This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

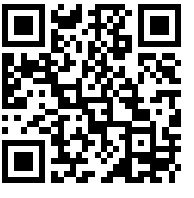

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
9, Rue des Loges (près le Nouveau Pont des Sardines)

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

24e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : PLACE THIVERÇAY

PARIS
E. LECHEVALLIER
16, Rue de Savoie

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, Rue des Loges

1911

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

DC611
P731R4
v.24

DIX JOURS

DE

S. A. R. Mme LA DUCHESSE DE BERRY

EN VENDÉE

Notes inédites du comte de la Roche-Saint-André

Le 21 Mai 1832, M. Gaspard de la Serrie, m'apprit, ainsi qu'à M. de Goulaine (1), que S. A. R. Mme la Duchesse de Berry était dans le pays, qu'il l'avait vue à la Preuille chez M. de Nacquart (2), qu'elle était partie déguisée en homme ; qu'elle avait l'air d'un petit gamin, qu'en passant la rivière de Montaigu, Madame était tombée dans l'eau, qu'elle était retournée à la maison qu'elle venait de quitter, et qu'après avoir changé de vêtements elle s'était dirigée, disait-on, vers une maison inhabitée. A l'instant même, le petit Simailleau, commissionnaire affidé de M. Pineau, le prieur desservant de Saint-Etienne-de-Corcoué, vint m'avertir de me rendre aussitôt à la cure de Saint-Etienne, que j'y trouverais nombreuse société.

A la cure, M. le prieur m'envoya chez M. Gouëzel, ancien

(1) M. de Goulaine était chef de la division de Legé.

(2) M. de Nacquart était chef de la division de Montaigu.

Digitized by Google

avoué, qui demeurait au Magazin, près du bourg de Saint-Etienne. Je vis au Magazin Athanase de Charette, dit *Gaspard*, Edouard de Rezé, le comte de Mesnard, dit *Bonaventure*, fort mal déguisé, et S. A. R. habillée en homme, mais ayant toujours de petits souliers de femme attachés à la jambe par des rubans ; une perruque châtain aux cheveux plats, couverte d'un petit bonnet de soie noire, empêchait d'apercevoir sa chevelure blonde.

Son costume se composait d'une méchante veste verte, avec des boutons d'un métal terne, d'un gilet jaune sale boutonné seulement par le bas, laissant voir la chemise et la camisole de santé, d'un pantalon bleu de coutil sur laine, ayant au milieu un large bouton de métal. Lorsqu'elle voyageait, la Princesse couvrait une partie de cet accoutrement par une blouse de laine brune.

Madame voulut bien m'apprendre que son intention était de se rendre le soir aux Mesliers où elle désirait voir M. de Goulaine ; elle me dit que j'eusse à me concerter avec M. le prieur sur l'heure qui conviendrait le mieux.

Je crus devoir faire observer à Charette que le grain étant cher et rare, il était fort à craindre qu'il ne vint à manquer lorsque le pays serait en armes. « Tu as raison, me dit-il, mais nous avons à Nantes quelqu'un qui a carte blanche pour gagner le général Solignac ; le colonel qui s'y trouve en garnison est à nous avec tout son monde, et c'est de cette ville que nous tirerons nos vivres. »

Il fut convenu que je me trouverais à 10 heures du soir auprès de la ferme des Ardillers pour servir de guide à S. A. R. Je me rendis aux Mesliers ; je prévins mes domestiques Prudent Ploquin, Charles Hervé, Rosette Mauvillain, tous gens déjà habitués au secret, que des personnes que je dis être mes meilleurs amis, devaient arriver pendant la nuit.

M. Onésippe de Tinguy, mon ami, et Pierre Sorin, mon meunier, vinrent me trouver sur les 9 heures du soir. Nous partîmes à pied avec Charles Hervé pour l'endroit qui nous avait été indiqué le matin.

Digitized by Google

Nous entendîmes bientôt le pas de plusieurs chevaux ; au signal convenu, les personnes qui les montaient s'approchèrent de nous.

— Où M. de la Roche Saint-André est-il ? dit S. A. R. montée en trousse derrière le petit Simailleau.

— Me voilà, répondis-je, que veut Madame ?

— Que vous preniez ma ceinture que porte ce petit homme, et que vous le remplaciez devant moi.

Je prends la ceinture qui pouvait contenir environ 9 à 10,000 fr. en pièces d'or, et je montai devant la Princesse. Madame s'appuyait souvent sur mes épaules pour se rasseoir plus à l'aise, elle me parla beaucoup de son fils, de sa légèreté dans les montagnes de l'Ecosse, de ce qu'il serait jaloux de sa mère par rapport à la campagne qui allait s'ouvrir dans la Vendée dont les bons habitants n'avaient point été récompensés comme ils le devaient... Elle m'entretint de son voyage, de ce qu'elle avait été contrainte dans un village de coucher dans le lit de M. de Mesnard dont elle passait pour être le fils. Elle me dit qu'elle n'avait pas pu courir de danger dans la rivière de Montaigu puisqu'il n'y avait pas plus de trois pieds d'eau.

Après un moment de silence S. A. R. me demanda si je pensais que Nantes pût faire un mouvement en faveur d'Henri V, si nous pouvions y avoir quelque chance de succès ?

Ces paroles me consternèrent ; je me rappelai ce que Charette m'avait dit le matin au sujet de la disette et de la cherté des grains ; je vis qu'on nous trompait.

— J'habite toujours la campagne, répondis-je un peu tardivement, et n'ai, Madame, que peu de communications avec Nantes.

Ma propriété des Mesliers est presqu'entourée par un ruisseau, le cheval que je montais faisant quelques difficultés pour le passer. « Je veux descendre, dit la Princesse, vous venez de me dire que les Mesliers n'étaient pas éloignés. »

M. de Tinguy s'empressa de faire mettre pied à terre à Madame, et lui donna le bras jusqu'aux Mesliers.

Digitized by Google

En arrivant dans la cuisine, où se trouvaient avec les domestiques, MM. de Goulaine et de Goyon, la Princesse demanda un peu de lait coupé avec de l'eau.

Je lui fis traverser la cour pour se rendre à l'appartement qui lui était préparé, lui donnai la main pour monter l'escalier étroit, découvert et accolé à la muraille.

Arrivée sur le palier, S. A. R. met le pied sur le seuil et recule en disant : « Il fait bien noir ! »

Etendant le bras pour prévenir un accident, car il n'y avait point de rampe : « Une lumière pourrait compromettre la sûreté de Madame, lui dis-je, qu'elle veuille bien entrer jusqu'au fond du corridor, elle y trouvera une chambre éclairée. » La Princesse n'hésita plus ; elle pénètra jusqu'à l'appartement qui lui était destiné ; y trouvant une cheminée chauffée, elle dit alors avec une satisfaction bien marquée à M. de Mesnard : « M. de Mesnard, une cheminée ! du feu ! »

Il n'était pas encore une heure du matin, le 22 mai, et la nuit était froide et humide.

MM. de Goyon, de Tinguy et de Goulaine, avaient suivi. Madame s'adressant à ce dernier, lui parla des dispositions qu'il avait dû prendre pour la levée de boucliers qui devait avoir lieu le 24. Il s'engagea alors une conversation pénible, principalement entre S. A. R., MM. de Mesnard, de Goulaine et de Goyon. Ces deux derniers ne dissimulèrent pas à Madame que son arrivée dans cette contrée était malheureusement intempestive, que le peuple, partisan prononcé de la cause de son fils, n'était pas armé, que les munitions manquaient, que la Vendée était couverte par 70,000 hommes de troupe. Tous leurs efforts seraient à l'instant même paralysés, qu'ils étaient d'autant plus étonnés d'une prise d'armes aussi prochaine, qu'il était dit dans les ordres du jour qu'ils avaient reçus et dû communiquer aux chefs de paroisse, que Madame, sachant apprécier la position de la Vendée, occupée militairement, ce pays ne serait appelé à prendre les armes qu'autant que les étrangers mîssent le pied sur le sol français, que la République se déclarât, ou que S. A. R.

Digitized by Google

eût des succès dans le Midi, et des succès marquants. Ils ajoutèrent que la guerre civile ne servirait dans ce moment qu'à faire saccager le pays sans aucun avantage pour la cause d'Henri V.

M. de Mesnard prétendit que cette contrée était pauvre, que par conséquent la perte qui en résulterait serait insignifiante, que si nous n'avions pas d'armes il était très facile de s'en procurer.

« Rassemblez, nous dit-on, quelques hommes de bonne volonté, entourez les villages où se trouvent stationnées les diverses compagnies, prenez garde qu'il ne s'en échappe quelques hommes et désarmez-les. »

Il me sembla entendre cette bonne que j'avais dans mon enfance : Je me plaignais un jour de ne pouvoir attraper un oiseau qui voltigeait devant moi ; « allez chercher un grain de sel, me dit-elle, mettez-le lui sur la queue et vous le prendrez. »

Ainsi que les rois, Madame n'était pas habituée à entendre la vérité, elle ne lui apparaissait que comme un fantôme qui n'a d'empire que sur les esprits faibles.

S. A. R. extrêmement vive, curieuse et capable de jouer le rôle de Marie-Thérèse, possédait une imagination susceptible de beaucoup d'exaltation et ne pouvait concevoir le langage de ceux qui lui parlaient avec autant de respect que de franchise. La princesse debout, tenant une chaise devant elle, frappait souvent la terre de l'un et l'autre pied. Elle nous dit qu'elle était venue pour accomplir la promesse qu'elle avait faite à la Vendée, qu'elle était venue sur l'invitation de nombreux envoyés de diverses provinces et de plus de 500 lettres ; que si l'étranger mettait une autre fois le pied en France, ce beau royaume serait ruiné pour cent ans, qu'au reste, si la Vendée la rejetait, elle irait dans la Bretagne où Cadoudal l'attendait avec 40,000 hommes.

La Vendée est loin, lui répondit-on, de rejeter Madame. Ses officiers qui ne peuvent réunir leurs divisions sont prêts à se sacrifier pour S. A. R., mais nous avons tout lieu de croire que

Digitized by Google

Madame a été trompée au sujet de la Bretagne comme sur la Vendée.

« Messieurs, reprit la Princesse, rappelez-vous la guerre de 93. »

On lui représenta qu'en 93 les paysans furent chercher leurs chefs, tandis qu'en 1815 comme en 1832, les chefs furent, et vont encore aujourd'hui chercher les paysans ; que la différence était immense...

Cependant les observations que l'on faisait à la Princesse commencèrent à porter leurs fruits. M. de Mesnard voulut encore interrompre.

« Taisez-vous, lui dit S. A. R., ces messieurs parlent d'après leurs convictions, je suis bien aise de les entendre. »

Il était trois heures, le jour commençait à poindre, la sûreté de Madame nous força à nous retirer.

***

Je revins aux Mesliers dans la soirée, je trouvai S. A. R. occupée à laver dans un baquet de soutirage le linge qui pouvait le plus aisément trahir son déguisement. Je demandai à Madame au moment de mon départ qu'elle voulût bien donner le mot d'ordre.

Je fus de retour à la Garde sur les 11 heures du soir. A la même heure M. Berryer conduit par M. de Goyon arrivait à cheval aux Mesliers. M. de Goyon fut lui-même réveiller S. A. R. qui se leva pour recevoir M. Berryer. Ce célèbre avocat, après un fort long entretien auquel prit part Charette qui venait d'arriver, parvint à déterminer la Princesse à partir avec lui pour l'Angleterre. Elle devait entrer à Nantes dans la journée même, montée dans le cabriolet de M. Berryer qui, satisfait de sa mission, vint prendre quelque repos à la Grange.

M. de Goulaine m'écrivit de très bonne heure le 23 mai, pour m'avertir de me rendre chez lui. J'y trouvai Charette, consterné de la décision prise pendant la nuit ; il me dit de me rendre aux

Digitized by Google

Mesliers dans la matinée avec Sorin mon meunier et deux chevaux; que Madame partirait des Mesliers sur les 10 heures du matin pour les environs de Saint-Etienne-de-Corcoué.

Je me rendis auprès de S. A. R. à l'heure convenue, je lui remis une lettre que l'on m'avait donnée à la Grange. Cette lettre portait le timbre de Toulon, avait pour souscription « A M. Clémenceau, avoué à Nantes, pour remettre à M. Bernard ». Je la présentai à la Princesse qui me la remit en me disant qu'elle n'était pas pour elle. Mais bientôt elle ajouta avec vivacité : « J'oubliais que je portais le nom de Bernard dans le Midi! »

Madame passa sur cette lettre, écrite à l'encre sympathique, une plume trempée dans une décoction de couperose, la fit elle-même sécher au feu, et s'écria après avoir jeté les yeux sur les premières lignes : « Oh ! mon Dieu ! tout le Midi est en feu, non je ne partirai pas, on ne peut laisser écraser ces belles provinces, il est de toute nécessité que la Vendée fasse diversion ! Je vais faire part de ma résolution à Charette. Vous vous empresserez, M. de la Roche-Saint-André, de la faire parvenir le plus tôt possible. »

S. A. R. prend la plume et me remet bientôt une lettre que je fis parvenir à son adresse aussitôt mon retour à la Garde.

On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion bien pénible : cette fameuse lettre de Toulon était évidemment controuvée, puisque le fait qu'elle contenait était faux....

Je retournai aux Mesliers sur les 11 heures du soir. Je ne vis pas sans mécontentement que sitôt les premiers aboiements du chien de garde, un domestique sortit de la maison pour venir au-devant de moi porteur de nombreuses dépêches. Je fus moi-même réveiller la Princesse pour qu'elle en prit lecture. Tout aussi bien qu'au palais des Rois ses ancêtres, S. A. R. la tête enveloppée d'un foulard attaché sous le menton, dormait du plus profond sommeil.

Je fus me jeter sur un matelas dans la chambre voisine, après avoir attaché à mon chevet une petite corde qui traversant le

Digitized by Google

rideau de la fenêtre tombait derrière un petit arbre à 6 pieds d'élévation. Toute personne venant pendant la nuit devait tirer la corde et dire ensuite le mot d'ordre.

Madame m'ayant fait appeler le lendemain 24 mai, je lui fis part de la contrariété que j'avais éprouvée en voyant la facilité avec laquelle on avait ouvert la porte de la maison, lui fis voir le danger qui pourrait en résulter pour sa personne, et lui demandai la permission de ne pas la quitter tant que j'aurais l'honneur de la posséder aux Mesliers.

— Très volontiers, me dit-elle, cela me fera plaisir.

S. A. R. me fit asseoir auprès d'elle pendant le déjeuner, elle se mit ensuite à racommoder des bas et des chemises. « J'avais dans mon enfance, nous dit-elle, une gouvernante qui m'apprenait à ravauder ; lorsque je faisais mal elle me donnait sur les doigts en me disant qu'il fallait apprendre, que je ne savais pas dans quelle position je pourrais me trouver un jour. »

Madame parla de la tendance de divers journaux, de la belle réception qu'elle avait reçue à son passage à Naples, du château de..... qu'elle mettait beaucoup au-dessus de celui de Versailles, de ce que ses sœurs lui avaient fait en boursillant 150 à 200 mille francs, des mœurs italiennes, de son départ sur le *Carlo Alberto*, le jour de la Saint Policarpe, jour dit malheureux, en Italie.

Elle nous entretint de son débarquement sur les côtes de France, de ce qu'elle avait été obligée de passer plusieurs jours dans la barque d'un pêcheur, de son passage à Toulon où les personnes qui la reconnurent s'efforcèrent de la garder, lui promettant qu'il y aurait bientôt un mouvement en faveur d'Henri V ; de son arrivée à Plassac chez M. de Dompierre dont elle passa pour être la cousine ; de son embarras en se voyant continuellement fixée par un colporteur. Elle nous dit qu'elle avait été le dimanche à la messe de la paroisse, nous parla de l'inquiétude qu'un gendarme lui avait donnée, en suivant pendant longtemps sa chaise de poste dans laquelle M. de Mesnard et elle voyageaient sous le nom de M. et M^me^ Brunor, elle voulut bien me montrer son passeport.

Digitized by Google

On apporta un paquet de dépêches dans lequel se trouvait une lettre signée *Zénobie*. Madame la prit d'abord pour être de Mme de la Rochejacquelein, tandis qu'elle était de M. de Bagneux. Je fis valoir auprès de la Princesse la force des renseignements de cet ancien préfet qui reproduisait tout ce qu'on lui avait dit à son arrivée aux Mesliers.

« Oh ! me dit alors la Princesse, vous n'avez pas la même manière de voir que MM. de Goulaine et de Goyon ! »

— Pardon, Madame, lui répondis-je, ce sont des gens d'honneur, ils ont parlé d'après leurs convictions, ils ont fait voir la vérité dans tout son jour. »

S. A. R. avait un assortiment d'aiguilles anglaises, elle eût la bonté de me donner le quart de tous les paquets, elle me parla avec intérêt de mes enfants et prétendit que les nombreuses familles étaient ordinairement plus heureuses que les autres.

S. A. R. me fit prendre pendant le dîner la même place que j'occupais au repas du matin ; elle mangea de très bon appétit. Elle nous raconta qu'elle avait souvent à Rosny, donné de l'inquiétude à son cuisinier en lui disant que lasse des mets déguisés qu'il lui apprêtait, elle était décidée à prendre une cuisinière bourgeoise. Madame nous dit dans la soirée que la mort de son père n'était pas naturelle, que souvent elle avait soutenu qu'il était mort empoisonné.

Je fus dans la chambre voisine m'asseoir, faute de chaise, sur un drap plié. La Princesse voulant prendre quelque exercice se promenait depuis son appartement jusqu'au fond du grenier qui est au haut du corridor ; entrant parfois dans la chambre où j'étais, elle eut la bonté de me défendre de me lever, ce que je faisais toutes les fois qu'elle paraissait.

Fatiguée de sa promenade, Madame vint s'asseoir à côté de moi sur un sac de farine ; elle me dit qu'elle ne croyait pas encore les Français difficiles à gouverner, qu'il fallait être juste, mais qu'aucun gouvernement ne pourrait résister à la liberté de la Presse.

Il arriva un exprès, porteur d'une lettre de Charette ; je la

Digitized by Google

remis à S. A. R. qui, après, lui avoir fait subir l'épreuve ordinaire la lut à haute voix. Arrivée à cette phrase : Petit-Pierre me mande qu'il aime son hôte de tout son cœur ! — Oh ! le vilain, dit-elle, d'avoir écrit cela ; au reste, Monsieur, cette lettre vous appartient, ajouta-t-elle avec bonté en me la remettant.

Charette me témoignait l'inquiétude que lui donnait la prolongation du séjour de Madame aux Mesliers. Je lui répondis aussitôt pour le tranquilliser, et signai « le trop heureux personnage. »

La Princesse lut mon billet et voulut bien ne pas paraître indifférente à la signature.

Charette arriva aux Mesliers sur les 10 heures du soir, il me pressa tellement de retourner à la Garde que je crus devoir céder à ses instances, malgré ce que m'avait fait l'honneur de me dire la Princesse. Lorsque je fus vis-à-vis de la Garde, auprès de ce Magazin qui, plus sûrement que la maison toujours surveillée, servait d'entrepôt à une correspondance fort active, je trouvai M. le Maréchal de Bourmont, dit *Mouton*, Onésippe de Tinguy et M. Henri de Puizieux qui avait inconsidérément conduit le Maréchal à la Garde où Mme de la Roche Saint-André eût l'honneur de le recevoir et lui faire servir ce dont il pouvait avoir besoin.

M. de Bourmont ayant laissé ses chevaux à la maison, M. de Tinguy le conduisit à pied aux Mesliers, près de S. A. R., se faisant précéder de quelques pas par un de mes domestiques, qui, se croyant suivi, prit le sentier qui conduit aux Mesliers. Il se heurta cependant contre une patrouille dont il se sauva en sautant une haie, tandis que M. le Maréchal passant par un chemin très fréquenté ne rencontra personne. Cette particularité racontée à S. A. R. lui fit dire avec effusion de cœur : « Combien c'est heureux, cela prouve que la Providence est pour nous ! »

M. de Bourmont obtint à son arrivée une audience de Madame, qui la donna en présence de M. de Mesnard. Il est plus que probable que M. le Maréchal s'efforça, comme nous l'avions fait nous-mêmes, de faire voir à la Princesse toute l'impossibilité de

Digitized by Google

succès dans le cas d'une levée de boucliers, car M. de Mesnard en parut importuné et protesta hautement auprès de Charette.

Le 25 mai, je me rendis sur les 11 heures du matin aux Mesliers, j'étais porteur de plusieurs lettres, j'en remis entr'autres à S. A. R. une de Mme de la Rochejacquelein qui avait été apportée chez M. de Goulaine par M. Bernier de Maligny, cette lettre, lue à haute voix commençait ainsi :

« Puisque des lâches et des infâmes ont osé dire à Madame que sa présence en Vendée était intempestive....

— Qu'il me soit permis, dit alors M. le Maréchal en interrompant la Princesse, de représenter à S. A. R. qu'on est bien imprudent de donner de telles épithètes à ceux qui, ne pouvant réunir autant de monde qu'ils le voudraient sous le drapeau d'Henri V, sont prêts à faire à Madame un rempart de leurs corps. »

S. A. R. continua la lecture de cette lettre, qu'elle eut la bonté de venir ensuite me lire de nouveau. L'épître de Mme de la Rochejacquelein était fort longue, le style en était plein de feu :

« Partez, disait-elle à S. A. R., faites comme le comte d'Artois à l'Ile-d'Yeu, le duc de Bourbon à Baupréau, Charles X et le Dauphin à Rambouillet, partez Madame, abandonnez à leur malheureux sort plus de 900 jeunes gens sortis de Nantes pour la prise d'armes que vous avez commandée, et dont l'existence est actuellement tout à fait compromise, mais rappelez-vous que la cause d'Henri V est à jamais perdue. »

Cette lettre au moins intempestive, chatouilla agréablement l'ardente imagination de la Princesse, elle fut trouvée bien.

J'étais loin de partager la manière de voir de Mme de la Rochejacquelein ; il n'en était pas ainsi de Charette qui d'après elle, ne voyait ou ne feignait désormais de voir qu'un succès facile.

— Ne t'y trompe pas, lui répondis-je alors ; on prétend que tout ce que dit Mme de la Rochejacquelein de la belle organisation de son corps d'armée est absolument faux.

— Ce ne sont que des lâches qui puissent tenir un pareil langage, reprit vivement Charette.

Digitized by Google

— Bernier de Maligny est-il un lâche ?

— Oh non ! c'est un homme d'une bravoure à toute épreuve, il passerait au travers du feu s'il le fallait.

— Eh bien ! mon ami, je le tiens de Bernier de Maligny lui-même.

Madame et M. le Maréchal entendaient ce dialogue. Charette fit une pirouette et n'ajouta rien.

COMTE DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ.

(A suivre).

Digitized by Google

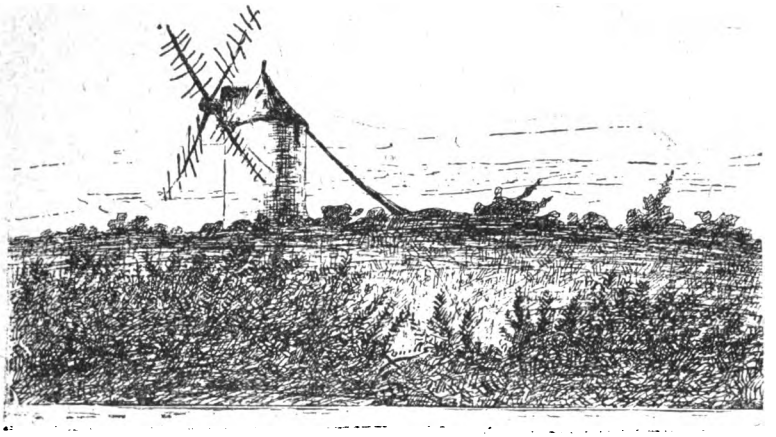

LES VIEUX MOULINS

« Les sept moulins à vent bâtis sur le sommet de la célèbre montagne des Alouettes et dont les ailes servirent de signaux aux armées vendéennes pendant la révolution de 1793, vont bientôt disparaître ».....

(Extrait du journal l'Étoile de la Vendée numéro du Dimanche 16 Octobre 1910.)

Les vieux moulins s'en vont.....

Les meuniers, si riches autrefois que leurs filles étaient recherchées de tous les galants, les meuniers sont aujourd'hui ruinés. Ils vont maintenant à pied, marchant tristement derrière leur âne qui est bien le plus maigre de la paroisse et ils ne tamisent plus assez de farine pour poudrer à frimas leurs vêtements de travail. Autrefois, on les baptisait « *Sans Souci* », ils étaient les rois du pays, les colporteurs de nouvelles, et quand, au pas cadencé des mules, on voyait leur bonnet blanc s'avancer entre les haies des chemins creux, on courait se renseigner sur le

Digitized by Google

nom du dernier-né ou sur la date du prochain mariage. Les plus achalandés savaient même les nouvelles des paroisses voisines et expliquaient sans se tromper pourquoi les carillons sonnaient aux clochers d'alentour.... « Un peu voleurs, disait-on, mais, bah ! si complaisants !... » C'étaient ordinairement des malins, pleins de sens et d'esprit, et quand le Fabuliste a voulu donner un bon conseil, il a fréquemment emprunté la bouche du meunier.

Et les meunières ! Et les meunières ! Elles étaient accortes, délurées, joyeuses comme le tic-tac de leur moulin..... Vaniteuses un peu — c'est un défaut — mais la main si près du cœur pour le pauvre monde qui montait au moulin ! — car, en ce temps-là, le moustier, le château et le moulin étaient les grands pourvoyeurs du pays. — Un peu vaniteuses ! Eh oui ! et il serait trop long de dire le nom de tous ceux qui sont morts d'amour pour les jolies meunières !

Les vieux moulins s'en vont.....

Moulins à vent perchés sur les coteaux, moulins à eau, plus modestes, cachés dans les bas. Leurs toitures sont crevées, leurs murs envahis par la mousse, et les sentiers qui les entouraient, fermes jadis comme un pavé à force d'être battus, se recouvrent d'herbe. A vrai dire, on leur réserve encore quelques basses besognes : les fermiers y font, de temps en temps, moudre des sacs d'orge ou de fèves, mais les meules n'écrasent plus le froment. Ils semblent de vieux serviteurs qui n'y voient plus et auxquels les yeux fatigués interdisent les fins ouvrages. Des vents à décorner les bœufs passent maintenant sur les hauteurs sans mettre en mouvement leur vergues qui frémissent d'impatience ; leurs toiles s'effilochent, leurs « *gyres* » s'affaissent et leurs girouettes s'ankylosent. Parfois, on les abat même avant la ruine complète pour utiliser la pierre de leurs murs épais, et le pays s'attriste de leur diparition.

Les vieux moulins s'en vont.....

Ils complétaient pourtant si bien le paysage ! C'était le couronnement naturel de toutes les hauteurs. C'était l'ornement indispensable de tous les coteaux. Les premières aquarelles des jeunes

Digitized by Google

filles représentaient toujours un moulin, si ce n'était une marine, et ce moulin, dans l'esprit de la jeune artiste, était tellement important que les plus beaux chênes, à côté, paraissaient des nains. Elles le faisaient énorme, occupant à lui seul la moitié du tableau, fier, imposant comme une citadelle, digne, en un mot, d'être un noble adversaire de Don Quichotte... Nos sœurs avaient bien raison, et, maintenant encore, dans les Flandres et dans la Hollande, derniers refuges des moulins, on ne peut point croquer un paysage sans que le crayon ne se heurte aux ailes de ces grands moulins de bois juchés sur une poutre droite qui leur sert de soutien, comme un oiseau qui se repose sur une seule patte.

Les vieux moulins s'en vont.....

Ils eurent pourtant au temps de leur gloire des amitiés célèbres. Henri IV, le Vert-Galant, n'était que le Meunier de Barbaste pour beaucoup de ses amis! et, jugez de la bonne amitié de Daudet pour son moulin, par les jolis contes qu'il en a datés.

Les vieux moulins s'en vont.....

Et ce sera tant pis pour la langue française. Comment voulez-vous que nos neveux comprennent les jolis proverbes qui sont nés à l'abri des moulins?... Ils ne diront plus, comme dans les noces de Jeannette, « j'ai jeté mon bonnet pardessus les moulins ». Certains d'entr'eux le feront quand même, sans doute, et, lorsque ceux-là commettront cette vilaine action, ils n'auront point pour la conter le joli euphémisme de nos pères...

..... Et ceux-ci : « Faire venir l'eau à son moulin » ... « Laissez-le faire, il viendra moudre à notre moulin » ... « Va bien au moulin qui y envoie sa poche ou son âne » ... « Il vaut mieux aller au moulin qu'au médecin » ... « Le four appelle le moulin brulé » ... « Se battre contre les moulins-à-vent » ... Celui-ci, qui a l'air malin d'une devinaille : « Il n'y a rien de si hardi que la chemise d'un meunier » — parce qu'elle saisit tous les matins un voleur à la gorge — ..... et tant d'autres dictons pittoresques qui variaient avec les provinces et les paroisses!

Digitized by Google

Les vieux moulins s'en vont.....

Il en est pourtant qui devraient demeurer et devant lesquels les Don Quichotte modernes devraient baisser leur lance et passer. Ce sont ceux qui ont servi de cadre à quelque belle page d'histoire, qui ont été témoins de grandes choses, et, parmi ceux-là, les moulins de la colline des Alouettes en Vendée.

Ils sont sept là-haut, tous de la même taille, baignés dans le soleil et dans le vent, recevant toutes les brises, celles du Nord et celles du Midi. Ils sont si haut que pas un souffle ne passe sur la Vendée sans les toucher dans son vol, ce qui faisait dire aux meuniers d'alentour :

« Quand aux Alouettes on ne vire pas,
« Ferme ton moulin et puis t'en va. »

La plupart ne tournent plus depuis longtemps ; leurs vergues brisées leur donnent l'apparence de bateaux démâtés ; mais ceux qui virent encore et ceux qui sont arrêtés ont tous un air ancien, un air de famille, un air de pauvreté honnête et l'on se rend compte qu'ils sont tous du temps du pain bis et qu'ils n'ont point connu la miche.

On vient les voir de loin car ils ont une grande histoire. De ces moulins, en 93, partaient des signaux, et, durant toute la Grand'Guerre, les Vendéens eurent les yeux tournés vers leurs voilures. Ils ont sonné le branle-bas des batailles, ils ont convié aux victoires, ils ont appelé à la mort les Vendéens de Lescure, ceux de Charette et ceux de Monsieur Henri. Ils veillent maintenant, comme des menhirs gigantesques, sur les cendres des héros tombés dans les halliers, et on leur devrait cela d'être des pierres de sépulture recouvrant le grand tombeau de la Vendée.

Sur ces vieux moulins, il naîtrait à la longue une légende dans le cerveau des grand'mères, une belle légende qui émerveillerait.

..... Les aïeules diraient que les nuits de tempête, aux anniversaires des grandes batailles vendéennes, les vieux moulins se remettent à virer.

..... Leur tic-tac réveille les Vendéens endormis. Les combattants se groupent par paroisses..... Et, ces nuits-là, on enten-

Digitized by Google

drait sur le Mont des Alouettes des bruits étranges. On les entendrait vraiment, car, dans ces menhirs sonores que sont les vieux moulins, le vent ferait naître toutes sortes de bruits: bruits sourds de régiments en marche, commandements des chefs, roulement de la Marie-Jeanne et du Missionnaire, prières récitées par les femmes, crépitement des balles, gémissements des blessés, rythme des sabots des gars frappant le granit de la colline..... Le cortège se rendrait à la chapelle élevée par la duchesse de Berry à la gloire des armées vendéennes. Du bas de la vallée, un feu follet ou une étoile aperçue à travers une des fenêtres du sanctuaire, serait la lumière du cierge allumé près de l'autel, un de ces cierges dont il est parlé dans les vieux contes et qui ne s'éteignent jamais malgré les plus grands vents..... Les Vendéens viendraient prier pour leur religion et pour le Roy, et, les grand'mères ajouteraient certainement: « pour les fils qui ont oublié les grandes leçons de leurs pères » .....

..... Puis le vent faiblirait sur la colline..... Le tic-tac s'arrêterait..... Les gars retourneraient dormir au fond des halliers..... et les moulins reprendraient leurs aspects mystérieux.....

Mais, hélas! nous ne sommes plus au temps où naissent les légendes. Les Moulins de Vendée sont des amas de pierres qu'on veut utiliser, et le clos qui les entoure, un are de terrain qu'on veut reprendre.

Ils vont disparaître, et, là-haut, sur le Mont des Alouettes, il y aura quelque chose de changé. Beaucoup, peut-être, ne le remarqueront pas, mais les amoureux de notre sol et de notre histoire continueront d'aller en pélerinage sur la hauteur d'où les vieux moulins s'en seront allés.

JEAN YOLE.

Digitized by Google

LES MUNICIPALITÉS SABLAISES

(1749-1790)

(Suite) (1)

CHAPITRE IX

7e MUNICIPALITÉ : GAUDIN, *Maire.*

(1770-1773)

Le 27 Juin 1770, Gaudin, choisi par le roi pour remplir les fonctions de Maire, fut installé en sa charge au lieu et place de Michel Massé de la Rudelière.

Joseph Gaudin resta douze ans Maire des Sables, et cette période devait être une des plus fécondes en résultats de toutes sortes pour la ville.

Gaudin possédait en effet une grande intelligence, merveilleusement servie par une activité prodigieuse, c'était un remueur d'idées; il fut le premier Maire qui songea à l'avenir des Sables, en cherchant, par des améliorations apportées à la ville et au port, à ranimer un commerce qu'il sentait de plus en plus défaillant.

(1) Voir le 3e fascicule de 1910.

Digitized by Google

A peine en fonctions, la Municipalité eut à se prononcer sur une requête des marchands sablais tendant à obtenir l'interdiction pour les marchands forains de venir exercer leur commerce aux Sables.

La concurrence que faisaient les forains aux marchands de la ville était devenue, en effet, assez grande pour que ceux-ci en devinssent jaloux et tentassent de les écarter.

Pour atteindre ce but, ils s'étaient réunis le 7 Mars 1770 et avaient rédigé une requête au Parlement afin que l'entrée de la ville fut interdite aux marchands de l'extérieur.

Les forains, disait la requête, faisaient annoncer leur marchandise à son de caisse, par voie d'affiche, la criaient dans les rues, et pénétraient jusque dans les maisons pour solliciter l'acheteur.

Ils étaient, pour la plupart, des agents de banqueroutiers frauduleux qui, pour parvenir à écouler leur stock, trompaient sur la nature de la marchandise.

Les marchands sablais demandent que l'accès de la ville ne leur fût permis que pendant trois jours seulement, au moment des foires de Saint-Nicolas de Mai et de Saint-Nicolas de Décembre. De plus, un registre serait tenu pour l'inscription de chaque forain arrivant aux Sables.

Cette requête avant d'être transmise au Parlement devait être examinée par l'Assemblée des Officiers Municipaux et des Notables.

Elle le fut dans la séance du 3 Août 1770, mais l'avis favorable qui avait été sollicité, ne fut point donné.

On fit remarquer aux marchands des Sables que leurs arguments n'avaient guère de valeur.

Les forains payaient sur leurs marchandises les droits du Tarif ; ils trompaient bien moins qu'on ne le pensait sur la qualité de la marchandise, puisque beaucoup avaient su gagner une confiance suffisante, pour arriver à une aisance qui leur avait permis de s'établir aux Sables même, et parmi les signataires de la requête il s'en trouvait un grand nombre qui étaient d'anciens colporteurs.

Digitized by Google

Leur concurrence étaient donc parfaitement loyale et il était injuste de la réduire aux jours de foire de la Saint-Nicolas qui n'étaient que de très petits marchés durant à peine 3 heures et pendant lesquels « on ne vendait que de la ferraille ».

L'ambition démesurée des marchands sablais, et le désir de faire cesser une concurrence contre laquelle ils luttaient mal, avaient seuls dicté la requête qu'ils adressaient au Parlement.

Cependant l'idée du registre où serait inscrits les forains, fut retenue, car ainsi il serait possible d'éviter que des gens sans aveu pussent se glisser parmi les honnêtes colporteurs.

Cette décision souleva un grand mécontement, mais le corps de Ville d'une main ferme, sut la faire respecter.

***

En 1770, 14 navires furent armés en prime pour le banc de Terre-Neuve, et leur voyage ayant été fructueux, 19 furent armés plus tard.

***

L'épidémie de peste, qui en 1770 après avoir pris naissance en Pologne, se répandit dans une partie de l'Europe orientale, ne fut pas sans jeter l'alarme dans la population sablaise qui, par son port, se trouvait en contact continuel avec des navires pouvant venir des ports contaminés.

Dans la séance du 26 Octobre 1770, le Maire donna lecture d'une lettre par laquelle l'intendant de la Marine de Rochefort avisait le Commissaire aux classes des Sables, que la peste régnant en Pologne, il eût à prendre les mesures de sécurité convenable, à l'égard des navires venant au port des Sables.

Sur-le-champ on fit un règlement prescrivant un assez grand nombre de mesures et de précautions à observer.

Mais le lendemain, lorsque le premier moment, sinon de terreur, du moins d'émotion fut passé, on s'aperçut que parmi les précautions prises, quelques-unes, de très utiles, avaient été

Digitized by Google

omises, et que d'autres avaient été stipulées qui étaient inutiles : cela parce qu'on n'avait pas réfléchi que le royaume de Pologne n'avait aucun port de mer. On modifia donc les dispositions premières et l'on arrêta qu'une chaloupe dite chaloupe de santé, serait chargée de reconnaître les navires venant aux Sables, et de les envoyer à la pointe de l'Aiguillon subir une quarantaine.

Défense était faite aux pêcheurs sablais d'embarquer sur aucun navire.

Défense était également faite aux équipages et capitaines des navires suspects de venir à terre. L'équipage de la chaloupe de santé était armée de fusils et de baïonnettes, afin de s'opposer, même par la force, aux intentions de ceux qui voudraient enfreindre la consigne.

Quelques jours après, des lettres de l'Intendant informaient la Municipalité des progrès de la peste.

On en était là de l'alerte, lorsqu'un événement imprévu vint réduire à néant les sages précautions du Corps de Ville et mettre le comble à la peur du fléau que l'on redoutait tant.

Dans la nuit du 26 au 27 Novembre 1770, un navire hollandais chargé de 160 tonneaux de blé, venant de Kœnigsberg, fit naufrage sur la côte d'Olonne, vers Sauveterre, et un nommé Martin, paysan également de Sauveterre, ignorant très certainement les ordres du roi qui interdisaient aux habitants des côtes de communiquer avec des naufragés, amena en Ville le capitaine, avant que l'on ait pu savoir d'où venait le bâtiment, et quel était l'état sanitaire de l'équipage.

Le Maire interrogea sommairement le capitaine, et quand il apprit « qu'il venait de Kœnigsberg, peu éloigné de Dantsik où il mourait 2 à 300 personnes par jour » il le fit vivement reconduire à son bord.

Aussitôt, on requit un détachement de gardes-côtes, et les cavaliers de la maréchaussée montèrent à cheval, pour empêcher que l'équipage ne vînt à terre et ne communiquât avec les habitants.

Digitized by Google

Le même jour, vers les cinq heures, le même capitaine revint aux Sables, accompagné de la garde. On fit alors venir un sieur Touillaud « interprète de la langue hollandoise et allemande », on versa du vinaigre dans un plat, le capitaine naufragé y déposa des lettres, on les reçut ainsi et on en prit connaissance.

C'était des lettres de santé très en règle de Kœnigsberg et d'Angleterre, moyennant lesquelles on permit aux naufragés de camper sur les dunes sous l'abri d'une tente. Une cabane en bois fut installée à proximité pour loger une garde de 20 hommes.

On prit autant de gens qu'il en fallait pour aider au déchargement du navire ; les travailleurs occupés à cet emploi furent obligés de coucher sous la tente avec l'équipage et de ne communiquer avec personne.

Le 2 Décembre — comme si le hasard avait pris un malin plaisir à alarmer davantage encore les populations sablaises et chaumoises — on apprit qu'un navire étranger avait fait côte vers Notre-Dame-de-Monts, et à bord on n'avait trouvé que deux cadavres.

Comme la grandeur du navire faisait admettre que l'équipage avait du être nombreux, et comme aussi la chaloupe se trouvait encore à bord, on en déduisit, un peu trop simplement peut-être, que personne n'avait dû quitter le bâtiment, et que tous ceux qui le montaient avaient du mourir de la peste.

De suite, on arrêta que dès qu'on aurait connaissance qu'un cas de peste ou de maladie inconnue se serait manifesté dans une des paroisses circonvoisines on mettrait des postes de gardes-côtes aux portes de la ville et personne n'entrerait, sans avoir une lettre de santé du curé ou des juges de sa paroisse.

Le 3 janvier 1771, le roi fit lever la quarantaine à laquelle était assujetti l'équipage naufragé, et mit ainsi un terme aux souffrances et privations qu'avaient endurées ces malheureux matelots campés en plein cœur de l'hiver sur une dune exposée

Digitized by Google

à tous les vents et à toutes les intempéries d'une saison rigoureuse.

Le blé qui composait le chargement, avarié par l'eau de mer, fut vendu.

En Novembre 1771, les mêmes mesures de précaution avaient été prescrites pour les navires venant de la Méditerrannée, sur l'information qu'un navire hollandais, parti de Smyrne, était soupçonné d'être « infesté de la peste ».

***

Le 1er Mai 1771, MM. Duget et de Beauchesne furent élus échevins.

Leblanc et Nicollon fils, conseillers, et Oché de Beaupré et Porteau de la Roulière, notables.

***

RÉVISION DU TARIF ET PROCÈS AVEC LES PRIVILÉGIÉS

Les impositions royales « qui se levaient sur la ville des Sables » avaient tellement augmenté pendant ces dernières années, que c'est à peine si les revenus du Tarif étaient suffisants pour les payer.

Lorsqu'en 1747 on avait établi le Tarif, ces impositions s'élevaient à 15.000 livres et la Ville comptait 1/8 d'habitants de plus; maintenant elles se montaient à 24.000 livres, et la Ville était presque dépeuplée et ruinée par deux guerres malheureuses.

Il fut bientôt évident qu'on ne trouverait pas à la prochaine adjudication, qui devait avoir lieu le premier octobre 1771, un adjudicataire disposé à courir les risques d'une entreprise qui ne lui laisserait probablement aucun bénéfice.

Dans la séance du 19 mars 1771 le Maire fit part de ses craintes au Corps de Ville, et on nomma sur-le-champ une commission de cinq membres pour réviser les droits du Tarif et les augmenter dans la mesure du possible.

Digitized by Google

Le 21 mai suivant on convoqua les notables, et trois projets leurs furent soumis.

Après l'examen des trois projets, il se trouva que chacun des trois, avaient ses partisans et l'Assemblée ne put prendre aucune décision.

On travailla à un nouveau projet qui, après avoir été accepté par l'Assemblée municipale, ne le fut pas par le Ministre, si bien que la Ville dut s'occuper de régir elle-même le Tarif, les projets n'ayant pas été acceptés pour le premier octobre 1771.

*
* *

Cette gérance, qui s'exerçait sous l'autorité et la direction du maire, n'allait pas sans être parfois la cause entre Gaudin et ses échevins, de querelles et de conflits irritants.

La séance du Corps de Ville du 24 août 1775 fut tout particulièrement mouvementée. La surveillance du Tarif, ayant fait de la part de quelques échevins, l'objet de plusieurs critiques, le maire alléguant l'affaiblissement de sa santé et le souci de ses affaires personnelles, demanda à être déchargé de la gestion du Tarif et même à être relevé de ses fonctions de maire, si cela était nécessaire, pour obtenir sa tranquillité. Les échevins répondirent que la raison invoquée par le maire, pour se désister de l'administration du Tarif, n'était pas la véritable. Le motif réel, était la nomination, d'un sieur Pelletier au poste de contrôleur ambulant, alors que le candidat préféré du maire était un sieur Poisson. Les échevins d'ailleurs, étaient prêts à donner les raisons justificatives de leur choix à l'Intendant: en conséquence ils estimaient qu'un désistement basé sur de pareilles raisons était inadmissible. De plus, seul, le maire était capable de diriger convenablement cet important service, parce que lui seul s'en était toujours occupé. Aussi, les échevins prièrent-ils et même mirent-ils Gaudin en demeure de continuer sa gérance, le rendant responsable de ce qui pourrait arriver, et annoncèrent-ils leur intention d'en référer à l'Intendant.

Cette mise en demeure ne plut point au maire, qui se montra

Digitized by Google

surpris de ce que ses collègues cherchassent à pénétrer les motifs de son désistement. Il convint cependant, qu'il eût été content de voir nommer le sujet qu'il avait proposé, parce que les commis d'alors étaient des incapables, qui ne savaient pas verbaliser et par cela même enhardissaient les fraudeurs. Néanmoins il persistait à vouloir abandonner ses fonctions de directeur du Tarif, prétextant de nouveau la négligence de ses propres affaires pour celles de la ville, qu'il se devait à sa famille, et que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait suffire aux unes et aux autres.

Comment l'Intendant trancha-t-il le différent? aucun document ne nous l'a appris ; ce qu'il y a de certain, c'est que Gaudin continua ses fonctions de maire et très probablement aussi celles de directeur du Tarif.

Pendant six ans, les différents officiers municipaux qui se succédèrent à la tête des affaires publiques durent travailler à des projets qui leur étaient constamment renvoyés pour être remaniés.

Par suite de ces longueurs, la Ville s'endetta et « les arrérages des impositions » que le tarif en vigueur ne permettait pas de solder intégralement chaque année, s'accumulèrent à un tel point que l'on fut obligé de faire « les plus vives instances » pour qu'un arrêt vint permettre la perception des nouveaux droits.

Ce fut le 21 avril 1776 que fut définivement accepté par l'assemblée des Notables et des Officiers municipaux, ce projet de tarif tant de fois proposé et repoussé.

Le contrôleur général d'ailleurs ne voulait plus discuter, et il fallait choisir ou bien accepter le tarif tel qu'il le proposait, ou subir le rétablissement de la taille. Ce projet comme les précédents, fut loin de contenter tout le monde, et trouva parmi les privilégiés astreints à en payer les droits, des ennemis irréductibles.

*
* *

Les protestataires écrivirent leurs arguments à la suite du projet et nous les transcrivons ici ;

Digitized by Google

« J'approuve pour bien public le présent tarif ; cependant comme à l'article 17 concernant les vins de la Chaume, il n'y est pas fait d'exception pour les vins des dixmes de mon bénéfice je proteste de me pourvoir à ce sujet ».

Signé : DUPUY, curé de la Chaume.

« Comme député du corps de la Noblesse, je proteste en son nom contre le présent tarif que je trouve plus onéreux que la taille en ce que le public paye le double ».

Signé : DE LA BRUNIÈRE.

« Les officiers de l'élection des Sables comparant par Me Gabriel-Charles Dardel de Lamartinière, président de ladite élection, demandent, comme une justice qui leur est due, ce qu'on ne peut leur refuser sans porter atteinte à l'exemption de la taille personnelle qui leur a été accordé par différents règlements et notamment l'édit de 1766, d'être compris en l'exemption accordée par l'article 4 du Tarif projeté, tant aux ecclésiastiques, nobles, qu'aux officiers des cours souveraines. Leur demande est d'autant plus légitime que si on les assujettissoit à payer un droit pour les maisons qu'ils occupent, ce seroit leur faire supporter une taxe personnelle dont ils sont exempts parce que la taille personnelle comprend l'habitation ; et en cas que MM. les Maires et Échevins persistent à ne vouloir pas les comprendre en l'exemption portée par l'article 4 du projet dudit nouveau tarif, protestent les dits officiers de se pourvoir pour obtenir justice et déclarent formellement n'approuver en aucune manière le dit projet et demandent que ladite Ville des Sables soit comme elle l'était anciennement imposée à la taille comme étant le plus sûr et le plus juste pour éviter toutes les plaintes qui pourraient naître et résulter sur le nouveau plan du Tarif et par ce moyen chaque habitant rentrera dans sa classe ».

Signé : DARDEL DE LA MARTINIÈRE.

« Comme député des notaires royaux et procureur de cette Ville, le soussigné est obligé d'observer que MM. les Nobles et

Digitized by Google

privilégiés ne doivent pas être exempts du droit étably sur les maisons puisque ce droit fait partie du Tarif. Ils doivent le payer ou acquitter eux-mêmes leur capitation. Je suis aussy obligé par mon corps qui ne cherche qu'à éviter les frais de régie de demander la suppression du Contrôleur ambulant qui est inutile et le sera plus encore lorsque le nouveau plan de Tarif commencera, étant réduit à une plus petite quantité d'articles ».

Signé : DELANGE.

En favorisant l'établissement de ces sortes d'octroi, l'Etat avait voulu atteindre surtout les riches et parmi eux les privilégiés ; mais après avoir écrit dans les arrêts rendus à ce sujet que les droits d'octroi « seraient payés par toutes sortes de personnes de quelque état et conditions qu'elles soient, ecclésiastiques, nobles, gentilhommes... etc », le roi n'en dispensa pas moins tous les privilégiés qui, excipant de leur exemption en matière d'impôt, avaient demandé à ne point payer les droits du Tarif.

Aux Sables, les choses se passèrent exactement suivant cette cette règle, ou plutôt suivant cette exception.

Pendant les quatre premières années qui suivirent l'établissement du Tarif, tout alla bien, mais vers la cinquième, c'est-à-dire vers 1752, le sieur Jannet de la Jarrie, officier à la chambre des comptes de Bretagne, prétendit être exempt des droits. La Ville résista et l'affaire fut portée devant le Conseil d'Etat.

Tandis que l'affaire était pendante devant cette juridiction, le bail des six premières années expira et dans les clauses de la nouvelle adjudication qui en fut faite, le fermier mit qu'il accorderait l'entrée franche au sieur de la Jarrie, mais seulement « dans le cas que la Ville vint à succomber dans l'instance qu'elle avait contre lui au Conseil ».

Malheureusement le copiste avait oublié de transcrire cette restriction à la clause de franchise, et le sieur de la Jarrie gagna son procès.

La Ville voulut récriminer, ce fut peine perdue, et les Officiers des autres Cours souveraines prétendant avoir les mêmes droits ; on fut contraint de leur accorder également la franchise.

Digitized by Google

. Le préjudice causé ainsi était cependant de peu d'importance car ces officiers n'étaient que deux ou trois.

En 1777, au moment de l'établissement des nouveaux droits, le sieur de Vaugiraud, officier aux gardes-Françaises, prétendit que le privilège de la franchise devait s'étendre jusqu'à lui, et il adressa une requête à l'Intendant.

Les officiers municipaux s'opposèrent de toute leur force à cette nouvelle prétention et pendant deux ans que dura la contestation, il se forma en Ville un parti nombreux de protestataires qui prirent fait et cause pour M. de Vaugiraud.

Ce parti, composé de tous les privilégiés de la Ville des Sables n'attendait que le triomphe de la requête de M. de Vaugiraud pour en adresser une semblable à l'Intendant.

Durant ces débats aucun d'eux ne payait les droits, et faisaient entrer en franchise tout ce qui se consommait, non seulement chez eux, mais aussi chez beaucoup d'habitants non privilégiés.

Il en résulta une division profonde entre les habitants, et un préjudice considérable pour la Ville.

On se décida à adresser un placet au Directeur Général des Finances qui était Necker, afin d'obtenir justice, et en Septembre 1779, le Maire Gaudin se rendit à Paris pour voir l'Intendant et surtout pour tacher de faire réparer l'erreur commise par le copiste, erreur d'où venait tout le mal.

Il ne paraît point que la Ville dut avoir gain de cause et ce ne fût seulement que le 10 novembre 1789, qu'à la suite de l'abolition des privilèges, que le Conseil municipal décida que tous les habitants des Sables, sans distinction aucune, paieraient les droits du Tarif.

L'application des nouveaux droits avait été autorisée par l'arrêt du 8 Avril 1777 qui, en même temps, accordait aux Officiers municipaux la régie du Tarif pour trois années, afin qu'on pût se rendre compte des bénéfices qu'en pouvait attendre la Ville.

Le Tarif du 8 Avril 1777 qui avait coûté tant de peine à établir

Digitized by Google

et sur lequel on fondait les plus belles espérances, fut loin de donner les résultats qu'on en attendait.

En effet en 1778 éclata la guerre avec l'Angleterre au sujet des Etats-Unis. Le commerce des Sables qui avait surtout pour base la pêche à la morue au banc de Terre-Neuve, fut anéanti ; les marins et les ouvriers sablais partirent sur les navires ou dans les arsenaux, et enfin, le Roi occupant à son service presque tous les caboteurs, les denrées du pays restèrent invendues faute de pouvoir être transportées dans les lieux ou elles auraient pu être consommées.

Il ne faut pas non plus se dissimuler combien le Tarif, en lui-même, était préjudiciable aux véritables intérêts du commerce sablais. Le vice principal du Tarif résidait justement dans l'élévation des droits qui, en augmentant considérablement le prix des denrées de première nécessité, avait favorisé l'établissement dans les bourgs voisins des Sables, de petits marchands qui, jouissant du droit de faire entrer en franchise — puisqu'ils n'habitaient pas la Ville — ces mêmes denrées, les vendaient bien meilleur marché que les marchands sablais.

Cette situation critique amena une diminution considérable dans la consommation de la Ville, si bien qu'en deux ans les bénéfices faits sur le Tarif ne donnèrent, une fois les impositions et les charges de la Ville payées, qu'une somme d'environ 3,000 livres, exactement 2461 L. 13 sols par année.

Il est incontestable qu'un gain si minime, n'était pas fait pour tenter un adjudicataire, et, s'en fut-il présenté un, la situation de la Ville en aurait encore été aggravée, par ce fait que, ne disposant même plus de ce faible bénéfice annuel, elle se serait trouvé dans l'impossibilité de se libérer de ses dettes. Il aurait fallu alors établir une taxe sur les habitants taillables, qui, ne pouvant plus la payer, auraient abandonné la Ville.

Et, sous la concision des termes du document, se dresse tout un navrant tableau de ce que devait être la misère de la population sablaise écrasée par les corvées, le guet, la garde, les logements militaires, et mise dans l'impossibilité de faire valoir des indus-

Digitized by Google

tries qui se rattachaient toutes au commerce maritime presque disparu.

Le Conseil d'Etat du Roi par arrêt du 24 Octobre 1780, accorda trois nouvelles années de gérance ; mais en 1783, la guerre avait laissé le commerce sablais dans une telle inertie que le 24 juin 1783 on dut accorder de nouveau un délai de trois ans avant de procéder à une adjudication.

La Ville conserva ensuite la gestion du Tarif, jusqu'au moment où, sous la Révolution, cette institution fut abolie.

GUY COLLINEAU.

(A suivre).

Digitized by Google

LA TERRE POITEVINE

I. — Retour.

C'est Pâque aux bois, c'est Pâque aux prés, c'est Pâque aux cœurs!
L'herbe étale des millions de pâquerettes;
Les fougères ont érigé leurs crosses prêtes;
Déja rôdent partout d'ineffables langueurs.

Les sens incendiés par la douce chaleur,
Chacun hume et contemple avec du rêve en tête;
Tout semble violet, tout sent la violette,
Et l'air neuf qu'on aspire a le goût du bonheur.

C'est l'avril retrouvé de ta chère province.
Le buisson défripa pour toi ses feuilles minces;
Happe-les; bois la vie aux gommes des bourgeons;

Absorbe ce printemps dont tous les arbres craquent;
Roule-toi sur le sol plus moite que ton front
Et communie avec ta terre: fais tes Pâques!

II. — Le Calvaire des Soirs.

A Albert Verchère.

Les Soirs crucifiés sur l'horizon.
Emile Verhaeren.

Sur cet horizon gris d'hiver les branches noires
Etirent leur maigreur vers le ciel inclément;
Et les corbeaux, avec d'affreux croassements,
S'abattent, gras et lourds, pour manger ou pour boire.

Puis leur vol tournoyant s'oriente, s'égare
Et disparaît. C'est le silence, et brusquement
Les feuilles sèches ont traîné leur froissement,
Des rides ont crispé l'eau placide des mares.

Digitized by Google

Et, là-bas, au-dessus des chaumes et des bois,
Gibet dressé par les puissances d'ombre, vois,
Dans le brouillard glacé de ce soir d'hiver morne,

Au couchant qu'éclaircit un pâle reflet d'or,
Ecartant un instant ses larges bras sans bornes,
La croix énorme où pend, sanglant, le soleil mort.

ALBERT HENNEQUIN.

Digitized by Google

SAINT VINCENT DE PAUL

EN BAS-POITOU

TROIS hommes ont particulièrement contribué à conserver dans notre chère Vendée, l'esprit chrétien et les habitudes religieuses.

Le premier, le bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort a lutté avec énergie contre le Jansénisme (1). Le second, le cardinal de Richelieu a combattu le protestantisme par ses armées et par ses missions (2). C'est au troisième, à saint Vincent de Paul et à son œuvre admirable en Bas-Poitou, que je veux consacrer cette modeste étude.

I.

ŒUVRES DE SAINT VINCENT DE PAUL EN BAS-POITOU

Les *Archives de la Congrégation de la Mission*, volume manuscrit in-folio, au mot *Etablissements*, me fournissent le premier renseignement sur la mission de Luçon.

« En 1638, le 4e jour de Janvier, son Eminence, M. le cardinal duc de Richelieu fit, avec M. Vincent, dans son château de

(1) Voir mes ouvrages : *Cent ans après*, et *En Vendée* (Chapitres : Monfort et la Vendée. Voyage à l'Ile-d'Yeu etc.).

(2) *En Vendée* — Richelieu (Les premières années. L'évêque de Luçon. L'homme. L'écrivain ascétique, pp. 1 à 55).

Digitized by Google

Ruel, par devant Guerreau et Parques, notaires au Châtelet, un contrat de fondation de dix prêtres de la Mission, à Richelieu, auquels il donna, pour leur pension et leur entretien, les greffes de Loudun, places de clercs, parisis et droits y annexés lui appartenant, affermés alors à 4550 tournois par an ; à condition que trois desdits prêtres iraient tous les ans, pendant six mois de l'année, faire des missions dans le diocèse de Luçon, dont il avait été évêque ».

Dès le mois de Février de l'année 1638, trois Lazaristes arrivaient à Luçon et commençaient aussitôt leurs travaux apostoliques. Les historiens du temps nous disent qu'ils n'y trouvèrent d'abord, comme dans tout le Bas-Poitou, que des cœurs de pierre que rien ne pouvait briser. Nos populations entraînées dans l'hérésie de la prétendue Réforme, restaient sourdes à la voix des missionnaires et aux sollicitations de la grâce de Dieu. Les zélés disciples de M. Vincent ne se découragèrent pas. Comme l'a fait remarquer Abelly (1), au sujet de la conversion de douze hérétiques du Bas-Poitou « ce ne fut ni en disputant contre eux, ni en leur promettant des secours et des emplois que les missionnaires les gagnèrent à l'unité. Des mœurs pures, une vie exemplaire, une exacte connaissance du dogme, beaucoup d'attention à dégager les fausses couleurs que les ministres de l'erreur ont coutume de leur donner ; plus d'attention encore à attirer sur soi et sur les autres l'esprit qui éclaire et qui vivifie ; ce furent les seules armes dont se servirent si efficacement les disciples de saint Vincent de Paul ».

(1) Abelly, évêque de Rodez ayant résigné ses fonctions, se retira à Saint-Lazare, où il mourut en 1691. Il a prêté son nom à la vie de saint Vincent de Paul, parue en 1645 et qui fut écrite par un missionnaire nommé Fournier. En réalité, ce n'est qu'un livre de famille, auquel il a seulement servi de parrain. L'évêque de Rodez, ami intime du saint et de sa Congrégation consentit à être l'auteur adoptif et à se faire l'éditeur responsable. On se conformait ainsi aux maximes et à la pratique laissée par saint Vincent de Paul et les siens de ne point publier de livres. (Abbé Maynard, Préface, *Saint Vincent de Paul*, p. VII).

Cette vie de saint Vincent de Paul qu'on lit encore avec plaisir aujourd'hui, se recommande par son onction, son exactitude et le ton de vérité qui y règne.

Digitized by Google

« Ils plantaient, ils arrosaient, en faisant entendre partout la parole divine ; c'était à Dieu de faire germer cette semence et de lui donner l'accroissement. Il le donna enfin, mais on ne l'aperçut bien qu'après trois années de travail. Ce fut alors que tout s'ébranla. Le feu de la charité se répandit sur la noblesse, sur les officiers de justice, sur les états inférieurs. Les discussions et les querelles furent éteintes ; les cœurs divisés réunis, les injustices réparées, les procès les plus difficiles terminés, les malades visités, consolés, soulagés ; les catholiques affermis dans la foi ; l'hérésie humiliée ; quelques-uns mêmes de ses défenseurs désabusés et sept, entr'autres, dans la seule mission des Essarts. Ce qui consola le plus, c'est que de si grands biens parurent de nature à devoir durer longtemps ; et qu'ils en firent entrevoir de plus considérables pour l'avenir. »

Pourtant la présence des missionnaires dans la Vendée n'était que transitoire. Ils y venaient quatre fois par an et ne consacraient, chaque fois, à leurs prédications que six à huit semaines. Une fondation permanente faisait entrevoir de plus grands fruits encore, et saint Vincent malgré la règle qu'il s'était provisoirement imposée de ne pas établir ses missionnaires dans les villes où il y avait un évêché ou un archevêché, son œuvre étant plus spécialement l'évangélisation des campagnes, n'hésita pas à envoyer quelques missionnaires à Luçon. Voici la lettre qu'il écrivait, le 6 octobre 1640, à M. Chiroye (1), leur supérieur :

N° 310 (2). — Avis en lui confiant la conduite de la maison.

MONSIEUR,

Notre bon Dieu se veut servir de vous à Luçon en qualité de supérieur de notre petite communauté : Je vous prie, Monsieur, d'en accepter la charge, dans la confiance que procédant dans l'esprit de

(1) Jacques Chiroye, né le 14 mars 1614, à Auppegard près Dieppe, entra dans la Compagnie en 1638. Ce fut le premier supérieur de la mission de Luçon.

(2) *Lettres de Saint Vincent de Paul.* t. I^er^.

Digitized by Google

douceur, d'humilité, de patience et de zèle de la gloire de Dieu dans la compagnie, et par elle dans les âmes de nos bons seigneurs et maîtres, les bonnes gens des champs, sa bonté vous conduira par elle-même et votre famille par vous. Et parce que je vois que votre cher cœur gémira et me dira à la lecture de cette lettre : *A, a, a, Domine nescio loqui :* et comment me donnez-vous cet emploi ? A cela, je n'ai autre chose à vous dire, sinon que *sufficit tibi gratia Dei*, que vous tâchiez de faire comme vous avez vu faire aux autres, et que vous preniez tous les avis que vous pourrez de M. Guissot, que nous envoyons supérieur à la Rose. Or, sus, Monsieur, ayez bonne confiance en Dieu, donnez-vous bien à lui, afin qu'il vous dirige et soit lui-même le supérieur ; obéissez-lui bien et il fera faire ce que vous ordonnez. Ayez dévotion particulière à la direction qu'eut la Sainte Vierge de la personne de Notre Seigneur et tout ira bien. Ecrivez-moi souvent et saluez MM. Soufflier et Thibaut ; ils trouveront ici la très humble prière que je leur fais d'exceller au bon exemble qu'ils donnent à toute la compagnie en union et soumission, et Notre Seigneur leur donnera en mille bénédictions.

Les Lazaristes s'installèrent provisoirement dans une maison dont je n'ai pas retrouvé la trace. Toute simple, sans doute, comme il convient à d'humbles religieux, qui passaient presque tout leur temps à prêcher de paroisse en paroisse, et ne rentraient à la résidence commune que pour y réparer, pendant quelques jours, leurs forces épuisées.

Mais le grand cardinal, qui s'intéressait toujours à sa ville épiscopale, voulut lui donner une nouvelle preuve de sa bienveillance. En 1641, il offrait à saint Vincent une somme de 24,000 livres destinée à acheter l'hôtel de Pont-de-Vie pour servir d'habitation aux missionnaires.

Je possède la brochure rarissime publiée en 1848 par Benjamin Fillon, sur *la fondation de saint Vincent de Paul à Luçon*, du 7 Décembre 1641.

J'y trouve le texte du curieux contrat qui fut passé à ce sujet : et j'en extrais les passages suivants :

« Sachent tous qu'en la cour du scel royal aux contracts à Fontenay-le-Comte, ont esté présens et personnellement establis en droict Nicolas Pichard, seigneur de la Frénière, receveur de Taille pour le Roy en

Digitized by Google

l'eslection de cette ville de Fontenay, et dame Marguerite Dejan, sa femme, de luy bien et duement autorisée pour l'effect de contenir en ces présentes, demeurant en cette ville, d'une part, et Jacques de Sallo, escuyer Seigneur de Beauregard, conseiller au Parlement de Paris (1), au nom et comme procureur de Messire Vincent de Paul, supérieur général de la Congrégation des Révérends Pères de la Mission; et par l'ordre et commandement qu'a le dict messire Vincent de Paul de Monseigneur l'éminentissime Cardinal duc de Richelieu, d'autre part a esté convenu ce qui suit:

» Les dict Pichard et Dejan, conjoints... ceddent et transportent à perpétuité au dict sieur de Sallo, au dict nom du procureur de Messire Vincent de Paul... une maison vulgairement appelée *Pont-de-Vie* (2), située au bourg de Luçon, consistant en un grand corps de Logis avec celliers, grande court au bout de laquelle sont les escuries et à un coing de l'autre bout est un pavillon; le jardin par derrière du dit logis, où demeurent à présent les Révérends Pères de la Mission, et outre le troeil, joignant au logis, est ung petit jardin autour duquel il y a un apenti qu'exploite à présent le nommé La Fourche, avecq les entrées et yssues le tout renfermé de murailles, estant des appartenances du dict Logis de Pont-de-Vie, tenant d'un costé et d'ung bout, du côté du portal du dict logis, au chemin comme l'on vient des grandes portes à l'ausmonerie de Luçon, et de l'autre costé au jardin de Jean Cottereau, seigneur du Grand Marais, et de l'autre au jardin et escuries de Jean Nault, Marie Merlaud, le seigneur de la Mongie (3), et autres; comme aussy luy ont vendu, audict nom, un petit jardin qui est devant le portail dudict logis de Pont-de-Vie, la rue entre deux, tenant par le devant à la dicte rue et d'autre costé au jardin de la Chapelle des Debonds, de laquelle est à présent Chapellain Lorains Rochereau, lesquelles maison et jardin les dicts vendeurs ont déclaré qu'ils croient estre en fiefs de l'Archidiaconé d'Aizenay (4)... Faite les dict venditions, cession et transport pour et moyennant les prix et some de quatre mil huict cents cinquante livres tournois, que le dict sieur de Sallo a baillé comptant...

(1) Jacques de Sallo, fils de Josias, écuyer, seigneur de la Coudraye, de Luçon, et de Marie Brisson.

(2) Ancien hôtel de seigneur de Pont-de-Vie, paroisse du Poiré-sous-la-Roche.

(3) Charles de Sallenove, frère de Robert, lieutenant de la grande Louveterie de France et auteur d'un traité sur la chasse.

(4) L'Archidiaconé d'Aizenay avait un fief à Luçon.

Digitized by Google

laquelle some a esté faict à Messire Vincent de Paul par Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu..... »

« Faict et passé au dict Fontenay, en la maison du dict Pichard et le VII[e] jour du mois de Décembre mil six cents quarente ung après midy ».

MARGUERITE DEJAN. PICHARD. (1)
JACQUES DE SALLO.
ROBERT, N[re]. BONNET, N[re].

Je relève encore ces deux notes dans le volume manuscrit *Etablissements des Archives de la Congrégation de la Mission ;*

« En 1647, le 7 de Mars, M. Claude Thouvant, chanoine et archidiacre d'Aisenay, en l'Eglise cathédrale de Luçon, donna à M. Chiroye supérieur, remit une somme de 1800 livres, outre la remise qu'il fit des droits d'indemnité pour la maison achetée, à condition de faire une mission à trois semaines chaque année dans l'étendue de l'archidiaconé d'Aisenay. L'acte de cette fondation fut faite par Charonneau et Landiau, notaires à Luçon, et ratifié par Monseigneur l'évêque de Luçon, le Chapitre et M. Vincent ».

Cette fondation avant d'être agréée, avait donné lieu à M. Vincent de faire quelques observations fort judicieuses qu'il adresse à M. Chiroye, dans cette lettre datée de Paris, 26 Décembre 1646.

N° 516. — A M. Chiroye, envoyé à Paris (2), conseils et encouragements qu'il lui donne pour cet établissement :

MONSIEUR,

Qui ne recevrait chèrement les lettres d'un si bon ouvrier, et qui ne serait consolé de les lire et de voire qu'il s'efforce de contribuer au salut de tant d'âmes ? Oui, votre lettre m'a certainement produit une grande joie, et je ne puis que je ne vous le dise ; et je ne cesse de remercier Dieu et de le prier de ce qui lui plaise vous continuer, en

(1) La Famille Pichard a donné à Fontenay, Françoise Pichard femme très bienfaisante, qui, profondément dévouée à René Moreau, contribua largement à la fondation de l'hôpital général.

(2) *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. I[er].

Digitized by Google

l'établissement de Luçon les grâces qu'il vous donne. Courage donc, Monsieur, à la bonne heure, vous allez donner commencement à une œuvre duquel Notre Seigneur veut tirer le salut d'une infinité d'âmes et l'entière sanctification de la nôtre. Pendant que vous négocierez cette affaire, nous vous préparerons les ouvriers nécessaires à savoir, un de nos prêtres que j'ai déjà en vue avec quelque frère clerc, et deux bons ecclésiastiques de notre séminaire des Bons-Enfants, qui veulent passer un ou deux enfants au service des pauvres de la campagne, et qui vous donneront bien de la satisfaction, comme je l'espère. Mais avant de vous envoyer personne, vous mettrez s'il vous plaît, les choses en état, sans toutefois conclure les conditions qui vous seront proposées par Monseigneur l'Evêque (1) ou son clergé, soit par Monsieur l'Archidiacre, sans que premièrement je n'en sois averti. Je prie Notre Seigneur Jésus-Christ que puisqu'il a agréable de vous commettre le soin d'une affaire qui le regarde, il vous donne la plénitude de son esprit et de sa conduite pour la traiter à son honneur et en sa vue. Monsieur l'archidiacre désire avoir la mission tous les ans dans son archidiaconé ; nous ferons ce que nous pourrons, mais tout le diocèse a droit. S'il attend de nous que nous irons seulement travailler dans une partie du diocèse, notre règle veut que nous allions là où on nous demande, et que l'on soit prêt à chaque fois. Quant au premier, vous pourrez volontiers vous y obliger, mais non pas au second, sinon pour deux ou trois villages au plus.

Vous m'expliquerez, s'il vous plaît, son intention. Je me donne l'honneur de lui écrire et de lui témoigner notre soumission aux volontés de ces messieurs et à la sienne, et le ressentiment que j'ai de la grâce qu'il nous présente. Je vous prie de lui en donner toutes les assurances possibles, comme je fais à vous des affections que mon cœur a pour le vôtre.

Plaise à Dieu les unir de son amour dans le temps et dans l'éternité.

P. S. — J'ai différé l'envoi de la lettre à Monsieur l'archidiacre et les autres, jusqu'au premier jour que je vous les enverrai à Richelieu (2) ou à Luçon. Vous ne direz point que ces prêtres ne sont pas de la Compagnie.

(1) Mgr Pierre de Nivelle, évêque de Luçon, 1637-1661.

(2) Richelieu, (Indre-et-Loire), maison fondée par le cardinal Richelieu en 1638. Saint Vincent avait envoyé quatre missionnaires. Un des quatre prêtres résidents desservait la cure de Richelieu avec autant de vicaires qu'il convenait.

Digitized by Google

La seconde note est ainsi conçue :

« En 1658, le 8 Mars, M. Nicolas Pignay, docteur en chirurgie, donne à M. Chiroye, supérieur, 25 boicelées de terre achetées 1,050 livres, et 3,460 livres 5 deniers, à condition de donner tous les ans 30 livres aux pauvres, tant de Luçon que des endroits où l'on ferait mission, d'employer 30 livres en chapelets, images, etc., 30 livres à la servante des pauvres de Luçon, de dire ou faire dire à son intention deux messes par semaine, trente messes basses après sa mort, un service de trois grandes messes le jour de sa mort ; et tous les ans, un service de trois grandes messes à pareil jour de sa mort. L'acte fut fait par Vaulain et Landryau, notaires, et ratifié par M. Vincent » (1).

L'œuvre des missions était définitivement fondée à Luçon, et les heureux résultats continuèrent à se faire sentir. Les zélés fils de saint Vincent étaient émerveillés de l'empressement de nos ancêtres à écouter la parole divine. « Il n'est pas imaginable, dit l'un d'eux, combien maintenant nos travaux passés sont détrempés de consolations que notre bon Dieu nous envoie pour nous donner courage. Ces âmes du Bas-Poitou qui semblaient dures comme des pierres, ont pris le feu sacré de la dévotion si fortement qu'il ne semble pas se pouvoir éteindre de si longtemps ».

« Un autre, écrivant à saint Vincent l'année 1642 de la mission des Essarts, lui mande qu'on y avait converti sept hérétiques et qu'il s'y était fait des changements admirables parmi la noblesse et les officiers de la justice ».

« Un autre, lui parlant de la mission faite à Saint-Gilles, sur le bord de la mer, dit qu'en ce lieu-là les dissensions et querelles avaient été éteintes, les cœurs divisés réunis, les procès les plus difficiles terminés, les biens d'autrui restitués, les pauvres soulagés, et les malades consolés et assistés par la Confrérie de la Charité, et enfin les catholiques fortifiés dans la vraie religion ».

(1) *Archives de la Congrégation de la Mission*, volume mss. 55 in-f° ; *Etablissements.*

(2) *Abelly*, t. I^er^, p. 313.

Digitized by Google

Pierre de Nivelle, sacré évêque de Luçon en Janvier 1637, peu de temps après son arrivée dans la ville épiscopale, avait écrit à saint Vincent : « Une mission est un des plus grands biens que je connaisse, car il y a la plus grande ignorance parmi le pauvre peuple, et si vous pouviez savoir quelle est dans mon diocèse, elle vous exciterait à la compassion »....

Après avoir vu les succès de ses nouveaux missionnaires, le même évêque écrivait au fondateur de Saint-Lazare, en 1642 : « S'il plaît à Dieu que l'Institut de Messieurs de votre congrégation continue longtemps en son Eglise, elle doit en espérer de grands fruits. Le diocèse de Luçon dans l'étendue duquel ils travaillent depuis quatre ans sous vos ordres en ont déjà reçu de si notables et particulièrement le lieu même de Luçon, où leur mission a été très fructueuse, que je me sens infiniment obligé à M. le cardinal de Richelieu de nous les avoir procurés, et à vous, M. Vincent, de nous les avoir envoyés. Leur supérieur surtout y travaille avec des soins admirables. Il est tout louable, sinon qu'il est excessif en ses travaux, si pourtant il peut y avoir de l'excès aux travaux qu'il entreprend pour gagner les âmes à Dieu ».

Ainsi parlait l'évêque de Luçon, ainsi parlaient tous les prélats qui avaient le bonheur de posséder dans leurs diocèses les pieux disciples de M. Vincent.

Les encouragements de l'évêque de Luçon se traduisaient autrement que par des paroles, si j'en juge par cette lettre de M. Vincent.

N° 667. — A M. Chiroye, supérieur à Luçon.

Il exalte la munificence de Monseigneur de Luçon (1), il n'a trouvé de semblable qu'en saint François de Sales.

Paris, 30 Octobre 1649.

MONSIEUR,

Je suis bien aise que vous ayez reçu payement de la lettre de change de 1500 livres que je vous ai envoyée, et que de cela vous ayez rem-

(1) Pierre de Nivelle.

Digitized by Google

boursé les sommes que vous aviez auparavant prises, pensant que nous les acquitterions de deçà.

Mais je suis certes plus étonné d'apprendre que Monseigneur ne se lasse jamais de vous donner ; Seigneur Dieu ! quelle charité ! J'ai eu le bonheur de communiquer avec Monseigneur de Genève plusieurs fois pendant sa vie. Il avait une si grande bonté que celle de Dieu se voyait sensiblement au travers de la sienne ; mais avant ni depuis lui, je n'ai jamais vu personne en qui cette même bonté divine ait mieux paru qu'elle paraît en Monseigneur de Luçon. Je lui fais un mot de remerciement à l'occasion de ses dernières libéralités, plutôt pour éviter l'ingratitude que pour lui témoigner ma reconnaissance, puisqu'elle est telle que je ne la puis exprimer. Dieu nous fasse la grâce de rendre au diocèse de Luçon les services que cet insigne prélat attend de nous, et que nous lui devons par tant et tant de raisons ; je suis consolé de savoir que vous vous étudiez à lui rendre toute la révérence, la soumission et l'obéissance possible, aussi ne seriez-vous point excusable si vous manquiez à un si juste devoir (1).

Pour assurer la persévérance des nouveaux convertis et perpétuer le souvenir de leurs missions, les religieux fondaient partout des *Confréries de Charité*.

« C'était, dit Abelly, un usage introduit par Vincent dans les missions d'établir quand il se pouvait, la Confrérie de la Charité, composée de femmes et de filles pour l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades, et, pour cet effet, vers la fin de la mission, un missionnaire fait quelques exhortations particulières sur le sujet de la charité envers les pauvres, de règlements et pratiques ordinaires de cette confrérie (2) ».

Il serait bien difficile de relever toutes les Confréries de charité créées, à cette époque, par les Lazaristes, car à celles-là sont venues s'adjoindre d'autres œuvres charitables fondées par plusieurs évêques de Luçon et en particulier par Monseigneur de Barillon.

« Nous pouvons citer les Confréries de Charité fondées aux Essarts, à Saint-Gilles, à Montaigu, à la Bretonnière, à la

(1) *Lettres de S. V. de Paul*, t. I^er^.

(2) Abelly, t. I^er^. Pour cette étude voir aussi abbé Maynard, t. II et III. *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence.*

Digitized by Google

Couture, à Mareuil, à Rosnay, aux Sables, à la Boissière-de-Montaigu, à Treize-Septiers, à la Guyonnière, à Boufféré (dont nous avons retrouvé quelques anciens procès-verbaux), à Saint-Hilaire-de-Loulay, à Saint-Denis-la-Chevasse, à la Rabatelière, à Saint-Philbert-de-Bouaine, à la Roche-sur-Yon, à la Ferrière, à Noirmoutier (1) ».

Les Lazaristes organisaient la Confrérie et, pour l'entretenir, ils faisaient appel à l'évêque, aux abbés de monastères, au clergé. Tous donnaient généreusement, heureux de participer à une œuvre éminemment charitable et sociale.

« L'abbaye de Nieul donnait chaque année 150 boisseaux de blé méture ; celle d'Angles 50 boisseaux ; celle du Lieu-Dieu en Jard 136 ; celle des Fontenelles 300 ; les religieux Bernardins de Noirmoutier 117 boisseaux de farine ; le prieuré de Saint-Filibert 52 boisseaux de blé méteil ; le prieuré de Saint-Lienne à la Roche-sur-Yon, 150 boisseaux de blé, « aumône que le prieuré de Saint-Lienne fait acquitter exactement (2) ».

Pour être complet et faire connaître mieux l'œuvre de saint Vincent de Paul dans le Bas-Poitou, je dois dire un mot d'un événement important auquel il fut intimement mêlé. Il s'agit du transfert de l'évêché de Maillezais à la Rochelle. Je donne un document qui fera bien comprendre le zèle qui animait saint Vincent dans cette circonstance, comme dans toutes les autres.

N° 473. — Au cardinal Mazarin.

Translation du siège de Maillezais à la Rochelle (3).

Paris, 20 Août 1642.

MONSEIGNEUR,

Voici Monseigneur de Saintes qui s'en va trouver Votre Eminence. Il lui confirmera ce que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Eminence touchant Bordeaux et Maillezais pour la Rochelle, et lui dira comme les partisans de M. de Maillezais (4) agréent ce traité et

(1) *Semaine de Luçon*, 20 Juillet 1907. Abbé Baraud.

(2) *Semaine de Luçon*, 20 Juillet 1907. Abbé Baraud.

(3) *Lettres de S. Vincent de Paul*, t. I^er^.

(4) Jacques II (Raoul), évêque de Maillezais, dont le siège épiscopal fut transféré à la Rochelle par une bulle d'Innocent X, en date du

Digitized by Google

en remercient Votre Eminence de lui faire espérer quelque abbaye avec un bénéfice, pour suppléer à la diminution du revenu qu'il souffre en ce traité, en sorte néanmoins qu'il se soumet à la volonté de Votre Eminence. Il a fort bien fait à Maillezais, et se propose de faire encore mieux à Bordeaux. Et moi, Monseigneur, je continue mes vœux et prières pour la conservation de Votre Eminence, pour le bien de cet Etat et pour la sanctification de sa chère âme, qui suis par la grâce de Dieu, etc,..

Saint Vincent de Paul fut, d'ailleurs, en relations avec quelques-uns des personnages les plus considérables de nos régions, comme en fait foi cette page que j'extrais du Correspondant, et qui me paraît de nature à intéresser les lecteurs.

« Raoul de la Guibourgère succédait sur le siège de Saintes à son oncle, du même nom, qui avait été le collègue de Richelieu aux Etats généraux de 1614. Il fut, sous la régence de la reine Anne d'Autriche, transféré en Vendée sur le siège de la petite ville de Maillezais, dont le titre se perdit bientôt dans le titre plus important de la Rochelle. Ce protégé de Richelieu était en même temps un ami de saint Vincent de Paul, en correspondance et en consultations fréquentes avec lui. Il emprunta à ce grand homme de Dieu quelques-uns de ses prêtres de Saint-Lazare pour évangéliser les diocèses. Les premiers fils de saint Vincent de Paul eurent la gloire d'avoir ensemencé ces terres vendéennes où poussèrent tant d'actions héroïques (1) ».

II.

VOYAGES DE SAINT VINCENT DE PAUL EN BAS-POITOU ET A LUÇON

Le zèle de M. Vincent pour les missions, l'affection toute paternelle dont il entourait ceux de ces disciples qu'il envoyait prêcher dans les différentes provinces lui firent entreprendre

4 mai 1648. Ce fut, en effet, sur les instances de saint Vincent qu'eut lieu ce transfert. Il espérait porter un coup décisif au protestantisme en érigeant en évêché la Rochelle, l'un de ses principaux boulevards.

(1) *Le Correspondant*, 25 Janvier 1908, p. 272. *Histoire du cardinal de Richelieu*, par Honotaux, t. I^er^, p. 108.

Digitized by Google

plusieurs fois de longs et périlleux voyages pour visiter les maisons qu'il avait fondées.

Le 13 Janvier 1649, il quittait Saint-Lazare, malgré les rigueurs de la saison, et parvenait avec peine à Saint-Germain-en-Lay, à cause du débordement des eaux. Il parcourt la Beauce, ruinée par les soldats qui venaient de terminer les guerres civiles durant la minorité de Louis XIV ; visite à Orléans et au Mans, les maisons de Saint-Lazare ; à Angers, les hôpitaux et les religieuses de sa Congrégation. Il traverse Rennes et Nantes, partout consolant et fortifiant par sa parole les malades, les prêtres et les religieuses de sa mission.

Il voit la Roche-sur-Yon, il s'arrête quelques jours chez son ami, Jacques de la Boucherie, qui demeurait dans la paroisse de Saint-André-d'Ornay. On montre encore la vieille maison, maintenant toute tapissée de lierre, où le saint séjourna. Elle est située sur une petite éminence qui domine la fraîche vallée du Laurenceau.

De là, M. Vincent vint à Luçon. Il dut s'y trouver vers la fin d'Avril ou le commencement de Mai, car, à la date du 28 Avril 1649, il écrivait de Nantes à Mademoiselle Le Gras : « Voici le dixième jour que je suis arrivé en cette ville ; j'en espère partir demain, Dieu aidant, pour Luçon ».

« Saint Vincent de Paul passa-t-il à Fontenay ? M. l'abbé du Tressay l'affirme, mais sans en fournir la preuve ; d'autre part, les archives de l'hospice de Fontenay sont muettes sur ce point. Mais une note de B. Fillon signale que *René Moreau reçut dans son presbytère de N. D. de Fontenay, au printemps de 1649, la visite de son ami saint Vincent de Paul.* Ce renseignement concorde très bien avec la date de la fin du voyage du saint en Bas-Poitou, quittant alors Luçon et retournant vers Paris. Quant à René Moreau, il avait connu saint François de Sales et Vincent de Paul, tandis qu'il suivait à Paris les cours de théologie, et ses relations avec ce dernier ne paraissent pas avoir été interrompues. Les *Archives de Fontenay*, t. IV, contiennent une procuration par laquelle Vincent de Paul charge René

Digitized by Google

Moreau, curé de N.-D. de régler pour son compte l'affaire pendante entre l'évêque de la Rochelle et lui (1) ».

Durant ce long voyage à travers la France, qu'il fit toujours à pied ou à cheval, le saint, entre mille embarras et difficultés, faillit deux fois disparaître sous les eaux. Ses affaires étant terminées au Mans, il prit la route d'Angers « et à quelques lieues de là, tout près de la petite ville de Durtal (2), il rencontra un gué grossi par des pluies d'hiver, le gué Poram qu'il fallait franchir. Au milieu de la rivière, son cheval s'abattit, et il se serait infailliblement noyé sans le prompt secours que lui donna le prêtre qui l'accompagnait ».

Vincent après être resté cinq jours à Angers remonta vers la Bretagne. « Il approchait de Rennes et traversait un petit pont de bois entre un moulin et un étang fort profond. Son cheval, effrayé du mouvement et du bruit de la roue du moulin, recula si brusquement qu'il mit un pied hors du pont et qu'il fut sur le point de se précipiter dans l'étang. Mais Dieu réfréna le cheval, qui s'arrêta tout court et le saint homme put descendre. Il tomba aussitôt à genoux pour remercier Dieu (3) ».

Saint Vincent se tira heureusement de tous ces mauvais pas, grâce au ciel ; il avait encore tant d'œuvres à entreprendre pour sa gloire et le salut des âmes ! »...

La dernière qu'il fit en faveur de notre diocèse fut de bénir deux mois avant sa mort, celui qui devait être un jour notre évêque, Henri de Barillon. M. l'abbé du Tressay raconte ainsi le fait : « Chez son oncle, Antoine de Barillon, conseiller d'Etat, directeur des finances, magistrat aussi pieux que savant, il rencontra saint Vincent de Paul. Le jour où, fixé dans sa vocation, il prit l'habit ecclésiastique, son oncle le présenta au vénérable fondateur et exigea du vieux prêtre qu'il bénît l'élève du sanctuaire. Le saint s'y refusa d'abord par humilité, mais la charité

(1) Abbé Baraud. *Semaine religieuse de Luçon*, 1907, n° 32, p. 650.

(2) Près Baugé, sur le Loir.

(3) *Saint Vincent de Paul.* Maynard, t. IV, p. 34.

Digitized by Google

l'emportant, il étendit la main sur le jeune Henri, et pria longtemps. Deux mois après, Vincent s'en allait au ciel recevoir sa récompense, et Henri de Barillon, poursuivant sa carrière, se distinguait par les qualités qu'il apporta plus tard sur le siège de Luçon (1).

Etant à Luçon — 1649 — le fondateur de la Congrégation de Saint-Lazare, se proposait d'aller à Saintes, de parcourir la Guyenne, de pousser jusqu'à Marseille et d'achever dans l'Ouest et dans le reste de la France l'inspection des maisons de la Compagnie. Mais la reine lui fit donner l'ordre de quitter notre petite ville et de revenir incessamment à Paris, où le roi était rentré.

Dans la ville épiscopale, M. Vincent visita la maison de la Mission et toutes les communautés qui y étaient déjà établies, comme les Capucins, installés par Richelieu en 1627 et les Ursulines, fondées en 1631. Il y trouva, à Luçon, l'hôpital édifié par Richelieu.

« Il aimait à se rendre compte de ce qui se passait dans les maisons. Surtout nous dit son biographe Abelly, le saint laissa une grande consolation à ses enfants spirituels et une très bonne odeur de l'humilité, cordialité, douceur et de toutes les autres vertus qu'il pratiqua et dont il leur donna l'exemple ». Voici maintenant ce que dit M. L. Ballereau dont la compétence est notoire.

« Le cardinal Richelieu de ses propres deniers, achète une maison *dans la rue qui va de la petite place de l'Eglise à la paroisse, non loin du bénéfice de Sainte-Flaive.* Cette maison qu'il rebâtit entièrement pour en faire, sous la direction des Oratoriens, le premier séminaire de Luçon qui *fut aussi le premier ouvert en France*, existe encore, rue de l'Hôtel-de-Ville, et porte sur la clef de l'arc surbaissé du portail d'entrée la date de *1612*. Saint Vincent de Paul dut y loger, lors de sa

(1) *Histoire des moines et des évêques de Luçon*, t. III, p. 52.

Digitized by Google

visite à Luçon, en 1633, et peut-être même une seconde fois en 1649 (1) (2) ».

Serait-ce un hors-d'œuvre ou une digression inutile que de conter l'histoire de cette maison ? On me pardonnera à cause de l'intérêt qui s'y attache à plus d'un titre.

Pendant les jours de la Terreur, le général Huché, ce monstre désavoué même par les siens, y fut logé pour le malheur des Luçonnais. C'est dans cette maison que se passa ce fait historique incontesté (3) qui donne une idée des atrocités dont pouvait se rendre coupable ce trop célèbre général. Félix Aubry, chirurgien militaire, avait été fait prisonnier par les troupes royalistes au moment où le général Charette avait reçu une assez grave blessure au bras. « Soigne-moi lui dit Charette, et tu auras la vie sauve, parce que ton art est utile à tous, et même je te promets la liberté complète. »

Aubry soigna le général, qui tint sa promesse. Conduit par une escorte protectrice, le médecin atteignit la Roche-sur-Yon, d'où il fut dirigé sur Luçon. Sa première visite à Huché aboutit à une invitation pour le lendemain. Pendant le repas, Aubry narra tout au long son aventure. « Misérable, s'écria tout à coup Huché furieux, tu pouvais tuer ce brigand et tu l'as guéri, je te condamne à mort. Et appelant la sentinelle de faction, Huché lui ordonne d'aller chercher un peloton d'exécution et, séance tenante, il fait fusiller Aubry appuyé au mur de son jardin, tandis que lui-même achève tranquillement son déjeuner.

« Cette maison, tristement célèbre, devint la propriété d'un marchand de bois qui y exerça son négoce, puis on en fit une école où quelques personnes se rappelaient, naguère encore, avoir reçu leur première instruction. Acquise plus tard par M. Chantreau, vicaire général, ce dernier fit exhumer les ossements humains

(1) Plusieurs écrivains vendéens parlent dans ce sens. M. Baraud, historien judicieux, n'hésite pas : « *Saint Vincent* écrit-il, *habita cette maison durant quelques jours* ».

(2) *Recherches historiques de Luçon*, L. Ballereau.

(3) J'ai raconté ce drame dans mes *Soirées Vendéennes*. p. 226.

Digitized by Google

trouvés dans son jardin. M. le chanoine Lacombe lui succéda. M. le chanoine Alexandre Bourbon et après lui, son frère, M. Louis-Edmond Bourbon, l'occupèrent jusqu'à leur mort. Ce dernier la légua à sa famille qui la vendit à M. P.-E. Trenit, son propriétaire actuel. Au moment de l'acquisition de Richelieu, cette maison s'appelait la Souche (1) ».

Ainsi se succèdent les hommes. Les œuvres de Dieu sont moins changeantes, et si les fondations de M. Vincent à Luçon, et dans notre région, ont momentanément disparu sous le coup de lois impies et iniques, la religion dont ses missionnaires ont ranimé le flambeau est encore brillante et, grâce au Ciel, sa clarté ne pâlira pas !

Et maintenant, Vendéens, soyez reconnaissants à la Providence de vous avoir envoyé saint Vincent de Paul qui, par des œuvres de toutes sortes, et par sa présence au milieu de vous a laissé de si grands bienfaits spirituels.

Luçon, 19 Juillet 1910. Fête de saint Vincent de Paul.

F. CHARPENTIER, prêtre.

***

RELIQUES DE SAINT VINCENT DE PAUL.

La collection Benjamin Fillon possédait un précieux recueil, contenant neuf lettres de saint Vincent de Paul, dont trois sont autographes et les autres portent simplement sa signature. Elles ont toutes trait à l'établissement, à Luçon, de la maison des missionnaires de Saint-Lazare, dont nous avons parlé, et étaient adressées à Jacques de Pallo, conseiller au parlement de Paris, avec lequel le saint était fort lié (2).

On pourrait encore ranger au nombre des reliques de saint Vincent de Paul un autre album, qui a longtemps figuré dans la col-

(1) L. Ballereau. Ouvrage déjà cité, p. 79.

(2) Ces lettres ont été publiées par B. Fillon. (C. F. *Une fondation de saint Vincent de Paul à Luçon.* Fontenay, Robuchon, 1848. in 8°. — Alfred Largeault — Revue *d'Archéologie poitevine.* 1898. p. 90.

Digitized by Google

lection de B. Fillon, à Fontenay-le-Comte. On y voyait : 1° la lettre de saint Vincent de Paul sur sa captivité à Tunis, comprenant trois pages d'une écriture très serrée ; 2° un billet du même saint, adressé à un membre de la famille de Commet, en lui envoyant une miniature insérée au feuillet précédent de l'album ; 3° cette miniature, commandée en 1636 à François Brentel, artiste strasbourgeois, représente la *Fuite en Egypte*. La Vierge, assise à l'ombre des grands arbres, allaite l'Enfant Jésus, tandis que Joseph les contemple ; plus loin, l'âne cherche sa nourriture. Dans le fond du paysage est une ville, décorée de beaux édifices et bâtie au milieu d'un site sévère. Deux anges en prières, portés sur des nuages, occupent le haut de la composition. Autour règne une bordure noir et or ; au bas se trouve une bande pourpre sur laquelle on lit en caractères romains : Aimez Dieu et VOSTRE PROCHAIN ! légende qui résume la doctrine du donateur. Au-dessous est la signature de l'artiste et la date 1636. L'ensemble a 0m14 de haut sur 0m10 de large. Ce petit tableau, d'une conservation parfaite, se recommande surtout par la finesse de la touche (2).

(1) *Revue des provinces de l'Ouest*, t. IV. p. 30.

Digitized by Google

UN SANS-CULOTTE

JEAN LÉCHELLE

Général en chef de l'Armée de l'Ouest en 1793.

Le général Léchelle n'eut qu'un instant de notoriété en 1793, mais, durant quelques jours, ce général, fut un personnage représentatif bien net du système militaire révolutionnaire. C'est par là que ce personnage mérite d'être sauvé de l'oubli.

Dans les premiers temps de la République, l'Etat-Major de l'armée, créé à la fin de 1792 et au commencement de 1793, était composé d'officiers ayant tous servi dans l'armée royale, aussi les traditions d'honneur et de discipline qu'ils avaient puisé dans ses rangs les rendait réfractaires, pour la plupart, aux basses œuvres de délation et de cruauté qu'exigèrent plus tard les clubistes dominateurs de la Convention. A la fin de 1793, il fallait donc faire disparaitre le plus possible ces bons soldats et les remplacer par des politiciens arrivistes, disposés à tout faire. Ces hommes, à défaut de talents militaires, méritèrent la louange de leurs patrons par leur zèle dans le rôle de bourreaux de leurs concitoyens. En Vendée, spécialement, cette race de généraux sectaires a sévi lamentablement. Il suffit de rappeler les noms de Rossignol, de Santerre, de Ronsin, de Grignon, de Huché,

Digitized by Google

de Turreau. On peut y ajouter, au second rang, le nom de Léchelle, car le temps lui manqua pour se déshonorer. Sa vie montre surtout les résultats désastreux de l'intrusion de la politique dans l'armée. Son histoire n'est donc pas inutile à rappeler.

Jean Léchelle naquit à Puyréaux (1) le 2 Avril 1760, d'une famille de marchands aisés; il reçut une certaine instruction, dénotée par son écriture et par le style de ses dépêches. Le goût militaire se développa rapidement en lui, car il s'engagea dans le régiment de Rouergue en 1775. Sa carrière fut peu brillante et après douze années de service, il obtint son congé absolu en 1788. Léchelle vint habiter Saintes où il ouvrit, dit-on, une salle d'armes.

La révolution de 1789 le fit revenir dans son pays où, sans doute, sa faconde d'ancien soldat lui donna une notoriété suffisante pour le faire élire comme chef de bataillon par la Garde Nationale du canton de Mansle.

Un décret de l'Assemblée législative en date du mois de Mai 1791 avait crée l'armée volontaire comme complément de l'armée régulière ; deux bataillons furent demandés à la Charente, les officiers de ces bataillons devaient être nommés à l'élection, le pouvoir central ne se réservait que le choix des chefs de ces troupes. Léchelle désigné sans doute par son zèle politique, probablement alors assez modéré, fut nommé en Octobre 1791, par le roi Louis XVI, lieutenant-colonel en premier (2) du

(1) Puyréaux, canton de Mansle arrondissement de Ruffec, (Charente), Jean Léchelle, né de François Leschelle, marchand, et de Renée Moreaux. Le général ayant toujours signé Léchelle on a conservé cette ortographe. Le frère du général Pierre Léchelle, né en 1756, fut député à l'Assemblée Législative pour le département de la Charente.

(2) Pour la formation du 1er bataillon de la Charente, voir Boissonade, — *Histoire des volontaires de la Charente.* — Angoulême 1890. — Le bataillon se composait de huit compagnies du Centre et d'une de grenadiers. Il était commandé par deux lieutenants-colonels. Le lieutenant-colonel en second de la formation était Rochette de Pluzet, destitué par absence illégale le 21 Janvier 1793 et remplacé par Villemalet. — Rochette, chef de bataillon, fut exécuté à la fin de 1793 par suite de dénonciations du conventionnel Duquesnoy.

Digitized by Google

premier bataillon des volontaires de la Charente. Ce bataillon, convoqué le 17 Octobre à Angoulême, y nomma ses gradés ce même jour. L'administration départementale avait déployé un grand zèle pour armer, habiller, faire vivre ces volontaires ; au bout de quatre mois ils pouvaient être mis en route vers la frontière. Le 5 Décembre, le 1er bataillon partit de Cognac à destination d'Orléans, de cette ville il gagna la frontière du Nord et on le trouve, aux mois d'Avril et de Mai 1792, en garnison à Maubeuge. La guerre ayant été déclarée le 20 Avril, peu de jours après, le bataillon recevait le baptême du feu sous cette dernière place.

Le bataillon Charentais resta inactif à Maubeuge pendant la campagne de Valmy mais, quand Dumouriez organisa son armée pour entrer en Belgique, il fut placé à la 1re brigade de la 1re division de la première ligne (1). Le 23 Octobre, le centre de l'armée de Dumouriez s'ébranla et de Valenciennes marcha sur Mons, le 5 novembre, le bataillon assistait au combat de Frameries où il se distinguait spécialement, le 6, il prenait part à la bataille de Jemmapes où, sous Bournonville, il participa à l'attaque des hauteurs de Quesmes. L'armée française, après avoir pris Mons, Bruxelles, Liège, poussant les Autrichiens au delà de la Meuse, vint, après un combat victorieux, occuper la ville d'Aix-la-Chapelle le 8 Décembre 1792. Le corps de Valence, dont faisait partie le 1er bataillon de la Charente resta dans cette position pendant près de deux mois, durant lesquels l'armée s'affaiblit beaucoup par suite des privations et de la désertion générale des volontaires.

Pendant ce séjour au camp d'Aix-la-Chapelle, le lieutenant-colonel Léchelle écrivit, en Février à la Convention, la lettre suivante qui montre bien l'exaltation croissante des sentiments révolutionnaires de son auteur. « La République ou la mort, telle est la devise terrible des vainqueurs de Jemmapes, des Sans-Culottes du 1er bataillon de la Charente faisant partie de l'avant-

(1) Pour plus de détails, voir A. Chuquet. — *Jemmapes.*

Digitized by Google

garde de l'armée sous les ordres du général Dumouriez. Nous avions à combattre à la fois les éléments et les satellites des despotes : les premiers ont été vaincus et les derniers ont mordu la poussière. Au milieu de nos triomphes, une seule chose affectait douloureusement et indignait nos âmes républicaines, c'est que l'assassin et le bourreau de nos frères égorgés respirait encore. La Nature, la Justice, et la Patrie outragée et trahie tant de fois par ce monstre couronné demandaient sa tête, mais enfin, par un décret qui vous immortalise, cette tête criminelle et odieuse est tombée sous la hache de la Loi trop longtemps suspendue et ce n'est que de cette époque, à jamais mémorable que date vraiment l'existence de la République. Législateurs, vous avez fait votre devoir : les soldats de la Patrie feront le leur.

» Les tyrans de l'Europe s'avancent avec des bandes d'esclaves. Tant mieux ! ils sentiront encore nos bras qui déjà les ont terrassés. La campagne va s'ouvrir et nous brûlons de nous mesurer avec les nouveaux ennemis ; parlez, législateurs, nous marchons et la victoire est à nous. Cependant nos bataillons sont incomplets. Beaucoup de soldats se sont retirés il importe donc que la Convention prenne incessamment des mesures pour réparer le déficit, mais je dois déclarer ici pour l'honneur du bataillon auquel je commande que tous sont demeurés fidèles au poste que la patrie leur avait assigné et que le bataillon ne doit son déficit qu'à des trépas glorieux.

» Hâtez-vous, législateurs d'organiser l'armée. Que la distinction anti-républicaine des troupes de ligne et des Volontaires nationaux disparaisse. Nous sommes tous frères, nous défendons la même cause ; l'uniforme et le régime doivent être le même ; ordonnez l'amalgame des uns avec les autres ; réformez l'administration actuelle de la Guerre, elle est essentiellement mauvaise, soit par incapacité, soit par perfidie ; elle a compromis le salut de la République en abandonnant l'armée qui a souvent manqué de tout ; que la nouvelle marche bien et nous ne

Digitized by Google

rentrerons dans nos foyers qu'après avoir exterminé tous les ennemis de la Patrie (1) ».

Malgré le triste état de son armée, Dumouriez, payant d'audace, essaya l'invasion de la Hollande, où il échoua, pendant que l'armée Autrichienne reprenait l'offensive et forçait Valence à la retraite, après un combat désastreux sous Aix-la-Chapelle, (2 Mars 1793). Un autre combat malheureux, livré a Tirlemont, le 6 Mars, accélérait le mouvement de retraite. Dumouriez, ayant concentré ses forces, livra aux Autrichiens, le 18 Mars, une bataille décisive, à Nerwinde; ce fut une défaite qui entraina l'évacuation de la Belgique. Le corps d'armée dont faisait partie le Bataillon de la Charente, vint s'établir sous Valenciennes. Il se renferma dans cette place à la fin de Mars, après la défaite de Famars. Les Austro-Anglais se rapprochèrent lentement de cette importante place, dont ils commencèrent le siège le 23 Mai.

Le Lieutenant-Colonel Léchelle, que le général Ferrand avait distingué pendant la campagne précédente, reçut de lui le commandement de la Citadelle, poste qui semblait devoir être attaqué le premier. Les ennemis, à l'investissement de la place, négligèrent la Citadelle trop difficile d'approche, pour attaquer l'ouvrage à cornes, dit: *Front de Mons*. La lutte inégale entre la place et les assiégeants éprouva fortement la garnison de Valenciennes et le bombardement incessant démoralisa vite les habitants. Léchelle, ayant constaté que la Citadelle ne serait pas attaquée, réclama pour ses troupes l'honneur de participer à la défense active de la place; le général Ferrand ayant consenti, quoique avec peine, le bataillon de la Charente fournit tous les deux jours, à partir du 5 Juillet, des compagnies de service au front

(1) Cette lettre existant aux Archives Nationales est tout entière écrite de la main de Desmaret et signée de Lechelle. Desmaret, curé défroqué des environs de Compiègne, employé à l'armée du Nord comme directeur des vivres et des fourrages, se lia avec Léchelle et le suivit toute la campagne comme secrétaire. Il a laissé une relation du siège de Valenciennes. Sous le Consulat et l'Empire, Desmarest, fut pendant quinze ans, chef de la Division de la Haute Police. Ses mémoires, « *Quinze ans dans la Haute Police, sous le Consulat et l'Empire* » furent publiés en 1833.

Digitized by Google

attaqué. Villemalet (1) Lieutenant-Colonel en second, et le Capitaine Pinoteau (2) y furent blessés.

A la fin de Juillet, par suite d'un bombardement intense, la ville assiégée était à moitié détruite, les munitions et les vivres se faisaient rares, la population murmurait hautement contre la ténacité de la défense. Le 25 Juillet, les assiégeants firent jouer trois mines, qui bouleversèrent complètement le *Front de Mons* et, en même temps, attaquèrent et se rendirent maitres du Chemin-couvert de l'ouvrage. Une émeute éclata le lendemain dans Valenciennes, les habitants exigeaient la capitulation immédiate, menaçant les deux Conventionnels restés dans la place, qu'ils rendaient responsables de la ruine de la cité. Cochon (3), l'un d'eux, faillit être assassiné et dut requérir le bataillon de la Charente pour sa protection. On vit rapidement descendre de la Citadelle le bataillon avec Léchelle à sa tête et sa compagnie d'artillerie en queue. L'ordre se rétablit aussitôt, mais le gouverneur Ferrand, capitulant devant l'émeute, les Charentais rentrèrent à la Citadelle, emmenant avec eux le Représentant menacé. Un conseil de siège fut convoqué de suite pour statuer sur la reddition de la place ou sur la continuation de la défense ; la majorité des voix se décida pour la capitulation. Dans la minorité qui voulaient prolonger la défense on trouve le chef du bataillon de la Charente Léchelle ; sa déclaration portait « qu'il avait juré de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre aux ennemis et qu'il n'était pas un parjure ».

La capitulation de Valenciennes fut signée le 28 Juillet. Le premier Août, la garnison sortit en bon ordre et vint déposer

(1) Villemalet — (Pierre Furraud, de) — né à la Rochette (Charente), le 20 Mars 1760, général de Brigade le 7 Octobre 1793, général de Division le 27 Octobre 1793 ; mort à Marseille le 15 Février 1795 commandant la 2e Division de la Côte de l'armée d'Italie.

(2) Pinoteau (Pierre-Armand), né à Ruffec, le 6 Septeembre 1769 ; mort dans la même ville le 24 Mars 1834 ; général de brigade 6 Aout 1811.

(3) Cochon de L'apparent (Charles), né à Champdeniers (Deux-Sèvres), 24 Janvier 1750. Député à la Constituante et à la Convention. — Régicide. — Ministre de la Police générale en l'an IV ; créé Comte par l'Empire.

Digitized by Google

ses armes sur les glacis. Un témoin oculaire, Desmaret, remarque dans une brochure sur le siège de Valenciennes que, seul, le bataillon de la Charente avait défilé avec des armes aussi brillantes que pour une revue. Ce simple détail montre l'ascendant pris par le chef du bataillon sur ses hommes, comme la discipline et l'esprit militaire de la troupe.

La garnison de Valenciennes, d'après sa capitulation, ne pouvant servir qu'à l'intérieur, le bataillon Charentais fut dirigé vers l'armée qui faisait le siège de Lyon. Le 14 Août, il était arrivé à Laon.

Le lieutenant-colonel Léchelle s'était distingué à l'armée du Nord comme soldat, mais encore plus par la violence de ses opinions politiques, qui l'avaient signalé aux Représentants en mission ; l'un d'eux, son compatriote, Bellegarde (1), en rentrant à Paris pendant le siège de Valenciennes l'avait recommandé tout spécialement au ministre Bouchotte. Ce dernier avait ramené avec lui au ministère de la guerre toute la racaille de Pache expulsée quelque temps avant par Bournonville ; avec ses adjoints, les clubistes Ronsin, Vincent, Audouin et Jourdeuil, Bouchotte, avait entrepris de transformer l'esprit de l'armée, il faisait donc espionner tous les généraux, prêt à les destituer à la moindre occasion. Le vide fait dans l'Etat-Major général il le comblait en remplaçant les officiers de l'ancienne armée par de solides Montagnards, par des Sans-Culottes authentiques. Léchelle, qui en toute occasion, faisait parade des principes de la secte jacobine était donc un bon candidat pour le nouveau corps des généraux ; Vincent, l'alter-ego du ministre, avait l'œil sur lui, et, le 14 Août il le fit chercher à Laon par courrier spécial (2). Le 18 Août le ministre lui remettait à Paris sa nomination de général de brigade

(1) Dubois de Bellegarde (Antoine Denis), né à Angoulême, le 13 Mars 1738, mort à Bruxelles en 1825. Sert aux gardes du corps. Commandant de la Garde Nationale d'Angoulême en 1789. Député à la Législative et à la Convention pour le Département de la Charente. Régicide, malgré les bienfaits directs de la famille royale. Nombreuses missions aux armées, surtout en Vendée. Banni en 1815,

(2) D. G. A. A. Paris, 14 Août 1793.

Digitized by Google

et, sur la demande spéciale de Bellegarde, l'affectait à l'armée des côtes de la Rochelle. Léchelle se mit de suite en route pour sa nouvelle destination emmenant avec lui comme aide de camp un de ses capitaines, Pinoteau, chef de la 4e compagnie. Villemalet, lieutenant-colonel en second, prit le commandement du bataillon qui continua sa route vers Lyon.

Le général Léchelle, parti de Paris pour se rendre à son nouveau poste, passait en revue la Garde Nationale d'Angoulême le 1er Septembre et lui adressait « un discours empreint du plus pur civisme (1) ». Le 6 Septembre, il arrivait à Luçon avec son ami Bellegarde et prenait le commandement d'une des brigades de la division Tuncq (2).

Au mois de Septembre 1793 les troupes de la République, agissant contre l'insurrection vendéenne, formaient deux armées : l'armée des côtes de Brest commandée par le général de division Canclaux avait son quartier général à Nantes, son rayon d'action comprenait les côtes de l'Océan de Brest à la Loire et le cours du fleuve de Nantes à Angers. L'armée des côtes de la Rochelle, général en chef Rossignol, s'étendait de Saumur, quartier-général, aux Sables-d'Olonne par Niort et Luçon ; elle avait dans sa dépendance la douzième division territoriale, chef-lieu la Rochelle, avec les côtes de la Loire à la Gironde ainsi que les nombreuses îles de ce littoral. L'armée des côtes de Brest venait de recevoir le 5 Septembre, un renfort important ; on lui avait attribué la garnison de Mayence composée de 14,000 soldats aguerris dont les chefs avaient toute la confiance du soldat. Parmi ces officiers étaient Du Bayet, commandant en chef, Kléber, Beaupuy, les autres troupes avaient déjà pour chefs Vimeux, Beysser, Meirzkowski, Grouchy, etc. La plupart de ces officiers avaient servi dans l'ancienne armée et conservaient son esprit de bravoure et de discipline. Dans l'armée des Côtes de la Rochelle le général en chef, d'origine politicienne, groupait avec

(1) P. Boissonade. — *Histoire des Volontaires de la Charente*, p. 23.

(2) Tuncq. — Général de brigade, 19 Juin 1793, général de division, 17 Août 1793, mort en 1800.

Digitized by Google

lui des camarades de même provenance, les divisionnaires Santerre, Chalbos, Tuncq, Rousin ; les autres généraux en sous-ordres se nommaient Rey, Duhoux, Menou, Berthier, Lecomte. L'armée des Côtes de la Rochelle composée surtout de bataillons de volontaires de nouvelle levée était loin d'avoir l'esprit militaire et la solidité de l'armée de Brest.

S. Gigon.

(A suivre).

Digitized by Google

LA VIE LITTÉRAIRE

LA FOSSE AUX LIONS

Par EMILE BAUMANN

Paris. — Bernard Grasset 1911.

Nous attendions avec curiosité le nouveau roman de l'auteur de l'*Immolé*, ouvrage couronné en 1909 par l'Académie Française. Nous nous demandions quelle serait l'ascension de cet esprit vigoureux, *essentiellement* chrétien, impétueusement « racé », né pour la lutte, musclé pour la victoire. Nous nous disions : Daniel Rovère, l'immolé, ce jeune homme qui rencontre sur sa voie les trois immolations obligatoires : abolition des sens, mutilation des sentiments, désarroi de la pensée et du vouloir ; qui les accepte dans des veilles de cauchemar, des nuits d'orages et d'effroi, dans la recherche folle d'un cadavre cher, emporté par le Fleuve redoutable ; ce jeune homme, qui se ressaisit au pied du Christ, avec ses morts, et qui abandonne au passage, à Brigitte, la pieuse lavandière, ces paroles, qui sont tout le livre : « Les êtres, tels que moi, n'apparaissent qu'à la fin ou à l'approche des cataclysmes : j'aurais dû naître au temps des chevaliers errants ; une espèce de nuit marche avec mon ombre, une nuit qui est *l'attente de la Lumière* ; mais, vous, Brigitte, vous êtes dans la lumière ; Dieu est en vous bien plus qu'en moi » ; ce jeune homme, nous sentions bien qu'il devait beaucoup à l'auteur lui-même, et que le livre tout entier, sincère jusqu'au lyrisme, était, dans toute la force du terme, une vie vécue en pensée, sinon vécue en actes.

Ah ! le beau livre ! et comme il nous avait remués ! Nous lui pardonnions des longueurs, des lourdeurs, un fouillis, parfois trop

Digitized by Google

dense, d'images et d'idées; nous lui pardonnions un style un peu torturé, travaillé, cherché avec quelque minutie ; nous lui pardonnions ses défauts rares, émouvants, en échange de ses richesses substancielles, de son apparat philosophique, des larmes de sang qui le maculaient. Nous l'aimions comme une belle épopée mystique et sentimentale, la marche d'une âme noble vers l'holocauste de toutes ses illusions ; l'édification d'une volonté sur la ruine de toutes les vanités anéanties; le passage sacré de la pensée à l'acte, *du Verbe au sang.*

Aussi attendions-nous avec impatience l'ouvrage qui ferait suite à cette belle monographie. Cet ouvrage est paru. C'est *La Fosse aux Lions.*

Si je ne craignais pas d'être long, il me plairait infiniment de disserter sur les titres que choisit Emile Baumann; je parle moins encore de ses titres d'ouvrages que de ses titres de chapitres. L'auteur semble y attacher quelque importance, et son choix nous prouve qu'il a raison. En effet ces titres sont presque toujours riches d'un double sens: un sens extérieur, un sens intérieur; le sens narratif, en accord avec le récit; le sens symbolique, en accord avec la pensée philosophique ou mystique, qui domine le récit. Lisez ces en-tête de chapitres dans l'*Immolé*: I. — *L'apôtre en tenue de bal;* II. — *Le prélude de TRISTAN;* III. — *Ce que pèse un mort;* IV. — *Les dames d'en bas;* V. — *Le vent souffla la lampe;* VI. — *L'horreur délivre;* VII. — *Sous les verges;* VIII. — *TOTUS IGNITUS;* IX. — *Le reposoir de l'Immaculée Conception ;* X. — *Hermès;* XI. — *La nuit de l'holocauste;* XII. — *Du Verbe au sang;* XIII. — *Le fleuve d'en haut.* Même sans que l'on ait besoin de lire le livre, ces titres sont éloquents, et l'on pourrait, d'après eux seuls, reconstruire, une à une, les phases d'une vie d'immolation. Ils sont, pour ainsi parler, des *leit-motu*, qui se succèdent, ou plutôt qui se graduent, s'élèvent, atteignent à la cime de l'épanouissement terminal, qui est le résumé, le faisceau de tous les thèmes, unifiés dans l'Harmonie. Il n'est pas nécessaire de savoir qu'Emile Baumann est un musicien très averti, ni qu'il a écrit sur Camille Saint-Saëns un livre intitulé *Les grandes Formes de la Musique* (Ollendorf), pour observer que ses romans sont conçus comme des poèmes symphoniques, dont chaque partie évolue et chante en fonction d'un rythme central, intérieur, j'allais dire ésotérique. Leur composition

Digitized by Google

est, en ce sens, cyclique, et voilà précisément ce qui fait la vie et le frémissement particuliers aux livres d'Emile Baumann.

La Fosse aux Lions, c'est le nom d'un petit ravin qui « se creusait en demi-cercle », derrière le manoir des Broux, où se forme, sous les cilices les plus mordants, la virilité de Philippe de Bradieu. Autour de cette « fosse », point central, tournent les trois évènements qui marquent les trois échelons de cette épouvantable montée vers l'accomplissement d'une tache, assumée coûte que coûte et malgré tout.

D'abord Diane, la servante accorte, qui est la concubine de son père, y poursuit, par un samedi de la Chandeleur, Philippe de Bradieu, fiancé à demoiselle Alix de la Thébaudrie. Elle l'atteint à l'endroit où « le sol, par une concavité brusque, se déprimait, puis remontait ; le treillis des branchages obscurcissait autour un crépuscule d'alcôve ». Toute palpitante d'une passion folle, elle lui lance en plein visage la phrase définitive :

— Il est temps que j'apprenne de votre bouche si c'est vrai que vous me détestez. (p. 120)

Philippe, malgré le trouble contagieux qui le bouleverse, la repousse. Elle éclate d'un rire sauvage, bête blessée, et qui a déjà « l'abime dans la tête » ;

— *Une autre* à votre cœur : des épousailles se préparent. Vous vous marierez..... peut-être ; *mais rappelez-vous bien qu'il arrivera malheur à votre premier-né.* (p. 123)

L'auteur nous ramène autour de la fosse, dans une circonstance mémorable. Alix de la Thébaudrie, devenue Madame de Bradieu, porte en elle le fruit sacré de son union avec Philippe. Par un soir d'arrière printemps les deux époux, émus de la joie qui va leur naître, rêvent sur la margelle de granit qui enclot la fosse. Philippe touche « au moment de sa vie le plus désirable ». Alix a peur, et sa crainte vague est infiniment troublante. Quelles haleines maléfiques sortent donc de ces eaux mortes ?..... Le chapitre où nous est présenté cette courte scène si poignante a pour titre : l'*Epi gorgé*.

Enfin nous revenons à la « fosse », quand le comte de Bradieu, le le père de Philippe, le beau-père d'Alix, le vieillard maniaque, alcoolique et presque fol, pendant que ceux-ci assistent à l'inauguration du *Calvaire de la mission*, tombe dans une nouvelle crise de rage satanique. Halluciné par cette idée fixe qu'il est lui-même

Digitized by Google

un misérable, un être maudit, néfaste, puisqu'une généalogie impitoyable le fait remonter au terrible Gilles de Rais; jaloux de son petit-fils, adulé, choyé; terrifié parce qu'il lui ressemble, il l'empoigne à pleines mains, et court, l'écume aux lèvres, le précipiter dans la *fosse aux lions*, anéantissant ainsi le dernier descendant de la *Barbe-Bleue*, l'enfant de son enfant, le fruit si désiré d'un amour loyal. C'est la troisième et dernière étape du Calvaire, et si le chapitre qui la rapporte peut s'intituler *le Calvaire de la mission*, c'est avec justesse que le suivant se nommera : *Aristocrati Victoria*, car les deux époux ont accepté l'horrible sacrifice, et Philippe de Bradieu, après avoir perdu son enfant, enfermé son père avec les fous, Diane avec les folles, se reprend, et, comme dans l'*Immolé*, s'exhausse sur les petits tertres du cimetière pour mieux voir les perspectives qui fuient vers l'avenir. Il peut sourire encore, emporté par son rêve indéfectible d'apostolat, d'action religieuse et sociale.

Mais le titre du roman n'a pas seulement ce sens narratif. *La Fosse aux Lions* éveille encore deux symboles. A ce propos je supplie mes lecteurs de ne point s'abandonner au mouvement de mauvaise humeur que ne manqueront point d'éveiller en eux les premières pages du roman d'Emile Baumann. Quelques types de nobles y sont tracés, qui évidemment ne font point honneur à la caste. L'auteur nous parle de ce « très vieux Grangousier, l'ancêtre le plus insigne de tous les hobereaux du Bas-Poitou ». Il nous croque ainsi le viellard paillard, le comte de Bradieu :

« Il s'était assis loin du feu dans l'unique et sévère fauteuil Louis XIII dont on avait orné sa chambre. Ses doigts tenaient entr'ouvert le volume des mémoires; le nom de Saint-Simon se sculptait pour lui sur la couverture, étincelant et triste, condensant les hauteurs et les amertumes d'une caste déchue, mais indestructible; et les tares paternelles se dévoilaient à sa réflexion comme un médiocre épisode d'une géante tragédie quatre fois séculaire, *du suicide de la noblesse racornie ou dissoute au fond de son inutilité* (1) ». (p. 42)

Voilà l'un des sens profonds et symboliques de ce titre expressif. Les lions se meurent dans l'inaction; les lions sont en proie aux morbides frénésies de la sénilité. Les lions héraldiques, les lions léopardés, les lions armés et lampassés, se sont écroulés dans ces

(1) C'est moi qui souligne, non point l'auteur du roman.

Digitized by Google

incendies révolutionnaires. Les *Lions Rouges*, du duc d'Ofena, pour me souvenir de Gabriel d'Annunzio, flambent devant des faces hilares. Tous les nobles n'ont point, comme ce prince des Abruzzes, délibérément éteint leur race, jetant leur enfant dans la flamme, et disparaissant pour jamais au sein du brasier, où se consument les lions héraldiques, les *Lions Rouges*. Ceux qui survivent *se terrent, et « lions devenus vieux » se vautrent dans* la *fosse* aux turpitudes.

Mais encore une fois, je supplie le lecteur de ne rester point sur cette impression, qui n'est que passagère, et qui peut bien s'asseoir sur des réalités d'exception. L'autre sens symbolique de ce titre, décidément magnifique, corrige le précédent. La médaille est enrichie d'un beau revers. La *Fosse aux Lions*, c'est l'arène où l'on se bat contre les fauves. Les fauves sont les passions, les paradoxes, les lâchetés, les désespoirs. Un aristocrate les domine et les vainct, — Aristocrati Victoria, — et, par l'élévation de la pensée, par la force de son incantation, violente les fauves et les contraint de s'étendre à ses pieds; c'est la victoire du prophète Daniel, et la noblesse en général en sort grandie.

Les en-tête des chapitres ne sont pas moins suggestifs. Je vous les cite comme je l'ai fait plus haut pour l'*Immolé:* I. — *Par delà l'anxiété nocturne;* II. — *Alix au grand pied;* III. — *Le vieil homme;* IV. — *La chevauchée des Noces;* V. — *L'Epi gorgé;* VI. — *Gilles de Rays eut une fille;* VII. — *Le calvaire de la mission;* VIII. — *Aristocrati Victoria.*

Emile Baumann me pardonnera ces digressions qui nous font mieux pénétrer dans l'esprit de ses livres, mieux sentir leur composition à la fois lyrique et symbolique, musicale et psychologique. Ce n'est pas une *action* qui l'intéresse : il serait impossible de transposer ses sujets sur la scène. Il ne s'attachent qu'au développement des caractères et des âmes. De là forcément quelques longueurs dans le récit, par exemple tout le début de *La Fosse aux Lions*. Mais, en d'autres endroits, nous recueillons au contraire les fruits merveilleux de ce souci ; *La chevauchée des Noces* est magnifique de mouvement, d'envolée, de lumière. C'est une ode splendide !

Je n'analyserai point ici *La Fosse aux Lions;* le lecteur en sait assez déjà, par tout ce que je viens d'exprimer. D'ailleurs les œuvres lyriques ne se résument point. Néanmoins il est facile d'établir la thèse que soutient l'auteur avec tant d'éloquence. Elle procède de

Digitized by Google

l'*Immolé*. D'aucuns reprocheront peut-être à Emile Baumann de s'être tenu dans le même fond, et de ne nous avoir montré, au cours de son second livre, qu'une application particulière du dogme exposé dans le premier. Ceux-là auraient tort, car ils reprocheraient à l'artiste de se trop *servir* lui-même, et de prodiguer sa générosité. Pour moi, *La Fosse aux Lions*, plus dépouillé, moins touffu que son ascendant, précise davantage le sens du roman primordial, et, se dégageant d'un individualisme fort troublant, descend de plein pied dans l'action sociale, claire et zélée. « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite », dit Saint Luc. Or ce passage, c'est, pour ainsi dire, le gabarit où s'émondent les rêves et les virilités, les âmes et les corps. Pour le franchir, il faut se mutiler soi-même. La volonté se développe, s'accroît dans le sacrifice et l'immolation. Elle puise une vertu nouvelle dans la *bonne souffrance*; elle y prend conscience de sa valeur individuelle, en même temps qu'elle s'y impreigne davantage d'humanité. Elle devient capable d'action; elle est plus apte que jamais à conquérir une influence utile. Puisqu'elle a su réagir, elle agit efficacement, et la « porte étroite » est pour elle le seuil du trionmphe, la *Porte d'or* (1).

« Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite ». Ainsi font les héros de l'*Immolé* et de *La Fosse aux Lions*. Mais admirez ici l'optimisme de Baumann. Il ne croit point qu'il faille nécessairement s'emmurer dans un individualisme hautain pour franchir le seuil étroit, coupant. *Vae Soli*, pense-t-il. André Gide (2) nous offrait jadis, dans un livre ramassé, très délié, élégamment composé, l'immolation d'une héroïne qui étrangle l'amour en son cœur, parce que la porte mystique ne s'ouvre pas assez large pour deux âmes enlacées. Cette conception nous semble puritaine, triste et pessimiste. Je ne dis point qu'elle est hétérodoxe. — Trop d'exemples viendraient me contredire. — Il se peut qu'elle soit néccessaire à la vie religieuse de certaines consciences; il y en a qui ont besoin d'effroi, d'autres qui soupirent après la confiance. La rigueur d'André Gide aurait bercé le pessimisme de Rod. Elle contredit l'abnégation souriante de nos Evangiles. Elle eût rebuté la sagesse du *Povorello* d'Assise, dont l'âme en fleur carillonnait la joie, à ses sœurs enjoignait l'allégresse, et dont les paroles

(1) Victor-Emile Michelet: *La Porte d'or. Poèmes.*

(2) *La Porte Etroite*, roman (Paris — *Mercure de France. 1910)*

Digitized by Google

tombaient, comme des *fioretti*, sur les routes d'Ombrie, enchantant les cloches et charmant les oiseaux. Le pessimisme est l'indice d'une foi malade : il a marqué dans l'histoire de l'Eglise les siècles inquiets et les approches des grandes hérésies, qui furent toutes des réactions dans ce sens. Trop longtemps la rigidité doctrinale n'a été qu'une arme contre le cléricalisme. La béatitude du moine d'Ombrie m'agrée plus que les terreurs de Joachim de Flore. Emile Baumann a confiance dans l'éfficacité du bon vouloir. Il lui répugnerait que Philippe de Bradieu soit forcé de se séparer violemment d'Alix de la Thébaudrie pour entrer par la *Porte spirituelle*, trop stricte pour les pusillanimes. Qu'ils se mutilent, tous les deux en acceptant l'horrible sacrifice du fruit de leur amour ! mais que cela suffise ; qu'ils se conforment à l'ampleur du gabarit mystique ; et que l'un près de l'autre, l'un contre l'autre, ou plutôt l'un dans l'autre, ils se fortifient et se soutiennent et portent jusqu'au bout, sur leurs poings conjugués, le bouclier des Forts, devant lequel s'ouvre la Porte d'Or, celle par où sont passés les héros ;

> Porte haute ! ne crains point l'ombre, laisse ouvert
> Ton battant d'airain dur, et ton battant de fer.
> On a jeté tes clés au fond de la citerne.
> Sois maudite à jamais si la peur te referme ;
> Et coupe comme au fil d'un double couperet,
> Le poing de toute main qui te refermerait (1).

Et la porte s'ouvre, toute grande, aux héros de Baumann, avec un clair sourire d'accueil. Ah ! le bel optimisme ! et comme il nous soulage au cours d'un livre pénible, où l'on est oppressé continûment par des hérédités flétrissantes épouvantables.

En ferais-je un reproche à l'auteur ? Non ! pas directement du moins. Je suis l'adversaire des dispensateurs d'eau tiède, des vendeurs de sirop, des apprêteurs de fadaises. Je suis d'avis qu'il faut heurter le public blasé. Mais je crains que trop souvent la violence ne soit confondue avec la force, et que le mot crû ne soit tenu pour un signe d'émoi, un accent de lyrisme. Je me défie de ceux qui font des romans pour encadrer une thèse ou développer un chapitre d'histoire. Ils tombent fatalement dans l'apprêt, dans le compassé. Ils sont tant soit peu

(1) Henri de Reigner — Les Jeux rustiques et divins. *Inscription pour la Porte des guerriers.*

Digitized by Google

dandys, leurs livres s'impreignent du pédantisme le plus haïssable. J'admire beaucoup l'Académie Goncourt; ses immortels sont des voyants. « Huysmans est un œil », dit Rémy de Gourmont dans dans le premier livre des Masques. Cela est vrai. Or sa vision était violente, sa violence spontanée, et cette spontanéïté lui confère la Force. Mais combien de pâles imitateurs qui n'ont point *l'œil*, veulent avoir le style, et ne sont qu'impuissants. Emile Baumann a répandu beaucoup de violences dans *La Fosse aux Lions*, mais il n'est pas un *dandy* du roman. Son œuvre est primesautière: s'il écrit, ce n'est point pour offrir son esprit en spectacle. Aussi ses violences, qui peuvent aller jusqu'à me heurter, s'affirment comme les ruades d'un tempérament rude et fort, dont le geste meut des montagnes: et puisqu'elles sont naturelles, je les aime. Elles présentent une plasticité qui me réjouit et qui me trouble à la fois. Il y a du Rodin dans son art. Il y a du Zola. Il y a du Huysmans. J'avais raison tout à l'heure de parler de l'Académie Goncourt; si Baumann n'était point un Apôtre de la foi catholique, il pourrait fort bien s'y classer. C'est le même art. Pardonnez-moi, mon cher confrère! car voilà qu'à l'heure précise où je vous loue de n'être point *dandy*, ni *dilettante*, je me place pour vous juger sur le faîte de l'intellectualisme le plus froid, de celui de certains disciples de Taine, qui se flattent de continuer la pensée du maître, alors que son tempéramment leur manque.

Donc, j'aime vos violences, mon cher confrère, et je vous fais là une grave concession. Les deux cas de folie que vous développez dans *la Fosse aux Lions*, celui du comte de Bradieu, vieillard alcoolique, celui de Diane, la servante issue en marge d'on ne sait quelle famille noble, mais tarée, et qui est un cas de délire érotique, ces deux cas de folie, dis-je, m'ont été excessivement douloureux. Passe encore pour le premier! mais pour le second!... Aussi bien que moi, mon cher confrère, vous savez que l'amoureux et l'amoureuse, dans un ouvrage quelconque, historique ou fictif, sont toujours les personnages sympathiques, si monstrueux soient-ils. Ils renferment tellement d'humanité, ces héros lamentables, qu'ils nous sont aussi chers que nous-mêmes; leurs infortunes nous troublent profondément, et nous secouent tout entiers. Nous aimons la Camille de Corneille, le Phèdre de Racine, la Didon de Virgile. Si le théâtre néo-romantique s'est voué à la réhabilitation de la courtisane, c'est qu'il obéissait à ce scrupule très humain. Pareillement nous aimions votre Diane, à cause de sa

Digitized by Google

spontanéité, de sa belle offrande de soi, de ses déchirements douloureux. Sa passion de chair et de sang nous remue, et nous rend plus froids à l'égard de Philippe, car, si nous n'osons le dire, je ne sais quels sentiments secrets se font, en nous, les complices de l'amoureuse. Il nous est pénible d'assister à l'égarement de la pauvre enfant. Ce dévouement est Racinien, et s'il me heurte, ne vais-je point finir par l'aimer, comme j'aime la folie d'Oreste ?

Me permettez-vous, mon cher confrère, une autre petite chicane ? Après le chapitre intitulé *le Calvaire de la Mission*, l'envie m'a pris de fermer votre livre. Je désirais rester sur l'impression brève et courte des funérailles de l'Enfant, et je regrettais que vous n'ayiez concentré en quelques lignes, à la fin même de ce chapitre, le magnifique élan de tout le chapitre suivant : *Aristocrati victoria*. Je sais bien ce que vous m'objecterez : mon souci, le centre ou plutôt le but de mon livre, c'est de fixer Philippe aux Broux avec sa jeune femme : c'est de l'y implanter à l'aide de ses malheurs mêmes ; de le montrer, volant du cimetière aux obligations électorales et sociales ! Or un chapitre m'était nécessaire pour montrer le franchissement de la *porte étroite* ? » C'est vrai, mon cher confrère ! — Mais nous sommes peu les maîtres de nos impressions. *Aristocrati Victoria* m'a semblé languissant. Je m'en accuse moi-même. Vous voudrez bien m'en absoudre.

Ce qui élève enfin le nouveau roman d'Emile Baumann, ce qui le prolonge, très loin, dans une ambiance de rêve et de légende, c'est que l'auteur a fait ressortir les superstitions et les sorcelleries qui pèsent encore sur le vieux Bocage d'aujourd'hui.

« Il y aura toujours, conclut Alix avec un léger trouble, sur le Bocage, une incantation de mauvais Esprits. Ce n'est pas en vain que ce pays a connu Béatrix, la mangeuse de cœurs d'enfants, et Gilles de Rays ! » (page 265)

Ce *Gilles de Rays eut une fille* ; le comte de Bradieu se flatte ironiquement d'en procéder. Or cela est exact, et la terrible hérédité plane sur les deux enfants, présage tous les crimes, excuse presque toutes les horreurs. Racine nimbait le front de sa Phèdre de nuées fabuleuses et cosmogoniques, imposant à cette ténébreuse l'hérédité du Soleil :

> Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue
> De ce sacré Soleil dont je suis descendue !

Digitized by Google

Ainsi Emile Baumann donne à son roman un recul qui lui dispense un charme très rare, et lui donne des proportions inaccoutumées, gigantesques. Il y a du Shakespeare et du Wagner à la fois, dans ses évocations. Cela est vraiment artistique, et je ne sais rien de plus prenant.

Ah ! la Vendée peut être heureuse, et sourire élégamment sous les grandes futaies qui la vêtent de leur verdure grave et chantante ! Un beau livre lui a été consacré ! Un beau livre a célébré ce pays « immémorial comme la mer » ! J'aurais voulu pouvoir citer tel ou tel croquis de La Roche-sur-Yon, tel voyage en mer, tel épisode de la vie rurale, qui m'ont particulièrement frappé. La place me manque et le temps me presse. Que l'on me permette seulement d'exprimer mon admiration sincère pour l'art d'Emile Baumann, ma reconnaissance pour la sympathie avec laquelle il traite de notre petite patrie, qui fut la sienne, pour l'expérience qu'il semble en avoir. Son livre tour à tour coupé d'ombres, moucheté de lueurs, barré de rais éclatants, son livre illuminé, est lui-même un *Rayon*. Il s'élève, *franchement idéaliste*. C'est de l'Epopée, à la manière de Huysmans, chez qui l'idée monte et se dégage peu à peu des linéaments charnels, pour éclater en symboles, en invocations. Tout revit sous la plume prestigieuse de Baumann. Son style qui s'est allégé depuis l'*Immolé*, est d'une souplesse exquise, et nous mène du réalisme le plus émouvant à l'Evangélisme le plus apaisant. Le mot est à sa place, dans toute sa force; l'épithète choit, heureuse, pittoresque; le verbe est fort. Le rythme est toujours varié. Et puis que de foi ! que de besoin de croire ! que d'intuition religieuse dans la psychologie ! que d'*âme* en un mot ! Emile Baumann prouve, par son nouveau roman que le catholicisme, selon le mot d'un moderne humaniste, est bien « une aristocratie ! » (1) Il n'appartient pas à la horde des *primaires* qui ont détruit notre vieux *Pont des Sardines*. Il peut chanter, avec saint Paul, ce verset triomphal :

« La nuit s'en va, le jour renaît. Arrière donc, les œuvres de ténèbres ! Revêtons des armes de lumière ! »

PAUL PAYEN DE LA GARANDERIE.

(1) Remy de Gourmond. Sixtine *(Mercure de France)*.

Digitized by Google

MUSES VENDÉENNES

SONNET AUX ROSES

Le premier Mai naissait ; la terre était en fête ;
Les fleurs, de leurs amants voulant griser la tête,
Lascives, laissaient fuir des corsets ajourés
Les parfums pénétrants de leurs pistils dorés.

L'abeille voltigeait, demandant (malhonnête !)
Quelle fleur à l'aimer se croyait la plus prête ?
Les plantes se taisaient et les mots ignorés
Expiraient dans les plis des pétales navrés.

L'insecte s'en allait ; quand, soudain, une rose
Fit, avec une épine et du sang, quelque chose
Comme un billet d'amour et l'envoya vainqueur !

Quand l'être est emporté dans une apothéose,
Qu'on ne peut plus parler, qu'on ne sait ou qu'on n'ose,
Les lettres de l'amour sont les roses du cœur.

***

RÈVE D'ÉTÉ

(Souvenir de Royan.)

Je rêvais et c'était un rêve féérique :
Le grand maitre avait peint de son pinceau magique
La mer comme bleuie avec l'azur du ciel.....
Et tout m'apparaissait immense... immatériel ;

Dans la douce clarté de la nuit estivale
Tu n'étais plus, ô mer, la fougueuse cavale
Qui se rue au hasard et se brise en fureur ;
Tu n'étais plus qu'un flot caressant et dormeur ;

Digitized by Google

Tu ne faisais plus qu'un avec la grande voûte
Que toute tu prenais et qui te prenait toute,
Si bien que, vous serrant dans cet enlacement,
Je n'avais devant moi qu'un divin firmament,

Les phares au lointain devenaient des étoiles,
Et le léger esquif avec ses blanches voiles
Sous la lune brillant comme un bel ostensoir
Etait un séraphin qui me disait : Bonsoir !

Bonsoir, nuit étoilée ! adieu visions brèves
Qui mourûtes ainsi que meurent tous les rêves
En brisant dans son vol mon cœur audacieux
Qui sur terre, avait eu l'illusion des cieux !

HENRI MARTINEAU.

Digitized by Google

LA VENDÉE ARTISTIQUE

Deux expositions viennent d'avoir lieu, en mars, qui s'imposent à l'attention de nos compatriotes : si elles n'ont pas présenté l'importance et la publicité officielles des grands Salons, elles méritent cependant que l'on s'y arrête, tant par le choix local des sujets que par l'origine des artistes exposants.

Chez l'excellent éditeur Sagot, rue de Châteaudun, M. Auguste Lepère présentait soixante dessins ou gravures, pour la plupart relatifs au Marais vendéen. Nous avons dit ici même, et ailleurs, le mérite rare de cet artiste-graveur et peintre, l'un des maître incontestés de l'école française de notre temps. Pendant les quinze premiers jours de mars, les amateurs ont pu étudier et choisir — quand ils n'arrivaient pas trop tard — les œuvres inspirées, cet été, à M. Lepère, par la contemplation profonde de notre océan et de nos dunes, des Maraîchins et de leurs agrestes bourrines. La caractéristique de cette exposition était dans les dessins colorés du maître, qui font tour à tour passer devant nos yeux la vaste mer, les forêts, le ciel avec sa lumière et son peuple de nuages, et parfois, le soleil lui-même, et avec quel style, avec quelle harmonie !

Le *Calme du couchant*, la *Grande marée à Sion*, le *Ciel de Septembre*, la *Route de Saint-Gilles, le matin*, la *Bourrine aux cinq-z'enfants*, autant de belles œuvres, pour ne citer que celles-là, désormais confiés aux cartons jaloux des collectionneurs, et que nous ne reverrons plus.

Heureusement que, selon l'adage cher aux bonnes femmes, elles « auront des petits frères ! ».

A l'Exposition de la *Société artistique et littéraire de l'Ouest* (galerie Bernheim), nous trouvons deux artistes vendéens. M. Marcel Fleury y donnait diverses eaux-fortes : le *Porche intérieur de Saint-Germain l'Auxerrois*, déjà remarqué au Salon de 1910, les *Jardins de l'ancien Séminaire de Saint-Sulpice sous la neige*, et un cadre renfermant trois petits paysages : œuvres intéressantes, où ne manquent ni le talent, ni le goût, et qui, par leur probité artistique, permettent de bien augurer de l'avenir de M. Marcel Fleury.

Digitized by Google

Notre compatriote M. Guéniot, s'est reposé cette fois des grandes compositions en brodant d'une main légère les ornements délicats d'un *Plat décoratif*; et par le mariage de l'étain souple et du marbre, il a su unir, dans un charmant buste de femme, la mollesse des étoffes à la ligne impeccable des traits.

On sait que M. Guéniot fut, à l'Ecole des Beaux-Arts, un élève de prédilection de Gustave Moreau et, qu'avant de prendre l'ébauchoir, il exposa diverses œuvres peintes, dont l'une, *Saint Jean au Désert*, fut très remarquée. Chargé des décorations murales de l'église française du Rosaire, à Rome, en 1898-99, c'est dans la vieille cité des Césars qu'il s'éprit définitivement des formes sculpturales.

Les Salons virent passer, successivement sorties de sa main: la statue en bronze du colonel de Villebois-Mareuil, qui s'élève à Montaigu sur un piédestal dessiné par l'architecte Boutron; l'*Aube* et l'*Aurore*; la *Rêverie*, devenue la propriété de la Ville de Paris et éditée en porcelaine par la Manufacture de Sèvres; une œuvre de style moderne, *Au-delà du Livre; La Cigale; La Femme au Voile*, et enfin le glorieux chef des Trente, le breton *Jehan de Beaumanoir*, dont le bronze magnifique va être inauguré, en juillet prochain, sur une place de Dinan.

Nous n'ajouterons pas à ces quelques détails l'éloge d'un artiste dont la valeur se rehausse de modestie et de simplicité. Ses œuvres, pour citer un vieux proverbe grec, sont le meilleur garant de sa fortune et le plus éloquent avocat de sa cause.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

JULES LEMAITRE : DISCOURS ROYALISTES. — Un volume in-18 jésus, 0 fr. 75. (Collection des *Etudes sociales et politiques.*

On sait comment l'esprit le plus lucide, le plus fin et le plus français de notre temps est devenu royaliste. Son seul exemple aurait eu déjà un grand prix. Mais dès qu'il fut en possession de la vérité politique, M. Jules Lemaître se mit à faire inlassablement le récit de son évolution dans toutes les occasions qui s'offraient à lui, soit à l'Institut d'Action française, soit devant d'immenses publics populaires à la salle Wagram ou dans les grandes villes de France.

Les innombrables nationalistes qui ont été privés de la joie de l'entendre seront reconnaissants à la Librairie nationale d'avoir réuni en brochure ces discours, qui furent inspirés et conduits par une intelligence aussi sûre d'elle-même qu'appliquée avec souplesse aux réalités politiques quotidiennes.

Ils seront donc d'un enseignement précieux et fort, et apporteront un très heureux complément aux *Lettres à mon ami*. En effet, tout en rappelant les vérités fondamentales du nationalisme intégral, ce nouveau petit volume sera comme les annales de nos plus glorieuses journées, depuis la fessée de Thalamas jusqu'au geste de Lucien Lacour.

Ce petit volume est le premier d'une collection d'*Etudes sociales et politiques* qui fournira des renseignements précis sur la pensée de nos maîtres, sur les positions intellectuelles de nos contemporains, adversaires ou amis, ou sur divers points de doctrine politique ou sociale. L'actualité y trouvera place, mais soumise à la volonté d'étendre sans cesse sur de nouveaux points la lumière et la vérité politique.

Les volumes de cette collection, qui paraîtront tous les quinze jours, seront donc aussi agréables aux amateurs, qu'utiles à la défense de la raison classique ou à la propagande du nationalisme intégral.

Paraîtront prochainement dans cette collection : II. Charles Maurras : *Une campagne royaliste au « Figaro »*. — III. Jean Rivain : *Politique, Morale, Religion*. — IV. Jean Herluison : *Maurice Barrès et le problème de l'ordre*.

Digitized by Google

L'Agitateur, par Guy de Cassagnac.

« *Pour Paul de Cassagnac, mon frère, dont le nom, semblable à* » *celui de notre père, sera sur la garde de ce livre comme il fut* » *sur celle de ma vie.* »

Telle est la touchante pensée que M. Guy de Cassagnac a inscrite au frontispice de l'œuvre si forte qu'il a écrite sous ce titre l'*Agitateur*, et qu'il vient de donner au public depuis longtemps déjà séduit par son grand talent d'écrivain et d'orateur, autant que par la noblesse de son caractère.

Et comme on comprend bien tout ce qu'a de délicatesse profonde, tout ce qu'exprime d'amour fraternel et d'amour filial cette simple phrase, véritable effusion du cœur !

C'est que chez ces deux jeunes hommes refleurissent toutes les qualités et tous les dons si purs du père qui les a formés, c'est qu'ils se complètent l'un par l'autre et que quiconque a connu l'ardent et si puissant lutteur que fut Paul de Cassagnac, le retrouve tout entier dans ses deux fils, en qui il semble revivre.

L'*Agitateur* est une étude de caractère et une étude de mœurs ; mœurs politiques, mœurs sociales, écrite sous la forme d'un roman. Le public n'aime pas que soient traitées avec solennité devant lui les questions même les plus graves, et M. Guy de Cassagnac sait à merveille parer des fleurs de son esprit, les vérités dont il oblige ainsi le public à se pénétrer comme à son insu.

Ce n'est pas seulement le portrait d'un *Agitateur* sous la République l'auteur a peint en réalité, c'est en même temps le tableau, hélas ! trop exact à des points de vue nombreux, de notre époque, qu'il a tracé avec un pinceau fait tout à la fois de la rudesse de l'historien et du charme du poète.

Un volume in-16. Prix ; 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris — 6e.

***

La famille de Voltaire. — Les Arouet, avec tableau généalogique et blasons, par M. Guy Chardonchamp, Paris, Champion, 5, quais Malaquais, 1911.

Les origines familiales de Voltaire demeuraient jusqu'à ce jour, dans l'ombre où le grand philosophe s'était complu lui-même à les laisser. De patientes et heureuses recherches menées dans la petite ville de Saint-Loup, berceau de la famille Arouet, ont permis de déterminer

Digitized by Google

d'une façon rigoureusement précise la filiation de Voltaire, depuis le milieu du XVI^me^ siècle. Sous la plume de M. Guy Chardonchamp, les Arouet et leur milieu social revivent exhumés des pièces d'archives ou des minutes de notaires, et reviennent animer les vieux logis qui, à Saint-Loup, bordent le Thouet.

Ces pages puissamment documentées, auxquelles s'ajoute un index des noms de personnes et de lieux, s'adressent aux historiens comme aux littérateurs. Elles deviennent indispensables surtout, aux professeurs dans l'enseignement desquels rentre l'étude de la personnalité ou des œuvres de Voltaire.

Le travail de M. Guy Chardonchamp a fixé définitivement un point d'histoire qu'il ne sera désormais permis à personne d'ignorer.

***

La Prise de Charette en 1796, par M. A. de Goué.

A l'occasion de l'anniversaire de la prise et de la mort du célèbre général vendéen Charette, vient d'être publié un important travail, intitulé : *La prise de Charette (23 mars 1796). Etude historique et critique, d'après des documents inédits*, par A de Goué.

L'auteur est un historien scrupuleux, lauréat en Sorbonne, qui, à la suite d'infatigables recherches — joies de l'érudit — s'est appliqué à réunir *tous* les textes émanant des témoins même du drame.

A lire ce volume de 116 pages (in-8°), illustré de cartes et gravures, qui vient de paraître dans les n^os^ 2 à 4 de la *Revue du Bas-Poitou* (1910), on comprend une fois de plus que rien n'est aussi saisissant que la vérité et combien il est déplorable de chercher à dramatiser l'histoire en y glissant des détails quelque peu sujets à caution ou en y apportant des procédés de roman.

C'est ce qu'on avait fait trop souvent dans les récits de la capture du chef royaliste, que l'auteur a fixée une fois pour toutes dans ses moindres détails avec beaucoup d'art et d'érudition. Cette érudition même et ce scrupule de la vérité, dont il convient de le louer, l'ont amené à intercaler dans le texte un très grand nombre de documents qui alourdissent peut-être l'ensemble de l'étude; mais l'excès, ici, n'est guère blâmable et cette documentation même nous prouve que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Vendée et de la période révolutionnaire liront ce livre avec grand profit.

En vente, au prix de 2 fr., chez M. Vyé, libraire à Nantes, chez les principaux libraires de Vendée, et aux Bureaux de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

La troisième guerre de Religion. — Jarnac. — Moncontour.

De nos jours, la plupart des récits des guerres de religion du XVIe siècle ne sont produits que comme annexes de l'histoire politique de cette époque ; on se contente, généralement d'abréger sans discussion les historiens ou les mémorialistes du XVIe siècle ; ces récits n'ont par suite, aucune consistance, ils sont vagues et d'une chronologie superficielle.

L'histoire de la *Troisième Guerre de Religion*, que publie M. l'intendant militaire Gigon, déjà couronné par l'Académie pour un ouvrage sur le XVIe siècle, est conçue avec d'autres principes. Les événements dans leur matérialité et leur chronologie ont été étudiés non seulement dans les imprimés, mais surtout dans les manuscrits de nos dépôts d'archives ; la formation et la dislocation des armées, ainsi que leur administration, sont présentées avec des détails certains ; quant aux opérations, l'auteur les a étudiées sur les sites mêmes des combats. Dans cet ouvrage, rien n'est laissé aux conjectures et, lorsqu'il est nécessaire, des notes étendues commentent la brièveté du texte. Ce nouveau livre aura sa place dans toutes les bibliothèques historiques.

(Charles-Lavauzelle, éditeur, 10, rue Danton, Paris : Prix : 6 francs).

***

Vie de Saint Philibert, abbé de Jumièges et de Noirmoutier, par M. l'abbé Jaud, curé doyen de Noirmoutier ; in-8,° de 600 pages, gravures, cartes, lettre laudative de Mgr l'évêque de Luçon : 6 fr. chez l'auteur.

Nous apprenons avec plaisir que ce travail historique vient d'être couronné par l'Académie, et nous le recommandons à nos lecteurs qui voudraient connaître un grand moine et une époque de très grand intérêt.

***

Une Martyre de la Révolution.

M. l'abbé Uzureau, l'érudit historien Angevin, continuant ses recherches et ses écrits, vient de publier une brochure de 100 pages sur *Madame Turpault*, de Cholet, fusillée au Champ des Martyrs, le 16 avril 1794. Cette héroïne fait vraiment bonne figure parmi tant d'autres qui brillent au Martyrologe de la Révolution. Que ces pages seraient lues avec fruit aux foyers où la vie chrétienne tend si généralement à se relâcher aujourd'hui !

Digitized by Google

Mais ces pages n'ont pas qu'un intérêt personnel ; elles sont encadrées en des documents qui nous peignent au vif la physionomie lugubre de cette Terreur qui inonda la France du sang le plus pur de la patrie ; on ne peut lire sans indignation et sans horreur les correspondances et les interrogatoires révolutionnaires, ni ce qui concerne les principes et le fonctionnement des Commissions militaires et civiles chargées d'alimenter la guillotine et les fusillades.

CATHELINEAU.

Signalons aussi la brochure de M. l'abbé Uzureau sous ce titre : *Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée.* On a dans ces pages un portrait fidèle de cet homme suscité de Dieu comme un nouveau Gédéon pour la défense de la royauté et de la religion.

La brochure se compose surtout de deux documents contemporains, l'*Eloge funèbre* de Cathelineau, en août 1793, par M. Canteteau, curé du Pin-en-Mauges, et une longue lettre du même à M. Lebouvier-Desmortiers, en 1807. C'est la biographie la plus honnête et la plus authentique d'un héros par un autre héros, l'un qui défendit sa foi sur les champs de bataille, l'autre qui la défendit au péril de sa vie en cent occasions, exerçant son ministère dans son pays en pleine Terreur, sans se résigner jamais à chercher hors de France paix et sécurité.

Du même et inlassable auteur : une très intéressante notice ayant pour titre : UN PRÊTRE FRANÇAIS PENDANT L'ÉMIGRATION. — *M. de la Corbière, chanoine d'Angers.* (Extrait de la *Revue de Lille*, Sueur-Charruey, libraire-éditeur, Arras ; 41, rue de Vaugirard, Paris).

***

LOI D'EXIL, vol. in-12 de 320 pages, par Edmond THIRIET. Prix : 3 fr. 50. Librairie P. Téqui, rue Bonaparte, 82.

La première édition de ce bel ouvrage a été enlevée en quelques jours. Rien de plus suggestif que le récit de cet épisode d'histoire contemporaine. C'est la révélation des menées secrètes d'un despotisme brutal aux prises avec la noble loyauté d'une éminente vertu. Sous le voile transparent de la fiction, le lecteur suit avec un intérêt toujours croissant la trame des événements qui passionnent l'opinion. Paul Maillet n'est pas un mythe, c'est l'homme du jour, le prétendant de demain, le futur fondateur d'une nouvelle dynastie, pour peu que la situation actuelle lui permette de réaliser son rêve d'amour et d'ambition...

Digitized by Google

Une jolie chanson. — Le plus grand succès du chansonnier Francis Manoel de « *La Pie qui Chante* », est : Éternelle Berceuse.

Cette chanson a été enregistrée au phonographe Pathé jusqu'à fin juillet 1911, tout acheteur de cette chanson recevra gracieusement un splendide album, grand format, contenant dix des plus jolies chansons piano et chant de Paul Delmet.

Pour recevoir la chanson piano et chant et l'Album, il suffit d'envoyer un mandat-poste de 1 fr. 75 à M. Pitault, éditeur, 5, rue de la Banque, Paris, qui fera l'envoi par retour du courrier.

***

Pour paraître prochainement à la Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes :

Charles Maurras : *Mes Campagnes royalistes au Figaro*, 1 vol, in-18 Jésus, 0 fr. 75.

Maurice Barrès et le problème de l'Ordre, par Jean Herluison, 1 vol. in-18 Jésus, 0 fr. 75.

Morale, Politique et Religion, par Jean Rivain, 1 vol. in-18 Jésus, prix : 0 fr. 75.

Histoire de la Révolution dans les Ports de Guerre, Brest, Toulon, Rochefort, par Oscar Havard, 2 vol. in-8°, à 7 fr. 50.

***

Vient de paraître à la librairie Tallandier, *Des pas dans la Nuit*, par Charles Foley. Jamais le célèbre auteur d'*Au Téléphone*, de *Kowa la Mystérieuse*, de la *Chambre au Judas* et de tant d'autres romans à succès, n'a rien écrit de plus étrangement romanesque et de plus mystérieusement passionnant que *Des pas dans la Nuit*. Dans le plus saisissant des dénouements, une belle idée symbolique prête une haute portée morale à cette œuvre où se révèle, en poignantes péripéties, la puissante imagination de Charles Foley.

R. V.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES

L'AGE PRÉHISTORIQUE DU CUIVRE DANS L'OUEST

Lettres de MM. APPRAILLÉ et L. CHARBONNEAU-LASSAY

Lagord (Charente-Inférieure), le 2 Février 1911.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans la *Revue du Bas-Poitou*, 14e volume, année 1901, page 441, je lis ce qui suit :

« En 1890, dans son cours d'Archéologie régionale à la Faculté des » Lettres de Poitiers, M. A.-F. Lièvre signalait la principale de ces » deux trouvailles, faite, disait-il, entre *Mouzeuil et Thorigny* — » exactement, *je crois*, à Saint-Etienne-de-Brillouet (Renseignement » de M. Gabriel de Fontaines). — M. E. Guinot, résumant le cours » Lièvre dans la *Revue Poitevine et Saintongeoise*, l'analysait » ainsi : « Dépôt trouvé entre *Mouzeuil et Thorigny*, composé de » 8 instruments semblables de forme, mais de dimensions différentes, » sorte de ciseaux à froid du type morgien rappelant les haches de » pierres ». Cinq de ces haches de *Mouzeuil*, ou plus exactement de » *Saint-Etienne-de-Brillouet*, etc., etc ».

Il y a dans cet article du frère René une erreur que vous me permettrez de rectifier. Si les armes ont été trouvées à Mouzeuil, pourquoi M. G. de Fontaines fait-il dire au frère René qu'elles ont été trouvées à Saint-Etienne-de-Brillouet ? Si c'est à Mouzeuil, ce n'est pas à Saint-Etienne-de-Brillouet. Serait-ce parce que Saint-Etienne-de-Brillouet se trouve dans la direction de la commune de Thorigny ? Mais il ne s'agit pas de la commune de Thorigny. Les armes ont été trouvées entre Mouzeuil et Thorigny, c'est-à-dire entre le bourg de Mouzeuil et la métairie de Thorigny, commune de Mouzeuil. C'est donc bien sur le territoire de la commune de Mouzeuil. Voilà l'exacte vérité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression des sentiments respectueux d'un enfant de Mouzeuil.

APPRAILLÉ.

Digitized by Google

L'auteur de l'étude sur « *L'âge préhistorique du cuivre et les haches plates dans l'Ouest* » nous envoie à ce sujet les explications suivantes :

Les haches plates de Mouzeuil étaient au nombre de huit, cinq étaient en 1900 dans la collection O. de Rochebrune et une dans celle de M. G. de Fontaines.

Ce dernier, sur les indications de B. Fillon, me les avait indiquées comme trouvées à Saint-Etienne-de-Brillouet, localité située entre les bourgs de Mouzeuil et de Thorigny.

D'autre part M. Lièvre dans son cours de préhistoire Poitevine, professé en 1889 à la Faculté des sciences de Poitiers, les cite simplement comme découvertes entre Mouzeuil et Thorigny.

MM. de Fontaines et Lièvre, connaissaient l'un et l'autre Benjamin Fillon, il est possible et probable qu'ils aient été l'un et l'autre renseignés par lui et qu'ils ont également confondu Thorigny, hameau de la commune de Mouzeuil avec le chef-lieu de la commune voisine de Thorigny.

M. Appraillé fixe la provenance exacte des haches de Mouzeuil en s'appuyant sur des connaissances locales qui paraissent sérieuses ; nous ne pouvons donc qu'accepter son attribution : ce doit être la bonne.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

L'héroïsme de la Femme

pendant la Guerre de Vendée

Conférence littéraire de M. René VALLETTE

par

M.M. Edmond Béraud et Pierre de Lacoste-Lareymondie

De la *Revue de l'Ouest*, de notre vaillant confrère et ami Edmond Béraud :

I.

A René Vallette, Directeur de la « Revue du Bas-Poitou »

Mon cher ami,

Quand vous êtes venu serrer la main au triste phlébité que je suis, je vous ai dit combien je regrettais de ne pouvoir aller applaudir votre conférence sur la Vendée, ni faire le compte-rendu que j'aurais eu tant de plaisir à vous consacrer.

J'avais prié notre ami Pierre de Lacoste de me remplacer.

Il a dit tout ce qui était à dire en louant votre œuvre littéraire et historique si féconde. Vous n'êtes pas seulement le directeur de cette *Revue du Bas-Poitou* d'une documentation puissante, d'un intérêt toujours en éveil, vous êtes le royaliste fidèle et agissant. N'est-ce pas vous qui, un jour après avoir évoqué la Vendée *militaire* d'autrefois, vous disiez le fils de la Vendée *militante* d'aujourd'hui ?

Laissez-moi vous demander une chose que vous ne refuserez pas, dût votre modestie en souffrir.

Pour la satisfaction intime de vos amis et abonnés, et comme contribution à l'histoire glorieuse de notre Vendée, il faut publier *in extenso* dans la *Revue du Bas-Poitou* le résumé de votre confé-

Digitized by Google

rence paru dans la *Revue de l'Ouest*. J'y compte, et je vous en fais, mon cher ami, un cas de conscience... vendéenne.

Très affectueusement,

Edmond BÉRAUD.

Devant une mise en demeure aussi aimable, je m'exécute, tout en m'excusant auprès des lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou*, de me faire l'éditeur des éloges immérités dont m'ont véritablement comblé mes excellents confrères Béraud et de Lacoste.

R. V.

II.

L'héroïsme de la femme pendant la guerre de Vendée,

par M. René VALLETTE

Il y a des hommes qui sont la synthèse vivante de leur œuvre; M. René Vallette est de ceux-là.

Lorsque l'on connait sa vie, il semblait impossible qu'il pût venir nous parler d'autre chose que de sa Vendée, et parler de la Vendée, c'était évoquer nécessairement la guerre qui après plus d'un siècle, pèse encore sur tous les souvenirs et sur tout le pays.

Cette terre et ces souvenirs, M. René Vallette y a consacré son existence. Des chroniques alertes et vivantes, de multiples études, des monographies sur les châteaux, les familles et l'histoire, la direction, enfin, de la Revue du Bas-Poitou, qui, plus heureuse que ses congénères, affirme sa vitalité par vingt-trois années d'existence, voilà pour l'écrivain, et il peut être satisfait de son œuvre.

Ce qui n'empêche pas l'homme, après avoir écrit les batailles passées, de vivre les batailles présentes, sur le terrain religieux, sur le terrain scolaire, sur le terrain politique; maire de sa commune vendéenne, rien de ce qui touche les grands intérêts de nos traditions ne saurait le laisser indifférent.

Au congrès régionaliste, qui tint à Niort en 1891 les assises mémorables que l'on sait, M. René Vallette s'occupa spécialement d'organiser la section vendéenne avec MM. Henri Clouzot et Baguenier-Dèsormeaux. Bien que hâtivement rassemblées, il y avait là des reliques singulièrement impressionnantes: des armes, des drapeaux fleurdelysés, la plaque de garde-chasse de Stofflet, le fauteuil criblé de balles, sur lequel fut fusillé D'Elbée....

Avec le même soin pieux que les reliques. M. René Vallette a recueilli les souvenirs, et c'est de ceux-là qu'il est venu parler avec une émouvante autorité au brillant auditoire qui lui fit fête.

Digitized by Google

Dans la lutte atroce, comme toutes les guerres civiles, l'héroïsme germe partout; pour l'admirer dans le cœur des femmes, c'est au camp de Légé, à l'armée de Charette, que le conférencier nous conduit de préférence.

Quel romancier suffisamment puissant, quel dramaturge ayant le sens des réalités historiques, mettra en lumière, bien à sa place, l'extraordinaire figure de ce chef de partisans, aux qualités si françaises, à l'épopée si étonnante que l'Empereur y reconnaissait volontiers des éclairs de génie?

M. Bittard des Portes, l'historien royaliste qui vient de disparaître, a écrit sur Charette un ouvrage consciencieux qui, pour l'historien ou l'artiste, renferme des moissons de documents; il y a, dans cette étude du chef vendéen, des tableaux épiques, dignes de tenter la plume d'un Barrès ou d'un Sardou.

Au camp de Charette, ne nous imaginons pas retrouver l'armée de La Rochejacquelein: chef, soldats, caractère, tactique, champ d'action, tout diffère.

Alors que l'armée vendéenne, homogène et compacte, poursuit sans relâche une course à la mort vers la Bretagne, Charette, avec un essaim de partisans qui surgissent ou s'éclipsent au gré des événements, opère sur place, dans une région qu'il tient, défend et domine.

Pour cette raison, peut-être aussi parce que la discipline est moins sévère qu'à l'armée, le camp de Légé rassemble toutes les belles et vaillantes amazones à côté des nobles et douces jeunes filles qui, sous la direction de Mlle de Charette, se consacrent à soigner les blessés et essaient d'adoucir les horreurs de la guerre.

Folie aventureuse? Eclosion subite de féminisme guerrier? Non. Simple résultat des conditions spéciales de la lutte. Dans la guerre étrangère, derrière les lignes de feu qui résistent à l'envahisseur, la nation continue à vivre, la famille poursuit son existence, la femme, au foyer vide des hommes, joue son rôle tutélaire. Dans la Vendée à feu et à sang, sillonnée par les colonnes infernales, il n'y a plus de familles, il n'y a plus de foyers. Attendre, c'est l'arrestation sûre à un moment donné que seul le hasard se charge de fixer; c'est la conduite, au milieu d'un lamentable troupeau humain, vers Nantes, « la vaste usine de mort », c'est l'échafaud de la place du Bouffay, la fusillade des faubourgs ou les noyades en Loire. Mieux vaut monter courageusement à cheval, et chercher dans la mobilité des bandes qui guerroient un asile et une sauvegarde.

Et si, dans cette cour guerrière, il put se glisser d'humaines faiblesses, elles furent du moins rachetées par tant d'héroïsmes et noyées

Digitized by Google

d'une telle nappe de sang, que nul n'a le droit d'en sourire. Aussi bien, que ceux qui, à côté des faits d'armes veulent trouver des sujets d'édification religieuse, suivent à l'armée vendéenne la noble et pure figure de Henri de la Rochejacquelein. Au camp de Charette, c'est le XVIII[e] siécle, avec sa grâce, ses vertus et ses défauts, qui meurt en beauté, l'épée de cour à la main, en tenant tête à la tourmente révolutionnaire.

Entendre M. René Vallette nous présenter ces héroïnes, c'est constater que nul détail des ouvrages, des études, des souvenirs, n'a échappé à son attention, et c'est plaisir que de le suivre dans l'émouvante revue qu'il passe des amazones vendéennes.

C'est M[me] du Fief, à la beauté délicate, à la grâce chaste et réservée, qui, après avoir vu son enfant coupé en morceaux par les soldats des colonnes infernales, monte à cheval, ivre de vengeance, et court sus aux bleus avec une ardeur éperdue.

C'est la comtesse de la Rochefoucauld, reine de l'armée de Charette et sa compagne de bataille, suivie de son fidèle fermier Thomazeau, qui, après avoir partagé tous les dangers de sa vie guerrière, partagea aussi sa fin sur l'échafaud des Sables.

C'est M[me] de Bulkeley qui, à la tête de la compagnie de chasseurs qu'elle a équipée, charge bravement l'ennemi et ramène au feu les fuyards.

Ce sont MM[mes] de Bruc, de Lespinay, Imbert de la Terrière et de la Bartoclay. C'est, enfin, la belle et courageuse M[me] de Montsorbier, sous l'inspiration de laquelle Charette gagne successivement trois grandes victoires. A côté de la douce figure de M[lle] de Charette, ce sont MM[lles] de Couëtus et de la Rochette.

Trahi par une femme, Charette fut sauvé par une petite paysanne, Madeleine Tournant, qui, prise d'un amour mystique pour « le général du Roi », le suivait pieds nus à travers les cailloux des chemins et les ronces des landes. Cependant, le drame touchait à sa fin. Charette, qui avait eu dix fois l'occasion de déposer les armes avec honneur et de dicter sa volonté, avait juré que « tant qu'une roue resterait la charette roulerait », C'était tenter le destin qui, après lui avoir été constamment fidèle, finit par se lasser. Charetté pris, tout fut consommé et les dernières héroïnes se dispersèrent.

Non moins que les grandes dames, les simples paysannes surent faire preuve d'héroïsme. L'histoire populaire de la Vendée a depuis longtemps mis en relief les figures de Renée Langevin, Jeanne Robin, Antoinette Blanchet, Marie Lourdais, Marie-Antoinette Adam, des

Digitized by Google

paysannes de la Gaubretière ramenant au combat les gars qui commencent à plier.

Après une étape à Nantes, où Lenôtre, dans « Vieilles Maisons, Vieux Papiers », nous fait entrevoir des visions d'épouvante, nous suivons, angoissés, la fuite lamentable des malheureuses femmes et des enfants après le désastre de Savenay. Mme de Lescure, qui « a écrit ses Mémoires avec ses larmes et le sang de sa famille ». Mme d'Elbée, qui après avoir fait vingt lieues à pied pour accompagner son mari prisonnier, est fusillée après lui, sans jugement. La marquise de Bonchamps sauvée par miracle.

Le champ d'étude est si vaste, qu'il dépasse à coup sûr les limites restreintes d'une conférence, mais il est si familier à M. René Vallette, qu'il sait glaner, sans effort, les anecdotes saisissantes et en composer une mosaïque savante et colorée pour le plaisir d'un auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Puissent les recherches patientes et fécondes qui constituent son œuvre inspirer un écrivain qui, après Barbey d'Aurevilly, et de manière plus précise, fera revivre les héros dans leur cadre. Le recul du temps est suffisant pour aborder le sujet sans crainte, et ce serait vraiment de la sensibilité feinte que de paraître s'effaroucher à nouveau de « Thermidor ».

Pierre DE LACOSTE-LAREYMONDIE.

(Revue de l'Ouest, du 21 Mars 1911).

Digitized by Google

STATUE DE JEHAN DE BEAUMANOIR

Par M. Guéniot

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

Une œuvre de Paul Baudry. — Parmi les chefs-d'œuvre du peintre Paul Baudry se trouve une toile délicate, peinte par lui en 1884 : *Psyché et l'Amour*. Le sujet forma d'abord le motif principal d'une des six voussures décorant l'hôtel de la Païva, aux Champs-Elysées, ensuite une partie de l'un des deux beaux plafonds commandés par M. Vanderbilt, de New-York, et qui furent exposés, en juin et juillet 1882, à l'Orangerie des Tuileries.

La « reprise » de cette décoration, *Psyché et l'Amour*, formant tableau seul, était soumise aux enchères à la salle des ventes. Une parente de Paul Baudry n'a pas voulu que ce chef-d'œuvre de l'art français tombât encore entre les mains de l'étranger, comme cet autre tableau du maître, la *Perle et la Vague*, où un corps de femme aux courbes harmonieuses, déposé sur la plage parmi les coquillages nacrés, se détache, éblouissant de grâce et de jeunesse, sur la vague d'azur. Mme Ambroise Baudry, veuve de l'architecte de la Monnaie, a acquis *Psyché et l'Amour* pour 28,000 francs.

Ce tableau avait été acheté autrefois par M. Guasco, dont on vendait récemment la collection, à la vente de Mme Humbert. Les trois personnages reproduisent les traits du fils de Charles Garnier, d'une nièce du peintre et de sa filleule, fille de Mme Ambroise Baudry. Nous croyons savoir que dans l'intention de l'acquéreur *Psyché et l'Amour* est destiné plus tard à notre musée du Louvre.

L'Enceinte de la Tour du Temple. — Un don de la famille de Mesnard au musée Carnavalet. — Lors de l'inauguration des nouvelles salles du Musée Carnavalet, récemment faite par M. le Président de la République, on a surtout remarqué une vitrine renfermant un plan ancien en relief de l'*enceinte de la Tour du Temple* telle qu'elle était lorsque le 13 août 1792 la Famille royale fut conduite au *Temple*..

Digitized by Google

La vitrine, comme l'a demandé le donateur, est respectueusement placée sur un antique tapis fleurdelisé sur lequel il était depuis longtemps conservé.

Un milliardaire américain, ayant vu le précieux plan dans une exposition publique à Paris, où il avait figuré, il y a quelques années, et voulant l'acquérir à tout prix pour sa collection, en avait fait offrir une somme vraiment extraordinaire ; mais il n'obtint pour toute réponse que, dans la famille qui possédait ce plan, on ne faisait pas trafic des *reliques historiques*.

L'inscription suivante est placée sur la vitrine : Ce plan en relief de l'ancienne enceinte de la *Tour du Temple* a été donné en 1907 au Musée Carnavalet par un ancien diplomate, M. le baron de Mesnard, de la famille vendéenne de Maynard-Mesnard, qui a représenté la France à Lisbonne comme chargé d'affaires intérimaire au mois de novembre 1869, plusieurs mois avant la funeste candidature au trône d'Espagne du prince Léopold de Hohenzollern.

Le comte Edouard de Mesnard, arrêté à Passy, où il venait d'être soigné d'une blessure reçue en Bretagne, fut conduit à la *prison du Temple* et fusillé à Grenelle, comme émigré. Rentré en France, le 12 octobre 1797, il avait pu s'acquitter auprès du directeur Barras, de la mission secrète dont il avait été chargé par Louis XVIII. La future impératrice Joséphine avait tenté vainement de le sauver.

Son frère, le comte Charles de Mesnard, compagnon d'exil de M. le duc de Berry, *dernier Grand Prieur du Temple*, devait, en 1833, donner les preuves du plus chevaleresque dévouement à Mme la duchesse de Berry, dont il était le Premier Ecuyer.

Leur oncle, le chevalier de Mesnard, avait été tué à la tête des paysans de son village, au siège de Nantes en 1793.

Hommage mérité. — L'administration des Beaux-Arts vient de faire placer dans le chœur de la cathédrale de Luçon, une plaque de marbre à la mémoire de Monseigneur de Barillon, qui fut évêque de Luçon à la fin du dix-septième siècle.

Société des Artistes Français. — En vertu de son dernier règlement, le Comité de Gravure de la Société des Artistes français a constitué un nouveau Grand Jury, représentant les quatre sous-sections de la Gravure.

Nous apprenons avec plaisir que, parmi les noms de ces Jurés élus ces derniers jours au Grand Palais des Champs-Elysées, figure celui de notre compatriote d'adoption, M. Fabien Alasonnière, déjà depuis longtemps hors concours.

Digitized by Google

Nous aimons à rappeler que M. Alasonnière a habité avec sa famille de longues années à la Roche, où il a fait toutes ses études avant de s'adonner à la peinture et à la gravure.

Notre Musée possède quelques-unes des œuvres de cet artiste, entre autres les portraits gravés à l'eau-forte de trois autres artistes vendéens disparus : Le graveur Octave de Rochebrune, le sculpteur Gaston Guitton et notre grand peintre regretté, Paul Baudry.

Au nom des amis qu'il a laissés parmi nous, nous adressons nos sincères félicitations à M. Alasonnière.

Académie des Sciences. — (Séance du 20 février). M. Marcel Baudouin adresse une note intitulée : *Découverte d'un centre de l'âge du cuivre préhistorique en Vendée.* (Renvoi à l'examen de MM. A. Lacroix et Barrois).

A la Société des Antiquaires de l'Ouest. — Le lundi 23 janvier à huit heures du soir, la Société, réunie en séance privée dans la salle ordinaire de ses réunions, tous les membres titulaires convoqués conformément aux statuts, a procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1911. Ont été élus :

Président. — M. E. Ginot, conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers.

Vice-Président. — M. A. de la Ménardière, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats.

Secrétaire. — M. H. Gaillard, professeur au Lycée de Poitiers.

Vice-Secrétaire. — M. le commandant Deliquet.

Trésorier.— M. de Moissac.

Bibliothécaire-Archiviste. — M. Boissonnade, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

Questeur. — Le R. P. de la Croix.

Membres du Conseil d'administration. — MM. de Roux, avocat à la Cour d'appel ; A. Richard, archiviste du département de la Vienne ; Drouet, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rambaud, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Découverte de vieilles monnaies. — En démolissant à Chaillé-les-Marais une vieille maison, appartenant à M. Arsicaud, ex-mécanicien, des maçons ont trouvé sur une poutre appuyée à une cheminée une certaine quantité de vieilles pièces de monnaie aux millésimes de 1515, 1547, 1577, etc., à l'effigie de François Ier et Henri III. On a trouvé 80 pièces — anciens écus — et une dizaine de pièces de 6 francs, mais toutes très minces et de contours plutôt irréguliers.

Digitized by Google

Notes d'art. — Nos plus sincères compliments à l'excellent artiste qu'est notre compatriote le statuaire Guéniot dont chacun de nous a remarqué au dernier salon des Artistes Français le beau bronze de Jehan de Beaumanoir, chef des Trente.

En effet, nous apprenons avec plaisir que l'on place en ce moment au musée de l'Armée, aux Invalides, un moulage de cette belle œuvre, dont l'original va être, cette année, érigé en la ville de Dinan.

D'après un cliché obligeamment prêté par M. Guéniot, nous donnons une fidèle image de cette œuvre remarquable qui fait le plus grand honneur au talent de notre distingué compatriote.

— L'inauguration de la première exposition annuelle des *Artistes graveurs originaux*, a eu lieu dernièrement, avec un plein succès, à la galerie de la revue « Les Arts », 15, rue de la Ville-l'Evêque.

Elle comprend des gravures originales en noir et en couleurs, dignes de retenir l'attention de la critique et de provoquer l'admiration des connaisseurs.

Nous avons remarqué, d'une façon toute particulière, l'envoi de notre jeune compatriote, M. Marcel Fleury, de Nalliers.

Son talent, auquel nous avons déjà si souvent rendu hommage, va s'affirmant tous les jours, et ce nous est une joie véritable d'avoir à l'en féliciter ici.

Prix littéraire. — M. Emile Baumann, ancien professeur au lycée de la Roche-sur-Yon, vient d'obtenir le 2e prix du « Jeune Roman », pour son dernier ouvrage la *Fosse aux Lions*, dont notre excellent collaborateur M. Paul Payen de la Garanderie, fait d'autre part une élogieuse critique.

Comité des Sites du T. C. F. — Dans sa séance du 2 février, le Comité des sites et monuments pittoresques du Touring-Club de France, après avoir témoigné ses regrets à son dévoué secrétaire, M. Gabory, appelé comme archiviste départemental à Nantes, s'est préoccupé de la protection du bois de la Chaize, dans l'Ile de Noirmoutier, de la conservation des moulins de la montagne des Alouettes, du donjon de Mervent et de la tour de Moricq.

Le président, M. Cléry, a fait connaître que, sur ses démarches, le Touring-Club avait bien voulu allouer une subvention de 200 fr. à la commune de Noirmoutier pour contribuer aux travaux de conservation du bois de la Chaize, et pareille somme à la commune des Herbiers pour aider à la réparation des couvertures des moulins des Alouettes.

Enfin des vues ont été échangées au sujet de l'installation prochaine d'une table d'orientation sur la tour de la Chaume, aux Sables-

Digitized by Google

d'Olonne, et de la mise à l'étude de deux autres tables de même genre, l'une destinée à être placée sur la tour du Château de Noirmoutier, l'autre sur la montagne des Alouettes.

Aux Archives départementales. — M. Gabory, qui depuis 6 ans, occupait avec une rare compétence et une obligeance sans égale, les fonctions d'archiviste départemental de la Vendée, vient d'être nommé archiviste départemental de la Loire-Inférieure, à Nantes. Nos félicitations en même temps que nos regrets les plus sincères.

M. Gabory est remplacé par M. Pascal Lanco auquel nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Contre le vandalisme. — Le Comité départemental des sites et des monuments a demandé le classement par l'Etat des ruines du Château de Mervent et des Moulins de la Montagne-des-Alouettes, aux Herbiers. Il a également sollicité la protection de l'Etat pour les pittoresques rochers de Cayola et Tanchette, sur la côte Sablaise.

Veillées Nantaises. — Le 10 mars, l'élite de la Société nantaise se pressait dans les salons de l'Hôtel de Bretagne, pour la troisième réunion des *Veillées Nantaises*.

Le programme, particulièrement intéressant, comprenait une conférence de M. Paul Legrand, sur les *Héroïnes et Amazones de la Vendée*.

Dans un magistral tableau d'ensemble, le brillant orateur retrace la vie des femmes vendéennes, pendant l'insurrection de 93. Il nous montre de faibles femmes se déguisant en homme pour venger leurs parents massacrés par les Bleus. Il rappelle l'héroïsme des femmes forçant leurs maris à gagner la bataille de Torfou. Mais les mauvais jours arrivent et les pauvres vendéennes traquées par les Bleus se cachent dans leurs grands champs de genêts, ou vont partager les fatigues de la grande armée.

L'érudit conférencier passe ensuite en revue les actions des héroïnes qui se sont distinguées pendant la grande guerre et dont les descendants écoutent en ce moment l'histoire.

Le baron Christian de Wismes, président des *Veillées Nantaises* se fait ensuite l'interprète de la salle tout entière pour remercier et féliciter M. Paul Legrand de la conférence intéressante et documentée qu'il vient de faire entendre.

Il remercie ensuite l'assistance de son assiduité aux *Veillées Nantaises*, et la convoque pour le mercredi suivant.

La partie littéraire et musicale ne fut pas moins goûtée par le public.

Digitized by Google

Pendant la conférence, nous avions eu le plaisir d'entendre MM. Le Maguère et R. de Cornulier-Lucinière, dont l'éloge n'est plus à faire. M. Le Maguère remporte un succès de fou rire avec ses vieilles chansons vendéennes, et M. R. de Cornulier-Lucinière, enthousiasme l'auditoire avec la chanson des « Chouans », qu'il débite avec feu dans un magnifique costume de général vendéen. M. Robert de Wismes nous débite ensuite avec beaucoup d'humour la confession d'un vieux chouan qui a bien péché dans sa vie, mais a tant tué de bleus « que cela vaut bien un coin du paradis ». Mlle G. de Wismes dit ensuite avec sentiment « Le Cri », poésie dans laquelle est raconté un trait d'héroïsme de son arrière grand-mère, la marquise de la Roche Saint-André.

Conférences. — Notre distingué compatriote et excellent ami, M. J. Aulneau, avocat à la Cour d'appel de Paris, a fait, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, une intéressante conférence sur le *Transmandchourien ; Russes et Japonais ; Japonais et Américains.*

Nous croyons savoir que le compte-rendu de cette conférence, qui a obtenu le plus vif et le plus mérité succès, sera publié prochainement dans la *Revue politique et parlementaire.*

Nous tenons à adresser nos sincères félicitations à M. J. Aulneau pour cette étude très documentée et pleine, d'un bout à l'autre, des aperçus les plus judicieux.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que M. Aulneau vient d'être reçu membre de la Société de géographie de Paris. C'est la consécration officielle de ses nombreux et remarquables travaux.

— Notre excellent collaborateur et ami M. Moïse Poiraud (Jehan de la Chesnaye), a fait cet hiver à Luçon, une exquise conférence de folklore sur les *Bêtes et Gens de Vendée.*

Il a insisté en terminant sur la nécessité de ne pas oublier les vieilles coutumes et traditions du passé, qui constituent le charme caractéristique de notre beau Bocage Vendéen.

— Une conférence au profit du monument de Ferdinand Brunetière sera donnée à Paris, par M. Emile Faguet, de l'Académie Française, l'un des plus intimes amis de notre illustre compatriote.

— Le 15 Janvier, au Poiré-sur-Vie, notre éminent ami Henri Taudière fait une remarquable conférence sur la nécessité de la *Résistance*, pour les catholiques.

— Le 12 Février, à Fontenay, dans la salle des Œuvres paroissiales, conférence non moins remarquable de notre excellent ami M. l'Inten-

Digitized by Google

dant Charles Brunetière sur l'utilité des Associations des Pères de famille.

Les Journées sociales de Vendée se sont tenues les 22 et 23 Février, à Fontenay. Y ont pris la parole: MM. Lerolle, abbé Leroy, Normand-d'Authon, Poirier-Coutansais, de Gouttepagnon, Gallet, de Martrin, Baron-Latouche, etc...

Juste récompense. — Nous sommes heureux d'enregistrer la récompense qui vient d'être accordée à M. l'abbé Jaud, curé-doyen de Noirmoutier.

Dans une récente séance, l'Académie française lui a décerné un prix de 500 francs pour son récent ouvrage sur *saint Filbert, patron de Noirmoutier.*

Ce livre, qui est une nouvelle preuve de la grande érudition de M. l'abbé Jaud, a demandé à son auteur une somme de travail considérable; aussi, l'Académie française n'a pas hésité à en reconnaître le mérite.

Décoration méritée. — M. le général, commandant la 42e brigade d'infanterie, à la Roche-sur-Yon, est venu à Fontenay-le-Comte pour remettre la rosette d'officier de la Légion d'honneur au colonel en retraite Thomas de la Pintière qui, tout récemment encore, commandait à la Rochelle le 123e d'infanterie et a fixé sa résidence à Fontenay. La famille de la Pintière est d'origine fontenaisienne, aussi sommes-nous heureux de dire à notre compatriote toute la joie que nous cause sa présence à Fontenay. Nous lui adressons en même temps nos vives félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

Nos collaborateurs. — Notre distingué collaborateur, M. le docteur Gaston, de Vairé, a été deux fois couronné aux jeux floraux de Cahors dans le concours de Prose et de Poésie. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Nos compatriotes. — M. Letenneur vient d'être nommé conservateur des hypothèques à Avesnes (Nord).

Nos meilleurs compliments.

— Nous apprenons avec grand plaisir le nouveau et beau succès que vient de remporter au concours de Rome, notre compatriote M. Maurice Durand, élève de l'Ecole des Beaux-Arts. Après les diverses épreuves éliminatoires, il a été admis, parmi dix concurrents à entrer en loge pour prendre part à l'épreuve définitive.

C'est la quatrième fois que M. Maurice Durand est logiste. Son talent très estimé des maitres qui lui reconnaissent de l'originalité,

Digitized by Google

de la vigueur et une forte personnalité, le désigne favorablement au succès final.

Nos meilleures félicitations et nos vœux au jeune lauréat.

Réunion de la Croix-Rouge. — Le 22 Janvier, à la Salle O. de Rochebrune, à Fontenay, la section fontenaisienne de la Croix-Rouge a tenue son Assemblée annuelle, sous la présidence de M. le Colonel Branger, assisté des Commandants de Larocque-Latour, Sorlet et du Capitaine Surirey.

Le Commandant Sorlet, trésorier, donne lecture d'un rapport remarquablement écrit sur l'état prospère de l'Œuvre à Fontenay, et des félicitations ont été unanimement votées au comité de Dames qui, par son dévouement inlassable en assure le succès.

Ligue des Femmes Françaises. — L'assemblée générale de la Ligue des Femmes françaises de Vendée s'est tenue à la Roche dans les salles de l'Institution Jeanne d'Arc. La séance commença par un rapport de Mme la marquise de Lespinay, la zélée et dévouée présidente départementale, et malgré le temps affreux, une assistance très nombreuse avait répondu à son appel. Mgr l'évêque de Luçon avait tenu à présider cette magnifique réunion, assisté de plusieurs notabilités ecclésiastiques.

Musique religieuse. — Notre excellent compatriote et ami, M. Arthur de la Voûte, vient de remporter l'un des plus beaux succès de sa carrière artistique et musicale, en faisant représenter le jour du Vendredi-Saint, 14 avril, à Paris, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, ses deux oratorios devenus désormais classiques : *La Ruine de Jérusalem* et les *Sept paroles du Christ.*

Le distingué maître de Chapelle, William Grousseau, avait, pour l'interprétation de ces deux œuvres remarquables, su réunir autour de lui des aides très renommés, professeurs du Conservatoire ou artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, tous de la Société des Concerts du Conservatoire : Toraille, Boussagol, Martenot, Charpentier, Luquin, Dumont, Chédécal, Samson, Rœlens, Brun, etc.

Nous attendons maintenant l'an prochain pour entendre la *Passion selon Saint-Mathieu*, le nouvel oratorio du maëstro Arthur de la Voûte.

Concert de la Croix-Rouge. — La coquette salle de notre théâtre fontenaisien était trop petite le soir du 22 Janvier. Un public nombreux et distingué avait tenu à assister au Concert organisé par le Comité de la Société française de secours aux blessés, Croix-

Digitized by Google

Rouge, parce que le but était charitable et patriotique, et parce que le programme avait été d'un heureux choix.

L'orchestre, sous la direction de M. Rousseau, fut des plus appréciés et des plus applaudis, dans les trois morceaux qu'il exécuta : le *larghetto et le scherzo de la Symphonie en ré* de Beethoven, l'*Ouverture des Noces de Figaro*, de Mozart, et le *Mélodrame de Piccolino*, de Guiraud, où M. Maitret, se montra un soliste du plus grand talent.

Mme Thiéry, dont la voix si pure fut beaucoup appréciée, charma la salle dans un air de l'*Enfant prodigue*, de Debussy, et dans le monologue d'Hypermnestre des *Danaïdes*, de Salieri.

M. le capitaine Bunlet interpréta deux airs de la *Jolie Fille de Perth* et d'*Henri VIII*, M. Lacour, un *Chant de Guerre* de M. Maingueneau, et un air d'*Hérodiade*.

Deux chœurs, interprétés par l'Orphéon de Fontenay-le-Comte obtinrent force applaudissements.

La partie comique ne fut pas moins réussie. M. Pouysegur, dans son répertoire fit tordre toute la salle, ainsi que les deux charmantes comédies de la fin, le *Mariage au téléphone* et les *Deux Sourds*, interprétées à ravir par des amateurs fontenaisiens.

Nos meilleurs compliments aux organisateurs, aux Dames de la Croix-Rouge et aux aimables artistes.

Un Monument en l'honneur de Charette. — Le 6 Août à la Chabotterie, commune de Saint-Sulpice-le-Verdon (Vendée), aura lieu l'inauguration de la « Croix de Charette », élevée à l'endroit même où le héros Vendéen livra son dernier combat à la République et fut pris par le général Travot. Une grande fête se prépare à cette occasion. Le programme en sera ultérieurement donné.

Pour tous renseignements, s'adresser dès à présent soit à M. Alain de Goué, à la Chabotterie, par l'Herbergement, soit à M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*.

— Le joli cul-de-lampe qui orne la 4e page de la couverture du présent numéro est l'œuvre du jeune et aimable Maître Marcel Fleury, le distingué peintre-graveur Vendéen, qui l'a spécialement gravé pour la *Revue*.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

— A Bruxelles, a été célébré le mariage du comte HENRI DE Moussac, avec Mlle JULIE STOECK.

— Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage du lieutenant EDOUARD HÉRY, fils de notre ami le commandant Héry et de Mme née Jaffre du Ponteray, avec Mlle BLANCHE AMBLARD, fille de M. Paul Amblard, ancien conseiller général du Lot-et-Garonne, secrétaire-général du Comité royaliste de ce département, et de Mme née Labat.

Ce mariage, célébré à Agen, le 10 Janvier 1911, a uni deux familles dont les sentiment sont les nôtres et nous les prions d'agréer nos compliments ainsi que les vœux de bonheur que nous formons pour les nouveaux époux.

— Le 7 Février à l'Eglise de Saint-François Xavier, à Paris, a été célébré le mariage de Mlle DE BEAUMONT, fille du marquis de Beaumont, l'aimable châtelain de Saint-Hilaire-de-Talmont, avec le vicomte MICHEL DE MORHOUDON, d'une des plus vieilles familles de la Sarthe.

— Nous enregistrons également avec plaisir la nouvelle du mariage du vicomte LOUIS DE KÉRAUTEM, lieutenant au 161e régiment d'infanterie avec Mlle GENEVIÈVE DE LA BASSETIÈRE, fille de M. le vicomte Louis de la Bassetière, ancien député des Sables, conseiller général de Saint-Gilles et de la vicomtesse née Savary de Bauregard.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 22 Février 1911 en l'Eglise de Saint-Julien (Vendée).

— Le 23 Février a été célébré à l'Eglise cathédrale de Nantes, le mariage de Mlle MARIE-THÉRÈSE DE MONTI DE RÉZÉ avec le comte GEORGES du RÉAU.

Digitized by Google

La messe a été dite par M. le curé de Saint-Pierre. Le R. P. du Réau, oncle du marié a donné la bénédiction nuptiale et a adressé aux jeunes époux un discours d'une délicatesse exquise : La Vendée, Frohsdorf, Rome et Loigny, évoquaient pour les deux familles de précieux et récents souvenirs de fidélité aux grandes causes qui nous sont chères.

MONDANITÉS

A la dixième Fête annuelle du *Poitiers-Etudiant*, fête du reste parfaitement réussie, deux de nos jeunes compatriotes, MM. Jacques de Hillerin et Jacques Gauly, ont joué en artistes consommés dans une délicieuse « *Revue entravée* », écrite avec talent et verve.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Monsieur JULES-MARIE-HUMBERT MAILLARD, comte de la GOURNERIE, capitaine de cuirassiers démissionnaire, ancien lieutenant-colonel de cavalerie territoriale, décédé à la Gournerie, à l'âge de 71 ans, le 1er Janvier 1911, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le R. P. BRANCHEREAU, de la Congrégation des Pères de Chavagnes, est décédé le 8 Janvier à Neuvicq-sur-Matha.

Le R. P. Branchereau était né le 20 septembre 1849 et avait été ordonné prêtre en 1876. Il fut pendant vingt-cinq ans missionnaire à la Dominique, prêcha deux ans en Vendée, quatre ans au Canada et trois ans en Charente-Inférieure. Il meurt après trente-cinq ans de vie religieuse.

— Nous apprenons aussi la mort de M. le chanoine JULES ROSSIGNOL, ancien curé de Cheffois, décédé le 18 Janvier, à Saint-Martin de Baupréau.

M. ARMAND-DANIEL DE RORTHAYS, marquis de MONBAIL, décédé le 14 Janvier 1911, à l'âge de 85 ans, dans son château de Monbail, en Venansault.

Maire de Venansault depuis 1879, M. le marquis de Monbail a consacré à cette commune, dont les habitants le pleurent avec nous, toute son activité et tous ses soins. Administrateur vigilant et impartial, il a géré les affaires de sa commune avec une sagesse, une loyauté et un dévouement auxquels tout le monde se plaît à rendre hommage.

Il avait conquis la sympathie et l'amitié de tous ceux qui avaient l'honneur de le connaître et dont il emporte les unanimes regrets.

Nous nous associons à ces regrets et offrons à son gendre, M. le vicomte N. de Maupeou, capitaine de frégate de réserve à Nantes, à ses petits-fils, MM. Gilles, Gaston et Jacques de Maupeou, l'expression de nos plus sincères et plus respectueuses condoléances.

Mme ESTELLE-ROSE PERREAU, veuve de M. JULES LENEPVEU,

Digitized by Google

pieusement endormie dans la paix du Seigneur, en son domicile à la Châtaigneraie (Vendée), le 15 Janvier 1911, dans sa 88e année.

Cette mort met en deuil les familles Perreau, Turpault, Nicolas de la Thomerie, Rousse, Taudière, Pommeret, Brisson, Brunetière, etc..., auxquelles nous adressons nos plus vives condoléances.

Mme Emilie-Marie-Perrine BILLETTE DE VILLEMEUR, veuve de M. Emile NOUET, décédée le 15 Janvier à la Roche-sur-Yon à l'âge de 90 ans.

Avec elle disparaît un des derniers membres de la famille de de la Tour d'Auvergne.

On sait que Théophile Corret de la Tour d'Auvergne, né à Carhaix (Finistère), en 1743, s'illustra pendant les guerres de la Révolution et fut tué à Oberhausen (Bavière), en 1800. Bonaparte lui donna le titre de premier grenadier de France, titre qu'il refusa par modestie, mais que la postérité a consacré.

Après une levée de corps à la Roche-sur-Yon, la dépouille funèbre de Mme Nouet a été transportée à Carhaix, où l'inhumation s'est faite le 19 Janvier.

Mme Achille GAUDIN, née Marie-Caroline HIMÈNE DE FONTEVAUX, décédée aux Sables-d'Olonne, le 16 Janvier 1911, à l'âge de 78 ans.

M. Gaston MERVEILLEUX DU VIGNAUX, décédé le 16 Janvier, presque subitement à l'âge de 75 ans, à Poitiers, où il avait pris sa retraite de receveur d'enregistrement. Il était le cousin germain de M. Merveilleux du Vignaux, le regretté premier président de la Cour de Poitiers et de M. Charles Merveilleux du Vignaux, ancien député de la Vienne à l'Assemblée Nationale.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances les plus vives.

Mme Ernest DOUSSET, née Isabelle CHARLOT, décédée à Niort, le 17 Janvier 1911, à l'âge de 78 ans.

Nos respectueuses condoléances à sa famille.

Mme Jeanne-Marie MANGIN D'OUINCE, veuve de M. Edgar MARSAULT DE PARSAY, décédée à Poitiers, le 18 Janvier 1911 dans sa 64e année, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

Cette mort met en deuil les familles de Gastines, de Parsay, de Marolles, de Boisgrollier etc., auxquelles nous adressons l'expression de nos regrets respectueux et sympathiques.

Digitized by Google

M. MICHEL-EMILE-MARIE RADO DU MATZ, ancien membre du Conseil général du Morbihan, maire de Béganne, décédé à Nantes, le 20 Janvier 1911, dans sa 64e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Cette mort met en deuil les familles Rado du Matz, Blacque-Bélair, de Mauduit du Plessix, etc., auxquelles nous adressons nos respectueuses sympathies.

M. ARTHUR PINEAU, ancien maire de Foussais, ancien conseiller général de la Vendée, décédé à la Rochelle, le 24 Janvier à l'âge de 70 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'Eglise cathédrale de la Rochelle.

L'inhumation a eu lieu le 28 à Foussais.

Nous prions la famille Pineau d'agréer l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

M. JEAN SABLEREAU, décédé le 24 Janvier 1911, aux Moutiers-sur-le-Lay, à l'âge de 74 ans. Le défunt était le beau-frère de M. le docteur Fortin, auquel nous adressons nos plus vives sympathies.

M. JULES HÉNAULT, doyen des maires de Vendée, décédé le 29 Janvier 1911, dans sa 80e année, à Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de cette localité le 2 Février, en présence d'une foule énorme.

Le cierge d'honneur était porté par M. Raymond de Fontaines, ancien député.

MM. Paul Aulneau, conseiller général ; Rampillon de la Largère, ami personnel du défunt : le docteur Stopin, conseiller municipal de Mouilleron ; René Vallette, maire de Saint-Germain-l'Aiguiller et vice-président de la Société de Secours mutuels la *Prévoyante*, portaient les cordons du poële.

Le deuil était conduit par MM. Roger de Lattre de Tassigny, gendre du regretté défunt ; Jean de Lattre de Tassigny et le vicomte de Marcé des Louppes, ses petits enfants.

Toute l'élite de la Société vendéenne, dans les rangs de laquelle les familles Hénault et de Lattre ne comptent que des amis, avait tenu à assister à la triste cérémonie.

La Société de Secours mutuels la *Prévoyante*, drapeau en tête, la subdivision des pompiers de Mouilleron, le Conseil municipal, la gendarmerie, les cantonniers, les enfants des écoles, en un mot la

Digitized by Google

population tout entière se pressait, émue et recueillie, à la suite du funèbre cortège.

A l'Eglise, avant l'absoute, M. le Curé de Mouilleron, célébra en quelques mots empreints d'une éloquente émotion, les vertus chrétiennes du regretté M. Hénault et, au cimetière, MM. de Fontaines, Aulneau, Stopin et Vallette redirent tour à tour, en un magnifique langage, les rares et éminentes qualités et le dévouement sans bornes que M. Hénault déploya, pendant plus d'un demi-siècle, pour la défense des idées d'ordre et pour les intérêts de sa commune.

Nous adressons de nouveau à Mme Hénault, l'épouse vénérée du défunt, à ses enfants et petits-enfants, l'expression de nos plus vives et sincères condoléances.

Mme GABORY-MAILLARD, décédée à Vallet, le 30 Janvier 1911, dans sa 75e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'Eglise paroissiale, le 1er Février 1911.

Tous nos sentiments de plus cordiale sympathie à son fils, le distingué archiviste de la Loire-Inférieure.

M. PIERRE-ANDRÉ PAPILLON, notaire à Gençais, décédé à Poitiers, le 2 Février 1911.

Cette mort met en deuil les familles Gibaud, Oudin, Eon, Bordenave, de Gouttepagnon, Richard, Brun-Puyrajoux, Robin-Médard, que nous assurons de nos meilleures sympathies.

M. GUSTAVE-MARIE-ARTHUR DE BODARD DE LA JACOPIÈRE, marquis DU ROUSSEAU DE FERRIÈRES, décédé au Mans, dans sa 78e année, le 7 Février 1911, muni des Sacrements de l'Eglise.

Mme DE CHASTEIGNER, en religion sœur MARIE-ADRIENNE DE CHANTAL-D'ARLANGES, décédée au Monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Dreux, et dont les obsèques et l'inhumation eurent lieu à Saint-Julien-des-Landes.

Cette mort met en deuil les familles de Ponsay, de la Bassetière, de Chasteigner, de Suyrot, de la Roche-Saint-André, de Lavoyrie, de Saint Pierre, etc., auxquelles nous adressons nos respectueuses sympathies.

Mme veuve AIMÉ BATIOT, née CÉLIE GILLAIZEAU, décédée à l'âge de 90 ans, munie des Sacremeuts de l'Eglise, le 18 Février 1911, à Talmont (Vendée).

Digitized by Google

Mme Batiot, très charitable, sera vivement regrettée par les malheureux de Talmont et des environs.

Nos respectueuses condoléances à M. Georges Batiot.

Nous avons également appris avec un profond regret la mort de M. Léon DUMUYS, le distingué et si sympathique conservateur du Musée Jeanne d'Arc et du Musée historique d'Orléans, emporté en quelques jours par un mal inexorable, le 20 Février 1911, à l'âge de 57 ans.

D'une érudition aussi profonde qu'aimable, Léon Dumuys était non-seulement un archéologue et un savant hautement appréciés mais encore un artiste d'une habileté exquise et d'un goût parfait.

Il était de plus un homme charmant et un chrétien modèle.

Nous saluons respectueusement sa mémoire, et adressons à sa famille, notamment à M. et Mme René de Lépinay, née Dumuys, nos plus douloureuses sympathies.

Mme veuve Edmond PASQUIER, née Ursule COINDON, décédée à Fontenay-le-Comte, le 25 Février 1911, dans sa 63e année.

Mme Jeanne-Berthe BARRION, épouse de M. Raoul LESCHALLIER DE LISLE, décédée le 28 Février 1911, à l'âge de 64 ans, à la Biffardière.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 Mars en l'Eglise du Boupère, sa paroisse.

Le comte Emmanuel de RORTHAYS, ancien préfet du Morbihan, est décédé en sa propriété du Logis de la Grange, en Vendée. Il était un des rares survivants de la campagne des Deux-Siciles et du siège de Gaëte, auquel il prit part comme aide de camp du comte de Caserte et qui lui mérita la croix d'officier de l'ordre royal et militaire de François Ier. Non moins vaillamment il fit la guerre de 1870.

Au 24 mai, il entra dans l'administration comme préfet du Morbihan. Révoqué, comme ses collègues conservateurs, après le 14 octobre 1877, il se fit journaliste et fut l'un des principaux rédacteurs de la *Défense*, puis du *Français*. Il dirigea en province différents journaux. Depuis quelques années, il s'était retiré à la Grange.

Collaborateur occasionnel de la *Revue du Bas-Poitou*, il y avait publié, on s'en souvient, un remarquable article sur le *Cardinal Richard* et la *Vendée*.

Digitized by Google

M. l'abbé Louis RENAUD, aumônier du Sanatorium de Saint-Sauveur, commune de Saint-Germain-l'Aiguiller, décédé le 5 Mars 1911, à l'âge de 71 ans.

Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de Mouilleron-en-Pareds, le 8 Mars.

M. Louis LEVESQUE DE PUIBERNEAU, décédé à Paris, le 8 Mars 1911, dans sa 69e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

La cérémonie funèbre a eu lieu le 13 mars 1911, en l'Eglise de Fougeré (Vendée).

M. Louis de Puiberneau était le fils de l'ancien député de la Vendée dont on ne saurait oublier les hautes qualités et les éminents services.

Avec le défunt s'éteint le nom des Puiberneau, mais les qualités en survivront dans les familles que cette mort met en deuil, notamment dans la famille de Boisfleury, à laquelle nous adressons tout particulièrement nos condoléances les plus respectueusement sympathiques.

M. l'abbé François CHARRIER, décédé le 8 Mars.

M. l'abbé Charrier, né à Saint-Etienne-du-Bois, le 5 Janvier 1823, fut, en 1847, nommé vicaire à Saint-Philbert-de-Bouaine ; au Perrier, en 1849 ; curé de Saint-Juire en 1851 ; directeur de la Psallette en 1853 ; curé de Saligny en 1854 ; de Bazoges-en-Paillers en 1868 ; de Saint-Aubin-des-Ormeaux en 1870.

Au mois de Mai 1871, il quittait le saint ministère et se retirait à Beaurepaire, et à la fin de la même année aux Lucs.

Le 17 Octobre 1875, il fut nommé curé de Chavagnes-les-Redoux ; de Saint-Révérend le 14 Juillet 1878. En 1895, il avait de nouveau quitté le saint ministère et depuis bientôt trois ans s'était retiré à Fontenay-le-Comte.

M. Eugène SERVANT, le père du sympathique imprimeur de la Roche-sur-Yon, décédé à Champigny-le-Sec, le 14 Mars 1911, dans sa 89e année.

Nos douloureuses sympathies à M. et Mme Servant-Mahaud.

M. Joseph-Marie-Gustave ROUSSE, décédé au château de la Loge, commune de Vouvant, le 15 Mars 1911, à l'âge de 66 ans.

Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de Vouvant, le 18 Mars et l'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Fontenay.

M. Rousse était un homme de bien et un catholique fervent

Digitized by Google

profondément attaché à toutes les causes que nous aimons et dont la perte sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.

Nous adressons à Mme veuve Rousse, à ses enfants et à toute leur famille nos condoléances les plus respectueusement émues.

Mme LÉONCE DE LA BROSSE, née MARIE HALGAN, décédée à Nantes, le 24 Mars, dans sa 57e année. Madame de la Brosse était une femme d'une foi profonde, d'une grande piété et d'une inépuisable générosité pour les œuvres de charité et de Défense religieuse.

Après une première cérémonie funèbre en l'Eglise cathédrale de Nantes, le corps de Mme de la Brosse, fut ramené à Falleron où elle fut inhumée.

Nous adressons à M. de la Brosse, l'excellent et dévoué maire de Falleron, ainsi qu'à tous les siens l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Mme MARIE DIARD, née GIRET, décédée le 29 Mars 1911, à l'âge de 59 ans, à Breuil-Chaussée (Deux-Sèvres).

Nos compliments de condoléances bien sincères aux familles Diard, Giret et Chevallereau.

Mme LOUIS DE CHARETTE DE LA CONTRIE, née GOYON-MARTIGNON, vient de mourir à Nantes, après une courte maladie, à l'âge de 72 ans. Elle était la belle-sœur du général de Charette. Elle laisse cinq enfants : M. Henri de Charette, qui a fait campagne au Transwaal avec les Boërs ; M. Joseph de Charette, Mme de Bodard de la Jacopière, Mme Yvonne de Charette, supérieure des Dames auxiliatrices, et Mlle Marie de Charette auxquels nous adressons nos plus respectueuses condoléances.

Digitized by Google

PORTRAIT DE LOUIS XVII

(Cliché de la *Revue Française*)

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

La Question Naundorff. — Notre distingué confrère, M. Georges Malet, a publié dans la *Gazette de France* une étude aussi forte qu'attachante sur la question des faux dauphins et en particulier sur le cas de Naundorff, remis à l'ordre du jour par le rapport Boissy d'Anglas.

Le regretté M. de la Sicotière avait ici même réduit à néant les prétentions fantastiques des Naundorff et de leurs porte-paroles.

Nous n'en reproduisons pas moins avec plaisir la lettre que M. le Comte de Béjarry, a adressée à M. Georges Malet à l'occasion de l'étude publiée par ce dernier dans la *Gazette de France :*

Roche-Louherie, 19 Mars 1911.

Monsieur,

J'ai lu avec un très grand intérêt les articles que vous avez publiés dans la *Gazette*, sur la question Naundorff. J'ai lu aussi avec grande attention le rapport Boissy d'Anglas et ses annexes.

J'avais d'ailleurs, auparavant, parcouru un ouvrage de M. Otto Friedrichs qui a été mis à la bibliothèque du Sénat, probablement à la demande de M. Boissy d'Anglas, ouvrage dont un résumé est donné dans la déposition écrite dudit Otto, insérée pages 139 et suivantes dans le rapport.

Dans ce résumé, page 145, je trouve ceci : « Mais ce fait (la reconnaissance de Louis XVII par Condé et les Vendéens) — et je pourrais étayer mon opinion par bien d'autres considérations — ne prouve rien puisque, quatre ans après, les Condé croyaient à la possibilité de l'existence de leur Roi légitime, tout en la considérant comme un « embarras » et puisque d'après le témoignage d'*Amédée de Béjarry*, fils du négociateur de Charette à la Jaunaye, « quelques chefs vendéens avaient conclu que Louis XVII n'était pas mort et ils l'ont cru fermement jusqu'à la fin de leur existence ».

Ce renseignement a été emprunté à l'Histoire de la Vendée, de l'abbé Deniau, et ainsi formulé, pourrait faire prendre mon grand-père, le négociateur, pour un partisan de la survivance de Louis XVII. Or, c'est le contraire qui est vrai.

Dans les « Souvenirs Vendéens » publiés par mon père (Nantes, Em. Grimaud, imprimeur-éditeur, place du Commerce, et Gervais, libraire-éditeur, rue de Tournon, Paris), qui sont en réalité les souvenirs de son père, se trouve à la page 158 :

« Le traité de la Jaunaye fut-il accompagné d'articles secrets? Mon père m'a toujours affirmé qu'il n'y eut rien de ce genre et qu'il ne fut même rien proposé qui pût y donner lieu. Pendant les pourparlers, qui furent longs, bien des gens cherchaient à se mêler aux conférences. Il y eut dans les deux

Digitized by Google

camps, des intrigants, des importants, empressés et bavards, qui bourdonnaient et s'agitaient autour des négociateurs. De la part des Conventionnels qui se mêlaient aux débats avec ou sans mission, il y eut des propositions de toutes sortes. Quelques-unes de ces propositions ont été acceptées comme réelles par plusieurs de ces négociateurs marrons qui les ont accréditées.

« Parmi ces propositions, il en est une qui fut répétée souvent dans les diverses circonstances où l'on négocia avec la Vendée : c'était l'offre conditionnelle de remettre aux mains des Vendéens l'enfant royal qui s'éteignait au Temple. Les républicains savaient combien cette espérance pouvait faire tressaillir la Vendée. Ils usèrent de ce leurre en plusieurs occasions, même après la fin de l'existence de ce pauvre enfant. Il en était résulté, chez quelques Vendéens qui ont survécu, la croyance que le Dauphin n'était pas mort. M. de Chantreau, entr'autres, qui avait reçu l'un des derniers cette offre fallacieuse, est mort convaincu que Louis XVII pouvait être encore vivant. »

Donc, le témoignage de mon grand-père ne saurait donner aucune présomption en faveur de la survivance, puisqu'il explique d'où provenait l'illusion de quelques-uns de ses compagnons. Aussi, ai-je toujours rencontré autour de moi la conviction de la mort au Temple, avec une douce pitié pour les personnes, éprises de merveilleux, qui se passionnaient pour les faux dauphins.

Bien que mes renseignements n'aient pas une grande importance, comme on paraît faire quelque état, en faveur de la thèse de survivance, du témoignage de mon grand-père, je crois devoir les adresser à vous, qui défendez la thèse contraire.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Comte DE BÉJARRY.

ARCHÉOLOGIE. — Les *Mémoires de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, année 1910, contiennent deux études intéressant l'Histoire du Bas-Poitou : *Un Gentilhomme à bec de corbin du XVIe siècle*, curieuse sculpture offerte au musée de Niort par M. Harpedanne de Belleville et provenant d'une maison du donateur, située rue Saint-André à Niort et ayant appartenu précédemment à la famille Du Garreau qui compte encore des représentants en Vendée. — Cette première note est signée de M. C. de Saint-Marc.

La seconde étude dont l'auteur est M. Paul Galteau, est relative à la *Pierre Tombale de Goderan, abbé de Maillezais, évêque de Saintes*, qui est conservée au Musée Lapidaire de Niort et qui provient des fouilles exécutées à Maillezais en 1834.

Grâce à l'amabilité de M. Breuillac, président de la Société, nous pouvons reproduire ici ce curieux vestige du passé bas-poitevin qui, hélas comme bien d'autres, nous a échappé de par l'absence de tout Musée public digne de ce nom à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

TOMBEAU DE GODERAN
Evêque de Saintes et abbé de Maillezais

(Cliché de la *Société Historique des Deux-Sèvres*)

Digitized by Google

Digitized by Google

— De notre savant collaborateur et ami, M. Charbonneau-Lassay, une note fort intéressante sur *Une Sépulture néolithique à incinération dans les bois de La Ronde près Loudun* (extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, 1911).

— Notre érudit collaborateur M. le Docteur Atgier a publié dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, une très curieuse étude sur le *Nanisme*.

— Du Docteur Chervin : Le Symbolisme dans la Céramique américaine (extraits de l'*Homme Préhistorique* (mars et mai 1911).

— M. le docteur Boismoreau a fait paraître dans la *France médicale*, à partir du 10 Octobre 1910 jusqu'au 12 Février 1911, un travail intitulé *Coutumes médicales et Superstitions populaires du Bocage vendéen.*

— Nous lisons dans la *Revue Mensuelle du Touring-Club de France :*

Nos Vieilles Hôtelleries de France. — L'ancienne hôtellerie française, celle qui a vu les coches, les diligences et les chaises de poste s'arrêter devant ses portes ; l'auberge d'autrefois, au seuil de laquelle nos pères descendaient de cheval sous la branche de pin ou l'enseigne grinçante, toutes ces vieilles demeures hospitalières disparaissent une à une devant le progrès incessant qui révolutionne actuellement notre industrie hôtelière. Il nous a semblé, d'accord en cela avec d'aimables collaborateurs qui nous avaient déjà suggéré leurs vues à ce sujet, qu'il serait intéressant de recueillir, avant leur disparition complète, les souvenirs de ces témoins de la vie touristique d'autrefois, et que le Touring-Club était tout à fait qualifié pour devenir dépositaire de ces sortes d'archives hôtelières de notre pays.

Nous venons donc faire appel à tous nos camarades pour les prier de nous signaler les anciennes hôtelleries, auberges, maisons de poste, qui, plus ou moins défigurées, existent encore sur notre sol de France. Nous leur demanderons de nous en envoyer les dessins, photographies, cartes postales, en les accompagnant, autant que possible, de petites notes sur l'historique de ces établissements, les événements auxquels ils ont pu servir de théâtre, les personnages de marque qui en ont été les hôtes, etc. Tous ces documents seront réunis, classés et déposés à la bibliothèque ;

Digitized by Google

les plus intéressants d'entre eux pourront même faire l'objet de courtes notices dans la *Revue mensuelle.*

Une loi fatale veut que la disparition des derniers vestiges du passé soit bien souvent la rançon du progrès; nous tenterons, en ce qui concerne nos vieilles hôtelleries, que ce passé ne périsse pas tout entier, en en conservant tout au moins les images, à défaut des réalités disparues.

L. BONNARD,

Membre du Conseil d'Administration.

BEAUX-ARTS. — A l'occasion de l'Exposition annuelle de dessins et gravures de M. A. Lepère, l'éminent artiste qui a fixé sur la côte de Saint-Jean-de-Monts son atelier d'été, l'éditeur Sagot a fait paraître un charmant catalogue accompagné de dessins et d'eaux-fortes du Maître dont la plupart ont été inspirés par les lumineux horizons et les curieux types du Marais vendéen.

Ce catalogue est précédé d'une préface de Henri Vever qui célèbre comme il convient les hauts mérites du graveur charmant qu'est M. Lepère.

HISTOIRE — Vient de paraître à la librairie Clouzot : un très intéressant *Armorial Poitevin*, de M. René Pétiet, liste alphabétique de familles nobles et d'ancienne bourgeoisie, habitant ou ayant habité le Poitou, suivi d'un index des armes citées, classées par figures héraldiques (1 vol. in-8° raisin contenant plus de 4000 armes. Prix : 5 fr.)

C'est là un travail d'autant plus méritoire que particulièrement ingrat. On doit donc en féliciter hautement M. René Pétiet.

Sans doute, il s'y sera glissé quelques erreurs et quelques omissions. Mais en une pareille tâche, c'était inévitable, et cela n'enlève aucun mérite à ce curieux et précieux volume.

— En souscription, à la même librairie : *La Vendée côtière contre la Révolution* (1790—Avril 1793), 1 vol. in-8° : Prix, 6 francs.

C'est l'œuvre de M. G. Loquet, ancien président de la Société d'Emulation de la Vendée.

Ce livre, dit l'éditeur, n'est ni une œuvre d'imagination, ni une œuvre de parti.

Après le dernier article publié sur les *Brigands de Saint-Jean-de-*

Digitized by Google

Monts, dans l'Annuaire de la Société d'Emulation, et qui fit en Vendée quelque bruit, cette affirmation n'était pas superflue.

— M. Edmond Lemière continue, avec une consciencieuse érudition et un zèle inlassable, la *Bibliographie de la Contre-Révolution dans les Provinces de l'Ouest ou des Guerres de la Vendée et de la Chouannerie (1793-1815-1832)*. Le Ve fascicule de cet important travail vient de paraître (Champion, Paris, 57 p. in-8o). On y trouve de précieux renseignements sur Gasnier, Guerry de Beauregard, Goupilleau, Grignon de Montfort, Emile Grimaud, de Grimoüard, Guerry de la Fortinière, etc...

— M. Léo Desaivre nous a fait le gracieux hommage des Etudes récemment publiées par lui sur : *Trois points fortifiés des environs de Niort ; les Aguilaneufs, les Vervedès niortaises*, et *Par voies et par chemins* où il est longuement question des voies romaines qui traversaient le Bas-Poitou. (Chemin de Poitiers à Jard, voie de Limoges à Jard, chemin de Niort à Fontenay, etc...)

— Les *Chroniques paroissiales* du diocèse de Luçon ont commencé la publication de la chronique de *Saint-André-Treize-Voies*, due en presque totalité à la plume érudite de notre excellent collaborateur, M. A. de Goué.

Quarante ans après. — Sous ce titre, le *Figaro* du 10 janvier 1911 rappelle que c'était la veille l'anniversaire de la bataille de Villersexel où le général Bourbaki, avec des troupes jeunes et mal entraînées encore, réussit à battre le général Werder. Le souvenir de ces succès ramène la pensée sur les jeunes engagés de l'année terrible dont les survivants sont groupés en une association amicale et philanthropique peu connue : « Les engagés volontaires mineurs de 1870. »

Cette association compte près de mille adhérents et parmi les braves qui la composent figure M. Billebault du Chaffault, engagé à dix-sept ans dans le corps des « vieux garçons », et qui, blessé d'un coup de baïonnette à la cuisse et fait prisonnier, est condamné à mort et gracié ensuite par le prince Frédéric-Charles, à cause de son jeune âge.

Or, le plus jeune des volontaires mineurs de 1870-71, n'était autre que notre distingué et sympathique compatriote, M. le Comte Georges du Chaffault.

Digitized by Google

LITTÉRATURE. — La *Revue Française* du 12 Mars 1911, publiait le texte de la remarquable conférence que M. Firmin Roz a donnée dans l'Hôtel des Conférences de la *Revue Française*, le 21 Février, sur notre éminent compatriote l'académicien Ferdinand Brunetière. Cette publication était accompagnée du dernier portrait de Ferdinand Brunetière que l'obligeance du Directeur de la *Revue Française* nous permet de reproduire aujourd'hui.

— On annonce une autre Conférence sur Brunetière par son éminent collègue et ami M. Emile Faguet, de l'Académie Française. Cette conférence est destinée à recueillir les fonds nécessaires pour élever au grand penseur un simple monument dans le cimetière où il repose.

Déjà — nous l'avons écrit — un comité s'était formé dans ce but, l'appel de ce comité serait-il resté sans écho?

Dans ce pays où les places publiques sont encombrées de bronze et de marbres représentant tous les Tartempions de la politique. c'est une honte que l'oubli et l'indifférence puissent voiler d'aussi haute mémoire que celle de notre illustre compatriote Ferdinand Brunetière.

Cet oubli et cette indifférence réclament une réparation publique.

— Notre éminent confrère Marie de Roux, avocat à la Cour d'Appel de Poitiers, président de la Section Poitevine d'Action Française, a fait paraître à la Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris, une étude d'une haute valeur sur: *Le Droit Royal historique.*

— Notre distingué compatriote et excellent ami M. Joseph Aulneau, dont la Société de Géographie vient de consacrer le talent en l'admettant parmi ses Membres, a fait paraître dans la *Revue politique et parlementaire* deux études d'un haut mérite: La *Politique orientale et l'Italie et le maintien de la Triple Alliance; Russes, Japonais et Américains en Mandchourie. — La lutte d'influence.* Nous l'en félicitons bien sincèrement.

— Notre distingué collaborateur Jean Yole dont nos lecteurs ont pu apprécier le charme littéraire dans la Nouvelle que nous publions en tête de ce numéro, vient de faire paraître,

Digitized by Google

DERNIER PORTRAIT DE FERDINAND BRUNETIÈRE

(Cliché de la *Revue Française)*

Digitized by Google

Digitized by Google

chez Bernard Grasset, éditeur à Paris, un nouveau roman qui a pour titre : *La Dame du Bourg.*

Il en sera parlé plus longuement dans notre prochain numéro.

— Sous le titre de *Cognac à Rome*, M. l'abbé Philippe Gouguet, curé de Reignac (Charente) raconte dans des « Lettres à une cousine », lettres empreintes d'un charme littéraire tout personnel, le voyage qu'il fit de Cognac à Rome en Septembre 1903.

Ces jolies pages, où respirent la foi la plus vive et les sentiments les plus profonds de la poésie des choses et des chefs-d'œuvres entrevus, sont dignes de figurer dans toutes les bibliothèques de chrétiens et de lettrés, en même temps qu'elles seront un précieux guide pour tous ceux qui à la suite de M. Gouguet voudraient entreprendre ce pèlerinage à la Ville Eternelle.

(En vente chez l'auteur, à Reignac, Charente. Prix : 3 francs.)

— M. le chanoine G. Simon, vicaire général du diocèse de Luçon, a bien voulu nous offrir le délicat et éloquent discours qu'il prononça le 24 novembre 1910 dans la chapelle du Carmel, à Luçon, lors de la prise de voile de M^lle^ Marie-Antoinette de Chaillé (sœur Thérèse de Jésus).

— En souvenir de la Conférence que notre directeur a fait le 16 Mars 1911, à Niort, M. Emile Breuillac, le distingué président de la Société historique des Deux-Sèvres, lui a fait hommage de la Conférence qu'il fit lui-même en 1909, sur Jules Sandeau.

— M. Jean Gambier, fils de notre ami, le sympathique tabellion fontenaisien, a brillamment passé sa thèse pour le Doctorat, le 23 Janvier 1911, devant la Faculté de Droit de Paris sur ce sujet :

Attribution aux créanciers privilégiés et hypothécaires des indemnités dues pour perte ou détérioration de la chose. (Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1911, in-8° de 178 pages).

— Nous souhaitons une cordiale bienvenue à la nouvelle Revue régionaliste d'Action et d'Art qui vient de paraître sous ce titre : *Les Marches du Sud-Ouest*, et sous l'habile direction de notre confrère Olivier Bag (chez Falque, 86, rue Bonaparte, Paris).

Le premier numéro contient une jolie pièce de vers de notre ami, le bon poète Francis Eon, intitulée : *Le Départ.*

Digitized by Google

LE COIN DES POÈTES. — M. Marcel Martinet vient de faire paraître dans la Bibliothèque des Poèmes de l'Edition de Paris (76, rue Gay-Lussac), un délicieux recueil de Poèmes sous ce titre : *Le Jeune Homme et la Vie.*

— Dans le *Divan* de Mars 1911, notre excellent ami et collaborateur Francis Eon, a donné sous le titre : *Puirajoux*, une gerbe de poèmes tous plus charmants les uns que les autres où sa belle âme chantante redit d'une façon délicieusement personnelle, toutes les impressions gaies ou tristes éprouvées en revoyant ce bois, cette vallée, ces tombes, ce vieux logis, cet antique jardin, évocateurs des émotions naïves du jeune âge.

.....

« ..... Je vous reconnais bien, mes chênes ;
Lorsque mon cœur blessé gémissait comme vous,
Mes mains folles du sang inquiet de leurs veines
Se crispaient à vos troncs comme un lierre jaloux.
Je retrouve les buis, les pins, les tristes houx
Et le génevrier unique et la clairière
Où tremblent les petites cloches des bruyères ;
Après quatre ans, je marche au bois de Puirajoux.

.....

C'est moi, l'ami perdu, qui reviens aujourd'hui ;
Mais accueillez avec ma nouvelle présence
La souveraine joie, enfin ! que je conduis :
— Par les sentiers de ma jeunesse, sous les voûtes
Mouvantes de ce bois d'automne, de mon bois,
Pour la première fois — pour la première fois !
M'accompagne une femme émerveillée, et toute
Donnée au clair bonheur qui chante dans ma voix ».

.....

— Nous recevons de Lyon, une charmante plaquette éditée par l'*Art libre* et contenant, sous ce titre : *Le Sable d'Or*, d'exquis poëmes de M. Dérieux qui seraient tous à reproduire.

— Extrait du *Florilège artistique et littéraire* (Anvers 1910), une jolie étude de M. René Kemperheyde sur le poète Touny-Lérys, ayant pour titre : Tout simplement un Poète d'amour...

EXCUSES. — Nous prions nos abonnés d'excuser le retard de ce fascicule, retard occasionné par notre changement d'imprimeur.

Digitized by Google

Ces retards ne se reproduiront plus. Nous leur en donnons la formelle assurance.

Le 2e fascicule 1911 sera mis immédiatement à la composition et distribué fin Juillet ou commencement d'Août.

REMERCIEMENTS. — Pour finir, remercions très sincèrement nos excellents confrères de la *Revue Française*, de l'*Arvor* et des *Curiosités révolutionnaires*, pour les clichés qu'ils nous ont aimablement prêtés.

R. de THIVERÇAY

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imprimerie HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES

L'ACTION FRANÇAISE, organe de nationalisme intégral, quotidien. — Un an, **23** fr. — Paris, 3, Chaussée-d'Antin.

LE NOUVELLISTE DE BORDEAUX, grand journal régional, quotidien. — Un an, **22** fr. — Bordeaux, 43, rue Porte-Dijeaux.

L'ESPÉRANCE DU PEUPLE, quotidien. — Un an, fr. — Nantes, rue Saint-Clément, 57.

Le JOURNAL DE MAINE-ET-LOIRE, d'Angers.

LA VENDÉE, de Fontenay-le-Comte. — **15** fr. par an.

LE PUBLICATEUR DE LA VENDÉE, de la Roche-sur-Yon.

LA REVUE DE L'OUEST, de Niort.

LA VENDÉE CATHOLIQUE, de Cholet. — **5** fr.

Les CHRONIQUES PAROISSIALES, de l'Evêché de Luçon.

LA REVUE D'ACTION FRANÇAISE, de Paris. — **15** fr. par an.

LA REVUE CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES, — **12** fr. par an. — Paris, 85, rue de Rennes.

LA REVUE CATHOLIQUE ET ROYALISTE. — **10** fr. par an. — Paris, 85, rue de Rennes.

LA REVUE CATHOLIQUE DES INSTITUTIONS ET DU DROIT. — **17** fr. par an. — Lyon, 2, Avenue de l'Archevêché.

LA REVUE DU TRADITIONNISME. — **10** fr. par an. — Paris, 47, quai de l'Hôtel-de-Ville.

LE BULLETIN HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET HERALDIQUE. — **15** fr. par an. — Paris, 30, quai d'Orléans.

LA REVUE DES CURIOSITÉS RÉVOLUTIONNAIRES. — **10** fr. — Paris, 8, rue Focillon.

LE SALUT NATIONAL, organe régional d'Action française. — **5** fr. par an. — Limoges, 7, rue du Mûrier.

Digitized by Google

DIX JOURS

DE

S. A. R. Mme LA DUCHESSE DE BERRY

EN VENDÉE

Notes inédites du comte de la Roche-Saint-André

(Suite et Fin) (1)

J'eus l'honneur de faire accepter à S. A. R. comme beaucoup plus commode que la sienne, la ceinture à compartiments qui m'avait servi au régiment des gardes d'honneur, et je lui présentai aussi l'histoire chronologique de France par le Président de Hainaut car elle m'avait témoigné le désir de la lire.

Je fus de retour à la Garde sur les une heure ; je fis partir de suite sur plusieurs directions les lettres dont j'avais été chargé aux Mesliers ; elles contenaient (je crois) l'ordre du soulèvement fixé au 4 Juin.

M. le Maréchal arriva sur les dix heures du soir au Magazin servant d'entrepôt à la correspondance. Il y trouva MM. de Goulaine et de Goyon, de Tinguy, Bernier de Maligny et moi.

(1) Voir le 1er fascicule de 1911.

Digitized by Google

Ces messieurs retirés dans l'obscurité sous des châtaigniers voisins, s'empressèrent de faire connaître à M. le Maréchal la véritable situation du pays. Ce fut en vain qu'Henri de Puisieux, combattit leur opinion.

« Si nous avions, M. le Maréchal, dit l'un de ces messieurs, un ou deux régiments avec nous, nous aurions aux mains quelques chances de succès ».

« — Un bataillon seulement, reprit vivement M. de Bourmont, et je ne perdrais pas un instant à délibérer ».

Pendant cet entretien très animé, j'étais resté dans l'intérieur du Magazin, où j'attendais d'un moment à l'autre M. Hébert de Solan, d'Angers, qui, ayant pour guide R. Goëzel fils, fit avec celui-ci une terrible culbute au Moulin-Neuf, et fut obligé de retourner sur ses pas après cinq heures de marche pour arriver à un rendez-vous qui n'était éloigné que d'une lieue.

Avant de monter à cheval, M. le Maréchal demanda où j'étais, me parla amicalement, les bras autour du cou, m'emmena à l'écart, me parla de ses faibles espérances, précisa les villes du Midi où il existait une organisation légitimiste dont les jeunes gens qui en faisaient partie avaient chez eux un uniforme prêt.

M. de Bourmont partit ensuite pour la Marionnière où je le fis conduire. Henri de Puisieux me donna avant son départ une lettre de S. A. R. pour Mme de la Rochejacquelein, me recommandant de ne la remettre que le lendemain à M. Bernier de Maligny ; il semblait y attacher le plus grand intérêt.

Le 26 Mai, M. Edouard de Rézé arriva de bonne heure à la Garde ; obligé de se cacher depuis longtemps, il avait été jugé et acquitté la veille à Nantes, il me remit un grand nombre de lettres pour les Mesliers, et retourna à la Grange chez M. de Goulaine, emportant pour M. Bernier de Maligny la lettre de S. A. R. à Mme de la Rochejacquelein.

Je fis partir un domestique pour les Mesliers, il remit les lettres dont il était porteur, on le chargea de plusieurs autres ; il m'arriva tout effrayé sur les 11 heures du matin ; « les soldats sont probablement au Mesliers, me dit-il, j'ai rencontré entre les bois

Digitized by Google

de la Malicotière environ cinquante hommes commandés par deux officiers, ils marchaient à grands pas ; craignant qu'ils ne me fouillent j'ai joué l'homme ivre, j'ai heurté un officier qui m'a repoussé en me disant que j'avais trop bu d'un coup. — Vous n'avez pas eu la peine de payer mon vin, lui ai-je répondu, et dès que je l'ai perdu de vue je ne cessai pas de courir jusqu'ici. »

Jamais je n'avais éprouvé une si vive inquiétude.

— « Partez à l'instant, dis-je à M. de la Grossetière mon beau-frère, qui venait d'arriver, à quoi bon vous compromettre, vous nous serez peut-être utile plus tard. » Je l'entraine à l'écurie.

Je trouve en entrant M. Hébert de Solan qui se fit bientôt reconnaître sous le nom convenu de Bertin.

Retirez-vous Monsieur, lui dis-je également, votre intérêt l'exige, le temps presse, S. A. R. est sans doute au pouvoir des soldats de Philippe, ils seront bientôt ici, je suis décidé à les attendre.

— Non Monsieur, me répondit-il, s'il en est ainsi, permettez-moi de partager votre sort, j'en subirai toutes les conséquences.

Je m'empressai de dire à Madame de La Roche-Saint-André ce qu'elle avait à faire et à répondre dans une telle circonstance.

La vivacité de mes craintes me faisait voir le malheur que je craignais comme un fait accompli... Je marchais vivement, je m'arrêtais subitement, ma poitrine était oppressée, mes bras étaient agités par des mouvements quasi-nerveux; quelques grosses larmes brûlantes s'échappaient avec peine de dessous mes paupières, mes regards se portaient souvent sur le chemin par où devaient venir les soldats ; j'attendais avec une espèce d'impatience ; je voulais partager les fers de cette princesse dont je m'imaginais être la cause de malheur. « Est-il possible, m'écriai-je, dans l'excès de ma douleur, que j'aie cédé aux instances de Charette, ah ! j'aurais suivi Madame, si j'avais été aux Mesliers ; on n'a pas su prendre les précautions que je ne cessais de recommander en partant ! »

Cependant rien ne paraissait ; pas un soldat, pas une personne échappée des Mesliers ne venait me confirmer l'événement affreux dont je frémissais...

Digitized by Google

— Point de nouvelles, bonnes nouvelles! me dit alors M. de Solan.

La montre à la main, supputant les heures qui devaient s'être écoulées depuis l'arrestation de S. A. R., je vis naître une petite lueur d'espérance, semblable aux rayons du soleil qui chassent insensiblement les ténèbres de la nuit; chaque instant marqué par le balancier de la pendule dissipait les impressions pénibles dont mon cœur était agité; oui, certes! il faut s'être trouvé dans une position aussi critique pour s'en faire une juste idée.

Un réfractaire vu près d'un bois de la Malicotière avait été la cause de ce mouvement de troupes, et, par suite, de cette alerte.

Mlle Eulalie de Kersabiec arriva à la Garde sur les cinq heures du soir avec M. de la Roberie fils aîné qui, m'ayant remis plusieurs effets pour S. A. R., entre autres une amazone, ne fut ici que peu d'instants.

Mlle de Kersabiec devait toujours accompagner Madame et comme elle se travestir; elle prit donc avant de se rendre aux Mesliers le pantalon bleu de coutil sur laine, la blouse de laine brune et la casquette de drap bleu que S. A. R. venait d'adopter de préférence au petit chapeau ciré de mon fils.

Mlle de Kersabiec fut alors le petit Paul.

Nous partîmes avec M. de Solan sur les neuf heures ou dix heures du soir pour les Mesliers. Plein de cette douce joie que l'on ressent après avoir évité un malheur, je me faisais un véritable plaisir d'amener près de Madame, M. de Solan vivement désireux depuis quelques jours de présenter à la princesse une jeune et jolie personne, qui, vêtue comme elle, courageuse comme elle, venait fièrement s'associer aux chances de son existence aventureuse.

J'attachais beaucoup de prix à revoir encore aux Mesliers S. A. R. dont l'infortune présumée m'avait causé un si grand effroi; préoccupé de ces idées agréables, je lève le bras pour saisir le bout de la petite corde qui devait tenir à un bras, je ne trouve rien... un peu désappointé, contrarié surtout que cette intéressante précaution n'eut pas été prise, je vais frapper à la porte... on ne

Digitized by Google

répond pas ; je regarde par le trou de la serrure, pensant apercevoir de la lumière, je frappe plus fort, je ne vois que la nuit, je n'entends que le silence, tout était plongé dans un profond sommeil, suite naturelle des veilles précédentes : mes coups devenus plus violents provoquent enfin un « Qui est là ! » dont la réponse fut le mot d'ordre.

« Ils sont tous partis » dit Rosette Mauvilain en ouvrant la porte, ils craignaient une visite domiciliaire, je ne sais où ils sont allés. »

Je monte précipitamment à la chambre de Ploquin que j'ai peine à réveiller, ses réponses furent à peu près les mêmes que celles de Rosette.

Je descends tristement chercher le petit Paul et M. de Solan, je les conduis dans la chambre que venait de quitter S. A. R., nous rallumâmes du feu, — celui qui restait était couvert de papiers en grande partie brûlés — en faisant force réflexions sur les diverses sensations éprouvées dans la journée, lorsque Ploquin qui commençait à reprendre ses sens vint nous apprendre que M. de Goyon était venu dans la soirée annoncer à *ces messieurs* que les fréquentes allées et venues qui avaient lieu aux Mesliers avaient sans doute fait naître des soupçons, que l'on avait remarqué beaucoup d'activité dans les troupes stationnées aux environs, qu'il serait dans leur intérêt de s'éloigner un peu de l'endroit où ils étaient ; il nous dit que d'après les ordres de Charette, il avait été chercher François Moinard, mon maçon, que sur les neuf heures ils étaient partis, payant très généreusement les petits soins qu'ils avaient reçus d'eux, qu'il les avait accompagnés pendant un quart de lieue et n'avait pu voir sans peine la fatigue qu'éprouvait en traversant les terres *M. Petit Pierre*. « Il n'y a pas jusqu'à lui, ajouta Ploquin, qui ne m'ait serré la main affectueusement avant de me quitter, ah ! Messieurs, ce sont toujours bien de royales personnes ! ». Ces dernières expressions nous firent d'autant plus sourire que ce domestique était loin de se douter qu'il avait eu la main serrée par la mère d'Henri V.

Digitized by Google

Témoignant encore mon étonnement de ce que Charette ne m'avait pas écrit un petit mot avant son départ. « Si, si, me dit alors Ploquin, j'oubliais que j'avais des lettres à vous remettre ». Il y en avait une à mon adresse, je l'ouvre précipitamment, brûlant d'en connaître le contenu, nouveau désappointement, cette lettre était écrite à l'encre sympathique. Ce fut en vain que nous cherchâmes de la couperose parmi tous les effets de S. A. R. que l'on avait imprudemment laissés sur la table de sa chambre. Il fallut envoyer à la Garde Charles Hervé.

Le Petit Paul se coucha dans le lit de Madame. M. de Solan et moi fûmes dans la chambre voisine nous étendre sur des matelas.

Mon domestique fut de retour aux Mesliers le 27 Mai sur les trois heures du matin. Après avoir fait subir à ma lettre l'épreuve accoutumée, je lus ce qui suit :

« Quoique je parte à la hâte, M. de la Roche, je ne veux pas » vous laisser ignorer combien je suis reconnaissante de l'asile » que vous m'avez offert, je ne doute pas que le moment approche » où je pourrai mieux qu'aujourd'hui témoigner mes remerciements » à mes amis.

» Bien bons souvenirs à Madame de la Roche, je regrette de » n'avoir pu la voir ».

MARIE-CAROLINE.

Les Mesliers, le 26 mai 1832.

Charette me mandait dans la même lettre ce que j'avais à faire pour que le Petit Paul rejoignit Madame et que François Moinard seul, m'indiquerait sa retraite.

On ne peut plus flatté de ce que Madame m'avait fait l'honneur de m'écrire, je fus réveiller le Petit Paul et lui fis lire cette lettre qui le concernait en partie.

Je me rendis aussitôt à la Garde et de là à Rocheservière à la première messe où Moinard m'apprit qu'il avait conduit au village des Poirières, chez son frère, les trois personnes qui étaient aux Mesliers. Je l'envoyai de suite aux Poirières dire à ces trois messieurs que je les engageais fortement à revenir aux Mesliers, où je pensais qu'ils y seraient moins mal ; je fus bientôt de

Digitized by Google

retour aux Mesliers, où je passai la journée avec mes nouveaux hôtes. Moinard vint dans la soirée nous apprendre que les personnes qu'il avait conduites chez son frère reviendraient aux Mesliers dans la nuit : Madame toujours accompagnée de MM. de Mesnard et de Charette arriva effectivement sur les onze heures du soir, la princesse qui n'avait point encore de blouse me dit en entrant « c'est moi, M. de la Roche qui ai maintenant une jolie ceinture », ayant adopté celle que je lui avais apportée le 25, Madame la portait sur ses vêtements et voulait que je m'en aperçusse.

Je lui présentai M. de Solan et M^lle^ Eulalie de Kersabiec qui avait repris son costume ordinaire, lui fis les remerciements les plus sincères au sujet de la lettre qu'elle m'avait fait l'honneur de m'écrire, « mais vous ne me dites pas, dit S. A. R., si M^me^ de la Roche Saint-André a été contente des aiguilles que je lui envoyais ? » Je demande mille pardons à Madame, lui répondis-je si je ne l'ai pas remerciée de sa part », mais je dois dire avec vérité que la lettre nous avait totalement fait oublier les aiguilles.

Je me retirai ensuite de l'appartement de la princesse qui n'avait besoin, disait-elle, que de sommeil. Nous apprîmes ce jour-là la malheureuse affaire du Port la Claye.

Le 28 mai je revins à la Garde sur les quatre heures du matin et m'empressai de faire parvenir aux Mesliers une volumineuse correspondance. Le jeune de Lespinay de la Roche-Boulogne vint me trouver pour que je lui procurasse une entrevue avec Charette, je lui fixai l'extrémité ouest d'un fossé qui traverse les landes de la Mothe-Tinguy, et elle eut effectivement lieu sur les dix heures du soir.

M. Hébert de Solan, après avoir travaillé avec Madame une grande partie de la journée, arriva à la Garde sur les cinq heures de l'après-midi et me fit connaître la nomination de quatre ministres : M. le maréchal de Bourmont, au département de la guerre ; M. de Corbière, à celui de l'intérieur, et lui-même à celui des finances ; je ne puis me rappeler le nom et le département du

Digitized by Google

quatrième. M. de Solan était porteur des quatre ordonnances datées des Mesliers et signées : « Marie-Caroline, régente de France ».

Le 29 Mai, sur les trois heures du matin, M. de Solan, partit pour la Marionnière où je le fis conduire ; je fus ce jour-là passer aux Mesliers une grande partie de la journée avec Mme de la Roche Saint-André, qui reçut un très bon accueil de S. A. R. « Vous avez un fils, lui dit la princesse, qui porte le nom d'Henri-Dieudonné, je veux en faire un de mes pages » ; elle trouvait dans les traits et la taille de Mme de la Roche Saint-André, une ressemblance frappante avec sa mère, qui, comme elle, avait beaucoup d'enfants.

Madame nous ayant fait placer auprès d'elle pendant le dîner, y parut fort gaie. Charette lui ayant représenté qu'il fallait répondre à plusieurs lettres, elle quitta sa veste, releva sa chemise jusqu'au coude et me sembla travailler avec facilité. S. A. R. nous dit dans la soirée qu'une grande épuration était devenue indispensable, que désormais on ne connaîtrait de titres que le dévouement, qu'elle avait beaucoup de confiance dans l'œuvre qu'elle entreprenait, que Dieu n'avait pas fait pour rien un miracle dans la naissance de son fils, qu'elle avait fait vœu si le succès répondait à ses espérances, d'aller à Sainte Anne d'Auray faire un voyage pieds nus ; j'entends, reprit-elle, depuis la porte de l'Eglise jusqu'à l'autel.

Nous ne pûmes nous empêcher de remarquer l'ordre qu'elle mettait elle-même dans son appartement ; M. de Mesnard nous dit à ce sujet que même à Rosny elle en faisait autant.

Nous partîmes sur les cinq heures du soir, après avoir prié S. A. R. de rester aux Mesliers tant qu'elle le jugerait convenable.

M. de Goulaine arrivant de Nantes se trouva à la Garde presqu'en même temps que nous, il nous apprit que Cathelineau, mon ancien camarade de collège, fils du généralissime de ce nom avait été tué en Anjou dans le vieux château de la Chapronnière, que l'on y avait saisi beaucoup de papiers importants et qu'il s'en était suivi un grand découragement parmi les nôtres. M. de

Digitized by Google

Goulaine me remit un paquet renfermant entre autres une lettre de M. Berryer; je fis partir aussitôt pour les Mesliers où je fis part du malheureux événement de la Chapronnière.

Le 30 Mai, je fus le matin à Rocheservière, et ensuite au Pavillon où M. de Tinguy se chargea d'offrir pour retraite à S. A. R. sa maison de la Menolière.

Je me rendis sur les sept heures du soir aux Mesliers, je fus frappé de la tristesse inaccoutumée de MM. de Mesnard et de Charette.

Madame devant voyager la nuit était couchée, voulant prendre, par précaution, un peu de sommeil. La princesse nous fit cependant bientôt entrer dans son appartement, elle parla de la prochaine prise d'armes, dit que si la Vendée pouvait contribuer à la contre-révolution ce serait alors un pays de cocagne, que les contrebandiers y auraient beau jeu.

Il était convenu avec M. le prieur de Saint-Etienne-de-Corcoué que le petit Simailleau se trouverait à cheval sur les neuf heures du soir à un vieux four à tuiles abandonné en-deçà de la forêt de Rocheservière, par rapport aux Mesliers; que Sorin, mon meunier, s'y trouverait également à cheval, pour de là se rendre ensemble au bas des landes de la Coudraye, où S. A. R. devait de nouveau monter en trousse sur le cheval du petit Simailleau, M. de Mesnard devait prendre le cheval de Sorin et avoir derrière lui M^lle^ Eulalie de Kersabiec devenue le « Petit-Paul ». Charette et Sorin devaient accompagner à pied.

Nous partîmes des Mesliers sur les dix heures du soir; en passant un échalier fort élevé, S. A. R. resta une jambe prise par le bas de son pantalon, tandis que l'autre portait à terre, nous nous empressâmes de la soulever, pour la tirer d'une position aussi gênante.

Nous ne trouvâmes pas de guide à l'endroit désigné; près de deux heures s'étaient écoulées lorsque mon meunier arriva, il nous dit qu'il s'était trouvé à neuf heures au four abandonné, qu'il avait inutilement fait claquer son fouet ce qui était le signal convenu, mais que Simailleau n'avait point paru. Je décidai alors

Digitized by Google

S. A. R. à retourner aux Mesliers, lui promettant que de bonne heure je serais chez M. le prieur de Saint-Etienne-de-Corcoué et qu'elle n'aurait pas la nuit suivante, un pareil désagrément.

Je revins de suite à la Garde, fis aussitôt partir pour les Mesliers un paquet de dépêches reçues pendant mon absence.

Le 31 Mai, je me rendis à Saint-Etienne-de-Corcoué par une pluie battante.

Je ne dissimulai pas à M. le prieur combien il était inconvenant d'avoir inutilement fait attendre S. A. R. pendant deux heures au milieu de la nuit et cela par la faute du guide qu'il s'était chargé de donner : « Madame attendra, lui dis-je, aujourd'hui aux Mesliers même celui que vous devez lui envoyer sur les dix heures du soir ».

Rosette Mauvilain fut, le matin, selon sa coutume, faire la chambre de la princesse et de M^lle^ de Kersabiec, dont les lits n'étaient séparés que par un espace fort étroit. Cette fille qui sans le savoir était tour à tour cuisinière ou femme de chambre de S. A. R., avait la tête grosse, le cou dans les épaules, la taille forte, les hanches très saillantes, les jambes d'une grosseur remarquable et ressemblait, par sa tournure, à ces femmes du fond de la Bretagne connues sous le nom de : « basses-brettes », cette fille, dis-je, n'en plaisait pas moins à la princesse par la bonne volonté dont elle faisait preuve, son humeur gaie sympathisait avec celle de la princesse qui, d'accord avec M^lle^ Eulalie, se plaisait à lui faire des agaceries. Rosette crut enfin devoir y répondre et s'adressant à M^lle^ de Kersabiec : « Ah, çà, mamezelle, lui dit-elle, je ne suis certainement pas aussi jolie fille que vous, mais, je ne voudrais pas pour tout l'or du monde coucher aussi près de ce failli Petit-Pierre ».

La leçon de Rosette et les expressions dont elle s'était servie firent rire aux éclats la princesse.

Je me rendis aux Mesliers sur les six heures du soir, S. A. R. en partit vers onze heures et demie.

Je lui dis, au moment où elle quittait son appartement : « Je ne laisserai pas partir Madame sans lui demander pardon de toutes

Digitized by Google

les gaucheries que j'ai pu faire pendant son séjour aux Mesliers ».

« Des gaucheries, reprit vivement la princesse, c'est bien plutôt à moi à vous remercier de toutes les complaisances que vous avez eues pour nous ; ah ! il serait à désirer que nous trouvassions partout de pareilles gaucheries ».

S. A. R. monta en trousse sur le cheval du petit Simailleau, M. de Mesnard monta sur celui de Sorin et prit en trousse le Petit-Paul. Le temps était sombre et pluvieux, les chemins remplis d'eau.

A peine avaient-ils fait quelques pas que le cheval de M. de Mesnard s'abattit. Madame s'en étant aperçue malgré l'obscurité, et craignant que M. de Mesnard ne se fut fait beaucoup de mal : « Descendez-moi, M. de de la Roche, je le veux, je le veux, descendez-moi », dit-elle alors, en jetant des cris qui faisaient voir toute la vivacité de son caractère. Charette et moi fîmes tous nos efforts pour la calmer, mais c'eût été en vain si M. de Mesnard lui-même ne fût venu auprès de la princesse et ne lui eût dit que le Petit-Paul et lui n'avaient aucun mal. Charette, Sorin et Charles Hervé accompagnaient à pieds par un temps pluvieux et des chemins affreux. Arrivés non loin de Saint-Etienne de Corcoué, il fallut passer à travers un terrain marécageux sur un sentier étroit mais suffisant pour quelqu'un qui le connaissait. Simailleau passa bien, il n'en fut point ainsi de M. de Mesnard qui s'embourba tellement que les personnes à pieds furent obligées de se mettre dans l'eau pour enlever M. de Mesnard et le Petit-Paul et eurent une peine incroyable à tirer le cheval lui-même du bourbier.

Après avoir traversé la grande route de Nantes aux Sables, on arriva à l'endroit désigné pour changer de guide mais il ne s'en trouva point, le retard qu'avait éprouvé le voyage avait fait juger qu'on ne viendrait point et les guides s'étaient retirés.

Charette voulait que Madame se retirât seule avec Simailleau chez M. de la Roberie, tandis que M. de Mesnard, le Petit-Paul et lui retourneraient au Magazin chez M. Goëzel ; la princesse se fâcha encore et dit qu'elle retournerait avec les autres au

Digitized by Google

Magazin. Charette fut obligé de céder.... il était environ une heure du matin, le 1er Juin, lorsque la princesse arriva chez M. Goëzel.

Il paraît que dans la journée la princesse se rendit chez M. de la Roberie, montée en trousse derrière l'une de ses filles ; elle avait repris le costume ordinaire de son sexe.

Le 2 Juin, je reçus de M. de Mesnard une lettre dans laquelle il me disait que S. A. R. l'avait chargé de me témoigner de nouveau sa reconnaissance ; il me faisait parvenir 5 pièces de 20 francs pour Sorin, dont ils supposèrent le cheval estropié, me mandait d'envoyer à Fouinard les effets de Madame et du Petit-Paul et qu'ils avaient de très bonnes nouvelles de leurs procès par des gens de lois, consultés à Paris et à l'Etranger.

En partant des Mesliers, Charette me remit des lettres que je ne fis parvenir à leur adresse que 2 jours après, selon qu'il m'en avait donné l'avis.

Je m'empressai de faire porter à Fouinard les effets demandés en les accompagnant d'une lettre qui avait pour signature : « Celui qui ne ressemble point à de petites gens ». Madame, comme Boissy m'avait peint, prétendait que je ressemblais aux Bourbons.

COMTE DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ.

Digitized by Google

LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(*Suite* [1])

SALIGNY

PAYRAUDEAU (*Pierre*), Curé.

M. PAYRAUDEAU, le dernier des sept enfants de Gabriel Payraudeau et de Charlotte Bouffard, né aux Brouzils, était curé de Saligny depuis le 3 Mai 1790; il refusa le serment schismatique, et au lieu de se résigner à la loi d'exil, resta caché dans le pays. Il était l'oncle de Mme Adèle Payraudeau, fondatrice des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus de Mormaison, dont la maison-mère est aux Brouzils. Il continua d'exercer le ministère pastoral pendant la tourmente, et se cacha le plus souvent dans le village de la Villatière, et à la Proustière, paroisse de Chavagnes-en-Paillers.

Avec un de ses parents et amis, M. Jagueneau chanoine de la collégiale de Montaigu, il disait parfois la messe dans la forêt de Grala. Ce fut là que ces deux prêtres furent surpris par les Bleus, et conduits près du Poiré, où on les massacra, dans les premiers mois de 1793.

Après lui, Saligny fut desservi par l'abbé AUDUREAU, vicaire de Saint-Denis-la-Chevasse, resté également en Vendée, et qui

Digitized by Google

devint, après la Révolution, curé de Saligny et de Belleville. Une note laissée par lui témoigne que les paroissiens de Saligny ne furent pas privés, dans ces temps malheureux, des secours de la religion.

« Je soussigné, certifie qu'à ma connaissance, depuis 1793 jusqu'en 1803, temps où l'on n'a pas pu tenir de registres à cause des malheureuses circonstances de la guerre de Vendée, il n'y a pas, dans la paroisse de Saligny, d'enfants aujourd'hui vivants, nés dans le susdit temps, qui n'aient été baptisés solennellement par un prêtre approuvé, ni de mariages qui n'aient reçu la bénédiction nuptiale aussi d'un prêtre approuvé. En foi de quoi j'ai signé à Saligny, le 1er Janvier 1804.

AUDUREAU,
Prêtre desservant de Saligny.

La cure de Saligny fut vendue nationalement le 2 prairial an VI.

***

ROCHESERVIÈRE

VINET (*André*), curé de N.-D.

SAVIN (*Claude-Pierre*), curé de Saint-Sauveur.

Rocheservière comptait deux paroisses avant la Révolution. La plus ancienne et la plus importante, Notre-Dame, ancienne église du château, avait pour curé, en 1790, M. André VINET alors âgé de 66 ans, aussi recommandable par sa science que par sa piété. En avril 1772, il était passé de la cure de Saint-Christophe-la-Chartreuse à celle de N.-D., en remplacement de M. Jacques Voyneau, décéde le 13 Février précédent. M. Vinet, refusa le serment schismatique, et en Novembre 1792, fut détenu à Fontenay, au nombre des prêtres sexagénaires et infirmes réunis au chef-lieu du département après l'arrêt de déportation du 26 août de la même année.

Il y mourut sans doute peu de temps après, car les documents de l'époque ne portent plus aucune trace de son nom.

Digitized by Google

M. SAVIN, curé de Saint-Sauveur, avait 54 ans en 1790, étant né le 24 Mars 1736 à Saint-Etienne-du-Bois, où il avait été nommé vicaire en 1761, puis curé de Saint-Sauveur en 1765. Il était l'oncle du général Savin, qui s'illustra pendant la guerre de Vendée.

M. Savin n'adhéra pas à la Constitution civile du Clergé, et s'embarqua aux Sables d'Olonne, le 15 Septembre 1792, pour l'Espagne, où il résida à Palencia.

Au retour de l'exil, il rentra dans sa famille, à Saint-Etienne-du-Bois, et, le 26 Octobre 1800, il promit fidélité à la Constitution de l'an VIII, par une lettre adressée au sous-préfet de Montaigu.

« Saint-Etienne-du-Bois, le 26 Octobre 1800.

« Citoyen Préfet,

« Après quelques années d'absence, je suis de retour dans la commune de Saint-Etienne-du-Bois, mon pays natal. Si je réussis à rétablir ma santé altérée par l'âge et la maladie, je désirerais aller à Rocheservière où j'ai autrefois exercé les fonctions du culte catholique dans la paroisse de Saint-Sauveur. Je n'ai voulu faire aucune démarche à cet égard sans avoir auparavant informé le gouvernement civil que je respecte et auquel je suis sincèrement soumis, ainsi que me l'ordonne la sainte Religion dont j'ai le bonheur de faire profession.

« J'espère que vous applaudirez à mes intentions et que vous voudrez bien me recevoir dans les sentiments d'un profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Citoyen Préfet,

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Claude SAVIN, prêtre. »

En marge de cette lettre, M. Mazière, chef de bureau de la Préfecture écrivit : « Il résulte des renseignements donnés par quelqu'un qui le connaît particulièrement que le prêtre Savin est un homme très pacifique ».

Dans le rapport envoyé le 11 Thermidor an IX par le préfet de la Vendée, Merlet, au ministre de l'Intérieur, M. Savin avait été

Digitized by Google

noté comme « disposé à faire la promesse, mœurs très douces, mais vieux et infirme. »

Il fut donc inscrit sur la liste des pensionnaires ecclésiastiques dressée en vertu de l'arrêté des Consuls, le 3 Prairial an X, comme curé de Rocheservière, et fit solennellement « la promesse », le 7 Floréal an XI devant le préfet de la Vendée, en présence de Mgr de Mandolx, évêque de la Rochelle. Il mourut à Rocheservière dans les premiers jours de 1807; le 13 janvier de cette année, le préfet réclamait au maire de Rocheservière l'acte de décès du sieur Claude-Pierre Savin, curé de la commune et pensionnaire ecclésiastique.

Pendant la Révolution le culte fut maintenu à Rocheservière par M. Mitrecey, curé de la Grolle (voir ce nom). Le 11 Messidor an IV, les habitants de plusieurs communes du canton avaient adressé au gouvernement une pétition demandant à conserver leurs ministres du culte catholique ; il n'y fut pas donné suite, la persécution sévissait toujours. Le 2 brumaire an V, Girard, commissaire du Directoire exécutif près le canton de Rocheservière, écrivait dans un rapport au ministre de la police : « Il n'y a point de prêtre à Rocheservière. On désirerait en voir un s'y fixer pour y attirer la population et le commerce. L'administration du canton doit-elle y prêter facilement la main? L'on m'a fait prévenir qu'il était facile d'en avoir un ; mais c'est un prêtre caché dans Nantes. On m'a demandé s'il serait en sûreté ici ».

Le rapport du 22 Brumaire an V est moins tempéré : « Les prêtres étaient au nombre de 5 dans ce canton ; ce nombre est réduit à 3 actuellement. Le pays n'offrait pas assez de ressources pour leur cupidité ».

Après le coup d'État Jacobin du 18 fructidor, Girard écrit, le 27 : « Depuis environ 2 décades on apercevait les esprits plus audacieux, on chantait publiquement des chansons royalistes ; les prêtres, les ex-nobles, leurs parents, tous ceux qui font profession de fronder le gouvernement républicain, avaient de fréquentes conférences ; on les voyait se réunir, se visiter. Mais

Digitized by Google

la nouvelle du 18 Fructidor les a frappés comme de la foudre ; on les voit tremblants, déconcertés ».

Le rapport de la 2e décade de Vendémiaire an VI est plus précis : « L'esprit public de ce canton se montre à découvert tel qu'il était avant le 18 Fructidor. Cette journée mémorable lui a porté un coup terrible. L'espérance et la joie de voir les prêtres revenir d'Espagne faisaient présager le retour à l'ancien régime, objet éternel des vœux de ce pays-ci. Jamais l'esprit public ne fut plus facile à connaître et à apprécier. Mais, depuis, tout a changé, les esprits sombres, inquiets et dissimulés laissent beaucoup à deviner. On démêle un mécontentement général qui provient de la cessation des fonctions des ministres du culte catholique. On parle peu, on évite de rien dire, devant les républicains, qui ait rapport à la situation actuelle du pays, aux prêtres et au gouvernement. On espère toujours que les prêtres avec toutes les cérémonies de leur culte reviendront. Enfin on m'a fait faire là-dessus des questions qui me font croire que le peuple s'imagine qu'il dépend de moi de laisser les prêtres dire la messe. Quelqu'un qui connaît parfaitement ce pays-ci, m'a assuré que tant qu'on ne trouvera pas le moyen d'intéresser les prêtres au maintien de la République, jamais ce gouvernement n'obtiendra dans ce pays-ci l'intérêt et la confiance qu'il mérite.

« L'instruction publique est entre les mains d'hommes et de femmes ignorants qui apprennent le catéchisme aux enfants, et leur inspirent la haine de la République. Ces gens sont sous la direction de MM. les curés et des bonnes âmes.

« La loi du 7 Vendémiaire est sans éxécution. Des signes d'un culte anciennement privilégié sont exposés sur les chemins, dans les carrefours. Aucun fonctionnaire n'oserait porter la main dessus ».

Si « les signes d'un culte anciennement privilégié » subsistaient encore, par contre, les deux églises étaient dans le plus triste état ; N.-D. était totalement ruinée et abandonnée, et l'administration proposait d'en vendre le terrain et les matériaux. De Saint-Sauveur il ne restait que le chœur. Les deux églises furent

Digitized by Google

vendues nationalement le 24 Frimaire an VII. N.-D. qui avait été incendiée croit-on par un habitant qui y avait amassé des fagots auxquels il mit le feu, ne se releva pas de ses ruines, dont les traces mêmes ont disparu dnpuis longtemps. L'église de Saint-Sauveur réparée en partie, et, rendue au culte, devint l'unique paroisse de Rocheservière. Le presbytère, qui avait également été vendu nationalement, fut racheté en Mars 1810, sur les fonds donnés à cet effet par l'empereur Napoléon.

***

LA GROLLE

MITRECEY (*Julien*), curé.

La paroisse de la Grolle, réunie pour le culte à Rocheservière en Août 1827, avait pour curé M. Mitrecey, au moment de la Révolution. Né en 1752, M. Mitrecey avait été vicaire à Saint-Fulgent, en 1783, puis aux Brouzils, du 20 Octobre 1784 au 28 Novembre 1789, lorsqu'il fut appelé à la cure de N.-D. de la Grolle, vacante par le décès de M. Yvon, survenu le 2 Novembre 1789. C'était un homme de caractère, qu'on essaya de rallier aux idées nouvelles en lui offrant la cure de Rocheservière : « M. Mitrecey, curé de la Grolle, a refusé tout net la cure de Rocheservière » écrivait, le 3 Octobre 1791, le constituant Goupilleau à son cousin de Montaigu. Il avait en effet refusé aussi le serment schismatique, et, en Août 1792, il se déroba à la loi de déportation et se cacha dans le pays, où il continua à exercer, avec un zèle inlassable, le ministère sacerdotal. En août 1795, il assista au synode du Poiré, sur la liste duquel il figure sous le numéro 27. La persécution s'acharna contre lui, et son nom est le plus souvent cité dans les rapports du commissaire Girard, qui représentait le directoire dans le canton de Rocheservière.

Rapport du 27 Fructidor an IV : « Le curé de la Grolle faisait sonner ; il ne le fait plus depuis un mois. Seulement il sort dans le cimetière avec une petite cloche et avertit les fidèles que le service va commencer. »

Digitized by Google

Du 22 Brumaire an V : « Des trois prêtres restés dans ce canton, deux, Sauvaget à Bouaine, et Amiaud à Mormaison, paraissent fort tranquilles. Le curé de la Grolle, homme immoral, d'un caractère remuant, est mésestimé de tout le monde, même des bonnes gens de la campagne ». Nous donnons sous toutes réserves l'opinion de M. le commissaire.

Du 22 nivose an V : « Le juge de paix du canton refuse de poursuivre le curé de la Grolle. Néanmoins il a ôté le Sacré-Cœur de dessus son bras, et il assure qu'il fera ôter les fleurs de lys de sa croix, ce qu'il a effectué ».

Du 6 Fructidor an VI : « Julien Mitrecey, curé de la Grolle, habitait la ci-devant cure et y faisait les fonctions de curé. Cet homme d'un caractère violent, impétueux, m'a toujours été désigné comme un homme dangereux. Quoique ses mœurs soient très mauvaises, qu'il a sa réputation très mal établie, il n'en est pas moins influent dans les communes de la Grolle, Rocheservière et autres. Il vit extrêmement caché. On a fait courir les bruits qu'il était mort, qu'il était parti pour la Normandie, etc. Des rapports certains m'assurent qu'il existe dans son pays, aux environs de Rocheservière. C'est l'un des plus dangereux du département ».

Après le 18 Fructidor : « Mitrecey résidait à la Grolle, réfractaire à toutes les lois, dangereux, se tient caché depuis la promulgation de la loi du 19 Fructidor. Il y aura certainement des arrestations à faire. Le curé de la Grolle a obtenu un passeport pour voyager dans l'intérieur de la République ; il est inscrit sur la liste des émigrés du département de la Manche. Si j'avais de la force armée à mes ordres, il serait arrêté sous deux jours. « Le curé de la Grolle fait répandre le bruit qu'il va partir pour son pays, c'est-à-dire qu'il veut se dérober, se cacher dans les villages et y organiser un nouveau 18 Mars 93. Si j'ai de la force armée à temps, je le préviendrai en le faisant arrêter. Il paraît qu'aucun prêtre du pays ne fera le serment exigé par la loi ».

La force armée ne vint probablement pas à l'appel du commissaire Girard, puisque M. Mitrecey continua à lui fournir ample matière pour ses rapports.

Digitized by Google

Du 27 vendémiaire an VI: « Quant au prêtre de la Grolle, il est un des plus dangereux de ce département. Je vous l'ai récemment fait connaître. Il a obtenu de l'ancienne administration de ce canton un faux passe-port; il a fait répandre le bruit qu'il partait pour son pays, la Manche. Il rôde dans les environs de Rocheservière, va nuitamment par les villages confesser les malades. Il parait faire sa retraite dans un village distant de Rocheservière d'un quart de lieue, situé dans le canton de la Limouzinière (Loire-Inférieure). Les dimanches matins, les âmes pieuses prennent la direction de ce coté-là. On présume que c'est quelque bonne messe qui les y attire. Enfin ce prêtre est inscrit sur la liste des émigrés de son département. Je ne négligerai rien pour faire arrêter cet homme si dangereux. Une visite domiciliaire de nuit est le seul moyen qu'on puisse employer avec succès. L'arrestation et la juste punition de ce scélérat feraient le plus grand bien au pays. » La bonne volonté et la perspicacité du commissaire continuèrent à être prises en défaut, bien que le Directoire exécutif eût condamné à la déportation, le 8 Frimaire an VI, « Mitrecey, prêtre réfractaire de la commune de la Grolle, fanatique très dangereux, qui s'est ligué avec d'autres réfractaires pour ne point se soumettre aux lois de la République. Le nommé Mitrecey sera sur-le-champ arrêté et déporté. »

Cette condamnation demeura platonique. Pendant qu'on le cherchait aux environs de Rocheservière, M Mitrecey s'était retiré à Doulon, dans la Loire-Inférieure. « Il était habillé ordinairement en paysan, avec un panier au bras. Il faisait les fonctions sacerdotales, dit un témoin du temps, chez Gendron au haut de Doulon. Il disait aussi la messe au petit Blottereau, maison d'émigré. Il a officié à la Blottière, à la Bergemont; il venait parfois à Nantes, muni d'un passe-port pris à Rocheservière; il s'énonce avec beaucoup de vivacité, et est désigné sous le nom de M. Julien. »

En Vendémiaire an VIII, il était signalé comme exerçant le culte à Saint Donatien, à Nantes,

Digitized by Google

De Nantes il se retira à Fougères, d'où, le 8 Pluviose an XI, il écrivit au préfet de la Vendée pour lui réclamer un certificat attestant qu'étant curé de la Grolle, il recevait un traitement de 1200 livres ; il dit qu'il s'est retiré à Fougères depuis bientôt trois ans. De la Préfecture on lui répondit que toutes les archives du département ayant été incendiées le 25 Mars 1793 par les Vendéens, il était impossible de lui délivrer cette pièce.

On n'entendit plus parler de lui.

L'église N.-D. de la Grolle, incendiée par les colonnes infernales de Cordelier en Février 1794, fut assez pauvrement réparée pour ne plus pouvoir servir au culte en 1808. On acheva peu après de la démolir. Le presbytère fut vendu nationalement le 24 Frimaire an VII.

***

SAINT-CHRISTOPHE-LA-CHARTREUSE

Poisson (*Vincent*), curé.

Saint-Christophe-la-Chartreuse, réunie à Rocheservière pour le culte en août 1827, était, avant la Révolution, une paroisse bien rentée, ainsi qu'en témoigne l'état de ses revenus, adressé en 1790 au directoire de Montaigu par le curé d'alors, M. Poisson.

M. Vincent Poisson, né le 20 Août 1733, avait succédé, en 1775, à M. Jacques Vinet, nommé à la cure de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Il ne prêta pas le serment exigé par la Constitution civile du clergé, et, le 15 Septembre 1792, s'embarqua aux Sables-d'Olonne sur le *Jeune-Aimé*, qui partait pour l'Espagne ; il résida à Palencia. Rentré en France au Concordat, il fut inscrit, en 1802, sur la liste des pensionnaires ecclésiastiques en vertu de l'arrêté des Consuls du 3 Prairial an X, et, comme l'église de Saint-Christophe, brûlée pendant la Terreur, avait été vendue le 24 Frimaire an VII, ce qui rendait impossible le rétablissement du culte, il fut appelé à la cure de Treize-Septiers, où il mourut en 1814.

Pendant son exil, le culte fut entretenu dans sa paroisse par

Digitized by Google

M. Mitrecey, curé de la Grolle, et surtout par M. Sauvaget ex-sous-chantre de la collégiale de Montaigu, qui, réfugié d'abord à Paris, était rentré secrètement en Vendée en Avril 1795 (voir ce nom).

Le presbytère de Saint-Christophe avait été vendu nationalement le 11 Floréal an VI.

***

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Le Quimener (*Joseph*), curé.

Peigné (*Antoine*), vicaire.

Avant la division de la France en départements par l'Assemblée Constituante, en 1790, la paroisse de Saint-André-Treize-Voies faisait partie du diocèse de Nantes. Elle avait alors pour recteur, depuis le 8 Juin 1762, M. Le Quimener, né à Mesquer (Loire-Inférieure), en 1728. Le recteur refusa le serment, et, dénoncé avec son vicaire, par les « patriotes » de Montaigu, se retira dans sa paroisse natale. On ne l'en accusa pas moins « d'écarter par sa présence du culte salarié de la Nation et de susciter des insultes au curé constitutionnel du lieu ». On lui enjoignit donc de se rendre à Angers pour y être détenu, en attendant pis. La force armée se contenta de le conduire provisoirement à Guérande, puis au château de Nantes, et enfin aux Carmélites, devenues une maison de détention, où il mourut le 13 Décembre 1792.

Son vicaire, M. Peigné, né à la Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure), nommé à Saint-André-Treize-Voies après l'ordination de 1788, n'eut pas moins de courage que le pasteur. Rebelle au serment schismatique, dénoncé, il se réfugia à la Chapelle-Basse-Mer, puis au Loroux, où il resta caché pendant 20 mois à la Guillonnière, chez Mme de la Gournerie. Arrêté le 19 Février 1793, il fut envoyé aux Carmélites de Nantes, et de là au Sanitat, le 18 Mai suivant, comme malade de corps et d'esprit. Il y mourut quatre mois après.

Saint-André-Treize-Voies eut ses curés constitutionnels en la personne de Cosme-Damien Rapicau, qui, en butte à l'hostilité

Digitized by Google

de tous les fidèles, y mourut le 27 Septembre 1792, et qui fut remplacé par Maroilleau, vicaire jureur des Brouzils (v. ce nom), qui ne fit que passer. Le 29 frimaire an IV, il écrivait de Nantes au Directoire du département, afin d'obtenir « un secours pour aider à sa subsistance ». On lui alloua 200 livres.

Le culte catholique fut maintenu dans la paroisse pendant la Révolution par de nombreux prêtres des environs, MM. Amiaud, de Mormaison; Mitrecey, de la Grolle; Guillaudeau, des Brouzils, etc.

L'Eglise brûlée et abandonnée, fut vendue nationalement le 24 Frimaire an VII; la cure aliénée de même le 16 Vendémiaire an V, fut rachetée en Décembre 1809, et échangée contre la cure actuelle en Juin 1825.

***

L'HERBERGEMENT

Dubucquois (*Louis-François-Michel*), curé.

M. Dubucquois, né en 1752, à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice, était vicaire de Soullans, quand il fut appelé, en 1782, à la cure de l'Herbergement. D'idées avancées, il fut élu, en 1788, député de son ordre à l'Assemblée préparatoire qui se réunit à Poitiers, où il logea chez M. Douzamy, rue de la Chaîne. Au retour, on le nomma maire de sa commune, et, après la promulgation de la Constitution civile du clergé, il prêta le serment constitutionnel.

Fait prisonnier par les Vendéens lors du soulèvement du 13 Mars 1793. il fut conduit à Montaigu, dont les royalistes s'étaient emparés, et fut interné au Château avec beaucoup d'autres prisonniers. Il échappa au massacre général des prêtres assermentés, et fut entraîné, lors de l'exode de l'armée catholique vers la Loire, jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil, où il fut mis en liberté sur l'intervention de Bonchamps. Il alla se réfugier à Nantes, où il sauva, dit-on, plusieurs victimes de la cruauté de Carrier. Le neuvième jour du deuxième mois de l'an II, il adressa une pétition au directoire du département de la Loire Inférieure,

Digitized by Google

exposant que « depuis le 14 Mars dernier, époque à laquelle il a été pris par les rebelles, il a toujours resté prisonnier, d'abord dans les prisons de Montaigu, et ensuite près de Baupréau, et qu'il n'a été délivré qu'à l'époque où les armées de la République se sont emparées de ces divers endroits après en avoir chassé les brigands. Qu'ayant tout perdu et se trouvant en ce moment sans ressources, il sollicite de l'humanité de l'administration un secours provisoire qui le mettra à même d'attendre le rétablissement de l'ordre dans son département, et pareillement le certificat des Administrateurs et Procureur syndic du département de la Vendée réfugiés en cette ville, en date du 8 de ce mois ».

Le Directoire, « considérant que la position où se trouve le citoyen Dubucquois, mérite toute la sollicitude de l'administration, et que c'est remplir un devoir bien doux pour des âmes républicaines que de venir promptement au secours des malheureuses victimes du fanatisme », lui délivra une somme de 200 livres.

M. Dubucquois ne jouit pas longtemps des largesses de l'administration, car il mourut à Nantes, le 16 Février 1794.

Au château de Bois-Chollet, appartenant a la famille de Chévigné, il y avait un chapelain, Jean-Etienne GERVAIS, fils d'un marchand de drap de Nantes, rue des Halles. M. Gervais passa la Loire avec les Vendéens, et l'on ne sait ce qu'il devint ensuite, il avait alors 45 ans.

Pendant la Terreur, un prêtre, ancien religieux, nommé Brochard, exerça le ministère sacerdotal à l'Herbergement. Une note du commissaire du Directoire exécutif près le canton de Montaigu, en date du 22 Octobre 1797, porte à son sujet :

« Le nommé Brochard, de l'Herbergement, n'a pas fait sa soumission ; mais il est reconnu depuis longtemps pour avoir l'esprit aliéné ; aussi son influence est nulle, et sa place serait à merveille aux petites maisons ».

Ce jugement est sans doute plus sévère que juste, car, après le coup d'état de Brumaire, lorsque l'ordre parut enfin se rétablir, M. Brochard s'installa à l'Herbergement, et prit le titre de

Digitized by Google

desservant de la paroisse. Dans une lettre du 6 Août 1800 à M. Paillou, de Lilienfeld, Mgr de Mercy se plaignit de cette usurpation :

« Une chose qui m'a fait grand plaisir, écrit-il, dans la lettre que vous a écrite le vénérable Mady, c'est l'assurance qu'il vous donne de la réunion que j'avais tant à cœur d'obtenir de tous les conformistes. Un seul, dit-il, s'y refuse, le religieux Brochard. Il méconnaît l'autorité et n'a de règle que son esprit particulier, puisque de lui-même il s'est établi pasteur à l'Herbergement. C'est une entreprise formellement schismatique qu'il ne m'est pas permis de tolérer. Mandez donc au vénérable Mady de lui déclarer de ma part que je le suspends de toutes fonctions sacerdotales jusqu'à ce qu'il ait réparé sa faute et jusqu'à ce qu'il soit jugé digne de réconciliation par sa soumission et son repentir, et sous la condition expresse qu'il ne pourra pas être employé auprès du troupeau qu'il a eu la témérité de choisir lui-même. S'il résiste aux monitions canoniques qui lui seront faites selon toutes les règles de la charité évangélique, qu'on le dénonce à ses prétendus paroissiens afin qu'ils l'évitent comme un loup ravissant, comme un faux pasteur qui n'est pas entré par la porte, puisqu'il est sans mission canonique ».

M. Brochard dut se soumettre à ce qu'exigeait son évêque, car nous ne trouvons plus trace de cette querelle dans les documents du temps.

Le presbytère de l'Herbergement fut vendu nationalement le 29 Frimaire an V.

***

MORMAISON

Baumier, *Christophe*, curé.

Bien que M. Baumier ait pris un rôle relativement important dans son canton, pendant la Révolution, puisqu'il fut l'un des neuf électeurs du canton de Rocheservière en 1790, et qu'il devint plus tard président du Directoire de Montaigu, il reste peu de

Digitized by Google

documents le concernant. Il succéda à M. Braud comme curé de Mormaison, s'y fit remarquer par certaines négligences de tenue peu sacerdotales, et prêta le serment constitutionnel. A partir de ce jour ses paroissiens n'eurent plus de considération pour lui et refusèrent d'assister à ses offices. M. Heulin, qui devint curé de Mormaison après le Concordat, a laissé sur lui des notes rédigées d'après des témoignages contemporains, et dont nous n'avons qu'à transcrire les parties les plus intéressantes.

« L'indignation des paroissiens contre M. Baumier allant toujours en progressant, amena bien vite de l'exaltation qui fit oublier à plusieurs que si le prêtre qui trahit ses serments est bien coupable, Dieu ne les a pas chargés d'être les exécuteurs de sa justice. Des menaces de mort furent proférées contre l'intrus. Ces menaces obligèrent M. Baumier à se tenir continuellement caché ; cette vie de retraite au milieu des appréhensions continuelles d'être découvert, produisit chez lui une exaltation fiévreuse qui le conduisit à un acte de désespoir.

« Un jour, des Vendéens armés passant par Mormaison, demandèrent ou était le prêtre assermenté. M. Baumier était alors caché dans un cellier, sous un pressoir. De sa cachette, il entendait la question de ceux qui le cherchaient, et il prit peur à la pensée des supplices qui le menaçaient ».

Les Vendéens partis, M. Baumier sortit de sa cachette armé d'un pistolet, et, allant trouver la personne qui lui avait donné asile, lui dit : « Je ne puis continuer à vivre comme cela, je vais me tuer ». On l'en dissuada, on voulut le retenir, mais il quitta la maison, et se rendit au village de la Mortinière, où, ne trouvant que des femmes, il leur demanda de le conduire dans un de leurs champs pour s'y tuer. On lui fit encore les plus vives remontrances, mais il ne voulut rien entendre, et il s'éloigna ; quelques instants après, une détonation retentit. Les femmes n'osèrent aller voir que quelques heures après, du côté où l'on avait entendu le coup de feu ; on n'aperçut dans le champ qu'une longue traînée de sang, qui conduisait jusqu'à un ruisseau ; c'est là qu'on trouva le cadavre. Le malheureux ne s'étant que blessé avait eu la force

Digitized by Google

de se traîner jusqu'au ruisseau pour s'y noyer. Il fut enterré dans le champ même ; il avait 52 ans ».

M. Dugast-Matifeux est un peu moins affirmatif sur la question de suicide. « Son cadavre, écrit-il, près duquel se trouvait un pistolet déchargé, fut trouvé dans un pré, sur le bord du ruisseau de l'Isoire, sans qu'on sache s'il fut tué ou s'il se tua lui-même afin de ne pas tomber vivant aux mains des insurgés. Nous possédons des lettres de lui où l'on voit qu'il présageait d'un triste sort ».

Le culte fut maintenu à Mormaison pendant la Terreur notamment par M. Mitrecey, curé de la Grolle, puis par M. Amiaud, natif de Mormaison et vicaire de Saint-Sulpice-le-Verdon (voir ce nom).

L'Etat des églises dressé après la pacification porte que l'église de Mormaison est en bon état, que le culte s'y exerce, et qu'il faut la laisser à sa destination. Elle n'en fut pas moins vendue nationalement le 24 Frimaire an VII, et fut restituée à la commune par une donation de mademoiselle Violleau, en Brumaire an XIII. La cure vendue le 6 Messidor an VI, fut rachetée par la commune en Janvier 1822.

***

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

Biret (*Pierre-Joseph*), curé.

Hervouet (*Jacques*), vicaire.

Avant d'être appelé à la cure de Saint-Philbert-de-Bouaine, M. Biret avait été vicaire de Saint-Jean-de-Monts ; sous ce titre, il signa, le 23 mai 1771, le procès-verbal de la prise de possession de la cure de Saint-Gilles-sur-Vie, par M. Adrien.

En 1790, il avait 46 ans. Il refusa le serment constitutionnel, se rendit à Fontenay où il avait été appelé pour obéir au décret de déportation d'Août 1792, et déclara alors vouloir s'embarquer pour l'Espagne. Nous ne savons pourquoi il ne partit pas ; il était encore détenu à Fontenay lors de la prise de cette ville par

Digitized by Google

les Vendéens en 1793. Lorsque l'armée catholique et royale dut abandonner Fontenay, il voulut la suivre, et passa la Loire avec elle. Depuis lors, ni sa famille, ni ses paroissiens n'entendirent parler de lui ; il dut succomber aux fatigues de cette désastreuse campagne.

Il avait pour vicaire M. HERVOUET, qui ne prêta, pas plus que son curé, le serment schismatique et qui resta dans le pays. Il était né à Treize-Septiers, le 27 Juillet 1759, et il y avait neuf ans qu'il avait été ordonné prêtre, et qu'il exerçait le ministère à Saint-Philbert-de-Bouaine. Il continua l'exercice du culte dans sa paroisse et aux environs, et, en août 1795, assista au Synode du Poiré ; son nom figure sous le numéro 28 sur la liste des prêtres présents.

Un rapport du commissaire Girard, en date de la deuxième décade de Vendémiaire an VI, porte qu'il ne se tient point caché, qu'il n'exerce point ses fonctions, qu'il ne veut point faire de serment, et qu'il paraît décidé à renoncer à ses fonctions plutôt que de se soumettre à la loi.

Du 27 Vendémiaire, même année, Girard mande que M. Hervouet « a cessé ses fonctions, qu'il vit en simple particulier. Il m'a toujours été désigné comme un ami de la paix et de la tranquillité publique ».

Il avait été suppléé, dans ses fonctions à Bouaine, par M. Sauvaget, ex-chanoine de la collégiale de Montaigu (voir ce nom), et il se réservait pour jouer son rôle plus en vue dans la nouvelle organisation donnée au diocèse, en 1798, par Mgr de Mercy. Le diocèse avait été divisé en deux parties au point de vue administratif. Par sa lettre pastorale du 19 Mai 1798, Mgr avait mis à la tête d'une de ces divisions M. Mady, curé de Saint-Denis-la-Chevasse, laissant en blanc le nom des deux assesseurs qu'il plairait à M. Mady de s'adjoindre. Le curé de Saint-Denis-la-Chevasse avait pris pour premier assesseur, son neveu, l'abbé Hervouet, auquel il adjoignit, en second rang, l'abbé Voyneau. En réalité, ce fut le dernier qui prit la haute direction de l'administration diocésaine dans la partie du diocèse confiée à

Digitized by Google

M. Mady, et M. Hervouet, supporta parfois les conséquences fâcheuses de mesures qu'il ne faisait qu'exécuter. (Voir Poiré-sur-Vie).

Le pouvoir civil, qui redoutait cette organisation occulte, intercepta des correspondances, et donna l'ordre d'arrêter MM. Mady, Hervouet et Voyneau, le 13 Prairial an VII. Mais cet ordre avait été donné au général Travot; c'est dire qu'il ne put être exécuté.

M. Hervouet avait quitté Bouaine dès l'année 1797, et s'était installé à la Garnache, comme le constate le rapport du commissaire Mas, du 3 Thermidor an VI: « Un seul prêtre, Jacques Hervouet, est entré dans le canton de la Garnache, vers le mois de Germinal an V. Il n'a pas prêté le serment de la loi du 19 Fructidor, et se tient caché dans son repaire ».

Le 20 Pluviôse an VIII, le commissaire du Directoire exécutif à Saint-Jean-de-Monts, Joubert, le signalait comme « se disant le suppléant du vicaire général, et résidant à la Garnache depuis quelque temps. Il avait adressé à chaque commune une petite note, écrite et signée de lui, par laquelle il invitait chaque paroisse à fournir 30 fr. pour défrayer celui qui sera chargé d'aller à Paris afin de faire valoir auprès des Consuls les motifs d'une pétition faite en faveur du rétablissement du culte ».

Le culte rétabli, M. Hervouet fut inscrit sur la liste des pensionnaires ecclésiastiques dressée en vertu de l'arrêté des Consuls du 3 Prairial an X; il portait alors le titre de curé de Saint-Philbert-de-Bouaine. Il fut appelé peu après à la cure de la Garnache; en 1822, Mgr Soyer le nomma supérieur du Petit-Séminaire des Sables, où il ne resta que quelques années, pour se retirer chez les Missionnaires de Saint-Laurent, où il mourut le 6 Janvier 1848.

La paroisse de Saint-Philbert-de-Bouaine eut un curé constitutionnel en la personne de M. Pierre-Jacques Noeau, ancien bénéficier de la chapellenie des Blamins, l'un des neuf électeurs du canton de Rocheservière en 1790. L'année suivante, M. Noeau cumulait à Saint-Philbert les fonctions de curé intrus et de maire.

Digitized by Google

Pris par les Vendéens, il fut mis en avant des troupes, et tué dans une rencontre par les Bleus.

L'église de Bouaine, brûlée et abandonnée pendant la Révolution, ne fut pas vendue ; elle fut réparée en Juillet 1809. La cure fut vendue nationalement le 21 Frimaire an VI.

La nouvelle cure fut achetée par la commune en Juin 1813.

EDGAR BOURLOTON.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VENDÉENNE

LES ARMES OFFENSIVES A TRAVERS LES AGES

JUSQU'AU XVI^{e} SIÈCLE

Les collections d'armes réunies au château de la Court de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), remontent aux plus hautes époques. On peut suivre à travers les âges les premiers moyens de défense de l'homme, les perfectionnements qu'ils y apportèrent pour lutter contre leurs semblables, contre les animaux sauvages qui les entouraient et pour se procurer leurs moyens d'existence. Les grottes préhistoriques des Cottets, que j'ai fouillées, m'ont fourni tous les types d'armes de cette époque reculée. Tous ces objets ont été décrits (1), je n'y reviendrai donc pas. Ces armes furent d'abord en silex simplement éclaté, puis poli ; elles atteignent alors une grande perfection de travail. Je possède des haches qui ont jusqu'à 30 centimètres de longueur. Le bronze ayant été découvert, nous voyons le silex abandonné et remplacé à l'époque Gauloise par des javelots, des haches, des épées, des poignards d'une grande variété de forme ; enfin nous voyons

(1) *Les troglodytes de la Gartempe*, fouilles de la Grotte des Cottets ; 26 planches sur cuivre, reproduction de 340 objets. (Fontenay-le-Comte, 1881).
L'abbé Breuil a aussi publié une notice sur ces feuilles dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris* (16^{e} année), numéro de Février 1906.

Digitized by Google

apparaître les armes en fer ; époques Mérovingienne, Carlovingienne, Moyen-Age, etc., toutes ces armes ont été trouvées dans nos rivières du Poitou, Vendée et Loire-Inférieure, Elles n'ont jamais appartenu à aucun autre amateur. Le seigneur, le chevalier, l'homme d'armes qui les possédaient les ayant perdues par suite de mort ou de blessures, elles nous sont revenues pour ainsi dire sortant de leurs mains, ce sont donc des documents certains et souvent inédits pour l'histoire des armes.

Les plus nombreuses découvertes furent faites vers 1860 et acquises par mon père à cette époque. — B. Fillon les a décrites *Armes et objets divers trouvés dans le lit de la rivière Vendée*, (Fontenay-le-Comte, 1865).

Ces armes embrassent une période de plus de trois mille ans. Le Gué-de-Velluire était au Moyen-Age l'unique voie de communication entre le Bas-Poitou et l'Aunis ; c'est ce qui explique pourquoi les plus abondantes et les plus précieuses découvertes ont été faites dans cette partie de la rivière *Vendée*.

Plusieurs documents écrits mentionnent les nombreux combats livrés jadis à ce passage ; il serait trop long de les reproduire ici.

Aucune arme défensive n'est venue entre nos mains et il n'en fut point trouvé. Cela s'explique par les documents de l'époque. Un combat n'était pas plutôt terminé, que les habitants du pays, à défaut des vainqueurs, accouraient pour mettre à nu les blessés et les morts, et retiraient, pour les dépouiller, du lit de la rivière fort étroite dans tout son parcours, les cadavres qui revenaient tôt ou tard à la surface. Les armes tombées dans l'eau pendant le combat, et les objets que ne retenait pas une solide attache, ont seuls échappé à la rapacité des pillards.

L'ordre suivant du lieutenant de Fontenay, en date du 2 Mars 1568, a eu pour but d'empêcher des faits de ce genre.

« Sur la requeste du commung des habitants des bourgs et villages de Veluyre, le Pairay, le Gué, la Caillère et Vouillé, nous remonstant que aulcuns maulvais subgets dudit pays ont, par différentes foys, prins les hardes et harnoys de plusieurs qui ont esté tuez et blecez au dit Gué et les hardes et harnoys enlevés, ont lessez les cadavres d'iceulx esponzez es bots et levées, qui peult estre cauze d'infinités

Digitized by Google

dommages, tant aux dits habitants qu'à leurs bestiaulx. Ce considéré, faisons d'effence à touz d'enlever hardes et harnoys des tuez et blécez qui seront relevez à la diligence et par les soins des syndics des dits bourgs et villages, sous peine de prison et amandes taxées par nous.

» Fait à Fontenay-le-Comte, le deuxième de mars, l'an mil V^e^ soixante-sept (huit).

» Jonathas petit, lieut. gé^al^ au siège royal ».

En dehors des rivières la terre nous livrait parfois ses trésors ! Un certain jour un paysan apporta à mon père un plein bissac de haches gauloises qu'il venait de trouver; c'était évidemment la cachette d'un fondeur. Un autre jour c'était un superbe torques en or, pesant 460 grammes. Une autre fois la belle découverte de Jard (1). L'abbé Breuil a décrit ces haches au Congrès de Montauban 1902, il y dit : « Leur ornementation est un fait exceptionnel que nous ne pouvons rapprocher d'aucun autre analogue qui soit connu de nous ».

J'ai pu réunir une grande quantité de javelots en bronze de toutes tailles et de toutes formes, des poignards également en bronze, avec leurs poignées, et ornés sur les piques et lames, de stries et de dessins au pointillé.

Une vingtaine de très belles épées de toute taille et de toute forme avec belle patine, j'en ai décrit quelques-unes en particulier (épée des Salorges, *Revue du Bas-Poitou*, 1910).

Ces épées, toujours au début assez rudimentaires, étaient trempées par le martelage d'une façon remarquable ; peu à peu elles se perfectionnent et arrivent à être merveilleuses de forme et d'exécution : elles ont des soies, des fusées, des pommeaux, ornés au moyen de traits en creux, de dents de loups, de pointillé ; il faudrait une étude spéciale pour décrire tous les soins apportés à la fabrication de ces épées.

Leur longueur totale varie entre 50 et 75 centimètres. Les poignées sont toujours très petites de 6 à 8 centimètres. Souvent le guerrier mettait l'index sur le talon de la lame où il y avait une partie réservée non coupante. La main tenait ainsi plus

(1) Lire *Sépulture d'un légionnaire Romain découverte au bourg de Jard (Vendée)*.(Niort, Clouzot, 1878).

Digitized by Google

solidement cette arme dont le poids n'était pas contrebalancé par la lourdeur du pommeau comme dans les épées des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ siècles. Cette petitesse de poignée faite pour des mains moins larges que les nôtres, pour des mains analogues à celle des habitants de l'Inde, indique, à mon avis, que l'industrie du bronze nous a été apportée de l'Asie.

J'ai parlé des javelots, des lames en bronze quelques-unes en fer, recueillies en très grand nombre et que je possède ; à ce propos, je tiens à faire remarquer combien j'ai été frappé de l'importance donnée à cette arme pendant toute l'antiquité celtique, grecque et romaine. Tous les vases fabriqués, toutes les médailles frappées à ces époques reproduisent presque invariablement les dieux, les héros, les guerriers, tenant à la main la lance, tantôt la pointe en haut, tantôt inclinée vers la terre ; nous n'y avons pas encore vu figurer l'épée. Et c'est justement le contraire qui aura presque toujours lieu pendant le moyen-âge : tout monarque, tout seigneur féodal brandira son épée, soit que l'artiste le représente chevauchant sur son coursier comme le roi Jean, ou debout sous son dais royal, comme Charles V dans les écus d'or, et dans les sceaux de bronze ou les manuscrits sur vélin.

Donner le pourquoi de ce fait indéniable serait chose assez difficile ; peut-être le goût des artistes a-t-il eu une influence prédominante, peut-être a-t-on voulu rendre hommage à l'arme qui obtenait le plus de succès dans les combats. Pendant la période antique c'était donc plutôt la lance qui l'emportait. Nous n'avons pas oublié l'importance et les triomphes militaires constants de la phalange macédonienne, uniquement armée de lances, ceux du pilum des romains et de l'angon des francs ; plus tard l'épée arriva à prendre sans conteste la place d'honneur. C'est ce que nous étudierons dans la suite de cette notice.

La description des armées étant intimement liée à notre histoire quelques notes historiques sont donc utiles ici.

Les Gaulois avaient toujours été en luttes perpétuelles avec

Digitized by Google

les Romains, 300 ans avant Jésus-Christ, Brennus prend Rome ; avec Annibal, ils mettent la république à deux doigts de sa perte ; ils sont les meilleurs et les plus courageux soldats du célèbre général carthaginois. Enfin, après la prise d'Alésia par César (52 ans avant Jésus-Christ) et la défaite des armées commandées par Vercingétorix, la Gaule indépendante avait vécu. Leurs légions romaines, par leur organisation puissante, par la supériorité de leur armement (la courte et forte épée d'acier ainsi que le pilum de même métal), avaient pu triompher du courage et de l'indomptable ténacité des Celtes : l'épée grecque et la lance en bronze dont étaient pourvus ces derniers ne pouvaient résister à des armes bien supérieures, à une discipline et à une tactique que les peuplades à demi barbares qui habitaient alors la Gaule ignoraient complètement. Pendant près de quatre siècles la Gaule fut dominée par ses vainqueurs ; elle s'appropria entièrement leurs mœurs, leurs usages, leur armement, et elle les conserva jusqu'au moment où l'amollissement des mœurs, fruit de la civilisation dissolue apportée par les vainqueurs, permit aux hordes du Nord, autant par leur courage que par le poids de leur multitude, de forcer les frontières de la Gaule romaine qui, depuis plus de cinq siècles, luttait contre leurs tentatives d'envahissement.

Les nouveaux venus appartenaient presque tous à la race germanique. Ce portrait, que nous a tracé l'historien Tacite, est intéressant à connaître.

« Les Germains (hommes de guerre) forment une race dont la pureté ne s'est point altérée en se croisant par mariage avec d'autres peuples. Ils sont partout les mêmes ; ils ont tous le regard farouche et les yeux bleus, les cheveux blonds, ils sont grands et vigoureux. Un petit nombre d'entre-eux se servent d'épées ou de lances ; ils portent des piques ou haches, qu'ils appellent des framées (pfrieure pointe) et qui sont garnies d'un fer étroit et court, mais tellement acéré et d'un usage si commode qu'ils pouvaient s'en servir également bien, de près ou de loin. Les cavaliers n'ont que la framée et le bouclier : les hommes de

Digitized by Google

pied ont aussi des javelots ; chaque homme en a plusieurs, qu'il lance à une portée prodigieuse. Peu soucieux de parure, ils bariolent seulement leurs boucliers de couleurs peintes avec soin ; il en est peu qui portent des cuirasses ; à peine en voit-on un ou deux couverts de casques. Ils sont nus ou s'habillent d'une soie légère attachée avec une agrafe, ou à défaut d'agrafe, avec une épine. Les plus riches se distinguent par un habillement serré, qui dessine toutes leurs formes ; ils se couvrent aussi de peaux de bêtes, etc. Ils chantent encore, comme le Gaulois, le Bardit avant la bataille pour stimuler leur courage etc., etc ».

.....

En 412 les Wisigoths et les Bourguignons s'installent en Gaule : les Wisigoths dans l'Aquitaine et la Narbonaise ; les Bourguignons dans la Lyonnaise. En 451, l'invasion d'Attila à la tête de ses Huns ! La Gaule se groupe pour résister ; Romains et Barbares sous la conduite d'Aétius vont au-devant d'Attila qui vient de prendre Orléans. Ce terrible roi des Huns qui s'intitule le *fléau de Dieu* et qui prétend que « l'herbe ne croissait plus partout où son cheval avait passé », recule devant Aétius, Mérovée et Théodoric réunis. Il est battu à Châlons ; 300,000 morts restent sur le terrain mais Théodoric est tué. C'est à ce moment qu'apparaissent les Francs, Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric. En 481 Clovis est roi des Francs. Le guerrier franc était vêtu d'habits collants, les reins serrés par une ceinture de cuir qui portait son couteau, son scramasaxe, son peigne, ses ciseaux, etc.

Les boucles et les agrafes de cette ceinture et surtout celles du baudrier auquel était suspendue l'épée du chef étaient souvent d'une grande richesse ; elles étaient en bronze et recevaient les décors les plus variés avec incrustations de pierreries, de cabochons.

Il tenait de la main droite sa francisque lorsqu'elle n'était pas passée dans sa ceinture ; il portait de la main gauche le bouclier et l'angon, et si c'était un chef, la framée au lieu de l'angon.

Digitized by Google

Le bouclier est grand, circulaire, bombé, avec un umbo saillant de fer en cône pointu, qui se continue avec l'armature générale formée d'orles et de tringles de soutien. Cette armature en s'enroulant, forme la poignée centrale qui sert à tenir le bouclier ; il n'y a par d'enarmes. Le disque est en bois, souvent recouvert de peau, et sur un enduit qui le recouvre, sont peints des ornements.

D'après Sidoine Apollinaire, qui écrivait vers 450, les Francs étaient des hommes farouches de haute stature aux crins roux. Ils ont de longues et fortes moustaches qu'ils portent, retombant aux coins de la bouche; leur visage a le plus souvent le caractère d'un tempérament blond, leur front est rasé comme aujourd'hui celui des Hindous et des Chinois ; mais une forte queue de cheveux tressés peut être ramenée sur le front, ou, s'enroulant au sommet du crâne, elle forme une protection contre les coups ; car ces guerriers ne portent point de casques. Nus jusqu'à la ceinture ils dédaignent les cuirasses ; leurs jambes sont prises dans des braies collantes ou maintenues serrées par des lanières de cuir s'enroulant de la cheville à la hanche. Ils sont chaussés de grossiers mocassins de cuir.

C'est ainsi que se présenta dans le monde au milieu des ruines encore élégantes de la société gallo-romaine, le guerrier franc-salien, fils de Mérovée, le compagnon de Clovis, le nouveau et le dernier conquérant des Gaules. De tous les barbares qui s'agitent dans ce passé assez sombre le Franc est encore celui qu'on distingue le mieux et qui laisse de sa personnalité dans l'histoire l'empreinte la plus nette.

Le costume qui vient d'être décrit est celui du soldat mérovingien au début de ses conquêtes. Il s'altéra promptement et sous Charlemagne on était presque revenu à copier servilement celui du soldat romain.

Pendant de longues années on ne connaissait l'équipement militaire du guerrier de race germanique que par les descriptions que nous venons de citer, et qui, pour la masse du public, restaient enfouies dans les poudreux in-folio où elles se trou-

Digitized by Google

vaient consignées par les vieux chroniqueurs de ces temps si reculés.

Il a fallu le zèle archéologique, l'infatigable activité d'un savant modeste, d'un prêtre normand, M. l'abbé Cochet, pour mettre enfin au jour, dans les nombreux cimetières qu'il a fouillés, l'armement authentique et complet du guerrier franc. Avant ces précieuses découvertes les musées et collections particulières ne possédaient à peu près rien en armes de cette période. Elles sont en général fort rares, et la nature de leur métal (le fer) est cause du mauvais état de conservation dans lequel nous les voyons généralement. Les eaux tourbeuses des marais de la Vendée et la vase grasse des rivières du Poitou et de la Bretagne ont admirablement protégé celles que j'ai eu la bonne fortune de recueillir.

Parmi les armes mérovingiennes, la francisque venait en première ligne ; c'est encore l'armement celtique qui domine parmi les populations germaines. N'est-ce pas en effet avec sa hache que le roi Clovis frappe le soldat qui avait brisé de la sienne le vase de Soissons. Quel perfectionnement apporté à ces haches en fer dont le tranchant est en acier trempé fort dur ; ce n'est plus le déplorable emmenchement du celt Gaulois !

Ici, une forte douille arrondie perce le talon de l'arme ; cette douille, plus large au sommet qu'à la partie intérieure, permet de glisser et de forcer un coin de fer ou de bois dans la partie supérieure du manche, qui ne peut plus sortir : la douille est à six pans, ce qui lui donne encore plus de force pour résister à la pression du coin. Elle se resserre brusquement après les deux derniers pans, de façon à présenter un tranchant très affilé. Ce devait être une arme bien en main, quoique lourde, et terrible lorsqu'elle était lancée avec violence sur le bouclier de l'ennemi comme le narre Procope.

Cette forme se perpétue jusqu'au Moyen-Age XII^e^ XIII^e^ et XIV^e^ siècles, mais alors on y ajoute pour les fixer encore plus solidement au manche de longues brides de fer retenues au bois par des goujons qui le traversent dans toute son épaisseur.

Digitized by Google

Avec la francisque les armes des Francs et Mérovingiens étaient la framée, le scramasaxe, les couteaux, quelquefois l'épée mais elle était bien plus rare.

La framée était avec la hache l'arme la plus répandue parmi les soldats de Mérovée et de Clovis ; ses profils rappellent encore la forme et la lance Gauloise : elle a sa lame extrêmement mince à pointe très acérée. Son tranchant se dessine par une ligne légèrement convexe. Une arête adoucie se profilant jusqu'à l'extrémité de la douille renforce l'arme et lui donne plus de rigidité.

Cette douille est à six pans ; elle porte deux ailerons très minces et parfaitement forgés. Les trous qui servaient à fixer la hampe à la douille sont percés, à droite et à gauche, dans le plan de la lame. Le contraire a toujours lieu dans les pertuisanes des XV^e^ et XVI^e^ siècles, que quelques antiquaires ont voulu reconnaître dans ces framées beaucoup plus anciennes ; ils n'ont pas assez remarqué que les armes dont nous parlons ne présentent aucunement les mêmes profils que les pertuisanes et guisarmes ; ces dernières ont toujours une côte moulurée très saillante au milieu de la lame, qui est extrêmement évidée ; des ornements caractéristiques sont poinçonnées au talon, et deux longues brides de fer s'adaptent à la douille, afin de fixer la hampe d'une façon plus solide.

Souvent la douille est couverte de striures longitudinales : ces sortes de rayures, représentent encore, par leur aspect rudimentaire et barbare, le travail signalé sur les haches celtiques que je posséde. Ces striures sont aussi souvent en forme de feuilles de fougère comme sur quelques lances et bracelets gaulois où des dents de scie que les artistes de la période carlovingienne ont fréquemment reproduites sur leurs monuments.

Ceci prouve la perpétuité de certains types et l'immobilisation de certaines formes.

Le scramasaxe, qui a donné naissance à l'épée, était un couteau très pesant, sorte de sabre droit ne coupant que d'un

Digitized by Google

côté ; sa longueur varie de 40 à 65 centtmètres sur une largeur de 5 à 6 centimètres avec cannelures longitudinales. L'abbé Cochet en a trouvé une grande quantité dans les cimetières d'Everneu et de Londinières. Cette arme fut surtout employée du VI^e^ au VIII^e^ siècle.

Ces cannelures qui se trouvent au dos de la lame étaient dit-on destinées à contenir du poison. L'aspect seul de cette arme terrible, nous démontre que ce surcroît de précautions inhumaines était parfaitement inutile, quand on songe à la blessure que devait produire sa puissance effrayante. C'est parait-il avec un scramasaxe de cette forme, que la cruelle Frédégonde fit assassiner son beau-frère Sigebert, roi d'Austrasie, et, le jour de Pâques de l'année 586, Prétextat, évêque de Rouen.

De nombreux et très beaux spécimens de toutes ces armes se trouvent réunis dans ma collection, et aucuns ne se ressemblent exactement : cette variété en fait le mérite.

J'ai aussi recueilli une quantité de couteaux de toutes sortes, (couteaux d'armes). Leur usage était tellement répandu chez les francs, que la loi salique, malgré son laconisme, leur consacre un article.

Si quis cultellum alienum furaverit sexcentis denariis, qui faciunt sol XV culpabilis judicetur. « Si quelqu'un a dérobé le couteau d'une autre personne qu'il soit condamné à payer soixante deniers, qui font quinze sols ». On voit par ce chiffre qui représentait une valeur assez forte à cette époque quel prix on attachait à cet objet.

M. l'abbé Cochet dit en avoir rencontré plus de 150 dans le seul cimetière d'Everneu. « On en trouve dit-il sur tous les sujets, sur les riches, comme sur les pauvres, sur les hommes comme sur les femmes, sur les vieillards comme sur les enfants et lorsqu'un mort ne possède que deux pièces on peut dire que c'est une boucle et un couteau de fer.

C'était un objet usuel chez les gens de basse extraction ; ils

Digitized by Google

DAGUE PERCE-MAILLES DU XIIIe SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

le portaient à la ceinture et s'en servaient soit pour usage domestique soit comme arme défensive.

Cet usage de porter le couteau attaché à la ceinture dura pendant tout le Moyen-Age soit qu'il servit comme arme de guerre ou simplement pour la vie ordinaire. Nous voyons en effet dans l'historien Rigord, qu'en 1214, Philippe-Auguste ordonne à ses soldats d'avoir tous un couteau dans leur équipement — *unus quisque habeat cultellum.* —

Les gens qui portaient ces armes recevaient la désignation de *Coustilliers*, ainsi que le prouve ce passage tiré du Costume des Français en 1446 (auteur anonyme) « ... d'une autre manière de gens armés.... lesquelx portent voluntiers en leur main une foizon de dardres qui ont le fer large et pointu et les appele leu coustilleux. »

Plusieurs de ces couteaux d'armes présentent une physionomie orientale qui ne saurait échapper à l'observateur. La concavité du dos et l'ondulation du tranchant rappellent d'une façon évidente, la silhouette de certaines lames de yatagans arabes. La poignée, extrêmement courte, est fort singulière ; elle s'élargit en éventail, de façon à former un pommeau mi-plat percé d'une ouverture triangulaire. Sur le sommet de cette sorte de pommeau, le coutelier a soudé une mince lame de cuivre jaune, sur laquelle sont gravées des striures en forme de fougères ou des compartiments carrés et losangés conformes à l'ornementation adoptée sous les Carlovingiens. Tous ces couteaux portent une cannelure longitudinale très près du dos de la lame. Cette rainure était-elle destinée à contenir du poison, ainsi que l'indique Grégoire de Tours : *(Fredegundis duos cultros ferreos fieri precipit, quos étiam caraxari profundiùs et veneno infici, jusserat*, (etc.). *Cum cultris validis, quos vulgo scramasascos vocant, infectis veneno, utraque latera ei feriunt* » (1).

Nous n'oserions l'affirmer, quoiqu'il y ait cependant toute

(1) Grégoire de Tours.

Digitized by Google

apparence que telle devait être la destination de ces rainures placées de chaque côté de la lame. Nous ne partageons pas l'opinion de M. Roack Smith, qui croit que ces cannelures contenaient du cuivre ou du bronze ; si cela avait été, on en retrouverait la trace.

Quelquefois la poignée et le bouton de poignée ou pommeau étaient en laiton ou cuivre jaune. On y voyait des dessins gravés au trait ou pointillé, sur les fusées des striures contrariées pour mieux les tenir en main. Sur plusieurs lames de ces couteaux se voient des marques de fabrique incrustées de cuivre, ent'autres une croix à angle droit et sur le pied une autre croix de Saint-André.

Le couteau se conserva assez longtemps comme arme de guerre pendant le Moyen-Age, Cette citation de Froissart est intéressante à reproduire : « Pillards venaient qui se butoient entre les gens d'armes et portaient grands couteaux dont ils les paroccisaient ». A cette époque on appelait ces sortes de gens les coustilliers ou coustilleux.

C^te^ R. DE ROCHEBRUNE.

(A suivre).

Digitized by Google

UN SANS-CULOTTE

JEAN LÉCHELLE

Général en chef de l'Armée de l'Ouest en 1793.

(Suite) (1)

Au moment où Léchelle arrivait à Luçon, le Ministre de la Guerre avait prescrit des opérations d'ensemble concertées entre les deux armées pour écraser l'insurrection, mais l'indépendance des chefs de groupes contrariait les opérations arrêtées; Tuncq commandant la division des Sables, dans l'espoir de se signaler par une victoire personnelle était entré trop tôt en campagne et il venait d'être battu complètement le 5 Septembre, à Chantonnay, perdant son canon et ses bagages; ses troupes avaient fui aux Sables, à Luçon et même jusqu'à Marans. Tuncq ayant voulu se justifier en incriminant ses chefs de corps, ceux-ci l'avaient accusé de s'être retiré du combat sans les avertir et la voix publique accusait même le général de ne pas avoir assisté à l'action. Tuncq, qui le 13 Août avait remporté une grande victoire à Luçon, devenait maintenant un traître (2).

(1) Voir le 1er fascicule de 1911.

(2) D. G. — A. H. Armée de l'Ouest. *Correspondance du mois de Septembre.* Les chefs de corps mis en cause par Tuncq, écrivaient aux

Digitized by Google

Léchelle arrivé le 6 Septembre à Luçon trouva donc la division dans un désordre complet, il écrivait ce jour même au ministre de la guerre pour lui rendre compte de l'état des troupes après la défaite : « Le citoyen Bellegarde, représentant du peuple, dont je ne me suis point séparé, a vu comme moi avec douleur les désavantages qu'elle nous a occasionnés ; en conséquence, je suis après prendre des mesures avec le citoyen Lecomte pour rallier l'armée et lui faire prendre ensuite une position avantageuse ». Le général Lecomte, ancien chef du bataillon de Cognac, le Vengeur, qui commandait une des brigades de la division, incriminait hautement la conduite de son chef. Léchelle, resté de sang-froid jugeait mieux les événements, il écrivait dans la même lettre au sujet des accusations lancées contre Tuncq : « Relativement aux généraux je ne puis me figurer qu'il y ait de la perfidie mais je crois fortement qu'il y a eu jalousie de métier. On se plaint beaucoup de Tuncq ». La mentalité du Jacobin reparaissait cependant dans la dernière phrase de cette lettre : « d'ailleurs, ajoutait-il, citoyen ministre si je rencontrais des traîtres je saurais vous les faire connaître » (1).

Léchelle eut fort à faire à Luçon pour reconstituer sa brigade dépourvue de tout, et il aurait sans doute coopéré aux grands mouvements qui allaient s'accomplir, si une protection particulière ne l'eût à ce moment éloigné des champs de bataille. La 12e division militaire avait dans ses attributions la surveillance

représentants pour leur signaler la conduite du général qui avait quitté l'armée en emportant cartes et archives ; ils écrivaient : « Pourquoi suppose-t-il un mal au bras, il boit et mange comme un homme en bonne santé et s'est enivré la surveille de son départ avec le représentant Bourdon de l'Oise, qui supposait avoir été empoisonné et laissé suspecter les chefs de corps de ce délit d'eau-de-vie ». Dès le 6 Septembre, le général Chalbos écrivait au général en chef Rossignol pour faire arrêter Tuncq.

(1) D. G. A. H. — *Armée de l'Ouest, correspondance du mois de Septembre 1793.*

Cette lettre porte l'annotation suivante de la main de Bouchotte : « Accuser réception. Dites-lui que Tuncq est arrêté, que l'examen de sa conduite pourra seul prouver qu'il n'a pas de torts, que je l'invite à surveiller et à m'avertir de ce qui pourrait préjudicier aux intérêts de la République. »

Digitized by Google

et l'armement des côtes et des îles du Poitou et de la Saintonge; ce poste était alors confié à un vieil officier général du nom de Verteuil. Au ministère on le trouva sans doute insuffisant, car le 12 Septembre, le ministre Bouchotte donna l'ordre à Rossignol de le remplacer: « Vous voudrez bien, écrivait-il, envoyer aussitôt à la Rochelle un général de brigade bien patriote et bien courageux pour remplir les fonctions que le général Verteuil a rempli provisoirement » (1). Rossignol ne pouvant trouver plus patriote que Léchelle, le nomma au commandement de la 12e division, le 15 Septembre. Léchelle reçut sa nomination à Luçon le 17 Septembre et le 19 il prenait possession de son commandement à la Rochelle.

Au moment où Léchelle quittait l'armée d'opérations actives, la situation militaire était devenue critique pour les républicains à la suite des opérations militaires tentées contre la grande armée Vendéenne depuis la défaite de Chantonnay.

Le pays insurgé sur la rive gauche de la Loire formait un polygone irrégulier mesurant 400 kilomètres sur son périmètre avec un diamètre d'environ 100 kilomètres. Les troupes républicaines occupaient les points importants de la périphérie. L'armée de Rossignol tenait Saumur, Doué, Bressuirre, Niort, La Roche-sur-Yon, Luçon, les Sables. Canclaux et Du Bayet occupaient Nantes et ses environs jusqu'à Angers. Les deux généraux en chef, réunis en conférence à Saumur le 2 Septembre, avaient adopté le plan de Canclaux qui consistait à mettre en mouvement les armées sur plusieurs colonnes avec direction vers Mortagne centre du pays insurgé. Les colonnes républicaines devaient refouler les insurgés sur ce point central où il serait facile de les anéantir d'un seul coup. Ce plan que Jomini a déclaré dénoter une absence totale de génie militaire, ne pouvait réussir que si les agresseurs marchaient en liaison constante gardant la supériorité du nombre, à tout instant, et sur

(1) Bouchotte ajoutait de sa main en postscriptum « Verteuil est suspendu, il se retirera à 20 lieues de la frontière ».

Digitized by Google

tous les points. La chose était matériellement impossible dans un pays à chemins rares, coupé de vallées profondes, divisé à l'infini par des haies renforcées d'arbres où les troupes régulières ne trouvaient jamais un terrain pour se déployer. L'incohérence forcée des mouvements des troupes républicaines devait permettre aux Vendéens de concentrer leurs forces et de battre successivement leurs ennemis en détail. Les généraux royalistes saisirent en effet rapidement le vice de la conception de Canclaux et on a vu que dès le 5 Septembre la colonne de Tuncq avait été battue. Cet échec avertisseur n'empêcha pas cependant la continuation des mouvements des colonnes qui devaient ensemble pénétrer dans le pays insurgé. Santerre avec ses divisions devait marcher de Doué vers Cholet, Chalbos, de Bressuire marcher sur Mortagne, Duhoux, d'Angers allait se porter sur Cholet, Miezkowski, des Sables rejoindrait Beysser vers Montaigu, enfin Canclaux, par la vallée de la Sèvre, devait aboutir à Mortagne. Les généraux Vendéens bien avertis des mouvements des Républicains avaient opéré la concentration de toutes leurs forces pour marcher contre Canclaux dont la colonne comptait 18,000 hommes et qui de Nantes s'était porté à Clisson dès le 16 Septembre. Ce jour-là la division Santerre qui s'avançait sans précaution de Doué sur Cholet fut attaquée à Coron par les bandes de la contrée dirigées par Piron ; malgré la supériorité en nombre des troupes républicaines, celles-ci, grâce à la lâcheté de Ronsin, prirent la fuite jusqu'à Saumur abandonnant canons et bagages. Le 17, le général Duhoux, sorti d'Angers, était arrêté au Pont-Barré par les paysans du pays et forcé de rétrograder sur les Ponts-de-Cé. Le 18, Bonchamps, Lescure et Charette réunis se jetaient à Torfou sur l'avant-garde Mayençaise commandée par Kléber, la rejetaient sur le gros avec de grandes pertes et tout le corps d'armée reculait vers Nantes. Le lendemain Charette et Lescure se portaient sur Montaigu à 20 kilomètres au sud de Torfou et surprenaient Beysser qui, avec 8,000 hommes, occupait cette ville. Beysser complètement battu dut rétrograder sur Nantes. Enfin le 20 Septembre, Joly, Charette et

Digitized by Google

Lescure détruisaient à Saint-Fulgent les 6,000 hommes de la colonne Miezkowski. Dans cette admirable campagne de huit jours les généraux Vendéens s'étaient montrés grands capitaines et Napoléon à Saint-Hélène ne leur a pas marchandé l'éloge.

La stupétaction de la Convention à la nouvelle de cette série de défaites fut sans bornes, Barrère s'ecriait à la Tribune : « L'inexplicable Vendée existe encore et non seulement l'Anglais mais nos troupes l'aident par leurs défaites livrant à ces forcenés de l'artillerie, des canons, des fusils... » Les ordres les plus sévères furent donnés pour venger les défaites de Septembre, et le Comité de Salut public comprenant enfin le danger du dualisme dans le commandement, réunit des deux armées républicaines dans une seule qui prit le nom d'armée de l'Ouest. Les officiers généraux d'origine noble, ceux qui étaient suspects, furent à ce moment même révoqués ou suspendus : Canclaux, Du Bayet, Beysser, Grouchy, Salomon, Menou, Burac, Gauvilliers, durent quitter l'armée privés de tout emploi. Rossignol, Ronsin et Santerrre les fuyards, furent seulement changés de poste ; leur importance politique les garantissait de toute disgrâce. A cette nouvelle armée il fallait un nouveau chef : le Comité de Salut public et le ministre de la Guerre découvrirent alors Léchelle.

Léchelle, à partir du 19 Septembre 1793, avait pris la direction de la 12e division et il s'occupait activement de son commandement. On le voit le 26 Septèmbre rendre compte à Rossignol de l'état des approvisionnements, réclamer l'augmentation de la garnison et mentionner différentes mesures de détail destinées à faciliter le service. La situation plaisait à Léchelle car il avait remercié Rossignol du choix dont il avait été l'objet, mais ses hauts protecteurs rêvaient pour lui de plus glorieuses destinées (1).

Le général Rossignol, respectueux des autorités civiles avait fait part de la mutation de Léchelle aux Représentants du peuple :

(1) D. G. A. H. — Correspondance de l'armée de l'Ouest. — 28 Septembre, Léchelle et Rossignol. — 3 lettres.

Digitized by Google

aussitôt Bellegarde et Fayau avaient protesté contre la destination donnée à leur protégé réclamant son retour à l'armée active. Bellegarde écrivait à Rossignol de la Châtaigneraie le 17 Septembre (1) : « Nous devons encore vous témoigner notre sollicitude sur la nomination que vous avez faite du général Léchelle au poste de La Rochelle, nous pensons que ce républicain d'une grande conscience et d'une activité rare eut été infiniment plus utile dans une armée agissante que dans une place forte.... si vous pouvez, sans inconvénients, le laisser à l'armée de Luçon et le remplacer à la Rochelle vous servirez encore le pays ». Bellegarde qui avait peut-être des raisons de douter de la bonne volonté de Rossignol, convaincu d'ailleurs que Léchelle était un rare guerrier, écrivait le même jour au ministre de la Guerre pour faire rapporter l'arrêté de Rossignol : « Le général Léchelle, citoyen ministre, a été employé dans cette armée sur la demande que j'en avais faite au Comité de Salut public ; depuis dix jours qu'il commandait l'aile gauche de celle de Luçon il n'a cessé de déployer le courage et les talents les plus actifs à la tête de 3000 de ses concitoyens » (2). Ce général si actif n'avait encore rien fait en Vendée, Bellegarde néanmoins exigeait son retour à l'armée d'opérations : « Tout serait pour le mieux pour nous, disait-il, le remettre au plus vite dans sa même place »... il ajoutait « l'intérêt de la République exige que je ne vous dissimule pas que c'est le seul général dans cette armée dans lequel je puisse accorder ma confiance... je réponds de son patriotisme, de sa bravoure, de ses talents militaires et d'un excellent surveillant ». Bellegarde pouvait en réalité affirmer seulement l'exaltation politique et la bonne volonté de son candidat, mais cela suffisait aux directeurs du ministère de la Guerre qui voulaient avant tout des chefs politiciens à leur dévotion, le talent n'était plus compté pour rien.

(1) D. G. A. A. — Dossier Léchelle,

(2) La division des Sables comptait en effet plusieurs bataillons des volontairos de la Charente entre autres les 14, 24, 25 et le Vengeur, etc.

Digitized by Google

Rossignol, cependant désireux de rester en bons termes avec les Représentants, écrivait au ministre de la Guerre le 28 Octobre, que Léchelle étant réclamé par ses soldats, il serait bon de le faire remplacer à la Rochelle. Le 30 Septembre, le ministre répondait à Rossignol en désignant le successeur de Léchelle dont il annonçait la nomination au commandement de l'armée de l'Ouest qui devait comprendre les deux armées existantes (1). Le 30 Septembre en effet, Léchelle avait été nommé général de division, commandant en chef l'armée de l'Ouest par un arrêté du Comité de Salut public approuvé le 1er Octobre par la Convention. Léchelle averti devait se rendre de suite à Nantes pour prendre possession de son commandement; le 3 Octobre il annonçait son départ de La Rochelle au ministre de la Guerre.

La Convention en unifiant le commandement des armées de Vendée avait décrété la victoire, elle donnait un mois à ses généraux pour soumettre et détruire la Vendée. Léchelle allait s'efforcer de justifier la confiance de ses amis au Comité de Salut public et du ministère de la Guerre. Le nouveau général en chef en quittant La Rochelle ne pouvant suivre la route directe de la côte, trop dangereuse, vint directement à Saumur, où Rossignol l'attendait (2).

Léchelle trouva donc à Saumur Rossignol et les Représentants du peuple, Hentz et Prieur, avec lesquels il conféra les 5 et 6 Octobre sur le plan de campagne à suivre. Il écrivait de Saumur au Ministre de la Guerre le 6 Octobre (3), qu'on avait discuté le plan des opérations et le choix des officiers généraux à nommer à la place de ceux qui étaient suspendus. Léchelle, se sentant peu sûr de lui, était modeste, il écrivait : « Je pars sur-le-

(1) Le 1er Octobre Bouchotte annotait ainsi de sa main la lettre de Bellegarde pour la réponse à faire à ce député : « Le patriotisme, le courage et la capacité du général Léchelle n'ont pas échappé au Conseil, qui vient de le nommer chef de l'armée révolutionnaire de l'Ouest. »

(2) Bouchotte protégeant toujours Rossignol, son ami politique, le transférait à l'armée des Côtes de Brest sous prétexte de santé.

(3) D. G. A. H. — Armée de l'Ouest, Léchelle au Mre de la Guerre, 6 Octobre.

Digitized by Google

champ pour Nantes et vous rendrai compte des opérations, malgré toute la difficulté de la tâche que j'ai à remplir, comptez, citoyens, sur mon zèle... que je ne négligerai rien des moyens qui peuvent contribuer à la prompte destruction des Brigands qui infectent la terre de la Liberté et au maintien de la République une et indivisible. »

En arrivant à Nantes, Léchelle y trouva le 7 Octobre le Général Canclaux, il y trouva aussi le Conventionnel Carrier créé dictateur absolu de la ville, que des sympathies politiques allaient faire son fidèle ami. Léchelle ramenait en même temps de Saumur le général de brigade Robert, chaud jacobin récemment promu, que le ministre de la guerre détachait de l'État-Major de Rossignol pour en faire le chef d'État-Major de l'armée de l'Ouest (1).

Le Général Canclaux, après le 2 Octobre, avait porté son corps d'armée de Nantes à Montaigu et c'est là qu'il reçut le 6 Octobre l'avis de sa destitution. Il était parti de suite pour Nantes en remettant le commandement à Kléber désigné par les Représentants du peuple. Kléber écrivit sur l'heure au ministre de la Guerre pour le prier de le décharger d'une mission trop lourde pour lui. En raison des destitutions continuelles à l'armée de Vendée personne ne tenait à assumer de responsabilités (2). Léchelle, d'ailleurs, après avoir vu Canclaux à Nantes le 7 Octobre, arrivait le 8 à Montaigu pour prendre le commandement de

(1) Robert (J.-Louis-Armand), né à Tours, 14 Juin 1767 ; capitaine aux volontaires de Paris en Octobre 1792 ; adjoint aux adjudants généraux, comme capitaine au 11e hussards 9 Juin 1793 ; général de brigade 30 Septembre 1793 ; général de division 28 Novembre 1793, révoqué à l'organisation du 25 Prairial an III ; remis en activité comme adjudant général ; mort par accident ou suicide le 19 Août 1795. Robert était un ami intime de Carrier.

(2) Kleber, général de brigade du 17 Août 93, écrivait le 6 Septembre au ministre de la guerre : « Je viens vous dire que je n'ai ni assez de lumières, ni assez d'expérience pour répondre d'une manière brillante à la marque de confiance des représentants du peuple, hâtez-vous, citoyen ministre, de me rendre à mes premières fonctions en envoyant pour commander un général plus habile et plus expérimenté. ».

Digitized by Google

l'armée sous les auspices de Carrier chargé de le présenter aux troupes.

Léchelle fut donc présenté à l'armée dans une revue solennelle passée le 8 à Montaigu et où Carrier prononça un discours. Le soir même, dans un conseil de guerre, Kléber expliqua sur la carte le plan de campagne adopté qui n'était, somme toute, qu'une variété du plan de Canclaux suivi avec si peu de succès en Septembre. Kléber, dans ses mémoires, affirme que Léchelle ne fit pas une objection et approuva toutes les dispositions sans même regarder la carte, se contentant de dire qu'il « fallait marcher majestueusement et en masse ». Le conventionnel Merlin de Thionville, assistant au conseil de guerre, en présence de cette attitude du général en chef, aurait dit de suite à Kléber : « Je crois qu'on a pris à tâche de nous envoyer ce qu'il y a de plus ignorant ». Il est probable que le mot attribué à Léchelle n'a pas plus de réalité que la plupart des mots historiques, mais il est certain cependant que Léchelle ne fit pas une bonne impression sur les chefs supérieurs car son ami Carrier écrivait à ce moment même : « J'aperçois en lui une pénurie de moyens pour proposer ou concevoir un plan d'attaque ». En raison du manque de confiance créé par l'attitude de Léchelle, Kléber, qui conserva le commandement de l'Avant-Garde, fut considéré par les Représentants en mission, comme le véritable chef dont les ordres, en cas d'urgence, n'étaient communiqués à Léchelle qu'après exécution (1).

Le nouveau plan d'invasion de Canclaux adopté par Léchelle n'offrait pas autant de dangers que celui qui avait été suivi en Septembre ; l'armée de l'Ouest divisée seulement en deux masses devait se concentrer vers Mortagne et Châtillon pour y écraser l'ennemi, mais si les chefs vendéens avaient conservé leur

(1) Kléber dans ses mémoires, cités par Savary, dit à propos des dispositions prises pour la bataille de Cholet : « Si dans ces dispositions il n'est pas parlé du général Léchelle, c'est que sa nullité avait déjà déterminé les Représentants à me charger de la conduite des opérations dont je devais toutefois rendre compte à ce général avec les égards d'usage ». — (Savary, *Histoire des guerres des Vendéens*, t. II).

Digitized by Google

union, les troupes républicaines eussent encore été battues facilement à la suite de concentrations opportunes. Heureusement pour les républicains, des divisions s'étaient élevées entre les généraux royalistes, qui ne surent pas agir de concert. Charette s'étant éloigné de ses camarades le 8 Octobre pour aller tenter l'attaque de l'île de Noirmoutiers, les autres chefs ne surent pas concentrer leurs troupes pour combattre les républicains dans de bonnes conditions.

Léchelle, nous l'avons vu, avait pris possession de son commandement à Montaigu, les 8 et 9 Septembre, il écrivait le 10, au ministre de la Guerre : « Hier matin j'ai visité le camp. Quoique les troupes eussent été étonnées du rappel des citoyens Canclaux et Du Bayet, je n'ai qu'à me féliciter du bon accueil qu'elles m'ont fait ; on sait bien que pour les vrais défenseurs de la Patrie le personnel n'est rien et l'honneur de la République est tout ». Léchelle, juste malgré tout pour les officiers destitués, écrivait encore : « Je dois rendre une justice authentique *(sic)* aux généraux Canclaux et Du Bayet, ils m'ont laissé des troupes bien organisées et qui paraissent dans les meilleures dispositions ».

L'armée républicaine au 8 Octobre (1) se composait du corps Chalbos établi à Bressuire qui avait rallié les troupes occupant Thouars et Niort, effectif 10 à 12,000 hommes. Léchelle avait avec lui 10,000 hommes et il attendait de Luçon le général Bard avec 4 à 5000 hommes, effectif total 24,000 hommes. Le 9 Octobre, Chalbos marchant de Bressuire sur Chatillon se heurta à 10 kilomètres de cette dernière ville contre les corps de La Rochejacquelein et de Stofflet, forts de 6 à 7000 hommes postés sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres. Les Vendéens furent dispersés et le soir même, Westerman, commandant

(1) Le 8 Octobre, le corps commandé par Léchelle comptait 9,737 hommes, 4,500 étaient en congé ou aux hôpitaux, il était commandé par Kléber, l'avant-garde par Beaupuy, la 1re division par Vimeux, général de brigade, la 2e division par l'adjudant-général Scherb, l'arrière-garde par le général du brigade Haxo.

Digitized by Google

l'Avant-Garde, entrait dans Chatillon, évacué par les royalistes. Le lendemain, tout le corps Chalbos occupait cette ville. Léchelle vint rendre visite à Chalbos le 10 et il écrivit de Chatillon au ministre le succès de la veille.

Les Vendéens, vaincus le 9, ayant été renforcés par d'Elbée et Bonchamps, vinrent de Cholet attaquer les républicains à Chatillon le 2 Octobre, ils les surprirent et les mirent dans une déroute complète avec perte totale du canon et des bagages. Les Vendéens se gardant toujours très mal, Westerman put surprendre à son tour les vainqueurs le soir même et finir la ruine de la malheureuse ville par l'incendie. Les restes de la division Chalbos avaient fui vers Bressuire, deux généraux étaient grièvement blessés (1).

Léchelle n'avait pas bougé pendant cette journée, il se porta le 13 de Montaigu sur Tiffauges qui ne résista pas. Le lendemain 14 Octobre, fier de ce succès facile, il écrivait au ministre de la Guerre : « Je m'empresse de vous faire part que je viens d'emporter Tiffauges, demain elle sera livrée aux flammes. Demain nous serons à Mortagne ». Parlant du dernier combat de Chatillon il ajoutait : « La position de cette ville est qu'elle n'existe plus que dans un monceau de cendres et son enceinte est un vaste cimetière entassé de morts ». Il indiquait que Chalbos s'était retiré sur Bressuire seulement pour se réorganiser ; il annonçait la prise de l'île de Noirmoutiers par les rebelles. La nouvelle venue de Paimbeuf n'était cependant pas encore officielle (2).

(1) L'un d'eux, Lecomte, mourut le 16 Octobre à Bressuire.

(2) Savary *(Guerre des Vendéens)*, t. II), citant les Mémoires de Kléber, dit que le 13 Octobre au soir, Léchelle reçut la nouvelle de la prise de Noirmoutiers. Cet événement alarma tout le monde parce qu'on craignait que les rebelles ne tirassent de l'Angleterre des secours qui pourraient nous être préjudiciables. Léchelle ne proféra pas un mot. mais, fatigué d'en entendre parler, il demanda avec impatience, qu'est-ce donc que ce Noirmoutier? où est cela?... Cependant il avait été à la Rochelle. L'anecdote contée par Kléber pour montrer l'ignorance de Léchelle ne peut être

Digitized by Google

Le 15 Octobre Léchelle marcha de Tiffauges sur Mortagne ou il entra « après avoir exterminé quelques brigands dont se composait sa garnison ». La colonne, dépassant la ville, s'avança sur la route de Cholet. Le général avait donné rendez-vous aux généraux Bard et Marceau vers Mortagne d'une façon indéterminée ; ce corps de 3 à 4000 hommes, avant d'avoir rejoint le gros, fut attaqué à la Tremblaye, près Saint-Christophe, par toutes les bandes de Lescure et de la Rochejacquelein. Il eut été accablé si d'abord Beaupuy, avec l'Avant-Garde, et Léchelle, lui-même, avec le reste de ses troupes ne l'avait dégagé. Les Vendéens repoussés après un sanglant combat se retirèrent emportant leur général mortellement blessé et le lendemain les républicains occupaient Cholet presque sans combat. Ce jour-là, la division Chalbos rejoignit l'armée et les dispositions générales furent prises contre une attaque de l'ennemi. Le lendemain, 17 Octobre, la grande armée vendéenne, commandée par d'Elbée, vint résolument attaquer les républicains ; la division Chalbos, placés à la droite, fut mise dans une déroute complète, mais Kléber et Beaupuy rétablirent le combat, mettant en fuite la droite et le centre des Vendéens. L'armée royaliste se retira dans le plus grand désordre sur Beaupréau et Saint-Florent-sur-Loire.

Léchelle, pendant ces divers combats, avait continué à s'abstenir de donner des ordres, et Kléber a profité de ces preuves d'ignorance pour taxer le général en chef de lâcheté. Il a écrit dans ses Mémoires à propos de l'affaire du 15 Octobre : « Personne ne peut assurer avoir vu le général Léchelle, ni son acolyte Robert, ils sont restés constamment en dehors de la portée du canon à mi-côte sur le chemin du Bois-Grolleau. Léchelle témoigna beaucoup d'humeur de n'avoir vu personne autour de lui, Dembarrère à qui il s'en expliqua lui

acceptée, car la lettre de Léchelle au ministre montre que le maire de Paimbeuf ayant spécifié l'île de Noirmoutiers, il ne pouvait ignorer la position de cette île ; car, ayant commandé à la Rochelle, il était impossible qu'il put ignorer l'existence de l'île la plus importante de la côte Poitevine dépendant de sa circonscription.

Digitized by Google

répondit franchement et d'une manière analogue à sa conduite. » Quoique la place du général en chef ne soit pas sur la ligne du feu, il faut croire que la prudence de Léchelle fut mal jugée de tous, car son aide-de-camp, le capitaine Pinoteau, crut devoir l'abandonner pendant ce combat pour se joindre lui-même aux troupes engagées (1).

Léchelle avait adressé, le jour de la bataille de Cholet, une lettre au ministre de la Guerre où, après quelques vagues détails sur le combat, il ajoutait ce détail important : « je vous envoie le drapeau qui a été enlevé sur l'hôtel (*sic*) de Cholet et qui était environné de cierges brûlant pour le salut de la royauté, à l'agonie de laquelle nous venons de donner le dernier coup. » Et il signait le Général en chef Sans-Culotte, Léchelle. Le 21 Octobre, Léchelle résumait dans un rapport assez étendu les opérations effectuées depuis le 14 Octobre mais sur la victoire de Cholet il donnait peu de détails il s'abstenait de citer aucun de ses lieutenants, il s'en tirait en déclarant que tout le monde avait fait son devoir, pour terminer il relatait qu'il avait fait planter un arbre de la Liberté sur la place principale de Cholet.

Après la bataille de Cholet, la grande armée vendéenne noyée dans un peuple de non-combattants n'osa pas s'arrêter à Beaupréau et se jeta à Saint-Florent-sur-Loire ; là l'instinct de la conservation la poussa à franchir le fleuve malgré l'opposition de la plupart de ses chefs. Ce passage difficile s'effectua les 18 et 19 Octobre à Saint-Florent et à Ancenis. Cette opération avait pu s'exécuter avant l'arrivée de l'avant-garde républicaine commandée par Beaupuy ; Léchelle dénaturait beaucoup les faits quand il écrivait à Bouchotte le 19 Octobre (2), que le corps de

(1) Le lettre du général Beaupuy adressée à l'adjudant-général Pinoteau, le 12 Mai 1796, s'exprime ainsi : « Vous avez fait preuve de dévouement et d'un grand zèle en vous portant au lieu d'un danger et vous éloignant d'un service où vous ne trouvez pas l'occasion de seconder le courage et l'ardeur de vos frères d'armes. » — (Combat du 15 Octobre devant Mortagne). — Biographie du Général Pinoteau. Cl. Gigon, *Mémoires de la Société Archéologique de la Charente*, 4e Série, t. Ier.

(2) D. C. — A. H. — Correspondance d'Octobre 1973. — Armée de l'Ouest.

Digitized by Google

5000 hommes envoyé par lui vers la Loire, était tombé sur les derrières des ennemis et en avait fait noyer beaucoup. En réalité, le corps de Beaupuy arrivé trop tard n'avait pu passer la Loire derrière les fugitifs faute d'embarcations et avait dû se diriger sur Angers.

Léchelle pour rejoindre les fuyards avait pris la route de Nantes et il en prévenait le ministre de la Guerre : « Il marchait à pas précipités avec le reste des troupes sur Nantes pour rejoindre et exterminer les Vendéens avant qu'ils aient pu porter la rébellion dans d'autres contrées ». Cette lettre finissait en chant de triomphe « La Vendée purgée en huit jours des principaux rassemblements de brigands enhardis par des succès éphémères, fumante de sang, jonchée de cadavres et livrée en grande partie aux flammes est un exemple frappant d'une Justice nationale qui doit intimider les pays que la scélératesse voudrait mettre en insurrection ». Les représentants en mission, de leur côté, poussaient les mêmes cris de triomphe ; le 21 Octobre, Turreau, Bourbotte, Choudieu, Francastel écrivaient d'Angers au ministre de la Guerre : « On ferait beaucoup de chemin dans la contrée avant de rencontrer un hameau et une chaumière à l'exception de Saint-Florent, de Cholet et de quelques petits bourgs où le nombre des patriotes excédait de beaucoup celui des contre-révolutionnaires. Nous n'avons laissé derrière nous que des cendres et des monceaux de cadavres, nous allons poursuivre cette horde fugitive partout où elle sera ».

Léchelle avait fini sa lettre du 19 Octobre par la constatation de la délivrance des prisonniers républicains à Saint-Florent. « Au milieu de mes succès, j'ai joui de la satisfaction bien douce d'avoir délivré environ 6000 prisonniers qui gémissaient dans les fers et qui redevenus des hommes libres s'écriaient avec transport : Vive la République ». Léchelle comme tous les dirigeants républicains dissimulait sciemment l'acte généreux de Bonchamps qui sur son lit de mort avait obtenu de ses soldats la grâce des prisonniers. Carrier sur le même sujet écrivait de son côté au comité de Salut Public le 20 Octobre : « Des larmes

Digitized by Google

de joie ont coulé de nos yeux lorsque nous avons joui de ce spectacle touchant de voir rendu à la liberté de braves défenseurs de la Patrie malgré la cruauté des brigands. Ces malheureux sortant des cachots nous présentaient des spectres qui n'étaient tout au plus que des simulacres pitoyables de l'espèce humaine On ne pouvait savoir s'ils tenaient à la vie qu'en entendant pousser les cris de: Vive la République, Vive nos libérateurs. Presque tous avaient imprimé le mot *Liberté* sur la peau de leur bras droit, afin, nous ont-ils dit, que nos concitoyens pussent savoir que nous sommes morts libres ».

La Loire franchie par l'armée Vendéenne, la poursuite allait commencer; Beaupuy, nous l'avons dit, s'était dirigé sur Angers, Léchelle, rentré avec le reste des troupes à Nantes, les avait établies le 20 Octobre au camp de Saint-Georges. Le général en chef ne doutait pas du succès final et il écrivait le 20 Octobre à son ministre que : « l'armée ennemie n'eût pu éviter la destruction totale que par sa dispersion, mais elle ne l'éviterait pas plus d'un côté que de l'autre ». Carrier qui le secondait, écrivait le même jour au Comité de Salut public : « Je vais faire en sorte aujourd'hui de faire fusiller les grands coupables... tout ira, mais foutre ! il faut des exemples terribles et une poursuite vigoureuse des brigands que nos troupes et nos généraux désirent autant que nous ».

S. C. Gigon.

(A suivre).

Digitized by Google

DE L'EXISTENCE DE L'AMBRE

EN FRANCE ET DANS L'OUEST

A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

Désirant prouver que les hommes de la fin du Néolithique, c'est-à-dire du début des Métaux (Age du Cuivre), n'ont pas eu besoin, en Bretagne-Vendée, des *produits*, ni même des *idées*, du *Nord* ou de l'*Orient* pour *inventer* la *Civilisation* de cette époque et voulant mener à bien cette démonstration, après m'être attaqué au métal *Cuivre* (1), j'aborde, maintenant, de façon complète, la question des *roches rares*, en commençant de suite par l'étude d'une substance, qu'on n'admet pas avoir pu être trouvée alors en France... — Je veux parler de l'AMBRE, qui a tant fait couler d'encre !

Chacun sait qu'il y en a de deux espèces : Le *gris* et le *jaune*. — Si le *gris* n'est pas une vraie roche, c'est presqu'un fossile ; et cela revient presqu'au même... Quant au *jaune*, c'est sûrement un produit *fossilisé*, par conséquent une roche.

Mais peu importe cette classification ? Qu'il nous suffise de savoir que c'est surtout l'*Ambre jaune* qui intéresse la Préhistoire, car on semble n'avoir guère utilisé que lui pour la parure, sous forme de *perles*, de *colliers*, d'après les trouvailles

(1) Cf. Marcel Baudouin. — *Découverte d'un centre occidental de l'Age du Cuivre en Vendée.* — *Bulletin de la Société préhistorique Française*, Paris, 1911, VIII, 23 février, n° 2, p. 120-122.

Digitized by Google

faites. — Il n'y aurait pas de perles en *ambre gris* dans les fameux *Paterœnneu bretons* (A. de la Grancière) !

1° AMBRE GRIS. — On lit, dans tous les classiques, que l'*Ambre gris* ne se trouve pas en France. On devrait dire ne se trouve *plus !*

En effet, on en a récolté jadis en deux *points différents*, dont l'un a été signalé par M. C. Jullian, et dont j'ai aujourd'hui à indiquer le second.

Ces deux stations s'expliquent très facilement, quand on connaît la nature de cette substance (produit morbide du *Cachalot*), quand on sait que les *échouements* des dits Cachalots n'étaient pas rares autrefois entre l'Adour et la Loire (Terrasse sous marine très étendue).

Comme, à l'époque Néolithique, les Cétacés devaient être beaucoup plus abondants encore sur nos côtes qu'à présent (1) ou aux siècles derniers (2), rien d'étonnant à ce qu'il y ait eu, jadis, *beaucoup d'Ambre gris sur les côtes Charentaises et Vendéennes...* Il est vraiment extraordinaire qu'on n'ait pas songé à cela plus tôt.

D'ailleurs, j'ai donné la preuve de l'existence de l'échouement de Cachalots, sur les côtes de Vendée, *au début de l'époque Néolithique*, puisque j'en ai trouvé *trois dents* dans l'intérieur, parmi le mobilier, d'une *Allée couverte* (3), fouillée, à l'état *vierge*, en 1884, à l'Ile-d'Yeu (Vendée) !

1° *Station de Gascogne.* — M. C. Jullian, dans son *Histoire de la Gaule*, a écrit :

« ..... L'Ambre, *gris* et parfumé, *que les Cachalots rejetaient*

(1) Cf. Marcel Baudouin. — *Les échouements de Cétacés sur les côtes de Vendée et de la Loire-Inférieure.* — *Archives provinciales des Sciences*, 1900, I, 33-43. — Tiré à part, Paris, 1900, in-8°, 5 fig., 12 p.

(2) Cf. M. Baudouin. — *De l'emploi des os de Cétacés en Vendée pour la construction des maisons.* — *La Terre Vendéenne*, Fontenay-le-Comte, II, 1907, nov. n° 11, p. 327-330. — *France médicale*, 1908, n° 1, p. 11.

(3) Cf. M. Baudouin. — *Un Cachalot dans un Dolmen.* — *Vulg. scient.*, Paris, 1907, 15 août, p. 219. — *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1907, février, p. 120.

Digitized by Google

sur les sables des Landes et du Médoc ; et surtout le bijou le plus recherché, « les délices » de l'ancien monde, l'ambre jaune des *Iles de la Frise*..... Peu à peu le Corail et l'Ambre ont disparu de nos grèves et de nos îles... »

En note, M. Jullian a ajouté : « Peut-être Pline (xxxvii, 37 et 47). *Sur la célébrité de l'Ambre gris des côtes gasconnes :* Jacob (*Artikel aus Qazwînis athar-al-bilâd*, 3e édition, Berlin, 1896, p. 30 (doc. arabe du xe siècle) ; Girard, *Histoire de la vie du duc d'Epernon*, édition de 1655, p. 221 (Louis XIII) ».

2° *Station Vendéenne.* — Il n'y a pas 150 ans, on a d'ailleurs découvert de l'Ambre gris, en abondance, sur une plage de Vendée, où viennent s'échouer souvent encore de gros Cétacés (1) : celle de Croix-de-Vie à Fromentine, en la Barre-de-Mont !

Voici au demeurant ce qui a été publié à ce sujet (2), dès 1818 (3) :

« Dans la partie de la côte de la Vendée, qui est défendue par des dunes énormes de sables et par des rochers pittoresques [Sion], et qui s'étend sur un espace d'environ 2 myriamètres, de Saint-Gilles-sur-Vie à Saint-Jean-de-Mont, on commença à

(1) J'ai vu, en 1887, un *Balœnoptera musculus*, échoué sur la plage de Saint-Jean-de-Mont (Int. Nant., 1909, 17 mars, 59-60).

En 1877, sur la plage, échoua, à Notre-Dame-de-Mont, un *Balœnoptera boops* ou *longimana* (Dufour).

A Noirmoutier, en 1848, on trouva aussi un *Balœnoptera* (Piet, 1855).

J'ai observé un cas d'échouement ancien de Cétacé, assez gros, retrouvé en 1910, dans le port de Croix-de-Vie. — Squelette conservé à Croix-de-Vie (photographies).

J'ai constaté l'existence d'un gros Cétacé, non fossilisé, dans l'ancien *Golfe de Mont*, transformé en marais depuis l'époque post-romaine (Débris de crâne : Collection Marcel Baudouin). — Le reste du squelette est encore en place, à 2 mètres sous la tourbe moderne, à 12 kilomètres de la mer, près d'une ferme.

(2) Marcel Baudouin. — *L'Ambre gris à Sion (Vendée).* — *Int. Nant.*, 1907, 17 septembre, p. 143-144 ; 27 octobre, p. 186.

(3) J.-A. Cavoleau. — *Statistique et description générale du Département de la Vendée.* Fontenay-le-Comte, 1844 (2e édition), in-8° (Voir p. 414-415.)

Digitized by Google

pêcher, vers 1770, des morceaux d'*Ambre gris*. Les premiers échantillons de cette substance furent remis à l'abbé Abrun, curé de Saint-Jean-de-Mont (Affiches du Poitou, 1773, 8 juillet), qui en porta et en envoya plusieurs fois à Paris, où il fut reconnu et acheté. L'Ambre gris est pêché sur les *côtes du Poitou*, après les grandes tempêtes, et lorsque la mer, comme disent les marins, *a brassé son fond*. On prétend que, en cet instant, il se répand, sur toute la côte, une forte *odeur* d'Ambre, telle que celle que produit l'Ambre gris lui-même, lorsqu'on le touche. Toujours est-il que ces tempêtes, à ce qu'on assure, rejettent l'Ambre sur les *rochers* ou dans leurs *fentes ;* et c'est là où l'on va le ramasser. Il est alors liquide (?). On le pétrit, et on en forme des masses, qui, en séchant, deviennent dures, compactes et solides. Cette découverte aurait pu devenir le sujet d'une industrie locale, de certaine *importance*. Cependant, depuis l'abbé Abrun, l'Ambre gris de la Vendée est devenu à peu près ignoré. »

Je dois avouer que j'ai passé toute mon enfance à courir sur les rochers en question, puisque je suis né à 2 kilomètres de là, et que je n'ai jamais rien trouvé d'analogue ! — Mais cela prouve seulement que le gisement de 1770 est épuisé, et que les Cachalots diminuent : ce que tout le monde sait depuis longtemps.

Conditions de trouvaille. — Il est certain qu'à l'époque Néolithique de telles arrivées d'Ambre devaient être fréquentes, sur les côtes de l'Atlantique, de l'Adour à la Loire. Elle devaient vivement impressionner les hommes de cette époque par leur *soudaineté et leur nouveauté*. D'où l'idée de recueillir cette substance, *rare*, venue du fond de la mer ; de la considérer, à l'instar de la manne des Hébreux, comme d'essence divine ou miraculeuse, et par suite de la transformer, sinon en grains de *colliers* d'abord, du moins en *talismans* (porte-bonheur) ; enfin en un MÉDICAMENT, doué de propriétés miraculeuses.

Emploi médical. — Ces simples déductions expliquent l'emploi de l'*Ambre gris* dans l'ancienne Médecine, mieux que toutes les considérations physico-chimiques qu'on trouve dans les

Digitized by Google

« Traités de Thérapeutique » ! — Mais à quoi bon insister ? La cause est entendue. C'est bien le Folklore, c'est-à-dire la Préhistoire, qui a commencé, en matière d'*Ambre gris*, comme pour nombre d'autres drogues pharmaceutiques.....

2° AMBRE JAUNE. — On raconte partout qu'on ne trouve l'*Ambre jaune* ou *Succin* que sur les bords de la Baltique (1) !

C'est une exagération. — « On le rencontre en beaucoup d'autres lieux, en Allemagne, en FRANCE, en Angleterre, en Sibérie », a écrit Lutz. Le baron de Baye en a trouvé, *en place*, dans la Marne. — On a dit qu'il n'y en avait pas dans le sud de la France ; or c'est encore une inexactitude : Cassini et Héraldi ont trouvé du *Succin* dans des *fissures de roches*, près d'*Aix*, en Provence !

Dans les Cévennes, ces auteurs ont vu des paysans s'en servir pour l'éclairage. Or il est peu probable qu'à Aix il s'agisse d'une *cachette d'ambre préhistorique*, et que, pour les Cévennes, les paysans se soient éclairés avec des *Perles, trouvées dans des Dolmens !*

Il n'y a pas de raison d'ailleurs pour qu'il n'y ait pas dans notre pays des gisements encore inconnus, et surtout pour qu'il n'y en ait pas eu à l'époque néolithique, puisque c'est une roche de l'époque *tertiaire*, et que le Tertiaire abonde en France, même en Bretagne et dans l'Ouest !

Par conséquent la France entière a pu fournir de l'ambre jaune à l'époque du Cuivre (fin du Néolithique) ; et point n'est besoin de faire intervenir la *Baltique*, pour alimenter la bijouterie de cette époque, comme on le fait sans cesse, et sans aucune preuve, en ce qui concerne l'*ambre jaune*.

Aussi G. de Mortillet, dans son article *Ambre* (2), concluait-il : « Nous sommes toujours obligés de revenir à l'ambre du Nord ».

(1) Les auteurs anciens ont mentionné cette substance et C. Jullian donne les références suivantes : *Hérodote* (III, 115) ; *Pline* (XXXVII) 31 et 35 ; IV, 94 (Pytéas et Timée) ; *Diodor* (V, 231).

(2) *Dictionnaire des Sc. Antropologiq.*, 1884-1895.

Digitized by Google

Nous admettons très bien cette théorie pour l'ambre des périodes de l'âge du bronze et du fer. Mais il est permis d'en douter pour le *Paléolithique*, et même le *Néolithique*.

Il est à peu près certain que l'Ambre, trouvé, par exemple, dans la grotte d'Auransan (Bagnères-de-Bigorre, H.-P.), en plein milieu magdalénien, associé au Renne, est d'origine *locale*, comme l'a d'ailleurs reconnu G. de Mortillet lui-même !

DÉCOUVERTE NÉOLITHIQUE. — L'*Ambre jaune*, ayant été trouvé dans les stations comme les fossiles, attira l'attention des Néolithiques, comme tous les fossiles bizarres, dont ils se servaient pour leurs parures : toute rareté, frappant l'esprit, étant alors recueillie. Ayant constaté ses propriétés, son peu de dureté, l'homme eut vite l'idée de *percer* les petites masses découvertes. — D'où les GRAINS D'ENFILAGE.

En effet, dans beaucoup de Mégalithes de Bretagne, voir même dans le sud de la France, on a trouvé des perles d'Ambre jaune. M. Aveneau de la Grancière, dans le Finistère, à Pluguffan, dans le voisinage d'une *Ciste*, a trouvé deux grains de colliers, associés à une hache en pierre polie et une pendeloque

USAGE POSTNÉOLITHIQUE (*Age du Fer*). — Les fameux colliers bretons, à perles d'Ambre, les *Paterrœnneu*, ont sûrement été composés autrefois avec des objets trouvés par les anciens paysans dans les Mégalithes du Morbihan (1). Frappés de leur aspect, lors de leur découverte subite ou lors de recherches des trésors ou de labours, ces hommes les ont pris pour des manifestations de la Divinité, et considérés comme des Talismans ! Ils les ont gardés précieusement pendant des siècles, et se les sont transmis, de père en fils, pendant de nombreuses générations.

M. Quilgars a écrit : « Certaines familles de la commune de Saint-Lyphard (Loire-Inférieure) conservent encore des *grains de colliers*, trouvés en détruisant des Sépultures

(1) On ne trouve, en effet, ces colliers que dans le Morbihan. — Ils sont presqu'inconnus dans le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Loire-Inférieure, l'Ile-et-Vilaine.

Digitized by Google

Néolithiques, et croient que leur possession garantit de tous les maux ! » (1)

Pour la Vendée, comme bijoux anciens en *Ambre jaune*, nous ne connaissons que des *perles*, trouvées dans la fameuse Sépulture *Mérovingienne* de Grues (environ du VI^e^ siècle). Il y avait là, d'après B. Fillon, « *deux perles*, de la grosseur du doigt; une *grosse perle* cylindrique, dentelée à l'une de ses extrémités, percée de 0,030 de diamètre et de 0,027 de hauteur », figurée par cet auteur.

On ne connaît pas encore d'*Ambre Néolithique* en Vendée.

ORIGINE DE L'EMPLOI MEDICAL. — Chacun sait que l'Ambre jaune est depuis longtemps un *médicament*. Pline le cite pour l'*éclampsie* infantile (*convulsions*). D'ailleurs l'ambre gris jouit à peu près des mêmes propriétés, comme nous l'avons dit. Or je suis convaincu qu'il s'agit là encore, uniquement, d'une *donnée traditionnaliste*, d'une idée dépendant du *Folkore ;* et non d'une *observation clinique* quelconque, ancienne.

On a dû employer l'*Ambre jaune*, parce que les perles en cette substance se trouvaient souvent jadis dans les *colliers magiques* anciens (2), faits avec les trouvailles des *Dolmens*, et que, par suite de leur origine, le Peuple croyait pourvu de qualités surnaturelles, c'est-à-dire thérapeutiques (3).

(1) *Bulletin de la Société préhistorique Française*, 1911, mai.

(2) Pour comprendre cette remarque, il faut bien connaître l'histoire des *Colliers-Talismans* bretons, dit *Gougad-Patereu* (gorgée de grains sacrés) ou *Paterœnneu*, dans lesquels l'*ambre* joue un grand rôle, qui ont été étudiés par MM. le docteur de Closmadeuc (1865), Le Norcy (1875), et Aveneau de la Grancière (1896).

(3) L'Ambre (*Gourlaz*, en breton), dans le *Paterœnneu* (colliers) bretons, joue un rôle considérable. — C'est lui qui *guérit les maladies* les plus graves, les *morsures de vipères*, les *chiens enragés*, et protège contre les maléfices et les sortilèges.

Pour avoir de telles propriétés, ces grains doivent avoir, pour origine, des objets trouvés dans les *Mégalithes*. — Sans cela, ces vertus ne s'expliqueraient pas !

Digitized by Google

La preuve en est donnée par Pline lui-même, puisque, ce qu'il recommande, c'est le *port de Colliers d'ambre* (1).

Dès l'époque gallo-romaine, on connaissait donc les fameux *Colliers thérapeutiques*, encore usités si fréquemment en Bretagne, et qui ont été si bien étudiés par nos collègues G. de Closmadeuc, L. Norcy, L. Bonnemère, et surtout Aveneau de la Grancière.

C'est donc la *Perle*, bijou néolithique, qui, en matière thérapeutique, a commencé, et non pas la *substance chimique*, la roche elle-même. C'est ce qui s'est passé d'ailleurs pour la *hache polie*, ordinaire ou *percée* (bijou également). C'est l'objet *talisman*, le porte-bonheur, qui a eu les honneurs du début !

D'ailleurs, c'est la *suggestion*, qui probablement intervient dans les cas de guérison de la *névropathie* par l'ambre, pour les cas qui ont été signalés : cela par des hommes comme Trousseau. — C'est peu glorieux pour la Médecine ; mais c'est très humain !

CONCLUSIONS. — De ce que Pline a écrit que, de son temps, on le tirait des « îles de l'*Océan septentrional*, d'où les Germains l'apportaient en Pannonie, et les Venètes, dans l'Adriatique » (J. Dechelette, Manuel, I, p. 624), on en a conclu qu'il venait de la Baltique ! C'est tout de même un peu fort, et aller un peu loin, car l'*Océan septentrional* peut très bien vouloir dire les côtes de Bretagne, d'autant plus qu'il est question des Venètes !

Or les Venètes n'étaient-ils pas de Bretagne ? Il ne faut pas confondre Venètes et Vénitiens ! Et de ce qu'Hérodote, qui ne connaissait rien d'ailleurs à ces questions, a avancé que l'Ambre de la Grèce venait, de son temps, du Nord, nos Archéologues classiques en ont conclu — chose incroyable ! — qu'il devait forcément en être de même à la fin de *l'âge de la Pierre polie*, c'est-à-dire 3,000 ans auparavant !

Or, en réalité, rien ne le prouve ! Ce n'est certes plus, cette

(1) Pline parle d'*Eclampsie ;* Trousseau, de *Névropathie.* — Tout cela est bien du ressort de la Pathologie nerveuse...

Digitized by Google

fois, le *Mirage oriental*, puisqu'il n'y a pas d'Ambre en Orient; mais c'est un autre poème, qu'on peut appeler le *Roman du Mirage septentrional !*

Tout cela n'est que le fruit de récits plus ou moins légendaires et d'imaginations trop vives. Puisqu'on sait depuis de Cessac (1874, etc.), qu'il y a de l'Ambre fossile en France, il est bien plus simple d'admettre que c'est là que les Néolithiques de France l'ont pris. — Ils n'avaient, évidemment, qu'à se baisser pour cela.

Mais il est facile de donner une preuve, tout-à-fait convaincante, de la non-importation de cet Ambre ! C'est le fait qu'on le trouve, en France même, dans des stations qui remontent jusqu'au *Paléolithique*. En effet, à Aurensan (H.-P.), on l'a trouvé avec du Renne. Or, il est bien évident qu'à l'époque *Magdaléninne* il n'existait pas de Colportage des objets préhistoriques de la Baltique aux Pyrénées, puisque de tels voyages étaient alors impossibles.

Aussi, je ne comprends pas comment on peut, encore aujourd'hui, soutenir une pareille théorie, absolument dénuée de bases matérielles. Et je ne puis m'expliquer ces tendances que par cette manie, bien française, qui veut que nous allions sans cesse chercher à l'Etranger ce qui abonde sur le sol de notre pays.....

Dr Marcel Baudouin.

Digitized by Google

ÉVOCATIONS

I. — Bossuet, Évêque de Meaux

Dans le petit jardin que dessina Lenôtre
Et que le soir emplit de l'ombre du clocher,
Monsieur de Meaux, assis, se remet à marcher,
Méditant un verset de Prophète ou d'Apôtre.

C'est donc là le prélat que n'égale aucun autre,
Dont la main est de fer et le cœur de rocher,
Ce très simple pasteur tout à son évêché,
Tel un humble curé disant ses patenôtres !

Et du pavillon bas à la tonnelle d'ifs
Sans cesse il va, revient, baissant ses yeux pensifs,
Pitoyables soudain au déclin d'une rose.

Loin de la pourpre, de l'hermine et des orfrois,
Dans ce cadre modeste et paisible il compose
Ses grandes Oraisons qui font trembler les rois.

Meaux, 1911.

II. — Le « Hameau ».

A Marcel Heldt.

Hormis ses murs croulants et son chaume affaissé,
Voici la bergerie *à* Marie-Antoinette.
Les moutons en fureur ont brisé la houlette...
Lamentable est depuis le joujou délaissé.

Et les foules pourtant, ô Hameau, n'ont cessé
De célébrer ta joliesse désuète.
Plus d'un amant, plus d'un rêveur, plus d'un poète
De vivre en ton bercail a désiré l'essai.

Digitized by Google

L'ombre humide du parc choit comme un crépuscule.
Au Moulin, la roue immobile est minuscule ;
Et c'est sans doute là qu'alarmée, en éveil,

Et toute pâle à ces fenêtres de poupée,
La Reine sanglotait à la mort du soleil
Farouche et rouge ainsi qu'une tête coupée !

ALBERT HENNEQUIN.

Versailles, 1909.

Digitized by Google

LA VENDÉE AU SALON DE 1911

L'impression d'ensemble qui se dégage, à première vue, du Salon de cette année, est une impression de banalité. On dirait vraiment que les Artistes ont moins souci de faire de l'art et d'obéir à leur inspiration, que de se débarrasser d'une corvée périodique, parce qu'il est d'usage d'exposer, chaque année, au Salon; et, si quelques œuvres émergent au-dessus du niveau commun, aucune ne mérite un succès marqué de curiosité ni d'admiration.

La petite phalange de nos Artistes vendéens continue à se tenir dans la bonne moyenne, et à la dépasser même, dans la SCULPTURE. Quelques déserteurs nous sont revenus, sans que nous constations, encore cette année, hélas ! de nouvelles recrues.

Exposées sous le n° 265, les *Poires et Pêches*, de M. BRILLAUT, donnent une idée avantageuse des progrès de la fructiculture, et du talent du peintre à les encourager. Les « Duchesses » sont du plus appétissant réalisme, et ses « Pêches » se duvettent d'un velouté à rendre jalouses leurs sœurs les plus qualifiées de Montreuil. Petit tableau dont l'effet dépasse de beaucoup le cadre.

Sous le n° 542, M. DELHUMEAU nous donne, une fois de plus, l'occasion de goûter sa maîtrise dans le portrait, et de constater à quelle puissance d'effets peut atteindre une extrême sobriété de moyens. Le *Portrait de M. A. B.* donne, dans son modèle très fin, l'illusion même de la vie. On peut dire que M. Delhumeau peint à la fois la forme et l'idée, avec la simplicité d'un art dont rien n'altère la scrupuleuse probité.

Un épouvantable accident a mis fin, le 8 juin dernier, à la carrière de ce laborieux et consciencieux artiste. Renversé par une automobile en rentrant chez lui, juste devant sa maison, M. Delhumeau succomba, en quelques heures, à une fracture du crâne. La Vendée perd en lui un véritable artiste doublé d'un grand cœur,

Les *Pommes cuites*, de Mlle PARENTEAU, n° 1490, sont moins succulentes que les Poires et Pêches de M. Brillaut, mais elles ont aussi

Digitized by Google

leur mérite. Par leur nature même, elles attireraient moins l'œil, si l'artiste ne les avait accostées d'un couvercle de cendre dans lequel la lumière allume de brillants reflets, et anime singulièrement l'ensemble de cette nature cuite. Mlle Parenteau a peut-être exagéré l'esthétique de la pomme cuite posée, au premier plan, sur une soucoupe, et qu'on prend, au premier coup d'œil, pour une fleur épanouie. Mais ce n'est pas nous qui ferons grief au peintre d'ajouter à la nature, même morte, un excès de poésie.

Après nous avoir promenés déjà, et non sans plaisir, aux courses d'Auteuil et ailleurs, M. Rousseau-Decelle, dont le talent s'affirme de jour en jour, nous conduit, cette année, au « Parc-Monceau », n° 1632, et nous lui en savons encore grand gré, car les promeneuses qu'il nous y montre, sont exquisement toilettées, fort avenantes, et très habilement dessinées. Une lumière blonde flotte et se joue sur les tons fondus des étoffes et sur de délicieux visages d'enfants rosés par l'ardeur du jeu. Charmante peinture qu'on ne peut regarder sans éprouver la satisfaction artistique qu'inspire une œuvre parfaitement composée et savamment exécutée.

M. Tillier semble se soucier, cette année, de la santé de ses modèles, la *Baigneuse*, n° 1819, entre presque en convalescence, et le *Portrait de Mlle M. de M.*, n° 1818, accuse une santé près d'être florissante. Vous supposez bien que la « Baigneuse » de M. Tillier n'est pas une baigneuse ordinaire; elle émerge, à mi-corps, d'une pièce d'eau bordée d'herbes et de fleurettes, et se contente, comme peignoir, d'une écharpe de velours bordeaux. C'est encore son panneau de tapisserie, sec et sans frisson, sans hanches non plus, et toujours guetté par la chlorose. Et pourtant la chevelure brune appellerait plus de tempérament. Mais M. Tillier n'en tient que pour les blondes, même avec des cheveux noirs. Le « Portrait de Mlle M. de M. » se rapproche davantage de la réalité vivante. Le sujet est élégant, avec une branche de roses à la main; le fichu Marie-Antoinette recouvre un modelé intéressant, les bras sont presque naturels, et ce portrait laisse croire que M. Tillier pourra être un peintre de portraits peu banal, quand il ne s'obstinera plus à vaporiser la matière à force de vouloir l'idéaliser.

La Sculpture ne compte, cette fois, qu'un exposant vendéen, heureusement, la qualité de l'œuvre compense la pénurie des ouvriers. Sous le titre : *Vers la flamme*, n° 3487, M. Guéniot expose, en statue de marbre, une femme nue, qui, dans une ligne très harmonieusement inclinée, tend les mains au-dessus d'un foyer qui brûle à ses pieds. La chaleur, captée par les doigts aux allures savamment

Digitized by Google

nuancées, pénètre ce corps de marbre, et monte jusqu'à la tête penchée vers le foyer dans le gracieux et instinctif abandon de la sensation de bien-être éprouvée. Tout cela est fort joliment rendu en un modèle impeccable. Après le « Beaumanoir » de l'année dernière, « Vers la flamme » démontre que le talent de M. Guéniot a toutes les souplesses, et peut s'abandonner avec le même bonheur et la même sécurité, aux inspirations les plus variées.

A l'ARCHITECTURE, la Vendée n'est également représentée que par un exposant, M. DURAND, qui exprime, dans un immense panneau, n° 4119, comment il entend la *décoration du terre-plein d'une place publique*. Ce n'est pas, à dire vrai, la décoration d'un terre-plein, c'est son encombrement avec le concours des styles les plus divers. Sur le fond d'un vaste palais se détachent de colossales fontaines à cascades, des candélabres à rostres, des mâts hissés sur des piédestaux Louis XV, etc,, etc. Comme imagination, on ne saurait aller plus loin; comme dessin, il y a un prodigieux travail de détails; pratiquement, il n'y a malheureusement rien à en faire.

La GRAVURE a amené deux de nos compatriotes au Salon. M. COMBES, en deux cadres, nos 4486 et 4487, réunit 5 et 3 eaux-fortes, *faisant partie d'un ouvrage de 32 eaux-fortes sur le Vieux-Paris*. Le burin de M. Combes, des plus agités, manque de tenue, et se joue des dégradations de la perspective. Nous avons vu jadis notre Mérovack tirer une simple ligne sur une feuille de papier, et y amorcer, à force de coups de crayon, une fantastique cathédrale du gothique le plus flamboyant. Le Vieux-Paris de M. Combes et les Cathédrales de Mérovack ont un air marqué de famille; c'est du chiqué, plus ou moins extravagant. Les nuages de M. Combes sont plus convulsés encore que son architecture, et le tremblement de terre qui déséquilibre ses maisons et ses rues, étend ses ravages jusque dans ses ciels.

Avec M. Marcel FLEURY, le « *grand Escalier de l'Opéra* » et le « *Jardin du Séminaire de Saint-Sulpice, vu sous la neige* », n° 5484, nous sortons de la mystification et de l'incohérence, pour rentrer dans l'art sérieux et sincère, conscient de ce qu'il veut, et habile à user de toutes les ressources techniques de son art. En s'attaquant à l'Escalier de l'Opéra, vu de jour, M. Fleury n'a pas dû ignorer qu'il tentait une entreprise ardue et ingrate, ce monument ayant été expressément conçu pour être vu dans l'éclat convergent des lumières, tant l'architecte a mis de luxe et d'ingéniosité dans les plus petits détails de décoration, destinés à être tous mis en clarté. L'œuvre de M. Fleury a donc le premier mérite d'en donner une vue rare, mérite encore

Digitized by Google

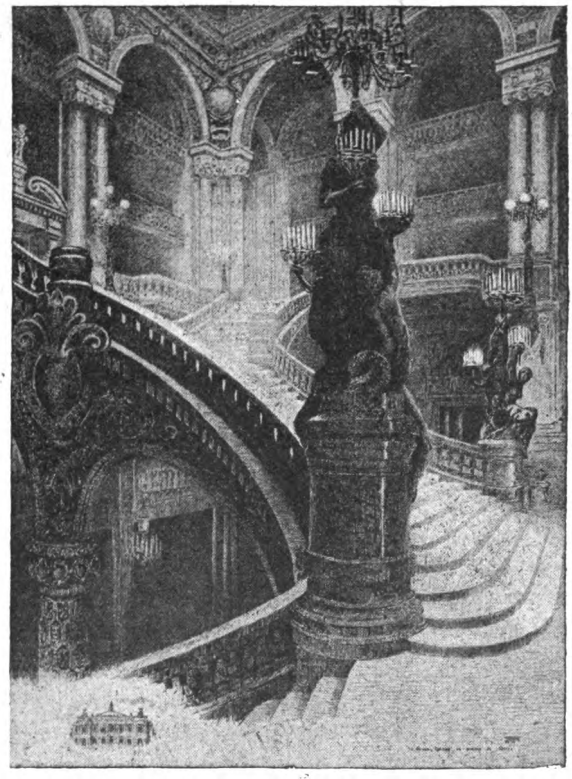

LE GRAND ESCALIER DE L'OPÉRA

Reproduction d'une eau-forte de M. Marcel FLEURY.

Digitized by Google

rehaussé par la difficulté et le fini de l'exécution. La planche s'étend en une perspective magnifique, et M. Fleury a su lui faire rendre tout ce qu'elle pouvait donner. Peut-être, soucieux de vérité, a-t-il un peu trop appuyé sur son burin, et traité à la manière rare un sujet dont la destination même tolérait moins de conscience et moins de précision. Mais qui songerait à reprocher à un artiste la traduction même trop serrée de son modèle, fût-ce à l'encontre de certaines conventions d'école.

Le « Jardin du Séminaire de Saint-Sulpice sous la neige » témoigne de l'habileté de l'auteur dans le rendu des perspectives, et de la virtuosité de son burin aussi bien dans le blanc que dans le noir.

FONTENAC.

Digitized by Google

NOS MORTS

I

M. LE DUC DE LA TRÉMOILLE

Nous avons appris avec une vive émotion la mort de M. le duc de la Trémoïlle, décédé à Paris, en son hôtel des Champs-Elysées, dont il nous fit si souvent les honneurs, avec une simplicité et une grâce charmantes.

Charles-Louis de la Trémoïlle, duc de la Trémoïlle et de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, fils de Charles-Bretagne, duc de la Trémoïlle, décédé en 1839, et de sa troisième femme Valentine de Walsh-Serrant, était né à Paris en 1838, et avait épousé en 1862 Mlle Duchâtel, dont le frère, le comte Duchâtel, ancien ambassadeur à Vienne, est mort il y a quelques années.

Le duc de la Trémoïlle était par sa naissance un des premiers gentilshommes de France ; il l'était plus encore par son grand air, son affabilité, sa simplicité avec tous, sa constante courtoisie et son goût pour les arts et les lettres. Il était grand seigneur dans toute l'acception du terme et l'on disait de lui que c'était l'homme le mieux élevé de France et le plus aimable. Il a été longtemps président du cercle de la rue Royale.

Grand, la physionomie ouverte et intelligente, avec une grande barbe autrefois blonde, il savait inspirer à première vue la sympathie et le respect. Il avait la voix haute, le parler pittoresque, émaillé d'anecdotes intéressantes, qu'il disait fort bien et qui, presque toujours, avaient trait à des faits ou à des personnages historiques.

Il avait les plus belles archives de France, les archives de sa famille qui, de tout temps, a joué un grand rôle. Il les avait retrouvées dans le château de Thouars, heureusement préservé du pillage et de l'incendie pendant la Révolntion. C'était le siège de son duché-pairie,

Digitized by Google

la plus ancienne possession de sa famille, qui descendait des comtes de Poitiers et qui remontait ainsi au dixième siècle.

Ces archives, transportées à Paris, ont été mises en ordre parfait et publiées avec soin. C'est cette publication jointe à d'autres d'une parfaite érudition qui valurent au duc de la Trémoïlle d'être élu membre de l'Institut, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les lettres de la fameuse princesse des Ursins, qui était La Trémoïlle, furent une de ces intéressantes publications qu'il offrit à l'Institut, tandis qu'il donnait à la Bibliothèque nationale de précieux manuscrits.

Il y avait aussi les archives des Walsh, compagnons des Stuarts, venus avec eux en France.

***

La maison de la Trémoïlle s'est illustrée à toutes les époques de notre histoire. Guy de la Trémoïlle accompagna Godefroy de Bouillon en Terre Sainte. Plusieurs de ses descendants furent grands chambellans héréditaires des ducs de Bourgogne. Un autre fut le compagnon de Charles VII et de Jeanne d'Arc. En 1521, François de la Trémoïlle épousa Anne de Laval, fille de Guy, seigneur de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, dernière héritière du royaume de Naples, que Ferdinand le Catholique, roi de Castille, enleva à la maison d'Aragon. Les protestations ont maintenu les droits de la maison de la Trémoïlle, qui a conservé de ce chef le titre de prince de Tarente, qui était celui des princes royaux de la maison d'Aragon, à Naples. C'est en raison de ces droits que les ducs de la Trémoïlle avaient à la cour de France, avant la Révolution, le rang de princes étrangers et le titre d'Altesse. Ils étaient aussi les plus anciens et les premiers ducs, tandis que les ducs d'Uzès étaient au Parlement les premiers et les plus anciens pairs de France.

La maison de la Trémoïlle a formé deux branches cadettes, celle des ducs de Noirmoutiers, éteinte en 1733, et celle des marquis de Royan et des comtes d'Olonne, éteinte en 1708.

Le comté de Thouars a été érigé en duché par Charles IX, en 1562, et en pairie par Henri IV, en 1593. Un prince de Talmont a joué un rôle des plus brillants dans la guerre de Vendée.

Louis de la Trémoïlle, vicomte de Thouars et prince de Talmont, fut un des grands capitaines de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Il gagna la bataille de Saint-Aubin, commanda à Fornoue, conquit le duché de Milan, eut une grande part à la victoire d'Agnadel, fut un des héros de Marignan et périt glorieusement à Pavie en 1525.

Digitized by Google

Les alliances de la maison de la Trémoïlle sont des plus illustres, avec les maisons d'Albret, de Bourbon, d'Auvergne, de Montmorency, et tant d'autres.

Le père du duc de la Trémoïlle s'était marié trois fois. Sa première femme, dont il n'a pas eu d'enfants, était l'héritière des Coligny, ducs de Chatillon. Elle était princesse de Tarente lorsqu'elle fut enfermée à l'Abbaye pendant la Révolution. Elle a laissé des mémoires intéressants. Son beau-frère, le prince Auguste de la Trémoïlle, qui avait épousé la fille de sir John Murray, a laissé deux filles, qui ont épousé l'une le prince de Montléart, et l'autre le prince de Torremuzza. La maison de la Trémoïlle n'est donc plus représentée, quant aux mâles, que par le prince de Tarente et son jeune fils.

Les La Trémoïlle portent dans leurs armes, celles de France, de Naples, de Montmorency-Laval et de Bourbon écartelées, et, sur le tout, les armes de la Trémoïlle.

II

LE PEINTRE GUSTAVE DELHUMEAU

Le peintre qui vient de disparaître, emporté d'une façon si soudaine et si tragique, était un Vendéen dans l'âme.

Attaché par tous les fibres de son être à la petite patrie, il venait chaque année, à la belle saison, se reposer des fatigues de la capitale et se retremper au pays natal.

Originaire des Moutiers-les-Mauxfaits, il avait souvent exprimé le désir de reposer, après sa mort, près des siens qu'il affectionnait d'une façon si tendre.

Son fils, respectueux des sentiments de son père, ramena sa dépouille mortelle en Vendée.

Gustave Delhumeau dort maintenant son dernier sommeil dans la tombe de celle qui fut sa mère et dont il était l'orgueil, après être demeuré toute sa vie, fidèle aux croyances de sa jeunesse et avoir donné, jusqu'au bout, l'exemple d'un homme qui ne craint pas d'affirmer son titre de chrétien.

Il laisse derrière lui une œuvre considérable. En Vendée, il a exécuté de nombreux portraits où éclate sa maîtrise. Parmi ces derniers, il convient de rappeler ceux du sénateur Biré, de M. le marquis de Lespinay, de M. Louis de la Bassetière, de M. Gaston Guillemet, anciens députés, tableaux qui figurèrent au Salon et valurent à leur auteur les appréciations les plus flatteuses.

En dehors des portraits, Gustave Delhumeau a peint de charmantes

Digitized by Google

toiles de genre et le Musée de la Roche possède de lui une *Nymphe*, œuvre de jeunesse où, déjà, l'on pouvait admirer l'originalité de la composition, la précision du dessin et la délicatesse de coloris du peintre que Dieu vient de rappeler à lui.

Notre infortuné compatriote avait, on peut le dire, la fierté de son art et son amitié était des plus fidèles.

De là, les regrets qui saluent sa mémoire, et la tristesse de tous ceux que les circonstances avaient mis à même d'éprouver la droiture de son esprit et d'apprécier l'excellence de son cœur.

III

M. CHARLES-EDOUARD GALLET.

En Avril dernier, M. Charles-Edouard Gallet, qui s'était fait l'historien du Marais septentrional de la Vendée, a succombé à Saint-Nazaire où il s'était retiré en quittant l'administration des Douanes. Son œuvre littéraire est assez considérable, elle comprend la *Monographie de Beauvoir-sur-Mer*; 1 volume consacré à l'*Ile de Bouin*, publié en collaboration avec M. Luneau, et une histoire des *Douanes françaises*. Il laisse à l'état de manuscrits: une histoire du *Marais septentrional de la Vendée*, plusieurs *biographies vendéennes* et beaucoup de notes sur les vieilles familles du pays.

M. Gallet s'occupa également du patois maraîchin et composa un roman resté inédit ayant pour titre *Un Mariage manqué*.

A ses obsèques, notre collaborateur et ami M. l'abbé Charles Grelier, légataire intellectuel du défunt a rendu un éloquent hommage à la mémoire de M. Gallet, en retraçant sa carrrière toute de labeur, de science et de dévouement.

IV

M. STANISLAS DE LA DÉBUTRIE

Un des hommes qui ont le plus honoré la Vendée par la dignité de leur caractère, par l'énergie de leurs convictions et par l'éminence des services rendus, M. Stanislas Majou de la Débutrie, s'est éteint doucement le 26 Mai dernier, en pleine possession de lui-même, après une longue et douloureuse maladie très chrétiennement supportée.

M. Stanislas de la Débutrie était de la race des vaillants, dont la foi religieuse et politique n'a jamais connu de défaillance.

Né le 21 Juin 1830, de M. Gustave Majou de la Débutrie et de Madame, née Sochet des Touches, fille de l'amiral de ce nom, et

Digitized by Google

petite-fille du général vendéen de Sapinaud, M. de la Débutrie se sentit de bonne heure attiré vers la carrière des armes. Entré à Saint-Cyr en 1851, puis à l'Ecole de cavalerie de Saumur où il se distingua, il devint un brillant officier du 9e chasseurs à cheval jusqu'en 1859, époque à laquelle il quitta l'armée pour épouser Mlle Antoinette de Tusseau.

Il vint alors habiter la Débutrie, et les signalés services qu'il rendit dans le pays, le désignèrent aux suffrages des électeurs qui le choisirent en 1868, pour représenter le canton de Pouzauges à l'Assemblée départementale. Il occupa ce siège jusqu'en 1889 et pendant ces 21 années, fit preuve d'un inlassable dévouement qu'égala seule sa haute compétence administrative.

Entre temps, les sympathies qu'il s'était créées autour de la Débutrie l'avaient porté en 1885, à la mairie de Rochetrejoux, où l'avaient devancé avec les mêmes mérites et le même dévouement son père et son aïeul.

Lorsque la mort vint l'y chercher, il y avait près d'un siècle que les de la Débutrie prodiguaient à la commune de Rochetrejoux les précieux bienfaits que peut inspirer un cœur généreux servi par une intelligence d'élite.

Ces traditions d'honneur, de vaillance et de dévouement seront fidèlement gardées par M. Jacques de la Débutrie, fils du regretté défunt, sur lequel la population de Rochetrejoux a déjà reporté toutes ses sympathies et à qui nous adressons de nouveau l'expression de nos plus affectueuses condoléances.

V

M. EDMOND DURET

Nous avons de même le très vif regret d'enregistrer la mort de notre excellent ami et fidèle collaborateur M. Edmond Duret, décédé à Saint-Germain-de-Marencennes (Charente-Inférieure), dans sa 61e année.

Edmond Duret, était un des membres les plus assidus des Congrès de la Société française d'Archéologie. Il en publia plusieurs fois de très intéressants compte-rendus dans cette Revue, dont il fut l'ami de la première heure.

Au nom de la vieille et cordiale affection qui nous unissait à lui, nous adressons à sa vénérable mère, Mme Duret, et à toute sa famille, l'expression de nos plus vives condoléances.

R. V.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
21, Rue Linné, 21
PARIS

Paris, le 3 Juillet 1911

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

Je viens de lire dans le dernier n° de votre Revue la note sur *l'Age du Cuivre en Vendée.*

Il y a longtemps qu'on aurait pu faire cette rectification ; il suffisait pour cela de relire l'article *Nalliers* de *Poitou et Vendée*, publié dés 1863 par B. Fillon. On y trouve, en effet, la phrase suivante :

« Déterré entre *Mouzeuil*, bourg voisin de Nalliers, et le *hameau* de *Torigny* (sic) (collection de Rochebrune).

Donc B. Fillon n'est pas l'auteur responsable de l'erreur. — Il est probable en outre, que M. le professeur Lièvre, d'après son texte, n'est pas coupable non plus, malgré ses *bévues* célèbres (entr'autres celle des *Puits funéraires*).....

En tout cas, ce sont les mémoires du frère René et *surtout* de l'abbé Breuil, — lequel n'a jamais d'ailleurs cité le frère René — qui me paraissent avoir propagé cette confusion, *devenue classique*, puisqu'elle est reproduite dans le fameux *Manuel d'archéologie préhistorique* de J. Déchelette !

Rendons donc à Mouzeuil, ce qui lui appartient, et, pour la bonne renommée de notre maître à tous en archéologie vendéenne, B. Fillon, déclarons qu'il n'est pour rien dans cette affaire.

J'avais d'ailleurs fait déjà la rectification dans un mémoire présenté au début de 1911 à la *Société Préhistorique française*, mais non encore publié, et intitulé, les *Haches plates de Vendée.*

Tout cela est très important au point de vue scientifique, car le *Dépot rituel* de *Mouzeuil* est l'un des plus curieux, en ce qui concerne l'âge du Cuivre. C'est pour cela que je vous prie de publier cette lettre.

Bien vôtre,

M. BAUDOUIN,

Secrétaire général de la Société Préhistorique de France.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Un Prêtre d'autrefois.

C'est le titre d'un important et bel ouvrage que notre ami, le marquis de Moussac, vient de publier et qui intéressera tout particulièrement les catholiques du Poitou.

On daube assez volontiers sur le clergé français de la fin du XVIIIe siècle : trop de prêtres, et souvent de vocation médiocre ; trop de biens aussi, et fort mal répartis entre l'épiscopat opulent et le bas clergé réduit à la portion congrue ; partant peu d'union entre celui-ci et celui-là ; par dessus tout la gangrène philosophique répandue dans l'ordre entier ; autant d'observations exactes et qui expliquent, sans rien excuser, le rôle lamentable des curés patriotes dans la première crise de la Révolution, et, dans celles qui suivirent, les défaillances et les scandales des défroqués et des jureurs.

Il ne faut rien exagérer pourtant : douze années d'épreuves inouïes, supportées avec autant de courage que de dignité, témoignent en faveur de la formation morale du clergé de l'époque de Louis XVI : sans parler de la renaissance religieuse du début du XIXe siècle, qui est aussi en grande partie son œuvre.

L'abbé de Moussac, dont un des arrière-neveux vient d'écrire l'histoire (1), est un de ces ecclésiastiques gentilshommes de la fin de l'ancien régime, aussi éminent par leurs talents que par leur modeste dévouement, auxquels incomba la mission délicate de faire refleurir l'ordre catholique à la faveur d'un concordat nouveau, sans céder au césaro-papisme envahissant de celui qui prétendait pouvoir dire : « mes prêtres », comme il disait : « mes préfets » ou « mes gendarmes ».

Vicaire général de Mgr de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, dès 1782, s'exile avec lui, mais rentré des premiers après la mort du vieux pasteur, l'abbé de Moussac, soit comme vicaire général des évêques concordataires, soit comme vicaire capitulaire pendant les longues

(1) Marquis de Moussac : *Un Prêtre d'autrefois : l'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers* (1753-1827). D'après des documents inédits. Paris, 1911. (Perrin).

Digitized by Google

vacances du siège, administra en fait le diocèse, à peu près seul jusqu'en 1819, puis sous la direction de Mgr de Bouillé jusqu'à sa mort (1827).

Sa vie s'identifia donc avec celle de l'Eglise de Poitiers pendant cette longue période critique, et il joua un rôle essentiel dans la transformation. Par là, la biographie que lui consacre le marquis de Moussac présente un véritable intérêt historique.

***

Au Réveil de la Vie (Intimités), par P.-C. Jablonski. Chez Eug. Figuière et Cie, éditeurs, 7, rue Corneille, Paris. Un vol. in-18. Prix, 3 fr. 50.

« Livre franc, spontané, vif, charmant. Il se présente comme une chose fraîche et jeune ».

C'est un poème d'âme, de l'âme adolescente s'ouvrant à la vie, d'abord recueillie toute en son rêve « *Le Cœur en exil* » ; puis prenant contact de la force d'amour et d'art « *Au réveil* » ; pour se résoudre enfin devant le sens profond de l'existence, peut-être « *Les Saisons périssables* », ou se retrouver elle-même.

Essai tout personnel, intuitif, direct : écrit toujours entièrement d'inspiration, d'un esprit philosophique et musical : « On dirait parfois d'un grand lyrique allemand » et d'une forme toute variée, aux rythmes libres nuancés.

« Ame gonflée de poésie », claire et sûre déjà, ramassée dans son trouble, se possédant, s'intensifiant de plus en plus.

Et nous attendons avec grand espoir « *L'Ame* » poème prochain du même auteur — qu'*Au Réveil de la Vie* annonce.

***

Le vieux Bocage qui s'en va, de notre collaborateur et ami l'érudit folkloriste Jehan de la Chesnaye, publié d'abord dans l'intéressante *Revue du Bas-Poitou* du bon écrivain René Vallette, vient de paraître en un volume, en vente au prix de 5 francs, chez l'auteur, au Charpre, par Chantonnay.

Tiré à petit nombre, ce livre, couronné aux Jeux Floraux magnifie, en de très curieux et très attachants chapitres, toute notre Vendée si riche en traditions, légendes, usages et coutumes. Le chapitre 12 titré : « *La Muse du Bocage* », contient quelques chansons typiques dont la musique a été recueillie par le compositeur E. Guyonnet.

Digitized by Google

A notre humble avis, il n'est point de roman tant passionnant soit-il, qui vaille cette belle étude de l'existence des humbles, ce magistral exposé de tous les actes accomplis par le paysan de sa naissance à sa mort.

En phrases sonores et claires où parfois se glisse une très fine bonhomie, Jehan de la Chesnaye a su matérialiser la poésie agreste et naïve qui emplit notre Bocage Vendéen dont il se dit avec fierté le fils aimant et reconnaissant.

Si la place ne nous était mesurée, nous aurions grand plaisir à commenter quelques-uns des passages qui nous ont le plus captivé. Cette nouvelle œuvre de Jehan de la Chesnaye, bellement préfacée par le marquis d'Elbée, est remarquable à tous égards et doit figurer dans la bibliothèque de tout Vendéen aimant le passé traditionniste de sa petite patrie.

A. Barrau.

***

Le Catholicisme libéral, par dom Besse, moine bénédictin de Ligugé. In-12 de 270 pages. Prix : 3 fr. 50. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brauwer et Cie, Lille 41, rue de Metz.

Le catholicisme libéral est une erreur, résultant des efforts tendus pour concilier le catholicisme et la révolution. On le trouve à l'origine des erreurs qui ont troublé l'Eglise en France et des divisions qui paralysent les catholiques. Dom Besse montre sa genèse et son développement, de Lamennais aux modernistes et aux démocrates actuels. Il rappelle toutes les condamnations dont cette erreur a été l'objet de la part des Souverains Pontifes. Il fait aussi connaître la résistance que lui ont opposée les meilleurs défenseurs de l'Eglise et la réaction qui se fait contre elle. Ce livre répond à un besoin présent. Il porte la lumière sur les problèmes que soulève la situation faite aux catholiques en France. L'auteur propose des solutions. Il se rattache à la tradition du cardinal Pie.

***

Coutumes médicales et superstitions populaires du Bocage vendéen, par le Dr Boismoreau. — Préface du Dr Marcel Baudouin.

Au point de vue du Folklore et du traditionnisme, la Vendée offre une moisson presque aussi riche que la vieille Bretagne.

Digitized by Google

Toutefois, on n'avait pas encore songé, si ce n'est en ces dernières années, à consacrer un volume spécial aux coutumes, superstitions, légendes que, parfois, l'on trouvait encloses en certains chapitres d'histoire ou de préhistoire, etc.

M. le docteur Boismoreau de Saint-Mesmin-le-Vieux, membre de la Société française d'histoire de la Médecine, vient de faire paraître, chez Champion, un curieux ouvrage intitulé : *Coutumes médicales et superstitions populaires du Bocage vendéen*, excellemment préfacé par notre savant ami, M. le docteur Baudouin.

Mieux que tout autre — et parce que médecin — M. le docteur Boismoreau pouvait signer un tel livre, intéressant surtout par ces remèdes de « bonne femme » en l'efficacité desquels on croit toujours. Le traiteur ou la voyante sont légion dans notre Bocage et le métier fait vivre son homme.

La première partie de l'ouvrage du docteur Boismoreau, traite de la Pharmacopée populaire, des berceaux, des amulettes, dormeuses, somnambules, saints guérisseurs, don du Saint-Esprit, pélerinages du Bocage vendéen.

La deuxième contient la légende des plantes magiques, les sorts et sorciers, des vieilles chansons très curieuses, des contes d'antan.

Jehan de la CHESNAYE.

***

RIMES RUSTIQUES, par M. H. MAINGOT.

Les *Rimes rustiques* de M. Hippolyte Maingot, répondent très heureusement aux promesses de leur titre. L'œuvre nouvelle de notre jeune confrère est celle d'un vrai poète, œuvre marquée par une unité d'idées qui se soutient tout au long du coquet volume édité par M. G. Clouzot.

Nous avons eu le plaisir, antan, de lauder dans ces mêmes colonnes les *Rimes vagabondes* nuancées d'énergie et de douceur : caractéristiques de deux talents divers se fondant en une heureuse et intime collaboration.

Avec les *Rimes rustiques*, que seul a signées M. Hippolyte Maingot, c'est la vie du paysan observée dans ses manifestations diverses ; aux champs, dans l'intimité du foyer, sur le foirail; au cellier, etc. Et cela est exprimé en des vers limpides, sonores, au rythme entraînant comme une claironnée ou léger parfois comme du Marivaux.

Digitized by Google

Beaucoup de naturel, une observation pénétrante et fine, un mélange de réalisme et d'idéalisme sont les principaux caractères de ces *Rimes rustiques* imprégnées d'un ardent souffle de vie.

Les beautés fourmillent dans le livre de M. Maingot, œuvré par une belle intelligence au service d'une âme généreuse.

O sois, bonne nature, un modèle à nos mères.
Donne à tous tes enfants du bonheur sans compter.
Fais-les donc toux égaux, et fais-leur tous porter,
Sur le front, la beauté d'une âme bonne et simple.
Si quelqu'un doit monter, que ce soit le plus humble.
Si quelqu'un doit descendre, oh, qu'il ne tombe pas.
S'il faut que cela soit, soutiens bien tous ses pas.
Que chacun soit joyeux, n'ayant jamais à craindre.
Et je pourrai t'aimer, n'ayant personne à plaindre.

Vingt autres passages attesteraient, s'il en était besoin, le talent poétique de l'auteur dont le faire continuellement, va en s'affinant. M. Maingot, est de ces privilégiés qui ne trouvent jamais le monde lettré indifférent à leurs productions.

Jehan DE LA CHESNAYE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Projet de monument à la mémoire du R. P. de la Croix. — La Société des Antiquaires de l'Ouest se faisant l'écho d'un grand nombre de nos concitoyens et d'érudits, a décidé de prendre l'iniative de l'érection d'un monument à la mémoire du R. P. de la Croix.

Le projet à l'étude comprend un buste en bronze surmontant un monument très sobre, de style mérovingien, et dont les ornements seraient empruntés aux dessins mêmes du célèbre archéologue. Ce monument serait érigé sur le terrain légué par lui à la Société des Antiquaires, en face l'Hypogée Martyrium des Dunes (monument unique découvert par le R. P. de la Croix) à l'endroit même où celui-ci, pendant de nombreuses années avait désiré placer sa propre sépulture.

Une large voie d'accès plantée d'arbres verts et meublée de tombeaux antiques exhumés du sol voisin, rappellerait la deslination primitive de l'antique et très importante nécropole des Dunes. En face de l'Hypogée, un vaste hémicyle d'où la vue s'étend magnifiquement sur Poitiers et sur sa vallée, dégagerait l'entrée du Martyrium et recevrait à son centre le monument projeté.

Dans quelques années, cet aménagement rappellerait les célèbres Aliscamps d'Arles et mettrait en pleine valeur, dans son cadre ancien restitué, le joyau archéologique des Dunes, et, dans un milieu approprié, le monument élevé à la mémoire du R. P. de la Croix.

Déjà de nombreux touristes ont apposé leur signature sur le registre des visiteurs déposé depuis deux mois à peine à l'Hypogée. Le nombre des visiteurs s'accroîtra rapidement d'autant plus que la prochaine édition des guides Bœdeker recommandera la visite à l'Hypogée comme le complément indispensable de celle du musée mérovingien si savamment aménagé dans le baptistère Saint-Jean par le R. P. de la Croix.

L'aménagement projeté pour accompagner le monument à ériger

Digitized by Google

est celui-là même que le R. P. de la Croix rêvait pour mettre son Hypogée en valeur et qu'il comptait étudier et arrêter cet été.

Prière d'adresser les souscriptions au Trésorier de la Société des Antiquaires de l'Ouest : M. DE MOISSAC, *rue du Pont-Neuf à Poitiers.*

Jehan de Beaumanoir. — C'est le 16 juillet qu'a été inauguré, en Bretagne, à Dinan, le monument élevé à la mémoire de Jehan de Beaumanoir, le héros du combat des Trente, livré, près de Josselin, en 1351, par trente chevaliers français à trente Anglais, Brabançons et Allemands guerroyeurs, qui tenaient, les premiers pour la duchesse de Penthièvre, les seconds pour le jeune héritier des Montfort.

Il s'agissait toujours du duché de Bretagne. Jehan de Beaumanoir avait provoqué l'Anglais Bembro, dont le quartier était à Ploërmel, en un combat à nombre égal.

Le duel des Trente-un contre Trente-un fut ainsi conclu. Il eut lieu le 27 Mars 1351, autour du chêne de Mi-Voie, près de Josselin.

C'est au cours de la mêlée — longue et pénible — que le chevalier Geoffroy de Blois cria le mot sublime à son chef blessé, tout sanglant et exténué par la soif car il avait jeûné avant de combattre :

— *Bois ton sang Beaumanoir, la soif te passera.*

Elle lui passa en effet, et il gagna finalement cette petite bataille rangée

La statue dont il s'agit a pour auteur nous l'avons déjà dit, notre éminent ami M. A. Guéniot. Elle a été très remarquée au Salon, l'an passé. Elle fera le plus grand honneur au talent de notre distingué compatriote, né à Bournezeau, et dont la famille habite La Roche-sur-Yon.

La fête secondée par un temps merveilleux a été superbe, et le ministre Augagneur a eu le bon esprit de rendre un hommage mérité aux vertus héroïques et à la fidélité traditionnelle de la Bretagne.

Le grand poète du terroir Théodore Botrel est venu, aussi lui, exalter le héros du combat des Trente en de magnifiques vers que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici.

— « J'ai soif » dit Beaumanoir dévoré par la fièvre ;
Et Geoffroy s'inclinant sur Jean, lui retira
Son casque ensanglanté, l'approcha de sa lèvre
Et lui dit : — « Bois ton sang : ta soif se passera ! »

Bois ton sang !.. à ces mots, dignes de l'Illiade.
Le blessé pantelant se ranime à l'instant !

Digitized by Google

O prodige ! appuyé sur son vieux camarade
Il rentre à la mêlée et besogne en chantant ;

Et besogne si bien, si fort, d'estoc, de taille,
Que l'Ange de la Gloire à l'approche du soir
Vint, triomphalement sur le champ de bataille,
Couronner de lauriers Jean III de Beaumanoir !

Or le sang des géants qui rougit la Mi-Voie
A fait germer, serrés comme en août les épis
Des moissons de Héros qui, de même avec joie,
Ont souffert et sont morts pour l'honneur du Pays !

Et les fils nouveaux-nés de la race bretonnne
Ne vont pas, lentement — quoi qu'on dise — au déclin
Car le sang qui, toujours, en leurs veines bouillonne
Est encore vôtre, un peu, Beaumanoir et Guesclin !

Et tu peux l'exiger de nous, ce sang, ma France !
Va ! tu n'as qu'à pousser un cri de désespoir
Et tu verras surgir, pour guérir ta Souffrance,
Trente mille Guesclin, autant de Beaumanoir !

Leur cœur est tout à Toi, leur âme est à Toi, toute,
Vois-tu : le meilleur d'eux, ô Mère t'appartient.
Ah ! prends-le donc, ce sang : prends-le donc goutte à goutte,
Ou, s'il le faut, d'un coup, France, puisqu'il est tien !

Qu'un joug brutal demain sur Toi s'appesantisse.
Tes enfants te crieront, devant Toi se dressant :
« As-tu soif de Vengeance ? As-tu soif de Justice ?
« Bois notre sang, ma France, il est tien : Bois Ton Sang ! »

A l'issue de la fête, M. Guéniot a reçu les palmes académiques.

Celles-ci du moins sont bien placées et nous en félicitons bien cordialement le nouveau titulaire.

En l'honneur d'Alexandre Dumas. — En l'honneur d'Alexandre Dumas père, sur l'initiative de notre distingué compatriote M. le comte Billebault du Chaffault, une fête des lettres avait été organisée le 9 Juillet à Villers-Cotterets.

L'Association générale des Etudiants de Paris y était représentée par son distingué président M. Mallebay, et M. Olivier Pichat, le peintre bien connu, l'ami intime de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, qui porte aujourd'hui vaillamment ses quatre-vingt-huit ans, marchait côte à côte avec les jeunes gens qui partagent son admiration pour le grand romancier.

M. Couyba s'était fait représenter par son secrétaire, M. Johane, et nombre de Parisiens étaient venus à Villers-Cotterets où ils reçurent l'accueil le plus cordial du docteur Brassart, ancien maire de Villers-

Digitized by Google

Cotterets et conseiller général, et de M. Laille, conservateur du musée Alexandre Dumas.

Dans le théâtre de Villers-Cotterets, dont tous les gradins étaient noirs de monde, notre distingué confrère M. Camille Le Senne, fit une conférence très intéressante et émaillée de piquantes anecdotes sur Dumas père, et Mme Caristie Martel apporta le concours de son talent en disant de beaux vers de Victor Hugo. Notre distingué collaborateur, M. Hennequin, de son côté, fit une conférence historique sur Villers-Cotterets, fier d'avoir donné le jour à Alexandre Dumas, dont le musée fut ensuite visité en détail.

M. Laille, conservateur, en fit les honneurs.

La fête en l'honneur de Dumas père s'est terminée par un banquet d'une centaine de couverts, présidé par le docteur Brassart. Au dessert, le docteur Brassart a salué en quelques mots heureux « les amis du grand Dumas » ; M. Le Senne a remercié, au nom des Parisiens ; puis le comte Billebault du Chaffault, dans un toast très applaudi, a levé son verre en l'honneur du docteur Brassart « aimé de tous, respecté de tous » et a félicité les étudiants de s'être fait représenter à cette fête de « la jeunesse éternelle et de l'éternel souvenir ».

Notes d'Art. — Sans vouloir empiéter sur le domaine que gouverne si excellemment notre spirituel ami *Fontenac*, nous tenons à mentionner d'une façon toute particulière ici les envois faits aux Salons derniers, par quelques-uns de nos artistes Vendéens : à la Sculpture, M. A. Guéniot, dont l'œuvre atteste avec une grande distinction un talent de plus en plus sûr de lui-même, et, à la Gravure, M. Marcel Fleury, qui nous donne le *Grand Escalier de marbre de l'Opéra* (eau-forte originale), et *Les Jardins de l'ancien séminaire de Saint-Sulpice* (eau-forte originale), planches d'une fine exécution et d'une fort belle venue.

La dernière avait été déjà exposée à la Société de l'Ouest et à celle des Graveurs originaux le mois précédent. Une épreuve en avait été acquise par l'Etat et une autre par la ville de Paris pour le musée Carnavalet.

M. Rousseau-Decelle triomphe encore cette année à la Société des Artistes français, et à la Nationale, M. Milcendeau a des panneaux très remarqués.

A tous, nos sincères félicitations.

Nos compatriotes. — Notre excellent confrère et ami Louis Ch. de la Chanonie, vient d'être promu à la présidence de l'*Association de la Presse Monarchique et Catholique des départements*

Digitized by Google

PORTRAIT DE M. LOUIS CH. DE LA CHANONIE

Digitized by Google

dont il était depuis de longues années déjà, l'un des plus distingués et dévoués vice-présidents.

Né en 1860, aux Herbiers, il fit à Paris de brillantes études de Droit en même temps qu'il suivait assidûment les cours de l'Ecole des Sciences politiques. Nommé en 1884 secrétaire de rédaction des *Nouvelles*, correspondance officielle de Monseigneur le Comte de Paris, il prit en 1885, à Compiègne, la direction de l'*Echo de l'Oise*, qu'il conserva jusqu'en 1897. Depuis lors il s'adonna plus particulièrement à l'étude des affaires coloniales et de politique étrangère et publia des articles fort remarqués dans la *Correspondance politique et diplomatique* et dans divers journaux et Revues de Paris, de province et de l'Etranger.

Doué d'une grande érudition, que tous nos lecteurs ont pu apprécier, il a publié, en dehors du journalisme, divers ouvrages relatifs à la Révolution et notamment : *Les Mémoires du général Tercier ; l'Abbé Jumel, président du Comité révolutionnaire de la Corrèze ; le Costume dans les armées royalistes Vendéennes et l'armée de Condé ; Gambetta dictateur ; Baudry-d'Asson ; Madame de Bulkeley*, et enfin des *Contes Serbes* d'un charme littéraire tout particulier.

C'est plus de titres qu'il n'en fallait pour désigner notre compatriote et ami à la haute distinction dont il vient d'être l'objet et à laquelle nous applaudissons de tout cœur.

— Notre excellent confrère M. Anatole Biré, avocat à la Cour d'appel de Paris, a pris brillamment la parole, au nom de la Droite, lors de la discussion qui vient d'avoir lieu à la conférence Molé-Tocqueville, sur la question de l'insulte pangermanique contre la Jeunesse française.

— Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Merveilleux du Vignaux, capitaine de frégate, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Titres : 28 ans 9 mois de services, dont 21 ans 6 mois à la mer. Tonkin 1886-87-88-89, chevalier du 29 décembre 1893.

Nos sincères félicitations à M. Merveilleux du Vignaux.

— M. Reynès, ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées à la Roche-sur-Yon, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— M. Mayeux (Charles), fils de M. Edouard Mayeux, libraire-éditeur aux Sables, vient d'obtenir un premier prix d'alto au Conservatoire de Paris, avec félicitations du Jury.

Digitized by Google

— M. Charles Duchaine, fils de notre excellent ami, M. Henri Duchaine, le maire si actif et si dévoué des Moutiers-les-Mauxfaits, vient de subir avec succès, en Sorbonne, les épreuves de l'examen du baccalauréat, 2e partie, mathématiques élémentaires.

Nos cordiales félicitations au jeune bachelier et à sa famille.

— Nous apprenons que M. Pierre Christin, avocat près la Cour d'appel de Poitiers, fils de M. le docteur Christin, vient de passer avec plein succès, près la Faculté de Poitiers, son second examen de doctorat en Droit (Sciences juridiques). Nos bien sincères compliments.

Conférences. — Le 7 Mai dernier, dans la salle du patronage de Montaigu, M. l'abbé Forgeau, a donné une remarquable conférence sur *les Hommes de conscience en face de la Loi.*

— Le 27 Juin, M. l'abbé L. Cossais, a fait, à Sallertaine, une conférence historique sur *Gilles de Rais.*

M. l'abbé Cossais a composé sa conférence d'après le livre publié par M. l'abbé Bossard pour son doctorat ès-lettres, et les documents originaux du procès conservés à la bibliothèque de Nantes.

Un hommage mérité. — On se propose d'élever, à Poitiers, un monument au comte de Blossac, l'éminent intendant du Poitou. L'hommage est tardif, mais nous y applaudissons néanmoins de tout cœur.

Brillants succès. — Nous sommes heureux d'enregistrer, à l'actif du clergé vendéen, les succès suivants :

Viennent d'être reçus licenciés en théologie : M. l'abbé Boisseau, étudiant à l'Université catholique d'Angers, devant la faculté de théologie d'Angers, et M. l'abbé Félix David, étudiant au Collège Romain, devant l'Université Grégorienne, avec la mention *cum laude.*

M. l'abbé Eugène Boiziau vient d'obtenir, auprès de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon, le certificat de Physique générale, qui lui donne droit à recevoir le diplôme de licencié ès-sciences.

Toutes nos félicitations aux lauréats.

A l'Université catholique d'Angers. — Un de ses plus jeunes professeurs, notre compatriote M. Charron, vient d'être reçu en Sorbonne, docteur ès-sciences physiques avec la mention *très honorable.*

Distinction pontificale. — A l'occasion des noces d'argent de

Digitized by Google

l'Association catholique de la Jeunesse française, le Saint-Père a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, notre compatriote M. Louis Arnaud, le *Meunier Vendéen*, président de la J. C. de Vendée.

Chez les Vendéens de Paris. — Le 25 Juin 1911, l'Association fraternelle des Vendéens de Paris a offert aux familles de ses sociétaires, une fête charmante dans le joli jardin de l'Institution dirigée par M. l'abbé Siraudeau.

Un Congrès régional d'Action Française a eu lieu, à Poitiers, les 29 et 30 avril sous la Présidence de Charles Maurras.

La Section vendéenne y était représentée par MM. de la Roche-Saint-André, de Puytesson, de Rouault et René Vallette.

M. Vallette a lu un très intéressant rapport de M. Jacques de la Débutrie, secrétaire de la section, que l'état de santé de son père retenait en Vendée.

Découverte archéologique — En creusant sur le champ de foire de Mouilleron-en-Pareds pour l'établissement d'une bascule, les terrassiers ont mis à jour une vingtaine de cercueils provenant de l'ancien cimetière. Plusieurs squelettes étaient intacts et chaque cercueil contenait une petite urne remplie de charbon.

Bois de la Chaize. — A la suite d'une démarche faite par le Comité des Sites et Monuments pittoresques du département de la Vendée, le Touring-Club de France a gracieusement mis à la disposition de la municipalité de Noirmoutier une somme de deux cents francs à titre de participation à l'exécution de travaux de consolidation de la falaise couronnée par la forêt de chênes verts à laquelle le bois de la Chaize doit une si large part de son charme et de sa renommée.

Nouvelle rue — Par décret du 19 juin, est approuvée la délibération du 26 mai 1911. Le Conseil municipal de Fontenay a attribué à une voie publique la dénomination d'Albert-Laval.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, a béni, dans l'église Saint-Sulpice, le mariage de M. ERNEST GUÉPIN avec Mlle ANNE-MARIE TAUDIÈRE, fille de M. Henri Taudière, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris. Ce mariage unit deux familles profondément catholiques. M. Guépin est le neveu du Révérendissime Père abbé de l'abbaye de Silos (Espagne), dom Guépin. Depuis les décrets d'expulsion de 1880, c'est-à-dire depuis trente et un ans, le vénérable moine bénédictin a quitté la France pour fonder de l'autre côté des Pyrénées un monastère situé non loin de Burgos. M. Guépin est également allié aux familles Martin d'Auray, de Cuverville, etc. Quant à M. Henri Taudière, tous les catholiques connaissent ce docte jurisconsulte, doublé d'un homme d'infiniment d'esprit, qui figure en même temps au premier rang des défenseurs les plus énergiques de nos espérances traditionnelles.

— Le 20 Avril, a été célébré, en l'église Notre-Dame des Brouzils, le mariage de M. PAUL GOURRAUD, avocat, petit-fils du docteur Paul Bourgeois, ancien député, président du Conseil général de la Vendée, fils du dévoué président du Conseil d'arrondissement de la Roche-sur-Yon et de Mme Léon Gourraud avec Mlle LUCY GOURRAUD, petite fille de Mme Bailly et fille de Mme Samuel Gourraud.

— Le 25 Avril 1911, a été célébré en l'Eglise de Moncoutant, le mariage de Mlle MADELEINE PUICHAUD, fille de notre sympathique collaborateur et ami M. Casimir Puichaud, ancien conseiller général des Deux-Sèvres, avec M. EDMOND JULIENNE, docteur en droit, avocat à Saumur.

— Le 26 Avril, a été célébré, en l'Eglise de la Gaubretière, le mariage de M. GABRIEL TEXIER, petit-fils de M. Delaroze, ancien

Digitized by Google

conseiller d'arrondissement, et fils de Mme G. Texier, avec Mlle Léonce DEHERGNE, fille de l'ancien notaire, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Edmond Dehergne.

— Le 3 Mai, en l'Eglise cathédrale de Poitiers, a été célébré le mariage du Comte de MONTALEMBERT DE CERS avec Mlle Simone de la ROCHEBROCHARD, d'Auzay.

— Le 3 Mai dernier, en l'Eglise Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, a été béni le double mariage de M. Louis GAUDINEAU, conseiller général de la Sarthe et conseiller municipal de la Flèche, avec Mlle Isabelle DUVAL, et de M. Paul du MARAIS avec Mlle Marguerite DUVAL.

Mgr Chapon, évêque de Nice, assisté de M. l'Archiprêtre de la Flèche, a donné la bénédiction nuptiale.

Il a rappelé ses souvenirs personnels avec les habitants du Castel des deux Rois, à Nice. Après avoir évoqué le souvenir de M. Duval, grand-père des deux jeunes mariées, ancien notaire à Paris, il a décrit le courage civique de M. Albert Duval, leur père, pendant la terrible épreuve de 1870.

De la famille Gaudineau, originaire de la Vendée, il a rappelé le rôle politique de M. Francois Gaudineau, grand oncle du marié, qui fut pendant de longues années sénateur et président du Conseil général de la Vendée; le dévouement de M. Léon Gaudineau, son oncle, ancien magistrat, maire de la ville de la Fléche.

Les témoins étaient : pour M. Louis Gaudineau : M. Marcel Freulon, son beau-frère et Mme Maurice Germain; pour Mlle Isabelle Duval : M. Labouret, ancien conseiller d'ambassade et la comtesse de Blanzay.

— Le 11 Mai, a été célébré, en présence d'une foule nombreuse et fort élégante, en l'Eglise Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, le mariage du Vicomte BILLEBAULT DU CHAFFAULT, consul suppléant de France à Alexandrie, fils du Comte Billebault du Chaffault et de la Comtesse, née Hantz, décédée, avec Mlle Cécile de SARCUS, fille du Marquis et de la Marquise de Sarcus, née Rioult de Neuville et petite-nièce du maréchal de Mac-Mahon.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'abbé Prudham, ancien directeur du Collège Stanislas, qui a prononcé une allocution tout à fait remarquable ; la messe a été dite par l'abbé de Villèle, cousin de la mariée.

Les témoins étaient, pour le marié : la duchesse d'Uzès, née Mortemart, sa cousine, et le Comte Henry de Castries, son cousin ; pour la

Digitized by Google

mariée : le Comte de Sarcus, son oncle, et le Comte Henry de Sarcus, son frère.

La quête a été faite par Mlles de Luynes, Françoise de Bussac, Geneviève de Reviers de Mauny et Germaine de Nieul, accompagnées de MM. Louis et Paul de Neuville, Mikaël de Villèle et Henri de la Londe.

La jeune mariée a été conduite à l'autel par le Marquis de Sarcus, son père ; le marié donnait le bras à sa grand'mère, la Comtesse Billebault du Chaffault.

M. B. du Chaffault, consul suppléant à Alexandrie, vient d'être nommé attaché à la direction des affaires administratives et techniques (bureau des affaires d'état-civil. au ministère des Affaires étrangères.

— En présense d'une très nombreuse et brillante assistance, a été célébré le 23 Mai dernier, en l'église Saint-Hilaire-le-Grand, à Poitiers, le mariage de Mademoiselle HENRIETTE PACAUD, fille de M. GASTON PACAUD, avec M. JOSEPH DE ROMANET, lieutenant au 141e régiment d'infanterie.

Le mariage a été béni par M l'abbé Joulin, curé de Saint-Hilaire, qui a prononcé un discours, d'une admirable inspiration, dans lequel il a fait, en termes délicats, l'éloge de jeunes époux et de leurs deux familles si grandement estimées.

Notre Saint-Père le Pape avait daigné envoyer sa bénédiction aux fiancés.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Henry Pacaud et le docteur Henri Delaunay, directeur de l'Ecole de médecine de Poitiers, ses oncles ; pour le marié, MM. Georges Maisondieu-Montenat, son oncle et Georges Aubrun, son cousin.

Le service d'honneur était fait par Mesdemoiselles Hay-Margirandière, Suzanne de Romanet, Solange Duhail, Yvette Pottier, Madeleine Gaucher, Marie Mayet, accompagnées par MM. Henri de Romanet, l'enseigne de vaisseau Georges Aubin, Jean de Romanet, lieutenant Catala, Robert Aubin et Ernest Maisondieu-Montenat.

Après la cérémonie religieuse, le beau cortège s'est rendu au salon Durocher où un magnifique déjeuner de 150 couverts réunissait les parents et les amis les plus intimes des familles Pacaud et Romanet. Au champagne, notre distingué confrère et ami M. René Vallette, a porté aux jeunes mariés un toast charmant.

(*Courrier de la Vienne* du 28 Mai.)

— Le 30 Mai 1911, en l'Eglise de l'Hermenault, a été béni le

Digitized by Google

mariage de Mlle Lucie BARON avec M. Maxime LEROUX, lieutenant au 147e d'Infanterie.

— Nous apprenons également avec plaisir le mariage de Mademoiselle Madeleine LIBAUDIÈRE avec Monsieur Raymond WAYNE-D'ARCHE, lieutenant de vaisseau.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Poitiers, le 1er Juin, en l'Eglise cathédrale de Saint-Pierre.

— Nous apprenons le mariage, célébré le 14 Juin en l'Eglise Saint-Ouen, de Rouen, de M. Jean BOYER, lieutenant au 48e régiment d'Infanterie, petit-fils de M. Bugnot, maire de Saint-André-d'Ornay, fils de M. Boyer, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Boyer, avec Mlle Yvonne JAYET, fille de M. Jayet, receveur de l'enregistrement à Rouen et de Mme André Fouet.

NAISSANCES

Le Comte et la Comtesse Jean de Tinguy du Pouët, nous font part de l'heureuse naissance, à Paris, le 6 Avril 1911, de leur fils Lionel.

— Madame Joseph Gaston, de Vairé, a mis heureusement au monde, le 21 Avril, une charmante fillette, qui a reçu au baptême le nom de Christiane-Marie.

Monsieur et Madame Paul Legrand, nous annoncent l'heureuse arrivée en ce monde, le 9 Mai 1911, à Nantes, de leur fils Paul.

— Nous apprenons également avec plaisir l'heureuse délivrance, le 20 Juin 1911, au château du Fief-Milon, de Mme Charles de la Vieuville, dont le fils a reçu au baptême le nom de Joseph.

Nos bien sincères félicitations.

MONDANITÉS

— Délicieuse matinée de musique et de comédie le 25 Avril, chez Mme Hubert de Chantreau, au château du Poyron, près Fontenay-le-Comte

Le programme varié, à souhait, a été interprété d'une façon parfaite.

La partie musicale et littéraire a permis de goûter et d'applaudir d'enthousiasme Mme Lucas, Mlles du Temps et Bonnaud, MM. Veyret-Logérias et Bonnaud, qui ont exécuté à ravir sur le piano, le violon et le violoncelle : la *Mascarade* de Lacôme, la *Rêverie* de Schumann,

Digitized by Google

le *Freischütz* de Weber, l'*Allégro de la Symphonie en ré* et l'*Adagio du Trio en mi bémol* de Beethoven, et une valse « passionnelle » de Razigade.

Mme Guéry a une fois de plus charmé l'auditoire par sa voix magnifiquement chaude et vibrante dans l'*Hérodiade* de Massenet et les *Deux Grenadiers* de Schumann.

M. Paul Payen de la Garanderie, le délicat auteur des *Fileuses*, a dit avec infiniment de goût plusieurs de ses récents poèmes inédits. M. Martineau a détaillé avec autant de charme que de style, deux jolies pièces de vers intitulées *Neige de Mars* et *A nos Maîtres*, et s'est de même fait chaleureusement applaudir dans deux amusantes chansons d'actualité politique : *C'est pas tout çà* et *Le Voyage ministériel*.

Très grand et très mérité succès pour Mme la baronne de Meyronnet Saint-Marc, Mlle du Temps, M. Mme Veyret-Logérias et M. Boncenne, qui ont enlevé à ravir les deux comédies qui clôturaient le programme de cette exquise matinée : *Un Caprice*, d'A. de Musset, et *Le Train 12*, de Bessier.

Mme de Meyronnet y a été particuliérement admirable et admirée pour la grâce et le naturel de son jeu.

Cette ravissante fête à laquelle assistait toute l'élite de la société vendéenne, et dont la maîtresse de maison faisait les honneurs avec toute la grâce charmante qui lui est coutumière, s'est terminée par un élégant souper et un brillant tour de valse.

Goûter-Bridge des plus élégants, dernièrement chez le Vicomte et la Vicomtesse du Fontenioux, au château de Terre-Neuve, à Fontenay-le-Comte. Reconnu autour des tables de bridge et sous les épais ombrages du parc :

Mme R. de Fontaines, comtesse de Jousselin, comtesse de Larocque-Latour, M. et Mme de Chantreau, comtesse de Villeneuve-Esclapon, baron et baronne J. de Meyronnet Saint-Marc, commandant et comtesse de Chabanne, M. et Mme A. Querqui, vicomte et vicomtesse de Brie, M. et Mme de Bodard, M. et Mme Lucas, Mme Blacque-Belair, M. et Mme R. du Matz, comte et comtesse de Tinguy, Mme Guéry, Mlle de Fontaines, Mme et Mlle Boncenne, vicomte de Jousselin, M. E. Querqui, comte Espierre, vicomte de Larocque-Latour, etc...

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame la comtesse DE BUAT, née D'ANTHENAISE, belle-mère de M. le comte de Chabot, a succombé en son château de la Subrardière, dans la Mayenne.

Détail bien rare en nos temps dégénérés, la défunte était dans sa centième année !

Nous adressons à notre vénéré ami, M. le comte de Chabot et à sa famille, en cette nouvelle circonstance douloureuse, nos respectueuses condoléances.

Mademoiselle MARIE-ROSE-THÉRÈSE DE TURPIN DE JOUHÉ, décédée au Grand-Fougeray, le 2 Avril, dans sa 53e année.

Cette mort met en deuil les familles Rousse, de la Rochebrochard, de la Roche-Saint-André et de Béjarry, auxquelles nous adressons nos plus respectueuses condoléances.

Madame DE LA SALMONIÈRE, née DE RORTHAYS, décédée le Dimanche 2 Avril, à Rennes, en sa demeure, rue de la Barbais, à l'âge de 70 ans.

Femme excellente, chrétienne dans toute la belle et simple acception du mot, Mme de la Salmonière laissera de profonds regrets à tous ceux qui l'ont connue.

Nous nous associons bien sincèrement au deuil des familles atteintes par cette mort et prions en particulier M. de la Salmonière, de recevoir l'expression de nos douloureuses sympathies.

Le Révérend Père CAMILLE DE LA CROIX, prêtre de la Compagnie de Jésus, membre de la Société des Antiquaires de France et de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Poitiers, le 12 Avril, dans sa 80e année.

Nous nous inclinons respectueusement devant la tombe du regretté savant, qui fut notre maître avant de devenir notre collaborateur et notre ami, et laissons à l'un de ceux qui l'ont approché de plus près le soin de rendre ici à sa mémoire l'hommage qu'elle mérite si hautement.

Digitized by Google

Mademoiselle MARIE-OLGA-GEORGETTE-CAROLINE RENAUD. décédée le 13 Avril 1911, à l'âge de 14 ans et demi, chez ses parents, en leur demeure des Châtaigners, près Apremont (Vendée).

Nous prions notre confrère et ami Henri Renaud et tous les siens de croire à la part bien vive que nous prenons à leur immense douleur.

Madame ADÉLAÏDE-LAURE CHABOT, veuve de M. LÉON-ARSÈNE CLAIS, notaire honoraire, décédée le 26 Avril dans sa 82e année.

Nos plus vives condoléances à notre excellent ami M. Louis Clais et à toute sa famille.

Madame MAURICE LAVAU, née MARIE LAPEYROLERIE, décédée le 26 Avril 1911, dans sa 56e année, à Libourne.

Monsieur l'abbé PAUL COUTANT, vicaire à Saint-Michel-en-l'Herm, décédé le 27 Avril et inhumé le 1er Mai aux Epesses.

Monsieur LÉOPOLD-AUGUSTE LETENNEUR, conservateur des hypothèques en retraite, décédé le 27 Avril 1911, aux Sables-d'Olonne, à l'âge de 87 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Après une cérémonie funèbre à Notre-Dame-de-Bon-Port des Sables, les obsèques ont eu lieu en l'Eglise de Saint-Gilles-sur-Vie, le 1er Mai, et l'inhumation dans un caveau de famille.

Cette mort met également eu deuil les familles Pelletier, Viaud-Grand-Marais, Riou, Maisonneuve, de Bourgues, etc.

Le défunt, retiré aux Sables-d'Olonne après une longue carrière administrative, fut un des derniers présidents de la Fabrique Notre-Dame-de-Bon-Port.

Il était le père de M. Joseph Letenneur, conservateur des hypothèques à Avesnes (Nord), un des fondateurs de la Société des Vendéens de Paris et son secrétaire général pendant de longues années.

Madame veuve CHARPENTIER, décédée dans sa 72e année, à Saint-André-Goule-d'Oie, le 29 Avril.

Mme Charpentier était la mère de M, l'abbé Charpentier, le dévoué secrétaire des Œuvres diocésaines, déjà si éprouvé, l'an dernier, par la mort de son père.

Nous prions M. l'abbé Charpentier, ses oncles, le vénéré archiprêtre de Luçon et le zélé missionnaire apostolique en résidence à Beaupréau, notre excellent collaborateur, d'agréer l'expression de nos respectueux sentiments de condoléances.

Digitized by Google

Monsieur le commandant HENRI DE LORGERIL, ancien président du Conseil général des Côtes-du-Nord, decédé, dans son hôtel, à Nantes, fin Avril.

Sa mort met en deuil les familles de Lorgeril, de Carxheil, de Villedieu, etc... auxquelles nous offrons notre plus respectueuse et douloureuse sympathie.

Monsieur l'abbé ARMAND GOURRAUD, originaire de Cugand, ancien curé du Poiré-de-Velluire et de Saint-Georges-de-Montaigu, décédé le 7 Mai, dans sa 76e année.

Monsieur HENRI-MARIE-JOSEPH DE SUYROT, veuf de Mme VICTOIRE DE BÉJARRY, décédé à Nantes, le 15 Mai, dans sa 54e année.

Cette mort qui nous prive d'un ami fidèlement affecttionné, met en deuil les familles de Suyrot, de Béjarry et de Fonmartin auxquelles nous adressons nos plus vives et bien sincères condoléances.

Monsieur ARTHUR DE PONSAY, le regretté maire de la commune de Nesmy, décédé dans sa 67e année, à la Domangère, le 16 Mai 1911.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. de Monti de Rézé; de Tinguy, maire de Mouilleron-le-Captif; Rambaud, maire des Clouzeaux, et Fernand de Moussac. Le cierge d'honneur était porté par M. Maynard de la Claye, ancien député, maire de Saint-Florent-des-Bois.

Avant l'absoute, M. le curé de Nesmy a fait l'éloge du défunt. Au cimetière, M. Maynard de la Claye a prononcé un discours vivement ému. M. Boucherot, président des Vétérans de la Roche, qu'accompagnait une délégation, a adressé un dernier adieu au sociétaire disparu.

Madame la comtesse DE CORNULIER, née DE GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT, décédée le 20 Mai, à l'âge de 92 ans. Elle était la mère de notre ami, le comte Louis de Cornulier, conseiller général de Montaigu, du comte Charles de Cornulier, de Mme Adrien de Mauduit du Plessis et de la marquise Boux de Casson.

La vie de la vénérable défunte fut consacrée tout entière aux bonnes œuvres.

Elle meurt regrettée de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher et pleurée des pauvres dont elle fut la bienfaitrice discrète et chrétienne. Cette mort met en deuil les familles de Cornulier, Boux de Casson et de Mauduit du Plessis, auxquelles nous adressons nos sincères et plus respectueuses condoléances.

Digitized by Google

Monsieur STANISLAS MAJOU DE LA DÉBUTRIE, maire de Rochetrejoux, ancien conseiller général de la Vendée, décédé le 26 Mai 1911, dans sa 81e année.

Nous adressons aux familles de la Débutrie et de la Rousselière et tout particulièrement à notre excellent ami Jacques de la Débutrie, l'assurance de la part bien vive que nous prenons au deuil cruel qui les frappe.

M. GUSTAVE DELHUMEAU, le peintre Vendéen bien connu par ses remarquables portraits, décédé le 8 Juin, à Paris, à l'âge de 60 ans, des suites d'un accident d'automobile.

Madame LÉONCE DE MARCÉ DES LOUPPES, née EMILIE DONDEL DU FAOUEDIC, décédée au château de Casso, le 21 Juin, dans sa 61e année.

Nous prions M. Léonce de Marcé et toute sa famille, particulièrement M. et Mme Joseph de Marcé, de vouloir bien agréer l'hommage de nos condoléances les plus sincères.

Monsieur l'abbé FRANÇOIS BLAY, curé de Saint-Michel-en-l'Herm, ancien professeur de l'institution Richelieu, décédé le 23 Juin, à l'âge de 43 ans.

Madame LÉONTINE EPAUD, propriétaire, veuve de M. HERCULE CHRISTIN, décédée à Fontenay-le-Comte, le 25 Juin 1911, dans sa 85e année.

Nous prions notre ami M. le docteur O. Christin, d'agréer nos plus cordiales et sincères condoléances.

Mademoiselle ANATHILDE PIOT, décédée à Fontenay, le 11 Juin 1911 dans sa 77e année.

Nous enregistrons également avec un profond regret la mort de notre vénéré confrère et ami M. STANISLAS FAURE, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, et qui fut pendant de si longues années, le dévoué président de l'*Association amicale* des anciens élèves des Collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph de Poitiers.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Coiffes de Vendée. — Un bon vieux curé, préoccupé de la tendance de ses paroisiennes à adopter les modes mondaines, leur disait un jour, du haut de la chaire : « *Mes filles, gardez vos coiffes !* »

Ce qui veut dire : « Restez simples, gardez vos saintes traditions ; souvenez-vous que vos grand'mères se faisaient honneur de les porter. Dans les prisons, sur les échafauds de la Terreur, elles ne les quittaient pas : elles les apportaient avec elles dans le tombeau. » La coiffe vendéenne est donc un objet sacré.

Un poète vendéen, M. l'abbé Verdon, curé de Cugand, a célébré, dans une délicate et délicieuse chanson, les gloires des coiffes de la Vendée. Partout on voudrait supprimer cette charmante et si nationale coiffure.

Remercions M. l'abbé Verdon de sa patriotique initiative. Sa chanson est si vendéenne qu'elle devrait être dans toute les maisons et chantée dans toute les écoles libres.

J'ose engager instamment ceux qui liront ces lignes à s'adresser directement à l'auteur. Cugand est un bureau de poste : ce sera une bonne action de plus à l'acquit de nos amis.

Le prix, paroles et musique, est de 25 centimes l'exemplaire et 10 francs le cent.

Voici le refrain et l'un des plus jolis couplets de cette émouvante chanson. :

Gardez vos coiffes de Vendée,
C'est un drapeau. c'est une idée :
N'en arracher qu'un seul lambeau,
C'est presque jeter au tombeau
Son passé, quand il est si beau !

Dans l'inoubliable épopée
Que nos ancêtres de cent ans
Traçaient avec leur fière épée,
La coiffe eut ses jours triomphants :
A Torfou, sa blanche cocarde
Flottant soudain sur les sillons,
Leur criait : « *Lâches, prenez-garde !* »
Et reformait leurs bataillons...

Digitized by Google

Nos Compatriotes. — La librairie Félix Alcan vient de publier, sous ce titre : *Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord*, un intéressant volume où sont reproduites les conférences données par MM. Siegfried, P. de Rousiers, de Périgny, Firmin Roz et Tardieu sur le Canada et l'Impérialisme britannique ; le canal de Panama, le Mexique et son développement économique, les Etats-Unis et la crise des partis ; la doctrine de Monroë et le panaméricanisme .

Ces conférences avaient été organisées par la Société des Anciens Elèves de l'*Ecole libre des Sciences politiques*, sous la présidence de MM. Denys Cochin, l'amiral Fournier, S. A. le prince Roland Bonaparte, le général Brugère, Paul Deschanel.

Le livre est précéé d'une introduction où notre très distingué compatriote, et ami M. J. Aulneau — fils du si sympathique et si dévoué conseiller général de La Châtaigneraie — et M. P. Bodereau résument, à grands traits, chacune de ces conférences et en apprécient les conclusions.

Dans ces trop courtes pages, nous avons retrouvé les vues originales et le jugement judicieux qui caractérisent le talent de M. J. Aulneau.

Nous sommes heureux de lui adresser nos cordiales félicitations et de rappeler la compétence éprouvée avec laquelle notre compatriote traite les questions délicates et complexes de la politique extérieure, si importantes et si négligées par un trop grand nombre de Français.

— M. Joseph Aulneau a également publié dans la *Nouvelle Revue* (N° du 15 Juin 1911), un travail d'un haut intérêt sur *La Serbie et le Roi Pierre I^er^*.

— Du toujours jeune et si spirituel docteur Paul Bourgeois, cette charmante pièce de vers composée au sujet des *Moulins de la Montagne des Alouettes :*

— Grand-Père, pourquoi donc, là-haut, nos vieux moulins
Qui si gaiement, le jour, tournaient, tournaient sans fins,
Drapés, parés, pimpants comme au jour des dimanches,
N'ont-ils plus, aujourd'hui, leurs grandes ailes blanches ?... —
— Plus haut, cherche mon fils !... hier, dans le ciel bleu
Les ailes des moulins remontèrent à Dieu !... —
— Vers Dieu, chaque matin, montent les alouettes...
Grand-Père, si vers Dieu s'élèvent les pauvrettes,
Lui portant leur chanson, nous avons, nous, l'espoir
De les voir revenir... Nos moulins, hier soir,

Digitized by Google

Dans leurs ailes drapées, tous suivant la coutume,
Ainsi que les enfants, s'endormaient dans la brume...
Ce fut toujours ainsi disent les grands parents :
La nuit ils reposaient, ainsi que les enfants.
Témoins des jours passés, comme tu le racontes,
Les moulins au bon Dieu, la nuit rendaient leurs comptes :
Tout travailleur a droit, chaque nuit, au sommeil.
L'alouette, au matin, saluait leur réveil...
Ce matin, l'alouette éveillée, à l'aurore,
De son joyeux babil me réveillait encore ;
Mais, nus et décharnés, nos vieux moulins, hélas !
Piteusement, là-haut, laissaient pendre leurs bras...
Tout s'en va, m'as-tu dit, quand Dieu nous abandonne :
Les flancs de nos coteaux ont perdu leur couronne ;
Ils s'en vont, nos genêts aux clochettes vieil or !...
En juin, quelle était belle et souriante encor,
Ma petite montagne, à la robe dorée,
Par la nature seule ornée et décorée !
Les hommes tourmentés par un vil appétit
De leur socs ont fouillé les flancs du dur granit :
Le vent, la pluie aidant, bientôt dans la vallée
La terre, avec ses fleurs, en bas s'en est allée !
Et nos bons vieux moulins, abandonnés, perclus
Sur la haute montagne, hélas ! ne tournent p'us !...
.... Mais, dis-moi, mon moulin, bon témoin centenaire,
Resté debout, de toi voyons que veut-on faire ?...
Avec ton aile blanche, au ciel ton âme a fui...
Et les démolisséurs accourent aujourd'hui !
Ils viennent, nous dit-on, dans leur aveugle rage
Arracher du passé cette dernière page,
Et le crieur public a crié : Deux cents francs !
« C'est le prix, la rançon des moulins des géants ! » —
— Deux cents francs ! Ces débris, ô ma vieille Vendée,
Ces pierres, c'est ton cœur, ton âme, ton idée !...
Des géants c'est l'histoire ! accours, bon vendéen !...
Cette chapelle... Allons, réveille-toi, chrétien !
Petits fils des croyants, à cette heure dernière,
Allons, amis, mettons, bravement, une enchère !

P. Bourgeois.

— Le n° littéraire de la *Revue de l'Ouest* du 18 Avril 1911 contenait entre autres articles très intéressants : *Quelques pages oubliées de la Grande Guerre (contribution à l'histoire des héroïnes de la Vendée militaire).* par M. Casimir Puichaud ; — une remarquable étude du Comte Jean d'Elbée sur *Armand de Chateaubriand, messager des Princes 1794-1809*, et de jolies *Rimes de Pâques*, par M. Aristide Bellet.

Digitized by Google

— La *Revue de Saintonge et d'Aunis*, dans sa livraison de Juin 1911, contient deux articles intéressant l'histoire du Bas-Poitou : le *Mathématicien François Viète*, par M. Gambier ; et l'*Amiral de Grimouard* (Le tribunal Révolutionnaire de Rochefort), par M. Lemonnier.

— A notre dernier voyage à Paris M. le baron de Mesnard nous a fait hommage du très intéressant article qu'il publia en 1902, sur le *Voyage secret de Mme la duchesse de Berry à Rotterdam en 1832*, qui avait paru dans la *Revue Angevine*.

— A lire dans le *Correspondant* (n° des 25 Avril, 10 Mai et 25 Mai 1911) *Les Courtagré*, un charmant roman de Pierre Gourdon, qui se passe en Vendée dans la région de Mortagne aux Herbiers.

— Nous recevons de notre savant ami M. le Docteur Marcel Baudouin, deux brochures d'un puissant intérêt et ayant pour titres : la 1re *Descriptions et restauration d'une ciste néolithique et de ses cercles péritaphiques aux Tabernaudes, à l'Ile-d'Yeu (Vendée)* et la 2e : *Découverte de substructions d'un monument du Moyen-Age sur le monticule nord des Tabernaudes à l'Ile-d'Yeu Vendée*

— Notre excellent collaborateur, M. l'abbé Charpentier, dont l'érudition aimable est toujours en éveil, vient de publier chez Bloud et Cie, à Paris, la biographie de *Jacques Cathelineau*, le Saint de l'Anjou, premier généralissime de la Grande Armée catholique et royale (1759-1793).

M. Charpentier a une fois de plus bien mérité des Lettres vendéennes et de l'Histoire de la Grande Epopée.

— M. Alph. Veillet, instituteur à Aziré (Vendée), vient de faire paraître, en collaboration avec son fils cadet, M. Daphnis Veillet, instituteur à Paris, dans l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, un travail très documenté sur les *Cahiers de sept paroisses du Bas-Poitou aux Etats Généraux de 1789*, faisant actuellement partie du département de la Vendée, et qui, à cette époque, dépendaient : cinq de la sénéchaussée de Niort : Benet, Lesson, Sainte-Christine, Bouillé et la Chapelle-Thémer, et deux de la sénéchaussée de Saint-Maixent : Damvix et Vouillé-les-Marais.

— M. l'abbé Teillet continue dans la *Semaine catholique de Luçon*,

Digitized by Google

la publication des *Victimes vendéennes de la Révolution*. Ses derniers articles, parus fin Juin, concernaient les victimes de Fontenay-le-Comte.

— A lire dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (n° d'Avril), une savante étude de M. Charles Dangibaud, sur les *Terres vernissées Saintongeaises*, « dont la plus belle collection est assurément celle du « Musée de Sèvres, qui la doit à la libéralité de Benjamin Fillon.

Dans ce même fascicule, M. l'abbé Lemonnier continue son très intéressant travail sur le Tribunal révolutionnaire de Rochefort dans lequel nous avons eu plusieurs fois l'occasion de relever de précieux renseignements sur les Vendéens, victimes de la Révolution.

Un nouveau Journal. — Nous avons sous les yeux un nouveau journal, le *Pays d'Ouest*, qui, en dehors de la politique, s'intéressera avant tout à la vie régionale. Il s'occupera spécialement du Poitou, de la Saintonge, de l'Aunis et de l'Angoumois.

Le *Pays d'Ouest*, qui va devenir hebdomadaire, a pour directeur M. Joseph Beimeix, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui s'est assuré la collaboration de nombreuses personnalités dans le monde du commerce, de l'industrie, de la littérature, des sciences et des arts.

Edité à Paris, le *Pays d'Ouest* « croit très fermement qu'il est d'intérêt national d'assurer, dans les conditions les meilleures, la prospérité de la province française ».

Nous souscrivons volontiers à ce programme décentralisateur et souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Souvenirs de Noirmoutier. — Sous ce titre, M. le curé de Noirmoutier vient de publier un élégant volume de 182 pages très compactes, sur très bon papier, avec illustration de 40 gravures.

En vingt-six monographies, il a traité les sujets les plus intéressants pour le pays. *Descriptions*, *Histoires*, *Biographies*, etc., promettent aux amateurs des lectures très instructives.

— A lire dans l'*Anjou Historique* de Mai-Juin 1911, *Napoléon et les Chouans 1799*, page 620 et l'*Expulsion des Pères de Chavagness à Saumur en 1880*.

— L'abondance des matières nous oblige à remettre au numéro suivant la critique littéraire du nouveau et charmant roman de notre distingué collaborateur Jean Yole, *La Dame du Bourg*.

Digitized by Google

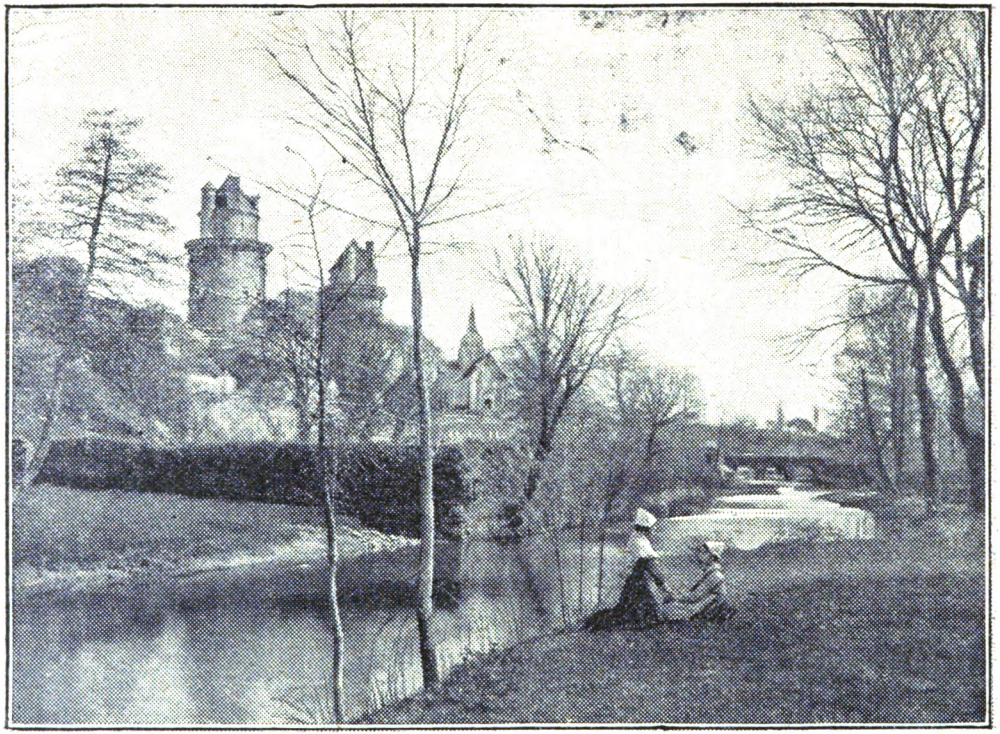

Sites et Monuments de la Vendée. — LE CHATEAU D'APREMONT

(Extrait du *Pays d'Ouest.* — Cliché Robuchon.)

Digitized by Google

— Nous rendrons également compte dans le prochain fascicule de la très intéressante monographie historique que M. l'abbé Gabilly, vient de consacrer à sa paroisse de Montravers (Deux-Sèvres).

— Ce fascicule contiendra enfin le compte rendu complet de la magnifique fête de la *Croix de Charette*, à la Chabotterie.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

Fontenay-le-Comte. — Imprimerie HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CROIX DE CHARETTE.

A LA CHABOTTERIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

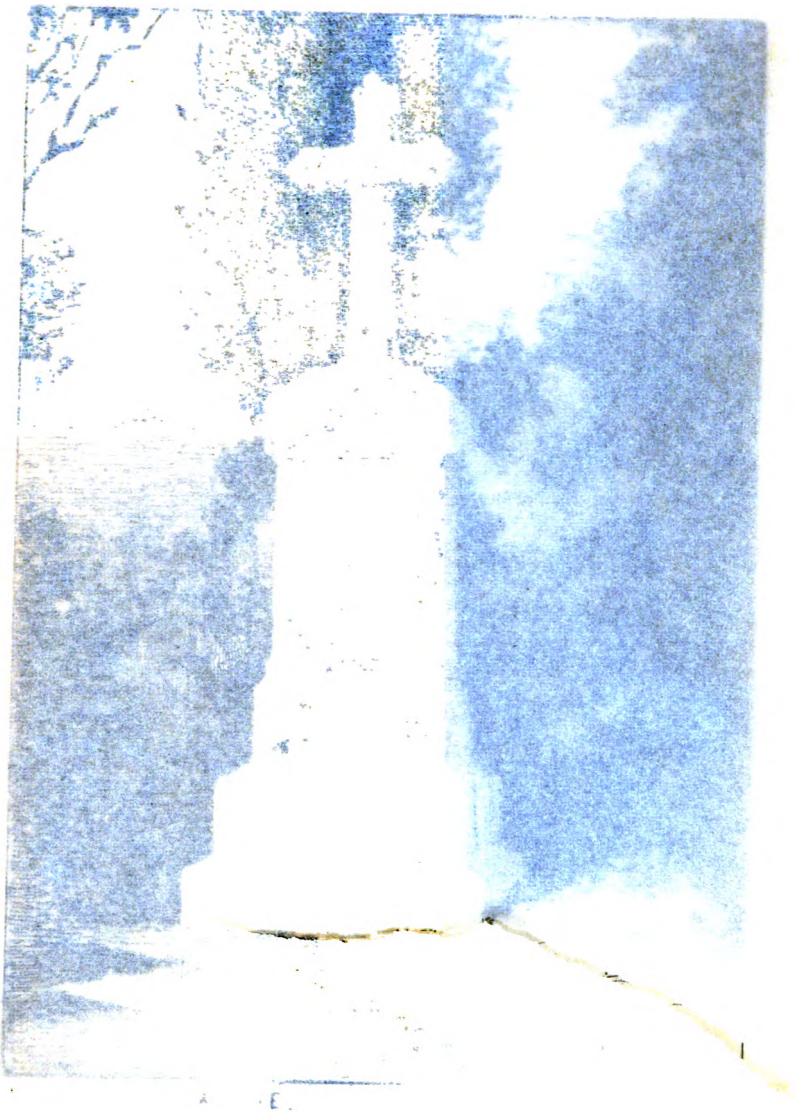

Digitized by Google

Un Emissaire de M. de Charette

1793-1795

M. DE LA ROBRIE

Le 12 Octobre 1793, M. de Charette s'emparait de l'île de Noirmoutier, poste excellent pour y constituer son réduit militaire, et dont la possession lui assurait de plus libres communications avec la mer.

Cependant la prise de Noirmoutier était une manœuvre divergente qui séparait M. de Charette de la Grande Armée Vendéenne, au moment même où la jonction de toutes les forces pouvait être un moyen de salut.

Le contact était perdu et ne se retrouvera plus. La Grande Armée Vendéenne, sous le commandement de M. d'Elbée et de Bonchamps, est battue à Cholet, le 17 Octobre 1793. Elle commence en Bretagne la campagne d'Outre-Loire qui prendra fin au désastre de Savenay.

Le Conseil de guerre de l'armée de l'Ouest composé des représentants du peuple et des généraux, se réunit le soir de Cholet au château de Baupréau. Il y fut peu question de M. de Charette. Son armée « était considérée comme perdue et trop faible pour les occuper »,

L'important était de poursuivre l'ennemi de l'autre côté de la Loire et de couvrir Angers et Nantes.

Pourtant le général Haxo, avec la réserve de Mayence, devait

Digitized by Google

fournir des garnisons et former une colonne agissante pour achever de détruire ce qu'il restait de brigands sur la rive gauche de la Loire. Il devait faire tête à M. de Charette et s'emparer de Noirmoutier, conformément aux ordres du Comité de Salut Public, transmis le 19 Octobre par le ministre de la guerre.

Par nécessité autant que par tempérament, c'était pour l'illustre chef des partisans, l'abandon des grandes opérations, comme à Nantes, à Luçon, à Torfou. Il en était réduit, à ce que l'on appelait alors, la « tactique des déroutes » à la guerre d'usure qui n'a qu'un résultat, le maintien, la durée, mais interdit toute entreprise décisive.

Le sort de Noirmoutier était donc fixé ; cette Place d'Armes devait tomber entre les mains républicaines, depuis que le passage de la Loire par la Grande Armée avait réduit M. de Charette à la défensive.

Vers les premiers jours de Décembre, M. de Charette est enfermé dans l'île de Bouin traqué par les colonnes d'Haxo, il s'est rapproché de Noirmoutier et se trouve dans une position désespérée. Réduit à cette extrémité, M. de Charette s'est décidé à informer le Cabinet de Saint-James de la prise de Noirmoutier et du besoin qu'il a d'être secouru.

Il y eût un Conseil de Guerre tenu à Noirmoutier qui réunit le gouverneur de l'île, le commandant et les principaux officiers de l'armée de M. de Charette. L'avis de M. d'Elbée, réfugié à Noirmoutier, ne parût pas inutile. Il assista au Conseil avec les officiers angevins qui l'avaient accompagné à Noirmoutier et étaient restés près de lui, MM. de Boisy et Duhoux-d'Hauterive. Les termes d'une lettre au ministre Anglais y furent discutés et la lettre est signée par 27 officiers qui « excédés par les fatigues d'une guerre cruelle » font appel à une nation, qui s'indigne comme eux de l'assassinat de Louis XVI. Leur cause est celle de tous les Rois, de tous les peuples. Ils veulent défendre les lois de leur Patrie, la Religion, les mœurs de l'humanité contre « la barbarie qui va porter dans toute l'Europe les ravages qu'elle exerce aujourd'hui parmi eux. »

Digitized by Google

Il restait à faire choix d'un député pour remettre la lettre aux mains du ministre et appuyer une négociation aussi importante.

M. de La Robrie fut désigné.

Il n'avait que 24 ans, mais il avait déjà donné, en qualité de délégué de l'armée de M. de Charette près le Conseil supérieur, des gages très sérieux et montré de l'habileté.

Pour l'accréditer, il reçut un pouvoir signé de M. d'Elbée et de M. le chevalier Charette. Ce pouvoir fut délivré à Noirmoutier, le 4 Décembre 1793. Il était ainsi libellé :

De par le Roi.

Il est ordonné à M. de La Robrie, aide de camp de l'armée du chevalier Charette, commandant pour le Roi en Poitou, sous les ordres de M. d'Elbée, généralissime, de passer en Angleterre pour y solliciter auprès de Sa Majesté britannique, le secours que nous espérons de sa générosité.

A Noirmoutier, le 4 Décembre 1793.

D'ELBÉE.

Le Chevalier CHARETTE (1),

Au moment où l'armée d'Outre-Loire, sous les ordres de M. de la Rochejacquelein, reprenait, après les combats de Dôle, la direction de la Vendée, M. de Charette voulait ainsi montrer au Cabinet de Saint-James que la dispersion des armées vendéennes n'était que le fait des événements, et que l'armée royaliste de France restait toujours constituée sous un commandement unique.

D'après les termes de ce document il se désigne comme commandant pour le Roi en Poitou, sous les ordres de M. d'Elbée généralissime (2) et par conséquent, il établit qu'il n'agit pas seul.

Montrer l'union des armées vendéennes semble l'une des préoccupations de M. de Charette.

(1) Ce document tiré de la collection Dugast-Matifeux, a été publié par Baguenier-Desormeaux dans ses documents sur Noirmoutier (*Revue du Bas-Poitou*, 4 livraisons 1892, 2 livraisons 1893). Il fut inséré le 18 Janvier 1794 dans la *Correspondance Française* ou *Tableau de l'Europe*, que le journaliste Peltier, avait fondé à Londres (1793-1794).

(2) Nous rappelons ici qu'après la bataille de Cholet qui détermina l'exode outre-Loire de la Grande-Armée, M d'Elbée, criblé de blessures,

Digitized by Google

C'est ainsi que M. de La Robrie présentera au ministre anglais l'armée royaliste de France partagée en 3 divisions :

Première division du Poitou, sous M. de Charette.

Deuxième division d'Anjou, sous le Marquis de la Rochejacquelin.

Troisième division de la Haute-Bretagne, sous le prince de Talmont, réunies sous le même commandement.

Malheureusement il n'en était pas ainsi. En réalité, M. de Charette, ne pouvait plus compter que sur ses seules forces. Au 4 Décembre, jour ou se réunissait le Conseil de guerre de Noirmoutier, l'armée d'Outre-Loire se dirigeait vers le Mans et courait au désastre. Lui-même, « l'habile voltigeur », échappait, le 6 Décembre à la poursuite des colonnes expéditionnaires, et filtrant l'ennemi, il s'enfonce dans le Bocage et disparaît. Il a perdu son canon et ses bagages et la fuite de M. de Charette entraîne l'abandon de Noirmoutier qui tombera aux mains de l'ennemi le 3 Janvier 1794.

L'appel à l'Angleterre était sa dernière ressource : La question sera élevée jusqu'à l'idée de coalition de toutes les nations contre le « despotisme d'une anarchie sanglante ». Dans le désordre que produisent les faux principes, la Vendée a compris et s'est déclarée par le fer, le feu et le sang. Elle a voulu conserver ce qui lui vient de ses ancêtres, la Religion, la Monarchie. Dans l'échelle des inimitiés, l'ennemi est bien plus celui qui attaque les forces intérieures que celui qui attaque les forces extérieures. Le destructeur de la Religion et de la Monarchie, c'est le Jacobin, c'est l'ennemi. La Vendée accepte des puissances le secours contre lui seul, et nous savons qu'elle a tout sacrifié pour sauver son roi du Jacobin, comme elle aurait tout sacrifié pour le sauver de l'étranger.

abandonna le commandement et resta caché sur la rive gauche de la Loire. Il avait pu gagner le poste de Noirmoutier où il fut reçu avec les honneurs militaires, par ordre de M. de Charette. Ce fait et les termes même du pouvoir délivré à M. de la Robrie s'élèvent contre l'accusation portée sur M. de Charette de s'être montré jaloux de l'élection de M. d'Elbée au généralissimat.

Digitized by Google

La lettre originale confiée à M. de La Robrie pour remettre au Cabinet de Saint-James, est écrite sur deux feuillets de papier grand format et ne porte pas de date ni d'indication de localité. La mention « Original » y est inscrite et, en marge, cette note : « In Mr Knox's, 1er Janvier, 1794 », attestant son envoi au ministère par l'intermédiaire du commandant de Fischgard. Voici ce document :

MONSEIGNEUR,

Tout l'univers sait que depuis quatre ans, la France gémit sous le coup d'une révolution qui rend chaque jour ses malheurs plus déplorables, des factieux pétris de scélératesse se sont emparés de toutes les autorités pour commettre toutes sortes de crimes. Les personnes, les propriétés pour lesquels ils affectèrent d'abord une ombre de respect, sont immolées chaque jour à leur avidité sanguinaire. Y aurait-il quelque chose de sacré pour des monstres qui ont renversé l'autel et le trône et qui après avoir substitué aux Lois fondamentales de la Monarchie un phantôme de république que l'anarchie dévore ont commis dans la personne de Louis seize, le plus horrible des forfaits. La tête de ce Monarque vertueux est tombée sous leur fer régicide, quelle oppobre pour la France ! Quel désespoir pour de fidèles sujets ! Le notre Monseigneur, celui des habitants soi-disant départements de la Vendee et de la Loire-Inférieure s'est manifesté par des actes éclatants qui honoreront les pages de l'histoire et qui nous justifieront au yeux de la postérité, comme ils nous justifient à ceux de la génération présente. Le peuple de ces contrées s'est levé tout entier ; il a détruit dans un instant les administrations désastreuses sous lesquelles il gémissait depuis si longtemps. Bientôt des forces imposantes ont été déployées contre nous : Sans nous intimider, armés simplement de bâtons, mais forts de notre respect pour la Religion de nos pères et de notre amour pour notre Roi, nous avons terrassé nos ennemis ; deux cents pièces de canon, des armes et des munitions de toutes espèces sont devenus le prix de notre courage et fortifient dans nos cœurs l'espérance de rétablir notre jeune monarque Louis dix-sept, sur le trône de ses ancêtres.

Mais, Monseigneur, nous ne devons pas le dissimuler, de nombreux ennemis se reproduisent sans cesse pour nous combattre dans l'exécution de ce noble dessein ; que le dernier d'entre nous périsse plutôt que de l'abandonner. La seule crainte que nous ayons éprouvée jusqu'à ce jour a été de ne pouvoir en instruire une nation généreuse qui a fait éclater son indignation sur l'assassinat de Louis seize, et chez les fidèles sujets de Sa Majesté que les malheurs de leur patrie y ont conduit, trouvent l'hospitalité la plus secourable.

Les républicains maitres de nos ports empêcheront toute communication avec l'Angleterre, il fallait une grande entreprise pour

Digitized by Google

vaincre un grand obstacle. Monsieur le chevalier Charette, général d'une division royaliste de trente mille hommes, osa la tenter. Le 12 Octobre dernier, vers minuit il se porta sur l'isle de Noirmoutier avec huit mille hommes armés de fusils. L'obscurité, l'eau et les vases que la mer laisse toujours dans sa retraite, rien ne put ralentir leur ardeur, à trois heures du matin ils pénétrèrent dans l'isle à travers une grêle de boulets de mitraille et un feu continuel de mousqueterie. Maitre des premiers postes, le général attendit le point du jour pour pénétrer plus avant; déjà la nouvelle de son arrivée s'était répandue, on courait aux armes, mais tout fut emporté d'assaut, la garnison détruite ou faite prisonnière et la ville au pouvoir des royalistes; bientôt le pavillon tricolore fut réduit en cendre, et l'on vit flotter à sa place le vrai pavillon français.

Nous nous flattions, Monseigneur, que des vaisseaux anglais auraient aperçu ce pavillon, et seraient venus le reconnaître; à défaut de ce moyen nous prenons le parti d'expédier un bâtiment que nous avons trouvé dans ce port pour vous instruire de notre position et vous prier de la mettre sous les yeux de Sa Majesté britannique.

Notre cause est celle de tous les rois que les républicains français ont juré de détrôner; c'est celle de tous les peuples que les malheurs de la France doivent instruire à maintenir les lois de leur patrie en respectant ceux qui les gouvernent. C'est celle de la religion, des mœurs de l'*humanité*, qui dans notre malheureuse patrie a fait place à l'athéisme, à la corruption générale, à la barbarie qui porteraient bientôt dans toute l'Europe les mêmes ravages qu'elles exercent aujourd'hui parmi nous. La nation anglaise, Monseigneur, a souvent frémi d'horreur au récit des forfaits dont la France est souillée, elle s'est unie aux autres puissances pour en détruire les auteurs; pourrait-elle ne pas écouter favorablement la demande que nous lui faisons. Excédés par les fatigues d'une guerre cruelle qui a commencé le dix Mars dernier, nous sollicitons de prompts secours, savoir dix mille hommes de troupes bien armés, deux cent mille livres de poudre, cinquante canons de gros calibre avec des canoniers, cinq à six mille boulets de toute espèce, dix mortiers, des bombes et bombardiers et six mille fusils.

A l'arrivée de ce secours, quantité de villes encore rebelles mettront bas les armes et leurs habitans se réuniront à plus de cent cinquante mille hommes, des provinces de Bretagne, d'Anjou et de Normandie qui sont maintenant insurgées, pour le rétablissement de la monarchie. Daignez, Monseigneur, nous vous en conjurons, appuyer notre demande de tout votre crédit auprès de Sa Majesté britannique, un roi dont les vertus sont le plus bel ornement du trône, un ministre dont les qualités éminentes sont au dessus de son ministère, une nation sensible à tout ce qui porte un caractère de grandeur et de vertu, parce qu'elle en offre des modèles en tout genre. Voilà,

Digitized by Google

Monseigneur, ce qui fonde nos espérances, puissent-elles en se réalisant, vous être un sûr garant de notre reconnaissance.

Nous sommes, avec un profond respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Du Bois
Comdt de l'isle de Noirmoutier

de Tinguy
Gr de Noirmoutier

De Boissy
Commissaire général

Savin

Duhoux d'hauterive
Chev de St Louis
Lieut général du pays conquis par le Roi (1)

A. Pineau Dupavillon
Adjudt Gl

Ch. C.

de Massip
Offr de Dragons

de la Voyrie

Dargent
Offr

Gazet de Lanoé
Offi.

Guéraud-Boisjoly
Offer

L. Guérin
Cmdt

Dufrenois
Offer

Prodhome
Offer

Laurent
S. Cmdt

Douteaud
Officier

Barteau (2)
Officier

D'Elbée
Gén en chef

Le Chr Charette Gal

de Couétus
Chr de St Louis
Commandant de Division

de la Robrie
Cmdt de Cavalerie

Le Chevalier de La Grostière.

Hte de La Robrie
oficier

D. Mercier fils

G. M. Le Moal
officier

de Goulaisne

de La Sécherie

(1) Le Règlement général du 4 Septembre 1793 avait organisé : Un gouvernement des provinces pour le roi : ce fut M. de Donmissan qui occupa cette charge de gouverneur pour le Roi en pays conquis. M. Royrand, gouverneur en second ; M. de Boisy et M. Duhoux-d'Hauterive, faisaient partie de cet Etat-Major. Ce sont les deux seuls officiers angevins ayant suivi M. d'Elbée à Noirmoutier, qui aient signé au document.

(2) *War office. Catholic Army*, 475.

Digitized by Google

M. de Charette avait laissé M. de la Robrie à Noirmoutier avec l'ordre d'équiper le bâtiment le Dauphin pour gagner la côte Anglaise.

Le Bouvier Desmortiers (1) a donné le récit de cette expédition et des difficultés qu'elle rencontra. Le capitaine Lefebvre (2), ardent royaliste, capitaine commandant les navires dans toute l'île avait dû prendre le commandement du petit bâtiment qui ne pût partir que le 23 Décembre 1793.

La sortie de Noirmoutier fut très mouvementée. Au bout de 8 jours de mer, le 31 Décembre, ils parvinrent à Fischgard, à l'extrémité de la province de Galles. Pris pour des corsaires, ils furent accueillis à coups de pierres, et ne durent la vie qu'à l'énergique intervention du commandant de Fischgard. Celui-ci fit conduire M. de La Robrie et M. Lefebvre à Pembroke.

En cours de route, les prisonniers subirent de nouvelles avanies. M. Lefebvre fut blessé d'un coup de pierre, et n'échappa qu'à grand peine à l'animosité des indigènes.

L'embargo fut mis sur le Dauphin ; l'équipage resta prisonnier de guerre et fut incarcéré.

M. Th. O. Knox's, commandant de Fischgard, avait obtenu de M. de La Robrie qu'il lui confiât la lettre des généraux et des officiers de l'armée de M. de Charette. Il s'était cependant refusé à se dessaisir du pouvoir signé par MM. d'Elbée et Charette, seul gage qu'il eût de sa mission.

Remise à M. Knox le 1er Janvier, la lettre des généraux était envoyée aussitôt à Londres à Dundas (3) ; y était joint le rapport du commandaut de Fischgard, sur l'arrivée de M. de la Robrie et son arrestation (4).

(1) Le Bouvier Desmortiers. Vie de Charette, 1809, pages 183 à 187.

(2) Louis-François Lefebvre, né en 1758, tué le 10 Août 1795 en débarquant sur la côte de Saint-Jean-de-Monts, au village de la Plège.

(3) Dundas (Henry), premier vicomte Melville, 1742-1811. Secrétaire d'Etat à l'Intérieur

(4) Procès-verbal de M. Th. O. Knox à Right Honorable Henry Dundas. *War office* 418.

Digitized by Google

A ce courrier était joint encore une lettre de M. de La Robrie, en date du 1er Janvirr 1794, réclamant du ministre une audience pour rendre compte de sa mission.

Quelques jours après, M. Knox, recevait du ministre Dundas des instructions pour l'élargissement de M. de La Robrie et de l'équipage du bâtiment.

M. de La Robrie était dirigé sur Londres où il arriva le 8 Janvier.

L'émissaire avait hâte de se faire reconnaître et pour compléter les renseignements que donnaient déjà les généraux, il adressait au Cabinet du ministre ces deux notes sur la situation de l'armée royaliste de France et sur l'état des forces à Noirmoutier.

Etat de l'Armée royaliste

L'Armée royaliste de France, commandée par M. d'Elbée, est partagée en trois divisions, savoir :

La division de Poitou, commandée par M. le Chevalier de Charette, comprend une partie du Comté Nantais et partie du Bas-Poitou, et peut former un rassemblement de seize mille hommes, dont plus de moitié armés de fusils. Outre les canons de Noirmoutier, qui dépendent de cette division, elle en a huit de campagne.

La division d'Anjou et celle de la haute Bretagne, actuellement réunies, commandées par M. le marquis de la Rochejacquelain et le prince de Talmont, comprennent Laval, Rennes, partie de la rive droite de la Loire et tous les royalistes de la Vendée. Ces deux dernières divisions réunies (1), forment un rassemblement de près de quarante mille hommes, tous armés, et soixante pièces de canon de campagne avec les munitions à proportion.

Les forces des républicains sont :

L'armée des Sables de huit mille hommes, qui occupent les Sables, Saint-Gilles et Paimbœuf, et qui tiennent en échec l'armée royaliste du Poitou.

(1) Le prince de Talmont était l'un des plus ardents promoteurs du passage de la Loire. Il avait promis 20,000 hommes dans le Maine « tout prêts à se réunir à eux, etc., etc. ».

Ces prévisions furent loin de se réaliser. M. de La Robrie en était resté aux espérances qu'avaient fait naître ces promesses ; il constituait dans l'armée d'Outre-Loire, une division sous les ordres du prince de Talmont, qui n'a jamais existé.

Digitized by Google

Les débris des armées de Santerre de la garnison de Mayence et de la légion de Nantes formant vingt mille hommes, tiennent en échec les divisions d'Anjou et de la haute Bretagne ; outre cela, la République a des forces dans la Normandie, pour empêcher les royalistes d'y pénétrer et pour empêcher les habitants de s'insurger. Tel est l'état des forces des royalistes et de celles des républicains dans les provinces de Bretagne, Poitou et Normandie.

Informations receved from M. de La Robrie, 10 Janvier 1794.

Situation et Etat des forces de l'isle de Noirmoutier, prise le 12 Octobre 1793, par les royalistes du Poitou.

L'isle de Noirmoutier est située dans la baie de Bourgneuf, à l'entrée de la rivière de Nantes. Elle est séparée du continent par un petit bras de Mer qui est presque sec lorsque la mer est basse. Cette isle est défendue par trente-six pièces de canon de tout calibre, depuis quatre jusqu'à trente-six, huit cents hommes de garnison, et a dans son arsenal huit à dix milliers de poudre.

Le nombre de ses habitants, en état de porter les armes, se monte à dix huit cents, qui, s'ils étaient armés et avaient un secours de munitions de guerre et de bouche, pourraient défendre leur isle sans secours de garnison et la rendre imprenable.

La facilité d'ailleurs de communiquer avec la terre, lui est d'un très grand avantage.

La rade de Noirmoutier est interceptée par deux frégates et deux bricks républicains, au milieu desquels il faut nécessairement passer pour entrer dans le port de l'isle.

Il y a une autre entrée, connue seulement des marins de l'endroit, où les bâtiments ne peuvent rester à cause des fréquentes tempêtes, mais où, en cas de retour, le capitaine, qui m'a conduit ici, doit se présenter pour y faire des signaux dont il est convenu avec le commandant de l'isle (1).

L^t^-Colonel Marquis D'ELBÉE.

(A suivre).

(1) *War office, Royaliste Intelligence*, 416. Nouveau classement, 207.

Digitized by Google

UN CONTE DE LA GRANDE GUERRE

LE FOU

Une froide bise souffle du Nord, à travers les buissons effeuillés, chantant dans cette dernière nuit d'Octobre, comme le glas des jours ensoleillés et des joyeuses amours. Les grands peupliers, agités par le vent, semblent susurrer à la faveur de l'ombre épaisse couvrant la campagne, l'infinie mélancolie des cœurs endeuillés en cette veille de Toussaint. Seul, au fond d'une vallée dont le silence est troublé par le clapotis d'un ruisselet courant de roche en roche, un être, épris de sentimentalité en une heure de raison dit, aux génies de la Nuit les éternelles plaintes d'un éternel amour.

Il y a tantôt un an que la *douce amie* repose là-bas à l'ombre des cyprès, emportant dans sa tombe le bonheur de deux vies, et laissant le cerveau vide, celui qu'avec une immense pitié, faite toute de sympathie, l'on appelle : *Le Fou.*

Depuis la triste date, il s'en va par les sentiers, disant à la fleur printanière, à l'oiseau jaseur, à l'étoile, au nuage qui passe un poème étrange, quand un éclair de raison luit en son esprit.

Ce soir c'est une obsession continuelle.... Dix, vingt, cent cloches tintent à ses oreilles en une douce mélodie. On dirait un chant nuptial, s'envolant du clocher de la vieille église moussue, alors que de blanches ombres se profilant dans son cerveau égaré, conduisent à l'Eglise, le funèbre convoi de la bien-aimée....

Digitized by Google

— Soudain, à sa mémoire remonte une réminiscence du passé, un ressouvenir du temps où, tout enfant, sa bonne grand'mère lui contait une histoire merveilleuse. Et galopant comme un fantôme, dans cette nuit vide d'étoiles, il arrive sur la place de l'Eglise.

Il n'entend plus le tintement des cloches maintenant.... Ah! il se souvient !.... Depuis la tourmente révolutionnaire, elles sont enfouies dans le pré du presbytère. Un jour, en effet, les Bleus s'emparèrent du village et mirent le feu à l'Eglise. Alors que l'incendie gagnait le beffroi, les cloches se détachant d'elles mêmes, quittèrent leur clocher et, comme honteuses de cette profanation, s'enfoncèrent profondément dans le sol. Depuis, les fidèles, en état de grâce, perçoivent distinctement leur son, le matin de la Toussaint.

Mais il tarde à venir le jour, et les chrétiens endormis n'entendraient pas de sitôt encore, le souterrain carillon, si le Fou n'était là, qui veille pour eux. S'armant d'un marteau, trouvé devant la boutique du forgeron, il frappe à coups redoublés la porte de l'Eglise qui cède sous ce choc.

Puis dans l'ensilencement de la nuit, une voix d'airain éclate joyeuse, formidable, quand l'horloge à peine vient de sonner douze coups. Les cloches, à toutes volées annoncent la *Toussaint*, cependant que de toutes parts sous les chaumines, en un moment d'affolement, comme sortant d'un rêve fantastique, les habitants du village croient à quelque magie. Ce ne sont que cris déchirants, qu'appels désespérés. Chacun fuit; la mère à demi-vêtue, emportant ou traînant après soi ses enfants ; le père avec sa canardière, courant inconscient vers un but inconnu; les vieilles se signant, affolées par la terreur. Et toujours les cloches jettent aux échos de l'ombre leurs troublantes notes...

« L'ennemi ! l'ennemi ! » hurle soudain une aïeule qui fut de la Grande guerre et souvent entendit la nuit, avant l'incendie des Eglises, les cloches annoncer l'approche des Bleus. Aussitôt un coup de feu siffle dans la direction du clocher; suivi bientôt de cent autres. Mais, comme narguant cette foule qui, mainte-

Digitized by Google

nant devient stupide d'acharnement dans son ignorance des causes du branle-bas, les cloches, du haut de leur beffroi, chantent la ronde des Morts.

— C'est peut-être leur messe de Minuit aux pauvres trépassés ! hasarde quelqu'un. Pourtant ceux-là sont rares qui, la nuit entendent la cloche tinter l'appel des défunts et osent assister aux prières des âmes d'outre-tombe, fait-il songeur ?....

— Si parfois c'était un prêtre revenant à l'autel dire une messe payée qu'il n'eût pas le temps de chanter avant sa mort? ajoute un autre....

Maintenant le bruit des cloches diminue et quand déjà elles tintent en un faible son, une ombre, dans la nuit noire, sort de l'Eglise pendant que de toutes les poitrines s'élance une même exclamation :

« Le Fou ! Le Fou ! ».

Lui, dédaigneux de la foule hostile qui comprend enfin, évoque la Mort en d'étranges strophes : la Mort qui inspire les Poètes et fait les Fous !

Jehan DE LA CHESNAYE.

Digitized by Google

La première insurrection royaliste de l'année 1793 en Vendée

LE SOULÈVEMENT DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

(6-10 Janvier 1793.)

CHACUN sait que la grande insurrection Vendéenne éclata spontanément dans près de cinq cents paroisses du Bas-Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou à l'occasion du décret ordonnant la levée extraordinaire de 300.000 hommes chargés d'aller combattre les ennemis de la République. Ce soulèvement général contre la Révolution française triomphante eut lieu les 10, 11, 12 et 13 Mars 1793.

Mais depuis deux ans, cette immense contrée, à qui l'on a si justement donné le nom de *Vendée Militaire*, manifestait souvent des sentiments de fidélité, tant à l'égard de la religion catholique et de ses prêtres persécutés qu'envers la royauté et son auguste représentant que l'on tenait prisonnier à l'encontre de tout droit ; en un mot, elle laissait paraître à chaque occasion, sa haine contre la République et les partisans du nouvel état de choses. Ce bourdonnement encore confus de toutes ces légitimes colères ressemblait aux premiers roulements d'un tonnerre lointain précurseur d'un violent orage.

Digitized by Google

C'est dire que le soulèvement du mois de Mars 1793 avait été précédé par des rassemblements partiels, sans grande importance il est vrai (1), mais dont la fréquence, signalée un peu de tous les côtés, n'était pas sans inquiéter le gouvernement. D'ordinaire quelques centaines de paysans, rarement plus d'un mille, se réunissaient au son du tocsin et, armés de simples bâtons, attaquaient les patrouilles de gardes nationaux, chassaient l'intrus de l'église et du presbytère, abattaient les arbres de la liberté et les emblèmes révolutionnaires, retenaient prisonniers pendant quelques heures les patriotes de leur voisinage trop compromis, ou le porteur de contrainte trop hardi pour venir jusqu'à eux. En général, pas ou peu de sang versé, et il suffisait de la réunion des gardes nationales du canton pour dissiper ces attroupements aussi vite qu'ils s'étaient formés.

Le district de Montaigu, qui s'étendait à peu près sur un cinquième du département de la Vendée, était l'un de ceux où cet état d'irritation se manifestait le plus volontiers. Le général Dumouriez rapporte dans le *Journal* sa tournée du mois d'Août 1791, que « tout le foyer du fanatisme est à Châtillon et » dans les paroisses avoisinantes du district de Montaigu (2). » « De tous les districts de notre territoire, Montaigu est celui où » il y a le moins de civisme et où le fanatisme a le plus » d'empire », écrit Charles-Jacques-Etienne Girard, président du département de la Vendée, au président de celui de la Loire-Inférieure, le 24 Août 1792 (3).

Il ne faut donc pas s'étonner si ce fut dans ce district qu'eut lieu *le premier soulèvement et en même temps le plus important que l'on puisse signaler dans toute la Vendée, depuis le 1^er^ Janvier 1793 jusqu'à l'insurrection définitive*

(1) A l'exception toutefois du soulèvement des 22-25 Août 1792, pendant lequel les insurgés prirent Châtillon-sur-Sèvre et attaquèrent Bressuire.

(2) Chassin, *Prép.*, II, 30. — *Arch. Nat.* F. 7, 4598, 5.

(3) Chassin, *Prép.*, III, 12.

Digitized by Google

des 10-13 Mars suivants. Saint-Sulpice-le-Verdon, petite commune située à trois lieues Sud-Ouest de Montaigu, en fut le théâtre.

Cet évènement, dont on comprendra facilement le très réel intérêt pour l'histoire de la préparation des guerres de Vendée, mérite qu'on le signale d'autant mieux, qu'il est resté jusqu'à ce jour entièrement ignoré de tous les historiens de cette époque mémorable. M. Chassin, lui-même, qui a consacré trois gros volumes in-8°, à cette période antérieure au mois de Mars 1793, n'en a fait aucune mention, et, s'il l'avait connu, il lui aurait incontestablement assigné dans son ouvrage une place très marquée (1).

Aussi, croyons-nous faire œuvre utile de chroniqueur local en venant combler cette lacune, et en donnant dans ses moindres détails — par matière de compensation — le récit historique du rassemblement séditieux de Saint-Sulpice-le-Verdon (2).

***

Le Dimanche 6 Janvier 1793, jour de la fête de l'Epiphanie, *sept à huit cents hommes*, armés de piques et de bâtons, se sont rassemblés au son du toscin, dans le bourg de *Saint-Sulpice*, lançant par tous les échos des cris de haine à la République.

La bande se compose de la presque totalité des hommes de la paroisse, pauvres laboureurs auxquels se sont réunis un certain nombre de paysans de *Mormaison* et de l'*Herbergement*, ainsi que plusieurs habitants des *Lucs*.

(1) Il ne cite qu'un attroupement relativement peu considérable, qui n'eut lieu d'ailleurs que deux jours plus tard, le 8 Janvier, à la Boissière-de-Montaigu, dans le but également de chasser le porteur de contraintes.

(2) Ces détails nous sont fournis par les procès-verbaux des délibérations du département de la Loire-Inférieure, des 7 et 8 Janvier 1793 (*Arch. dép. de la Loire-Infé*re, L. 39, fos 79, 80, 83, 84), par le procès-verbal du citoyen Coüanne, commissaire de l'expédition, du 12 Janvier, et par celui des délibérations du département de la Vendée du 12 Janvier. (*Bib. de Nantes, coll. révol. de Dugast-Matifeux*, 25).

Digitized by Google

Quels sont les chefs de cette bande ? — Les pièces officielles restent muettes sur ce point.

Le motif de cette révolte nous est mieux connu. — On attend l'huissier porteur de contraintes chargé de se faire payer les contributions directes que les habitants de Saint-Sulpice refusent de verser à un gouvernement qui chasse leurs prêtres et qui met en accusation leur roi. L'officier ministériel est pourtant entouré d'une bonne escorte de citoyens en armes, mais devant un tel déploiement de forces, aucune tentative n'est possible, et il prend le sage parti de s'en retourner au même instant.

Les paysans, fiers de ce premier résultat, se portent alors vers la maison commune de Saint-Sulpice, dont le maire, *Jean Touzeau*, propriétaire, demeurant au village des Forges, bien que très modéré dans ses opinions, est, officiellement du moins, un républicain avéré. La porte de la chambre des délibérations cède promptement et la foule s'empare des quelques armes à feu qui y sont déposées. A la sortie, les cris séditieux retentissent de plus en plus nombreux, chacun discoure sur les événements et « tient, dit le procès-verbal, des propos dont l'effet serait alar- « mant ».

L'affolement, on le conçoit, est à son comble dans la famille Touzeau qui comprend à elle seule ce qu'il y a de patriotes — ses administrés disent déjà *patauds* — à Saint-Sulpice; la terreur n'est pas moindre parmi les rares patriotes de l'Herbergement. Touzeau s'empresse d'accourir à l'Herbergement, pour se concerter sur les progrès probables de l'insurrection avec le maire de cette commune, *Mathurin Chapeleau*, dont la famille, avec celle d'Echassériau, compose à peu près toute la colonie républicaine de cette localité. Ils décident d'informer à la hâte l'administration du district de Montaigu des événements graves qui paraissent se préparer, et de réquisitionner en même temps toute la force armée disponible afin de faire disperser sans retard ce rassemblement royaliste.

Montaigu se rend vite compte que sa garde nationale est incapable d'arrêter le mouvement insurrectionnel de Saint-

Digitized by Google

Sulpice, aussi, sur-le-champ, les autorités dépêchent-elles un courrier à Nantes vers l'administration départementale de la Loire-Inférieure, la priant d'envoyer aussitôt le secours demandé.

Le Conseil départemental est déjà en séance sous la présidence de *Maupassant* (1), en l'absence du président Beaufranchet, quand arrive, le 7 Janvier, la dépêche. Elle met en émoi l'Assemblée qui reconnaît la nécessité d'agir sans le moindre délai.

Le procès-verbal des délibérations est conçu en ces termes :

« Le district de Montaigu, au département de la Vendée, a » écrit par un courrier extraordinaire à ce département (de la » Loire-Inférieure), pour lui demander le secours d'une force » armée à l'effet de réprimer une insurrection qui s'est manifestée » dans la paroisse de Saint-Sulpice, dans son arrondissement, » où sept à huit cents personnes sont en armes.

» Lecture faite de la lettre de ladite administration du district » reçue à l'instant, considérant que c'est urgent de prendre des » mesures pour calmer l'agitation qui existe dans la paroisse de » Saint-Sulpice au district de Montaigu, et qu'il importe surtout » de ne pas laisser le temps aux chefs des révoltés de rassembler des forces et de contrarier leurs projets, le Conseil arrête, » ouï sur ce le Procureur général syndic (*Le Tourneux*) qu'il » sera, sur l'heure, écrit au citoyen *Marcé* (2), lieutenant général » employé dans cette division, pour le prier de se rendre au lieu » des séances de l'administration, ce qui ayant été exécuté, et le » général étant entré avec le citoyen *Deurbourcq*, commandant » de la garde nationale de Nantes, il a été arrêté, après en avoir » conféré avec les deux commandants :

» Qu'il sera envoyé à Montaigu, pour y servir sur les réquisi- » tions du district, une force armée ainsi composée; savoir :

(1) Louis-Charles-César Maupassant, administrateur de la Loire-Inférieure, périt lors des massacres de Machecoul, au mois de Mars 1793.

(2) L.-H.-J. de Marcé, général de brigade, nommé au commandement de la 12e division, ne put prendre son poste, Verteuil ayant voulu conserver cette fonction ; il fut du moins maintenu à Nantes à la demande du département de la Loire-Inférieure.

Digitized by Google

» 50 hommes pris dans les détachements des 14e et 44e régiments » et dans le bataillon de l'Aisne, venant de la Guadeloupe ; » 50 grenadiers de la garde nationale de Nantes ; 50 cavaliers et » 20 canonniers de la même garde avec un canon, en tout » 162 hommes (*sic*), lesquels partiront demain pour aller coucher » à Aigrefeuille et se rendre le lendemain à Montaigu ».

Tous les frais, solde et étape, seront « à la charge du départe- » ment de la Vendée dans le ressort duquel est le foyer de » l'insurrection ».

Les ordres donnés, le branle bas général du départ parmi les troupes commandées s'effectue avec le plus grand entrain. Les gardes nationaux montrent un enthousiasme qui tient du délire ; pas un seul de ceux qui ont été requis pour aller à Montaigu ne manque au rendez-vous. Les canonniers spécialement réclament tous l'honneur de marcher contre les paysans vendéens. « Leur » zèle est tel, dit le rapport, qu'il faut interposer l'autorité » pour réduire leur nombre à celui nécessaire pour manœuvrer » la pièce de canon envoyée avec le détachement ».

Mais bientôt apparaît le revers de la médaille. Les gardes nationaux n'ont pas de havresacs ; faute d'équipement les cavaliers ne peuvent harnacher les chevaux ; impossible de préparer le caisson. Bientôt le désordre est complet, sinon parmi les troupes de lignes du moins chez les gardes nationaux. Le départ dès lors est retardé et les hommes sont obligés de rester plus de deux heures sous les armes, par le froid glacial de la matinée du 8 Janvier. Enfin la sonnerie du départ va se faire entendre, quand l'étapier arrive annoncer qu'il lui est impossible de fournir l'étape en nature, mais qu'elle sera payée en argent à Aigrefeuille. Et c'est dans un enthousiasme quelque peu refroidi que la colonne part enfin de Nantes et s'achemine vers la Vendée.

Tous ces contre-temps ont leur écho jusqu'au Conseil départemental, car aussitôt le départ, les deux chefs de la Légion de la garde nantaise pénètrent dans la salle des séances que préside en ce moment *Beaufranchet*. Ils présentent aux autorités civiles une pétition tendant à ce que ces difficultés ne puissent plus se

Digitized by Google

présenter quand leurs soldats « seront requis pour les expéditions » éloignées, car ils se trouvent dans le plus grand embarras » pour le transport de leurs effets » ; ils insistent également pour contraindre l'étapier de fournir, ainsi qu'il le doit, l'étape en nature.

L'Assemblée promet tout ce qu'on lui demande, elle s'engage même à élaborer une nouvelle organisation de la Garde nationale, et elle ne lève la séance qu'après avoir adressé ses félicitations sur le zèle, le civisme et le patriotisme des chefs et des soldats partis à Saint-Sulpice-le-Verdon.

Après l'étape d'Aigrefeuille où l'on arrive dans la soirée du 8, le détachement se dirige sur Montaigu qu'il atteint dans l'après-midi du lendemain. Une nuit paisible repose la troupe, et il est arrêté au rapport que les opérations doivent commencer le 10 Janvier au matin.

La force armée, composée des troupes de ligne et de celles de la Garde nationale de Nantes, commandées par les citoyens *Bigot* et *Limonan*, auxquelles s'adjoint une partie de la Garde nationale de Montaigu, se met en route sur l'Herbergement à l'heure indiquée. Elle est accompagnée du citoyen *F. Coüanne*(1), commissaire désigné par l'administration du district pour diriger l'expédition.

Les deux lieues et demie qui séparent Montaigu de l'Herbergement sont vite franchies. A peine arrivée, commence la réquisition des billets de logement pour la troupe, l'étape lui ayant encore été payée à Montaigu, réquisition à laquelle le maire Chapleau défère avec empressement.

On en est encore à régler la question des logements, quand un émissaire arrive en courant à la mairie donner des nouvelles de l'insurrection.

C'est qu'en effet, le renfort a déjà trop tardé pour se rendre

(1) François Coüanne, administrateur du district de Montaigu, devint membre du Conseil central de Nantes dès le début de la guerre et s'occupa spécialement des patriotes Vendéens réfugiés dans cette ville.

Digitized by Google

sur les lieux. Depuis le 6 Janvier, les insurgés sont les maîtres de la région. Après le renvoi de l'huissier et la prise des armes déposées dans la chambre commune, le groupe est toujours resté compact. Si beaucoup de ces paysans rentrent chez eux à la tombée de la nuit, c'est pour revenir plus nombreux le lendemain avec leurs voisins et leurs amis, et bientôt la plupart des habitants des communes avoisinantes se sont joints à ceux de Saint-Sulpice. Pendant quatre jours on ne leur a opposé ni troupes, ni gardes nationaux ; les gardes de Rocheservière et de Vieillevigne ont eu à se tenir sur la défensive afin d'empêcher que l'insurrection ne gagne ces gros bourgs, et ceux de Montaigu, comprenant leur propre faiblesse, ont attendu le renfort demandé. Enfin l'attroupement est devenu si considérable, que le 10 Janvier, au moment même où la colonne républicaine pénètre dans le bourg de l'Herbergement, les *insurgés royalistes réunis à Saint-Sulpice sont au nombre de quatre mille*, au dire des documents officiels.

Dans une telle foule, les propos, comme bien on pense, deviennent de plus en plus séditieux. On y proclame la défense de la religion et de ses ministres, la fidélité à la royauté, à ses représentants et à ses soutiens. On entend clamer de toute part les cris de : *Vive Dieu et vivent nos prêtres ! A bas la République et vive le Roi !* Le succès facile la rend belliqueuse et, sur la proposition de l'un des meneurs, elle décide de se rendre chez le républicain du cru, chez le citoyen Touzeau, dont la demeure est à 1500 mètres du bourg, et de s'emparer de sa personne pour servir comme otage.

C'est alors que Touzeau, ayant eu vent de ce projet qui doit s'exécuter dans quelques instants, a dépêché son domestique près des commandants de la troupe qu'il sait déjà rendue à l'Herbergement, pour leur demander de venir à sa défense.

— *Mon maître*, dit le courrier haletant aux autorités rassemblées, *vous fait dire que quatre mille hommes arrivent à l'instant à sa maison des Forges pour l'incendier et la*

Digitized by Google

dévaster. Je n'ai pas de lettre à vous remettre de sa part, car il n'a pas eu le temps de l'écrire ayant même abandonné sa maison et sa famille pour prendre la fuite à travers champs ; mais croyez-moi et venez le délivrer.

Sur ce rapport, le commissaire Coüanne, d'accord avec les commandants de la troupe, expédie de suite une dépêche à l'administration de Montaigu, la « requérant d'envoyer sur-le-» champ toutes les forces qui pouvaient être en son pouvoir pour » le moment ». Il fait battre la générale après avoir fait tirer un coup de fusil pour annoncer l'alarme, et en chantant l'*Hymne des Marseillais*, fantassins, cavaliers et canonniers se dirigent sur le village des Forges.

A cinq cents mètres de ce village, l'avant-garde aperçoit les citoyens Jean et Louis-Zacharie Touzeau, frères, leurs sœurs, Jeanne et N... Touzeau et leur mère, Marie-Anne Renaudin, veuve de René Touzeau, accourant vers elle. La terreur est empreinte sur tous les traits de leur visage. Mais, placés sous la protection de la colonne, les fugitifs reviennent sur leurs pas, et quelques minutes après, les républicains pénètrent aux Forges sans avoir rencontré le moindre paysan.

Les insurgés, en effet, ayant appris que des forces considérables, soutenues par un ou plusieurs canons, se dirigent contre eux, se sont dispersés dès qu'ils ont entendu dans le lointain la fanfare et les chants. Satisfaite de la retraite du porteur de contraintes qui a été le principal motif de leur rassemblement, de la prise des armes déposées à la mairie, de la peur qu'ils ont donnée aux autorités républicaines, cette troupe qui n'a pour armes que des bâtons et quelques mauvais fusils, qui n'a aucune discipline, qui n'a pas de chef à proprement parler, qui n'a encore aucun but précis pour engager une lutte ouverte, s'est retirée, ainsi que cela se produisait généralement en pareille circonstance, devant une force armée de quelque importance. Et c'est à peine si les soldats de la République aperçoivent dans le lointain, entre les chemins creux et les halliers aux chênes dépouillés de feuilles, quelques retarda-

Digitized by Google

taires fuyant dans la direction de Saint-Sulpice, des Lucs ou de la Chevasse.

Voyant que tout danger immédiat paraît écarté, Coüanne envoye un cavalier d'ordonnance à Montaigu à l'effet d'y faire rester les forces qu'il vient de requérir, et arrête que six grenadiers resteront avec lui dans la maison du citoyen Touzeau, aux Forges, tandis que d'autres iront immédiatement chez le Juge de paix du canton des Brouzils pour lui faire signer *vingt et un mandats d'amener;* le détachement de cavalerie se rendra à l'Herbergement pour y coucher; l'infanterie plus nombreuse demeurera à Saint-Sulpice, et aura soin de descendre les cloches de l'Eglise qui seront transportées à Montaigu, sous la garde de l'administration du district, afin que les habitants ne puissent plus sonner le tocsin.

Sur les quatre heures du soir, les mandats d'amener sont remis au commissaire qui envoie un nouvel ordre aux cavaliers cantonnés à l'Herbergement de se rendre dès le lendemain matin à Saint-Sulpice pour que les opérations soient effectuées avec la plus grande célérité.

En effet, le 11 Janvier, dès l'aurore, les deux détachements se trouvent réunis, et bientôt Coüanne arrive à la hâte les rejoindre dans la chambre commune de la localité où il a donné rendez-vous aux autorités. La séance est solennelle : le maire Touzeau, la majeure partie de la municipalité et les deux commandants sont présents. Le commissaire du district remet alors à la troupe les mandats d'amener délivrés la veille par le juge de paix, contre les principaux fauteurs de la sédition désignés par Touzeau, et il ordonne de s'en saisir morts ou vifs en quelque endroit qu'ils se trouvent. Puis les soldats ayant reçu les ordres, l'assemblée discute sur les moyens à prendre pour empêcher un tel attroupement de se reproduire. Toutefois la municipalité voit avec regret le départ de ses cloches pour Montaigu, et prie le commissaire de réduire cette mesure à « oter les cordes, » l'échelle qui monte au clocher et de fermer les portes de l'église » dont un des officiers municipaux aurait la clef afin de pouvoir

Digitized by Google

» y aller pour monter l'horloge, » requête à laquelle il est fait droit.

Pendant ce temps, fantassins et cavaliers, divisés par pelotons, parcourent toute la campagne pour exécuter les ordres. Ils se transportent dans toutes les maisons que l'on soupçonne servir de refuge aux coupables, mais partout elles sont désertes. Rien dans les châteaux de la Bégaudière et de la Chabotterie où l'on procède à une visite domiciliaire en règle, rien dans les chaumières de la paroisse, rien dans celles des paroisses voisines. Enfin sur le soir, les patrouilles regagnent tour à tour Saint-Sulpice, et les officiers sont obligés d'annoncer au commissaire que toute la troupe est rentrée sans avoir obtenu le moindre résultat.

Ce n'est pas sans grand dépit que les autorités républicaines apprennent cette nouvelle ; mais faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les membres présents de la municipalité, sur la proposition de Touzeau et de Coüanne, décident qu'un *Arbre de la Liberté* sera planté le lendemain à Saint-Sulpice et que tous les bons citoyens seront conviés à cette cérémonie.

Les troupes rentrent dans leurs cantonnements respectifs, et dans la matinée du 12 Janvier le citoyen commissaire, accompagné du maire, quitte le village des Forges où ils sont retournés coucher pour s'en revenir à Saint-Sulpice. Ils y trouvent un cavalier d'ordonnance, chargé de prévenir les commandants Bigot et Limonan de rentrer ce jour même à Montaigu. Néanmoins la municipalité, craignant à bon droit que les troubles dont ils ont été menacés renaissent dès que la population « fanatisée » apprendra l'évacuation par les troupes du territoire de la commune, obtient par mesure de sûreté un détachement de 50 hommes, dont 25 seront cantonnés à Saint-Sulpice et 25 à Mormaison.

Enfin, l'on procède à la plantation de l'*Arbre de la Liberté* avec le concours de toute la colonne qui tire une salve en l'honneur de la République et qui entonne le chant de la *Marseillaise*. La cérémonie achevée, le surplus de la troupe se

Digitized by Google

met en route pour Montaigu, où elle arrive à quatre heures du soir, avec *un seul* des insurgés désignés par les mandats, qui s'est fait prendre dans la nuit précédente, et que l'on retint dans les prisons du chef-lieu de district en attendant sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire.

En vérité, le succès n'est pas considérable. Néanmoins, le citoyen commissaire Coüanne termine son rapport du 12 Janvier 1793, signé également par Sorin, maire de Montaigu et Touzeau, maire de Saint- Sulpice, par la déclaration suivante :

« Nous croyons qu'il est de notre devoir de rendre hommage » à l'intelligence et à la prudence que nos frères de Nantes, » troupes de ligne et gendarmerie, ont mis dans l'exécution de » leurs différentes opérations. L'administration de Montaigu leur » doit le rétablissement de l'ordre et la tranquillité de son » territoire.

» Agréez, chers citoyens, sa reconnaissance et la mienne » en particulier. »

Le chef-lieu du département de la Vendée, Fontenay-le-Comte, avait été avisé des évènements graves qui se passaient à Saint-Sulpice par un courrier extraordinaire daté du 9. Une lettre du 11, parvenue de la même façon, disait que le rassemblement s'était dissout devant la force armée, « mais qu'il était » néanmoins indispensable de maintenir une force suffisante sur » les lieux afin de se porter à l'instant dans les endroits où » la tranquillité publique est troublée » ; elle demandait d'urgence que les troupes du département vinssent renforcer la garnison de Montaigu.

C'est qu'en effet, les troupes de lignes et la garde nationale nantaise n'avaient pas rendu leurs services, si importants qu'ils pussent le croire, que pour l'honneur de combattre les ennemis de la République. Les *frères de Nantes* « réclamaient un trai- » tement de 45 sols par jour pour chaque fantassin et à propor- » tion pour les cavaliers, sous-officiers et officiers, ce qui triple » la solde déterminée par la loi. »

Digitized by Google

La note à payer était vraiment par trop exagérée. Aussi l'Assemblée départementale de la Vendée, considérant « que les » troubles qui se sont manifestés pourraient avoir des suites » fâcheuses s'il n'était pris des mesures promptes et capables » de repousser les ennemis du bien public ; que la seule res- » source offerte dans ce moment à l'administration est la garde » nationale de Fontenay, sur le zèle et le patriotisme de laquelle » l'Assemblée a toujours compté ; » considérant enfin qu'il faut payer les troupes Nantaises, arrête :

« 1° Qu'il sera fait une réquisition au commandant de la » Garde nationale de Fontenay, de faire partir demain un » détachement de *66 hommes* de la garde qu'il commande, » savoir, un capitaine, un sous-lieutenant, deux sergents, » 4 caporaux, 44 fusilliers, 2 tambours, un sergent de canonnier, » un caporal et 10 canonniers pour le service d'un canon de » campagne qui accompagnera le détachement, lequel se rendra » à Montaigu pour agir et se porter dans les endroits qui lui » seront indiqués, en conséquence des réquisitions qui lui seront » faites par l'administration du district de Montaigu ou le » commissaire qu'elle nommera.

» 2° Que pour subvenir aux premières dépenses et effectuer la » paye à raison de 20 sols par fusillier et proportionnellement » pour les sous-officiers et officiers, il sera remis à la disposition » du commandant du détachement une somme de 2,000 livres.

» 3° Que le citoyen *Verteuil*, lieutenant-général, commandant » la 12e division militaire (1), sera prié instamment de placer le » plus tôt possible à Montaigu une compagnie de troupes de » ligne qu'il a à sa disposition, pour remplacer le détachement » de Garde nationale.

» 4° Qu'il sera payé à la force publique, appelée de Nantes et » des environs, une solde de 30 sols par jour, pour chaque » fantassin et proportionnellement pour les sous-officiers et

(1) M.-A. baron de Verteuil de Malleret, dirigea les premières opérations militaires contre les armées royalistes; mais vaincu et déjà fort âgé, il fut suspendu au mois de septembre 1793 et remplacé par le général Léchelle.

Digitized by Google

» officiers, et pareille solde aux cavaliers, en observant la même » proportion pour les sous-officiers et officiers, dans le cas » où les rations de fourrages leur auraient été fournies, et que » dans le cas contraire, la solde leur sera payée à raison de » 3 livres par cavalier et proportionnellement pour les sous- » officiers et officiers, lesquelles soldes seront acquittées sur la » partie des sous additionnels appartenant au district de » Montaigu, d'après le mandat que l'administration du district » délivrera, sauf au receveur à faire l'avance si la recette actuelle » est insuffisante.

« Fait à Fontenay, en l'intérêt général du département de la » Vendée, le 12 Janvier 1793, l'an II de la République. (Signé) » *A.-J.-B^te Martineau, Joseph Laval fils, secrétaire* ».

***

Telle fut la première insurrection royaliste que les documents signalent en Vendée dans l'année 1793 avant le soulèvement général des 10-13 Mars 1793. Ce fut incontestablement le plus important attroupement de cette période ; les mesures prises par l'administration de Montaigu, par le département de la Loire-Inférieure et enfin par le Conseil départemental de la Vendée en sont la preuve formelle. Il semble d'ailleurs que la présence des soldats de la République sur le territoire de Saint-Sulpice eut un résultat assez satisfaisant, puisque les habitants de la région ne reprirent les armes que le 11 Mars suivant.

Sans doute, contre cette bande de 4,000 personnes, sans fusils, sans chefs, sans but précis, il n'avait fallu qu'une faible troupe régulière pour la disperser. Ce n'était pas pourtant lâcheté de leur part, car bientôt ces mêmes paysans, la veille encore inconnus au monde, viendront révéler tout-à-coup un courage sublime et cette grandeur d'âme qui fait les grands hommes, les « *géants* ».

La petite commune de Saint-Sulpice-le-Verdon qui avait donc été l'une des premières à se soulever contre la Révolution,

Digitized by Google

devait voir encore l'épilogue de cette lutte héroïque, et servir de théâtre au suprême effort de l'armée Vendéenne, qui vint s'y briser, après avoir vaincu les troupes les plus réputées de l'Europe. Le 23 Mars 1796, en effet, le grand, l'indomptable Charette, l'ennemi le plus redouté de la République, était fait prisonnier par le général Travot, après une lutte acharnée, couvert de blessures et accablé par le nombre, dans le bois de la Chabotterie, situé sur le territoire de cette même commune.

Ainsi se terminait en quelque sorte la grande épopée Vendéenne, dont le souvenir sera à jamais immortel !

La Chabotterie, 6 Août 1911.

A. DE GOUÉ.

Digitized by Google

NOTE

Sur la famille Jannet de la Bauduère et de Lépinay

Dans mon étude historique et critique sur la *Prise de Charette*, publiée en 1910 dans la *Revue du Bas-Poitou* (Nos 2 et 4), il a été fait plusieurs fois mention de *L.-J. Jannet-Bauduère*. Or, afin qu'il n'y ait aucun malentendu avec la famille Jannet de Lépinay qui, depuis si longtemps, entretient des relations d'amitié et de camaraderie avec la mienne, je tiens à faire la déclaration suivante.

Le chasseur à cheval de la Vendée qui fut présent à la prise de Charette appartenait à une branche aujourd'hui éteinte de cette famille, très bien apparentée de tout temps et fort anciennement connue au pays d'Olonne. Deux de ses membres, au XVIIIe siècle, ont occupé des charges dans la Maison du duc d'Orléans, un autre, *Joseph Jannet de la Jarrie*, fut auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne (1736-1758), charge conférant la noblesse ; quelques uns d'entre eux ont porté le titre d'« écuyer. »

Jannet-Bauduère appartenait d'ailleurs par ses traditions à une maison notoirement royaliste, et sa femme elle-même avait été incarcérée, en 1793, en raison de ses opinions politiques, comme je l'avais déjà signalé dans mon travail.

Je pourrais ajouter que *Benoise Jannet de la Bauduère*, maîtresse des novices au couvent des Bénédictines des Sables, fut jetée dans les prisons de cette ville et n'évita l'échafaud que par suite d'une grave maladie qui lui permit d'attendre des jours meilleurs.

Henri Jannet de la Bauduère fit partie en 1823 de la garde d'honneur de la duchesse d'Angoulême pendant son séjour en Vendée. Plus tard, son fils, *Alphonse de la Bauduère*, ancien

Digitized by Google

officier de cavalerie aux chasseurs d'Afrique, puis conseiller général du canton des Sables-d'Olonne, était membre de la délégation qui, avec le baron de Mesnard, alla à Lucerne porter à Mgr le Comte de Chambord l'hommage de foi et de fidélité de la Vendée.

Quant à la branche *Jannet de Lépinay*, — actuellement seule existante, et collatérale de celle de la Bauduère, ainsi que j'avais tenu à le préciser dans mon étude, — les sentiments royalistes et patriotiques de ses membres et de tous ses alliés sont trop connus pour qu'il en soit question ici. Je serai seulement l'interprète de tous en disant que ses représentants actuels — dont l'un d'eux fut sergent aux zouaves de Charette en 1870-1871 — ont l'estime et l'amitié de tous les vrais Vendéens.

A DE GOUÉ.

Digitized by Google

CHARETTE

Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire.
(Corneille, *Horace.*)

C'était un chevalier. Il avait dans le cœur,
Ainsi que ses aïeux, la bravoure et l'honneur.
Comme eux il ressentait, dans sa noble poitrine,
Pour le trône et l'autel une flamme divine.

C'était un chevalier, un autre Godefroy,
Un aimable Tancrède, un Bayard sans effroi ;
Fièrement son blason portait cette devise :
« Tout mon sang pour le Roi, pour le Christ et l'Eglise. »

C'était un chevalier, un descendant des preux ;
Il allait au combat et triomphait comme eux.
Il sut gagner de même un rayon de la gloire,
En signant de son sang sa page dans l'histoire.

Le Baron de Charette était un grand guerrier ;
La valeur, à son front, sut mettre le laurier
Du courageux soldat, du brave capitaine,
Le laurier qui verdit au souffle de la haine.

C'était un grand guerrier : sans cesse il imita
Scipion, Fabius, ou l'ardent Jugurtha.
Et, comme ce dernier qui luttait en Afrique,
Charette ainsi luttait contre la République.

Sa tête est mise à prix..... Il ne veut point de paix.
Intrépide lutteur et ne comptant jamais
Le nombre d'ennemis avant de les abattre,
Jamais désespéré, toujours prêt à combattre.

Digitized by Google

C'était un grand guerrier : jamais las de souffrir
Pour son noble drapeau, fier pour lui de mourir ;
Pendant trois ans complets, sans repos et sans trêve,
Sur les Bleus effrayés il fit passer son glaive.

C'était un grand chrétien : fidèle au Roi du ciel
Il voulut protéger et la croix et l'autel ;
Du vieux Matathias suivant le noble exemple,
Il défendit trois ans les ruines du temple.

C'était un grand chrétien : en face de la mort
Il demeura debout, sanglant mais toujours fort,
Disant à ses bourreaux : « Je ne suis point esclave ;
Regardez bien mon cœur ; c'est là qu'on frappe un brave ! »

Dom JOSEPH ROUX. (1)

(1) Extrait des *Souvenirs du Bocage Vendéen.*

Digitized by Google

FÊTE

DE LA

CROIX DE CHARETTE

A LA CHABOTTERIE

(6 Aout 1911)

La *Vendée* ! *Charette* ! Après plus d'un siècle écoulé, ces noms évoquent encore en nos âmes le souvenir de l'incomparable épopée qui souleva tout un peuple pour la défense de sa foi religieuse et monarchique, et dont l'inoubliable geste fut comme une vision superbe du passé s'offrant une dernière fois à l'admiration des hommes.

Ce sera l'immortelle gloire de ce peuple d'avoir, plusieurs années durant, tenu tête aux troupes aguerries de la Révolution, d'avoir livré, à l'aide de soldats novices et le plus souvent sans armes, dix-sept batailles rangées, enlevé plus de 700 pièces de canons, remporté d'innombrables victoires et fait trembler et reculer la formidable et implacable Convention.

Digitized by Google

Au cours de cette lutte prodigieusement épique, le Bocage Vendéen se fit plus particulièrement remarquer par l'énergie et la continuité de ses courageux efforts. Et de tout le Bocage, le coin de terre si pittoresque de Saint-Sulpice-le-Verdon, sur lequel l'âme du passé veille encore amoureusement du haut des vieilles et curieuses tours du château voisin de la Chabotterie, fut incontestablement celui où la résistance, grâce à l'indomptable Charette, se montra la plus acharnée.

Bercé par ces glorieux souvenirs, M. *Alain de Goué*, le jeune et aimable châtelain de la Chabotterie, aima de honne heure à évoquer le passé d'héroïsme de son pays. La physionomie de Charette, dont l'irréductible courage personnifiait si exactement le caractère de l'insurrection Vendéenne, l'attira plus particulièrement ; et, dès longtemps, il caressa le désir d'élever à sa mémoire un monument plus digne, plus durable, que la modeste croix de bois qui marquait l'endroit où le héros Vendéen fut frappé et fait prisonnier par les soldats de Travot.

L'étude si merveilleusement documentée que M. de Goué consacra en 1911 à cette capture, hâta sa détermination (1). Il entra en relation avec la famille de Charette qui prit immédiatement à son compte la moitié des frais du monument projeté, les frais de l'autre moitié devant être couverts par MM. de Goué père et fils et par les souscriptions de quelques autres royalistes fidèles.

M. Alain de Goué se mit alors aussitôt à la besogne, et comme il manie le crayon avec autant de bonheur que la plume, il dessina lui-même, et d'une façon parfaite, le plan de la Croix.

Elle fut exécutée en beau granit de Nantes (carrière de la Contrie), par M. Dupeux, entrepreneur à la Roche-sur-Yon. Les sculptures de détail sont l'œuvre de MM. Leroy et Aubry, principaux ouvriers de M. Vallet, l'artiste nantais si connu et au talent si apprécié.

Mais en élevant cette Croix à la mémoire de Charette, M. Alain de Goué n'avait pas seulement le désir d'honorer les

(1) Apud. *Revue du Bas-Poitou.*

Digitized by Google

gloires du passé, il avait en même temps à cœur de provoquer en Vendée une grande manifestation royaliste. Il s'en ouvrit à quelques voisins et amis qui applaudirent à cette idée. N'osant en entreprendre seul la réalisation, il profita de la réunion d'Action Française qui eut lieu en Mars 1911, à la Roche-sur-Yon, pour demander à M. *René Vallette*, dont il connaissait le zèle ardent pour la cause royaliste et le culte non moins profond pour les héros de la Vendée militaire, de vouloir bien prendre sa part dans l'organisation de la fête projetée.

Telle est la genèse de la grandiose manifestation Vendéenne qui eut lieu à la Chabotterie, le 6 Août 1911, à l'occasion de l'inauguration de la Croix de Charette, manifestation qui fut incontestablement la plus belle et la plus nombreuse que notre pays ait vue depuis longtemps, et qui brillera désormais ineffaçable dans les fastes de la Vendée royaliste.

I

LA FÊTE RELIGIEUSE

—

LA MESSE

Le Dimanche 6 Août, bien avant dix heures du matin, le petit bourg de Saint-Sulpice-le-Verdon prend une animation inaccoutumée. De tous côtés, arrivent lentement, par groupes, des piétons, paysans du voisinage, bravant la chaleur intense ; des voitures de tous styles, des automobiles s'arrêtent couvertes de

Digitized by Google

poussière, et on en voit descendre des Vendéens accourus du Bocage, de la Plaine et du Marais, ainsi qu'un certain nombre de fidèles des départements limitrophes.

Quand les cloches tintent à l'Eglise paroissiale, celle-ci est déjà archicomble ; on se presse dans la nef et les bas-côtés, dans le chœur ou la tribune, sous le portique ou à l'embrasure des portes, et il est presque impossible aux retardataires de trouver une place.

Elle est gentille et coquette d'ailleurs l'Eglise de Saint-Sulpice, reconstruite en 1887 dans le style romano-byzantin ! Le chœur en particulier a été pour la circonstance splendidement orné. Des oriflammes décorées d'immenses Sacrés-Cœurs et de longues tentures rouges lamées d'or descendent des voûtes et s'accrochent aux piliers. Enfin, à 10 heures très précises, les chants liturgiques se font entendre et la grand'messe commence, célébrée par M. l'abbé *Emile Michaud*, curé de la paroisse.

Après l'Evangile, M. le Curé donne quelques instructions sur la cérémonie de l'après-midi, puis M. l'abbé *Charles Forgeau*, missionnaire diocésain, dont le talent oratoire est renommé par toute la Vendée, ancien aumônier, révoqué pour son zèle apostolique, de l'hospice de Fontenay-le-Comte, monte en chaire et prononce un discours empreint de la plus haute éloquence et du plus pur souffle religieux et patriotique.

PANÉGYRIQUE DE CHARETTE

Par M. l'abbé C. Forgeau

†

Interroga Majores et dicent tibi.
Interroge tes pères et ils t'instruiront.

Ils te diront par leur vie, encore mieux par leur mort, ce que c'est qu'être *un homme, un français, un chrétien.*

Ecoute et regarde : *Jacques Cathelineau,* à la nouvelle de sa foi

Digitized by Google

attaquée, laisse son pain en pâte, ses enfants à la Providence et va porter sa vie à la cause sainte ! *Henri de la Rochejacquelein* fait sa première harangue : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; « si je meurs, vengez-moi ». *Bonchamps* fait sa dernière prière : « Grâce pour les prisonniers ! » A ses soldats cernés par l'ennemi et lui demandant que faire, « Savoir mourir » répond *d'Elbée* qui va joindre l'exemple à la leçon ; comme *Lescure* à Torfou : « Y a-t-il quatre cents hommes assez braves pour mourir avec » moi ? » Voici l'infortuné *Marigny* à ses assassins : « Vous » rapporterez à ceux qui vous ont envoyés que j'ai reçu la mort » en face et que je vous ai, sans crainte, présenté ma poitrine. » Voici *Talmont* à son bourreau : « Tu fais ton métier et moi mon devoir. » Voici *Stofflet*, au soldat qui s'apprête à lui bander les yeux : « Les Vendéens n'ont pas peur des balles : Vive le Roi, Vive la » Religion ! »

Plus près d'ici, c'est *de Couëtus*, si doux et si brave, si oublieux de lui-même que jusqu'à sa dernière minute, il la passe à consoler Thouzeau qui pleure comme un enfant : « Ne pleure pas, Dieu prendra » soin de ta famille et, ce soir, nous souperons en Paradis. » C'est le vieux *Joly* de Machecoul, plus intrépide encore qu'impitoyable ; c'est *Pageot*, de Bouin, moins vaniteux encore que vaillant ; ce sont les deux *Savin*, ce sont les deux *Guérin*, à tout le moins l'aîné. Ce sont les trois *de la Robrie*, *Joseph* qui périt misérablement enlisé dans les vases du Gois qu'il traversait pour rejoindre ses frères d'armes ; *Prudent* qui proteste si hautement de sa fidélité ! « Vous » verrez, mon général, si j'ai changé ! » et qui, presque au lendemain de ce fier défi, fait une mort belle à rendre jaloux *Hyacinthe*, qui, vainement, a cherché la mort sur tous les champs de bataille, condamné à survivre et à se justifier de n'avoir pu mourir. Ce sont... Mais à faire l'appel des plus connus seulement, j'en aurais jusqu'à ce soir. Du moins, je ne vous oublierai pas, héroïques et charmantes figures, *demoiselles de Couëtus*, *demoiselle de la Rochette* et vous, surtout, la digne *sœur*, la compagne inséparable de Celui qui ferme si glorieusement cette procession de martyrs, j'ai nommé **Athanase Charette de la Contrie** et en le nommant, j'ai nommé *un homme*, *un français*, *un Chrétien*.

I. — Un homme ! Quand on dit un homme, on dit une tête, une

Digitized by Google

volonté, un caractère, on montre, attachée à une cause qui ne meurt pas, une fidélité immortelle.

C'est Jeanne d'Arc qu'il ne faut jamais omettre de citer parmi les hommes, Jeanne d'Arc en faisant le serment : « J'irai trouver » Charles VII, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux ». C'est Charette, à son tour, jurant avec une énergie égale, et également pittoresque : « Tant qu'une roue restera, la charette roulera. » Le carrosse de Clermont-Tonnerre va se croiser dans un passage étroit, avec le carrosse de son ennemi Pontchartrain : « Ni ton pont, ni ton char, » ni ton train n'empêcheront de passer mon tonnerre, » et, comme un éclair, il passe... Eh ! bien, pas une des épreuves de toutes natures semées le long de ces trois années de combat, ni revers, ni succès, ni les nuits de marche, ni les jours de jeûne, ni les blessures, ni la fièvre, ni ingratitudes, ni jalousies, ni trahisons, ni menaces, ni promesses, pas mêmes les plaisirs n'empêcheront de *rouler la Charette.*

Depuis le jour où Danions et Maraichins de la Garnache, de Machecoul, de Challans, de Sallertaine sont allés assiéger la vieille Fonteclose et faire honte au châtelain de son inaction : « Allons ! il » faut que vous sortiez de là, que vous veniez avec nous, que vous nous » commandiez, vous devriez avoir honte... — Eh bien, puisque vous » m'y forcez, je marche à votre tête, mais je fais fusiller le premier qui » me désobéira », à partir de ce 14 Mars 1793 jusqu'à ce 29 Mars 1796 où la main droite sur le cœur, le général lance son dernier ordre : « Soldats, ajustez-bien, c'est ici qu'il faut frapper un brave, » pas un instant cette fidélité ne s'ébranla.

Et pourtant... Voici pour encourager les débuts de la campagne : Première rencontre avec l'ennemi et les soldats de Charette prennent la fuite ; deuxième rencontre, ils prennent la fuite ; troisième rencontre, ils prennent la fuite ; Challans, défaite ! Saint-Gervais, défaite ! Machecoul, défaite ! Avec sa poignée d'hommes le jeune chef se replie sur Vieillevigne. Mal accueilli par Vrignault, mis en joue par les blancs de Rocheservière, blâmé par Royrand : « J'en ai assez de mendier l'hospitalité, dit-il, je m'en retourne à » Légé. » Oh ! non pour y bouder, entendez-le qui ajoute : « et si les » Bleus y sont, on les chassera. »

Bientôt sa supériorité s'accuse et, sous ses ordres, bon gré mal gré, viennent se ranger les autres chefs et pas seulement Couëtus, La

Digitized by Google

Cathelinière, Joly... mais encore Royrand et Vrignault. Et c'est une sonnerie de victoires : Torfou, victoire ! Montaigu, victoire ! Saint-Fulgent, victoire ! les Clouzeaux, victoire ! La Roulière, victoire ! Fréligné, victoire !... Sur un espace qui ne mesure pas 25 lieues dans sa plus grande étendue et d'à peine trois années, c'est plus de cent fois qu'alternativement se feront entendre défaite ! victoire ! victoire ! défaite !... mais capitulation, jamais !

Et pendant ce temps-là, qu'est-ce donc que vous faites, vous autres, là-bas, comte de Provence, comte d'Artois ? De quoi faut-il vous accuser ? De trahison ? Non certes ! de jalousie, comme plus tard pour les exploits du pauvre Cadoudal ? d'ingratitude envers des serviteurs trop fidèles pour qu'il soit besoin de les remercier ? Quel jeu jouez-vous là-bas ? Inconsciemment, sans doute, mais, peut-être, efficacement, ce que vous faites, là-bas, c'est le jeu de l'Angleterre qui, sous couleur de prendre en mains vos intérêts, s'applique surtout à bien soigner les siens. Et vous n'auriez qu'à poser le pied sur le sol de France pour qu'il en lève des légions ! Ah ! vous pouvez vous rendre le douloureux témoignage d'avoir été la grande souffrance de Charette ! mais vous avez bien raison de ne pas douter de sa fidélité. C'est le moment où ses soldats, lassés de vous attendre, l'abandonnent, où la trahison commence à dresser la tête, et, pendant que vous paraissez l'oublier, c'est le moment dont les autres profitent pour tenter le malheur. C'est alors que Dumouriez écrit à Charette pour lui souligner tous les avantages qu'il aurait à se ranger du parti de la branche d'Orléans... « Mon cher Dumouriez, répond Charette, dites au » fils du citoyen Egalité d'aller se faire f... » C'est alors que, par l'intermédiaire de Gratien, Hoche transmet ses propositions à la fois hautaines et alléchantes et reçoit pour réponse : « Depuis quand la » République se croit-elle autorisée à me dicter des lois ? Vaincre ou » mourir pour mon Dieu et pour mon roi, voilà ma devise irréfragable ». Voilà Charette qu'aucun événement, qu'aucun homme ne trouvera moins grand que lui.

Quel homme celui auquel le grand Souvarow adresse une lettre d'admiration ; contre lequel Turreau organise ses colonnes infernales, la République envoie ses meilleurs soldats, ses généraux les plus habiles, Haxo, Hoche, Travot, etc... ; avec lequel, comme avec un souverain étranger, elle traite de la paix ; qu'elle promène en triomphateur par les rues de Nantes ; dont ensuite la tête est mise à prix

Digitized by Google

d'or ; qui, même blessé et prisonnier, reste l'effroi des ennemis : « Nous sommes fous de joie », écrivait le général Grigny qui voulait dire sans doute : « Nous sommes fous de peur » ! Quel homme celui qui, jusque dans la mort, trouble le sommeil de ses bourreaux qui le font déterrer pour s'assurer qu'il ne vit plus ; quel homme !...

... Mais c'est quand même un homme dans lequel il faut s'attendre à rencontrer les humaines faiblesses, cet esprit de particularisme qui ne lui appartient point en propre et qui fut la principale cause de l'échec définitif... Et puis, quand on est jeune, quand on est beau, quand on est brave, quand on a de la gloire, voici accourir les tentations, voici les fautes, peut-être, que nos adversaires ne manquent jamais d'inscrire au compte des catholiques. Eh bien ! nous ne les dissimulerons pas non plus et c'est notre gloire à nous, non certes que nos misères, mais qu'on les remarque si bien, alors que personne ne songe à les relever chez eux, tant elles sont chez elles.

Encore est-il juste de dire que la vivacité de ses passions jamais ne fit oublier à Charette la grandeur de sa cause. « Samson, voici les » Philistins ! » et il arriva une fois que Samson ne put se lever, embarrassé dans les fils de Dalila. « Charette, voici les Bleus ! » à ce cri jamais rien n'empêcha Charette de répondre. A Nantes, dans un bal donné en son honneur, le général, à un moment, se trouve environné par une ronde de femmes : « Général, vous êtes prisonnier ! » Mais lui, bondissant, d'un vigoureux coup de jarret, franchit la chaîne : « On n'emprisonne pas si facilement Charette ».

Par ses faiblesses comme par ses forces, Charette nous a donné l'idée exacte d'un homme, plus que d'un homme, d'un Français.

II. — Un Français. — Quelle différence marquez-vous entre un homme et un Français ? Celle-ci, d'abord, qu'un Français aime la France, ce que ne fait pas toujours un prussien ou un anglais ; cette autre encore, qu'un Français est un homme poli, élevé suivant tout le sens de ces beaux termes, qu'il est à un anglais, par exemple, ou à un allemand, ce que l'honneur est à la vertu ; et si vous me demandez encore par où un Français se distingue d'un homme quelconque, je vous aurai répondu en disant qu'il s'en distingue par la distinction. A chaque branche de l'arbre humain la qualité française ajoute une fleur. Toutes les qualités accessoires aux qualités nécessaires, un Français doit les posséder. Un Français, c'est bon, c'est généreux,

Digitized by Google

désintéressé, c'est plus que brave, c'est amoureux du danger, c'est plus que ferme, c'est fier dans le malheur.

On n'a pas assez dit quel bon cœur c'était Charette : Un maraîchin blessé ne peut plus suivre la colonne, tombe sur la route, implore la compassion des passants : « Ayez pitié de moi, chers amis du Bon » Dieu ! » Nul ne s'arrête ; arrive Charette : « Mon général, sauvez-» moi ! — Oui mon ami, il ne sera pas dit que j'ai abandonné un seul » de mes soldats ! » et il le prend sur son cheval. Voilà Charette... et le voici qui pleure des larmes inconsolables sur le corps de Prudent de la Robrie ; et le voici plus touché du chagrin de sa sœur que de la mort qu'il va subir : « Retenez vos larmes et n'affaiblissez pas mon » courage ».

Vous pensez si un aussi noble cœur fut désintéressé. Aspirant de vaisseau, lors de sa première campagne, il contribue à la prise d'un convoi anglais et, pour sa part, on lui donne 50 louis : « Tout ce qui est à moi est à mes amis », dit-il, et les 50 louis, officiers et matelots en eurent pour trois jours. A Saint-Pierre, il commande un ponton destiné à empêcher la contrebande ; un capitaine américain lui offre une grosse somme pour obtenir la permission de décharger sa marchandise : « Je suis officier français, Monsieur, et je ne sers que » pour l'honneur ». A la suite d'une mutinerie il s'est vu obligé d'envoyer en prison deux soldats plus coupables ; il va les visiter, les trouve à genoux, implorant leur pardon et il leur jette sa bourse. Comment résister à la séduction exercée par un pareil chef qui choisit dans la bataille la place la plus près de l'ennemi, qui court au danger, à la mort comme à une fête, plus que proprement, toujours élégamment habillé, qui ne veut prendre du repos, ses repas, qu'après tous ses soldats. Entendez-le plaisanter celui-là : « Je te trouve bien » hardi de dîner sans inviter ton général ». Les soldats de la République eux-mêmes en tombent sous le charme ; le 72e Alsacien passe au drapeau blanc et Charette ne connaîtra point de soldats plus fidèles que Beaumelle qui meurt aux Brouzils (1) avec son frère et son cousin, que Pfeiffer qui meurt pour lui.

(1) Le combat eut lieu exactement entre la Bégaudière-Triou et le moulin de la Chabotterie, c'est-à-dire sur le territoire de Saint-Sulpice, le 21 Février 1796. Louis-Marie de Charette, l'aïeul du général baron de Charette, fut tué à quelques centaines de mètres du bois de la Chabotterie où devait être fait prisonnier son frère, un mois après.

Digitized by Google

Quand on a reçu en héritage une nature aussi richement française, on aime sa mère patrie, *on aime la France* n'est-ce pas ? Un bleu de chez nous, qui n'a jamais rien fait pour son pays, accuse la Vendée d'avoir plongé un poignard dans le dos de la France. C'est la Révolution qui a frappé la France à la fois au cœur et dans le dos en s'attaquant à *la Religion* et à *la Monarchie, ces deux grandes colonnes de l'édifice français*, comme elles apparaissent aux regards de Charette, comme elles apparaîtront plus tard aux regards de Bismarck qui, afin de perdre la France, saisira, créera toutes les occasions de nous brouiller avec le roi et avec Rome. La vérité c'est que le vrai sang de France en 93 avait reflué jusqu'à son cœur, la Vendée, et que, si elle vit encore, la France, c'est du cœur qui battait dans les poitrines de nos pères et qu'ils ont légué à leurs fils. Que les autres, ceux qui ont sapé le trône et l'autel, se réjouissent du résultat obtenu par leur patriotisme, qu'ils se disent donc français et qu'ils commencent par le prouver comme Charette l'a prouvé ! Lorsqu'il apprend la mort du général Haxo : « Ah ! soupire-t-il, on n'aurait pas dû tuer un » si brave soldat ! » et les bleus de Luçon quand on leur apprend qu'un de leurs chirurgiens a pansé une fois une blessure du général Vendéen, lui en font un crime qu'ils punissent de mort. De quel côté est l'âme française ? Est-ce du côté de ces bleus qui, à la façon des sauvages, promènent par les rues de Nantes, sous les regards des lâches badauds, leur prisonnier blessé, malade, épuisé, mais qui leur donne encore une leçon de français, c'est-à-dire, avant la leçon de savoir mourir, une leçon de savoir vivre : « Monsieur, dit » Charette au général Duthil, si je vous avais pris, je vous aurais » fait fusiller, et je ne vous aurais pas insulté en vous donnant en » spectacle à la foule ; mais, il y a des sentiments que vous ne pouvez » comprendre ».

Au surplus, si la haine de l'Angleterre n'est qu'une variante de l'amour de la France, entendez Jeanne d'Arc suppliant : « Ah ! gens » d'Eglise, emmenez-moi dans vos prisons, ne me laissez pas aux » mains de ces Anglais ! » et entendez Charette maudissant : « Voilà » où m'ont conduit ces scélérats d'Anglais ! »

Toutes ses lettres Charette les signait : *Chevalier Charette.* C'est le *chevalier*, en effet. Or, du programme du chevalier, le premier mot c'est *Dieu ;* Dieu fut aussi le premier mot de Charette et Charette fut un tel *homme*, un tel *français*, parce qu'il fut un tel *chrétien*.

Digitized by Google

III. — Un Chrétien. — Tout à l'heure, au pied de la Croix qui garde son souvenir, vous lirez ces trois mots, toute son histoire : *Pour ma religion, ma patrie et mon roi* ; puis, vos yeux se levant rencontreront l'image du Sacré-Cœur dont Charette jamais ne se sépara. A Nantes, pour assister aux délibérations de la Société populaire, il consentit à quitter sa blanche écharpe et son panache blanc, mais il garda son Sacré-Cœur. Vous jugerez enfin si cette croix est bien le monument qui convient à ce chrétien, à ce martyr. Quel calvaire à monter, surtout les trois derniers mois qui précèdent son arrestation et quel autre calvaire, du bois de la Chabotterie à la place Viarmes !

C'est littéralement une chasse à l'homme organisée par Hoche à la tête de trente mille bleus, d'autant plus acharnés à leur proie que la forte somme est promise à qui s'en emparera, et il y aura encore de l'argent pour payer les espions et pour faire des traîtres. Et voilà contre quelles forces et contre quelles perfidies Charette lutte, ces trois longs mois, les ennemis sur les talons, ses fidèles tombant à ses côtés, les autres l'abandonnant, lui-même apprenant par des amis trop zélés, par Madeleine Tournant, qu'un tel et un tel, les compagnons de toutes ses batailles, sont deveuus suspects, et c'est ainsi qu'en avançant, qu'en reculant, qu'en se montrant, qu'en se cachant, qu'en se battant, on arrive au bois de la Chabotterie. « C'est ici, dit » Charette que la fièvre dévore, c'est ici qu'il faut vendre chèrement » sa vie ! » La petite troupe de ses amis lutte avec une énergie désespérée ; dix, douze, tombent aux côtés de leur chef. Pfeiffer, le fidèle Pfeiffer, s'approche de lui, poliment lui enlève son chapeau sur lequel flotte le panache blanc : « Pardon, mon général, mais c'est afin que » l'on me tue à votre place ! » Et aussitôt il en fut fait de même. C'est alors, autour de Charette une émulation de fidélité telle qu'on ne reverra plus la pareille qu'autour du drapeau de Loigny. Charette reçoit deux coups de feu dans la tête, en même temps qu'un coup de sabre lui abat trois doigts : épuisé, il tombe ; Bossard veut l'emporter, il tombe ; le chevalier de Lespinay de la Roche-d'Avau succède à Bossard dans le dévouement et dans la mort, et du même dévouement et de la même mort tombe une troisième victime, et Charette est pris.

Mais la terre où vous fûtes pris, mon général, appartient à qui ne laissera pas tomber votre mémoire, au cœur de ce canton de Rocheservière, dont pas un enfant ne combattit dans les armées républi-

Digitized by Google

caines, dans cette paroisse de Saint-Sulpice qui, pour échapper aux colonnes infernales, s'était vouée au Sacré-Cœur.

Ah ! quelle énergie il vous fallut, quelle foi pour garder la vie jusque-là ! Les Républicains s'étonnent que Charette n'ait pas lui-même, de ses propres mains, mis fin à son martyre. « Je me suis » battu pour ma religion et j'aurais commis un crime contre les lois » divines, si je me fusse détruit moi-même. Au reste, ajoute Charette, » je prouverai que je ne crains pas la mort ». Cette preuve il va nous la fournir surabondamment. Ne le suivons pas jusqu'à Angers où on ne le conduit que pour allonger son chemin de croix. Allons le trouver à Nantes aux pieds de son confesseur où il reste à genoux, malgré ses blessures, quatre heures durant, et regardons-le s'incliner encore dans la rue de Gorges où un prêtre insermenté lui donne l'absolution. Il n'y a que là, devant Dieu, qu'il baisse la tête!... Mais, au tribunal où on le juge, n'est-ce pas lui qui semble présider ? Mais, dans la rue où on le promène, n'est-ce pas son regard qui fait la police ? Mais, sur la place Viarmes où on le tue, n'est-ce pas sa voix qui commande le feu ? Mais, dans la carrière où on le jette, n'est-ce pas son cœur dont la République tremble d'entendre encore les battements ?

Ah ! ils avaient raison les bleus qui ne croyaient pas à la mort de Charette! Charette n'est pas mort tout entier.

Lorsque, dans mon enfance, aux environs de 70, j'entendais si souvent prononcer le nom magique de Charette, je me disais que, sans doute, le Charette d'aujourd'hui était le même que le Charette d'autrefois et n'est-ce pas que je ne me trompais guère ? Non, Charette n'est pas mort tout entier. C'est lui, c'est son vivant souvenir qui nous rassemble, qui nous anime, qui nous soulève et un aussi grand souvenir ne peut être que la semence d'une plus grande espérance que nous vous prions de réaliser bientôt, *ô mon Dieu !*

Ainsi soit-il.

La pieuse assistance a été sur le point d'applaudir dans le saint lieu, et elle est encore sous le coup de l'émotion profonde produite par le discours de l'orateur chrétien, quand l'officiant entonne le *Credo*, qui n'est chanté par les fidèles qu'avec plus de cœur et plus de foi.

.....

A la sortie de la messe le général de Charette, arrivé dès la

Digitized by Google

veille à la Chabotterie pour présider la solennité, tient à aller féliciter M. Forgeau, et à serrer la main au sympathique curé de Saint-Sulpice qui a bien sa part dans le succès de cette belle et religieuse matinée.

Aussitôt après, le Général monte en voiture, traversant le bourg au milieu d'acclamations unanimes pour se rendre au château de la Chabotterie, où un déjeuner de trente-cinq couverts, servi sur des tables merveilleusement décorées d'hortensias bleus et de jasmin, est gracieusement offert par Monsieur et Madame de Goué à la famille de Charette et aux principales personnalités qui doivent honorer la fête de leur présence.

LA PROCESSION

A une heure, les cloches sonnent à nouveau.

Les fidèles rentrent à l'église pour assister à la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, puis, la procession promptement formée, se dirige bientôt dans l'ordre le plus parfait, vers le bois de la Chabotterie, situé à trois kilomètres du bourg.

Rien de plus touchant que de voir cette double colonne de cinq cents fidèles, affronter la chaleur excessive, la poussière des voitures et des autos qui sillonnent la route, et crier leur foi sur les grands chemins.

A défaut de la croix paroissiale, trop lourde pour un si long trajet par une telle température, un jeune et vigoureux paysan porte en tête du cortège le drapeau de la Jeunesse Catholique de Saint-Sulpice, drapeau blanc entouré d'une bande bleue et orné au centre du Sacré-Cœur, tant glorifié jadis par les soldats Vendéens. Il ressemble à s'y méprendre aux étendards de certains régiments du roi sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, aux plis desquels les Français allaient si souvent à la victoire et toujours à l'honneur.

Digitized by Google

Après le chant des vêpres de la Transfiguration, M. le Curé de Saint-Sulpice fait réciter les litanies de la Vierge et le chapelet. Quand la procession arrive en face de la Chabotterie, les hommes entonnent le cantique *Je suis Chrétien*; enfin le pieux cortège pénètre dans les prairies avoisinant le bois en chantant le cantique *Dieu le veut*, cantique qui ne pouvait être mieux appoprié à la circonstance.

Dieu le veut ! Que ce cri de guerre
Poussé par Montfort autrefois
Retentisse encor sur la terre ;
Soyons les *Amis de la Croix.*
.....
Dieu le veut ! Imitons nos pères
Qui, bravant les honteuses lois,
Mouraient aux pieds de leurs calvaires...
Mourons pour défendre la Croix !

LA BÉNÉDICTION DE LA CROIX DE CHARETTE

Il est une heure trois quarts, quand la procession arrive au pied du monument couvert encore d'un voile blanc fleurdelysé.

L'instant est vraiment solennel.

Le voile tombe et le curé, M. *Michaud*, prononce d'une voix visiblement émue une courte, mais vibrante allocution.

Sa trop grande modestie hélas ! n'a pas cru devoir l'autoriser à nous remettre le texte de ses paroles. Mais autant que nos souvenirs sont fidèles, il s'exprima à peu près en ces termes :

« Je vais, avec l'autorisation de Monseigneur, bénir cette croix érigée » par la famille de Goué, de concert avec la famille de Charette, en » mémoire du héros Vendéen Charette tombé ici même, pour la cause » de Dieu et de notre sainte Religion.

» Je n'ai pas à vous rappeler son histoire. C'est également celle de

Digitized by Google

» vos pères ; pas un de vous qui ne la connaisse. Je vous dirai simple-
» ment : montrez-vous dignes descendants de vos ancêtres, afin que
» vous puissiez transmettre à votre tour le précieux héritage de foi et de
» vérité qu'ils vous ont légué au prix de leur sang, en combattant pour
» Dieu et pour la France. Ainsi-soit-il. »

Ces quelques mots soulèvent de vives acclamations. Elles sont bientôt interrompues par les paroles liturgiques prononcées par le prêtre qui bénit solennellement la croix à laquelle Sa Grandeur Monseigneur Catteau, évêque de Luçon, a daigné accorder cinquante jours d'indulgence.

Elle se trouve encadrée par plusieurs vieux drapeaux de la grande guerre, qui eux aussi ont voulu prendre leur part à la fête et assister à la commémoration du célèbre Général Vendéen qui les conduisit souvent à la victoire. Devant la main bénissante du prêtre ils s'inclinent et saluent par trois fois (1).

La bénédiction se termine par une fervente prière dite par M. le curé à l'intention de la France.

(1) Voici une courte notice sur ces drapeaux qui, aussitôt la bénédiction, sont allés prendre place de chaque côté des degrés de l'estrade où les orateurs prendront la parole.

1° Drapeau portant en haut l'inscription : *Vive Louis XVII*, au centre les armes de France aux trois fleurs de lys accompagnées d'une croix en abîme, et au bas la légende : *Pro aris, rege et focis*, qui précise fort bien le but de la guerre. Il est en soie blanche, taché de sang, déchiré par les balles et traversé d'un boulet de canon ; il mesure environ 1m50.

Déployé pour la première fois en 1793 à l'armée de La Rochejacquelein, il passa ensuite à l'armée de Charette. Déposé au ministère de la guerre pendant la première Restauration, il fut confié à Louis de La Rochejacquelein et vit tomber ce héros au combat des Mattes en 1815. Il revint au ministère de la guerre jusqu'en 1830 et passa alors entre les mains d'Auguste de La Rochejacquelein, qui le légua à son neveu, M. T. de Guerry de Beauregard. Son fils, le comte de Guerry de Beauregard, son possesseur, le déploya une fois encore aux obsèques de M. le comte de Chambord.

C'est incontestablement le plus remarquable drapeau des guerres de Vendée qui soit de nos jours conservé.

2° Drapeau de soie blanche, brodé aux armes de France et à fleurs de lys d'argent par Mlle Osmane de Guerry de Beauregard, en 1795. Il ne paraît pas avoir été au combat à cette époque, mais ce fut sous ses plis que la

Digitized by Google

A ce moment M. le docteur *Paul Bourgeois*, ancien député et doyen de la Chambre, président actuel du Conseil général de la Vendée, vient déposer au pied du monument un superbe bouquet d'œillets blancs auquel il joint une modeste petite croix de bois, pour se conformer à un usage local, dont il expliquera tout à l'heure la signification dans une charmante et spirituelle poésie.

La foule se presse alors pour baiser la croix doublement sanctifiée pendant que M. *Ferdinand Perrocheau*, des Lucs, — cette paroisse qui fut toujours si fidèle à Charette et qui aujourd'hui est venue en si grand nombre guidée par son excellent pasteur, M. l'abbé Boudaud, — entonne, sur l'air si populaire de la *Vendéenne*, un cantique à la Croix de Charette, dû à l'inspiration d'un jeune poète de la Chaize-le-Vicomte, M. *Benjamin Clenet*. Le refrain d'abord chanté par le groupe des chanteurs de Saint-Sulpice est bientôt repris par un chœur immense.

paroisse de Chavagnes-en-Paillers fit la campagne de 1815. On y a agrafé une petite croix brodée, sorte de croix de Saint-Louis que Charette donna à M^lle^ Osmane de Guerry, en 1795, lors de son mariage avec son cousin M. Guerry de la Fortinière, l'un des chefs de division de son armée, en lui disant qu'elle était digne de porter la croix des braves. Il appartient également au comte de Guerry de Beauregard.

3° Drapeau de soie blanche peint aux armes de France et portant l'inscription : *Justice de Dieu au Roi désiré.*

Ce fut le drapeau de la division de M. Auguste de Chabot (3^e^ corps), pendant la campagne de 1815, et il fut déployé dans divers combats, au Pas-Opton, à Aizenay, etc. L'adjudant-général de cette division était M. Désiré Durcot de Puitesson, dont le petit-fils, M. de Puitesson, possède cette précieuse relique.

4° L'Etendard du Sacré-Cœur, reproduction ancienne et exacte de la bannière des Zouaves Pontificaux de Charette, à Patay, Loigny, le Mans, etc. (1870-1871). — Au moment où on le déroule dans la prairie, les 350 fidèles royalistes des Lucs, arrivant en face de la Croix de Charette, acclament chaleureusement le pieux étendard que M. le comte de Chabot, son propriétaire, est heureux de leur confier, et que le général de Charette salue avec une profonde émotion.

5° Le drapeau du groupe de la Jeunesse Catholique de Saint-Sulpice-le-Verdon, offert par la famille Gourraud.

Digitized by Google

CANTATE A CHARETTE

Air de " *La Vendéenne* "

REFRAIN

Ton souvenir, Charette, nous entraîne
A batailler pour le trône et l'autel ;
Que notre cœur au tien s'enchaîne !
Tends-nous la main du haut du ciel ! } *bis.*

1

Chevalier du Christ et des Rois,
Le vrai vendéen veut te dire
Qu'il te reconnaît et t'admire
En plantant ici cette croix *(bis)*.

2

Un nouveau peuple d'Attila
Foulait l'herbe noble de France,
Quand, suscité par l'Espérance,
Charette lui dit « Halte-là !... *(bis)*

3

« Halte-là ! Sans-culotte ou bleu !
« On ne passe pas en Vendée ;
« Cette sainte terre est gardée
« Par les soldats du roi, de Dieu » (*bis*).

4

Et se dressant sur le chemin,
Comme un chevalier d'épopée,
Charette dégaîna l'épée,
La fit tournoyer dans sa main *(bis)*.

5

Le glaive jeta son éclair
Dans la tempête des mêlées,
Et les victoires envolées,
De gloire cravataient le fer *(bis)*.

6

Mais dans la tristesse d'un soir,
La brave main toute sanglante
Laissa retomber défaillante,
Le bon glaive, suprême espoir (*bis*).

7

Là donc, au pied de cette croix
En se souvenant, l'âme pleure ;
Mais elle attend l'aube meilleure
Du règne triomphal des rois *(bis)*.

Digitized by Google

II

LA FÊTE ROYALISTE

LA FOULE

Au moment de la bénédiction de la Croix de Charette la foule peut s'évaluer au moins à *cinq mille personnes*.

Dès le matin, du reste, il y a eu un va-et-vient continuel aux alentours du village de la Chevasse. A partir d'une heure surtout, les voitures et les automobiles se succèdent sans discontinuer et viennent, pour la plupart, se ranger dans la grande avenue de chênes de la Chabotterie. Plus de cinquante autos y ont pris place, et pourtant on en voit un peu partout ailleurs, dans la cour du château, sur les routes, à la Chevasse, dans les prés voisins. L'heure du train venant de la Roche amène un nouveau et important contingent, transporté promptement par des automobiles ou d'immenses chars-à-bancs.

Or, ce nombre considérable d'assistants est d'autant plus remarquable qu'il n'a été fait que très peu de publicité pour cette fête, et que le lieu de la réunion, celui-là même qui a été baigné par le sang des Vendéens et des républicains il y a cent quinze ans, est d'un accès très difficile et situé dans un des coins les plus écartés du Bocage. Il est éloigné de tout centre, de tout bourg, de tout village important ; il est distant de plus de quatre kilomètres de la gare, et l'heure de la cérémonie s'accorde peu avec l'heure des trains.

Hommes et femmes, vieillards et enfants, propriétaires et cultivateurs, métayers et ouvriers, soldats d'hier, d'aujourd'hui

Digitized by Google

et de demain, ont tenu à venir honorer le héros royaliste. Toutes les classes de la Société sont représentées, riches et pauvres, laïques et ecclésiastiques ; les paysans cependant sont en plus grand nombre, car le nom de Charette est toujours resté populaire parmi eux, et ils savent se souvenir à l'occasion que tous leurs aïeux ont été les compagnons d'armes de ce même Charette.

Les femmes portent presque toutes la coiffure traditionnelle, cette *pointe* si discrètement coquette, qui égaie le paysage. On se salue, on retrouve des amis venus de loin, on cause avec la plus franche cordialité. En vain chercherait-on quelque signe de jalousie ou de haine de classe ; il règne dans cette immense assemblée une union charmante, sorte d'intimité familiale entre toutes ces personnes dont la condition est parfois si différente. Des paysans, des inconnus viennent féliciter les organisateurs d'avoir donné à la Vendée une fête si vendéenne par le caractère et le souvenir ; d'autres n'ont de plus grand désir que d'aller serrer la main au digne héritier du nom et de la gloire du grand Charette, au général des Zouaves qui, lui aussi, sait si puissamment entraîner les foules, et dont la chaleureuse accolade fait également verser des larmes d'émotion au gentilhomme comme au paysan.

L'ordre est parfait, et facile est la besogne des commissaires (1). C'est bien là la vraie Vendée !

LE LIEU DE LA RÉUNION

Dans ce merveilleux cadre qui évoque le souvenir de toutes les guerres de Vendée, au centre du pré de la Musse qu'entoure

(1) D'élégantes jeunes filles, aidées dans leur tâche par de jeunes commissaires, sont chargées avant la réunion, de distribuer à la foule, en forme de tracts, de jolies feuilles représentant d'un côté, le portrait populaire de Charette vainqueur, de l'autre la Croix de Charette. Une courte notice explique la capture du Général Vendéen, l'inscription gravée sur le

Digitized by Google

presque de tous côtés le bois de la Chabotterie, sur le théâtre même où se déroula le terrible drame que l'on vient commémorer, en face et à trente mètres de la Croix, a été dressée une immense tente, la plus vaste du pays, mais encore hélas ! trop petite pour l'assistance, — et c'est là le seul regret que les organisateurs ont éprouvé de cette inoubliable journée.

Elle a été décorée avec un goût parfait par Mme Alain de Goué et par ses sœurs, Mlles de Lassat, de banderolles dorées, de bannières blanches et bleues, d'oriflammes de toutes couleurs se balançant légèrement à son sommet et sur les mâts qui avoisinent la tente. Au fond de l'estrade, sur des draperies, se détachent en lettres dorées ces mots : *Vive Dieu, Vive le Roi, Vive Charette.*

L'ASSISTANCE. — LES PERSONNALITÉS

La bénédiction achevée, la foule se presse sous cette tente, et bientôt se forme tout autour comme une épaisse muraille humaine avide d'entendre les orateurs.

Plus de cent cinquante personnes ont pris place sur l'estrade, entourant le président d'honneur, *M. le général baron de Charette*, le héros de Mentana et de Patay, l'une des plus belles figures de la France contemporaine.

Il nous est impossible de mentionner toutes les notabilités présentes à cette réunion (1). Qu'il nous soit cependant permis de citer :

monument, et se termine ainsi : « *Dieu, le Roi, la France*, telle doit être, » en effet, la devise du parfait français, dont aujourd'hui le chef national, » traditionnel et légitime est *Mgr le Duc d'Orléans : Philippe VIII, roi* » *de France.* »

(1) Les organisateurs, les invités de la Chabotterie, un certain nombre des personnalités présentes ont eu l'heureuse et pieuse pensée, à l'exemple des anciens chefs vendéens, d'épingler sur leur poitrine le scapulaire du

Digitized by Google

M. le général de Charette ; son fils, le marquis Tony de Charette, qui, fidèle aux traditions de sa famille, n'a pas hésité à faire le voyage de Suisse pour venir assister à cette réunion ; MM. Alain et Ferdinand de Charette, frères du général et anciens officiers aux Zouaves ; MM. de Charette, ses neveux ; MM. Paul Bourgeois, ancien député de la Vendée, président du Conseil général du département ; de Béjarry, sénateur ; de Baudry d'Asson et de Lavrignais, deputés de la Vendée ; de la Bassetière, ancien député et conseiller général ; de Lauzon et de Vexiau, conseillers généraux ; Léon Gourraud, président du conseil d'arrondissement de la Roche-sur-Yon ; de Hillerin, président du conseil d'arrondissement des Sables-d'Olonne ; de Monti de Rézé, conseiller d'arrondissement de Pouzauges ; G. Espivent de la Villeboisnet, Dutertre de la Coudre, G. de Ponsay, conseillers d'arrondissements de la Loire-Inférieure ; Cesbron-Lavau, conseiller général, Turpault, conseiller d'arrondissement du Maine-et-Loire, etc. etc.

Un grand nombre de maires de nos communes de Vendée sont présents à cette manifestation : MM. de Goué, maire de Saint-Sulpice-le-Verdon, l'aimable et si accueillant châtelain de la Chabotterie ; de Tinguy, Canteteau, de la Mardière, de Monti de Rézé, de Carheil, Jacobsen, de Rorthays, de la Débutrie, Le Pot, Duchaîne, etc.

M. le comte de Béjarry, sénateur, est le président du Comité royaliste de la Vendée, et le correspondant de Monseigneur le duc d'Orléans. Les royalistes de la Vienne sont représentés par le président si autorisé de leur comité, M. le comte Fruchard ; les royalistes des Deux-Sèvres, par M. le vicomte des Courtils, leur très distingué et dévoué président. Aucun des chefs de la province du Poitou n'a donc manqué au solennel rendez-vous.

Sacré-Cœur et de placer à leur boutonnière une jolie cocarde blanche ornée d'une fleur de lys d'or. Des paysans ont eu aussi cette noble inspiration, et ce n'est pas sans émotion que l'on remarque sur la poitrine de plusieurs d'entre eux l'image du Sacré-Cœur, portée jadis par leurs pères quand ils allaient au combat pour soutenir la cause de Dieu et du Roi.

Digitized by Google

Les royalistes de la Loire-Inférieure qui n'ont pu venir à la Chabotterie sont on ne peut mieux représentés par le commandant de Kertanguy et M. Feildel, président et vice-président du groupe nantais d'Action Française ; ceux du Maine-et-Loire par M. Tissier, du comité d'Action Française d'Anjou. Citons également M. le comte de Bourqueney, attaché à la personne du Prince.

Outre les commissaires organisateurs, M. René Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, et M. Alain de Goué, citons encore MM. le comte de Lur-Saluces, Paul Robain, comte et vicomte de Chabot, de Gouttepagnon, président du Syndicat des Agriculteurs de la Vendée ; de Puytesson, de Guerry de Beauregard, de Baudry-d'Asson, de Lespinay, de Rougé, de Goué, de Mornac, de Lassat, Maujoüan du Gasset, le peintre Lionel Royer, Poydras de la Lande, de Couëtus, de la Roche-Saint-André, de Buor, de Béjarry, de Kervenoaël, Boux de Casson, de Quinquis, du Boisgueheneuc, de Brem, de Carheil, de Hargues, F. et P. Baudry, neveux du grand peintre yonnais ; Normand, Loyant, de Lusignan, Gerbaud, Folie, de Brévédent, Ertault de la Bretonnière, de Grandmaison, de Hillerin du Boitissandeau, R. et G. de Fontaines, Savary de Beauregard, de Vasselot de Régné, du Fontenioux, de Rouault, du Ponceau, de Tinguy, de Gazeau, de Pouthier, du Temple, de Lépinay, Marcillacq, Micheau, Gourraud, de Chantreau, Robain, Le Maignan de l'Ecorce, Davost, Turpault, Candeau, Merveilleux du Vignaux, de Suyrot, des Lyons, de Gastines, Esgonnière du Thibeuf, G. Duchaine, des Abbayes, Harcouet de Saint-Georges, de Lézardière, Auvynet, de Moussac, Desnoues, Le Saffre, Thouzeau, H. Remy de Simony, directeur du *Publicateur* ; Petit, directeur du *Courrier de la Vienne* ; Marsac, directeur de *La Vendée* ; et de nombreux journalistes (1), etc., etc.

(1) Parmi ces derniers citons les représentants de l'*Action Française*, du *Gaulois*, de la *Libre Parole*, de la *Croix*, du *Nouvelliste de Bordeaux*, de l'*Espérance du Peuple*, de l'*Express de l'Ouest*, de l'*Etoile de la Vendée* etc...

Digitized by Google

Dans l'assistance on remarque la présence d'une cinquantaine de prêtres, mais hélas ! pour la plupart des diocèses voisins. Signalons entre autres, MM. Forgeau, le remarquable prédicateur du matin ; Renolleau, dont le grand-père fut, ici même, l'un des soldats de Charette ; F. Charpentier, historien des guerres de Vendée ; Grelier, Coulon, Ch. Grelier, Bellaudeau, Fuzillier, Morain, Boudaud, Bonnet, etc. (1).

(1) Une vingtaine seulement appartiennent au diocèse de Luçon, car on sait que le très dévoué curé de la paroisse de Saint-Sulpice a reçu *l'ordre*, si pénible pour son cœur de Vendéen, de se retirer aussitôt après la bénédiction de la croix. L'on s'étonne surtout de l'absence de tous les prêtres du canton, qui, pour la plupart se faisaient une fête, peu de jours auparavant, d'assister à cette glorification de la foi et du dévouement sublime jusqu'au martyr.

Et pourtant jadis, tous les prêtres de ce même canton avaient été les amis et les compagons de Charette. — Le curé de Rocheservière, M. Savin, n'était-il pas l'oncle et en même temps l'excellent conseiller de l'un des chefs de division de Charette ? N'était-ce pas Mitrecey, le curé de la Grolle, qui administrait les sacrements dans les parages de Rocheservière, et qui, un peu soudard lui-même, suivait Charette dans ses camps et dans ses marches ? N'était-ce pas M. Biret, curé de Saint-Philbert de Bouaine, qui mourut dans les rangs de l'armée royaliste pendant la campagne d'Outre-Loire ? N'était-ce pas à Bouaine que, deux jours après la mort de Charette, était pris et fusillé l'abbé René Goguet, coupable de porter sur lui une lettre du général et d'avoir été le pieux et dévoué aumônier de son armée ? N'étaient-ce pas les deux prêtres de Saint-André-Treize-Voies qui périrent dans les prisons de Nantes en 1793 ? N'était-ce pas surtout Amiaud, le curé de Mormaison et desservant de Saint-Sulpice, qui fut l'intime ami de Charette, celui qu'il allait voir le jour même de sa capture, celui qu'il demanda à Nantes pour recevoir sa dernière confession ?...

Honorer Charette, c'était en même temps honorer le défenseur de la religion et des prêtres, ainsi qu'il le déclarait lui-même devant ses juges au moment suprême ; par suite c'était également honorer la mémoire de ces braves curés, dont le cœur battait si fort à l'unisson de celui du Général Vendéen.

Pourquoi donc a-t-il fallu qu'un opportunisme regrettable ait conseillé une semblable abstention ? (Car ici ce n'était qu'un conseil — assez étrange il est vrai — auquel un ou deux intermédiaires trop zélés ont donné l'apparence d'un ordre qui ne fut formulé que pour un seul.) C'était en quelque sorte, imposer, et cela contre leur gré, aux successeurs eux-mêmes de ces prêtres-martyrs de la Grand'Guerre une injure gratuite à leur mémoire.

Charette a combattu pour Dieu **et** le Roi ; il importait donc dans une cérémonie destinée à le glorifier, de faire une manifestation tout à la fois catholique **et** royaliste. Agir autrement eut été commettre une grossière erreur d'histoire.

A. DE GOUÉ

Digitized by Google

Parmi le grand nombre de dames et de jeunes filles, signalons seulement : M^me^ la générale baronne de Charette ; M^lle^ M. de Charette, M^mes^ B. et R. de Charette, ses nièces ; la marquise de Lespinay, présidente de la Ligue des Femmes Françaises ; la marquise de Vasselot de Régné ; la comtesse H. Savary de Beauregard, présidente des dames royalistes des Deux-Sèvres, etc., etc.

Impossible de citer tout le monde ; et pourtant parmi les 3000 personnes qui seules — faute de place — ont pu entendre tous les discours, beaucoup pouvaient compter au nombre de leurs ancêtres quelque officier dans les armées vendéennes et presque tous du moins descendaient d'obscurs mais de très nobles soldats !

LA CONFÉRENCE ROYALISTE

A deux heures dix, la conférence royaliste est ouverte par *M. René Vallette*, commissaire organisateur, qui donne immédiatement la parole à *M. Jacques de la Débutrie*, secrétaire du groupe de l'Action Française de la Vendée.

LETTRES D'EXCUSES ET DE REGRETS

M. de la Débutrie nous fait part des regrets exprimés par plusieurs des personnalités absentes que retiennent loin de la fête des raisons de voyage et de santé. De ce nombre il cite notamment : MM. Halgan et Le Roux, sénateurs de la Vendée ; Jules et Dominique Delahaye, député et sénateur du Maine-et-Loire, Monseigneur Robert du Botneau, prélat de la maison de Sa Sainteté et curé des Sables-d'Olonne ; Hervineau, pré-

Digitized by Google

sident de la section vendéenne de l'Action Française ; Baron de Mesnard, etc.

Il se contente de donner la lecture des lettres suivantes.

Celle du lieutenant-colonel marquis d'*Elbée*, d'abord, qui trop souffrant pour se rendre en Vendée, n'a pas seulement tenu à se faire représenter par son jeune et sympathique fils, M. Christian d'Elbée ; il a voulu que dans ce concert d'hommages à la foi royaliste sa voix s'élève, en priant de lire la lettre suivante :

« *Beyris (Basses-Pyrénées), 4 Août 1911.*

» Mon Général,

» Je ne puis venir, et c'est mon fils qui vous remettra ce mot de » grand regret. Avec vous, sur cette terre de Vendée, j'aurais voulu » glorifier l'ancêtre, là où il s'est si bien battu.

» Ils ont pris Charette et ils l'ont fusillé, mais ce qu'ils n'ont pu » détruire, avec l'homme, c'est la vérité royaliste et ce cri de *Vive le* » *Roi*, que je veux pousser avec vous, mon Général, aujourd'hui qu'il » renaît plus vivant que jamais.

» *Vive le Roi !*

» D'ELBÉE. »

On lit ensuite les lettres de *M. Chappot de la Chanonie*, président de l'Association de la presse monarchique ; de *M. A. Gélineau*, avocat, ancien magistrat démissionnaire en 1880, lors des décrets contre les congrégations religieuses ; de M. l'abbé Meignen, curé de Vieillevigne (Loire-Inférieure).

Ce dernier regrette vivement que ce jour coïncide avec celui d'un grand pèlerinage paroissial, sans lequel il serait venu à la tête de cinq cents de ses paroissiens saluer la Croix de Charette et glorifier la cause du roi, qui, dit-il, est celle de la France.

La lettre est l'objet de vifs applaudissements. *Vive le curé de Vieillevigne ! vive le curé royaliste !* crie-t-on de toutes parts.

M. de la Débutrie lit enfin quelques poésies en l'honneur de Charette qui ont été adressées aux organisateurs pour la circonstance.

Digitized by Google

SONNET DE M. GELINEAU

1796 - 1911

Quand la France, courbant sous le joug maçonnique
Son front auréolé des gloires du passé,
Se tait, j'entends soudain cet appel héroïque
Qui jaillit, répondant au rêve caressé :

« Hardi ! A moi les gars, et qui m'aime me suive !
« Défendons nos foyers, notre Dieu, notre roi !
« Que, la croix sur le cœur, sans trêve l'on poursuive
« L'impie audacieux nous imposant sa loi ! »

C'est l'appel de Charette, et la foule se presse
Pour l'acclamer, tandis qu'à la croix qui se dresse
Elle offre un « *Hosanna* » qui monte vers les cieux.

Et cette foule unit dans un élan rapide
Le héros qu'on célèbre et celui qui préside,
Et mon hommage ému s'adresse à tous les deux.

Niort, 2 Août 1911.

ACROSTICHE DE M. E. FONTAN

La pièce de vers est envoyée sur un joli dessin, exécuté par le poète, représentant une lyre fleurdelysée, ornée d'un cœur vendéen.

Athanase CHARETTE

A ton souvenir glorieux rendons hommage,
C HARETTE, digne et preux chevalier sans peur.
H onneur ! salut à toi, énergique lutteur !
A tes nombreux exploits, à ton noble courage,
R econnaissons le brave et valeureux guerrier ;
E t dans un saint transport nous venons acclamer
T on Nom que la vaillance a revêtu de gloire.
T out pour *Dieu*, pour le *Roi* : c'est ton cri de victoire ;
E t tu meurs en martyr... Honneur à ta mémoire !

Digitized by Google

A ce moment M. le marquis *de Baudry-d'Asson*, le vaillant député de la Vendée, se lève et se fait acclamer de tous en envoyant du fond du cœur, avant que les discours ne commencent, le salut des royalistes vendéens au Prince exilé. Il vient ensuite fleurir la boutonnière du général de Charette en plaçant à côté de sa rosette rouge un œillet blanc, pris au bouquet déposé au pied de la Croix.

DISCOURS DE M. RENÉ VALLETTE

Puis M. René Vallette se lève et en un discours d'une très belle facture littéraire, il vient retracer la carrière militaire de Charette, démontrer l'opportunité du monument dont il explique la signification, et présenter à l'assistance les deux principaux orateurs, M. le comte E. de Lur-Saluces et M. Paul Robain.

Mon Général,
Mesdames,
Messieurs,

Une des choses qui surprennent le plus l'étranger qui visite notre pays, c'est d'y rencontrer si peu de souvenirs matériels de la sublime épopée qui, à la fin du XVIII[e] siècle, a immortalisé le nom de la Vendée.

Il semble vraiment que les gouvernements qui se sont succédés depuis cette mémorable époque aient eu à cœur d'étouffer dans l'esprit des générations nouvelles le souvenir de ce geste héroïque qui fit trembler la Révolution et eut un retentissement si grand dans l'Europe tout entière.

Et cependant le sol de la Vendée fut, à cette heure, témoin de tant d'actes d'héroïsme et arrosé de tant de sang généreux, qu'il eût dû en surgir de toutes parts, comme une forêt d'hommages, pour dignement célébrer les morts obscures ou éclatantes, confondues dans une même gloire et dans la même admiration.

Mais la terre que nous foulons à l'heure actuelle est de tous les points de la Vendée celui qui devait le plus solliciter le culte du

Digitized by Google

souvenir. C'est ici, en effet, sur la lisière de ce bois, qu'a pris fin, après une lutte désespérée, le grand drame vendéen dont Charette fut, sinon le principal héros, tout au moins celui qui céda le dernier sous l'accablement du nombre et terrassé par ses blessures.

Ce n'est sans doute pas le lieu de refaire la biographie de l'illustre chef vendéen. Qu'il me soit cependant permis d'évoquer rapidement, pour en mieux fixer le souvenir dans vos esprits, les principales étapes glorieuses de la lutte épique qu'il soutint contre la République. Vous n'en comprendrez que mieux la raison de l'hommage que nous venons rendre aujourd'hui à sa mémoire.

Charette n'est point né en Vendée, il est originaire de la Bretagne, cette province-sœur qui lutta si héroïquement avec la Vendée contre la Révolution ; — mais il y habitait lorsque l'insurrection prit naissance, et c'est dans le château de Fonteclose, où se continuent si fidèlement encore les belles traditions de vaillance, de générosité et d'honneur, que les paysans du Marais vinrent le chercher pour le mettre à leur tête.

Charette — on le sait — hésita quelque temps. « Je veux bien » accepter d'être votre chef, dit-il finalement, mais à une condition, » c'est que vous m'obéirez aveuglement, et, s'il le faut, jusqu'à la » mort ».

A partir de ce jour, ses soldats — gentilshommes et bourgeois, paysans du Marais et du Bocage ou déserteurs des troupes de la République — rivalisant de courage et de fidélité, suivirent, avec le dévouement le plus absolu et la confiance la plus entière, son panache blanc roussi par la fumée des bivouacs et frangé par les balles des combats.

Avec des troupes sans cohésion et presque sans armes, Charette accomplit alors de véritables prodiges. Il s'empare successivement de Pornic et de tout le Marais environnant. Il coopère aux attaques de Nantes et de Luçon; participe à la victoire de Torfou, à la prise de Montaigu et au combat de Saint-Fulgent. Puis, tandis que la Grande Armée passe la Loire, Charette s'empare de Noirmoutier qu'il est forcé d'abandonner peu après.

A partir de ce moment, la guerre devient horrible et sauvage ; au général Haxo, qui était un soldat, succède Turreau qui était un bandit. Pour terminer l'insurrection vendéenne, il ne voit d'autres moyens que de dévaster le pays, brûler les maisons et les villages,

Digitized by Google

massacrer les femmes, les enfants et les vieillards. C'est alors que pour venger la Vendée de ces horreurs, Charette accomplit l'un de ses plus beaux faits d'armes en s'emparant du camp de Saint-Christophe.

La Convention, un instant terrifiée, envoie des Représentants en Vendée pour demander une amnistie. Cette République, qui naguère encore ne voulait pas admettre de pourparlers avec les rebelles, se voit obligée de conclure un traité en règle, à la Jaunaye, avec un général qui, parfois, n'avait pas 600 hommes sous ses ordres.

Mais cette paix ne pouvait être qu'une trêve. Charette retourne bientôt à son quartier-général de Belleville et, après avoir proclamé Louis XVIII, les hostilités reprennent plus impitoyables que jamais.

Par malheur, son armée est désorganisée. Malgré les efforts désespérés du héros vendéen, l'heure des revers a sonné.

Avec une poignée de braves, il veut néanmoins tenir tête aux trente mille hommes de Hoche.

Traqué de ferme en ferme, de forêt en forêt, il recule pied à pied, terrible et superbe toujours, et la frayeur qu'il inspire est telle encore, que Hoche lui fait proposer de passer librement à l'étranger avec ceux de ses compagnons qu'il désignera. Charette refuse: il a juré de vaincre ou de mourir pour Dieu et pour le Roi, et il tiendra parole.

C'est alors qu'acculé au bois de la Chabotterie et n'ayant plus que trente hommes avec lui, il livre ce dernier combat, dont M. Alain de Goué a fait, dans d'incomparables pages, l'admirable et si poignant récit.

Nous touchons, en effet, à la fin du drame, Charette, frappé de deux coups de feu, un à la tête et l'autre à l'épaule gauche, et d'un coup de sabre qui lui enlève trois doigts de la main gauche, tombe épuisé et inondé de sang dans un fossé.

Pour le soustraire aux Bleus qui accourent, son héroïque aide de camp, le chevalier de Lespinay, et son fidèle domestique Bossard, le chargent précipitamment sur leurs épaules pour aller le cacher derrière une grosse cosse de frêne, pieusement conservée comme le dernier témoin de cette lutte homérique, et que vous apercevez cravatée de deuil à l'ombre de la Croix. Mais, frappés mortellement l'un après l'autre, les deux braves tombent sur le sol avec leur précieux fardeau, affirmant jusque par-delà la mort cette sublime égalité qui ne cessa d'exister dans les rangs de l'armée vendéenne.

Digitized by Google

Charette, demi-cadavre, est alors pris par Travot et c'est au château de la Chabotterie, qui nous ouvre aujourd'hui si hospitalièrement ses portes, que sont généreusement pansées pour la première fois, les blessures du héros prisonnier.

Tels sont, Messieurs, hâtivement retracés, les glorieux souvenirs que M. de Goué, de concert avec la famille de Charette et quelques royalistes fidèles, a eu la pieuse et patriotique pensée de consacrer, en élevant cette croix sur un terrain sanctifié par le sang de tant de martyrs. Certes, le monument est modeste, mais combien impressionnant dans la sobriété de ses lignes et dans sa précision documentaire.

La Croix fleurdelysée nous rappelle les deux nobles causes pour lesquelles le héros combattit et succomba : le Sacré-Cœur gravé au centre de cette croix est le fac-simile de celui porté et donné par Charette à M^lle^ de la Rochette qui combattit si vaillamment auprès de lui et qui, devenue plus tard M^me^ de Chantreau, en fit don elle-même à l'abbé Bart, curé des Lucs. Le général de Charette le conserve pieusement à la Contrie.

La carabine est l'image de celle que portait Charette quand il fut pris ; les pistolets sont l'exacte reproduction de ceux qu'il abandonna dans une ferme voisine d'ici, où il faillit être surpris par les Bleus. Le sabre est la copie fidèle de celui qui fut offert au héros vendéen par l'Angleterre, sur lequel était gravée cette devise si caractéristique : « *Je ne cède jamais* » et qu'il donna à Travot après sa capture. Enfin au bas du socle se trouvent reproduites les paroles prononcées par Charette devant ses juges le jour de sa mort, et qui résument si exactement sa vie toute de sacrifices, d'honneur et de fidélité : **Pour ma Religion, pour ma Patrie, et pour mon Roi !**

Aussi bien, l'heure est admirablement choisie pour exalter la mémoire du héros qui voulut combattre et sut mourir plutôt que de renier sa foi. Il est bon et salutaire, en effet, de se retremper à ces sources pures du patriotisme, de ressentir pendant quelques heures ces émotions fécondes et de s'abandonner — oublieux des hontes et des défaillances actuelles — aux ardents enthousiasmes qui éclatent à chaque page de la grande épopée vendéenne.

On dira peut-être demain que nous sommes venus faire ici l'éloge de la guerre civile. Mais je vous le demande, Messieurs, de ceux qui voulaient détruire toutes les traditions de la France, qui par les assassinats, les massacres, l'échafaud, renversaient ses institutions

Digitized by Google

avec son trône séculaire, et des Vendéens qui en appelaient aux armes pour défendre ces traditions, ces institutions et ce trône, qui donc fomentait la guerre civile ? qui donc faisait œuvre de factieux ? qui donc brisait l'unité nationale ?...

Méprisons cette grossière accusation, et soyons fiers du titre de « *chouan* » dont on veut nous faire une injure ; car en ce mot revit tout le passé glorieux de nos ancêtres, de ces hommes intrépides aux prouesses sans égales, qui ont étonné le monde, fait reculer la Révolution, ramené la paix religieuse en ce pays et mérité le titre de « *Géants* » que Napoléon leur décerna.

Oui, honorons ces grands morts dont la ferveur du dévouement est allée jusqu'au martyre ; mais n'oublions pas d'associer à cet hommage ceux de leurs descendants qui sont venus aujourd'hui se grouper autour de cette croix comme pour monter une suprême garde d'honneur à la mémoire du héros qui guida leurs pères sur les champs de bataille de la grande Vendée.

Qu'il me soit particulièrement permis d'adresser un hommage fait d'affectueux respect et d'admiration profonde à l'héritier du grand nom que nous évoquons, et de saluer dans le vénéré général de Charette, ici présent, l'invincible vaillance et la foi irréductible de son illustre ancêtre.

Ces mêmes sentiments de respect et d'admiration, je dois les exprimer à M. le comte de Lur-Saluces, le chef royaliste si autorisé de tout notre Sud-Ouest, dont le dévouement et la fidélité à la cause royale lui ont valu le grand, mais douloureux honneur de partager l'exil de son Roi.

M. Paul Robain, que vous allez entendre, n'est pas moins digne de nos plus ardentes sympathies. Depuis nombre d'années sa belle et chaude éloquence a sonné d'un bout à l'autre de la France le réveil des énergies royalistes ; et ce maître de la parole, qui sait aussi prêcher d'exemple, a vu récemment s'ouvrir devant lui les geôles de la République pour avoir trop chaleureusement défendu la cause de Jeanne d'Arc. Qu'il en soit publiquement félicité.

Tous, en un mot, Messieurs, qu'il s'agisse des vaillants d'aujourd'hui ou des héros d'hier, tous n'ont connu qu'une devise, celle que Charette a naguère arrosée de son sang, celle que vous retrouvez inscrite sur le granit de cette croix ; celle qui devrait être gravée au

Digitized by Google

fond du cœur de tous les bons Français : *Pour la Religion, pour la Patrie et pour le Roi !*

Vive le Roi !

L'orateur, dont la diction si française est particulièrement remarquée, a merveilleusement traduit les sentiments de ceux qui l'écoutent, car il regagne sa place sur l'estrade aux cris de : *Vive le Roi* ! *Vive la France* !

DISCOURS DE M. DE LAVRIGNAIS

A M. Vallette succède M. de Lavrignais, député de la Vendée pour la circonscription où s'élève la Croix de Charette, qui tient à s'associer à cette fête et à affirmer très catégoriquement dans un beau langage ses sentiments religieux et royalistes.

Mon Général,
Mesdames,
Messieurs,

L'épopée de Charette vient d'être trop magnifiquement retracée pour qu'on puisse ajouter quoi que ce soit aux éloges si justement, si éloquemment donnés à la noble figure du héros ! du catholique ! du royaliste ! du vendéen !

Mais au pied de cette croix élevée à la mémoire du grand chrétien ! du grand général ! gloire de notre histoire vendéenne, je croirais manquer à un devoir, que je regarde comme un honneur, si je ne venais, dans cette grandiose manifestation, affirmer publiquement notre attachement inébranlable aux convictions pour lesquelles nos Pères ont versé leur sang.

Représentant au Parlement ce pays où la quasi unanimité des habitants comptent dans leur famille quelqu'un des glorieux soldats des armées catholiques et royalistes, cette affirmation, je viens l'apporter ici, très simplement, mais très nettement.

Notre tradition religieuse, c'est la foi catholique. Nous estimons

Digitized by Google

qu'un gouvernement, quel qu'il soit, qu'il ait son principe dans l'hérédité, ou qu'il soit élu par le peuple, ne tient sa puissance que de Dieu. Nous pensons que le pouvoir de l'Eglise et celui de l'Etat doivent, sans se confondre jamais, non s'ignorer l'un l'autre, mais s'entendre pour le plus grand bien du peuple. Tout gouvernement, digne de ce nom, doit donner, avec la liberté de conscience, toute latitude pour l'exercice de notre culte.

Notre façon de voir, sur ce point, est légitimée parce qu'avec la Foi, seule, nous conserverons le bonheur et l'honneur de nos foyers, parce que l'Eglise est la seule autorité qui puisse, en toutes circonstances, se dresser en face d'un Etat omnipotent, et lui commander le respect des citoyens ; enfin et surtout, parce que, dominant toutes les institutions humaines, il y a Dieu, et sa loi !

Notre tradition politique, c'est la Monarchie. Certes il ne faut pas déchirer une page de notre histoire. *Tout ce qui est national, est nôtre* ! Mais preuves historiques en mains, il est bien permis d'affirmer que depuis le jour où la France a rompu avec la tradition monarchique, elle n'a plus connu de gouvernement stable, de gouvernement réellement fort pouvant lui assurer la liberté, avec la dignité dans la paix.

Certes, la France n'est pas née au berceau des Capétiens. Mais elle s'est, en réalité, formée, autour du domaine d'Hugues Capet et par les efforts de sa dynastie.

Depuis Louis VI, jusqu'à Louis XVI, quand les rois se nomment Philippe-Auguste, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Philippe VI, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François Ier, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, tour à tour, par des alliances, par des victoires, par des traités, viennent successivement s'ajouter à la couronne le Berry, la Normandie et la Touraine, le Languedoc, la Champagne et le Lyonnais, le Dauphiné, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, l'Aunis et le Limouzin, le Maine, l'Anjou, la Bourgogne, la Provence, la Bretagne, la Marche, le Bourbonnais et l'Auvergne. Puis c'est le Béarn, la Gascogne, l'Alsace, l'Artois, le Rousillon, le Nivernais, la Flandre, la Franche-Comté. Enfin c'est la Lorraine et la Corse.

Messieurs, c'est là toute la France. La France grande ! forte ! enviée ! respectée ! Les Rois avaient ainsi fait la France ! Voilà les gloires de la Monarchie.

Et depuis, la première République renverse le trône de France.

Digitized by Google

Dès lors le pays ne cesse d'être livré aux révolutions et subit des convulsions perpétuelles.

La Convention le terrorise, le Directoire l'avilit. Survient la Dictature militaire. Les qualités de la vieille France reparaissent, Napoléon sait les faire renaître des ruines du Directoire. Et alors ! C'est la conquête enivrante. Les étendards triomphalement entrent dans toutes les capitales. L'empereur est souverain de toutes les nations. Un jour la victoire déserte nos armées : c'est la défaite. Le génie de l'homme ne peut arrêter l'inexorable destin : il n'a pas derrière lui la force de la tradition. C'est la ruine, c'est l'épuisement du pays !

Revient la Monarchie, et avec les 34 années de monarchie constitutionnelle, la France panse ses plaies, répare ses forces, ses richesses renaissent, son crédit s'accroît, on y respire la liberté, non la liberté fondée sur la tolérance du pouvoir ou sur la licence de la multitude, mais la liberté fondée sur le droit réciproquement respecté et régulièrement revendiqué. Et, pendant qu'à l'intérieur les citoyens vivent en sécurité, à l'extérieur notre drapeau flotte vainqueur sur les rivages de l'Algérie.

1848 ! Le coup d'Etat ! Le second empire, avec son luxe, ses succès et ses deuils ! 1870 ! l'Année terrible ! Ah ! Messieurs, m'inclinant pieusement devant l'étendard de Patay et de Loigny, ne puis-je pas, ici, rappeler avec fierté que les zouaves du Pape accoururent au premier appel de la France meurtrie, et qu'ils rivalisèrent de courage, d'héroïsme avec leurs camarades de toutes nos armées. Ils étaient alors commandés, qu'on ne l'oublie pas, par un Charette qui, comme son aïeul, a versé son sang pour l'Eglise et pour la France !

Et maintenant voici la troisième République, la République actuelle, dilapidant nos finances, opprimant les citoyens dans leurs croyances, dans leurs libertés, s'acharnant contre tout ce qu'il y a de grand, d'idéal, de généreux dans notre France. Ah ! Messieurs, que Dieu protège la France !

Ce cri, poussé jadis dans l'enceinte parlementaire par le cher et respecté Président du Conseil général de la Vendée, alors doyen de la Chambre des députés, ce cri, je veux le répéter avec vous tous au pied de la Croix de Charette : *Dieu protège la France !*

Oui ! que Dieu la protège, qu'elle se souvienne de son histoire, et qu'elle retourne aux seules traditions dont l'égide tutélaire est assez forte, assez belle, assez large pour unir et abriter tous les Français !

Digitized by Google

DISCOURS DE M. LE COMTE DE LUR-SALUCES

Le comte Eugène de Lur-Saluces, dont le nom est à lui tout seul un drapeau, se lève au milieu des acclamations. Il va prononcer un magistral discours, dont chacune des phrases est à retenir et à méditer, discours qui entraînera, en de superbes envolées, tout son auditoire vers les plus hautes pensées de la foi et du patriotisme.

Mon général,
Mesdames,
Messieurs,

Quand on parcourt les champs de cette noble Vendée, instinctivement on croit apercevoir à l'entrée de chaque village, au seuil de la plus humble chaumière, à travers le feuillage du moindre buisson, cette inscription tracée jadis sur la tombe d'un guerrier célèbre : *Sta viator ! Heroem calcas !* « Passant arrête-toi ! La poussière que vont » fouler tes pas est la cendre d'un héros !... »

Est-il en effet, dans ce pays un seul coin de terre qui n'ait pas reçu la dépouille d'un de ces héros glorieusement frappés en combattant pour la cause de leur Roi, d'un de ces martyrs morts intrépidement pour la cause de leur Dieu ? Est-il un seul endroit où ne se soit pas déroulé un des épisodes obscurs ou célèbres de la grande épopée ? Est-il un seul hameau qui n'ait pas été le théâtre d'un de ces drames monstrueux, d'une de ces tueries atroces dans lesquelles tant de vieillards, de femmes et d'enfants furent impitoyablement égorgés par la soldatesque républicaine ?

Après plus d'un siècle écoulé, les ruines ont été depuis longtemps réparées, l'aisance et la paix ont reparu dans les foyers, la nature a retrouvé son sourire et son charme, mais ces grands et terribles souvenirs planent toujours sur cette contrée et suscitent dans les cœurs de ceux qui la visitent une profonde et religieuse émotion.

Cette émotion, Messieurs, je la ressens en ce moment avec une intensité particulière en présence de la Croix élevée en ce lieu pour

Digitized by Google

commémorer le dernier combat livré par l'héroïque Charette, ce combat qui fut comme le spasme suprême de la Vendée agonisante.

La résistance de la Vendée

Qu'il me soit permis de rendre hommage à la pensée de ceux qui ont voulu perpétrer ainsi le souvenir de ce tragique événement. La Vendée devait à ces morts glorieux de montrer qu'elle garde fièrement leur mémoire et qu'elle entend rester à jamais fidèle aux grands exemples qu'ils lui ont donnés.

La présence de la Croix en cet endroit aura une particulière éloquence. Elle rappellera à tous que, si la Vendée y fut en apparence définitivement écrasée, en réalité elle fut victorieuse. Car c'est à son indomptable résistance que la Croix a dû de n'être pas vaincue elle-même, et sans cette résistance, trouverait-on aujourd'hui en France un point quelconque où le signe de notre Rédemption pourrait se dresser encore ?

C'est pour la défense de cette Croix, c'est pour qu'elle pût briller toujours au sommet de nos clochers et continuer à protéger les tombes de nos morts, que les derniers compagnons de Charette ont succombé ici même. Ils n'étaient plus qu'une poignée et il suffit d'une seule décharge pour les abattre. Quant à lui, il fut blessé à la tête et au bras et eut la main brisée par une balle. Malgré tout, il fit un suprême effort pour s'arracher à l'étreinte de l'ennemi, mais ses forces épuisées le trahirent, il tomba, et, se voyant entouré de toutes parts, il dut rendre sa vaillante épée.

Ah ! Messieurs, que dut-il se passer dans ce cœur indomptable quand il lui fallut s'avouer ainsi vaincu ? Sans doute, dans une brève vision, il vit se retracer dans son esprit toutes les phases de la lutte formidable que, pendant trois ans, il avait soutenue et au cours de laquelle il avait remporté de si étonnantes victoires. Quelle odyssée que la sienne, depuis le jour où les paysans du Marais vendéen étaient venus l'adjurer de se mettre à leur tête et de les mener à la bataille !

Tour à tour victorieux ou vaincu, tantôt à la tête d'une armée véritable, tantôt n'ayant plus autour de lui que quelques cavaliers, il avait tenu constamment en échec les généraux républicains. Déjouant leurs plans les mieux combinés par l'incroyable rapidité de ses mouvements, par la hardiesse et la promptitude de ses décisions il avait peu à peu aguerri ses troupes improvisées et, après toute une série

Digitized by Google

de combats heureux, il s'était rendu maître du Bas-Poitou. Puis, tendant la main aux chefs de la grande armée vendéenne, il s'était joint à eux pour donner l'assaut aux faubourgs de Nantes, avec eux il avait vaincu à Torfou les Mayençais de Kléber. Plus tard, il s'emparait de Noirmoutier, et, après bien des alternatives de succès et de revers, il imposait au gouvernement républicain le traité de La Jaunaye, qui réalisait cet étrange paradoxe d'une Vendée toujours en armes, gardant ses chefs militaires, ses églises, son culte, ses prêtres, au milieu d'une France courbée tout entière sous le joug de la Révolution.

Mais cette paix devait forcément être bien éphémère. C'était tenter l'impossible que de prétendre faire durer les compromis à l'aide desquels on avait voulu créer un *modus vivendi* entre les défenseurs de principes aussi opposés que ceux de la Révolution et ceux de l'ancien ordre français. Pour y réussir, il eût fallu des âmes moins hautes, des cœurs moins droits, des caractères plus souples que ceux des chefs vendéens. Fatalement, un jour devait venir où dans son mouvement de révolte et d'écœurement, ils reprendraient leurs armes et appelleraient de nouveau au combat leurs rudes compagnons.

Ce réveil de la Vendée fut terrible et la guerre reprit avec une vigueur toute nouvelle. A un moment donné, un grand souffle d'enthousiasme passa dans les cœurs quand on apprit qu'un fils de France s'apprêtait à débarquer sur la côte pour se mettre à la tête des vieilles bandes qui, depuis si longtemps, luttaient pour la cause royale...

A cette nouvelle, Charette concentre toutes ses forces, et, de toutes parts on accourt à son appel... Il passe en revue son armée et, en quelques paroles vibrantes, il lui fait part de l'heureux événement. Des acclamations lui répondent. La confiance et l'espoir brillent dans tous les regards, les drapeaux fleurdelysés claquent fièrement au vent ; les soldats et les chefs attendent impatiemment l'ordre de se mettre en marche vers la côte.

Et puis voilà qu'un messager survient, il s'approche de Charette, et, à peine ce dernier l'a-t-il écouté que ses traits se contractent, une expression de colère et de douleur se répand sur son visage... Il vient d'apprendre un véritable désastre : la flotte anglaise s'éloigne emportant Celui qu'on attendait avec tant d'impatience et d'espoir.

Cette fois, Charette comprend que la partie est perdue. Il sent qu'après tant d'efforts, tant de sacrifices, tant d'énergie dépensée en vain, tant d'espérances désormais déçues, le découragement va gagner

Digitized by Google

les cœurs et que les armes tomberont d'elles-mêmes des mains de ses soldats.

Il peut d'autant moins se faire illusion sur l'issue de la lutte qui se prépare, qu'à ce moment le gouvernement républicain vient de traiter avec l'Espagne. Déjà l'armée qui combattait à la frontière des Pyrénées se dirige vers la Vendée et accourt à marche forcée pour achever d'écraser l'insurrection.

A cette heure critique entre toutes, Charette peut encore assurer son salut en se résignant à l'exil. L'ennemi lui-même, dans sa hâte d'être débarrassé d'un si redoutable adversaire, s'offre à faciliter sa fuite.

Pour se justifier de prendre un pareil parti, il peut invoquer bien des raisons dont d'autres se contenteraient peut-être.

Pourquoi ne dirait-il pas que s'il s'éloigne c'est afin de se réserver en vue de l'avenir et de se ménager les moyens de reparaître un jour, quand il sera possible de reprendre les armes ?

Oui, il lui serait loisible de tenir un pareil langage à ses vieux compagnons de lutte, de leur conseiller d'accepter leur destinée, de se soumettre momentanément tout au moins, jusqu'au jour où il pourra revenir se mettre à leur tête.

Mais des hommes de sa trempe ne sont pas de ceux qui se paient de mots. La moindre apparence d'équivoque les révolte. Si à un moment donné la pensée de la fuite a pu traverser l'esprit de Charette, il l'a chassée aussitôt, de même qu'il a repoussé avec un fier dédain les offres de l'ennemi.

Non, il ne quittera pas le sol de la Vendée, il luttera jusqu'au bout et si ce n'est pas pour vaincre, ce qu'il sait impossible, ce sera du moins pour garder son honneur et faire payer chèrement à l'adversaire sa mort désormais certaine. Alors commence pour lui cette existence véritablement épique du proscrit traqué de toutes parts.

Exaspéré par sa résistance et par ses hautains refus, le gouvernement républicain veut à tout pris qu'on s'empare de sa personne. De tout côté des colonnes sont mises en mouvement pour le poursuivre et le cerner. Pendant des mois cette chasse acharnée va se continuer sans trêve ni merci, et toujours Charette parvient à se soustraire à la terrible étreinte.

Dans cette lutte contre l'impossible, dans cette véritable course à la mort, Charette, tout en évitant avec une déconcertante habileté les

Digitized by Google

pièges qui lui sont tendus, trouve encore le moyen de frapper parfois des coups terribles. La troupe qui le suit est singulièrement réduite, mais ceux qui restent sont les vaillants entre les vaillants, et parmi eux, chose surprenante, il y a des femmes, il y a des jeunes filles, qui font le coup de feu et chargent l'ennemi avec autant d'audace que les hommes.

La mort décime leurs rangs presque chaque jour, mais les coups qu'ils reçoivent, ils les rendent avec usure, et si leurs cadavres marquent la route qu'ils ont suivie, elle est jalonnée également par ceux des bleus.

Mais ce qui sera l'éternel honneur de cette admirable population de la Vendée, c'est que pendant ce temps-là il n'y eût pas une heure où Charette ne fût à la merci d'un traître et que pas une fois il n'a été trahi. Non, pas une fois l'humble paysan qui l'avait reçu dans sa chaumière, sachant que cette hospitalité pouvait lui coûter la vie, pas une fois, dis-je, ce paysan n'a songé à aller trouver l'ennemi et à lui dire : « Il est là, je vous le livre ! »

En ce temps-là il n'y avait pas encore de juifs en Vendée. L'infâme Deutz ne devait y paraître que plus tard pour y accomplir sa répugnante besogne. Seule la force pouvait avoir raison de l'indomptable énergie des derniers défenseurs de la cause royale.

Mais l'heure approchait où ils devraient enfin succomber. Peu à peu le cercle fatal se resserrait autour d'eux. Chassé de retraite en retraite, de forêt en forêt, poursuivi nuit et jour, miné par la fièvre et accablé de fatigue, Charette finit par se réfugier dans ce bois de la Chabotterie où nous nous trouvons en ce moment. C'est là que s'acheva le drame, c'est là qu'enfin il tomba aux mains de l'ennemi.

La mort de Charette.

Désormais il ne lui restait plus qu'à mourir. Il le savait bien, mais la perspective d'une mort prochaine ne pouvait faire fléchir une âme comme la sienne... Jamais il ne lui était venu à la pensée que le gouvernement républicain consentirait à épargner sa vie, et d'ailleurs son indomptable fierté se serait mal accomodée de devoir le prolongement de son existence à ses adversaires.

Il n'attendait rien de leur générosité, mais il était du moins en droit de compter sur les égards dus à sa vaillance et à son infortune.

C'était trop demander aux généraux de la République. S'ils avaient

Digitized by Google

gardé la légendaire bravoure de notre race, ils ne connaissaient plus cette délicatesse chevaleresque qui veut que même en frappant un adversaire on tienne à honneur de le traiter en frère d'arme et de lui épargner des humiliations qu'un soldat ne doit pas subir (1).

Ils n'eurent pas honte d'abuser d'une victoire qui longtemps leur avait échappé et leur avait coûté tant d'efforts. Avec une jactance grossière, ils voulurent faire étalage de leur succès, et, renouvelant une de ces scènes dont la Rome païenne avait été autrefois le théâtre, ils obligèrent leur illustre captif à figurer dans le cortège de leur entrée triomphale dans la ville de Nantes.

Mais des héros de cette taille sont de ceux qu'on ne parvient pas à humilier. Charette défilant ainsi dans les rues de la ville au milieu d'une population frappée de stupeur en le voyant vaincu, parut plus grand qu'au jour de ses plus beaux succès.

Tandis qu'autour de lui paradait à cheval la troupe empanachée de ses vainqueurs, il marchait fièrement, tenant haut sa tête qu'enveloppait un linge ensanglanté ; une écharpe soutenait sa main brisée par les balles, et ses vêtements rougis, laissaient filtrer le sang qui s'échappait de ses autres blessures. Son regard, plus altier et plus dominateur que jamais, imposait à la foule une sorte de crainte, et un silence respectueux se faisait sur son passage.

Le lendemain, sur la place Viarmes, lorsqu'il dût paraître devant le peloton d'exécution, il garda jusqu'au bout cette imposante attitude. Il repoussa le bandeau qu'on voulait nouer sur ses yeux pour lui cacher les derniers apprêts de son supplice, et, de sa main mutilée montrant son cœur aux soldats prêts à tirer : « Visez bien, leur dit-il, » c'est là qu'il faut frapper un brave ! »

Un instant on put croire que la meurtrière décharge n'avait pu l'abattre. Pendant quelques secondes il resta debout, comme si sa volonté de fer eut eu le pouvoir de dominer la mort, et puis, lentement, son corps s'affaissa et s'étendit sur le sol.

Lorsqu'on voulut rechercher sur son cadavre la trace des balles, on constata avec stupeur que l'une d'elles avait frappé l'œil droit sans même entamer la paupière ; jusqu'au bout Charette avait regardé la mort, non seulement sans courber la tête, mais même sans tourner les yeux.

(1) Travot seul se montra plein d'égard envers son prisonnier.

Digitized by Google

Certes, cette guerre de Vendée fit surgir bien des héros. A côté des noms illustres comme les Cathelineau, les Lescure, les La Rochejaquelein, les Stofflet, les d'Elbée, les Bonchamps et les Talmont, on pourrait citer par milliers ceux de ces humbles paysans qui furent si grands par leur courage et leur inébranlable fidélité.

Mais, au milieu de tous, Charette tient une place particulière et sa physionomie s'accuse avec un relief véritablement saisissant. Il fut réellement l'indomptable, l'homme au cœur de fer qui jusqu'au bout défia la mort et le destin.

Le courage et l'énergie de la France.

Et maintenant, Messieurs, quand notre pensée se reporte vers cette époque si remplie de luttes formidables, quand nous nous rappelons aussi bien les légendaires exploits des soldats de Condé, des paysans de la Vendée, des chouans de Bretagne et des défenseurs de Lyon, que ceux des combattants de Fleurus, de Watignies, de Zurich, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram ; quand nous songeons qu'à l'heure où tant de Français se ruaient alors les uns contre les autres avec une fureur sauvage, tandis que d'autres tenaient tête victorieusement aux armées de l'Europe coalisée, tant de vieillards, de prêtres, de femmes de tout âge et de toute condition, et jusqu'à des enfants montaient sur les échafauds de la Terreur avec un souverain mépris de la mort ; nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés de la véritable débauche de courage et d'énergie à laquelle se livra alors notre race française. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle étonna le monde par l'exubérance de sa vigueur et de sa vitalité. Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que cette race était celle qu'avaient formée quatorze siècles de catholicisme et de monarchie.

Si ces magnifiques réserves de santé et de force se sont trouvées intactes au moment où se déchaînait la crise révolutionnaire, c'est que nos rois les avaient lentement préparées et sagement ménagées jusques-là.

La République et l'Empire ont pu s'enorgueillir de leurs victoires retentissantes et de leurs surprenantes conquêtes, et certes ce n'est pas nous royalistes qui renierons jamais aucune des gloires françaises. Mais ce que nous avons le droit de faire observer, c'est que la République et l'Empire ont agi comme ces prodigues qui, s'étant emparés d'une fortune habilement amassée et prudemment administrée avant eux, la

Digitized by Google

dissipent bruyamment sans consulter autre chose que leurs caprices et leurs passions. Pendant quelque temps sans doute ils parviennent à éblouir le monde par l'éclat tapageur de leur luxe et de leur vie fastueuse, mais tôt ou tard un jour vient où le triste revers de cette brillante médaille finit par se montrer. Alors les ruines se succèdent et les désastres s'accumulent.

C'est ainsi que la République et l'Empire après avoir si largement abusé des forces de cette France qu'ils avaient arrachée à ses rois, après avoir promené leurs armées victorieuses à travers toutes les capitales de l'Europe, après avoir rempli l'univers du bruit de leurs exploits, laissèrent, en définitive, la Patrie envahie, épuisée, agonisante et forcée de subir les dures exigences de ses vainqueurs.

Les deux conceptions du patriotisme.

Les adversaires des Vendéens se sont appelés jadis les patriotes et aujourd'hui encore on prétend leur faire un mérite d'avoir été les seuls défenseurs de la patrie.

L'histoire devra-t-elle ratifier ce jugement ?

La patrie, jadis, c'était la France étroitement unie à la race des rois qui l'avaient faite. La Révolution a brisé cette union jusque-là si forte et si féconde. Les uns ont cru alors servir la patrie en défendant les institutions séculaires qui avaient fait sa force et sa grandeur ; les autres ont couru aux frontières pour repousser l'envahisseur. Mais, du même coup, ils ont assuré le triomphe de la Révolution et lui ont permis d'accomplir son œuvre sanguinaire.

Quels sont ceux qui ont le mieux servi la France ?

A l'époque où la guerre de Vendée touchait à sa fin, un général républicain, croyant discerner chez ses adversaires des signes de découragement, pensa que l'heure était propice pour leur faire des ouvertures de paix. Il adressa ses propositions à M. de Couëtus, un des lieutenants de Charette. Ce dernier lui répondit par un énergique refus et il terminait sa lettre par les mots : « Réfléchissez et comparez » la position de notre malheureuse patrie avec celle où elle se trouvait » en 1789, et dites-nous où sont le bonheur et la félicité qu'on nous » promettait ».

A cette question, j'en conviens, le républicain aurait pu répondre alors : « Oui sans doute, nos luttes intestines ont déchaîné sur notre pays d'effroyables malheurs et l'ont couvert de ruines, mais regardez

Digitized by Google

au dehors. Voyez ! nos armées sont partout victorieuses, elles ont conquis de vastes territoires et reculé notre frontière jusqu'au Rhin. Jamais la puissance française n'a été aussi formidable et tout annonce que des bouleversements provoqués par la Révolution va naître pour pour notre patrie une ère nouvelle d'incomparable grandeur ».

Mais aujourd'hui, Messieurs, si ce même républicain pouvait revenir en ce monde, pensez-vous qu'il tiendrait un pareil langage ? Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'époqne où il vivait et cette Révolution dont il était le défenseur a porté tous ses fruits.

La Révolution et la Monarchie.

N'est-ce pas nous qui pourrions lui dire : Si la Vendée vous avait vaincus, si elle avait remis le roi sur son trône, nous n'aurions pas eu à subir trois invasions ; la politique désastreuse des gouvernements issus de la Révolution n'aurait pas laissé se créer à nos côtés la puissante Italie et la redoutable Allemagne ; l'Alsace et la Lorraine seraient encore françaises ; la France serait toujours la fille aînée de l'Eglise, elle exercerait comme jadis son protectorat dans tout l'Orient, elle aurait gardé sa place à la tête des nations.

Et si quelqu'un s'avisait de nous contester le droit de parler ainsi, s'il prétendait que la Monarchie aurait pu, elle aussi, faillir à sa tâche et laisser porter atteinte à l'honneur de la Patrie et à l'intégrité du sol national, c'est encore en invoqnant l'histoire que nous pourrions lui répondre. Au cours du siècle qui vient de s'écouler, il y eut une période, hélas ! trop courte, durant laquelle les destinées de notre pays furent de nouveau confiées à nos rois.

Lorsqu'ils remontèrent sur le trône, la France, envahie par les armées de l'Europe coalisée, n'avait plus ni armée, ni flotte, et semblait à la merci de ses ennemis. Il n'y eut alors pour la protéger que la seule majesté du vieux droit national et cette protection fut cependant assez efficace pour empêcher le démembrement de l'ancien territoire français.

Mais quinze ans ne s'étaient pas écoulés que déjà cette même France retrouvait sa puissance et son prestige d'autrefois. Confiante de nouveau dans sa force, elle pouvait songer à reprendre sa mission civilisatrice au dehors, sans se laisser intimider par la jalousie des nations rivales.

C'est alors qu'un ambassadeur d'Angleterre, venu, la menace à la

Digitized by Google

bouche, pour sommer un ministre du roi d'empêcher le départ de notre flotte pour Alger s'entendait faire cette réponse d'une crânerie si française :

« Sachez, Mylord, que la France se f... de l'Angleterre ; la » flotte appareillera tel jour, elle fera route sur tel point et si elle » trouve vos vaisseaux sur son passage, elle leur f...ra des coups de canon ».

Voilà, Messieurs, comment on parlait au nom de la France quand c'était nos rois qui répondaient de son honneur.

Et maintenant, Messieurs, songez à ce qui se passe à l'heure même où je vous parle. En ce moment, là-bas à Berlin, le représentant de la France est obligé d'écouter dans une attitude humiliée les insolentes exigences qu'un ministre allemand lui signifie au nom de son maître, et s'il se risque à y opposer quelques timides objections, c'est qu'il compte sur la protection de l'Angleterre, de cette Angleterre que nous bravions si fièrement autrefois et qui sous la République a si bien pris sa revanche en nous infligeant l'ineffaçable honte de Fachoda.

Voilà où nous a mené cette Révolution contre laquelle vos pères ont si vaillamment lutté ! Eh bien, qu'on dise, à présent, si ceux qui ont servi les véritables intérêts de la France, si les vrais Français, les vrais patriotes n'étaient pas les Vendéens ?

Et puisque aujourd'hui j'ai le grand honneur de parler devant les fils de ces héroïques défenseurs de la plus noble des causes, qu'il me soit permis de leur dire : soyez fiers de vos aïeux, gardez à jamais le souvenir de leurs légendaires exploits, gardez, gardez surtout leur foi en Dieu et leur fidélité à nos traditions nationales !

Mais, est-ce bien à moi à donner de pareils conseils ? Je n'ai qu'à regarder autour de moi pour voir à quel point ils sont superflus. Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre un solennel hommage à la gloire de l'héroïque Charette. Comment pourrais-je oublier tout ce que ses arrières-neveux ont ajouté à cette gloire quand j'ai là, près de moi, le héros de Castelfidardo, de Mentana et de Patay et tous ceux de sa race qui ont combattu à ses côtés ?

Oui, j'en suis certain, la Vendée restera à jamais fidèle à son glorieux passé et devant cette Croix destinée à en perpétuer le souvenir, j'ai conscience de répondre au sentiment de tous, en laissant

Digitized by Google

échapper de mon cœur ce cri qu'exhalaient naguère avec leur dernier souffle, les lèvres expirantes de ceux qui tombèrent ici :

Vive le Roi !

Une ovation indescriptible est faite au brillant orateur, qui fut pendant longtemps le compagnon d'exil du Prince.

ODE DE M. CLÉNET

La série des discours est interrompue par la déclamation que fait M. de la Débutrie d'une ode intitulée la *Prise de Charette*, dont l'auteur, M. B. Clénet, a su retracer le récit d'une façon très exacte et très précise en de fort beaux vers (1).

LA PRISE DE CHARETTE

La lutte avait été désastreuse. Blessé
A la main et au front, Charette est affaissé
Dans l'herbe, près du bois de la Chabotterie.
Il perd des flots de sang. Pour lui faire un bandeau,
L'un de ses compagnons penche le blanc drapeau
Sur sa noble tête meurtrie.

La troupe, trente gars, dormait d'un lourd sommeil
Quand un homme s'écrie, aussitôt son réveil,
« Les Bleus ». Ils venaient là, huit cents bleus pour la fête :
Ils allaient replier sur le preux presque seul,
Leur long rideau de fer tendu comme un linceul,
Et, vivant, enterrer Charette.

« Moi, je le sauverai », dit sur le champ Bossard
Qui prenant dans ses bras comme son étendard

(1) M. Jules Lemaître, de l'Académie Française, président d'honneur de l'Action Française, a bien voulu envoyer une lettre de félicitations au jeune poète, non pas seulement en raison des sentiments qu'il a exprimés dans cette poésie, mais encore pour la très belle frappe de ses vers.

Digitized by Google

Le corps du général ensanglanté, livide,
Part. Il bondit sous bois plus vite qu'un chevreuil,
Sous les arceaux ombreux, devenus son cercueil,
Une balle l'étend, rigide.

Le brave chevalier La Roche-Lespinay,
Fidèle aide de camp du général, suivait.
Il se penche, et l'amour décuplant l'énergie,
Il arrache Charette à l'étreinte du mort,
Le presse sur son cœur, fuit avec son trésor :
Drapeau vivant de la Patrie.

Charette disparaît une seconde fois
Dans les taillis fourrés. Les bleus entrent sous bois,
Découvrent les fuyards et les couchent en joue :
Ils tirent. Les fusils s'illuminent d'éclairs,
Et les balles de plomb crépitent dans les airs,
Dans le feuillage qui se troue,

Quand, frappé, Lespinay roule à terre : il est mort.
Des bleus clament : « A nous Charette ! » « Pas encor »
Fait un autre soldat dont le doigt de l'histoire
Devait graver le nom, là même, avec du sang.
Il prend Charette, il court, il tombe, ce géant !
Il est chargé de trop de gloire.

Alors Charette est pris.
La colonne s'ameute,
Pousse d'étranges cris,
Hurle comme une meute...

Voix d'airain des clochers, souffles chanteurs du vent
Acclamez de vos voix puissantes, solennelles,
Nobles forêts, ceignez de lauriers, les fidèles
Porteurs de Charette sanglant ;

Et vous, les grands aïeux, les preux de la Vendée
Surgissez des tombeaux, saluez de l'épée
Le héros tombé dans ce lieu,
Pour son Pays, son Roi, son Dieu.

Digitized by Google

ALLOCUTION DE M. LE COMTE DE BÉJARRY

M. de Béjarry, sénateur de la Vendée, ancien commandant des Mobiles de ce département en 1870 et petit-fils d'un des principaux lieutenants et amis de Charette, se lève ensuite et prononce cette courte allocution avec une visible émotion qui gagne tous les cœurs.

Mon Général,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a près d'Auray, au Champ des Martyrs, un monument qui recouvre les dépouilles mortelles des royalistes fusillés après la capitulation de Quiberon. Lorsqu'enfant je le visitai pour la première fois, je fus saisi d'une émotion poignante en lisant ces simples mots : *Hic ceciderunt !* C'est ici qu'ils sont tombés !

Auprès de cette croix, une émotion pareille s'empare de moi. C'est ici qu'il est tombé ! C'est ici que Charette, épuisé par des années de lutte, poursuivi par des troupes nombreuses, blessé et brûlant de fièvre, a terminé sa carrière militaire, en attendant que sur la place Viarmes, les balles missent fin à sa vie mortelle.

Que dire de Charette qui n'ait été dit et répété ? Dans ce pays de Saint-Sulpice, de l'Herbergement, de Belleville, comme dans tout le pays vendéen, partout il a passé, partout il a combattu.

Comme a pu l'écrire un de ses compagnons d'armes : « Resté presque seul avec son armée, d'abord la moins nombreuse des quatre armées vendéennes, il grandit avec les difficultés et pendant plus de deux ans, dans la seconde partie de la guerre surtout, il déploya des talents militaires de premier ordre. Si les républicains le surprirent quelquefois, il les surprit bien plus souvent encore. Tantôt, dérobant sa marche, il tombait à grande distance sur un corps qui le croyait bien loin et qu'il écrasait ; tantôt, attaquant l'adversaire en face, il lui faisait subir de sanglants échecs et savait réparer les siens avec une énergie et une intelligence incroyables. Son corps était de fer, comme sa

Digitized by Google

volonté. Son nom était devenu la terreur de la Convention et, tant qu'il eut quelques centaines d'hommes derrière lui, il parut redoutable ».

On ne saurait trop le redire, car c'est l'expression même de la vérité, le soulèvement de la Vendée fut absolument populaire. La Révolution faisait violence aux croyances, aux habitudes religieuses, à tout un ordre de choses dont on a dit bien du mal, mais que le Vendéen n'estimait point si mauvais. Un jour vint où les vexations portèrent l'exaspération à son comble, et les paysans se cherchèrent des chefs.

Comme d'Elbée, comme Bonchamps, comme tous ceux qui avaient servi dans les armées royales, Charette ne pouvait se dissimuler l'héroïque folie d'un pareil soulèvement. Il prévoyait des souffrances inouïes, des combats meurtriers, et ne se souciait pas d'y exposer ses compatriotes. Mieux que des laboureurs, sans armes, il savait quels maux la guerre traîne après elle. Voilà pourquoi on le vit hésiter à se jeter dans la lutte. Voilà pourquoi, lorsque, cédant aux instances des paysans qui le sommaient de se mettre à leur tête, pour la défense de la Religion, il leur fit jurer d'aller jusqu'au bout, comme il se décidait à y aller lui même.

Ce serment, comment l'a-t-il tenu ? Lorsque, toutes ses ressources épuisées, il se trouvait traqué par des délateurs et par des milliers de soldats, il fut plusieurs fois à même de sauver sa tête, il refusa jusqu'au bout d'abandonner ceux qui lui restèrent fidèles et ne regretta qu'une chose en mourant, ce fut de n'avoir pu tomber avec eux sur un dernier champ de bataille.

De nos jours où l'on se plaint partout de l'affaiblissement des caractères, c'est à cette énergie, à cette constance, à ce dévouement inlassables que je veux surtout rendre hommage, et, sur ce sol où il est tombé, près de cette Croix qu'on vient de bénir, je salue très respectueusement dans le grand Charette le martyr de la fidélité à son Dieu, à son Roi !

Mon général, je causais un jour, avec un poète vendéen, maintenant disparu, des gloires de votre grand oncle. Il me dit : « Vous en oubliez » une ; il a suscité un autre Charette ». C'est sur ce mot que je veux finir.

Plusieurs salves de bravos ont accueilli ces paroles si éloquentes dans leur concision toute militaire.

Digitized by Google

POÉSIE DE M. PAUL BOURGEOIS

Voici M. le docteur P. Bourgeois, ancien député royaliste de la Vendée, et président actuel du Conseil général, dont on admire toujours l'éternelle jeunesse.

Il vient lire une poésie charmante, vigoureuse et spirituelle tout à la fois, dont presque toutes les strophes sont soulignées de vifs applaudissements.

CHARETTE

Dans la nuit, au désert, que le *Lion* rugisse,
Et partout, à l'instant, le silence se fait.
Charette! Que ce nom parmi nous retentisse,
Rhéteurs, envieux, tout se tait!

Soulevant du tombeau la pierre lourde et dure,
A l'heure de minuit, quand tout repose et dort,
Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, Henri, Lescure,
Sont venus saluer le mort.

Avec eux, sont venus, près de la croix, vingt mille,
Vingt mille morts glissant à travers les grands bois;
Tous les gâs de *Challans*, de *Legé*, *Belleville*,
Déposant leurs petites croix!...

Mais, Charette se lève! O sublime entrevue!
Tous ces braves, debout, l'entourant, étaient là!
Quand Charette passa sa dernière revue,
Chacun répondit: Me voilà!

Digitized by Google

« Enfants, cria Charette, après ma longue absence,
« Avez-vous conservé votre cœur, votre foi ?
« Aimez-vous toujours *Dieu*, notre *Roi*, notre *France* ?
« ... Eh bien, enfants : *Vive le Roi !* »

Ici, quand passe un mort près d'une croix, l'usage
Est d'y mettre une croix de bois... Bons Vendéens,
Respectueux, conservons dans notre vieux Bocage
Les coutumes de nos anciens.

A Charette j'apporte, aussi moi, mon offrande,
Petite croix de bois, œillet blanc... Vendéens,
Ne les séparons pas ! Charette le demande ;
Restons Royalistes, Chrétiens !

Ah ! Messieurs, je comprends et j'admire l'idée
Et le pur sentiment inspirant votre choix :
A Charette, au héros, au croyant de Vendée,
Vraiment, il fallait une Croix !

Sur sa mâle poitrine était un scapulaire ;
A son chapeau flottait un grand panache blanc.
Panache, scapulaire *unis*, dans chaque affaire,
Se rougirent du même sang.

Au feu, quand il courait, la tête haute, fière,
Drapeau blanc déployé, dur soldat de la foi,
Charette à tous jetait le même cri de guerre :
« Pour *Dieu !* Pour la *France* et le *Roi !* »

Salut, Croix de granit, station douloureuse !
Là, Charette tomba, pour la première fois...
A Nantes, place Viarmes, étape glorieuse,
Prit fin le long chemin de Croix.

A la *Contrie*, un jour, j'ai baisé sur la porte
Les trous qu'avaient creusés les balles dans le bois...
J'entends Charette encor, criant d'une voix forte :
— Pour *Dieu !* pour la *France* et nos *Rois !*

Digitized by Google

Lui, Charette, pouvait passer en Angleterre...
Riche, honoré, plus tard, en France il reviendrait...
Pair de France !... Plus tard, le grand homme de guerre
Vieux, perclus, en son lit mourrait !

Messieurs, chacun son goût ! Pour moi, petit poète,
Fils de ceux qui luttaient pour leur *Roi*, pour leur *Dieu*,
Place *Viarmes*, debout, j'aime mieux *mon Charette*
Au peloton commandant : — *Feu !*

Charette est mort : à qui va son noble héritage ?
Allons-nous voir finir la race des Géants ?
De notre histoire, allons, tournons vite la page :
Voyez, Royalistes, Croyants !

A son petit neveu, notre nouveau Charette,
Il légua son épée et son cœur et sa foi ;
Et je salue, ici, sa famille cadette,
Nos petits *Camelots du Roi !*

Peuple géant, qu'un jour baptisait un grand homme,
Tes fils se sont levés, quand l'honneur apppela ;
Pour la *France*, à *Patay ;* pour le *Saint Père*, à *Rome*...
Et Charette, encor, le voilà...

Croix d'un brave, à ton pied, quand poussera le lierre ;
Dans cent ans, quand le lierre en ses bras t'étreindra,
Nos Vendéens encor feront là leur prière,
Le passant encor saluera !

Cette Croix !... dans ce bois !... inquiet, on regarde !
— « Quel sera le gardien, nous a-t-on demandé ? — »
Amis, rassurez-vous ! *Ce qu'un de Goué garde,*
Dans tous les temps est *bien gardé !*

Paul Bourgeois,

Ancien député de la Vendée ;
Circonscription de la Chabotterie,
Saint-Sulpice-le-Verdon.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. PAUL ROBAIN

M. P. Robain, du Comité directeur de l'Action Française et son très éloquent conférencier, prend à son tour la parole (1).

Mon Général,
Mesdames,
Messieurs,

Lorsque le 23 Mars 1796, Charette tombait épuisé dans les « cosses » de la Chabotterie et que la République s'emparait du terrible général vendéen, il semblait que la cause défendue par vos ancêtres fût légitimement perdue. Depuis trois ans, la Révolution triomphait. Paris avait laissé mener à l'échafaud un roi et une reine, assassiner plus lâchement, plus horriblement encore un autre roi enfant. Ceux qui dans les provinces avaient refusé de reconnaître la majesté de la loi dans ce qui n'était que l'audace du crime, étaient décimés. Des armées qui avaient rassemblés des milliers de *géants*, — vos grands-pères, Messieurs, — il ne restait qu'une poignée de héros, impuissante même à sauver son général blessé. Des chefs magnifiques qu'avaient été les Cathelineau, les Lescure, les d'Elbée, les Stofflet, les Bonchamps, les La Rochejacquelein, le dernier se trouvait prisonnier. Et les fusillades républicaines qui, le 29 Mars 1796, abattaient Charette sur la place de Nantes, paraissaient jeter bas avec lui, et pour toujours, les fleurs de lys qui étaient sa fierté et le Christ qui était sa force.

L'histoire des temps qui suivaient, allait apporter, en apparence, une déconcertante ratification à l'œuvre des échafauds parisiens et des colonnes infernales de Vendée.

La Terreur cessait bientôt d'imposer par le meurtre le règne du mensonge et du crime ; mais les principes de mal et d'erreur que ses piques sanglantes avaient élevés avec le bonnet phrygien jusqu'au

(1) Nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pas pouvoir donner à nos lecteurs tous les développements que son entraînante éloquence a inspirés, et d'être obligé de nous en tenir aux seules notes qu'il avait préparées.

Digitized by Google

pouvoir, continuaient de dominer la Société française. Pendant plus d'un siècle, tous les gouvernements — et les meilleurs eux-mêmes, dans une certaine mesure, — subissaient cette influence funeste.

De nos jours enfin, au milieu des plus basses persécutions contre l'Eglise et des plus coupables trahisons contre la Patrie, de bons Français, de fervents catholiques en étaient arrivés à proclamer avec confiance et amour, ces principes révolutionnaires d'égalité, de liberté, de souveraineté du peuple, de République en un mot dont le sang de leurs ancêtres eût dû les écarter avec autant d'horreur que de piété filiale.

Mais voici qu'à travers toute la France, — et dans Paris comme ici-même en cet instant, — s'élève aussi fort, aussi fidèle, aussi menaçant qu'aux plus heureux combats de Charette le cri d'assaut, le cri d'espoir, le cri de salut : Vive le Roi !

Oui ! *Vive le Roi*, c'est la victoire assurée « *pour la religion, pour la patrie* », ainsi que le rappelleront les dernières paroles de Charette gravées dans la pierre de cette croix fleurdelysée.

Oh ! sans doute les Vendéens étaient tombés par milliers dans leurs champs, vaincus par les armées de la Révolution ; et les moissons de la pacification républicaine avaient nivelé plus d'une tombe au point de la cacher aux yeux des fils les plus affectueux... Mais les gerbes que la génération suivante a ainsi récoltées, celles que vous coupez encore et dont vous vous nourrissez, sont teintes de tout un sang généreusement répandu ; et c'est une communion mystérieuse à travers la nature comme à travers les âges qui vous assemble aujourd'hui pour honorer vos morts, pour les saluer, pour les aimer, pour les continuer. Oui, pour les continuer : un Charette, soldat de la foi et du roi, vous préside comme un Charette les dirigeait. Dans tous vos sillons, dans tous vos bois, dans tous vos chemins creux, dans les clochers comme dans les châteaux, comme dans les chaumières, c'est la Vendée, c'est la France, fidèle à son histoire qui veut la restauration de la Patrie, qui appelle le Roi, qui aime le Roi, qui est prête à se dévouer jusqu'à la mort pour le Roi.

Et les plus heureux présages annoncent le succès. C'est du côté républicain que se comptent maintenant les découragements et les abandons ; c'est du côté royaliste que se rangent avec enthousiasme les nouvelles recrues. Dans toutes les provinces et dans toutes les élites se lèvent nombreux les partisans du Roi. L'Action Française

Digitized by Google

peut en porter témoignage. Fondée il y a douze ans, pour assurer les droits de la Patrie contre la trahison de Dreyfus, basée sur l'amour de la France, elle a recruté, auprès d'un Lur-Saluces, d'un Maurras et d'un Bourget, des républicains comme Vaugeois, comme Bainville, comme Moreau, comme Pujo, comme Daudet, comme Lemaître. Les sections de notre ligue dont le nombre s'accroît sans cesse, propagent dans toutes les régions le mouvement contre la République pour le Roi. Depuis 1906, depuis cinq ans déjà, nous allons répétant partout et sans nous lasser, dans des affiches ou dans les conférences ou dans le journal, que Dreyfus est un traître régulièrement condamné par les Conseils de guerre de Paris et de Rennes ; que l'arrêt rédigé par la Cour de cassation pour l'innocenter, a été rendu par les magistrats faussaires et complices de la trahison ; que le gouvernement de la République, protecteur de ce Dreyfus et de ces magistrats criminels, est responsable de tous ces crimes contre la Patrie ; que tout Français doit travailler à détruire la République. Et depuis cinq ans, nous attendons tranquillement, impunément les poursuites judiciaires qui devraient nous traduire devant les assises.

Le gouvernement recule ; il sait que nous aurions raison devant le jury, devant le pays ; et il ne suffirait déjà plus d'un meurtre comme celui de Syveton pour arrêter le mouvement de notre propagande.

Toute la jeunesse ardente, pleine d'entrain et de courage, s'est levée rebelle à la République comme vos pères jadis, et elle a porté la guerre cette fois jusque dans Paris.

Pour défendre Jeanne d'Arc contre son insulteur républicain que le gouvernement avait installé en Sorbonne ; pour venger l'armée, les catholiques et les ouvriers outragés et trahis par un Briand ; pour chasser le juif déserteur Bernstein du Théâtre Français, elle a subi des coups et des blessures, l'amende et la prison. S'il le faut, elle donnera davantage, elle donnera sa vie. Mais les camelots du Roi ont déjà, dans toutes ces rencontres, triomphé du gouvernement. Malgré toutes les forces de police et de troupe qui les protégeaient et les gardaient, Thalamas fut fessé en Sorbonne, Briand fut giflé dans une cérémonie officielle, Bernstein fut conspué en pleine place publique de Paris et chassé de la Comédie Française.

Le jour décisif du coup, — car il faudra en arriver là pour renverser la République et c'est cela que préparent notre journal, nos affiches,

Digitized by Google

nos conférences, nos manifestations, — le jour décisif du coup de force, les camelots du Roi, par leur adresse et leur courage, sauront assurer le succès du patriote courageux, qui, de son sabre ou de son fouet chassera les ministres et les parlementaires du Palais-Bourbon pour proclamer Roi Philippe VIII. Et la foule, le peuple de France déjà habitué à leurs chants royalistes, déjà sympathique à leur bonne humeur et à leur vaillance, suivra cette jeunesse en fleur pour aller à la rencontre de notre prince, Monseigneur le duc d'Orléans, et pour acclamer enfin dans un cortège glorieux un Roi qui ne sera pas le Roi de l'étranger, de l'allié ou de l'ennemi, rois d'Angleterre, d'Espagne ou d'Italie, — un Roi qui sera le Roi de France.

Ainsi vous l'entendez, Messieurs, si j'évoque avec émotion les héroïques souvenirs de votre passé vendéen, si je vous demande de rester fidèles aux leçons de vos ancêtres, c'est d'espérance aussi que je viens vour parler. Contre la République, contre ses lois qui persécutent l'Eglise, attaquent la famille, désorganisent l'armée, diminuent la Patrie, soyons comme autrefois vos pères des rebelles, soyons des « Brigands ».

Les sacrifices de ceux qui nous ont précédés et dont les éléments humains — intérêts, crainte ou vanité, — sont épurés dans la mort, s'ajoutent à nos efforts, les appuient, les fortifient et leur assureront le triomphe. C'est leur foi, c'est leur fidélité qui inspirent notre foi, notre fidélité. Ce sont leurs âmes qui animent nos âmes ; c'est leur droit qui triomphera avec le droit de la France éternelle dans la restauration du Roi sur le trône de saint Louis et d'Henri IV.

Et n'écoutez pas, de grâce, les conseils timides ou les perfides murmures qui tendraient à vous immobiliser dans une attitude résignée, passive, en vous suppliant de ne pas compromettre la cause sacrée de l'Eglise avec celle d'un parti politique, en blâmant au nom de la religion les violences et les séditions défendues aux catholiques.

Il n'est pas besoin, me semble-t-il, de discuter longuement dans cette Assemblée, cette fameuse objection, si souvent élevée contre l'Action Française. Vos héros qui combattaient pour défendre leurs églises et leurs prêtres, vos martyrs dont l'image du Sacré-Cœur épinglée sur la poitrine était le seul uniforme, n'étaient-ils pas des royalistes ? Avaient-ils d'autres cris de ralliement que ceux de « Vive le Roi » ? Et n'est-ce pas à coups de fusil, à coups de faulx, dans les combats les plus acharnés et les plus sanglants qu'ils ont servi Dieu en même

Digitized by Google

temps que le Roi. Et s'ils n'ont pas hélas ! ramené le Roi aussitôt qu'ils l'eussent voulu et surtout d'une façon définitive, ils ont du moins contribué pour la plus large part à assurer l'exercice du culte catholique en France pendant tout un siècle.

..... (1)

Ainsi l'histoire montre l'ordre temporel et l'ordre divin intimement liés l'un à l'autre ; toute l'histoire n'est qu'un mélange intime de politique et de religion.

Mais pour que la politique soit bonne, soit efficace, pour qu'elle défende et soutienne, comme elle le doit, la religion catholique ; pour qu'elle assure la grandeur et la prospérité de la Patrie, d'abord et avant tout, Vive le Roi !

Vos ancêtres avaient raison. Charette avait raison. Le Roi d'abord. Le Roi avant tout. Car le Roi, c'est l'instrument nécessaire, indispensable de toute amélioration, de toute régénération. Sans lui, les efforts les plus généreux resteront stériles ; les succès mêmes, comme jadis les victoires de Charette, seront sans lendemain.

Voyez donc combien la leçon d'aujourd'hui confirme celle du passé. Le sentiment patriotique et militaire anime encore la plus grande majorité des Français et, dans les rangs de l'armée, officiers et soldats sont encore très nombreux qui sacrifieraient sans hésiter leur vie pour la Patrie. Eh bien ! que deviennent toutes ces réserves, toutes ces énergies, toutes ces forces avec la République ? Rien.

Depuis dix ans, l'étranger, tantôt l'Allemagne et tantôt l'Angleterre, fait la loi à laquelle la République se soumet et nous soumet indignement. Toutes ces humiliations ne suffisent même pas à nous garantir la paix la plus honteuse. Les menaces de guerre grondent constamment ; après Fachoda, Tanger et Algésiras, elles retentissent encore à nos oreilles. Si l'ennemi veut la guerre nous la subirons à l'heure choisie par lui, par conséquent avec moins d'avantages que lui.

Si le roi manque à la France, un roi veille toujours sur l'Angleterre, un roi veille toujours sur l'Allemagne. Ne sentez-vous pas combien la partie serait meilleure pour vous si Londres et Berlin étaient livrés à la République et si Philippe VIII régnait à Paris ?

De même dans l'ordre religieux. La ferveur des catholiques de

(1) Suivait ici un aperçu historique des rapports de l'Eglise et de l'Etat et de la dénonciation du Concordat par la République.

Digitized by Google

France, le zèle du clergé et de l'épiscopat se heurtent constamment à l'audacieuse tyrannie de quelques étrangers, de quelques juifs, de quelques protestants et de quelques francs-maçons. Le pays reste fidèle à la religion de ses pères, qui salue la croix sur les berceaux comme sur les tombes, le pays catholique de France supporte les persécutions les plus viles et les plus bêtes et accepte pour maîtres les ennemis les plus acharnés de sa foi et de son Dieu.

Allons ! dites-moi. Vos Eglises seraient-elles menacées, vos écoles publiques seraient-elles athées, votre Dieu serait-il blasphémé dans les lois de votre pays, votre foi serait-elle persécutée jusque dans vos foyers, si la République était chassée, et si Philippe VIII régnait sur le trône de Saint-Louis ?

Arrière donc tous ces conseils de prétendue prudence qui entraînent trop vite à la sottise ou à la lâcheté. Et courage contre la République pour le Roi ! C'est Charette, c'est lui, c'est votre chef qui vous le crie du socle de cette croix.

Avec vous, mon Général, c'est toujours Charette qui commande. Commandez-donc, mon Général. Selon la belle parole des Vendéens fidèles, « ce que Charette voudra, on le voudra ». Commandez, soldat du Pape ! commandez, soldat du Roi !

Pour Dieu, pour la France, pour le Roi jusqu'à la mort !
A bas la République ! Vive le Roi !

Cette splendide harangue si souvent interrompue par de frénétiques bravos, soulève à sa finale un tonnerre d'applaudissements. De l'avis de tous ceux qui ont déjà entendu M. P. Robain — et ils sont nombreux, car il ne ménage ni son temps, ni sa peine, — jamais il n'avait été plus brillant et plus vibrant.

SALUT DE M. LE COMTE DE CHABOT AU GÉNÉRAL DE CHARETTE

M. le comte de Chabot (1), le vétéran de la cause royaliste en

(1) Ce vieillard robuste, dont la vie toute d'honneur fut consacrée au service de son Dieu et de son Roi, a succombé subitement, le 15 Octobre, dans sa quatre-vingt-septième année. Parfait gentilhomme, ami généreux

Digitized by Google

Vendée, président d'honneur de la Section Vendéenne d'Action Française, tient également à saluer le général de Charette et lui lit ce charmant sonnet.

AU GÉNÉRAL DE CHARETTE

Preux Vendéens, parmi vos chefs toujours en tête,
Deux (je ne puis savoir lequel fut le plus grand)
Nous ont surtout grandis en nous léguant leur sang :
La Rochejacquelein, Athanase Charette !

Pour nos oncles, la guerre était toujours la fête,
Nos héros immortels briguant le premier rang
« *Face aux bleus* ». Quant le cri retentit « *En avant* »
Toi, Charette, tu cours, chargeant, rien ne t'arrête,

Ni les piques d'acier que l'Italien brandit,
Ni l'éclair des canons de l'Allemand maudit,
Ni la vive blessure où tout ton sang afflue !

Toujours debout, *pour Dieu, pour la France et le Roi,*
Sans avoir pu donner tout ton sang ! Devant toi
Charette, je m'incline et ma main te salue...

ADRESSE A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

M. René Vallette donne alors lecture de l'adresse qu'il propose d'envoyer à Monseigneur le duc d'Orléans :

Quatre mille royalistes fidèles groupés au pied de la Croix de Charette, inaugurée le 6 Août, à la lisière du bois de la Chabotterie, à l'endroit même où l'illustre Général fut pris en 1796, après

des pauvres et doué d'une haute érudition, M. le Comte de Chabot fut incontestablement l'une des plus belles et des plus loyales figures de la Vendée Catholique et Royaliste contemporaine.

Digitized by Google

un suprême et désespéré combat, adressent à Monseigneur le duc d'Orléans, la respectueuse expression de leur fidèle attachement à sa personne et de leur inaltérable dévouement à la cause de la Monarchie traditionnelle et nationale.

Cette adresse est votée par l'Assemblée tout entière frémissante d'enthousiasme, qui envoie en même temps aux *prisonniers royalistes* un salut de sympathie et d'admiration.

REMERCIEMENTS DU GÉNÉRAL BARON DE CHARETTE

La réunion va prendre fin quand le vieux général de Charette se lève à son tour. Il prononce en guise de remerciements ces quelques paroles, qui, dans leur sobriété résument admirablement cette journée vraiment vendéenne que nous venons de vivre :

« Ce qui a fait ce que j'ai été, ce qui fait ce que je suis — » catholique et royaliste — c'est la Foi, et quand je veux la réconforter » je viens en Vendée (1) ».

MM. Alain et *Ferdinand de Charette*, anciens officiers aux zouaves pontificaux et aux volontaires de l'Ouest, ses frères, viennent remercier, en leur nom et au nom de toute la famille de Charette, de l'honneur qu'on a bien voulu leur faire en les conviant à cette fête de glorification de leur ancêtre.

(1) Ces quelques mots, si grands dans leur brièveté et désormais historiques, furent les derniers que prononça en public ce grand Français. — Au moment de mettre ces pages sous presse, nous avions la douleur d'apprendre que le général de Charette, ce vaillant défenseur des plus nobles causes, dont nous admirions à la Chabotterie la belle vaillance et la gaîté charmante, venait de mourir le 9 Octobre, en son château de la Basse-Motte, en Bretagne.

Nous tenons à saluer ici bien profondément la très noble figure du soldat Français, du Catholique fervent et du Royaliste irréductible qui disparaît.

Digitized by Google

ALLOCUTION ET REMERCIEMENTS DE M. ALAIN DE GOUÉ

M. A. de Goué, qui fut l'inspirateur et l'âme véritable de cette fête, adresse enfin à tous un remerciement éloquent en termes des plus heureux et des plus applaudis.

Que puis-je dire en vérité après tant de voix éloquentes, si ce n'est de vous remercier, Mesdames et Messieurs, d'avoir répondu en aussi grand nombre à notre appel !

Et ces remerciements je tiens à les offrir tout spécialement aux descendants des généraux, officiers et soldats de l'armée Vendéenne aujourd'hui si nombreux parmi nous, — au général *de Charette* surtout, ce preux des temps modernes, qui, en dépit de son âge et de sa santé, a tenu à venir présider cette réconfortante solennité.

Ils s'adressent également au vénérable comte *de Chabot* et à *M. Bourgeois*, ancien doyen de la Chambre des Députés, mais aux cœurs si jeunes encore ; à M. le sénateur *de Béjarry*, à notre député *M. de Lavrignais*, à *M. de Baudry-d'Asson*, le si populaire représentant des Maraichins. Ils s'adressent aussi au comte *de Guerry de Beauregard*, à *M. de Puitesson*, à tous les propriétaires de ces glorieux drapeaux sous les plis desquels nos ancêtres à tous ont combattu avec Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejacquelein, Charette et tant d'autres pour le maintien du trône et de l'autel. Ils vont enfin à *M. René Vallette*, le si distingué directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, dont le zèle et le dévouement pour tout ce qui touche la cause royaliste ont tant contribué au succès de cette fête bien vendéenne.

Toutefois, les plus grands mercis doivent incontestablement s'adresser aux orateurs, principalement au soldat du devoir qu'est le comte *de Lur-Saluces*, illustre victime de la Haute-Cour, l'une des gloires les plus pures du parti royaliste, — et à *M. Paul Robain*, ce très vaillant champion de la très vaillante *Action Française*, dont les

Digitized by Google

vibrantes paroles resteront, j'en suis persuadé, longtemps présentes à notre mémoire.

Il me semble même que la meilleure marque de reconnaissance que nous puissions leur montrer, celle qui leur ira le plus au cœur, c'est de répondre, une fois encore, aux sentiments qu'ils ont exprimés en faveur de la plus noble des causes.

Aussi, je viens vous convier tous au moment du départ, à jeter à travers les échos de ce coin du Bocage à jamais célèbre dans les annales de la Vendée militaire, ce cri tant de fois clamé par le grand Charette, ce cri si intimement lié à l'idée de *Dieu* et de *Patrie*, ce cri régénérateur de

VIVE LE ROI !

CHANTS ROYALISTES

Après avoir prononcé cette allocution avec une chaleur et un entrain qui ravive encore, si toutefois c'est possible, l'enthousiasme indescriptible de la foule répétant de tous côtés le cri de *Vive le Roi*, M. Alain de Goué présente aux assistants deux des meilleurs chanteurs du bourg de Rocheservière.

L'un, *M. Benjamin Hamelin*, est le petit-fils d'un paysan fidèle qui, à plusieurs reprises eut, en 1832, l'honneur de porter sur ses épaules la vaillante duchesse de Berry, lors de sa campagne en Vendée; l'autre, *M. Valentin Amiaud*, descend de braves soldats et officiers de paroisse à l'armée de Charette : ce sont deux beaux *gâs* qui eussent été de fiers et braves volontaires au temps de la Grand'Guerre. Ils entonnent avec conviction la *véritable* CHANSON DE CHARETTE, celle-là même que chantaient les compagnons d'armes du général royaliste, et qui fut composée par un officier de son armée en 1794.

Cette mélopée très vendéenne par ses accents, chantée de nos jours encore par les gens de Saint-Sulpice et des paroisses

Digitized by Google

voisines, a été particulièrement appréciée en raison de son caractère d'authenticité, et un grand journal de Paris, peu sympathique pourtant aux royalistes, écrivait dans son court compte-rendu de la fête, qu' « elle exhalait une saveur du meilleur » terroir ».

Admirons la vaillance
De Charette, homme de cœur ;
Il est né pour la France,
Il fait voir sa valeur.
Regardez cette armée
Rien de plus beau !
Il y a palme et laurier
Dans les drapeaux.

Combien de catholiques
Qui n'existeraient plus,
Si Charette pacifique
Avait perdu la vie !
Dieu nous l'a conservé ;
Vive le Roi !
Que toute cette armée
Chante avec moi.

Quand il va à l'attaque,
Dit à ses commandants :
« Mettez-vous en bataille,
« Et marchez sur huit rangs.
« En avant ! grenadiers,
« Ne craignez rien,
« Courage ! cavaliers,
« Tout m'appartient ».

Et tout le monde espère,
C'est une vérité
Comme étant notre père
Vous nous ramènerez,
Avec tous nos drapeaux,
Victorieux,
Pour soulager nos maux
Et être heureux ! (1)

(1) Les 25 couplets de cette chanson authentique ont été publiés dans l'*Histoire populaire des Guerres de la Vendée*, de M. A. de Brem.

Digitized by Google

Ils continuent par la CHANSON DE M. DE CHARETTE, chanson populaire composée par M. Paul Féval.

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Anc'nis (*bis*) :
Mes amis !
Le roi va ramener les fleurs de lys.
Prend ton fusil, Grégoire,
Prend ta gourde pour boire,
Prend ta Vierge d'ivoire.
Nos Messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix.

Mais le premier couplet est à peine achevé que le jeune groupe d'Action Française de Fontenay-le-Comte, entonne LA GUEUSE, la chanson des Camelots du Roi, répétée en chœur, et c'est aux accents de ces chants royalistes que lentement la foule s'écoule, criant encore : *Vive le Roi* !

UN DERNIER SALUT A LA CROIX

Après cette grandiose manifestation royaliste qui prit fin exactement à quatre heures un quart, l'assistance retourne, avant de quitter ces lieux, saluer une dernière fois la Croix de Charette.

Mais cette fois c'est en *pélerin* qu'elle s'y presse. Chacun veut en effet, emporter un souvenir de la cosse historique où le valeureux Charette, couvert de blessures et accablé par le nombre, fut fait prisonnier entre les cadavres de son fidèle domestique, Bossard et de son aide de camp le chevalier Samuel de Lespinay de la Roche. Et bientôt les branches et les gits de cette cosse disparaissent sous les efforts d'un pieux vandalisme, qu'on ne saurait qu'admirer, car il est peut-être l'hommage le plus touchant, en même temps que le plus populaire qui ait été rendu dans cette inoubliable journée à la mémoire du grand Charette.

Digitized by Google

RÉCEPTION A LA CHABOTTERIE

A l'issue de la cérémonie, M. et Mme de Goué, secondés par leur gracieuse belle-fille, Mme Alain de Goué, recevaient avec une amabilité exquise en leur château de la Chabotterie, tous leurs invités. Un lunch admirablement servi et des plus élégants réunissait plus de 250 personnes autour d'une vaste table dressée sur la terrasse du vieux et historique château.

Au champagne, *M. René Vallette*, cet érudit et fin lettré dont on ne saurait assez louer le talent d'organisateur, prit une dernière fois la parole en un toast improvisé, délicat et chaleureux.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais laisser s'achever cette incomparable journée, sans adresser un dernier mot, de profonde et respectueuse gratitude à tous ceux qui ont contribué à son succès.

Merci tout d'abord à l'excellente famille de Goué, dont nous sommes actuellement les hôtes, qui, par la générosité de son dévouement autant que par la cordialité de son accueil a assuré tout l'éclat et tout le charme de cette fête.

Merci au toujours vaillant général de Charette qui, bravant les fatigues d'un long voyage et en dépit de son grand âge, a tenu à venir affirmer son affection pour cette Vendée qui lui donna, comme naguère à son illustre grand-oncle, les meilleurs de ses soldats.

Merci aux éloquents orateurs qui du commencement à la fin de cette journée ont, par leurs superbes harangues, sonné le réveil des énergies nécessaires.

Merci enfin à vous, Mesdames et Messieurs, qui, accourus de tous les points de la Vendée, de la Bretagne, du Poitou et de l'Anjou, avez voulu montrer par votre grand nombre votre inébranlable foi religieuse et monarchique.

Ces heures vécues dans le commerce des vaillants et des héros ne

Digitized by Google

seront pas sans fruits et les belles semences jetées en nos âmes germeront un jour, le jour prochain où la France enfin désabusée des politiciens qui l'exploitent et qui la ruinent, ouvrira ses portes au *Royal Exilé*, à la santé duquel je lève une dernière fois mon verre :

Vive le Roi ! (1).

De vibrantes acclamations font écho aux paroles de M. Vallette et la brillante assistance, de même que la foule tout-à-l'heure, se retire, emportant de la fête un inoubliable souvenir et égrenant à travers les chemins les chaleureux accents de son indescriptible enthousiasme (2).

Faut-il porter une conclusion à cette fête magnifique ?

Nous l'emprunterons alors à M. H. Remy de Simony, directeur du journal le *Publicateur de la Vendée*, qui, dans un magistral

(1) Pendant ce temps, la santé du Roi est également portée par les braves paysans qui assiègent les deux barriques de vin mises à leur disposition par les commissaires organisateurs. L'une d'elles a été généreusement offerte par M. Hubert de Chantreau, dont le nom évoque le souvenir d'un des plus vaillants officiers de Charette.

(2) M. l'abbé J. Renolleau, petit-fils d'un des trente-cinq derniers soldats de Charette, et l'auteur heureux du beau drame historique *Charette*, n'a pu, comme tant d'autres, pressés par le temps, se rendre après la réunion au château de la Chabotterie, où il comptait dire ces vers que nous sommes heureux de reproduire ici.

A Athanase-François Charette.

J'aimerais d'être jeune et voudrais vivre encore
Et fouler bien longtemps le vieux sol que j'adore,
Mais le Charette ancien j'aimerais cent fois mieux
Pour étrangler la Gueuse et boucler tous les gueux !...

Toast a tous.

A l'immortel Charette, Athanase-François,
Au général du Pape, à sa Maison, *je bois !*
A Vallette et de Goué, commissaires des Rois,
Nobles conspirateurs, à vous tous, *je rebois !*...

Digitized by Google

article, a redit excellemment ce que fut, croyons-nous, l'impression de tous.

.... Elle fut vraimennt empoignante, si j'ose m'exprimer ainsi, cette réunion de la Chabotterie, où la Vendée d'aujourd'hui venait rendre hommage à la Vendée d'hier, où les descendants des héros tombés pour la défense de leur foi, s'étaient donné rendez-vous, afin de communier dans le culte d'une grande, d'une glorieuse mémoire et retremper leurs énergies au contact frémissant d'une épopée dont les moindres phases demeurent immortelles.

Il y avait, sur ce coin de terre bénite, fraternellement confondus dans la même pensée pieuse, dans les mêmes sentiments de patriotisme, dans les mêmes aspirations vers la délivrance, des vieillards à l'âme toujours vaillante et de jeunes hommes, impatients de développer leurs énergies comme de montrer qu'ils peuvent marcher sur les traces de leurs aînés.....

Ah ! la belle, la bonne, la réconfortante journée ! Comme elle repose des tactiques plus ou moins savantes où se complaisent de prétendus habiles et des réserves diplomatiques que recommandent les sceptiques et les résignés, oubliant que l'action c'est la vie ?...

Comme nous étions loin de ces expédients amollissants et de ces doctrines énervantes, en face de cette Croix qui commémore la résistance indomptable du généralissime vendéen et laisse tomber de ses bras fleurdelysés la plus haute, la plus sublime leçon de caractère et de fierté ?

Le petit neveu du héros présidait, la tête toujours droite et le regard toujours clair, en dépit du poids des années, comme le vivant symbole du loyalisme et de l'honneur. Et, en contemplant cette figure martiale du général baron de Charette, on voyait soudain apparaître les zouaves pontificaux, Mentana, Castelfilardo, Rome, puis, plus tard, Patay où le descendant d'une race si noble se couvrit de gloire, fut grièvement blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille... Et il semblait à tous que l'oncle sortait de la nuit de la tombe, pour venir féliciter le neveu et lui redire, à l'éclatante lumière du soleil, ainsi qu'à tous ceux qui lui formaient cortège, que le droit est invincible et que, suivant un mot célèbre, « les seules causes qui meurent sont celles pour » lesquelles on ne meurt pas ! ».....

Tous les orateurs avec le tempérament qui leur est propre, mais

Digitized by Google

avec le même accent de vérité, la même éloquence et le même bonheur d'expression, ont su faire passer sur les quatre mille personnes qui les entouraient le frisson d'espérance dont nous avons tant besoin, au milieu des vilenies que nous cotoyons chaque jour, des persécutions dont nous sommes victimes, des abaissements et des déchéances qui imposent à notre orgueil de si cruelles meurtrissures et à notre patriotisme de si douloureuses épreuves.

Tous nous ont conviés à l'offensive constante, ininterrompue contre le régime maçonnique, tous nous ont rappelé que la République, de quelques noms qu'on la décore, ne peut qu'être l'ennemie de nos droits, de nos libertés, de nos croyances et que, seule, la Monarchie, est capable de rendre à notre infortuné pays l'ordre après lequel il soupire et la sécurité qui lui manque avec le libre exercice de sa souveraineté.

Et les cris de : « Vive Dieu ! » et « Vive le Roi ! » ont salué ces démonstrations lumineuses, répondu à ces exhortations vibrantes. Et une adresse de fidélité à Mgr le duc d'Orléans, chef de la Maison de France, a été acclamée par 4.000 Vendéens accourus dans la prairie qui vit tomber le héros de la Grand'Guerre....

Oui, ce fut une superbe manifestation que celle à laquelle nous avons assisté dimanche. Nous remercions ceux qui l'ont organisée et aussi les orateurs qui y ont apporté l'appui de leur autorité et l'éclat de leur talent.

Leurs appels sont tombés sur une terre fertile ; leur parole est une bonne semence qui germera. Bientôt, nous en avons la ferme assurance, la Vendée militante sera la Vendée triomphante et, une fois de plus, ayant toujours été à l'avant-garde, lorsqu'il s'agissait de donner sa peine, elle sera encore au premier rang, quand l'heure aura sonné de recueillir l'honneur.

(*Le Publicateur*, 9 et 13 Août 1911).

Digitized by Google

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS ET LA FÊTE DE LA CROIX DE CHARETTE

Monseigneur le duc d'Orléans, très touché de la spendide manifestation royaliste qui s'est déroulée à la Chabotterie, le 6 Août 1911, lors de l'inauguration de la « Croix de Charette », a bien voulu adresser aux si dévoués organisateurs de cette fête, *MM. René Vallette* et *Alain de Goué*, ses remerciements et sa reconnaissance, en les priant d'être son interprète auprès des nombreux Vendéens et Royalistes fidèles qui se sont groupés autour d'eux.

Rothenbourg-sur-la-Tauber (Bavière), 25 Août 1911.

Cher Monsieur de Goué,

Votre lettre m'a touché bien vivement et je vous prie de témoigner toute ma sympathie comme toute ma reconnaissance aux fidèles royalistes groupés le 6 Août devant la Croix de la Chabotterie. De même qu'eux j'admire Charette, le héros vendéen dont la gloire revit et revivra encore longtemps, j'espère, dans le général de Charette, mon ami.

Je sais quels furent votre dévouement et celui de Monsieur René Vallette pour l'organisation de cette belle cérémonie.

Veuillez trouver ici l'expression de mes remerciements et transmettre à Monsieur Vallette la lettre ci-jointe.

Croyez toujours, cher Monsieur de Goué, à tous les sentiments avec lesquels je suis votre affectionné,

PHILIPPE.

A Monsieur A. de Goué.

Digitized by Google

Rothenbourg-sur-la-Tauber (Bavière), 25 Août 1911.

Cher Monsieur Vallette,

Je tiens à vous adresser un remerciement spécial pour la part que vous avez prise à l'organisation de la cérémonie du 6 août, et à vous donner, dans cette occasion, une marque particulière de tous les sentiments avec lesquels je suis votre affectionné,

PHILIPPE.

A Monsieur René Vallette.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BRIÈRE [1]

L'ARRIVÉE

Il faisait nuit. Le train, stoppant une seconde, me déposa devant une petite gare isolée au milieu de la campagne. Avec moi descendirent deux hommes, accoutrés de vêtements sombres. Puis les deux fanaux rouges du dernier wagon s'éloignèrent, glissèrent dans la nuit verte et bleue, et les flocons de fumée s'évanouirent.

L'air était frais, le ciel d'une grande pureté. Une jeune fille de quinze à seize ans, debout dans le cadre de la porte, reçut mon billet de voyage. Elle était vêtue d'une robe claire, et la nuit lui faisait un joli visage dans la draperie de ses cheveux blonds. Les deux individus pénétrèrent dans la gare et disparurent.

— Papa, papa, cria la jeune fille au chef de gare, occupé à faire fonctionner le signal réglementaire.

Celui-ci répondit de loin : attends un peu !

(1) Notre excellent ami, M. Alphonse de Châteaubriant, le récent lauréat du Prix Goncourt, dont l'exquis roman, *M. des Lourdines*, obtient un si retentissant et si légitime succès, a bien voulu nous accorder la primeur de ces deux jolis chapitres, extraits du volume qu'il prépare sur *La Brière*, ce grand et curieux Marais qui avoisine l'embouchure de la Loire, et non loin duquel le charmant écrivain a si longtemps vécu.

Nous l'en remercions de tout cœur.

R. V.

Digitized by Google

Puis, s'approchant, le drapeau rouge sous le bras ;

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Papa, il y a deux hommes qui sont passés tout à l'heure sans me donner de billets. Ils ont fait semblant de me les remettre en me touchant le creux de la main..., comme ça !

— Eh ! pourquoi les as-tu laissé passer, sotte ! clama le père, en bondissant dans la gare.

J'entendis sa voix : « eh ! là-bas !... vous autres !... », puis un grand claquement de fouet, une charrette au galop, en fuite. C'était deux Brirons. J'avais eu le temps de reconnaître leurs faces noires, leurs yeux sournois.

Je m'engageai sur la route. Des deux côtés les prés étaient déserts. Sur le prisme évanescent du soir se dessinait l'eau-forte des arbres et des buissons. Il fait toujours bon marcher sous les étoiles, sous le croissant... Çà et là, dans l'ombre, apparaissait une fleur d'ajonc, luisait l'eau d'une mare à l'entrée d'un chemin creux. D'une prairie, là-bas, s'élevait une fine vapeur ; mais j'éprouvais une certaine inquiétude cependant à pénétrer dans ce pays farouche où ma personne allait exciter des curiosités malveillantes, et éveiller des défiances.

De temps en temps passait une carriole, au trop lourd. Son unique lanterne me jettait un rayon au visage ; je voyais une crinière dansante, un corps noir. Puis, après la charrette, c'était le silence, la longue route, un peuplier bruissant dans la nuit bleuâtre ; et très loin, derrière moi, à l'horizon barré d'une raie livide, la mer, l'Océan, que je devinais au feu rouge d'un phare à éclipses, dont la lueur jaillissait, s'enflait et s'éteignait.

Toujours la route, et, de plus en plus, la nuit. Je traversais un village de quelques maisons, basses, mortes. Au milieu du chemin se présentait la margelle d'un puits communal. Pas un vivant, pas un chien... Et cependant voici des pas, certainement un homme et un cheval. Deux masses sombres arrivent sur moi, mais laquelle est l'homme, laquelle le cheval ?

— Saint-André, s'il vous plaît ?

Digitized by Google

— Tout droit.

Tout droit..., toujours la route, les peupliers, les mares. Ce voyage était interminable. J'allais, le sac au dos, fatigué, mais humant avec délices le mystère frémissant de l'ombre. Dans une cour de ferme, un chien grogna. Sur le bord du chemin, un moulin s'érigeait, fuselé, très haut dans la nuit claire, et des paquets d'étoiles semblaient jaillir de ses longues ailes repliées. Puis enfin des maisons accotées, encastrées, alignées, basses toujours, et coiffées de chaume. Quelques impostes étaient éclairées, des fenêtres aussi, derrière leurs rideaux sales. Par les portes entrebaillées, on entendait les cuillers dans les écuelles. De petites fumées bleues frisaient à la bouche des cheminées courtes répandaient une odeur de tourbe, tandis que sur les murailles le clair de lune découpait des ombres nettes, de vastes angles droits de nuit immobile. C'était là Saint-André.

Un semis d'étoiles constellait la grand'rue. Sur le pas d'une maison, des filles jasaient, cambrées. Elles m'avaient vu venir — qui est celui-là — quel est cet amoureux qui passe ? —

Or, j'allais chez Buffetrille, un hôtelier que je connais, qui loge à pied et à cheval. Je poussai la porte... personne. Mais derrière une cloison de bois, un bruit de cuillers.

— Marie, veux-tu bien manger ta soupe ! criait une belle voix de basse profonde.

— Bonjour, Madame Buffetrille, pouvez-vous me donner à dîner ?

— Ah ! c'est vous, Monsieur ! — Dame, vous arrivez bien tard, mais je vais vous faire cela tout de même..., attendez une petite demi-heure.

Je serrai la main de Buffetrille, un grand gaillard d'ouvrier qui n'enlève jamais pour dîner sa ceinture de couvreur. Deux petits enfants, attablés à ses côtés, traînaient dans leur soupe des cuillers boudeuses. Les verres à côtes brillaient parmi les assiettes. Un basset jaune, coureur de lapins, se leva d'un coin de l'âtre et vint s'étirer à mes pieds.

— Que je ne vous dérange pas, dis-je, en regardant les

Digitized by Google

longues moustaches de Buffetrille se dessiner fauves sur le battant de l'armoire, je reviendrai tout à l'heure.

— C'est cela..., Marie veux-tu bien manger ta soupe !...

Je sortis dans le village. Partout la paix, le sommeil. Çà et là cependant, un feu derrière une fenêtre. « Dinne !... dinne !... » D'où venait ce bruit ? « dinne !... dinne !... », c'était argentin, aigu et à la fois souterrain. Cela se perdait dans les branches, contournait les maisons, se glissait dans les ruelles... dinne !... dinne !

Et tout-à-coup, derrière l'Eglise, un hangar ouvert, du feu... dinne !... Cette fois, cela sonnait franchement. Les forgerons étaient là, qui travaillaient encore, les bras nus dans la lueur du foyer. Et au chant de l'enclume, les étincelles volaient à la bouche de la cheminée, et, rapides, fuyaient dans le vent, vers le marais, vers les brouillards.

Je rentrai à mon hôtellerie.

— Marie, veux-tu bien manger ta soupe, je ne te le dirai pas une seconde fois ! clamait Buffetrille.

SOIR DE TOUSSAINT

C'était après les vêpres. Toute la population demeurait groupée dans le village, les hommes dans les auberges, les femmes dans les maisons amies. Toute la journée, un splendide soleil de Novembre avait brillé, mais le jour commençait à tomber, l'air à fraîchir.

Je me rendis à Cuziac, petit village à deux kilomètres de la Chapelle, par la route qui monte en serpentant. Cuziac ressemble à tous les villages des *rives de Brière :* quelques maisons de chaque côté de la route à cet endroit élargie en une grande place boueuse ; les murs de pisé qu'éveille le rouge vif des géraniums fleuris aux fenêtres, des couvertures massives d'un chaume dont le velours se voile perpétuellement de la fumée

Digitized by Google

violette des tourbes. Un abreuvoir est là, auquel viennent aboutir les chemins creux.

Il était cinq heures. Les vaches, paisiblement, venaient boire. Un instant elles demeuraient comme engourdies, à mi-jambes dans les verdeurs de l'eau tremblante, à laisser s'égoutter leurs mufles ; puis, d'un recul brusque se retiraient, et lentes, une à une, s'en allaient dans la nuit des chemins. Elles disparaissaient du côté opposé au soleil couchant. Et tout cela s'accomplissait ainsi qu'une nécessité auguste et sacrée. Ces troupeaux, venus boire dans la lumière, s'en retournaient vers l'ombre, d'une démarche inconsciemment soumise au rythme de la beauté éternelle.

Tout près de ces troupeaux, des hommes endimanchés stationnaient sur la route, échangeant quelques mots, croisant sur leurs vêtements de fête, des bras qui réclamaient le retour du travail.

On voyait, entre les haies, les prés. s'assombrir. En bas, dans l'espace, le soleil se couchait magnifiquement sur la Grande Brière. Je m'en revins vers la Chapelle, par la même route, où flottaient des bancs de brouillard, d'une délicatesse aérienne. Ici, déjà, le marais s'entremêlait à la terre. A mesure que l'on descend, avec les terrains de labour et les prairies alternent les lagunes.

Or c'était un beau soir rose et vert. Les cloches de l'Eglise sonnaient, semaient dans l'air une mélopée que les arbres semblaient écouter avec ferveur. Il y avait là, déjetés et rabougris comme des vieillards de la glèbe, de pauvres chênes séculaires, agenouillés au bord du chemin pour l'oraison du soir, et aussi de hauts peupliers qui allongeaient vers le ciel leurs cimes mystiques. Et voici l'eau cristallisée des lagunes, irisée de soleil couchant. De petits nuages d'or se réflètent parmi les joncs et les saules, nappe de rêve que profanerait le moindre sillage. Il semble ce soir que notre planète se soit miraculeusement allégée, qu'elle se volatilise, se fonde dans le ciel. Cette eau vous donne le vertige.

— Viens là... ça !... té, té, té...

Digitized by Google

La voix, ramoneuse, vient de plus loin, de là-bas où c'est maintenant la nuit.

— Viens là... ça !... té...

C'est un vieil homme. Il a traversé la route. Avant qu'il ne se soit confondu avec le buisson, j'ai eu le temps d'apercevoir sur ses épaules quelque chose comme un tapis. Il pousse un troupeau de moutons, l'engage dans la jonceraie; et je ne vois plus qu'une masse noire, un grouillement s'éloigner dans les rougeurs apâlies du marécage. La cloche achève de sonner, et son dernier tintement jette un paisible *amen* dans l'immensité.

En arrivant au bas du mamelon de Cuziac, on rencontre l'embranchement d'une route laquelle conduit au Marais. Mais à quelques pas de là, cette route devient traverse dans la prairie, puis canal. Or, comme je me rapprochais de la Chapelle, j'entendis sur cette route un bruit de petits sabots en marche, et une voix d'enfant. Cette voix était pure, cristalline, et prenait dans le soir une ampleur infinie. Je m'arrêtai et écoutai, sans pouvoir saisir les paroles. Puis, le tapage des sabots cessa soudain. L'enfant était entré dans le marais. Sur son chaland, poussant la gaffe, il se rendait vers son village perdu dans le poudroiement des brouillards. Il chantait toujours, et enfin je pus saisir les derniers mots du refrain :

Il partira à l'Angelus.

Mais à mesure qu'il s'éloignait, cette phrase m'arrivait chaque fois plus faible : « Angelus..., Angelus..., Angelus...

Alphonse de Chateaubriant.

Digitized by Google

Un Emissaire de M. de Charette

1793-1795

M. DE LA ROBRIE

(*Suite*) (1)

M. de la Robrie joignait au dossier que le commandant de Fishguard expédiait au ministre une lettre d'envoi. Il y réclamait une audience. C'est Pitt, que voulait voir l'émissaire de M. de Charette. Il était nécessaire qu'il l'entretint de vive voix de la situation des royalistes Français.

1er Janvier 1794.

Monseigneur,

Depuis dix mois les royalistes Français de Bretagne et des autres provinces adjacentes désirant se coaliser avec les puissances étrangères, soutiennent une guerre cruelle contre les républicains. Malgré leurs succès réitérés, la faiblesse de leurs moyens les empêche de continuer leurs conquêtes. Ils ont donc été obligés pour réaliser la coalition qu'ils projetaient avec l'Angleterre et pour assurer leurs progrès de chercher à correspondre avec la cour Britannique. M. le chevalier de Charette, commandant des insurgés de Bretagne et de Poitou, en se rendant maître, pour le roi, de l'Ile de Noirmoutier, près Nantes, a de suite expédié un bâtiment, et m'a chargé, comme officier de notre

(1) Voir le 3e fascicule de 1911.

Digitized by Google

armée de vous faire la peinture exacte de notre position. A mon arrivée dans ce port, le commandant a jugé à propos de me mettre sous la surveillance de la force militaire, jusqu'à ce qu'il vous ait plu de donner des ordres à mon égard. Il vous envoie aussi, Monseigneur, une requête que j'étais chargé de vous présenter par ordre des généraux royalistes français.

Comme il est absolument nécessaire, pour l'intérêt de ma mission, que je vous donne de vive voix un état exact de la position du pays insurgé Français, je vous prie, Monseigneur, d'ordonner qu'il me soit permis d'aller auprès de vous, avec le capitaine du bâtiment, qui m'a conduit ici, et que j'ai adjoint à ma mission; par là je serai à même de remplir les ordres que m'a donné le général chevalier de Charette et de vous porter des éclaircissements sur l'état actuel de la France, dont je suis parti le 23 Décembre 1793.

Quatre passagers et l'équipage du bâtiment sont également en état d'arrestation; j'espère de votre générosité, Monseigneur, que leur sort ne durera pas longtemps et que vous donnerez des ordres qui réaliseront l'idée haute que les bons Français ont de l'urbanité du ministère Anglais.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De la Robrie,
Aide de camp de l'Armée du chevalier de Charette.

A Fishguard, le 1er Janvier 1794.

Depuis le 8 Janvier, jour de son arrivée à Londres. M. de la Robrie, attendait avec inquiétude l'audience demandée. Elle se faisait attendre.

Les mauvaises nouvelles venues de France se succédaient. Le marquis de Drenay, écrivait de Jersey, le 8 Janvier 1794, à Lord Moira (1).

Jersey, le 8 Janvier 1794.

Mylord,

Il ne reste malheureusement plus de doute sur le sort de l'Armée royale, elle n'existe plus en deçà de la Loire....

Nous jugeons d'après les rapports des mêmes particuliers que

(1) Lord Moira commandait l'escadre qui, partie de Portsmouth le 2 Décembre 1793, attendit vainement devant Grandville, l'armée d'Outre-Loire. Il alla relâcher à Jersey.

Digitized by Google

l'Armée de Charette, forte d'environ trente mille hommes, occupe toujours l'Ile de Noirmoutier, on craint qu'un détachement qui en était sorti a été forcé d'y rentrer, après avoir essuyé une perte assez considérable....

Le Mis du Dresnay (1),
Mal de camps.

La perte de l'armée d'Outre-Loire était accomplie, mais le sort de Noirmoutier était encore douteux. Dans sa lettre du 1er Janvier, M. de la Robrie n'émet aucun doute sur la possession actuelle de l'Ile par M. de Charette. A peine son arrivée à Londres était-elle annoncée que le Cabinet de Saint-James avait déjà reçu les papiers de France et lu les rapports faits à la Convention sur la prise de Noirmoutier, le 3 Janvier 1793.

La Convention donnait à cet évènement la plus grande publicité. Le *Moniteur* (1) publiait la lettre des représentants du peuple qui insistent avec cynisme, sur l'horreur des massacres impitoyables auxquels ils se sont livrés (3).

Le coup fut rude, non seulement par la douleur dûe aux victimes de Noirmoutier, mais aussi par tout ce que cette nouvelle ôtait à l'espoir d'obtenir un secours utile. Le meilleur argument échappait à M. de la Robrie (4).

Mais le jeune émissaire a du courage et réagit. La situation a changé mais elle n'est pas désespérée, au contraire, il insiste et envoie le 20 Janvier, un mémoire où, sous la correction du langage diplomatique, perce un sentiment de désespoir qui

(1) Marquis du Dresnay, nommé par les Princes au commandement de la Bretagne, en remplacement du Marquis de la Rouërie. La lettre contient de curieux aperçus sur les causes de la dissolution de l'armée d'Outre-Loire.

(2) *Moniteur*, t. XIX, p. 193.

(3) Parmi les officiers qui signaient il y a un mois, la lettre de requête, MM. d'Elbée, de Boissy et Duhoux d'Hauterive, sont fusillés. MM. Du Bois, de Tinguy, Bernard Massip, La Voyrie, fusillés ou tués à l'ennemi. M. de la Robrie ignore si son frère Hyacinthe, laissé par M. de Charette à Noirmoutier, a pu échapper au massacre.

(4) Les papiers de France apportaient à M. de la Robrie la confirmation inattendue de ses pouvoirs en dénonçant comme envoyé des généraux royalistes « le ci-devant chevalier de la Robrie ».

Digitized by Google

explique tout, celui d'en être réduit « à courber la tête sous le joug de la convention régicide ».

Il accompagnait son mémoire de la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser une note relative à la mission dont je suis chargé par les royalistes de la Vendée, près du gouvernement Anglais. J'ose espérer que vous daignerez y donner une sérieuse attention. La cause des royalistes est celle de tous les gouvernements ; ils sont tous intéressés à les soutenir et l'Angleterre a été la première à leur offrir un généreux appui : si ce parti venait à succomber, faute de secours, qui oserait désormais se dévouer pour la cause des rois ? Quel serait le Français qui tenterait de secouer le joug de la Convention ? Ceux qui eussent été les plus zélés défenseurs de la Royauté, seraient obligés, pour éviter la mort, de se ranger sous les lois de la République et de combattre sous ses drapeaux. Mais l'Angleterre ne nous abandonnera pas, dans nos malheurs. Les chefs de l'armée royaliste m'ont choisi pour solliciter sa protection. Jeune, sans expérience, plus accoutumé à combattre pour mon Roi qu'à négocier, je n'ai pas craint d'accepter une commission qui serait si fort au-dessus de mes forces, si je n'avais compté sur la loyauté anglaise.

C'est avec la plus entière confiance, Monsieur, que j'attends votre réponse sur le contenu de la note ci-jointe. J'ose espérer aussi que vous ferez expédier des ordres, pour que le bâtiment sur lequel je suis venu, me soit rendu avec sa cargaison. Les royalistes ne peuvent être considérés ni comme des ennemis, ni comme des contrebandiers.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De la Robrie,
Envoyé des Royalistes.

Londres, le 20 Janvier 1794.
Isaacs Coffee, house,
Parliament Street (1).

MÉMOIRE DE M. DE LA ROBRIE
20 janvier 1794

Le soussigné, envoyé par les chefs de l'Armée royaliste de la Vendée parti de Noirmoutier, le 23 Décembre dernier, débarqué

(1) War Office. Origin[l]. Corres Lord Moira's, Army, 58.

Digitized by Google

à Fishguard, le 31, quoique chargé de leurs dépêches, a été arrêté ainsi que tout l'équipage de son bâtiment, à son arrivée, en exécution des lois que nécessitent la guerre. Ce contretemps a occasionné un retard malheureux dans les circonstances actuelles. Ses paquets envoyés à Monsieur Dundas, lui ont procuré son élargissement ; il s'est rendu à Londres le 8 Janvier, et n'a cependant pu obtenir encore une audience du ministre. Les bureaux ne lui ayant donné que des réponses vagues à des dépêches précises, tout lui fait craindre une indifférence pour l'Armée royaliste essentiellement contradictoire avec la déclaration de Sa Majesté Britannique (1), qui promet sûreté et protection à tous ceux qui, se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie sanglante.

Certes on n'a pas invité tous les Français à se rallier à l'étendard d'une Monarchie héréditaire, pour les abandonner froidement à la cruauté de leurs ennemis.

Tandis qu'on ne lui donne à Londres aucune espérance, il apprend par les papiers de France la prise de l'Isle de Noirmoutier, le massacre de ses amis, de ses parents, de tous ceux enfin qui avaient droit de compter parmi leurs moyens de défense, les secours qu'il était chargé de solliciter pour eux. Mais tout n'est pas perdu par cet événement malheureux, et le soussigné doit à la confiance de ceux qui l'ont envoyé, aux sujets fidèles de tous les pays et à lui-même de s'acquitter de sa mission sans négliger aucun moyen d'y réussir.

Le chevalier de Charette est encore en Poitou à la tête d'une armée de vingt mille hommes, qu'un envoi de fusils, de munitions et d'officiers doublerait sur-le-champ. La côte de cette province, depuis Noirmoutier jusqu'aux Sables-d'Olonne, est

(1) Déclaration du 29 Octobre 1793. La déclaration du roi Georges III, contresignée par ses ministres, n'était pas parvenue sur la rive gauche de la Loire. En novembre 1793, elle est communiquée à Puisaye, par Prigent et Bertin, en forêt du Pertre, avec le courrier de Londres. M. de la Robrie ne la connaissait pas. Cette pièce lui fut remise dès son arrivée à Londres.

Digitized by Google

disposée à recevoir et accueillir les secours qui viendront aux royalistes ; il est encore un point que le soussigné peut indiquer, où des bâtiments de transports pourraient débarquer ceux qu'il réclame. Les secours arrivés à temps ranimeraient le courage de l'Armée de Poitou, trop longtemps abandonnée, et lui faciliteraient les moyens d'opérer plus sûrement sa réunion déjà tentée avec les Armées de Bretagne et du Maine, qui peuvent avoir reçu des échecs, pourraient même être dispersées, mais dont les éléments, quoi qu'en disent les papiers mensongers de la Convention, ne sauraient jamais être détruits.

C'est surtout de petits bâtiments de 70 à 100 tonneaux, tirant peu d'eau, dont il faudrait se servir pour l'envoy des premiers secours, parce qu'ils peuvent approcher avec plus de facilité de la côte et échapper aisément à la chasse des bâtiments de guerre ; d'ailleurs, partant du canal de Bristol, faisant route à l'Ouest, puis au Sud, jusqu'à la latitude de l'Isle-d'Yeu, qu'on viendrait reconnaître en courant à l'Est, on éviterait, naviguant toujours loin des côtes de France, les vaisseaux et corsaires qui peuvent y être en croisière, excepté aux atterages, où le hasard seul peut en faire rencontrer, puisqu'il n'y en a point en station.

Dix-sept pilotes des plus expérimentés, encore confondus parmi les prisonniers faits sur leurs ennemis les Régicides, composent l'équipage du bâtiment, qui a transporté le soussigné en Angleterre, et rendraient dans cette occasion les services les plus importants ; il réclame, en attendant, leur élargissement. Le Comte de Moira, menaçant toujours les côtes de Normandie et y occupant les forces ennemies faciliterait les opérations sur celles du Poitou et mettrait bientôt les royalistes en état d'agir de concert avec lui.

L'honneur, le devoir et l'indignation nous ont armé contre les tyrans de la France ; pendantlon gtemps nous avons vu la victoire fixée à nos drapeaux; depuis dix mois nous avons soutenu seuls la monarchie ininterrompue dans une partie de son territoire ; nous n'avons jamais pu nous flatter nous maintenir sans

Digitized by Google

les secours du dehors : mais notre cause étant celle de toutes les puissances, nous avons du compter sur leur appui, et particulièrement sur celui de l'Angleterre. D'après les offres formelles qui nous sont parvenues de sa part dans les premiers jours du mois d'Août dernier (1).

Les provinces voisines de nos armées sont disposées à se joindre à nous, mais sans armes et sans munitions, elles ne peuvent que faire des vœux pour nos succès, et actuellement que quelques revers ont détruit nos moyens, que le nombre de l'ennemi menace de nous écraser, tous ceux qui voudraient se déclarer pour la bonne cause, fixent un œil inquiet sur l'attitude des puissances à notre égard et principalement sur la conduite de celle qui par sa localité est uniquement en état de nous secourir promptement, pour savoir s'il faut à jamais plier sous le joug des Jacobins, ou si l'on peut s'abandonner à l'espoir de le briser.

Les secours que le soussigné demande sont urgents ; sans eux nous succomberons aux républicains ; avec eux nous ajouterons aux cent quatre-vingt mille hommes que la guerre contre nous leur a déjà coûtés, la destruction des armées dont ils nous enveloppent en ce moment. Nous avons besoin, comme il est expliqué dans les dépêches remises à M. Dundas, d'armes, de

(1) Mission Tinteniac. M. de Tinteniac était porteur des offres de l'Angleterre. (Voir dans dom Chamard. Correspondance inédite concernant la Vendée militaire).

La thèse des B. Fillon et des Chassin, est que l'alliance anglaise fut non seulement acceptée, mais *recherchée* par les chefs de l'insurrection vendéenne.

La demande confiée à Guy Guerry, en Avril 1793, ne laissa aucunet trace au Cabinet de Saint-James où elle ne parvint jamais ; elle vin s'échouer dans les papiers de Goupilleau.

En Juillet 1793, M. de la Godinière n'était qu'un agent des princes qui cherchait à s'informer. A la même époque, le colonel baron d'Angely qui communiqua par lettre avec les généraux Vendéens, était envoyé par la Hollande.

En août 1793, c'est bien du secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Henry Dundas, que M. de Tinteniac tenait son crédit. L'Angleterre de sa propre initiative venait demander à traiter. Elle fit des offres formelles.

Digitized by Google

munitions de guerre, de vivres, d'habits, de souliers et de fer et des officiers français choisis parmi les royalistes émigrés, ainsi que le désirent vivement toutes nos armées.

Si le gouvernement veut nous indiquer un port, où il ait l'intention de faire passer de plus importants secours, nous ferons nos derniers efforts pour nous en rendre maîtres et pour lui assurer un point de débarquement.

Une réponse favorable et prochaine peut encore prévenir les malheurs qui nous menacent ; mais quelle qu'elle puisse être, le soussigné prend la liberté de la lui communiquer (*sic*) sans perdre de temps ; il ose espérer qu'elle sera conforme à la dignité du gouvernement Anglais, à sa générosité et à ses promesses. Si son attente était trompée, du moins il irait dire à ses malheureux concitoyens, qu'il n'y a plus de ressources que dans le désespoir, et préviendrait peut-être la mort des royalistes, qui ne se sont pas encore déclarés, en leur disant qu'ils sont abandonnés de toute la terre, et qu'il faut courber la tête sous le joug de la Convention régicide.

DE LA ROBRIE,
Envoyé des Royalistes.

Londres, le 20 Janvier 1794.

In Mr de la Robrie's, of. the 20th Janr 1794

War office, Royalist's, 416, nouveau classement, vol. 207.

Lt-Colonel Marquis d'ELBÉE.

Digitized by Google

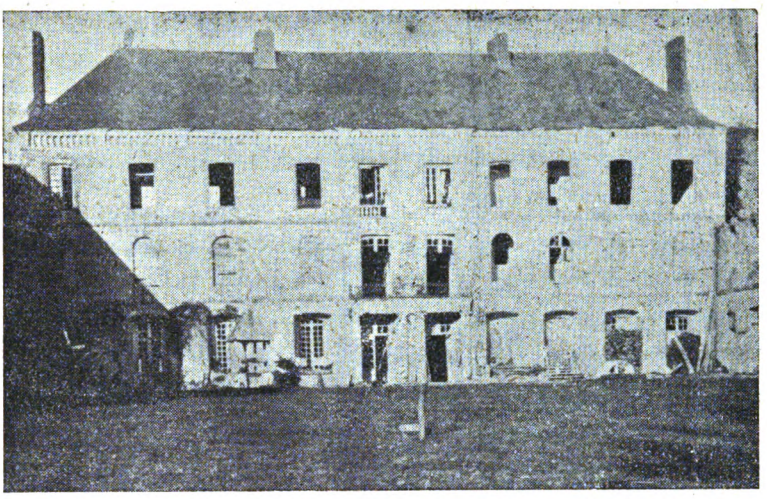

CHATEAUX DE VENDÉE

LE PARC-SOUBISE

Nous tenons à rendre un dernier hommage à la mémoire de l'historien charmant autant qu'érudit qu'était M. le comte de Chabot, en publiant ici cette jolie page consacrée par lui à sa vieille demeure du Parc-Soubise, où il vécut pendant 87 années une existence toute d'honneur et de loyauté, partageant son temps entre le culte de son Dieu et le service de son Roi.

R. V.

A mi-chemin des Herbiers et de Chantonnay, sur un promontoire dominant la rive droite du petit Lay, s'élevait jadis une modeste cité gallo-romaine, appelée *Mollis-Campus*. Les débris de tuiles à rebords et les nombreuses poteries pleines de cendres, que la bêche du fossoyeur met de temps en temps au jour dans le cimetière catholique actuel de Mouchamps, attestent son antique origine.

Le voyageur qui accède au bourg par la route de Saint-Michel-

Digitized by Google

Mont-Mercure, et qui, au détour du chemin, aperçoit tout-à-coup Mouchamps, peut se croire en face d'un paysage italien : avec ses maisons étagées sur le flanc de la colline, ses tuiles rouges, sa vieille église flanquée d'un clocher carré du XII^e^ siècle, Mouchamps ressemble à une petite cité ombrienne suspendue aux Rochers des Apennins.

Si vous pénétrez dans le jardin de la cure, le paysage qui, du haut de la terrasse se déroule à vos pieds, est enchanteur. Le petit Lay, élargi par une chaussée, coule doucement dans une fraîche vallée ; à gauche la vue suit le cours sinueux de la rivière, et s'étend jusqu'aux hauteurs de la ville de Pouzauges, couronnées par le bois de la Folie ; à droite l'œil plonge jusqu'aux lointains horizons de Chantonnay et du château de la Mouée.

Bien que la baronnie de Mouchamps ait fait partie des nombreuses seigneuries des Parthenay-Larchevesque, en Bas-Poitou, elle n'a pas d'histoire à elle : ses seuls souvenirs intéressants se rattachent à la demeure seigneuriale du Parc-Soubise. Le château primitif de Mouchamps a été détruit, les restes en sont insignifiants. En fait de monuments anciens il ne reste plus que la vieille église du XII^e^ siècle, encore est-elle très délabrée, insuffisante surtout ; enlevée aux catholiques pendant plus de 50 ans pour servir aux cultes de la Religion prétendue réformée, elle ne leur fut restituée que sous Louis XIII.

Le Parc Soubise, apanage des Parthenay, était en même temps leur principale résidence en Bas-Poitou. La baronnie de Mouchamps s'étendait sur Vendrennes et sur Saint-Hilaire-le-Vouhis, et faisait du Parc-Soubise une des seigneuries les plus riches du pays.

La dernière des Parthenay, Catherine, en devenant Dame du Parc-Soubise, a illustré ce petit coin de notre Bocage. Héritière de cette noble maison, branche puinée des ducs d'Aquitaine, la *Grande Catherine*, comme l'appelaient les protestants du Bas-Poitou, fut élevée par sa mère, Michelle de Saubonne, dans la religion réformée. Ardente calviniste, elle épousa, étant veuve

Digitized by Google

d'un seigneur Breton, René II de Rohan, chef de nom et d'armes de cette puissante maison, et déjà protestant.

Catherine fut dans notre province l'âme et le soutien des huguenots. Nous la voyons à la tête de toutes les ligues, soudoyant de ses deniers les ministres et les prédicants, entretenant les bandes calvinistes, payant toujours de sa personne ; et, dans ses vieux jours, ne craignant pas de s'enfermer dans les murs de la Rochelle avec la plus jeune de ses filles, et d'y soutenir sans faiblir toutes les horreurs de ce terrible siège.

L'état de maison que Mme de Rohan entretenait au Parc-Soubise, faisait ressembler cette résidence à une petite cour : ses trois filles, Henriette, Catherine et Anne, « trois printemps de beauté, de grâce et d'esprit », suivant l'expression de Duplessis-Mornay, n'eurent pas de peine à attirer au parti naissant de la Réforme, quantité de jeunes gentilshommes séduits par l'esprit et les charmes de ces illustres chatelaines. Henri de Navarre aimait à s'y reposer et à y chasser après ses rudes campagnes. Le chêne du Grand-Relais, dans la forêt du parc, s'appelle encore le *Chêne d'Henri IV*. Les colonnes en bois doré du lit dans lequel reposa souvent le Béarnais, existent encore dans une des salles du Château. Tout le monde connaît la fière réponse que le trop entreprenant Henry s'attira de la belle Catherine, l'aînée des filles de Mme de Rohan : « Par où dois-je passer pour aller dans votre chambre, lui dit un soir le *vert galant* ? ». — « Par l'Eglise, Monseigneur ». Dans son histoire généalogique, tome IV, page 72, le Père Anselme fait dire à Catherine : « Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse ». Je préfère la première version. Outre les trois filles dont nous venons de parler, Mme de Rohan eut deux fils, Henry et Benjamin, tous deux célèbres à différents points de vue.

Henry, né en 1579, épousa en 1605, Marguerite, fille unique du grand Sully (Maximilien de Béthune). Après la mort d'Henri IV, Henry de Rohan leva l'étendard de la révolte. Devenu chef des calvinistes en France, il entreprit trois guerres contre son souverain légitime, Louis XIII. A la suite de ces guerres, il

Digitized by Google

fut exilé ; après le traité de Chérasque il rentra en grâce et fut envoyé par le cardinal de Richelieu dans la Valteline. Il en fit la conquête et peu après mourut, en 1638, des suites des blessures reçues au combat de Rheinfeld. Il ne laissa de son mariage avec Marguerite de Béthune, qu'une seule fillé, nommée Marguerite, mariée à son cousin, Henry Chabot, tige de la branche de Chabot, dite de Rohan-Chabot.

Henry de Rohan a laissé de précieux mémoires : certains auteurs les placent à côté des commentaires de César, au point de vue du style et de l'intérêt.

Benjamin, le second fils de Catherine, seigneur de Soubise et autres lieux, eut une existence non moins accidentée que celle de son frère aîné. Nommé commandant général des provinces de Poitou, de Bretagne et d'Anjou, par l'Assemblée protestante de 1621, il soutint un siège d'un mois dans Saint-Jean-d'Angély contre l'armée royale. Après la capitulation de cette place (25 Juin 1621), Soubise avait juré fidélité au Roi. Au mois de février suivant, Benjamin de Rohan, au mépris de sa parole, reprit les armes, et à la tête d'une nombreuse troupe de protestants, se fortifia dans l'île de Riez. Louis XIII se décida à venir combattre en personne ce sujet félon. Profitant de la marée basse, le Roi franchit à gué dans la nuit du 15 au 16 Avril, un des bras de mer qui protégeaient alors l'île de Riez, surprit Soubise, qui s'enfuit lâchement, sans presque combattre, et se réfugia à la Rochelle.

Outrés de sa conduite, les Rochelais refusèrent de recevoir le transfuge ; après le siège de la Rochelle (1627-1628), Soubise qui, de loin et en sûreté sur la flotte Anglaise, avait encouragé à la résistance, en leurrant les malheureux assiégés de secours imaginaires, se rendit en Angleterre où il mourut sans laisser de postérité.

La conduite de Benjamin de Rohan inspira à sa sœur Anne une profonde douleur. Elle ressentit vivement le déshonneur qui atteignait leur maison ; dans quelques pages émues, elle nous a laissé l'empreinte de ses touchants regrets. Sa lettre est intitulée :

Digitized by Google

Larmes et regrets de Mademoiselle Anne de Rohan sur la déroute de Monsieur de Soubise, son frère. J'en extrais quelques passages.

« Hélas, mon cher frère, quel regret! quel ennui pensez-vous » que m'apporte la pitoyable condition de votre déplorable » misère ? maintenant la bonne réputation de notre ancienne race » est ensevelie dans le tombeau de l'oubli, puisque votre rechute » a corrompu la bonne odeur que la renommée de notre illustre » famille avait conservée jusques à vous ».

« Malheur pour nous ! Faut-il en un moment perdre ce que » nos aïeux nous avaient, par longues années, si chèrement » acquis ! c'est un mal d'offenser, et vous savez bien que c'est » un crime irrémissible d'offenser son prince ! Vous vous deviez » contenter du premier pardon, sans vous mettre au hazard de » n'avoir plus de grâce ».

« D'ailleurs, quelle gloire avez-vous acquise en votre rébellion ? » J'entends de toutes parts les gémissements des veuves et des » orphelins, et les plaintes du peuple justement animé étonnent » nos oreilles. De tous côtés on publie votre malheureux sort, et » il n'y a celui qui ne vous crie le père et l'auteur de l'affliction » publique ».

« Ce n'est pas peu d'être mal vu du monde, c'est beaucoup de » conserver son honneur, et depuis qu'on fait une fois banque- » route à cette qualité, on flotte à tout vent. On estime que vous » avez mené vos gens à la boucherie, plutôt animé d'insolence » que conduit par jugement : c'est en quoi vous êtes grandement » blamable ; car puisque vous les aviez engagés au péril, vous » deviez courir avec eux un semblable danger, et non pas les » abandonner quand ils avaient besoin de vous. Depuis que le » chef prend la fuite, les compagnons se mettent en déroute. » C'était là où il fallait vaincre ou mourir. Vous êtes perdu de » tout ; car de vous remettre, il vous est impossible ».

« Faites merveille, vous aurez de la peine à réparer cette » brèche. La vie d'un homme ne suffit pas pour acquérir une

Digitized by Google

» bonne renommée, et un moindre bronchement est capable de » détruire toutes les bonnes actions qu'on a jamais faites. Cent » bonnes actions sont étouffées par une seule faute, et c'est ce » qui maintenant nous fait gémir et pleurer ».

Les dévastations de toutes sortes, les incendies d'églises et de couvents, les meurtres et les spoliations sans nombre dont les huguenots se rendirent coupables dans le Bas-Poitou, eurent pour instigateur Benjamin de Rohan. Lui-même commandait souvent les bandes incendiaires : il inspira, par ses cruautés, un tel effroi aux pauvres gens demeurés catholiques, que sa mémoire est longtemps restée en exécration dans notre pays. Dernièrement encore on m'assurait que dans les premières années de ce siècle, les femmes de Chantonnay se servaient vis-à-vis de leurs jeunes enfants du terme de « *petit ou petite Soubise* » pour désigner un mauvais garnement.

La fille aînée de Catherine de Rohan, Henriette, appelée en sa qualité d'aînée « *M^lle de Rohan* », resta fille. Un peu de défectuosité dans la taille lui avait fait donner par Tallemant des Réaulx, le surnom de *bossue*. Habile dans l'art de la peinture, elle cultiva la poésie avec autant de succès que ses deux sœurs. Nous extrayons d'une touchante élégie dans laquelle elle déplore la mort de sa sœur cadette Catherine, les trois strophes suivants :

L'amour que je portais à ma chère sœur morte,
Ne se peut exprimer ;
Doncques si ma douleur quelquefois me transporte,
L'on ne m'en peut blâmer.

J'ai vu que je cherchais et compagnies et danses,
Ayant l'esprit content ;
Il n'y a maintenant en mes grandes souffrances
Rien que j'abhorre tant.

Je cherche les déserts et un lieu solitaire,
Pour pleurer mon malheur.
Mon deuil m'ayant rendu entièrement contraire
A ma première humeur.

Digitized by Google

Dans une poésie légère, Henriette donne le conseil suivant à un amoureux dont le cœur soupire en vain pour une femme inconstante et dédaigneuse :

Ne regrettez donc plus votre cruel sevrage,
Car c'est un gain de perdre un objet si volage :
Mais regrettez plutôt vos soupirs superflus.
Toutefois des soupirs ? ce n'est que pure perte :
Laissez-donc tous les vents à cette girouette :
Pleurez d'avoir aimé, riez de n'aimer plus.

Catherine, la puinée, brillait autant par la beauté que par les charmes de l'esprit. Elle excellait en poésie comme en musique : malheureusement aucun de ses vers ne nous est parvenu. Mariée au Duc des Deux-Ponts, elle mourut en couches, deux ans et neuf mois après son mariage. Nous devons à Odet de la Noue, fils du célèbre La Noue Bras-de-Fer, les vers suivants qui ont trait à la mort de la belle Catherine. Bien que détestables, ils sont précieux pour notre sujet :

Donc de parole si douce
Nous n'entendrons plus les sons.
Nous n'orrons plus ses chansons,
Ni les accords de son pouce.
Nous n'orrons plus ses beaux vers
Sur tant de sujets divers.

Anne de Rohan que sa sœur aînée, Henriette, appelait *sa petite sœur*, naquit en 1584. Elle mourut à Paris, le 20 Septembre 1646, sans avoir été mariée, ne voulant « ni *abjurer* ni *déroger* ». Nous avons pu apprécier le caractère d'Anne de Rohan dans les termes de sa lettre à son frère Benjamin : ses actes furent à la hauteur de ses écrits. On la vit partager sans faiblir les horreurs du siège de la Rochelle, pendant lequel sur 28,000 habitants, 23,000 périrent de faim, et pousser l'héroïsme jusqu'à refuser avec sa mère d'être comprise dans la capitulation.

Nous avons de « la belle Anne, savante et sage » (Odet de la Noue), un recueil de 24 poésies. Les plus connues sont celles

Digitized by Google

dans lesquelles elle déplore la perte de Catherine de Chivré, son amie d'enfance, et celles de sa sœur Catherine, du Roi Henri IV, de sa mère surtout. Sur les 15 strophes de la pièce n° 16, intitulée *Plaintes sur la mort de ma mère*, plusieurs offrent un intérêt tout particulier par la description, au commencement du XVII[e] siècle, des eaux et des ombrages du Parc Soubise.

En mes maux presqu'indiscibles
Je parle aux choses insensibles,
Qui ne peuvent me secourir,
Et dis, en ouvrant ma fenêtre :
O beau jardin qui m'a vu naître,
Pourquoi ne me vois-tu mourir ?

Vous, arbres, de qui la verdure
Ne redoute pas la froidure
Bien que vous aimiez le temps beau,
Droits cyprès, votre aspect me tue ;
Las ! au lieu de borner ma vue
Vous devriez orner mon tombeau !

O vous, ondes claires et nettes
Fidèle miroir des planettes
Où jadis tant de doux accords,
Sur nos luths nous faisions entendre,
Las ! pourquoi ne voit-on ma cendre
Croître le sable de vos bords ?

Vous, chaussées toujours couvertes
D'herbe courte également verte,
Promontoirs pour moi superflus,
Issues quasi sans pareilles
Las ! pourquoi vois-je vos merveilles !
Ou pourquoi ne la vois-je plus ?

Parfois seulette et triste, j'ose
Aller où ce cher corps repose
Que j'estime plus qu'un trésor ;
Lors je dis au deuil qui me serre
« Faut-il qu'un peu de plomb enserre
Celle qui valait mieux que l'or ?

Digitized by Google

Ainsi je plains mes maux extrêmes
N'ayant de témoin que moi-même ;
Puis je dis dans ce lieu secret :
« Fais, seigneur, par ta grâce immense,
» Que les pleurs de la pénitence
» Succèdent à ceux du regret ?

La 24e pièce qui porte ce titre : « *Vers de Mademoiselle de Rohan pour la préparation à la Cène* », nous semble la plus curieuse : Voici la 4e strophe.

Toi qui reçois ce jour, un si grand avantage,
De ton sauveur le corps, de ton salut le gage,
Veuille pour cet effet tous tes péchés bannir ;
Pleure d'avoir mal fait, désire de bien faire ;
Mais il faudrait, mon âme, afin de lui complaire
En pleurant le passé, amender l'avenir.

Un fervent catholique pourrait-il mieux exprimer sa foi dans la présence réelle ? A l'aurore de la Réforme les ministres protestants ont eu soin de ne pas heurter de front les principaux dogmes catholiques encore chers au peuple. L'erreur a besoin pour s'insinuer et pour réussir d'user d'abord de prudence et surtout de duplicité.

Parlant de Catherine de Parthenay et de sa fille Anne, d'Aubigné fait ainsi l'éloge de ces deux grandes figures (tome I, page 447 de ses mémoires) : « Les écrits des deux nous ont fait cacher nos plumes plusieurs fois : en elles deux les vertus intellectuelles et morales ont eu un doux combat, à qui surmonterait »,

Pendant le siège de la Rochelle, Catherine de Parthenay aurait, paraît-il, fait représenter un drame composé par elle, et intitulé *Judith et Holopherne*. Se comparait-elle à Judith et faisait-elle un Holopherne du Cardinal de Richelieu ? c'est possible ; en tout cas qu'elle ne serait pas la bonne fortune de l'heureux mortel qui retrouverait cette curieuse pièce littéraire ?

Aucun genre d'illustration n'a donc manqué pendant les XVIe et XVIIe siècles à ce petit coin de notre bocage Bas-Poitevin : rappeler ces souvenirs à ceux qui habiteront le Parc-Soubise

Digitized by Google

après moi, m'a donc semblé devoir être intéressant pour eux, non moins instructif.

Après la mort d'Henry Chabot devenu Duc de Rohan par son mariage avec Marguerite de Rohan, héritière de la branche aînée de sa maison, la baronnie de Mouchamps, le château seigneurial du Parc-Soubise, les chatellenies de Vendrennes et de Saint-Hilaire-le-Vouhis, furent vendues au comte de la Massais, puis à M. Bonfils : ce dernier fit bâtir, sous le règne de Louis XV, le château actuel, sur l'emplacement de l'ancien château fort ; il se servit même d'une partie des anciens murs, épais de plus de trois mètres.

En 1770, mon grand-père, devint propriétaire de toutes les terres et mouvances du Parc-Soubise. Réduit en cendres par la colonne infernale de Grignon, il ne sert plus que comme séchoir : les descendants du vieil émigré habitent les anciennes servitudes, à deux pas de leur château noirci par l'incendie.

LA CHATELLENIE DE VENDRENNES

A moins d'une lieue du Parc Soubise, l'humble bourg de Vendrennes (*Vendrina* en basse latinité veut dire : lieu couvert de broussailles), étale ses maisons basses autour d'un vieux castel en ruines, autrefois chatellenie de la mouvance de la baronnie de Mouchamps. Il ne reste plus de l'antique manoir des Parthenay, que la maison d'habitation, aujourd'hui louée à des journaliers, et une tour éventrée, laissant entrevoir les débris d'un escalier de granit.

Duplessis-Mornay et sa femme s'y retirèrent après la mort de leur fils unique, moissonné dans son printemps ; ils y passèrent une année austère dans le deuil et la tristesse : c'est le seul trait historique que nous ayons pu recueillir sur le manoir de Vendrennes.

A quelques pas du Parc-Soubise, sur le territoire de Vendrennes, s'élevaient jadis les deux abbayes de Bois-Goyer, l'une de femmes, et l'autres d'hommes. Dans une curieuse charte du

Digitized by Google

XII^e siècle concernant les droits que les seigneurs du Parc Soubise avaient accordés aux moines de Bois-Goyer, il était dit : « Que les moines auraient le droit de faire pâturer leurs bestiaux dans les bois de Vendrennes, mais seulement dans les taillis au-dessus de cinq ans. Que si le gardien était trouvé en défaut avec ses animaux dans des taillis plus jeunes, les moines seraient mis à l'amende, à moins que, *de bonne foi*, le berger ne déclarât que les bestiaux lui avaient échappé ».

Si la bonne foi est bannie aujourd'hui de notre pauvre France, au moins florissait-elle du temps de nos pères, au Moyen-Age, à cette époque si peu connue, si calomniée de nos jours, par ceux qui ne font remonter la Patrie et ses nobles traditions qu'à la date néfaste de la Révolution Française.

Comte DE CHABOT.

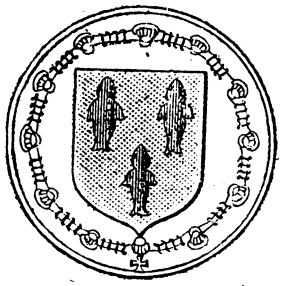

Digitized by Google

LA COALITION DE POITOU

Et la préparation de la Guerre de Vendée [1]

Les événements du passé qui, à distance, nous apparaissent les plus simples et les plus spontanés, ont toujours été en réalité précédés de causes complexes qui les amenèrent, de démarches nombreuses qui déjà les envisageaient, et souvent d'une longue et pénible préparation. Ce sont à juste titre ces préliminaires secrets qui nous intéressent aujourd'hui autant que les actes décisifs qui, seuls ou à peu près, sont demeurés dans la pleine lumière de l'histoire.

D'autant plus que nous n'y trouvons pas seulement la satisfaction d'une vaine curiosité, qu'il est encore profitable de voir comment les hommes tentent de surprendre l'avenir, et qu'enfin s'il n'est pas négligeable d'apprendre de nos devanciers à faire la guerre, il est de la même utilité de les voir s'y préparer.

Tous ces éléments se trouvent souvent mieux réunis dans les copieuses monographies que dans de trop brillants et superficiels ouvrages d'ensemble. Et là seulement nous trouvons les détails indispensables et les vues précises sur un champ restreint et d'autant plus favorable à la connaissance complète des faits.

(1) Marquis de Roux : *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne*. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. Un vol. grand in-8° de 589 pages.

Digitized by Google

Voici justement une de ces probantes monographies. Le marquis de Roux y raconte l'histoire de la *Révolution à Poitiers et dans la Vienne*. Son travail comble une lacune importante, et il est d'une solidité si sage et d'une si complète documentation qu'il est légitime dès aujourd'hui de le considérer comme définitif.

L'auteur après avoir sommairement, mais avec une clarté parfaite, exposé l'état social, religieux et politique du Haut-Poitou à la fin de l'Ancien Régime, expose la convocation des Etats Généraux, le 14 Juillet, la disette et la grande peur, la Révolution municipale. Il arrive ainsi à l'application des Décrets, à la formation du Département, à la vente des biens ecclésiastiques et à la Constitution civile du clergé. Et le volume se clôt au récit de la répercussion poitevine des événements du Dix Août.

Sans nul doute un ou plusieurs volumes prochains suivront les événements jusqu'aux institutions consulaires et donneront une vue d'ensemble des modifications apportées dans le Haut-Poitou par la tourmente révolutionnaire.

Tel quel ce premier volume est riche de faits et fixe bien des points jusque-là en suspens. Nous citerons au nombre des données nouvelles qu'il renferme : l'exégèse des cahiers de 89, la proportion du clergé réfractaire ou assermenté, la vente des biens nationaux. Il contient en outre les plus intéressantes révélations sur les ressorts secrets de la Révolution et de la Contre Révolution, l'action maçonnique, les influences Huguenotes et Jansénistes.

Un des chapitres les plus curieux est celui qui rattache la coalition de Poitou aux origines de la Guerre de Vendée. Pour les lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou* c'est là un document capital. Et c'est à ce titre que nous en donnons ici l'essentiel, nous contentant de résumer le récit de M. de Roux en lui laissant à l'occasion la parole :

Faut-il faire remonter à la fin de l'été 1790 les commencements de l'organisation secrète qui se donna pour but de faire la Contre Révolution par la force ? On ne peut répondre avec une absolue

Digitized by Google

précision. La mort, multipliée par des années tragiques, a vite décimé les confidents de ces premiers projets. Quand, sous la Restauration, pour écrire le récit inédit que nous suivons, La Fontenelle de Vaudoré interrogeait trois survivants : Henri Filleau, l'avocat Giraudeau, le chevalier Constant de la Fontenelle, trente ans étaient passés, pleins de choses prodigieuses qui effaçaient et troublaient les souvenirs de ces vieillards : il dit seulement « en 1790 ».

Mme de La Rochejacquelein, dans le passage de ses *Mémoires* où elle a révélé l'existence de la coalition du Poitou, n'en parle qu'après Varennes, quand son fiancé Lescure la quitta sur la nouvelle de la fuite du Roi pour rejoindre son parti. Mais ce passage, qui semble ne viser que le mois de Juin 1791, nous livre, à le lire attentivement, le secret d'une organisation bien antérieure :

« On avait gagné deux régiments ; l'un, qui était à la Rochelle, devait au jour convenu marcher sur Poitiers en supposant des ordres ; le second, qui était dans cette dernière ville, devait se porter en avant sur le chemin de Lyon, où d'autres fidèles attendaient les Princes alors en Savoie ».

Or, depuis le mois de Janvier 1791, les Princes n'étaient plus en Savoie, ils étaient sur le Rhin. Le projet sur Lyon avec la Savoie comme base, nous reporte en 1790.

Ce projet est d'ailleurs bien connu. Les royalistes d'origine lyonnaise qui se groupaient au Salon Français avaient imaginé de faire de Lyon la capitale de la contre Révolution : le Roi s'y serait retiré. Le gouverneur, M. de la Chapelle était sûr ; Artois et Condé l'auraient rejoint à la tête des émigrés français renforcés d'auxiliaires Sardes et Suisses. Le complot devait éclater le 10 Décembre. Le 8, les conjurés furent dénoncés. Le 10 au matin, Guillin de Pougelon, Terrasse de Tessonnet et le marquis d'Escars furent arrêtés et déposés à Pierre-Seize. On ne jugea pas d'abord la partie perdue ; le plan ne fut abandonné que lorsque les émigrés de Turin connurent le refus de s'y prêter que Louis XVI leur fit signifier par le chevalier de Jarjayes.

Tessonnet se flattait qu'à la même époque la contre Révolution commencerait dans tout le royaume. On avait de bonnes nouvelles de partout, sauf de Bordeaux.

Il n'est pas douteux que les Lyonnais n'eussent spécialement des intelligences à Poitiers. Les relations, malgré la distance, ne manquaient pas entre les deux pays. Un poitevin, le marquis de la Rochethulon, seigneur de Baudiment, en Chatelleraudais, était député

Digitized by Google

suppléant de Beaujolais. Mais nous n'en sommes pas réduits aux conjectures.

Nul n'était plus avant dans la confiance du comte d'Artois que le comte François d'Escars, capitaine de ses gardes et député de la noblesse de Châtellerault. Rien de plus instructif que les mouvements de celui-ci. Il n'a pas fait partie de la première émigration, l'émigration de sureté ; au mois d'avril 1790 il est encore à son banc de député et signe la protestation des 290. Au début de Juillet il est toujours à l'Assemblée et s'élève contre la décision de n'accorder plus de passeports aux députés jusqu'à la Fédération. Au mois de Septembre il est à Chambéry où son fils naît le 30. Il n'a pas donné sa démission de député — notez ceci — se réservant de faire encore usage de son titre et de ses pouvoirs. S'il a passé la frontière avec sa femme grosse, à cette époque en apparence calme, c'est qu'il a su l'occasion prochaine de faire son devoir de capitaine des gardes

Or, c'est le père du comte François, le vieux marquis Louis Nicolas de Pérusse d'Escars, qui est justement à la tête du Comité secret de Poitiers. Quand les Poitevins combinent leur mouvement avec Lyon, on voit qu'ils sont renseignés de bonne source et qu'ils reçoivent directement le mot d'ordre des Princes.

.....

L'organisation du Bas-Poitou était indépendante ; elle était dans la main du baron de Lézardière, le plus ancien et le plus persévérant adversaire de la Révolution dans l'Ouest. Aussitôt après le 14 Juillet, il avait résigné sa charge de procureur général syndic de la province, quitté Poitiers où elle l'obligeait de résider et s'était retiré dans ses terres : au mois de Juillet 1790 il était entré en rapports directs avec le comte d'Artois.

La coalition de Poitou avait vraiment deux têtes : il était à craindre qu'elle en fût à se concerter au moment d'agir.

Les deux régiments sur lesquels elle comptait et que Mme de la Rochejaquelein ne nomme pas, étaient « La Sarre », en garnison à la Rochelle, et « Roi-Cavalerie », dont deux escadrons étaient casernés à Poitiers, dans l'abbaye de Montierneuf, et le troisième à Saint-Maixent.

Le colonel de « Roi-Cavalerie » était le vicomte d'Ecquevilly, son lieutenant-colonel M. de Beaurecueil ; mais tous deux étaient en congé de semestre, et le commandement était exercé par M. de Marquigny, major.

On se rappelle que le mouvement de Lyon devait éclater au début de Décembre. Suivant un décret du 6 Août, tous les régiments

Digitized by Google

devaient être inspectés par un officier général qui vérifierait la comptabilité, entendrait et provoquerait au besoin les réclamations des soldats. Le maréchal de camp inspecteur arrive à Poitiers le 3 novembre, c'était le marquis de la Rochejaquelein.

Sitôt arrivé à Poitiers, il constitue le conseil prévu par le décret du 6 Août, où prennent place, avec six officiers, huit sous-officiers et cavaliers. La comptabilité était régulière. Quand il demande les réclamations, aucune ne se produit. On lui répond : « Nos chefs aussi justes qu'équitables ont toujours conduit ce régiment avec les sentiments d'honneur et de bonté qui les caractérisent ».

Voilà un corps bien dans la main de ses chefs, prêt à les suivre.

Tout était préparé d'ailleurs pour donner à l'entreprise la couleur la moins inconstitutionnelle qu'il se pourrait.....

C'est parce qu'on songeait à grouper autour du Roi une image de l'Assemblée que François d'Escars avait émigré sans se démettre.

Mais le point capital était de gagner les municipalités. Tout l'essentiel du pouvoir leur appartenait désormais. (Mais comme le renouvellement des municipalités tombait au mois de novembre, les jacobins réussirent à faire passer les leurs comme procureur de la commune et comme officiers municipaux).

De plus en plus la nécessité de concourir à l'exécution des décrets exilait de tous les postes ceux qui auraient pu prêter leur autorité aux tentatives de résistance. La contre Révolution semi-légale devenait impossible. Le 30 Janvier, Francois d'Escars résignait ses pouvoirs dont il n'espérait plus rien d'utile.

Mais, en échange des concours officiels dont elle était privée, la contre Révolution recevait de la crise religieuse toute une armée de croyants indignés.

.....

Le matin de la Fête-Dieu arrive la nouvelle de la fuite du Roi. C'est ce qu'attendaient pour prendre les armes les adhérents de la coalition de Poitou ; elle s'était fort étendue dans le plus grand secret, et ses chefs comptaient sur 30,000 hommes. L'organisation bretonne était sensiblement moins avancée. La Rouerie était à ce moment même auprès des Princes à chercher des pouvoirs et il se trouva, à son retour, traverser Paris le jour même qu'on y ramenait la famille royale captive.

La coalition de Poitou était prête à entrer en campagne, mais elle manquait d'un chef unique de qui prendre l'ordre. Entre le Comité de Poitiers et la Vendée, entre Pérusse d'Escars et Lézardière il n'y avait pas de subordination préétablie. Ils étaient au courant du projet

Digitized by Google

d'évasion de la famille royale, mais non pas à un jour près, et sa réalisation les surprit en train d'achever leur plan de mobilisation.

Les conjurés du Haut-Poitou demandaient que leurs alliés choisissent leur point de ralliement aussi près que possible d'eux-mêmes ; ils indiquaient Châtillon-sur-Sèvre. Les Bas-Poitevins objectaient l'impossibilité d'entraîner leurs paysans si loin. Le 19 Juin, la veille juste du départ du Roi, le marquis de la Coudraye écrivait à M. de Chabot, à Coulendres-en-Mouzeuil : « M. le chevalier Baudry m'écrit de Bressuire que l'avis des gentilshommes de ce pays-là et de toute la Gatine est d'assigner un rendez-vous général à Chatillon, afin de donner la main à la noblesse de l'Anjou et à celle du Haut-Poitou liguées avec celles de la Marche et du Berry. Je suis assez de cet avis, mais il ne faut pas se dissimuler qu'un rassemblement auss lointain que Châtillon ne sera pas du goût de beaucoup. Il ne faut pas compter au surplus que les paysans nous suivraient jusque-là, puisqu'on a de la peine à les faire sortir de leurs paroisses. M. le chevalier Baudry a écrit dans le même sens à M. de la Burcerie pour qu'il s'entende avec MM. de Lézardière et de la Salle. On dit que ce dernier est d'avis de se réunir à Luçon ».

Au même moment M. Constant de la Fontenelle, aide de camp du marquis de Pérusse d'Escars et courrier ordinaire de la coalition, arrivait en Bas-Poitou pour concerter les démarches des deux parties de la province.

Il se rendit d'abord à Saint-Michel-le-Cloucq. MM. de Chasteigner qui y résidaient, frère et neveu du vicomte Roch, et aussi propriétaires du château de Touffou, sur la Vienne, faisaient le lien naturel des deux pays. Ils lui indiquèrent la route à tenir. A Luçon, il trouva la petite ville en rumeur à l'annonce de la fuite du Roi : la chasse aux aristocrates commençait. Il arriva pourtant sans encombre à la Proutière, chez M. de Lézardière et remplit sa mission qui n'avait déjà plus d'objets : le Roi fut arrêté a Varennes avant que le Poitou pût bouger.

Un rassemblement de gentilshommes se forma seulement à la Proutière ; les lettres saisies à Luçon, indiquaient d'ailleurs nettement M. de Lézardière comme le chef du mouvement préparé. Le District des Sables envoya contre lui un détachement d'infanterie et les gardes nationales, qui trouvèrent en arrivant le château abandonné et y mirent le feu (28 Juin). Lézardière fut arrêté quelques jours après avec sa famille et quelques-uns de ses amis.

L'occasion était manquée encore une fois ; l'entêtement poitevin dit : Recommençons.

Digitized by Google

Et l'historien suit les adhérents de la coalition dans leurs tentatives de résistance. Leurs appuis les plus fermes étaient toujours à la Rochelle, le régiment de la Sarre, et, à Poitiers, Roi-Cavalerie. Mais pour s'assurer de l'armée, l'Assemblée a prescrit un nouveau serment. Quelques officiers royalistes le refusèrent et quittèrent le service. Puis le 17 août, le ministre de la guerre appela Roi-Cavalerie à Givet. Là, presque tout le corps d'officier donna sa démission à la suite de la mutinerie de deux escadrons.

C'était l'époque où l'émigration se généralisait. Aussi la coalition de Poitou se trouva transportée en corps de l'autre côté de la frontière. Le 24 Septembre 1791, la première compagnie d'infanterie noble de la coalition de Poitou était constituée à Tournay. Trois autres compagnies furent formées bientôt.

Aussi, lorsqu'en 1792, les campagnes poitevines commencent à s'animer des colères des paysans à qui on arrache leurs curés, nul chef n'est là pour organiser ces révoltes. Ces soulèvements partiels furent donc réprimés sans peine.

Comme conclusion au rappel de ces faits dont je ne puis donner ici que le résumé sommaire, mais qu'on trouvera exposés dans son livre avec des détails vraiment saisissants, l'auteur dans un autre récit écrivit ceci :

L'oubli s'épaissit justement sur les tentatives mort-nées et les projets qui n'ont pas abouti : ce sont les limbes de l'Histoire. Il n'est pas vain toutefois d'en ranimer les ombres, car les rêves des hommes expliquent les actes qu'ils font. On a beaucoup discuté pour présenter la Vendée, à gauche, machinée comme un complot, à droite, spontanée comme un miracle. La vérité est moins simple ; l'histoire du projet le plus ancien et le plus ample de ceux qui l'ont préparée la fait voir concertée de longue main, mais sur un plan tout différent de sa réalisation, et déjouant, dans les événements qui l'accomplirent, les prévisions dont elle remplissait l'objet.

Ce chapitre d'histoire vivante, en plus de ses vues nouvelles et d'un si grand intérêt nous fait saisir la manière forte, rigoureuse et élégante de l'auteur. Plus n'est besoin maintenant d'insister sur la clarté, l'ordonnance et l'ampleur aisée de tout ce

Digitized by Google

livre. On a plaisir à suivre ces déductions serrées, ces développements que rehausse une pensée toujours sûre et prompte à tirer des événements ces synthèses rapides par où tout esprit vraiment élevé ennoblit son sujet.

Mais des aperçus philosophiques, une documentation aussi certaine qu'étendue ne suffiraient point encore assez à notre agrément, si une langue précise, souple, volontiers oratoire, n'achevait de nous séduire et de prouver que ce livre est autant d'un lettré que d'un érudit, qu'il est l'œuvre en un mot d'un historien français.

HENRI MARTINEAU.

Digitized by Google

MUSES VENDÉENNES

FORET !

Forêt, temple géant aux sveltesses gothiques,
Au fils dégénéré chante tes fiers cantiques ;
Laisse prendre à son muscle un peu de ta vigueur.
Que tes vitalités roulant en son artère
En chassent à jamais le virus de l'ulcère
Et lui virilisent le cœur.

Qu'il revienne écouter ton orchestre superbe,
L'hymne royal de l'arbre et l'idylle de l'herbe.
Claironne-lui la route où la Force a marché,
La route que pava le laurier des victoires,
Le sol où l'adamique a moissonné des gloires
Et que des fous ont défriché.

Je veux m'agenouiller sous ta voûte splendide,
Dans le rut colossal des sèves, dans l'abside,
Et près de toi, dans toi grandir, grandir encor,
Renier Babylone, en desserrer l'étreinte
Et libre, sans regret, sans vertige, sans crainte,
Gravir l'extase d'un Thabor.

Je vêtirai mes reins d'un pelage de bête
Et comme un demi-dieu dans l'immuable fête
J'oublierai les affronts du boulet, ses lourdeurs,
Le temps où je tournais la meule des esclaves,
Où des houles de fange emportaient les épaves
De mes ancestrales splendeurs.

Digitized by Google

Des clartés filtreront à travers tes ramunes.
Nos temples les plus beaux où les autels s'emmurent
Ne te ressemblent pas ; ils nous ferment le ciel.
Le soleil luit en vain, sur leurs dômes de pierre ;
Lorsque son glaive d'or a percé la verrière
Il a cessé d'être vermeil.

Quand j'entendrai là-bas gronder la foire humaine,
Quand je verrai les nains se battre dans la plaine,
Sylve, je te dirai : « Par pitié cache-moi
Pour qu'ils ne puissent pas dans tes retraites calmes,
En fascinant mes yeux du clinquant de leurs palmes,
Me faire encor douter de toi.

Je vivrai de ta vie, ô Sylve, ma déesse ;
Je dormirai la nuit, bercé dans ta caresse,
Sous les orgueils de l'arbre, à côté des lions,
Et pour me réveiller tu laisseras l'aurore
Venir avec les fleurs qu'elle aura fait éclore
Me taquiner de ses rayons.

Gardant au fond du cœur l'idéal de l'ancêtre,
Pour m'ennoblir encor, pour monter jusqu'à l'Être,
Sylve, j'immolerai la honte que je fus ;
Je dresserai l'autel dans tes clairières blondes
Et mes mains sans trembler brûleront les vieux mondes
A jamais tristes et déchus.

Je veux être l'apôtre inspiré de ton culte
Et devant le mépris, ma sainte, qui t'insulte,
Leur crier que ton temple est le séjour des Dieux,
Que le prêtre jadis escaladait tes chênes
Pour s'y laver l'esprit des souillures humaines,
Pour se sentir plus près des cieux.

Leur crier que c'est toi la grande éducatrice ;
Que c'est à ta mamelle, immortelle nourrice,
Que la race des forts suspendait les berceaux ;
Leur crier : « Venez tous, enfants du rachitisme,
En ses fécondités guérir votre atavisme,
Changer en cèdres vos roseaux.

Digitized by Google

. . . . . .

C'est assez, bûcheron, tonsurer les crinières ;
Sous ton outil brutal n'éteint pas ses lumières :
Respecte, massacreur, ses forces, ses beautés.
Je l'ai prise, vois-tu, pour amante et mon âme
Ne souffrira jamais qu'on insulte la femme.
Qui lui verse les voluptés.

Docteur GASTON

Violette d'or aux yeux floraux du Quercy.

Digitized by Google

UN SANS-CULOTTE

JEAN LÉCHELLE

Général en chef de l'Armée de l'Ouest en 1793.

(Suite et fin) (1)

L'Anjou et le Maine, contrées que traversait la grande émigration Vendéenne ont un aspect très semblable aux pays de la rive gauche de la Loire où venait de se dérouler la grande guerre royaliste. La route d'Angers à Laval suit presque toujours en ligne droite le cours de la Mayenne, traversant des plateaux ondulés aux héritages divisés par des haies qui bornent la vue de tous côtés. A partir de Chateau-Gontier cette route ne s'écarte jamais à plus de 2 kilomètres de la rivière, à 11 kilomètres de Château-Gontier, elle passe près du gros bourg de Villiers, 6 kilomètres plus loin elle coupe le petit ruisseau de l'Ouette, puis après 4 kilomètres, elle atteint le village d'Entrames bâti sur la rive gauche de la Jouanne, affluent considérable de la Mayenne, enfin la route remonte une pente très raide, traverse le plateau de Croix-Bataille et au bout de 8 kilomètres atteint la ville de Laval.

L'armée Vendéenne après son passage de la Loire formait une

(1) Voir le 2e fascicule de 1911.

Digitized by Google

masse incohérente de plus de 100,000 individus où l'on ne comptait pas 20,000 combattants. Une poursuite immédiate eut dissipé ce ramas de peuple où aucun ordre n'était possible. Les premiers généralissimes Bonchamps, d'Elbée, Lescure ayant disparu, on sentit le besoin de reconstituer le commandement et les chefs des émigrants choisirent pour généralissime le jeune Henri de la Rochejacquelein. Celui-ci, arrivé à Laval, essaya de remettre de l'ordre parmi les combattants, il prit Stofflet pour chef d'Etat-Major, Marigny conserva le commandement de l'artillerie, Talmont et Forestier celui de la cavalerie, Sapinaud, d'Autichamp et d'autres chefs, dirigèrent les différentes bandes de fantassins. Dans la marche de Saint-Florent sur Château-Gontier les Vendéens n'avaient pas eu de peine à faire fuir les Gardes Nationaux qui leur étaient opposés ; le 23 Octobre ils étaient maîtres de Laval, et La Rochejaquelein s'y arrêta pour faire reposer ses soldats. Après quelques hésitations, les chefs royalistes se décidèrent d'attendre à Laval le choc des troupes républicaines pour tenter une revanche de la défaite de Cholet.

Le 22 Octobre Léchelle mit en route les troupes de Nantes en deux colonnes ; l'une d'elles, par Segré, arriva au Lion d'Angers où elle retrouva la division de Beaupuy qui y était arrivée la veille d'Angers. Beaupuy et Westerman réunissaient environ 10,000 hommes et le 24 ils se portaient à Château-Gontier. La prudence la plus élémentaire conseillait aux généraux républicains d'attendre le reste de l'armée, qui venait à une journée en arrière, avant de se porter à l'attaque d'un ennemi dont on ignorait complètement la position et les desseins ; l'impatient Westerman, toujours désireux de combats ne voulut pas attendre Léchelle. On affirmait l'évacuation de Laval par les royalistes, Westerman voulut aller occuper de suite cette ville ; il fit si bien qu'il décida Beaupuy à l'aider dans cette imprudente aventure. Dans l'après-midi du 24 Octobre, la colonne républicaine se mit en marche, Westerman avec la brigade Danican marchait à l'avant-garde. On était à 24 kilomètres de Laval, Westerman arriva à la nuit close sur la lande de Croix-Bataille, s'arrêta

Digitized by Google

et envoya vers Laval une reconnaissance de cavalerie. Cette troupe, rencontrant près de la ville les avant-postes royalistes, les replia, mais l'alarme une fois donnée, des forces supérieures vinrent attaquer Westerman qui fut rejeté en désordre vers Entrames et eût été complètement détruit sans le secours de Beaupuy. La surprise n'ayant pas réussi, la colonne républicaine rétrograda sur Château-Gontier.

Le 25 Octobre Léchelle arriva à Château-Gontier qu'il traversa et vint établir son quartier-général à Saint-Germain, près de Villiers. Kléber, avec ses troupes très fatiguées et dénuées de tout, atteignit ce même jour Château-Gontier assez tard dans l'après-midi. Malgré une marche de 8 lieues, Léchelle donna l'ordre à Kléber d'établir ses troupes à Villiers où elle arrivèrent à la nuit. Un Conseil de guerre fut tenu le lendemain, 26 Octobre, chez Léchelle ; Kléber dans ses mémoires assure qu'il demanda quelques jours de repos pour sa troupe et en même temps il proposa un plan d'attaque de l'ennemi. L'armée principale débouchant par la route directe de Laval, attaquerait de front la position d'Entrames pendant que les généraux Olanier et Chambertin, postés à Craon, essairaient une diversion en se portant sur le flanc droit des royalistes. Les Représentants et Léchelle d'accord pour ne pas faire mouvement le lendemain, Kléber s'occupa des ordres de détail à donner aux différents corps concentrés à Villiers.

Kléber comptait, comme toute l'armée, sur un repos nécessaire de quelques jours, il fut donc très étonné de recevoir, le 27 au matin, l'ordre de marcher sur Entrames en une seule colonne sans aucune indication des disposition à prendre en vue d'un combat certain. Les généraux envoyèrent Westerman à Léchelle pour lui faire révoquer son ordre, mais Léchelle persistant, on dut obéir. Kléber, dans son rapport au Comité de Salut Public, en date du 28 Octobre, écrivait : « 20,000 hommes filant en une colonne pour attaquer un poste accessible par plusieurs grandes routes sans faire aucune fausse attaque, aucune diversion, nous paraissait une chose bien extraordinaire..., on vous a peut-être

Digitized by Google

déjà dit que nous avions refusé d'obéir aux ordres de Léchelle, ce fait est faux, ses ordres étaient absurdes, mais, par subordination, nous les avons exécutés ».

L'armée de Léchelle comptait un peu plus de 20,000 hommes. L'Avant-Garde était commandée par Westerman et Beaupuy. Kléber avait la première division, Chalbos la deuxième, Bloss, avec 3,000 hommes, arrivait d'Angers à Château-Gontier ce jour même pour prendre part à l'action. Beaupuy, partit donc de Villiers ayant Westerman en tête et tous deux atteignirent Entrames vers midi (1).

Toute l'armée républicaine était fatiguée de ses marches antérieures et l'Avant-Garde avait été battue l'avant-veille ; c'était de mauvaises conditions pour attaquer un ennemi égal en nombre et bien posté. La tête de colonne en arrivant à Entrames découvrit sur les hauteurs de la rive droite de la Jouanne, l'armée Vendéenne en position et se prépara à l'attaquer. Westerman et Beaupuy, déployèrent leurs bataillons à droite et à gauche de la grande route de Laval face à l'ennemi. L'action commeuça par un duel d'artillerie puis l'infanterie essaya d'engager le combat sur la rive droite de la Jouanne. Les troupes assaillantes furent de suite repoussées avec des pertes considérables. Cette Avant-Garde retraitant en désordre, Kléber et Marceau, pour la soutenir, voulurent déployer les bataillons de la première division à droite et à gauche de la route ; ils n'en eurent pas le temps. Les Vendéens très habilement dirigés par La Rochejacquelein, poussèrent l'Avant-Garde si vivement qu'elle se rompit et mit le désordre parmi les soldats de Kléber. Celui-ci s'efforçait de

(1) Ordre du jour de Léchelle d'après les Mémoires de Kléber cités par Savary (op. cit). — T. II.

« L'armée va se mettre en mouvement, l'Avant-Garde commandée par le général Beaupuy sera éclairée dans sa marche par des tirailleurs ; les généraux de division auront soin de faire tenir l'ordre dans la marche. Arrivé au champ de bataille, dit Croix-Bataille, les officiers d'infanterie mettront pied à terre et enverront leurs chevaux à la queue de l'armée. Arrivés au champ de bataille on enverra un parti pour reconnaître la position de l'ennemi ».

27 Octobre. LÉCHELLE.

Digitized by Google

rétablir le combat, mais Léchelle, arrivé près d'Entrames avec la division Chalbos, voyant le désordre de la tête de colonne prit peur et fit rétrograder cette division encore en ordre au lieu de lui faire soutenir la tête de colonne engagée. Les hommes de la première division s'aperçurent vite du mouvement rétrograde de Chalbos, « tous les soldats, au dire de Kléber, ayant un œil dans le dos ». Kléber lui-même fut alors abandonné de ses Mayençais pour la première fois en déroute. Ces fuyards se mêlant à la division Chalbos, la disloquèrent, et les Vendéens qui venaient d'enlever toute l'artillerie de l'Avant-Garde, pressèrent si vivement les Républicains, qu'aucune troupe ne pût se rallier. Kléber, qui avait fait occuper par deux bataillons un pont sur l'Ouette, ne put les y maintenir. La masse des fuyards talonnée par les Vendéens, arriva avec eux le soir à Château-Gontier, où le général Bloss se fit tuer en essayant de défendre la ville, le brave Beaupuy y fut blessé grièvement. Sept mille hommes seulement se retrouvèrent dans la nuit avec Léchelle au Lion d'Angers. Les Républicains avaient perdu quatre mille tués, leur artillerie et tous les bagages, restaient aux mains des Vendéens. Cette brillante victoire réparait la défaite de Cholet et couvrait de gloire La Rochejacquelein que Kléber lui-même louait hautement dans son rapport à la Convention. L'armée Vendéenne aurait pu sans difficulté rentrer dans son pays comme elle le désirait, des desseins politiques mal conçus, allaient l'entraîner à sa perte.

Cette défaite écrasante était l'œuvre personnelle de Léchelle ; pour la première fois il avait agi en général en chef sans écouter les observations de ses lieutenants, et il n'existait plus d'armée républicaine. Léchelle n'avait certes rien à craindre de ses amis du Comité de Salut public et du Ministère, redoutables seulement aux bons officiers, mais l'armée tout entière le repoussait ; dans la fuite sur Château-Gontier, les soldats en apercevant Léchelle, criaient : « Vive Du Bayet », et le général tout en feignant d'attribuer ces cris indiciplinés à un complot, en comprenait la signification. Cette manifestation spontanée était

Digitized by Google

soulignée par la froideur des généraux et par les invectives furibondes de Westerman contre la lâcheté du général en chef. Tout son zèle de Sans-Culotte ne pouvait plus maintenir Léchelle à la tête des troupes battues, les Représentants du peuple lui envoyèrent son ami Bellegarde pour lui faire comprendre la nécessité de s'éloigner momentanément. Léchelle, dans la nuit du 27 Octobre, au Conseil de guerre tenu au Lion d'Angers, se déclara trop souffrant pour continuer à commander et annonça son départ pour se rendre en convalescence dans son pays natal. Il remit donc le commandement de l'armée au plus ancien divisionnaire Chalbos (1), et le 28 Octobre il rentrait à Angers d'où il écrivait à Bouchotte pour soulager son cœur. Il avait écrit au Ministre la veille une très courte lettre sur le combat d'Entrames, il refusait de revenir sur ces faits douloureux et confiait seulement à son ami ses griefs personnels : « S'il était possible, écrivait-il (2), » Citoyen Ministre, de vous dépeindre tous mes » chagrins, vous verriez comme ils doivent être cuisants, mais » je les supporteray tous et attendray que des moments plus » heureux me permettent de prouver encore mon entier dévoue- » ment à la République Une et Indivisible.

» Je vois bien, Citoyen Ministre, que mon Sans-Culottisme » m'a fait des ennemis. On accuse mon déffaut de talent, je » l'avoue, je n'ay que ceux que m'ont donné 14 ans de service » comme soldat et comme officier depuis qu'il est permis aux » Sans-Culottes de prétendre à ces places ; mais j'offre à ma » Patrie des intentions pures, un républicanisme ferme et une » volonté indéfinie de servir la cause de la Liberté et de l'Egalité » jusqu'à mon dernier soupir.

» Quant à la déroute complète que j'ai eu la mortification de » voir sans pouvoir rallier dix hommes de bonne volonté pour

(1) D. G. — A. N. — Armée de l'Ouest, Correspondance d'Octobre, 1793. — Chalbos écrivait de suite (28 Octobre) au Ministre de la guerre pour être relevé de ce commandement, sous prétexte de santé.

(2) D. G. — A. H. Léchelle au Ministre de la guerre. — Angers, 28 Octobre. Correspondance de l'armée de l'Ouest.

Digitized by Google

» faire face à l'ennemi, une fois que l'Avant-Garde a été forcée » de se replier, il ne faut pas que les malveillants attribue (*sic*) » cette malheureuse affaire à mon défaut de talent, je connais » que j'en ai bien peu, et je m'estimerais le plus heureux des » Républicains si j'avais celui de faire battre des soldats malgré » eux et sans doute soufflés par des désorganisateurs qui exis- » tent encore dans cette armée, puisque dans le plus fort de la » déroute, on entendait les cris de Vive Du Bayet. Ce n'était pas » pour Du Bayet que l'on faisait crier, c'était seulement pour » faire perdre la confiance des autres généraux et tenter une » désorganisation complète. Je prends des renseignements, et si » je réussis à découvrir les traîtres et les intrigants, je vous en » instruirai aussitôt ».

Salut et fraternité. LÉCHELLE.

Post-Scriptum. — Ma santé est toujours chancelante.

Cette aveu modeste d'incapacité plaide les circonstances atténuantes pour Léchelle, mais comme cet incapable était avant tout, comme le certifiait Carrier, « un excellent Sans-Culotte », Bouchotte ne pensa pas à le destituer, il lui conserva son commandement, même il le consolait, car en réponse à sa lettre du 28 Octobre, il lui affirmait que tout le monde savait bien à Paris qu'il n'y avait pas de sa faute dans la déroute de Laval et il l'engageait à soigner sa santé pour revenir le plus vite possible reprendre son commandement. Il lui recommandait surtout de faire connaître les traîtres et les intrigants pour les envoyer devant les tribunaux militaires.

Léchelle ne devait plus revenir à l'armée ; réellement malade, comme sa lettre du 28 l'indiquait, il gagna Nantes pour se reposer avant de rentrer dans la Charente ; il emmenait avec lui son aide de camp, le capitaine Pinoteau. A Nantes, Léchelle s'installe à l'hôtel de France, place Graslin, où il s'alita promptement. La maladie fit des progrès rapides, car Pinoteau, le 10 Novembre, prévenait le Ministre de la guerre qu'il prévoyait un dénouement fatal. Le général Léchelle mourut en effet le

Digitized by Google

11 Novembre 1793, le général Vimeux, commandant la place, rendit compte de suite au Ministre de la guerre du décès de Léchelle ; il avait été devancé cependant par le capitaine Pinoteau qui écrivait le 12 Novembre au Ministre : « Il fit hier au soir, à 10 heures et demie, ses adieux à la Patrie en rendant le dernier soupir. Il n'a pu vaincre les chagrins que lui avaient occasionné des ennemis. Il emporte avec lui le regret de n'avoir pu anéantir les rebelles avant sa mort, et sa plus grande douleur était de se voir mourir sur le grabat ». Carrier assista aux derniers moments de son ami et il voulut donner une dernière louange au général, en écrivant un peu plus tard : « Léchelle n'avait aucun talent militaire ; mais quel bon républicain, quel excellent Sans-Culotte. Il est mort du chagrin que lui ont causé les deux échecs éprouvés à Laval (1) ».

Léchelle avouant son incapacité comme général au Ministre de la guerre, on serait tenté d'avoir pour lui quelque indulgence, car il n'avait pas brigué le commandement en chef de l'armée et se serait volontiers contenté du poste subalterne qu'il occupait auparavant : on doit remarquer avant tout les raisons données par cet incapable pour justifier le choix extraordinaire qui l'avait élevé au premier rang. Il est Républicain et Sans-Culotte et cela suffit. Carrier qui, dès le commencement, a reconnu sa nullité, approuve néanmoins son choix pour la même raison : « quel bon Républicain, quel excellent Sans-Culotte ». Son ami, le Conventionnel Bellegarde, le loue, en plus, d'être un excellent surveillant. Les qualités politiques de Léchelle l'avaient seules poussé au commandement. Aussi bien, le Ministre hébertiste Bouchotte excusa les fautes de sa créature et couvrit Léchelle. Il aurait même voulu trouver de suite une victime expiatoire de ses défaites. Kléber et Marceau sauront avant peu ce qu'il en coûte de ne pas être Sans-Culotte.

(1) D. G. A. H. — Une lettre particulière du 13 Novembre venant de Nantes, avait assuré au Ministre « que le général Léchelle qui commandait en chef l'armée de l'Ouest contre les rebelles et qui est cause de la défaite de Laval, s'est empoisonné hier au soir, il est mort au bout de deux heures ». C'est cette fausse nouvelle qui fut reproduite au *Moniteur*.

Digitized by Google

Le souvenir de cette époque ignominieuse où la délation était à l'ordre du jour, où la destitution et l'échafaud menaçaient perpétuellement les généraux, surtout les généraux victorieux, ce souvenir a certainement influé sur l'impartialité de Kléber dans son jugement sur le fâcheux Léchelle. Ce dernier est pour lui, non seulement un officier inepte, mais en outre, il le déclare un lâche. « Il était, dit-il, le plus lâche des soldats, le plus mauvais des officiers et le plus ignorant des chefs qu'on ait jamais vu ; il ne connaissait pas la carte, savait à peine écrire son nom et il ne s'est jamais approché une seule fois à la portée du canon des rebelles, en un mot, rien ne pouvait être comparé à sa poltronnerie que son ignorance, sa brutalité et son entêtement ».

Kléber, grand général, fut toujours connu dans l'armée pour son caractère difficile, sa moquerie acerbe n'épargnait personne, tout le monde redoutait sa critique. On doit pour comprendre son jugement sur Léchelle, se souvenir de tout ce que ce grand soldat avait eu alors à souffrir des soupçons, des haines, des dénonciations des Représentants du peuple et des divers Délégués à l'armée. Le soldat de Mayence et du Mans fut un instant révoqué, à cet homme de cœur et de talent on donnait pour chefs des Rossignol et des Léchelle. Kléber s'est vengé sur ce dernier de tous les déboires qu'il avait endurés ; mais il est allé beaucoup trop loin, il est allé au-delà de la vérité. Léchelle n'était pas un lâche.

Il n'était pas un lâche l'ancien soldat de l'armée royale, sa conduite à l'armée du Nord et au siège de Valenciennes le prouve suffisamment ; mais, passé sans transition du commandement d'un bataillon à la direction suprême d'une armée, il se montra inepte ; qui, à sa place, n'eût été insuffisant ? Kléber, avec ses services antérieurs distingués, nommé chef intérimaire de l'armée, réclamait immédiatement d'être déchargé d'une mission trop lourde pour ses mérites. L'ignorant Léchelle, poussé par ses amis du ministère, par les encouragements des Conventionnels en mission, qui voyaient en lui « l'homme du peuple »

Digitized by Google

victorieux à la place des généraux aristocrates, Léchelle a pu avec simplicité croire que le Sans-Culottisme donnait le génie militaire. Toutes ses fautes sont celles des politiciens qui aimaient mieux la ruine du pays que la fin de leur tyrannie.

Léchelle a d'ailleurs échappé par la mort à la participation aux crimes de son ami Carrier et des autres missionnaires de la Convention. Cette chance a permis d'éviter au général charentais les dernières flétrissures de l'Histoire ; il reste, surtout, comme un monument significatif de l'intrusion de la politique dans les choses militaires.

La politique jacobine, introduite de nouveau dans l'armée depuis vingt ans y produit une désorganisation intime déjà apparente ; au jour du danger, comme en 1793, elle amènera des désastres.

Paris, 1er Août 1910.

S. C. Gigon.

Digitized by Google

LES MUNICIPALITÉS SABLAISES

(1749-1790)

(Suite) (1)

CRÉATION DE LA MILICE BOURGEOISE

Un des faits les plus importants de la mairie de M. Gaudin fut la création, aux Sables, d'une Milice bourgeoise.

La Ville des Sables n'ayant que passagèrement des troupes en garnison, il en résultait après le départ de celles-ci, des désordres de toute sorte, qui se commettaient non seulement dans la Ville, mais même dans le port, où l'on volait les objets qui se trouvaient à bord des navires.

En 1771, par suite de la misère sans cesse grandissante, ces désordres arrivèrent à un tel degré, que les juges de police des Sables songèrent à y remédier en demandant la formation d'une milice bourgeoise qui, la nuit, ferait des patrouilles, et veillerait à la sécurité des habitants.

Le 24 Avril 1772 une ardonnance du roi ordonna la création de la milice aux Sables.

Tous les « habitants non classés » étaient astreints à y servir : n'en étaient exempts que les anciens officiers militaires décorés de la croix de Saint-Louis ou retirés avec pension, ainsi que les

(1) Voir le 1er fascicule de 1911.

Digitized by Google

soldats retirés aux Sables ou à la Chaume et jouissant de la solde ou de la demi-solde.

Les marins en étaient également exonérés.

La Ville fut divisée en 5 quartiers dont 4 pour les Sables et 1 pour la Chaume. Dans chaque quartier fut formée une compagnie de 50 hommes, et sur l'ensemble des 5 quartiers on en forma une cinquième composée de gens d'élite et appelée compagnie colonnelle.

Voici la composition des cadres :

ÉTAT-MAJOR

Le sieur Beauchesne de L'Audrefère, major,
Le sieur Lesnard, aide-major,
Le sieur de Lespine, sous-aide major,
Hebert, sergent-major.

COMPAGNIE COLONELLE

Dupuy, capitaine,
Delange (l'aîné), lieutenant,
Rouillé Girardière, sous-lieutenant,
Girard, enseigne.

COMPAGNIE DU QUARTIER DU PASSAGE

De la Bauduère. capitaine,
Delange (jeune), lieutenant,
Lainé Reston, sous-lieutenant.

COMPAGNIE DU QUARTIER DE L'EGLISE

Jolly, capitaine,
Porteau de la Roulière, lieutenant,
Libaudière, sous-lieutenant.

COMPAGNIE DU QUARTIER DE L'HOPITAL

Ocher de Beaupré, capitaine,
Tortereau de l'Aubray, lieutenant,
Payneau, sous-lieutenant.

COMPAGNIE DU BOUT-DE-VILLE

Laisné, capitaine,
Mercereau, lieutenant,
Rivière, sous-lieutenant.

Digitized by Google

COMPAGNIE DE LA CHAUME

Cadou, capitaine,
Thibaud, lieutenant,
Garnier, sous-lieutenant.

Un drapeau fut donné à cette Milice ; il était bleu de ciel, croix blanche, et au milieu un écusson portant les armes de la Ville.

Un corps de garde fut installé sur la place Carcado, dans une maison située au coin Ouest de la dite place et appartenant à une dame Soriau, épouse d'un sieur Ferret.

Le rôle de la Milice consistait principalement à faire des patrouilles, tant la nuit que le jour. Chaque patrouille se composait d'un officier, d'un sergent et de dix hommes armés d'une épée, d'un fusil et munis de quatre coups à tirer. On devait arrêter, nous dit l'ordonnance, les malfaiteurs et les libertins, et les conduire ensuite dans les prisons du Baillage.

Cette Milice ne fonctionna pas toujours très régulièrement ; le sergent-major Hebert, occupé à l'exercice de sa profession, négligeait très souvent de prévenir les officiers de la Milice dont le tour de marcher était arrivé, aussi n'y avait-il très souvent aucune garde de nnit. Le bois que l'on distribuait pour le chauffage du corps de garde, n'étant pas donné en quantité suffisante pour chauffer les salles jusqu'au matin, les miliciens de garde rentraient simplement chez eux lorsque le chauffage faisait défaut.

***

En 1772, la Marine des Sables était composée de 42 navires de 36 à 220 tonneaux, desquels au moins moitié était propre à la pêche de la morue ; 16 furent expédiés en prime et 19 en tard. (Note de Duget).

***

Offices municipaux. Arrêt de 1771.

Tandis que la Municipalité se débattait dans les nombreux embarras que lui créait le dénuement complet de la population

Digitized by Google

sablaise, et l'augmentation continuelle des impôts, survint l'Edit de Novembre 1771, qui rétablissait la vénalité des offices municipaux.

Pour flatter les Villes, par un semblant de sollicitude, mais en réalité pour leur forcer la main, on fit savoir à tous les corps de Ville que « l'intention du Roy est d'accorder la préférence aux dittes Villes pour l'adquisition des charges municipales » « même à un prix au dessous de leur fixation pourvue qu'elles fassent leurs offres et proposent les moyens qu'elles croient devoir prendre pour parvenir aux dittes acquisitions avant le premier Aoust prochain, après lequel temps elles ne seront plus admises à aucunes préférances ny mesmes à aucune faveur sur le prix de la finance ».

Le moyen était toujours le même, mais la confiance avait fui, devant les suppressions et les rétablissements arbitraires de la vénalité des offices municipaux. Après avoir été établie en 1692, 1722, 1733 et supprimée en 1714, 1724 et 1764, cette vénalité reparaissait en 1771 pour la quatrième fois en moins d'un siècle.

Les villes découragées par l'inutilité des sacrifices qu'elles s'étaient imposées déjà plusieurs fois pour l'acquisition de leur liberté électorale, opposèrent un mauvais vouloir irréductible.

Ce fut dans l'Assemblée des officiers municipaux du 15 Juillet 1772 qu'on donna lecture de la lettre du Controleur général des Finances, stipulant les offices qui étaient à acheter par la Ville et fixant à 12,080 livres « la finance à payer ». C'était quant en ce qui concerne la Ville des Sables un renouvellement de l'opération fiscale de 1749.

Cette sorte de rançon que le Gouvernement exigeait ainsi de la Ville pour qu'elle conservât ses droits électoraux, arrivant dans un moment où la pénurie des finances sablaises commençait à devenir effrayante, jeta la consternation dans le corps de Ville.

On proposa au Controleur général « de recevoir en paiement des dits offices les quittances de finance du prix que cette communauté en a donné le 13 may 1750 qui est de 13,288 livres et la

Digitized by Google

quittance de finance de 10,000 livres pour les offices de Receveurs et Controlleurs des Octrois en date du 31 Octobre 1750; et si Monseigneur le Controlleur Général ne juge pas à propos de prendre en paiement les dittes quittances de finance la Communauté le supplie très humblement de les liquider, c'est le seul bien qu'elle ait actuellement et son unique ressource. Et comme pour se le procurer elle a desja emprunté une somme de 16,000 livres du sieur Bridou dont elle luy paye 800 livres de rentes elle pourra encore emprunter avec la permission du Conseil sur la rente qui lui sera assignée de la liquidation qu'elle sollicite une somme égale au principal quelle employera volontiers au paiement de la nouvelle finance des susdites charges ».

Voici la lettre que le 30 juillet 1772, le Maire Gaudin adressa au Controlleur Général des Finances:

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous remettre cy-joint la délibération de notre communauté relative à la préférence que Sa Majesté veut bien accorder aux Villes en l'acquisition de leurs Offices municipaux.

La triste circonstance ou se trouve la notre, lui laisse peu de moyens pour acquérir les siennes. Ses fonds sont épuisés. Son Tarif qui faisoit tout son revenu et qui lui produisoit autrefois quatre à cinq milles livres de rente ne lui produit plus rien depuis nombre d'années, par la chute presque totale de son commerce maritime, occasionnée par la cherté des denrées qui augmente considérablement le prix des armements et diminue dans la même proportion le débit de la marchandise; parce que le peuple réduit à la dernière misère et surchargé d'ailleurs d'impôts consome infiniment moins, son travail suffisant à peine à lui donner du pain.

Dans cette triste circonstance notre Communauté ne peut donc, Monseigneur, se promettre du peuple une contribution qui la mette à même de se procurer les fonds nécessaires à l'acquisition de ces offices. Elle sent cependant de quelle conséqueece ce seroit pour elle, qu'elle passassent en d'autres-mains; c'est pourquoi elle me charge, Monseigneur, de vous supplier très humblement de la regarder d'un œil de commisération et de recevoir en payement les quittances de finances du prix qu'elle en a donné en 1750 dont je joins icy copis, ou dans le cas que vous ne jugeriez pas à propos Monseigneur de la prendre en paiement, de la liquider et de lui permettre d'en négocier

Digitized by Google

la rente qui serait attribuée, à 5, 10 ou 15 pour cent de perte ; par ce moyen qui est son unique ressource elle pourrait les payer comptant. Elle ose se flatter, Monseigneur, que touché de sa situation vous voudrez bien lui accorder l'une ou l'autre de ces grâces.

On voit, par les sacrifices que les Sablais n'hésitaient pas à s'imposer à une des plus dures époques de leur histoire, combien ils étaient jaloux de leurs libertés et combien ils étaient désireux de conserver le droit de choisir leurs chefs.

Le Controleur général n'accepta point les propositions qu'on lui faisait, et répondit en réduisant à 10,000 livres la somme exigée, mais à condition qu'elle soit payée en argent.

La Ville n'était pas plus en état de payer 10,000 livres que 12,000 et le 15 Septembre 1772, les échevins répondirent « aux offres bienfaisantes de Monseigneur le Controlleur général » que la Ville n'avait plus espoir « qu'en la puissante protection de Monseigneur ; ils le supplient très humblement de la leur accorder et particulièrement dans le choix des sujets qui se présenteront pour acquérir les dits offices municipaux »,

Les officiers municipaux n'avaient point à craindre qu'il se présentât quelques particuliers pour acquérir les offices de la Ville des Sables, car les souvenirs des déboires qu'avaient éprouvés les premiers acquéreurs d'offices municipaux, par suite de l'inconstance du gouvernement royal, étaient encore trop présents à la mémoire de ceux qu'aurait pu flatter le titre et les prérogatives de Maire, pour qu'ils tentassent l'aventure.

Aussi l'année suivante, le 16 Mars 1776, le roi usant du droit qu'il s'était réservé par l'article 6 de l'Edit de pourvoir à ceux des dits offices qui n'auront point esté levés aux parties casuelles » fit les nominations suivantes :

GUY COLLINEAU.

(A suivre).

Digitized by Google

LES RÉFUGIÉS DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(Extraits de lettres inédites)

Il y aurait un chapitre fort intéressant à écrire sur la partie économique de la Révolution française concernant les *Réfugiés de la Vendée.*

Outre des renseignements très précieux, relatifs aux prix des denrées dans les différents centres de l'Ouest, notamment à Nantes, La Rochelle, Cognac, Saintes, les Sables d'Olonne etc., on pourrait trouver encore dans les collections privées et les archives publiques des documents sur les doléances des Réfugiés, l'état des esprits, etc., toutes choses permettant d'établir un tableau exact de la vie économique au pays des Révoltés en 1793.

Les lettres que nous publions ci-dessous appartiennent à M. le Dr Dodin, de Saint-Jean-de-Monts, qui a bien voulu nous permettre d'en prendre copie dans ses archives de famille si riches pour l'histoire locale.

De nouveau nous l'en remercions.

Jehan DE LA CHESNAYE

***

An 3
8 Mars

(EXTRAIT DE LETTRE)

Les danré ne sont pas sis chere a *Nantes* que sy (ici). Le pain vaut sisous (6 sous) la livre et ins (ici) elle vaut sint (5) sous. Mes la viande est a sissous la livre, cet bien moint cher qua Sint (Saintes). Les

Digitized by Google

légumme issont presque pour rien.... Tant quos blais (blé), vous pourriés anachete (en acheter) pour nous. Nous contant (comptons) anapporté (en apporter) un peus sy nous reston toujour issis. *Les meteye (metayers) nous donnerons rien.* Ce nest pas quille faut aller dant nos androis, je mandonneres (donnerai) bien garde.

.....

Je vois qu'il fait plus beau à *Nantes* que partout *les autre ville de Refuge.*

Signé : La Brieux, veuve Enard, à Sintes, ce huit mard lan troy de la République.

Suscription : A la citoyenne Porché, demeurant che le citoyen Jandroy, à Coniac, département de la Charente, à Coniac.

***

An 3
23 Germinal

(Extrait de Lettre)

A Peaut, le 23 Germinal, l'an troisième de la République.

Sitoian et sitoien (citoyenne), je vous pried (prie) de netre pas fache si je ne vous ai pas écrit pleus tout, mais vous savez quand on narive dans un androit, il faut quelque tems avand que detre arrangée. Presantement, je suis logee chez moy avec mon petit menage qui n'est encore pas bien considérable, mais j'espère avant qu'il soit longtems aller dans le *Bocage* et jespere que tout ne sera pas perdeux (perdu), car mes fille ont parle à quelqu'un du Bocage des anvirons de chez nous et qui on dit quel seront bien contens de me voir et quel y viendront sous peux de jours et que chez nous le *grain* (blé) *nest pas cher et les autre danrée non plus.* Se n'est point les généreau ni les commandans qui nous ampêche de rentrer chez nous. Au contraire, il voudrait que nous i fussion rantre (rentrés). Mais il y a toujours des mauvais qui ne cherche qu'a faire du mal autems qu'ils peut. Sependant *Mosieur Charette les corige autems qu'il peut,* mais le nombre est un peux grand. Ils sont anviron deux cants (200) qui sont disposes à chas (par) dux ou douse et selas ne durera pas longtemps. Mais comme ma maison du Bocage est brûlée, il me faudras demeurer plus longtemps dans ce péis icy. Il y fait *cher vivre* mais *moint cher* qu'à Coniat (Cognac), ce qui me fait une grande épairgne (épargne). *Nous mangeons de bon pint* (pain) *et nous ne l'achetons point.* Et si la pais étoit entièrement faicte, nous viverions

Digitized by Google

au sy bon comte dans se péis comme autrefois. La pais est bien faite en la Vandé, mais il faut du tems avant que tout soit arangée. Les jans (gens) du Bocage et les commandans vienne souvent dans se péis et *recommance leur commerce* et ON SE PARLE COMME AUTREFOIS.

Signé : Veuve COUPERIE.

Suscription : Au sitorien SARAZIN, tonnelier, demeurant à Coniat, département de la Haute-Charente à Coniat.

***

An 3
6 Messidor *Carière Charente le 6 Messidor lan 3 république.*

.... Il faut de toute nececité que je passe à la Rochelle, partie de mes effets issont resté, je n'ai nulle envie daller aux *Sables. Les chambres sont d'un prie exorbitant, tout est au prix de lor* assi (ainsi) que me fait marquer la Bourrieau. J'ai resseu une lettre de *Luçon qui en dit auten* (autant). Le calme n'est point encore dans notre pay. On me marque que nous avons quatre milles homme au château de loi (L'Oie), huit cent au Essars, de la troupe de mesmes à la Motte (Achard), à Palleau, Esenai (Aizenay) et malgré sela on massacre bien de brave jins (gens) qui sorte, pour voir à leur bien. On a tué un Giboteau du Poiré (sur-Vie), un Millet des Clouseau, un Goupilleau d'Ezenai. Bien et Droillard ont été en découverte, ils furent prie, ils les mire *tout nuds* pour les fusiller. *Charette* est à Belleville. Faveroul n'est point mort ni mam (Madame) Birothau non plus.

Signé : RENAUD.

Suscription : A la citoyenne veuve PORCHÉ, réfugiée de la Vendée, chez le citoyen GENDRON, près de l'arbre de la Liberté à Cognac.

***

Cognac le Fructidor de lan trois de la République française une et indivisible.

Aux citoyens Représentants du peuple composant le Comité des finances.

Citoyens,

Comme réfugiée de la Vendée, je me hâte de vous mettre sous les yeux qu'à l'époque où la guerre civile éclata dans ce malheureux pays, je ne pus trouver le moyen de me sauver ainsi que mon mari et

Digitized by Google

mes enfants du milieu des Révoltés, que dans un temps fort éloigné, qu'alors il y eût une loi en date du 31 Juillet 1793 (vieux style), qui obligeoit les porteurs *d'assignats à face royale au dessus de cent livres* de les faire enregistrer et qui déclarait que ces assignats seroient de nulle valeur, lorsque le temps fixé pour leur enregistrement serait écoulé. Quand j'eus le bonheur de m'échapper des Brigands, nous nous trouvâmes, mon mari et moi porteur d'assignats à face royale *au dessous* de cent livres et nous ne pûmes être reçus à les faire enregistrer parce qu'alors il n'y avait plus lieu. Depuis il y a eu une loi du 22 floréal qui leur a rendu leur valeur en les admettant en *payement de Biens Nationaux* à vendre provenant des émigrés, pourvu toutefois que le porteur les ait fait enregistrer en son nom ou ait prouvé au Comité finances, par pétition faite avant la présente loi que par quelque évènement ou force majeure, il lui avoit été impossible de les faire enregistrer ; une autre loi du 23 Messidor dit que ceux qui n'auront pas eu l'occasion de faire *l'emploi* de ces assignats pourront les porter au receveur du district de l'arrondissement qui leur en donnera un récépissé. En conséquence de cette dernière loi et n'ayant pas eu l'occasion de placer ces assignats, parce qu'étrangère dans ce pays-ci, je n'ai pu acheter des biens nationaux et que je n'en ai pas un nombre suffisant pour cela faire, quand j'en aurois eu la volonté. Le Receveur m'a déclaré ne pouvoir les recevoir, parce que m'a-t-il dit, la loi du 22 floréal est là qui s'y oppose. Citoyens représentants, je n'ai pu, je vous le rappelle, faire enregistrer les assignats *à face royale* que j'ai en mains, parce que je n'étais pas à même de le faire dans le temps fixé par la loi et quand je me suis trouvé libre, il n'y avait plus lieu à le faire. Citoyens réprésentants, *j'ai tout perdu* ce que j'avais dans la Vendée ; deux de mes enfants sont morts à la défense de la patrie ; j'ai malheureusement perdu mon mari, par suite des maux que lui ont fait endurer les Brigands et je suis resté avec trois enfants qui ne gagnent pas encore leur vie : ainsi, en proie à la douleur, livrée à moi-même, sans aucune expérience et dans la conviction où j'étais que *ces assignats étaient perdus* pour moi, je n'ai point présenté de pétition au Comité des finances avant la loi du 22 Floréal comme elle l'exige, ne pouvant pas croire d'ailleurs qu'il fut venu longtemps après une loi en leur faveur.

Considérez mon état, citoyens représentants, et veuillez, vu l'impossibilité absolue où je me suis trouvé de me conformer aux loix relative à ces assignats comme il sera aisé de vous en convaincre en prenant lecture des deux certificats ci-joints, veuillez, dis-je, m'autoriser à les porter chez le receveur du district de Cognac pour être

Digitized by Google

échangés ; vous me donnerez, par cet acte d'humanité de votre part le moyen de parer quelque temps à la misère qui est grande dans le pays que j'habite.

Je suis avec respect votre concitoyenne.

Signé : Veuve PORCHER.

***

An 3
13 Frimaire

Cognac, le 13 Frimaire, l'an 3e de la République une et indivisible.

Les Citoyens réfugiés de la Vendée à leurs concitoyens les administrateurs du district de Cognac.

Citoyens,

L'article douze de la Loi, portée en faveur des Réfugiés, le 27 Vendémiaire, vous autorizent à recevoir et prononcer provisoirement sur les réclamations que pourroient vous faire ces Réfugiés sur l'inexécution de la loi, et cette loi n'ayant pas été exécutée à notre égard dans le dernier payement qui a eu lieu quinze jours après qu'elle a été connue de la municipalité de ce lieu, savoir le dix-neuf Brumaire, nous avons recours à vous pour obtenir son exécution.

Vous trouverez cy-jointe la pétition que nous avons adressée à cette municipalité pour avoir justice au bas de laquelle elle a mis plusieurs considérants qui sont autant de faux-fuyants.

Rien n'est plus vrai, citoyens, que la loi relative aux secours accordés aux Réfugiés n'a pas été lue au lieu où elle devait l'être, et nous le soutiendrons, nous n'avons jamais demandé plus que la loi accorde par ses articles 3 et 4.

La municipalité se trompe également en avancant que les deux articles additionnels à la loi ont été interprétés par une nouvelle loi du 26 Brumaire, tandis que l'interprétation ne porte que sur le premier, comme il vous sera aisé de le voir, en prenant lecture de la nouvelle loi ; nous nous y soumettons et ne prétendons pas plus qu'elle n'accorde ; nous vous disons toujours avec vérité que nous n'avons rien touché de ce que nous accordoit ce premier article additionnel.

Quant à l'article 2 sur lequel porte principalement notre pétition adressée à la municipalité (vous vous convaincrez aisément en la lisant) elle a gardé un profond silence.

C'est donc de cet article que nous vous prions de vous occuper et de décider s'il ne doit pas nous être appliqué dans le sens que nous

Digitized by Google

croions qu'il doit être entendu et que nous l'avons présenté au Corps municipal : c'est la justice que nous attendons de vous.

Salut et fraternité.

***

Cognac, le 3e jour complémentaire de l'an trois de la République une et indivisible.

Les Réfugiés de la Vendée au Comité de Secours.

Citoyens représentants,

Nous vous avons adressé, il y a déjà quelque temps, par l'intermédiaire du peuple Pinières, une pétition tendante à obtenir une augmentation dans les secours qui nous sont accordés par la loi du 27 vendémiaire dernier, ainsi qu'un extrait des délibérations du district de Cognac pareil à celui qui est cy-joint, nous pensons qu'elle ne nous est pas parvenue, puisque nous n'avons entendu parler de rien, la *somme que nous recevons par chaque individu devient de jour en jour insuffisante pour nous faivre vivre.* Plusieurs d'entre nous sont d'un âge fort avancé et infirme, ne pouvants par cela même rien faire pour alléger leur malheureux sort, le *pain vaut huit francs la livre,* la *viande se vend dix francs* et les *autre denrée à proportion* par le *discrédit effraiant des assignats;* ce qui fait que nous sommes dans l'impossibilité de nous procurer notre simple nécessaire. Jugez d'après cela, citoyens représentants, combien avec la modique somme notre position est critique et combien notre sort que la loi nous (fait) est à plaindre et digne de compassion. Accordé dans la séance du 25 Fructidor, il fut décidé une augmentation de secours pour les *patriotes corses* réfugiés, notre sort étant le même, nous réclamons de votre humanité et de celle de la Convention la même faveur.

Nous sommes avec respect vos concitoyens et concitoyennes.

***

(Extrait de lettre)

A Péaut, le 19 Ventôse, l'an troisième de la République française et indivisible.

.... Je vous diray que les danrée sont aussy chere icy qu'a Coniat (Cognac) quand nous avons parti, mais le froment vaut 30 fr. le boissau

Digitized by Google

et la méture vaut 15 fr. Se n'est pas s'y cher qua Coniac. Je vous diray aussy qu'il n'est pas nessère (nécessaire) de *passer au département pour être paiay* (payé), il *suffit de se faire inscrire dans la commune on n'est.* Pour nous, nous serons paiay ici comme là-bas.....

.....

on nous parle beaucoup de pais et mon fils le jour de la décade en venant me voir icy en passant à *S^t-Hilère de la forès* s'est trouvé en *arrangement* entre les commandans patriotes qui sont à *Tallemon* et les commandans des Brigand qui sont à *S^t-Vincan,* troupe qui était résolu de ne pas re randre. Sependans ils sont rendeux et les sitoian leur out demandé pourquoy il vollet (volaient) et pillet (pillaient) partout, Ils ont répondu que *sest pillard étoit des jand (gens) qui ne vouloit point leur obéir et quil navoit qua les prandre quand il les trouveront et en faire ce qu'il voudront.* Ainsi il faut espérer que les choses iront mieu quel nont été.

Signé : Veuve COUPPERIE,

chez le citoyen COUPPRIE maire de la commune de Peaut passant par Luçon.

***

3^e^ Bureau
—
Domaines
Nationaux
—
N° 229

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Cognac, le 25 Ventose, an quatrième de la République française une et indivisible.

Les Administrateurs du canton de Cognac, aux citoyens réfugiés de la Vendée résidant à Cognac.

Citoyens,

Nous joignons une copie conforme de la réponse du Ministre de l'Intérieur à la pétition que vous lui avez adressée pour obtenir en *nature la livre de grain* dont la valeur vous a été accordée par la loi du 26 Nivôse. Nous sommes *fachés* que vous n'ayez point obtenu de suite la justice que vous avez droit d'attendre et que le Ministre s'occupe de vous faire rendre.

Nous saisissons avec bien de l'intérêt les occasions de vous prouver que nous prenons part à vos malheurs.

Salut et fraternité.

Signé : ROBIN et CAMINADE.

Digitized by Google

***

Paris, le 16 Ventose an 4 de la République une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur, à l'Administration municipale du canton de Cognac.

J'ai reçu, citoyens, la pétition qui m'a été adressés par les Réfugiés des départements de l'Ouest, retirés dans l'étendue de votre commune et que vous avez appuyée par votre arrêté du 29 Pluviose, par laquelle ces Réfugiés demandent à recevoir en *nature la livre de froment* qui leur est accordée par *jour* par la loi du 26 Nivôse.

Vous voudrez bien les informer que cette loi n'est point encore en activité et ne peut y être mise présentement, qu'il y aura un mode uniforme d'exécution déterminé pour tous les départements de la République ; le Directoire exécutif a adressé un message à cet égard au Corps législatif et dès que la Commission nommée pour en faire l'examen aura fait son rapport et qu'il y aura une loi rendue, je m'empresserai de vous en instruire et de vous indiquer les formalités à suivre pour l'exécution de cette loi. Jusque là vous continuerez à exécuter provisoirement celle du 27 Vendémiaire pour le payment des secours aux réfugiés sauf à les rappeler par la suite pour l'excédent qu'ils auront dû recevoir, en exécution, de celle du 26 Nivôse lorsqu'elle sera en pleine activité.

Signé : BENÉZECH.

Le chef de la division des Secours publics,
Signé ; DERINSEN.

Pour copie conforme :
PINARD — CAMISARD

***

An IV. (EXTRAIT D'UNE LETTRE)

Je pense que c'est aux Sable (d'Olonne) comme à Congnac (Cognac) qu'on ne veut point *d'assignats*. Nous avons adressé une pétition à Paris au Ministre de l'Intérieur le 29 Pluviose. Nous demandons à recevoir en nature la *livre de froment* (1) qui nous est à cordé par la loy du 26 Nivose. Le Ministre de l'Intérieur a écry aux administrateurs de Cognac de nous instruire, que cette loy n'est pas encore en activité, mais qu'aussy tôt qu'elle y cerras (sera) qu'il nous ant

(1) Voir les deux documents précédents.

Digitized by Google

infromeras s'il nous le donnet ent nature à prendre dans les magasin de la Raiespublic. Cellas nous feret *bon plaisir* à tous.

*
* *

(Extrait de lettre)

Aux Sables, le 4 floréal, lan 4me de la République française.

Citoyenne et amie,

Vous me demandés combien vaut le boesseau de *sel* aux Sables, je n'en sais pas le pris, mais je vous diray quel est à grand marché et pour mieux dire ces quel ne sen vend presque pas. Vous me demandé combien *pèse* le boesseau des Sables. On ma dit que le *froment* pèsent *soixante-dix; l'eau-de-vie* se vend *vinct sous* la bouteille et la velte six et sept livre ; le vin *rouges* de la Rochelle et de l'Ile de Ré se vend depuis *trente* jusqu'à *quarante* livre, la bouteille *cinq sous* et vin blanc quatre et cinq sous la bouteille. Le froment vaut douze livres le boesseau ; *les moyettes* (haricots) a peu près le même pris ou peut-être quelque chose de plus. Pour le prix des *panier* que vous me demandés, je ne le connais point, mais ce que je puis vous dire ces que nul nen manque pas aux Sables depuis que le *pays est libre*. Les panetiers de St Georges (de Pointindoux) an apporte tous les jours.....

signé : Jean Mallard.

Suscription : A la citoyenne Veuve Porcher, réfugiée à Cognac chez le citoyen Le Brun près Larbre de la Liberté à Coignac.

*
* *

(Extraits de lettres)

Au Sable, 5e du Floréal, lan quatrième de la République francesse.

Vous me demandés les pri des marchandise. Les *vins* dis écu (10 écus) la barrique et *quarante franc* ; *l'o-de-vis* vos disuit (18) sous la boutel, le bon tabat à *fumé* vos vente ser (27) sous la livre. Et le *tabac en poudre* trente sers (37) sous ; de la belle *castonade* venteci (26) sous et disuite (18).

signé : Veuve Porchié.

En post scriptum — Nous comasson a estre aces (assez) tranquille à la Rochac (Rochelle) mais nous lessons nos seffes (effets) au Sable.

Digitized by Google

Suscription : A la sitoyenne veuve PORCHÉ demeurant à Coniat proche de la place à Coniat (Cognac),

*
* *

An V
13 Frimaire (EXTRAIT D'UNE LETTRE DATÉE DE LA ROCHELLE)

... Tout est plus cher ici qu'à Connia (Cognac). La castonade vot 7 fr. et la plus belle deux livres et le suife vaut quatre livre disous (10 sous). Et le café aé (est) si rare que lon non trouve point. Et pour le pans (pain) ce (c'est la plus grande misère que lon soret (saurait) voir. *On ne pet (peut) en avoir.*

Suscription : A la Sitoyene republiquene veuve PORCHER demeurant chae (chez) le citorien JANDERON, à Coniat (Cognac).

Digitized by Google

SOUVENIRS D'UN VIEUX FONTENAISIEN

Nous recevons d'un de nos plus distingués compatriotes, auquel les qualités de l'esprit et du cœur ont depuis longtemps conquis à Fontenay l'estime générale, cette jolie page de souvenirs locaux, laquelle sera, nous l'espérons bien, suivie de beaucoup d'autres.

R. V.

CHER MONSIEUR VALLETTE,

Dans ma jeunesse ma mère me disait : « Mon ami, recueille des souvenirs, ils feront le bonheur de tes vieux ans ». J'ai suivi son conseil, il me procure le plaisir de vous conter une chronique locale d'il y a soixante et quelques années.

Le 24 Février 1848, j'étais en rhétorique au Collège de Fontenay-le-Comte, la chûte de la Monarchie de Juillet eût sa répercussion dans notre modeste pensionnat. De tous côtés on disait que nous entrions dans l'ère de la Liberté, et comme la licence est sa plus proche voisine, la discipline était très ébranlée. Nos surveillants en subissaient les conséquences. Tout en préparant leurs études personnelles, ils distribuaient des pensums avec largesse, sans s'apercevoir que l'unique pantalon de leur garde-robe était maculé d'encre noire du plus déplorable effet.

Afin de montrer leur enthousiasme les musiciens de l'établissement faisaient retentir les airs de chants patriotiques, mais celui du Départ avait toutes les préférences, car il était l'emblême de la sortie d'une prison gardée par un cerbère vigilant.

A l'extérieur, on lisait sur tous les édifices publics : Liberté, Egalité, Fraternité ; mots magiques qui n'ont pas donné ce qu'ils promettaient, car après deux nouvelles révolutions, nous attendons encore leur mise en pratique.

Digitized by Google

Pour la défense du nouveau régime, et à l'imitation de la Capitale, des gardes nationales étaient créées dans les plus petits centres. Fontenay avait imité cet exemple. Chaque soir vingt-cinq citoyens judicieusement choisis parmi les riches et les travailleurs, étaient réunis au corps de garde de la place Saint-Michel. Leur rôle consistait à assurer le sommeil des paisibles habitants, de surveiller les débits, les maisons suspectes. Ces promenades nocturnes laissaient cours à des libations copieuses peu conformes à la tranquillité qu'elles étaient chargées d'assurer.

La garde nationale n'était pas entièrement habillée, la blouse coudoyait l'uniforme et l'armement comportait tous les modèles. La Compagnie des Pompiers avait assez bonne tenue. Les sapeurs, affublés de barbes postiches, en imposaient aux gamins, avides de les accompagner.

Une première fête patriotique eût lieu sur le champ de foire. Il s'agissait de planter l'arbre de la Liberté (1). La municipalité eût la facheuse idée de choisir un peuplier. La saison estivale commençait à se faire sentir. Après 15 jours de mise solennelle en terre, il n'avait plus une feuille, son écorce étant desséchée, chaque passant en détachait une précieuse relique et il n'en restait pas même des débris pour allumer un feu de joie.

Il faut croire que la Liberté prédite à la suite de la Révolution du 24 Février, n'était pas la vraie, car quatre mois après cet évènement, une partie de la garde nationale de Paris et les mécontents tentèrent un nouveau soulèvement, s'insurgèrent contre le pouvoir établi, des barricades s'élevèrent dans les quartiers populeux de la Capitale. Les troupes envoyées pour réprimer l'émeute n'étant pas assez nombreuses, la Patrie fut déclarée en danger, les gardes nationales de la province appelées à son secours.

Fontenay-le-Comte fournit son contingent, les volontaires comptaient parmi eux des ouvriers, des membres de la bour-

(1) Cette plantation eut lieu le 30 Avril 1848, sous la présidence du Commissaire du Gouvernement, faisant fonction de Préfet.

Digitized by Google

geoisie et de la noblesse : MM. Hanaël Jousseaume, Gabriel de Fontaines, Octave de Rochebrune, Roger de Hillerin, etc., etc. Il y avait urgence à se préparer rapidement au départ. Chacun endosse l'uniforme de son voisin, s'il n'en possède pas, prend ses armes, son fourniment, et le lendemain matin la petite troupe avait un aspect guerrier. Les moyens de transport à Saumur, embranchement du chemin de fer, étaient nuls ; des voitures furent réquisitionnées ou prêtées. Le premier jour, nos jeunes soldats arrivaient à la Châtaigneraie et successivement à Bressuire, à Thouars, à Montreuil-Bellay, localité dans laquelle les couteliers aiguisèrent gratuitement les sabres et les baïonnettes. Là, une dépêche de Paris apprenait aux volontaires que l'insurrection était vaincue, qu'ils devaient retourner dans leur pays.

Le départ des enfants de Fontenay pour combattre des Français avait été un jour de tristesse, la nouvelle bientôt connue de leur arrivée prochaine fut la cause d'une grande joie pour leurs familles, leurs concitoyens, chacun s'apprêtant à les recevoir dignement. Ils étaient attendus le dimanche dans l'après-midi. Dès dix heures du matin, le tambour-major Perdreau, après avoir astiqué la pomme de sa canne, relevé son panache le plus haut possible, fait battre le rassemblement des hommes valides dans tous les quartiers de la ville, les instruments de la musique brillent comme de l'or, les autorités se ceignent de leurs insignes pour se trouver à la barrière de Pissotte, localité choisie comme rendez-vous général. Depuis le matin on y festinait et buvait le vin réputé du crû.

Vers onze heures, des vedettes furent placées au sommet des plus hauts chênes, afin de surveiller l'arrivée des voitures. Les fausses alertes furent nombreuses, excitant l'hilarité du public, aggloméré dans un nuage de poussière soulevée par les piétons. A une heure de l'après-midi, le drapeau Français est déployé par les sentinelles et flotte au vent, aussitôt la musique de la garde nationale exécute la Marseillaise : « Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé ». Oui certes, c'était un jour de gloire pour les dévoués volontaires de Fontenay. Ils descendent de

Digitized by Google

voiture, les parents, les amis, se jettent dans leurs bras, une ovation continue mélangée du bruit des bouchons de champagne les accompagne. Après l'épanchement des cœurs attendris, le défilé vers Fontenay commence, une revue est passée sur la Place d'Armes, de nombreux et élogieux discours sont prononcés, et chacun se rend à son logis pour se reposer des douces émotions de cette mémorable journée.

R. DE LA VERGNE.

Digitized by Google

A PROPOS

D'un article sur la Fête de la « Croix de Charette » à la Chabotterie

Une feuille qui ose s'intituler la *Monarchie Française* et qui, sous le prétexte d'entreprendre une campagne monarchique en faveur du prince espagnol don Jaime, s'efforce de faire le jeu de la République, a cru devoir consacrer une bonne partie de son dernier numéro (nº 12) à la manifestation catholique et royaliste de la Chabotterie, du 6 Août 1911.

Les rédacteurs, « les seize », qui, dit-on, composent à eux seuls la liste des abonnés de cette revue, font à ce sujet quantité d'observations dans le genre de celles qui suivent.

Ils disent, par exemple, que la Croix de Charette, contrairement à la statue de Cathelineau (qu'on voulait élever sur une place publique), a été inaugurée avec la permission du gouvernement, comme si un gouvernement, quel qu'il soit, pouvait m'interdire d'élever un monument quelconque sur mon terrain, propriété privée.

Ils signalent l'absence à cette fête des Cathelineau, dont les organisateurs, M. Vallette et moi, sembleraient avoir voulu écarter la présence. Or, pour cette réunion qui avait lieu chez moi, je n'ai fait d'invitation personnelle qu'à la famille de Charette dont on honorait la mémoire de l'illustre ancêtre, et les 5,000 personnes qui ont bien voulu prendre part à la manifestation de la Chabotterie en ont eu surtout connaissance par la voie des journaux. Il ne tenait donc qu'aux Cathelineau d'y assister, et pour ma part, j'ai très vivement regretté leur absence (1).

Ils prétendent encore que les nombreux orateurs de la Chabotterie

(1) Le reproche de la *Monarchie Française* et l'absence des Cathelineau sont d'autant plus injustifiés, que personnellement j'avais envoyé et par deux fois, sous pli fermé, une invitation à M. Xavier de Cathelineau, directeur de l'*Entente Catholique*, le seul des Cathelineau dont je connus l'adresse, sans du reste recevoir de lui la moindre réponse.

R. V.

Digitized by Google

n'ont pas cité une seule fois le nom du premier généralissime vendéen (1). Or, le souvenir du grand chef royaliste, Cathelineau, dont la gloire rejaillit encore sur tous les Vendéens, a été évoqué dans les discours de MM. Forgeau, de Lur-Saluces, P. Robain, Bourgeois, et dans mon allocution finale, discours qui ont été publiés *in-extenso* dans le dernier numéro de la *Revue du Bas-Poitou* (263-332) et en tirage à part. Il me semble même qu'il a été plus souvent question de Cathelineau dans cette fête en l'honneur de Charette, qu'il ne fut jadis question de Charette dans une fête analogue en l'honneur de Cathelineau (1896).

Je laisse le soin aux lecteurs de donner l'épithète qui convient à ces « inexactitudes ». Tout le reste d'ailleurs est à l'avenant ; les erreurs matérielles et les erreurs historiques s'accumulent à plaisir, et les réflexions de la « rédaction » sont tellement bêtes — qu'on me pardonne l'expression, c'est la seule pouvant leur convenir — qu'elles ne valent même pas une réponse.

Si j'ai tenu à écrire ces lignes, c'est parce que cette pauvre feuille semble insinuer une incorrection de la part des organisateurs à l'égard de la famille de Cathelineau. Fort heureusement l'insinuation vient de très bas et ce serait faire une injure aux Cathelineau que j'honore tout particulièrement, de supposer un instant qu'ils aient eu une telle pensée.

Pour ceux qui, comme M. Vallette et moi, consacrent leur temps à l'histoire de la Vendée, Cathelineau, Charette, ainsi que *tous* les grands chefs royalistes sont intimement unis dans la même auréole de gloire. Et aujourd'hui encore, je ne puis douter que les descendants du premier généralissime de même que les héritiers du dernier généralissime vendéen et les arrières-petits-fils de tous les héros de la Grand'Guerre ne combattent pour la même cause, dont le représentant national, traditionnel et légitime est Monseigneur le duc d'Orléans, chef de la Maison royale de France.

ALAIN DE GOUÉ.

(1) En note cependant, on ajoute que M. de Lur-Saluces a prononcé une fois, *par mégarde*, le nom de Jacques Cathelineau.

Digitized by Google

M. Alphonse de CHATEAUBRIANT
Lauréat du prix Goncourt

(Cliché de l'*Ouest.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VIE LITTÉRAIRE

ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT. — MONSIEUR DES LOURDINES, gentilhomme campagnard. (Paris, Grasset, 1911.

L'Académie des Goncourt, ayant à décerner annuellement un prix de 5000 fr. au meilleur roman paru dans l'année, vient d'attribuer ce prix à Alphonse de CHATEAUBRIANT, pour son roman : *MONSIEUR DES LOURDINES, gentilhomme campagnard.*

L'auteur est notre compatriote, car il descend d'une famille noble du Bas-Poitou, dont les membres se distinguèrent de tout temps dans les arts et sous les armes. Son arrière grand-mère, M^me^ de Sézille, liée avec le peintre Greuze, tint jadis à Angers un brillant salon littéraire. Son grand-père, ancien garde du corps de Louis XVIII, se retira dans ses terres de Vendée, où il cultiva, avec un égal succès, la peinture et la musique. Il tient de son père, peintre et dessinateur de talent, une sensibilité exquise, qu'affina encore l'éducation artistique qu'il reçut de sa mère, trop tôt ravie à son affection.

Les lecteurs de la *Revue*, qui fut le berceau de ses études poétiques et littéraires, ont pu y apprécier la fine délicatesse de sa plume et la rare sincérité de son talent. Par la publication de son premier roman, le grand public a été appelé à le juger à son tour, et il se trouve que ce coup d'essai est un coup de maître.

MONSIEUR DES LOURDINES est non seulement un roman d'un intérêt soutenu et d'un grand charme de style, c'est aussi un document. L'auteur y décrit l'aventure d'un des derniers gentilshommes campagnards, espèce en train de disparaître, de ceux qui ne peuvent se déraciner, parce qu'ils aiment la terre, non pas de l'amour vénal des paysans de Zola, mais avec la passion désintéressée qu'attise sans cesse le charme pénétrant des bois, des eaux, des larges horizons, de toutes les voix de la nature qui éveillent un écho dans le cœur.

Il a traduit cette absorbante et exclusive prédilection d'une âme

Digitized by Google

droite et simple pour les choses, en termes attendris, sobres et très justement adéquats au sujet.

M. des Lourdines, qui se complaît dans la solitude d'un vieux manoir poitevin, n'a pas converti sa femme, plus pratique, à son état d'âme. Le châtiment de son égoïsme inconscient lui vient de son fils unique, qui dilapide dans les plaisirs de Paris la fortune familiale, et l'oblige, pour payer ses dettes, à vendre ces terres qu'il aimait tant.

La mère en meurt de chagrin. Le fils, désespéré, trop tard, du désastre dont il est responsable, pense au suicide. Mais le père finit par lui faire partager sa stoïque résignation, et tous les deux vivront unis dans le domaine diminué et dans la bienveillante et consolante sérénité de la nature.

Telle est cette œuvre, curieuse, émouvante malgré la préventive froideur du sujet, d'un réalisme toujours nimbé de poésie, et d'une réduction de forme qui ne faiblit pas.

Comme le dit excellemment Léa Balzagette *(Droit de l'Homme*, du 3 Décembre 1911), on doit attendre de grandes et belles choses de l'écrivain jeune qui, comme livre de début, nous a donné de semblables pages et nous a révélé un pareil talent.

Après avoir rendu au penseur et à l'écrivain la justice qui lui est due, nous sommes particulièrement heureux ici d'applaudir au grand succès d'un collaborateur de la première heure, et d'un ami de toujours.

FONTENAC.

*
* *

LES NOYADES DE NANTES, par M. LE NOTRE (1).

Aucune page de l'histoire de la Révolution n'est aussi tragique que celle des *Noyades de Nantes ;* et nul épisode n'incarne mieux cette époque de délation éhontée, de débâcle morale et d'épouvante, que l'on a justement stigmatisée du nom de Terreur.

Ni les massacres de Septembre, ni les mitraillades de Lyon, qui forment avec elles un sanglant trio, ne leur sont comparables. Les premiers peuvent du moins s'expliquer par une de ces folies rouges, farouches mais brèves, qui germent parfois au cœur des foules. Et quant aux secondes, elles naquirent dans le cerveau désiquilibré d'un acteur sifflé, aigri de longue date par ses déboires dramatiques, et grisé par les pouvoirs illimités de Représentant du Peuple en mission.

Pour les *Noyades de Nantes*, rien de semblable !

(1) Chez Perrin. Librairie académique, Paris.

Digitized by Google

DEUX SILHOUETTES DE CARRIER

Dessinées à l'audience du tribunal révolutionnaire

(Collection de M. Henri LAVEDAN.) *(Cliché de* M. PERRIN, *éditeur.)*

Digitized by Google

Elles n'eurent jamais l'excuse d'une émeute populaire. Les premières furent organisées la nuit, en cachette, et dans le plus grand mystère. Quand le peuple les connut, il affecta de les ignorer, par prudence ou par ordre. Et lorsque, dans la suite, les Marat enhardis par l'impunité osèrent noyer en plein jour, les Nantais fuyèrent avec dégoût la grève vaseuse de la Sécherie, où les sinistres gabares recevaient leur cargaison humaine.

Elles ne furent pas davantage l'œuvre exclusive de Carrier ; et si, dans l'histoire, le nom du cruel proconsul, est toujours attaché à ces épouvantables tueries, on doit cependant lui rendre cette justice qu'il n'en conçut pas le premier l'idée. D'autres que lui les imaginèrent ; et dès le 5 Octobre, deux jours avant son arrivée à Nantes, Goullin écrivait aux « intrépides Montagnards composant le Comité de surveillance » ces mots énigmatiques, qui contiennent déjà toutes les noyades : « Songez au navire ! »

Préparées de sang-froid jusque dans leurs moindres détails ; froidement exécutées avec des rafinements inouïs de cruauté ; érigées en système et répétées presque journellement pendant plus de deux mois, les *Noyades de Nantes* ont de ce chef un caractère de monstruosité révoltante, et peuvent être considérées comme le crime le plus effroyable de la Terreur.

Ce sont ces *Noyades de Nantes*, dont M. Le Nôtre, dans un livre récent, nous retrace la poignante histoire.

Avec son art consommé, il met d'abord en scène les acteurs du drame, chacun d'eux, dans la réalité de son rôle. C'est d'abord Carrier, le *proconsul*, « taciturne, distrait, l'air brutal et parfois hébêté ». Autour de lui, sa cour : le carrossier Lamberty et le tonnelier Fouquet, les deux noyeurs officiels ; et Pierre Robin, « sinistre éphèbe de vingt ans, hâbleur, cynique, joyeux compagnon, bellâtre et fanfaron ». Puis sesont les membres du Comité révolutionnaire ; les trois « têtes » : Bachelier, ancien procureur du fief de l'Evêché, « craintif, gauche, parlant peu, écrivant bien, exact, ponctuel et hypocrite » ; Chaux, boutiquier mis deux fois en faillite, « impétueux et bouillant » ; Goullin, créole de Saint-Domingue, « élégant, sceptique, très intelligent, affectant l'allure bon garçon » ; et dans l'arrière-plan, les coquins de moindre envergure : le boisselier Louis Naux ; l'horloger Bollogniel ; l'entrepreneur Perrochaud, « libertin et voleur » ; l'épinglier Mainguet ; et le maître d'armes Moreau de Grandmaison. Enfin, subjugués, amoindris et transis de peur, les membres des administrations « pusillanimes et prêts aux pires concessions ».

Carrier est à peine arrivé à Nantes, que sous son impulsion, le

Digitized by Google

Comité commence à travailler. Quatre-ving-dix prêtres étaient enfermés dans une galiote hollandaise, ancrée en Loire, devant la Sècherie. Le 16 Novembre, ils en sont extraits, transférés dans une gabare, et noyés en amont de l'île Cheviré. Un seul parvient à s'échapper, l'abbé Landeau, curé de Saint-Lyphard, dont M. Le Nôtre, raconte l'émouvant sauvetage. Ce fut là la première noyade, l' « événement d'un genre nouveau », que Carrier, le lendemain, annonçait hypocritement à la Convention.

L'événement ne fut pas longtemps d'un genre nouveau. Désormais, en effet, les noyades se succèdent, noyades de prêtres, de brigands, de femmes et d'enfants, chacune avec son cortège d'infamies et de cruautés.

Et tandis que Carrier, terré dans sa maison de campagne du Bourg-Fumé, se livre à la plus abjecte débauche, l'épouvante, une épouvante sans bornes, règne dans la ville, où le commerce est mort, où les vivres manquent, où la peste fait rage, et que terrorisent trente Marats.

Cette épouvante ne prit fin qu'après le départ de Carrier et l'arrestation des membres du Comité ; et dans un dernier chapitre, tout aussi tragique que les précédents, M. Le Nôtre retrace les émouvantes péripéties de ce procès fameux, qui se termina par l'exécution de Carrier et de ses principaux complices.

Tel est en quelques lignes, le résumé des *Noyades de Nantes*.

D'autres ouvrages avec plus de détails peut-être, les ont déjà racontées ; aucun d'eux n'allie aussi parfaitement l'exactitude scrupuleuse des faits au souci de la mise en scène ; aucun d'eux ne laisse dans l'esprit du lecteur une pareille dose d'émotion aigue, une aussi nette vision d'épouvante.

L'histoire est un roman dont bien peu d'historiens savent faire sentir le vivant intérêt.

M. Le Nôtre est de ceux-là. Avec son flair de chercheur, il a su choisir dans les dépositions, dans les journaux, dans les archives, et aussi dans les ouvrages et les notes de M. Lallié, l'érudit écrivain nantais, auquel il a dédié son livre, les faits les plus typiques, les épisodes les plus marquants des Noyades. Puis, selon la méthode qui lui est propre, il a groupé autour de chacun d'eux mille détails secondaires : mœurs de province et coutumes locales ; coins de rues et croquis d'édifices, notés d'un trait ; silhouettes de passants avec leurs costumes et leurs tics ; mille riens insignifiants, qui peuvent même sembler inutiles, mais qui font cependant le charme de l'histoire, parce que seuls ils lui donnent le relief, le pittoresque et la vie.

Digitized by Google

Rarement, ce souci de reconstitution méticuleuse, cette minutie d'information, cette intensité de mouvement et cette merveilleuse richesse de décor, qui sont les qualités maîtresses de M. Le Nôtre, ont été portées à un tel degré de perfection que dans cet ouvrage.

Après l'avoir achevé, le lecteur pourra certes oublier les dates, les noms, et même les faits ; mais, — et cela seul importe — il conservera des *Noyades de Nantes* une impression très vive et très profonde, parce qu'il les aura réellement *vues* et *vécues*.

C'est là, à mon avis, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un livre d'histoire et d'un historien.

Paul LEGRAND.

Digitized by Google

NOS MORTS

I

LE GÉNÉRAL BARON DE CHARETTE

Il est sans doute téméraire d'entreprendre l'éloge du Général de Charette après tous ceux qui ont été si éloquemment prononcés du haut de la chaire chrétienne ou si magistralement tracés par la Presse du monde entier. Et cependant, nous nous reprocherions de ne pas mêler notre humble voix aux voix plus autorisées qui ont déjà célébré la mémoire du héros catholique, français et vendéen que la mort a ravi à l'Eglise et à la Patrie.

On connaît l'origine du baron Athanase de Charette. Mgr Touchet l'a dit dans une langue superbe : « Cet être de magnificence physique et de magnificence morale, était sorti du confluent de deux sangs : le sang des Rois de France et celui des Chevaliers Bretons ».

Dès sa naissance, qui eut lieu en cachette à Nantes, le 3 Septembre 1832, l'exil où l'entraîna son père, poursuivi comme chef vendéen par la justice d'alors, lui apprit que les deux flots de sang qui se mêlaient en lui le destinaient déjà à une vie, où parmi les épreuves et les combats, il allait égaler en force d'âme son ascendance doublement glorieuse.

Si en effet, le dévouement à la cause royaliste a valu à la famille de Charette une haute célébrité, il faut reconnaître qu'aucune autre n'a aussi largement payé de son sang cette célébrité. Au nom du grand général vendéen, fusillé à Nantes, et dont nous évoquions la mémoire il y a quelques mois, dans les bois de la Chabotterie, il faut ajouter ceux qui suivent :

Son frère, Louis-Marin, qui commandait une division à l'armée vendéenne et qui fut tué au combat des Brouzils. C'était le grand-père du général des zouaves.

Le fils de Louis-Marin, Ludovic-Athanase, qui succomba en 1815, aux blessures reçues au combat d'Aizenay.

Digitized by Google

Chantal-Marie-Louis Charette de la Colinière, tué dans la première guerre de Vendée, à l'âge de 22 ans.

Alexis-Louis, frère du précédent, tué à 18 ans.

Un autre frère, encore fusillé à Nantes, à la même époque.

Alexandre Charette de la Colinière, oncle des précédents, assassiné en prison.

Louis-François, leur père, massacré dans la cour de la Conciergerie, le 2 Septembre 1792.

Et combien d'autres encore, blessés ou morts de leurs blessures, emprisonnés à Nantes ou échappés aux griffes de Carrier.

Descendant de pareils héros, le général baron de Charette dont nous pleurons aujourd'hui la mort, ne pouvait être qu'un héros lui-même ; héros dont la sublime énergie morale égalait toute la splendeur virile et faisait irrésistiblement penser au Roland de la légende ou au Duguesclin de l'Histoire.

Un grand homme d'Eglise a merveilleusement défini ainsi le baron de Charette : « C'était un cœur ! » Oui, un cœur plein de vaillance et de tendresse, et qu'il dépensa sans compter, durant toute sa vie, pour les plus nobles et les plus saintes causes.

Coup sur coup, soldat de l'Eglise et de la France, il trace de son sang généreusement versé les plus belles pages d'histoire, à Mentana et à Loigny. Puis quand, sublime vaincu, il doit se retirer, c'est pour aller partager comme soldat du Roi, l'exil de son Prince. De nouveaux sacrifices l'y atttendent, et après le suprême coup de la mort du comte de Chambord, il rentre en France et consacre désormais son temps au Paris du Sacré-Cœur et à sa pieuse retraite de la Basse-Mothe.

C'est là que nous allâmes le chercher, le 6 Août dernier, pour lui faire présider cette fête de la Chabotterie qui fut, comme on l'a dit, tout à la fois l'apothéose du grand-oncle et de l'arrière-neveu. Nous n'oublierons jamais les heures charmantes vécues à côté de lui en cette circonstance, ni toute l'affection qu'il sût mettre dans l'expression de sa gratitude pour les organisateurs de cette journée mémorable.

Hélas ! la mort le guettait déjà ; et le 8 octobre au matin, après quelques heures seulement de souffrances, chrétiennement supportées, le glorieux malade, entouré des siens et des plus chers souvenirs de sa vie de guerrier et de chrétien, rendait sa belle et vaillante âme au Dieu qu'il avait si loyalement servi.

Avec le général de Charette, disparaît l'une des plus magnifiques figures de soldat-gentilhomme, de catholique et de royaliste de notre

Digitized by Google

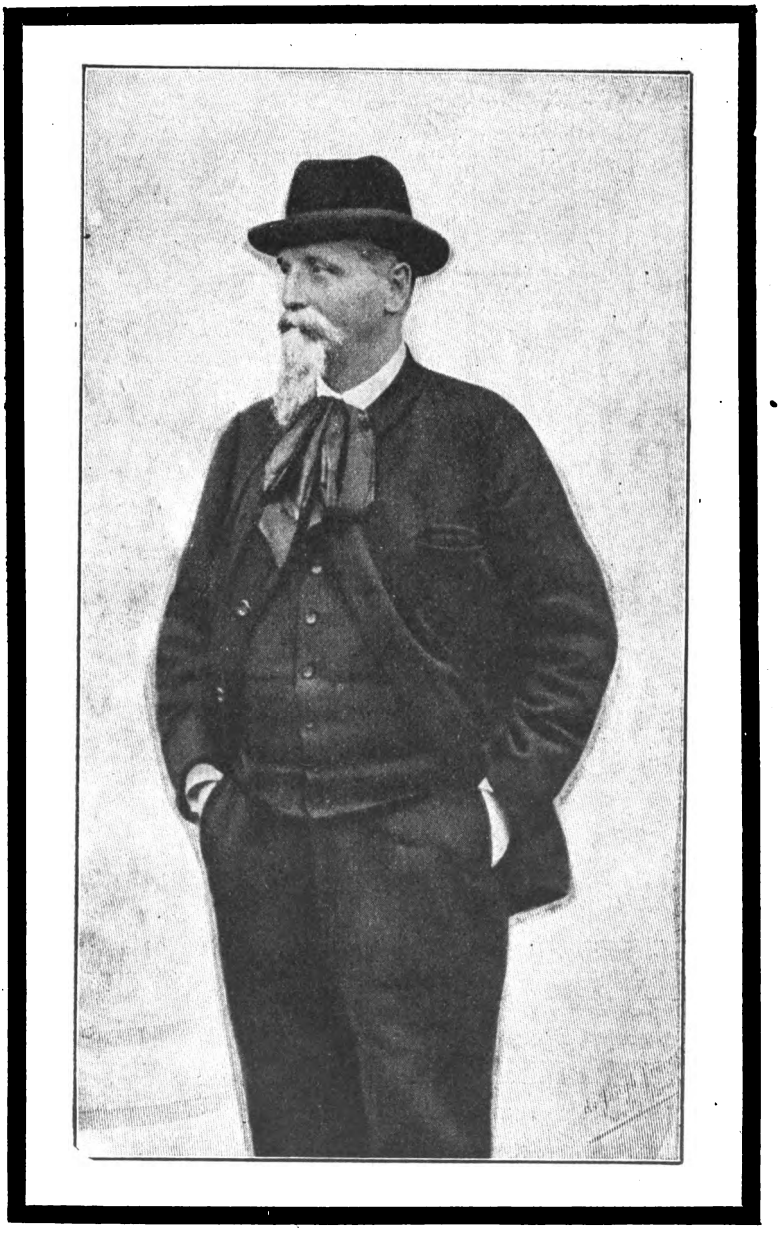

Le Général Baron DE CHARETTE

(Cliché de la *Revue Française.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

temps. Champion sans peur et sans reproche du Pape, de la France et de la Monarchie, il s'est attiré par la rectitude de ses actes et la belle unité de sa vie, l'admiration de ceux-là mêmes qui ne partageaient pas ses idées ; et la postérité ne saurait mieux honorer sa mémoire qu'en s'imprégnant des hautes leçons d'héroïsme et d'honneur qui ont illustré sa vie.

Pour nous, à côté de ces actes sublimes qui appartiennent à l'histoire, nous ne saurions oublier les précieux témoignages de sympathie qu'il voulut bien, à différentes reprises, donner à cette *Revue*, non plus que l'amitié flatteuse dont il ne cessa jusqu'au dernier moment d'honorer le signataire de ces lignes.

Nous nous inclinons donc profondément aujourd'hui devant sa grande mémoire, comme nous nous agenouillions pieusement à Loigny, au pied de ses restes glorieux, et adressons à Mme la générale baronne de Charette, à M. le marquis de Charette, son fils, et à toute leur famille la nouvelle expression de nos condoléances les plus respectueusement émues.

II

M. LE COMTE DE CHABOT

Monsieur le comte de Chabot, qui vient également de s'endormir du dernier sommeil, en nous léguant 87 années de fidélité à l'Eglise, à la France et à la Monarchie, était, comme le général de Charette, dont il fut l'ami dévoué et l'admirateur passionné, une de ces belles et rares figures d'épopée chevaleresque qui évoquent tout un passé de vertus éminentes et de glorieuses traditions.

Digne représentant de la descendance d'Henri de la Rochejacquelein, il ne cessa de lutter toute sa vie et jusqu'à sa dernière heure pour les grandes et nobles causes que personnifie si magnifiqnement le nom de l'illustre chef Vendéen. Et c'est au moment où il allait accomplir une nouvelle fois ses devoirs d'inébranlable royaliste qu'il fut frappé par une mort soudaine.

Catholique ardent, autant que royaliste fidèle, le comte de Chabot apporta à la défense de l'Eglise et à la prospérité des œuvres chrétiennes toute la générosité de son cœur de vrai gentilhomme.

Partout il fut le premier quand il s'agissait de donner l'exemple. Dans nos pélerinages de Lourdes, c'est lui qui portait avec un légitime orgueil la bannière de la Vendée et qui se dépensait sans souci de son grand âge pour soulager les infirmes et les malades hospitalisés.

Dans les luttes politiques auxquelles il prit part pendant plus d'un

Digitized by Google

demi-siècle, il fut pour ses compagnons, le guide, le chef, l'exemple constant. Une seule chose attrista les dernières années de cette âme héroïque et si profondément chrétienne, ce fut d'assister aux défaillances de quelques-uns de ceux qu'il avait coutume de trouver associés dans la commune défense du trône et de l'autel.

Le comte de Chabot ne fut pas seulement l'infatigable champion de l'Eglise et de la Monarchie. Sa grande foi se doublait d'une inépuisable charité. Il était l'ami, le conseiller, le confident des peines et des misères de tout le petit monde de cultivateurs et d'ouvriers, qui entouraient son hospitalière demeure du Parc-Soubise. Aussi, pour le conduire à sa dernière demeure, une foule sera là, riches et pauvres confondus dans la même consternation, pour rendre hommage à la mémoire de ce grand homme de bien, qui s'en est allé sans une tache au front, sans une apostasie sur la conscience et sans un regret dans le cœur, si ce n'est celui de n'avoir pu assister au succès de la cause dont il fut l'irréductible soldat.

Pour nous, nous tenons à apporter ici, le témoignage reconnaissant et pieusement ému d'une amitié scellée par les mêmes combats et les mêmes aspirations. Ses lettres que nous gardons comme un précieux souvenir et où il se livrait tout entier dans la ferveur de ses convictions, nous montrent son cœur généreux, ouvert à toutes les grandes idées, et son esprit enrichi de la plus noble culture. Nous n'oublions pas en effet que le comte de Chabot fut un écrivain laborieux et érudit ; il aimait à faire revivre les pages glorieuses de notre histoire vendéenne, il a dit, dans d'inoubliables livres, toute son admiration pour les héros et les héroïnes de la Grande Guerre.

La *Revue du Bas-Poitou*, dont il fut l'ami et le collaborateur de la première heure, lui doit un particulier hommage et ne saurait oublier que quelques jours avant sa mort, il lui apportait un nouveau tribut de sa science historique, pour glorifier une fois de plus les chefs vendéens dont le sang généreux bouillonnait en lui.

Toutes les vertus chrétiennes, toutes les qualités d'un gentilhomme, tous les sentiments d'honneur il les a eus pleinement au cours de sa vie ; et sa mort est de celles qui laissent avec de vifs regrets une pleine admiration et la pensée consolante des récompenses éternelles. Devant la dépouille mortelle du comte de Chabot, on a pu justement dire : Heureux les morts qui lèguent de tels souvenirs, de telles traditions à leurs enfants et à leur pays !

René Vallette.

Digitized by Google

III

L'ABBÉ FERDINAND CHARPENTIER

La Vendée doit à l'abbé Ferdinand Charpentier, que Dieu vient de rappeler à lui, un souvenir d'affection et de reconnaissance.

Elle rendra ce témoignage au prêtre qui fut l'un de ses plus zélés missionnaires par l'action et par la parole, à l'historien qui fut l'un de ceux qui connurent le mieux le passé et marquèrent d'un trait plus exact le caractère de leur province.

Il était de ceux qui aiment la petite Patrie, la paroisse natale, « le pays », tout ce qui tient au cœur ; et dans ce cadre il a peint avec amour le tableau touchant de la vie paroissiale ou les scènes tragiques de la Grand'Guerre.

J'ai sous les yeux le *Chez nous*, qui fut l'un de ses meilleurs ouvrages ; *Chez nous*, c'est l'histoire de Saint-André-Goule-d'Oie, le village où il vit le jour, dans une de ces familles selon le cœur de Dieu, qui se font gloire de donner leurs fils au sacerdoce. A cette source il puisera les vertus qui feront le travailleur infatigable et l'homme de zèle. Dans ce livre il réveille ses souvenirs d'enfance, ses joies de famille ; il raconte les épisodes d'autrefois qui faisaient tressaillir son cœur de jeune homme ; il rappelle les traditions, les mœurs et les coutumes des anciens ; il en décrit la saveur et la poésie avec son amour sans pareil de la petite Patrie. J'en retrouve l'expression dans ce titre d'un de ses livres : *Vendéens, restez en Vendée.*

Après les ouvrages de vulgarisation tels que : *Les Soirées Vendéennes; Récits de mon pays; Cent ans après; Nouvelles soirées vendéennes*, il était entré dans l'histoire par un livre sur d'Elbée. La biographie du successeur de Cathelineau dans le commandement des armées vendéennes, n'existait pas ; il fallait combler cette lacune. Il le fit avec une grande sincérité, avec une connaissance parfaite de la guerre ; il eut le mérite, comme le lui dit Edmond Biré dans une préface élogieuse, de remettre le chef vendéen en pleine lumière, dans un cadre digne de lui. L'ouvrage fut accueilli avec faveur ; aussi lorsque les éditeurs de la collection « *Sciences et Religion*, cherchèrent un biographe pour leur galerie vendéenne, s'adressèrent-ils à l'abbé Charpentier. Il était heureux de faire sortir ces illustres figures du cercle étroit de sa province et de s'adresser au grand public. Il donna la vie de Jacques Cathelineau ; il y réunit toutes ses qualités de vif intérêt, de simple récit et de style alerte, qui ont rendu ses ouvrages si populaires.

Digitized by Google

La simplicité n'excluait pas chez lui la pensée et la phrase éloquentes ; il était éloquent parce qu'il était poète ; il l'était pour ses amis et ses vers ont célébré les fêtes de famille, les noces sacerdotales d'un frère tendrement aimé, mais dans son œuvre le tout poétique se fait sentir, il donne le charme, élève le ton, domine la prose et la décore souvent d'un trait brillant.

Avec ces dons de nature, qui lui étaient départis, il a élevé son monument. Semblable aux patients Bénédictins, les dom Robineau, les dom Fonteneau, l'humble missionnaire a fait pour la Vendée, ce qu'ils ont fait pour la Bretagne et le Bas-Poitou, et ses livres de propagande et de vulgarisation resteront pour les Vendéens, une prédication qui se prolonge, une parole écrite restant toujours vivante et toujours agissante.

La mort est venue le surprendre au milieu d'un succès qui en présageait tant d'autres. Terrassé en pleine santé, l'infatigable écrivain s'éteignit doucement ; l'heure de la récompense était venue.

Il a bien mérité de la Vendée. Et si ce bon serviteur, en nous quittant, a jeté un dernier regard vers la route qu'il a parcourue, il a pu dire : J'ai bien travaillé !

Guéthary, 16 Janvier 1912.

Marquis d'Elbée.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 6 Novembre 1911.

Monsieur le Directeur,

Dans votre dernier numéro, une critique d'art, *M. Fontenac*, a cru devoir traiter sévèrement mon exposition de 1911, au *Salon des Artistes français*. Mon œuvre de graveur ne serait, d'après lui, que « mystification » et « incohérence » du « chiqué plus ou moins extravagant », etc., etc.

Le droit du critique est de dire ce qu'il pense, et de se tromper au besoin. Je demande à votre équité de mettre en parallèle de ce jugement l'appréciation qu'a donnée, de la même œuvre, M. Lucien Dautrey, vice-président du jury de la section de gravure au Salon :

« Les eaux-fortes de M. Combes ont été très bien accueillies de tous les membres du jury à l'unanimité. Elles sont « peintre », très « peintre », et dans toutes se font sentir la liberté de la pointe et la science du dessinateur ».

Vous ne trouverez pas mauvais que je préfère l'opinion de M. Dautrey à celle de *M. Fontenac* et que je le dise à vos lecteurs.

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

FERNAND COMBES,

20, rue du Plessis-Piquet, à Fontenay-aux-Roses (Seine)

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Nouvelle librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris. — Charles MAURRAS : LA BARQUE ET LE DRAPEAU. Une élégante plaquette in-8° raisin, avec deux portraits en héliogravure de Monseigneur le duc d'Orléans : 1 fr.

Sous ce titre paraît une plaquette de Charles Maurras, illustrée de deux portraits en héliogravure de Monseigneur le Duc d'Orléans. Dans le premier des deux portraits, Monseigneur est à la barre d'une embarcation : à ses côtés un drapeau. Le second montre le Prince assis à sa table de travail dans le carré de la *Belgica*.

En quelques pages, qui sont parmi les plus belles qu'il ait écrites, Charles Maurras commente ces deux portraits et en exprime l'âme. Le Prince, dans son introduction à ses CHASSES ET CHASSEURS ARCTIQUES, avait trahi, livré les traits les plus essentiels de son caractère, de son cœur et de son esprit. Maurras les recueille. Maurras nous répète les remerciements que le Prince adresse à la Mer et à la carrière maritime, au nom de ses propres vertus de Français courageux et de son expérience de chef, et il y découvre la vue distincte d'un type et d'une loi, évoquant à travers la vieille *Belgica*, un autre navire, plus grand, plus difficile à conduire et qui n'a plus son pilote.

Une telle brochure fournira donc aux Français patriotes de nouvelles raisons de tourner leurs regards du côté de Monseigneur le Duc d'Orléans. En même temps qu'un beau document, elle sera pour les royalistes une exhortation. Sa place est donc marquée non seulement chez tous nos amis, mais chez toux ceux d'entre les Français qu'aucun espoir de salut public ne laisse indifférents. Elle n'intéresse pas les seuls royalistes, puisqu'elle fixe et définit la personne du Prince dans l'instant même qu'il sert la France.

***

MANUEL DE L'ÉLECTEUR FRANÇAIS, inscriptions électorales, élections municipales, par Henry MOINECOURT, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. — Ouvrage mis au courant de la jurisprudence la plus récente.

A la veille des élections municipales, il est bon de signaler à l'atten-

Digitized by Google

tion cet excellent petit livre qui indique avec netteté ce qu'il importe de savoir pour résoudre, sur l'heure, les difficultés qui peuvent se présenter, en matière électorale.

Le *Manuel de l'Electeur français*, est le *vade-mecum* des électeurs, et nous ne saurions trop le leur recommander, surtout à ceux des campagnes qui n'ont pas toujours un guide sous la main, quand il s'agit de résister aux abus et aux illégalités.

En vente à la librairie Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue de Metz, Lille ; 30, rue Saint-Sulpice, Paris ; 5, rue Victor-Hugo, Lyon ; Marseille, 16, rue Grignon. — 0 fr. 50 l'exemplaire ; 40 francs le cent.

***

Sous le titre : Essai sur un programme d'action patriotique, vient de paraître — à *l'Intermédiaire universel des Catholiques*, 131, rue de Vaugirard, Paris : prix 3 fr. 50 franco (2 fr. 50 pour nos abonnés) — un très remarquable ouvrage qui constitue, sous une forme neuve, un véritable réquisitoire contre les fauteurs de l'état moral actuel.

Tout bon Français doit lire ce volume. Une préface de Mme Juliette Adam ajoute encore à l'intérêt de cette œuvre, extrêmement documentée, substantielle, d'une lecture entraînante, et qui, suivant le mot du préfacier, est « fortement pensée ».

Ce livre ne manquera pas de susciter d'ardentes polémiques, pour le plus grand bien de la race française.

***

Dans la bonne voie, par Mademoiselle Julie Borius, *(Bibliothèque rose illustrée).* Ouvrage illustré de 44 gravures. Un volume in-16, broché, 2 fr. 25, relié, tranches dorées, 3 fr. 50. (Hachette et Cie, Paris).

A une enfant fort riche et gâtée, que la fortune a comblée de ses dons, et qui vit d'une existence artificielle et luxueuse, quels bienfaits pourra apporter le contact d'une jeune fille simple, petite bourgeoise de bon sens et de cœur tendre et qui a fait à l'école du malheur l'apprentissage de la vie ? Voilà le sujet de ce bel et bon livre où le talent délicat de Mlle Julie Borius a entremêlé une histoire des plus

Digitized by Google

captivantes aux enseignements les plus féconds. Et l'on verra comment la petite Renée de Vanoël entichée de sa noblesse, dédaigneuse des humbles, retrouve, auprès de Gisèle Duchemin, une pauvre orpheline à peine plus âgée qu'elle et qui lui sert d'institutrice, le droit chemin de la justice et de la bonté.

Des caractères nettement tracés, des péripéties à l'intérêt habilement ménagé, le choix heureux de personnages qui chacun leur tour sollicitent la sympathie du lecteur, tout concourt à faire de ce nouveau récit de la Bibliothèque rose un digne émule de ses célèbres devanciers.

***

Les Idées de Jacqueline, par Madame Chéron de la Bruyère. *(Bibliothèque rose illustrée).* Un volume in-16, broché, 2 fr. 25. (Hachette et Cie, Paris).

M. Yves d'Arbannes s'est brouillé avec son frère Roger parce que celui-ci n'a pas craint de « déroger à noblesse » en s'occupant, à Paris, d'une entreprise commerciale qui lui rapporte beaucoup d'argent. Quant à Yves, il s'est enfermé, à Paimpol, dans le château de ses pères qui menace ruine, en proie à une misanthropie croissante qui le fait appeler « l'Ours mal léché ».

Comment et pourquoi les deux frères finissent-ils par se réconcilier ? Ce résultat est en partie dû à l'une des idées de la petite Jacqueline Ternil qui en a beaucoup, les unes bonnes, les autres mauvaises, mais toutes intéressantes et originales.

Les aventures de cette petite Jacqueline inséparable de son frère jumeau Arnold, de leurs parents qui voyagent en Afrique, de la tante Gertrude, des amis d'Arbannes sont exposées d'une plume particulièrement alerte et gaie par Mme Chéron de la Bruyère, dans ce livre rempli d'épisodes touchants ou joyeux et qui passionnera tous les jeunes lecteurs.

***

Syndicats d'Officiers, par Robert de Boisfleury, 1 vol. in-8° Jésus, 0 fr. 75. Nouvelle librairie Nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

Nous sommes bien en retard pour saluer l'apparition de cette brochure, dont le titre à lui tout seul a semblé a beaucoup un scandale. Sans doute l'avènement du syndicalisme dans l'armée, c'est la marche vers la suppression de la hiérarchie et de la discipline. C'est un fait. Mais il faut l'expliquer, puis s'efforcer d'en tirer parti au mieux des intérêts de l'armée : c'est l'objet de la brochure de notre

Digitized by Google

ami le lieutenant de Boisfleury, brochure écrite avec une élégante fermeté et dont l'intérêt tout d'actualité doit solliciter l'attention non-seulement des officiers mais également de tous les patriotes.

***

Vers le Soleil, par Ludovic Leblanc. (Paris, *La Renaissance Française*, 33, rue Vivienne 1911).

M. Ludovic Leblanc, le vaillant Directeur du *Coup de Fouet*, n'est pas seulement un des plus ardents champions de la cause Royaliste, il est également un bon poète qui sait écrire de beaux vers. Il vient de nous en donner la preuve dans ce recueil de charmants petits poèmes qu'a préfacé André Gaucher et édité la *Tradition* sous ce titre : *Vers le Soleil.*

Nous venons d'en parcourir les feuillets et c'est, tout séduit par la variété d'accents de son lyrisme, que nous en conseillons bien chaleureusement la lecture à tous ceux de nos amis qui ont tout à la fois le culte du courage et du talent.

***

Parmi les ouvrages également adressés à la *Revue du Bas-Poitou*, citons :

Les Souvenirs d'un vieux journaliste, par notre excellent confrère Eugène Reynis, syndic et doyen de la Presse Monarchique et Catholique des départements. (Toulouse, Revel et Nauzé imprimeurs, 1911).

— *Le Chemin de la Vérité*, par M. le comte de Champagny, de l'Académie Française. (Nouvelle édition, Paris, Téqui, éditeur, 1911, prix, 2 francs).

— *Le Boudhisme primitif*, par Alfred Roussel, professeur de Sanscrit à l'Université de Fribourg (Suisse). (Paris, Téqui, 1911, 4 francs).

— *Lamennais et ses correspondants inconnus*, par Ad. Roussel. (Chez Téqui, Paris 1911, prix, 4 francs).

— *Pour Dieu, pour la Patrie et pour le Roi*, par J Santo, ancien conseiller municipal de Nancy, correcteur d'imprimerie, et l'un des plus vaillants propagandistes de la cause Monarchique ; joli volume in-12, couverture en couleurs, préface par : Jeanne d'Arc. Prix 1 franc chez l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris, XV^{e}.

Z Z Z.

Digitized by Google

CHRONIQUE

En l'honneur de Ferdinand Brunetière. — Au cimetière Montparnasse, dans un coin retiré, la tombe de notre illustre compatriote Ferdinand Brunetière a reçu, le 6 Novembre 1911, la visite des amis et des admirateurs de cet homme vaillant qui sut combattre et qui sut mourir.

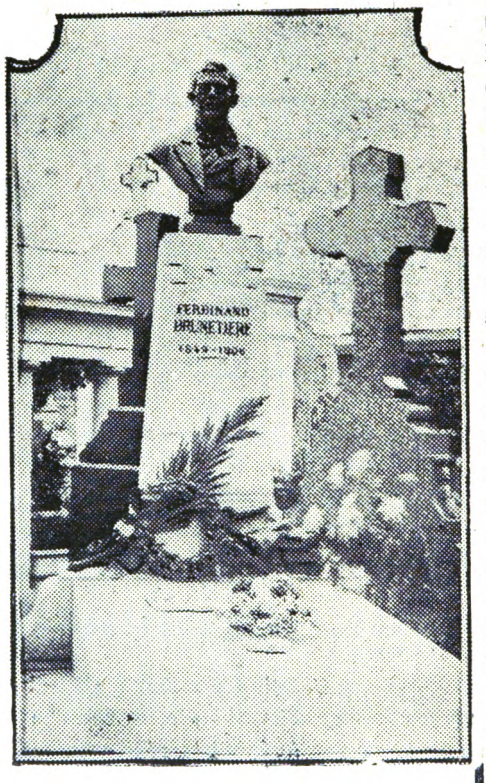

Le monument de FERDINAND BRUNETIÈRE au Cimetière Montparnasse.
(Cliché de la *Libre Parole*).

Un comité, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, a fait ériger un monument très simple et beau qui perpétuera le visage de Brunetière. On inaugurait le 6 Novembre ce monument, qui consiste en un simple buste en bronze, signé Allouard, et placé sur la tombe du grand écrivain et du rude jouteur littéraire que fut Ferdinand Brunetière.

Ce modeste hommage à sa mémoire convenait bien à la fière simplicité qui fut la règle de sa vie. Discrète fut la cérémonie, et dépourvue de tout apparât officiel. Car M. Steeg, ministre de l'instruction publique, à qui le comité avait adressé une invitation — Brunetière n'a-t-il

Digitized by Google

pas été, quatorze ans durant, maître de conférences à l'Ecole normale ? — M. Steeg, disons-nous, négligea non seulement d'y venir, mais de s'y faire représenter. Une centaine de personnes, académiciens, professeurs, élèves et admirateurs du regretté membre de l'Académie française, se pressaient, à deux heures et demie, autour de sa tombe. Le soleil d'automne rayonnait ; et, dans cette ardeur de l'année qui dure, il y avait comme un symbole du courage opiniâtre avec lequel Brunetière lutta jusqu'au bout.

Trois discours furent prononcés par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie Française ; M. Francis Charme, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, et M. Joseph Bidier, professeur au Collège de France. Trois discours également nobles, véridiques et attristés.

Chez Monseigneur le duc d'Orléans. — MM. René Vallette et Alain de Goué, les dévoués organisateurs de la Fête de la Croix de Charette, ont eu le grand honneur d'être reçus en audience privée par Mgr le duc d'Orléans, le 7 Décembre dernier, et d'être retenus par le Prince à déjeuner, en compagnie de MM. Jules Lemaître, de l'Académie Française ; Alfred Capus, auteur dramatique ; Le Breton, sénateur de la Mayenne ; l'historien Baumann, l'auteur de *Hugues Capet*, et de plusieurs personnalités du monde royaliste.

A l'Académie des Sciences, notre savant collaborateur M. le docteur Baudouin, a fait une très curieuse communication sur une découverte de crânes trépassés, faite dans l'ossuaire préhistorique de Vendrest, près de Lizy-sur-Ourcq.

La *Petite République* du 13 Novembre 1911, a consacré un intéressant article à cette découverte et aux savants commentaires qu'elle a inspirés à M. le docteur Baudouin.

A lire également à ce propos un article de M. Baudouin lui-même « *Comment nos ancêtres travaillaient leurs morts* », dans *Le Journal* du 30 novembre.

Découvertes archéologiques. — Jusqu'à présent, dans la région d'Avrillé et du Bernard, si célèbre par ses beaux mégalithes, qui peuvent rivaliser avec ceux de Bretagne, M. le docteur Marcel Baudouin, chargé des missions préhistoriques de Vendée, n'avait pas pu découvrir de véritables « Gravures sur Rochers », quoique tous ces monuments soient en « granulite », roche sur laquelle s'observent d'ordinaire ces sculptures très anciennes. Cette année, après de multiples recherches sur le terrain, il a été plus heureux. Il a, en effet, réussi à découvrir des « Cupules » superbes à Beaulieu, à la

Digitized by Google

Fontaine-Saint-Gré, à la Marsaudière et à la Mancelière, en Avrillé, puis à la Frébauchère et au Breuil, au Bernard ; enfin de belles « rainures », très curieuses, à la Fontaine-Saint-Gré et à la Mancelière.

M. le docteur Baudouin a, en outre, fouillé avec succès le menhir de la Boilière, indicateur du cromlech détruit de Beauchêne, en Avrillé.

L'Eglise Notre-Dame de Fontenay. — On sait que le mur de l'abside de l'Eglise Notre-Dame, derrière les trois chapelles qui furent les anciennes sacristies, n'avait pas été réparé lors des réfections de 1902. Ce mur, avec des brèches bouchées par des cloisons de planches, s'effrite de jour en jour. Or le Comité de direction de la conservation des monuments historiques, dont fait partie l'Eglise Notre-Dame, s'est ému.

Une commission municipale a visité le 25 Septembre cette partie de l'Eglise et chargé l'architecte de la ville de dresser un devis des réparations à effectuer.

A la séance des Antiquaires de l'Ouest, du 16 Novembre 1911, il a été donné connaissance d'une lettre ouverte de M. l'abbé Bossebeuf, l'archéologue tourangeau, adressée au maire de Richelieu, pour un projet de statue à élever à l'illustre cardinal de ce nom.

La chapelle du Chêne de la Chevasse. — Une cérémonie aussi simple que touchante s'est déroulée le dimanche 10 Septembre, dans la petite paroisse de Saint-Sulpice-le-Verdon, à l'occasion de l'inauguration d'une chapelle rustique située au village de la Chevasse.

Cette chapelle a été aménagée dans le creux d'un chêne d'une grosseur extraordinaire puisqu'il mesure à sa base 15 mètres de circonférence et qu'il atteint à hauteur d'homme, plus de 10 mètres de tour. Ce chêne, à qui les savants assignent plus d'un millier d'années, a toute une histoire.

Aussi, M. Alain de Goué — qui prend à tâche de conserver, soit par ses actes, soit par ses écrits, les vieux souvenirs de cette partie de la Vendée, et qui nous procurait, un mois plus tôt, la grandiose manifestation de la Croix de Charette — a-t-il eu la généreuse et pieuse pensée de préserver le vieux chêne communal en le transformant en une petite chapelle dédiée à N.-D. du Sacré-Cœur et de la Chevasse. Chacun a voulu contribuer à cette œuvre locale qui semble déjà avoir eu sa récompense par plusieurs grâces qui y ont été obtenues.

Digitized by Google

Dom Besse à Fontenay. — Le R. P. Dom Besse a fait, à Fontenay, le 30 Novembre, devant un nombreux et brillant auditoire, avec une sûreté de doctrine et une documentation hors de pair, une remarquable conférence sur le *Catholicisme libéral.*

Avec un égal succès, l'éminent bénédictin s'est fait entendre le 1er Décembre aux Sables-d'Olonne et le 3 Décembre à Challans.

Monseigneur Augouard en Vendée. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que Monseigneur Augouard, évêque du Congo, venu en France pour six mois, afin de défendre les intérêts des missions qu'il a créées là-bas, sera en Vendée dans le courant de février 1912. L'éminent prélat qui est originaire de cette Vendée catholique où naquirent les Cathelineau de la Grande Guerre, a bien voulu promettre de donner une conférence à Fontenay. Celle-ci aura lieu dans la grande salle paroissiale de la route du Gros-Noyer.

Le Jubilé sacerdotal de Monseigneur Catteau a été solennellement célébré en la cathédrale de Luçon, le 21 Décembre 1911.

M. le chanoine Chabot a prononcé à cette occasion un éloquent éloge du vénéré jubilaire.

Les restes du vénéré abbé Monnereau. — Le 11 Septembre a eu lieu en l'Eglise des Brouzils la translation des restes de M. l'abbé Pierre Monnereau, le pieux fondateur de la Congrégation des filles des S. S. C. C. de Jésus et de Marie, qui depuis 1856, reposait dans l'ancien cimetière, aujourd'hui désaffecté.

Une servante du Christ. — Le 27 Septembre dernier on a célébré à N.-D. de Fontenay, le cinquantenaire de la bonne et dévouée sœur Joseph, qui depuis un demi-siècle se dépense avec un inlassable dévouement pour l'éducation et le soulagement des petits et des malheureux de la population fontenaisienne.

M. l'abbé Chevalier, le vénéré archiprêtre de N.-D. a fait en termes d'une haute élévation et d'une délicatesse exquise l'éloge de la bienfaisante servante du Christ, si universellement aimée et estimée à Fontenay.

A la semaine des Catholiques de Vendée, qui s'est tenue au début de Novembre à la Roche-sur-Yon, deux rapports ont été particulièrement goûtés et applaudis : celui de M. l'intendant Brunetière sur les *Associations des chefs de famille* et la *Question scolaire;* et celui de M. de Gouttepagnon, sur les *Syndicats d'agriculteurs* en général et sur le *Syndicat de la Vendée en particulier.*

Digitized by Google

Les Géants de la Vendée. — Nous sommes heureux d'apprendre que le théâtre *Patria*, de Bruxelles, l'un des plus beaux et des mieux fréquentés de la capitale de la Belgique, vient de recevoir une pièce historique à grand spectacle de notre distingué compatriote et ami M. B. Clénet.

Les Géants de la Vendée, tel est le titre de la pièce, ressuscitent les chevaliers en sabots et leurs chefs, les Lescure, les Cathelineau, les Stofflet, les La Rochejacquelein.

La première représentation au théâtre *Patria*, aura lieu le 13 Avril.

La mise en scène de l'œuvre sera faite par M. Ray-Marot, du théâtre Sarah-Bernhardt.

Nous ne saurions assez complimenter M. Clénet d'avoir puisé l'inspiration de son premier drame dans cette page de la Vendée si pleine d'intérêt, de beauté, d'héroïsme.

Un cinquantenaire. — A l'occasion du cinquantenaire du *Cercle de l'Union* de Fontenay-le-Comte, une messe célébrée à l'Eglise Notre-Dame et un banquet, groupaient le 14 Novembre 1911, autour du vénéré président, la presque unanimité des membres de ce Cercle.

A l'issue du banquet, M. Robert du Botneau, le seul survivant des fondateurs du Cercle, prononça un discours charmant dans lequel il évoqua d'une façon exquise quelques lointains souvenirs de la vie littéraire fontenaisienne.

Ce discours a été publié en une jolie plaquette sous ce titre :

Cinquantenaire du Cercle de l'Union, 14 Novembre 1911. — Souvenir offert aux abonnés par le Président M. Robert du Botneau.

Conférences. — M^me^ la marquise de Lespinay, dont on sait l'inlassable dévouement pour toutes les œuvres catholiques, a fait, à la *Semaine des Catholiques de Vendée* un très remarquable rapport sur *La Ligue des Femmes françaises et ses Œuvres surnaturelles.* rapport empreint de la foi la plus profonde et écrit dans un style impeccable.

— Notre distingué compatriote et ami, M. Joseph Aulneau, docteur en droit et chargé de Cours à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, a fait le 17 Décembre, à Laon, une remarquable conférence sur le *Problème marocain.*

Dans le cours de l'hiver il doit également faire une conférence au « Foyer », sur l'*Influence de la France en Orient;* une autre, au Collège de Normandie, *Sur la Méditerranée orientale*, et une troisième, à Guéret, sur les *Conspirations politiques sous la*

Digitized by Google

Révolution. Enfin, en Mars, il fera un cours à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, sur la *Macédoine.*

C'est assez dire en quelle haute estime sont tenus à Paris le talent et l'érudition de notre compatriote. Nous sommes très heureux de l'en féliciter publiquement.

— *Lourdes devant la science.* — Notre excellent ami M. le docteur Pineau, a fait, en novembre dernier, dans la Charente-Inférieure, deux conférences d'un haut intérêt sur ce sujet plein d'actualité : *Lourdes devant la science.*

Dans une langue parfaite, l'éminent conférencier a développé la belle thèse du surnaturel à Lourdes, appuyée sur les données de la science moderne et de ses expériences personnelles.

Récompense méritée. — Dans la liste des prix décernés, au cours de la séance publique annuelle de l'Académie française, nous relevons avec grand plaisir le nom de M. l'abbé Jaud, curé de Noirmoutier, qui obtient une somme de 500 francs (prix Juteau-Duvigneaux) pour son remarquable ouvrage « Saint-Philibert ».

Au distingué lauréat nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Nos compatriotes. — Le ministère de la Marine vient de publier une liste de capitaines de frégate inscrits au tableau d'avancement pour le grade de capitaine de vaisseau. Nous relevons dans cette liste le nom de notre compatriote, M. Merveilleux du Vignaux, un des plus estimés spécialistes du canonnage à bord, un officier d'une bravoure éclatante — il l'a prouvé au Tonkin — et un savant.

— La conférence Molé-Tocqueville, dont les travaux sont suivis avec tant d'intérêt, vient de renouveler son bureau. Parmi les secrétaires élus, nous sommes heureux de relever le nom de M. Guillaume de Lavrignais, fils de notre ami, le dévoué député de la deuxième circonscription de la Roche-sur-Yon.

Les publicistes chrétiens. — Dans sa dernière séance, le conseil de la « Corporation des publicistes chrétiens » (union du « Syndicat des journalistes français » et du « Syndicat des écrivains français ») a élu, comme premier vice-président, M. Rémy de Simony en remplacement de notre regretté confrère, M. Nemours-Godré.

Nos sincères félicitations.

Digitized by Google

Courrier musical. — La deuxième messe en « ut », du maëstro Arthur de La Voûte, a remporté, lors des fêtes de Noël, sous la direction de M. Déré, maître de chapelle à Notre-Dame de Niort, le succès le plus complet. Les chœurs et les soli, superbement rendus, ont fait valoir de façon ample et majestueuse la belle œuvre de l'éminent compositeur vendéen.

— Notre ami Jean Déré, de Niort, vient d'obtenir au Conservatoire le prix de composition musicale Lepaule.

Nos meilleures félicitations.

Le Syndicat d'initiative des voyages en Poitou vient de créer au centre de Poitiers, au n° 11 de la rue Victor Hugo, un bureau de renseignements, avec salon de réception pour les touristes, ainsi que pour les adhérents du Syndicat.

Tous les jours de 2 à 4 heures le président du Syndicat s'y tiendra à la disposition des visiteurs.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

MARIAGES

Nous sommes heureux d'annoncer le récent mariage de Mlle ANNE LIBAUDIÈRE, fille du distingué architecte vendéen, Joseph Libaudière et de Madame, née Plazen, avec M. Louis DUCHAINE, fils de M. Henri Duchaine, le sympathique et si dévoué maire des Moutiers-les-Mauxfaits et de Madame, née Audigé.

Nous nous associons à la joie des familles Libaudière et Duchaine, si universellement estimées.

— Le 30 Août a été célébré en l'église de Saint-Florent-des-Bois (Vendée) le mariage de Mlle MARIE-THÉRÈSE DE BÉJARRY, fille du Marquis Théobald de Béjarry, décédé, et de la Marquise, née de Tinguy, avec M. HENRI DE TAILLAC, fils de M. Paul de Taillac, décédé, et de Madame, née Lalande.

— A Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris, a été béni dans la plus stricte intimité, le mariage du comte JEAN DE SUZANNET, lieutenant au 28e dragons, détaché à l'Ecole supérieure de guerre, avec Mlle KNOWER.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

FIANÇAILLES

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle GUILLEMETTE DE LASSAT DE SAINTE-MARIE, avec M. PIERRE GUIOT DE LA ROCHÈRE.

Ce mariage unira deux des plus vieilles familles du Poitou.

— Nous apprenons également le mariage prochain de Mlle MARIE GIBAUD avec M. COLLON.

Digitized by Google

NAISSANCES

En Août 1911 Mme la Marquise de Hillerin du Boitissandeau a mis heureusement au monde, au château de la Flocellière, un fils qui a reçu le prénom de JACQUES.

— Madame la Vicomtesse de Guerry de Beauregard a heureusement mis au monde, en son château de la Boissière-des-Landes, un fils qui a reçu le prénom de ROBERT.

— Monsieur et Madame Léon Dubreuil nous ont fait part de la naissance de leur fils PIERRE, le 27 Septembre 1911, à Guingamp.

Nos félicitations et vœux les plus sincères.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame la comtesse douairière DE LA POEZE, née DE LA ROCHE-LAMBERT, décédée à l'âge de 81 ans, en son château de la Colaissière (Maine-et-Loire).

La comtesse de La Poëze avait été l'une des dames du palais de l'impératrice Eugénie.

La comtesse de La Poëze a eu quatre enfants, dont deux seulement lui survivent ; le comte de La Poëze, maire de la Rabatelière, conseiller d'arrondissement, marié à Mlle Legoux, fille de l'ancien président des Comités plébiscitaires de la Seine, et une fille non mariée ; ses deux autres enfants, l'aîné de ses fils et la vicomtesse Humbert de La Ferrière, l'ont précédée dans la tombe.

Nous nous associons à la douleur de la famille de la Poëze et adressons, en particulier, au comte et à la comtesse de la Poëze et à leurs enfants, l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie.

Madame ISIDORE-MARIE-VICTORINE DE LA HAYE DE PLOUER, comtesse DE CRAMEZEL DE KERHUÉ, pieusement décédée au château de la Salle, près Sérent (Morbihan) le 12 Juillet 1911, à l'âge de 68 ans.

Cette mort met en deuil les familles de Talode du Grail, de Kerhué, etc.

Madame JULLIOT, décédée le 4 Août 1911, au couvent de l'Union-Chrétienne, à Fontenay-le-Comte, à l'âge de 79 ans.

Nous adressons à la famille de la Garanderie frappée par ce deuil et plus particulièrement à notre excellent collaborateur et ami M. Paul Payen de la Garanderie, l'expression de nos plus douloureuses condoléances.

Digitized by Google

Madame Marie-Elisabeth de LINIERS, épouse de M. de la MARTINIÈRE, décédée le 5 Août 1911, à l'âge de 69 ans, en son château des Roussières, par la Villedieu-du-Clain.

Cette mort met en deuil les familles de Villedieu, de Virsay, de Liniers, etc.

Mademoiselle Marie-Charlotte-Antoinette BOSCALS de RÉALS de MORNAC, pieusement décédée à Saint-Girons (Ariège), le 15 Août 1911, dans sa 79e année.

Cette mort met en deuil les familles de Mornac et de Goué, auxquelles nous offrons nos respectueuses sympathies.

Madame Eugène COUTANT, décédée le 22 Août 1911, dans sa 49e année, à la Bourboule.

Nous adressons à notre ami M. Coutant, l'expression de nos condoléances les plus émues.

Mademoiselle Marie CORNEILLE-SAINT-MARC, décédée subitement le 28 Août 1911, à Lusignan (Vienne).

Nous prions M. le Docteur Corneille, son frère, de croire à la sincérité de nos plus douloureuses sympathies.

Mademoiselle Marie-Thérèse-Louise de TINGUY, décédée à Mouilleron-le-Captif, le 25 Septembre 1911, dans sa 54e année.

Nous prions les familles de Tinguy, de Chabot, de Béjarry, de La Rochebrochard, de Moussac, de Guerry de Beauregard, que cette mort met en deuil, d'agréer nos sincères condoléances.

Monsieur Louis MARATIER, agent-voyer de canton principal, décédé à Mareuil-sur-le-Lay, le 22 Octobre 1911, à l'âge de 53 ans.

Cette mort met en deuil M. Louis Brochet, architecte à Fontenay et Madame, née Maratier, auxquels nous adressons nos plus vives condoléances.

Monsieur Henri-Edme-Joseph, comte ESTÈVE, décédé le 27 Septembre 1911, au château d'Eudicourt (Eure), à l'âge de 67 ans.

Cette mort met en deuil les familles Estève, de Monti de Rézé, de Kersabiec, de la Vieuville, etc..., auxquelles nous adressons nos plus respectueuses sympathies.

Monsieur Auguste-Jean-François, comte de CHABOT, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé au château du Parc-Soubise, le 15 Octobre 1911, dans sa 87e année.

Digitized by Google

Aux familles de Chabot, du Breil de Pontbriand, de Moussac, de Beauregard, de Tinguy, de Fontaines, de la Rochebrochard, de Béjarry, de Guerry, etc..., que cette mort met en deuil, nous offrons l'hommage de nos respectueuses condoléances.

Monsieur le vicomte GUSTAVE DE POUTIER DE SONE, décédé le 27 Novembre 1911, dans sa 82e année, au château de la Simonnière (Vouvant).

Monsieur MARIE-FRANÇOIS-CHARLES-LOUIS AURIAU, décédé le 28 Novembre 1911, à Oran, dans sa 35e année.

Nous prions notre excellent ami, Paul Robain et sa famille de croire à la part bien vive que nous prenons au deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame veuve PIERRE MUSSET, mère de notre excellent confrère et ami M. Georges Musset, avocat et bibliothécaire à La Rochelle, décédée le 1er Décembre 1911, à l'âge de 91 ans.

Monsieur GASTON FALIGOT DE LA BOUVRIE, avocat, décédé à Rennes, le 5 Décembre 1911, dans sa 70e année.

Nous prions les familles de la Bouvrie, de Lisle, de la Pintière, que cette mort met en deuil d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

Monsieur JULES-LOUIS-ROBERT DE TARDY DE ROSSY pieusement décédé le 13 Décembre 1911 en son château de la Rochette-Létang commune du Bourg-sous-la-Roche, dans sa 71e année.

Figure très marquante de la vieille Vendée, M. de Tardy de Rossy était non seulement un fervent catholique et un royaliste convaincu, c'était en outre un bibliophile émérite et un lettré avisé.

Madame la Marquise DE BAUDRY D'ASSON, née MARIE DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS et épouse du vaillant député de la Vendée, décédée à la Garnache, le 26 Décembre, dans sa 73e année.

Ses obsèques ont eu lieu le 29 Décembre au milieu d'un concours immense de parents et d'amis venus de toutes parts pour rendre hommage à la vénérée défunte et témoigner leur sympathie à la famille si estimée de Baudry d'Asson.

M. le baron RAYMOND DE LAROCQUE-LATOUR, décédé le 27 Décembre 1911, en son château de la Garenne, près Saint-Sornin à l'âge de 56 ans.

Digitized by Google

Maire de Saint-Sornin depuis nombre d'années, président du Syndicat des Marais de Moricq, ancien président de l'Union Hippique de l'Ouest, dans ces diverses fonctions le regretté défunt rendit les plus signalés services au pays.

C'était un chrétien fervent et un fidéle royaliste. Sa mort est donc à tous égards une perte considérable.

***

Nous enregistrons également avec un profond regret la mort de M. PAUL EUDEL, le critique d'art bien connu ; de M. NAPOLÉON JOLLY, le riche collectionneur Luçonnais, et de M. l'abbé FERDINAND CHARPENTIER, l'ami et le collaborateur fidèle de cette *Revue* dont nous publions d'autre part l'éloge.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS ET LE COMPTE-RENDU DE LA FÊTE DE LA CROIX DE CHARETTE. — Monseigneur le duc d'Orléans, auquel nous avions adressé le 3e fascicule 1911 de la *Revue du Bas-Poitou*, nous a fait le grand honneur de nous remercier dans les termes flatteurs qui suivent :

Je vous remercie bien sincèrement de votre lettre et de l'envoi de la 3e livraison de la Revue du Bas-Poitou. *J'ai lu avec le plus vif intérêt le compte-rendu de la belle Fête de la Croix de Charette. Encore une fois merci.*

Votre affectionné,

PHILIPPE.

28 Novembre 1911.

ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT. — Notre excellent collaborateur Fontenac, ne nous en voudra pas si nous ajoutons au remarquable article qu'il consacre plus haut à notre ami commun Alphonse de Châteaubriant, les jolies pages qui nous sont fournies sur le jeune lauréat du prix Goncourt, par notre très aimable et très averti confrère Henry Cormeau, dans l'*Ouest*, d'Angers, du 21 Décembre 1911 :

« C'est à Rennes qu'Alphonse de Châteaubriant a vu le jour, le 25 Mars 1877, — à Rennes, du côté de la Prévalais, en un délicieux décor de verdure, d'ombrages, de vieux arbres. De grands châtaigniers centenaires ont enchanté de leurs caresses de géants l'entrée du chemin de la vie où s'engageait le petit enfant romanesque, et sans doute est-ce leur murmure d'aïeuls qui lui conta tout d'abord de ces belles histoires !...

On peut dire qu'Alphonse de Châteaubriant a trouvé l'art installé à son foyer dès en venant au monde ; car le grand-père de l'écrivain, son père, élève de Cabanel, sa mère même s'adonnaient à la peinture.

La plume vaut le pinceau. Celle d'Alphonse de Châteaubriant a renouvelé l'illustration de la maison en y rapportant un second brevet de noblesse qui s'appellera tout à l'heure la gloire.

Comme Victor-Emile Michelet dont je parlais ici il y a quelque temps, Alphonse de Châteaubriant a fait toutes ses études au Lycée de Nantes. La carrière militaire le tenta ; mais, par fortune pour les Lettres, il échoua

Digitized by Google

aux examens de Saint-Cyr ; et ayant, par la suite, pris goût aux choses de la pensée en découvrant Jean-Jacques, il se lança dans la littérature.

Il s'y lança... timidement. Ses premiers vers parurent dans divers périodiques de la région : le *Clocher Breton*, la *Revue Nantaise*. Il donna une série de nouvelles, *Pastels Vendéens*, à la *Revue du Bas-Poitou* que dirige à Fontenay-le-Comte un aimable lettré, M. René Vallette.

Des vers de lui parurent également dans la *Revue d'Anjou*.

S'étant marié, M. Alphonse de Châteaubriant alla, il y a quelques années, habiter Paris, où commença pour lui cette période d'efforts et d'inquiétudes qu'ont connue à leurs débuts tous les véritables artistes et qui est imposée par la destinée, semble-t-il, pour tremper les âmes et pour mériter les belles carrières.

Enfin la *Revue de Paris*, produisit les *Instantanés aux Pays-Bas*, notes prises au cours d'un assez long séjour dans le nord de la Hollande et qui commencèrent d'attirer l'attention sur Alphonse de Châteaubriant. Il fit pendant un certain temps au *Rappel* la critique des expositions de tableaux particulières, et donna dans la *Revue bleue* une série de nouvelles intitulée *Hobereaux*.

.....

La voie était ouverte. C'est alors qu'il publia son beau roman de *M. des Lourdines*.

« *Monsieur des Lourdines* n'était pourtant pas le livre de début de notre compatriote. Son premier volume, une étude sur les *Pêcheurs*, paraît en ce moment par chapitre dans différentes revues.

M. de Châteaubriant travaille depuis cinq années à un ouvrage sur *La Brière*, ce grand marais qui avoisine l'embouchure de la Loire et que l'on croit avoir pu être un ancien golfe marin à l'époque romaine. Ce livre ne vise à aucune érudition, ce doit être une peinture de vie. L'écrivain a vécu longtemps au milieu des Brièrons et il se propose d'animer son récit avec tous les traits de mœurs qu'il y a notés.

Notre compatriote prépare en outre une *Vie de Nicolas Poussin* et un roman qu'il situe à nouveau dans le milieu déjà dépeint dans *Monsieur des Lourdines*. »

M. Henry Cormeau a également consacré deux de ses meilleures *Figures d'Ouest*, à nos bons collaborateurs, A. Barrau et J. de la Chesnaye. Nous en reparlerons dans notre numéro prochain.

— La librairie Champion (Paris, quai Malaquais), vient d'éditer de très curieux *Extraits des Mémoires d'Antoine Tortat* (1775-1847), qui avaient précédemment paru dans la *Correspondance historique et archéologique* (années 1907 à 1911).

Leur auteur, Antoine Tortat, après avoir occupé les fonctions d'attaché au Comité de Législation de la Convention nationale en 1794, fut successivement après, avoué à Montaigu, maire de Bourbon-Vendée en 1815, procureur du Roi en 1831 et prit en 1848 sa retraite avec le titre de président honoraire au siège de Saintes.

Digitized by Google

Dans ces divers postes, il fut le témoin d'événements considérables, qu'il raconte avec infiniment d'intérêt. Il assista notamment à la condamnation et à l'exécution de Carrier ; plus tard à la venue de Napoléon Ier à Montaigu et nous donne de précieux et très inédits détails sur ce qui se passa en Vendée au déclin de la Révolution et sous les régimes qui lui succédèrent. Nous y reviendrons dans un prochain fascicule.

L'Instruction primaire en Bas-Poitou avant la Révolution et liste des régents et écoles. — M. l'abbé Baraud, déjà connu par ses travaux sur l'ancienne Vendée, a eu l'heureuse idée de réunir en une seule brochure, son travail sur l'Instruction primaire en Bas-Poitou, lu en Sorbonne, par M. R. Vallette, et la liste des régents et écoles qu'il a découverts, du XIIe siècle à la Révolution.

Il y a là de quoi satisfaire la légitime curiosité de ceux qu'intéresse la question des écoles au *bon vieux temps*, où tout n'était pas à dédaigner.

Sans doute, les documents relatifs aux écoles primaires avant 89, sont plutôt rares en notre pays, mais non introuvables. Aussi bien devons-nous remercier les chercheurs tels que M. Baraud, et applaudir volontiers au résultat de leurs recherches.

Nous recommandons à nos lecteurs, cette intéressante brochure qui leur réserve bien des surprises.

En vente chez l'auteur, à la Roche-sur-Yon, rue Berthelot, 24, et aux bureaux de la *Revue du Bas-Poitou*.

— M. Yves de la Mardière, fils de notre excellent compatriote Jean de la Mardière, vient de publier dans la *Revue critique des Idées et des Livres* (25 Novembre 1911), une remarquable étude sous ce titre : *Le cardinal Pie et l'Action politique*.

— M. Louis Brochet, fait paraître dans la *Vendée*, une notice très documentée sur le *Canton de Mareuil-sur-le-Lay à travers les âges*.

— Le journal le *Courrier des Sables*, publie en feuilleton un roman d'inspiration toute locale, de notre confrère Jean Mauclère, et ayant pour titre : *Désirée*.

— Dans le numéro du 5 Mars du même journal, a paru une très documentée *Notice de l'ancien Cimetière des Sables-d'Olonne et le Calvaire érigé dans son enceinte*.

Digitized by Google

— A lire dans l'*Esperance du Peuple*, du 25 Décembre, en feuilleton, une très jolie *Légende vendéenne de Noël*, signée : Pierre Rocfer.

— Dans le numéro de Noël de la *Revue de l'Ouest*, de Niort, à signaler deux articles particulièrement intéressants pour nous autres gens du Bas-Poitou : *Le Noël de Richelieu*, du comte Jean d'Elbée ; et *Mort dans un Chêne* (épisode des guerres de Vendée), par F. Battanchon.

R. DE THIVERÇAY.

La *REVUE DU BAS-POITOU*

offre ses meilleurs vœux de nouvel An à ses Collaborateurs et Abonnes fidèles

31 Décembre 1911.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1911

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Dix jours de la Duchesse de Berry en Vendée*, notes inédites du comte DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ. 1

II. — *Les Vieux Moulins*, par Jean YOLE 13

III. — *Les Municipalités Sablaises* (suite), par M. Guy COLLINEAU 18

IV. — *La Terre Poitevine*, poèmes, par M. Albert HENNEQUIN 31

V. — *Saint-Vincent-de-Paul en Bas-Poitou*, par M. l'abbé Ferdinand CHARPENTIER. 33

VI. — *Un Sans-Culotte. — Jean Léchelle, général en chef de l'Armée de l'Ouest en 1793*, par M. S. GIGON . 51

VII. — *La Vie littéraire. — La Fosse aux Lions*, de Emile Baumann, par M. Paul PAYEN DE LA GARANDERIE 60

VIII. — *Muses vendéennes*, poésies par M. Henri MARTINEAU 70

IX. — *La Vendée artistique*, par M. L. DE LA CHANONIE 72

X. — *Livres nouveaux*, par R. V. 74

XI. — *Correspondances. — L'Age préhistorique du cuivre dans l'Ouest*, par MM. APRAILLÉ et CHARBONNEAU-LASSAY. 80

XII. — *L'héroïsme de la Femme pendant les guerres de Vendée. — Conférence littéraire* de M. René Vallette, par MM. Edmond BÉRAUD et Pierre DE LACOSTE-LAREYMONDIE 82

Digitized by Google

XIII. — *Chroniques*, par R. DE THIVERÇAY 89
XIV. — *Dix jours de la Duchesse de Berry en Vendée*, (suite et fin), notes inédites du comte DE LA ROCHE SAINT-ANDRÉ. 123
XV. — *Le clergé de Vendée pendant la Révolution* (suite), par M. Edgard BOURLOTON. 135
XVI. — *Archéologie Vendéenne. — Les armes offensives à travers les âges, jusqu'au XVI^e siècle*, par M. le comte R. DE ROCHEBRUNE 153
XVII. — *Un Sans-Culotte. — Jean Léchelle, général en chef de l'armée de l'Ouest en 1793* (suite), par M. S. GIGON 165
XVIII. — *De l'existence de l'Ambre en France et dans l'Ouest à l'époque néolithique*, par M. le docteur Marcel BAUDOUIN 180
XIX. — *Évocations*, poèmes de M. Albert HENNEQUIN. . 189
XX. — *La Vendée au Salon de 1911*, par M. FONTENAC . 191
XXI. — *Nos morts*. — Le duc de la Trémoille ; le peintre Gustave Delhumeau ; M. Charles-Edouard Gallet ; M. Stanislas de la Débutrie ; M. Edmond Duret, par R. V. 196
XXII. — *Correspondance. — L'Age du cuivre en Vendée*, par M. le docteur Marcel BAUDOUIN 201
XXIII. — *Livres nouveaux*, par Jehan DE LA CHESNAYE. . . 202
XXIV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY. 207
XXV. — *Un Émissaire de M. de Charette 1793-1795. — M. de la Robrie*, par le lieutenant-colonel marquis D'ELBÉE 231
XXVI. — *Un conte de la Grande Guerre. — Le Fou*, par Jehan DE LA CHESNAYE. 241
XXVII. — *La première insurrection royaliste de l'année 1793. Le soulèvement de Saint-Sulpice-le-Verdon (6-10 Janvier 1793)*, par M. A. DE GOUÉ 244
XXVIII. — *Note sur la famille Jannet de la Bauduère et de Lépinay*, par M. A. DE GOUÉ 259
XXIX. — *Charette*, poésie, de Dom Joseph ROUX. 261
XXX. — *La fête de la Croix de Charette* : Son origine. — La fête religieuse. — La messe. — Le panégyrique de Charette, par M. l'abbé FORGEAU. — Le déjeuner à la Chabotterie. — La procession. — La bénédiction de la Croix. — La fête royaliste. — La foule. — Discours et poésies. —

Digitized by Google

Adresse à Mgr le duc d'Orléans. — Remerciements de MM. de Charette et de Goué. — Le lunch de la Chabotterie. — Le toast de M. R. Vallette. — La conclusion. — Les lettres de Mgr le duc d'Orléans 263

XXXI. — *La mort du général baron de Charette*, par M. René VALLETTE 334

XXXII. — *La Brière*, par M. Alphonse DE CHATEAUBRIANT. 335

XXXIII. — *Un Émissaire de M. de Charette 1793-1795*. — M. DE LA ROBRIE (suite et fin), par le lieutenant-colonel marquis D'ELBÉE 341

XXXIV. — *Châteaux de Vendée. — Le Parc-Soubise*, par M. le comte DE CHABOT 349

XXXV. — *La coalition de Poitou et la préparation de la guerre de Vendée*, par M. Henri MARTINEAU . . 360

XXXVI. — *Muses Vendéennes — Forêt*, par M. le docteur GASTON 368

XXXVII. — *Un Sans-Culotte. — Jean Léchelle, général en chef de l'armée de l'Ouest en 1793* (suite et fin), par M. S. GIGON 371

XXXVIII. — *Les Municipalités sablaises* (suite), par M. Guy COLLINEAU 381

XXXIX. — *Les Réfugiés de la Vendée pendant la Révolution* (extrait de lettres inédites), Jehan DE LA CHESNAYE 387

XL. — *Souvenirs d'un vieux Fontenaisien*, par R. DE LA VERGNE 397

XLI. — *A propos d'un article sur la Fête de la Croix de Charette à la Chabotterie*, par M. A. DE GOUÉ . 401

XLII. — *La Vie littéraire. — M. des Lourdines*, d'Alphonse de Châteaubriant, par FONTENAC. — *Les noyades de Nantes*, de M. Le Nôtre, par M. Paul LEGRAND 403

XLIII. — *Nos morts*. — Le général baron de Charette. — M. le comte de Chabot, par M. René VALLETTE. L'abbé Ferdinand Charpentier, par M. le marquis D'ELBÉE 409

XLIV. — *Correspondance*, par M. Fernand COMBES 416

XLV. — *Livres nouveaux*, ZZZ 417

XLVI. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 422

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Statue de Jehan de Beaumanoir*, par M. A. GUÉNIOT 87
II. — *Portrait de Louis XVII* (cliché de la *Revue Française* 107
III. — *Tombeau de Goderan, évêque de Saintes et abbé de Maillezais* (cliché de la Société historique des Deux-Sèvres). 111
IV. — *Dernier portrait de l'académicien Ferdinand Brunetière* (cliché de la *Revue Française)* 117
V. — *Dague perce-mailles du XIII^e siècle* (hors texte)
VI. — *Le grand escalier de l'opéra*, reproduction d'une eau-forte de M. Marcel FLEURY. 194
VII. — *Portrait de M. Louis de la Chanonie*. 211
VIII. — *Le Château d'Apremont* (extrait du *Pays d'Ouest*) cliché ROBUCHON 229
IX. — *La Croix de Charette*, eau-forte inédite de M. Marcel FLEURY (hors texte)
X. — *Le Château du Parc-Soubise*. 349
XI. — *M. Alphonse de Châteaubriant*, lauréat du prix Goncourt, cliché de l'*Ouest* (hors texte).
XII. — *Deux silhouettes de Carrier*, dessinées à l'audience du tribunal révolutionnaire, collection de M. Henri Lavedan, cliché de M. PERRIN, éditeur 405
XIII. — *Le général baron de Charette*, cliché de la *Revue Française* (hors texte).
XIV. — *Le monument de Ferdinand Brunetière au cimetière Montparnasse* (cliché de la *Libre Parole)* 420

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
9, RUE DES LOGES (près le Nouveau Pont des Sardines)

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6233
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

HOTOCOPY SEP 15 '8

Digitized by Google

PERIODICAL

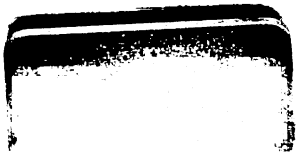

Digitized by Google

Digitized by Google